

281
T40

SOURCES CHRÉTIENNES

Directeurs-fondateurs: H. de Lubac, s. j., et J. Daniélou, s. j.

Directeur: C. Mondésert, s. j.

N° 198

LIVRE DES DEUX PRINCIPES

*INTRODUCTION, TEXTE CRITIQUE, TRADUCTION,
NOTES ET INDEX*

DE

Christine THOUZELLIER

DIRECTEUR D'ÉTUDES

A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

*Cet ouvrage est publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique*

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, Bd DE LATOUR-MAUBOURG, PARIS

1973

AVANT-PROPOS

On sera peut-être étonné de voir publier dans la collection 'Sources Chrétiennes' un traité d'origine cathare. La bienveillance des Directeurs de la collection n'est pas moins à considérer que les déclarations de l'auteur du *Liber de duobus principiis* qui, lui et ses disciples, ne cessent de se proclamer *veri christiani*, c'est-à-dire chrétiens authentiques, prêts à supporter les persécutions et même la mort pour défendre leur foi, bien qu'ils soient appelés *heretici* : les textes en sont garants¹.

Cette profession peut surprendre chez les adeptes d'une doctrine dualiste, nettement contraire à toute la tradition juive et chrétienne, mais ses partisans prétendent s'appuyer constamment sur la Bible entière pour justifier leurs opinions et prouver, à travers l'Ancien comme le Nouveau Testament, l'existence du Mal opposé au Bien, en deux mondes totalement distincts. Ce sont des convaincus, des *sapientes* — ainsi se désignent-ils —

1. Voir *infra*, 45, 70 ; 66, 14 ; 69, 9. Ceci, à l'encontre de G. LEFF qui exclut les cathares de son étude, *Heresy in the Later Middle Ages*, 2 vol., Manchester 1967, vu leur origine non chrétienne, bien que leur évolution ait suivi des lignes parallèles, voir t. I, p. 2 : « exception of the Cathars — whose non-christian origins exclude them from this discussion, even though their evolution followed parallel lines » ; voir aussi t. II, p. 450-452.

nourris d'Écriture sainte, face à leurs adversaires 'ignorants', imbus d'orthodoxie. Même si leur raisonnement est sujet à caution, on ne peut leur refuser le titre *christiani*, qu'ils revendiquent avec insistance, alors que le fondement de leur doctrine leur dénierait en soi ce qualificatif.

Il n'est donc pas inutile de connaître et d'examiner de près les textes écrits par ces dualistes, qui s'affirment chrétiens.

* * *

L'ouvrage que le R. P. Antoine Dondaine a découvert dans un manuscrit de Florence, publié par lui en 1939 et depuis longtemps épuisé, nécessitait une réédition. Le P. Dondaine nous a confié cette tâche que nous avons essayé de mener à bonne fin. Nous entreprenons en effet ici l'édition critique du texte, augmentée d'une traduction. Mais, dans ce premier volume, nous ne donnons que le *Liber de duobus principiiis*, réservant le *Rituel* à une publication ultérieure². Cependant, l'étude du manuscrit et de ses caractères, les remarques faites sur les scribes et leur graphie, s'appliquent à l'ensemble de l'ouvrage ainsi que le chapitre sur les codex bibliques, où il pouvait être opportun de comparer les sources scripturaires des deux documents.

La première traduction française du *Liber* a été publiée par R. Nelli qui, en la rééditant, ne l'a pas améliorée. Défectueuse à tous égards, malgré ses qualités littéraires, cette traduction, loin du texte qu'elle glose parfois, offre bien des confusions et des oublis. Le traducteur semble ne pas avoir consulté le manuscrit et s'en être tenu à l'édition parue. On le voit clairement à propos des sources bibliques, citées sans tenir compte de l'original³. Plus

2. Celle-ci est signalée en note avec références aux sections et lignes, d'après les lignes du texte latin déjà imprimé.

3. R. NELLI, *Écritures cathares*, Paris 1959, p. 83-205 ; 2^e éd. Paris 1968, p. 75-177. A titre d'exemples, 1^{re} éd. : p. 84 (2^e éd. p. 76),

sérieuse à tous points de vue est la traduction anglaise due à W.-L. Wakefield qui, fidèle au texte, n'a commis aucune de ces erreurs et omissions⁴.

Étant donné la rareté des documents cathares — c'est le second connu⁵ — et l'intérêt du *Liber de duobus principiiis*, on a cru bon d'ajouter à cet écrit une traduction littérale qui reflète un texte filandreux, enchevêtré, souvent obscur ; mais on a préféré sacrifier l'élégance du style à l'authenticité même de la pensée exprimée.

En dehors de quelques fautes grossières qui ont été corrigées on a, dans l'ensemble, respecté l'orthographe des scribes, même dans ses inconséquences⁶.

oubli du Ps. 146, 5, confondu avec Ps. 144, 3 ; p. 97 (87), omission d'un demi-verset d'*Ézéchiel* 13, 19 ; p. 99 (89), citation de *Phil.* 1, 6 pour celle de *Phil.* 2, 13 dont la référence est inscrite, mais le texte omis ou confondu ; p. 102, l. 3 (91) : *Matth.* 13, 24-25, parabole du Semeur, omission de *nocte* ; p. 105 (94), garde *eius causa* supprimé les deux fois par le scribe, le tout agrémenté d'une traduction verbeuse, etc. On relève par ailleurs p. 130, *in fine* (115), le verset complet de *Job* 1, 12 dont le manuscrit et l'édition ne portent que le début, ou encore p. 179-180 (157-158), l'oubli des phrases : « Pourquoi ne faites-vous pas des fils et des filles à votre Seigneur Dieu ? » (second alinéa après « œuvre du diable ») ; et à la fin : « Donc, les *Garatenses* sont pris à leurs propres sermons », etc. Ces mêmes erreurs et d'autres — qu'il serait trop long de citer — sont reproduites dans la seconde édition, qui, semblable à la précédente, ne traduit aucune citation biblique du chapitre *De persecutionibus*.

4. W.-L. WAKEFIELD-A. EVANS, *Heresies of the High Middle Ages (Records of civilization, 71)*, New York - Londres 1969, p. 515-591.

5. Pour le premier, voir Ch. THOUZELLIER, *Un traité cathare inédit*, reproduit dans l'édition du « *Contra Manicheos* » : *Une Somme anti-cathare*.

6. On lit par exemple : *forsan* (8, 2, 5, 8) et *fortsam* (9, 40) ; *hostensum* (31, 33), *hostendere* (49, 22), mais généralement *ostensum* (40, 49 ; 43, 28 ; 46, 25 ; 47, 65, etc.). Le redoublement des consonnes n'est pas toujours observé : ex. *comendant* (70, 34), *iludendum* (68, 24), *efugaverunt* (67, 9). Celui de l's rend le scribe perplexé ; il est curieux de le voir se corriger lui-même d'une façon incomplète. Ainsi, 63, 9, il écrit *impossibile* en exponctuant le premier s ; les lignes d'après

Les notes sont présentées en trois apparats : le premier relève les corrections apportées au texte, soit par le scribe lui-même (elles sont signalées par *corr.*), soit par l'éditeur : le mot corrigé figure alors à gauche du trait qui le sépare de sa forme défectueuse. En ce premier appareil, sont aussi indiquées les variantes par rapport à la Vulgate. En général, les leçons différentes du manuscrit répondent à des familles de codex bibliques étudiées au chapitre V de l'Introduction. Elles ont été relevées d'après les grandes collections de la *Biblia Sacra* pour l'Ancien Testament, de Wordsworth-White pour le Nouveau. On a eu recours aux publications récentes de la *Vetus Latina* de Beuron, notamment pour la Genèse, les Épîtres aux Éphésiens, aux Philippiens et les Épîtres catholiques. Dans ce cas, on a signalé le type des textes bibliques dont témoignent ces variantes, selon les sigles adoptés par les éditeurs⁷.

Le second appareil énumère les références scripturaires, et le troisième propose des rapprochements avec les Pères, les auteurs médiévaux, sans négliger au besoin la bibliographie correspondante. Dans l'emploi de Migne, *Patrologie Latine*, on a généralement eu recours à la première édition mais, quand il s'agissait de Tertullien, Cyprien, Jérôme, il a paru opportun, pour aider le lecteur, d'indiquer en outre la seconde (entre []) plus répandue⁸.

Vu l'abondance des citations de l'Écriture (en particulier au chapitre du *De persecutionibus*), on a jugé préférable de les présenter dans le caractère ordinaire (« romain »)

(10 et 13), il garde *impossibile* qu'il croit correct. De même, 63, 83, il exponctue cette fois le second *s* : *impossibilitas*, mais laisse ensuite « impossible » (86) et, tout le long de ce folio, alterne l'une ou l'autre graphie. Dans ce cas, l'éditeur se doit de conserver ces singularités. Que le lecteur s'apprête donc à lire : *omicidio* (66, 34) ; *resuretionem* (67, 11, 13) ; *pharisey conscilium* (68, 31) ; *exortationem, exortamur* (70, 121, 122), etc.

7. Voir *infra*, p. 83, *nota* ; p. 102-103, n. 32 et p. 114-115.

8. C'est-à-dire, pour MIGNE, *PL* 1-2, 4, 22-26.

et de réserver l'italique aux simples rappels scripturaires. Lorsque, dans les citations, l'auteur ajoute ou change un terme de son propre chef, cette anomalie est indiquée par ' '.

L'Introduction présente l'étude du manuscrit, les problèmes relatifs à l'auteur, l'examen des variantes bibliques. Elle résume aussi la doctrine, où les spécialistes de la philosophie pourront peut-être déceler certaines influences, à peine esquissées en conclusion et susceptibles d'être plus largement développées. Volontairement limité à une étude intrinsèque du *Liber de duobus principiis*, en fonction d'une édition critique, ce travail ne s'étend pas non plus sur l'œuvre d'ensemble de Jean de Lugio, connue de l'inquisiteur Raynier Sacconi en 1250 et dont ce *Liber* ne donne qu'un schéma partiel. Il y aura donc lieu d'y revenir.

On n'aurait garde de soulever enfin le problème des rapports entre le dualisme du cathare lombard et la Gnose, tant que les connaissances actuelles qui la concernent ne sont pas suffisamment contrôlées.

Septembre 1971.

INTRODUCTION

CHAPITRE I

LE DOCUMENT

La présentation du document, réédité ici, se propose de compléter les pages érudites déjà publiées à ce sujet par le R. P. Antoine Dondaine, inventeur du manuscrit et A. Borst¹. Elle recourt fréquemment à ces deux auteurs primordiaux, en modifiant parfois leurs principales considérations eu égard non seulement à l'étude approfondie du traité, que la réédition du manuscrit minutieusement revu à Florence a entraînée, mais encore aux nouvelles perspectives historiques dues aux progrès de la recherche.

Le *Liber de duobus principiis* est, après le petit fascicule languedocien déjà édité², le second traité d'origine cathare actuellement connu. Le document qui le renferme est d'autant plus précieux qu'il contient aussi un rituel cathare en latin, seul spécimen complétant heureusement le rituel en langue provençale publié en 1887³.

1. A. DONDAINE, *Un traité néo-manichéen du XIII^e siècle. Le Liber de duobus principiis suivi d'un fragment de rituel cathare*, Rome 1939, p. 7-57 ; éd. p. 81-165. A. BORST, *Die Katharer (MGH, Schriften 12)*, Stuttgart 1953, p. 254-318.

2. Ch. THOUZELLIER, *Un traité cathare inédit du début du XIII^e siècle, d'après le « Liber contra Manicheos » de Durand de Huesca (Biblioth. de la RHE, 37)*, Louvain-Paris 1961.

3. L. CLÉDAT, *Le Nouveau Testament, traduit au XIII^e siècle en langue provençale, suivi d'un rituel cathare (Photolithographie. Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Lyon, IV)*, Paris 1887.

Sous la cote I n 44 du fonds des *Conventi soppressi* à la Bibliothèque Nationale de Florence, le petit volume est, sans luxe, relié de carton, avec dos de cuir portant en lettres d'or le titre '*Tract. de duob. princip.*'. Sur la couverture, apparaît aussi en chiffres d'or le n° 158 inscrit probablement au couvent de San Marco, auquel l'ouvrage appartenait auparavant. Comme aucun ancien inventaire ne le signale, pas plus celui de San Marco du xviii^e siècle⁴ que le catalogue de Montfaucon paru en 1739⁵, le document a dû, semble-t-il, entrer après cette date à la bibliothèque des frères prêcheurs. La sécularisation et la suppression des congrégations religieuses (1809) ont amené le transfert du manuscrit, avec tout le fonds monastique, à la Magliabechiana qui, enrichie de nouvelles collections, devint par décret de 1861 la Bibliothèque Nationale de Florence⁶.

En parchemin, de format 178×118 mm, le codex groupe six cahiers inégaux totalisant cinquante-quatre folios de vingt-huit lignes chacun⁷ et deux pages de garde, la première collée à la couverture. Privé d'index, l'ouvrage manquait de titre. La main qui a complété le texte par des rubriques a donné au recueil celui de la rubrique qui, à la fin du premier paragraphe, annonce le début du suivant : *De duobus principiis*. A la marge supérieure du

4. A. DONDAINE, p. 10 et p. 9, n. 2 : « Ce catalogue existe manuscrit à l'Archivio di Stato di Modena, *Stati Esteri, busta 13.* »

5. B. DE MONTFAUCON, *Bibliotheca Bibliothecarum manuscriptomum nova*, t. I, Paris 1739, p. 419-429. La nomenclature de la première grande armoire s'arrête au n° 156 (p. 423); celle des trois autres, respectivement aux n°s 143 (p. 426); 11 (p. 427); 39 (p. 429).

6. *I cataloghi delle biblioteche italiane*, fasc. 9, Rome 1928, p. 10, § X (Estratto dalla *Rivista Accademie e Biblioteche d'Italia*, n° 2, Anno II). D. FAVA, *La biblioteca nazionale centrale di Firenze e le sue insigni raccolte (Le grandi biblioteche storiche italiane, 1)*, Milan 1939, p. 79, 101. A. BORST, p. 260-261.

7. La dernière page du rituel (fol. 44r) en compte vingt-neuf, avec l'*Explicit* : « Omnes boni christiani rogant deum pro illo qui scripsit has rationes. Amen. DEO GRATIAS. »

fol. 1r, elle a en effet écrit d'un trait : *Incipit liber de duobus principiis*. Sous cette appellation, qui leur est restée, se trouvent ainsi réunis des éléments divers, sans distinction de cahiers. Fort judicieusement reconstitués par A. Dondaine — et conservés ici dans le même ordre —, ils s'enchaînent les uns aux autres jusqu'à la fin du *Contra Garalenses*, au fascicule IV. Viennent aussitôt après des fragments disparates de *ignorantia*, de *sententia* (f. 33v-35v). La suite, qui achève ce livret, comprend le premier paragraphe du *De persecutione* (f. 35v) et des citations bibliques (36r-36v). Le cahier V commence avec le fragment du rituel qui occupe les folios 37r-44r. Au verso de ce dernier folio (44v), reprend le *De persecutione* continué dans le VI^e fascicule (47r-51r). Comme les sections du *De persecutione*, interrompues par des citations, occupent à la fois la fin des cahiers IV, V et une bonne partie du VI^e, on ne peut pas dire qu'il y ait eu intervention des livrets. D'ailleurs, sauf au bas du fol. 36v qui termine le IV^e, une « réclame » ou rappel en marge inférieure annonce toujours les premiers mots du cahier suivant⁸.

Pour permettre de mieux comprendre la composition du volume, en fonction des éléments, des cahiers et des écritures, reproduits dans cette édition, voici le tableau déjà dressé par le P. A. Dondaine⁹ et complété ici :

8. Ex. : fol. 10v et 11r *omnium angelorum* ; 20v et 21r *De creatione* ; 30v et 31r *autem erat*, etc.

9. A. DONDAINE, « Nouvelles sources de l'histoire doctrinale du néo-manichéisme au Moyen Age », dans *RSPT*, t. XXVIII, 1939, p. 472-473, a déjà donné une analyse succincte du recueil. Dans *Un traité néo-manichéen*, p. 10-11, le tableau est plus explicite.

CONTENU	FOLIOS	CAHIERS	ÉCRI- TURES	ÉDI- TION
Excerpta ex Catone.....	1 ^{re} garde ^v		C	
De duobus principiis (De libero arbitrio).....	1 ^r -10 ^v / 11 ^r - ^v	I/II	A	p. 160
Oppositio adversariorum (De creatione).....	/11 ^v -17 ^v	II	A	228
Reprobatio (De signis universalibus).....	/17 ^v -20 ^v		A	272
De creatione celi et terre et maris (Compendium ad instructionem rudium).....	21 ^r -29 ^v	III	B	298
Oppositio contra Garatenses..	/29 ^v -31 ^r / /31 ^r -33 ^v	IV	B	362
De ignorantia } multorum } (De arbitrio). De sententia }	/33 ^v -35 ^v		B	390
De persecutione pastoris.....	/35 ^v		B	406
Excerpta ex apostolo Paulo ..	36 ^r -36 ^v		C	
Fragmentum Ritualis.....	37 ^r -44 ^r	V	B	
De persecutionibus (suite)....	44 ^v -46 ^v / 47 ^r -51 ^r	VI	B	408
Sententiae Ihesus Syrach.....	51 ^v -53 ^r		B	
Excerpta SS. Paulo.....	53 ^v -54 ^r		C	
Excerpta ex Catone.....	dernière garde		C	

Nota. La pagination indique les seuls textes publiés ici. Sur l'évolution des formes de *B*, cf. *infra*, p. 23-24 et n. 26.

Dans son ensemble, le manuscrit est une copie unique, très proche de son autographe reproduit non sans fautes de lecture dues à la confusion des voyelles (par exemple o et u), l'omission de consonnes (par exemple c, l, n),

l'incompréhension du texte, etc.¹⁰. Deux scribes de l'Italie du Nord ont retranscrit le texte original en étapes diverses, visibles aux variations d'encre et d'écriture sous une même main¹¹.

Au premier, *A*, on doit les retranscriptions des cahiers I-II exposant l'un la doctrine des deux principes, d'où le recueil a tiré son nom (1^r-11^v), l'autre l'*Oppositio adversariorum* (11^v-17^v) et la *Reprobatio* au sujet des signes universels (17^v-20^v), sections que, premier éditeur, A. Dondaine a distinguées sous les titres respectifs de *De creatione*, *De signis*. L'unité de composition des deux cahiers s'impose, malgré les clartés diverses de l'encre dues aux différentes reprises de la copie, exécutée peut-être en trois fois¹². En terminant, *A* prend soin de noter dans la marge inférieure du fol. 20^v, qui clôt le cahier II, le début du nouveau. Ce rappel *De creatione* complété au début du fol. 21^r par *celi et terre et maris* prouve, après les fascicules précédents, la continuité de l'exposé qui, dénommé *Compendium* par A. Dondaine, entame avec le cahier III la démonstration d'une double création.

Ici, intervient le scribe *B* et presque jusqu'à la fin du traité (21^r-51^r). Au folio 29^v il enchaîne l'*Oppositio contra Garatenses* qui, avec ses différentes parties, occupe le cahier IV du fol. 31^r au 33^v. Dans le même fascicule et de sa main, suivent des fragments relatifs à l'ignorance, la sentence, que A. Dondaine réunit sous le titre *De*

10. Fol. 7^r, l. 10, on lit *fluruit* pour *floruit*; l. 24 *pulutio* pour *polutio*, correctement écrit l. 28 (14, 24, 41, 46); fol. 8^v, l. 2 *profeto* pour *profeto*; 13^r, l. 7 *excesus* pour *excelsus*; 8^v, l. 12 *sapietibus* pour *sapientibus* (16, 43; 22, 26; 17, 2); et encore fol. 9^v, l. 16 *ad rumbum* pour *ad verbum*; fol. 10^v, l. 11-12 *cum cupiscerent* et non *concupiscerent*, très bien écrit plus haut, l. 5-6, 9 (17, 75; 18, 32, 25 et 28). On lit encore fol. 18^r, l. 14 *repugnatia* au lieu de *repugnantia*; fol. 19^v, l. 26 *dispones* et non *disponens* (33, 14 et 37, 13), etc.

11. A. DONDAINE, *Un traité*, p. 10. A. BORST, p. 225.

12. *Ibid.*

arbitrio (33^v-35^v), tandis qu'au fol. 35^v apparaît le premier paragraphe du *De persecutione*, demeuré en suspens. D'après A. Borst, *B* n'a pas transcrit les divers morceaux d'une façon suivie. Tout en copiant le *De creatione* et le début du *Contra Garatenses* au cahier III, il aurait déjà entrepris le V^e qui contient le fragment du rituel et corrigé le travail de son prédécesseur (f. 1^r-20^v). Le V^e une fois terminé, il aurait, avec la suite du *Contra Garatenses* et une partie du *De persecutione*, commencé les IV^e (31^r-35^v) et VI^e (44^v-51^r). A maintes reprises il reprend la plume, ajoutant les titres et les initiales en encre rouge sur l'ensemble du recueil déjà fort avancé¹³. A l'interruption du *De persecutione* (35^v), ce rubriciste reproduit un précepte des *Proverbes* 23,20, un axiome du *Digeste* I,3¹⁴. Ayant achevé au fol. 51^r, cahier VI, le *De persecutione* qui s'étale en fait sur trois fascicules, il écrit en rouge *Finito libro referamus gratiam Christo*, puis couvre les folios 51^v-53^r de sentences sapientiales sous la rubrique *Ihesus filius Syrach*. Avant de s'arrêter et pour les mettre en relief, il orne de pieds de mouche les diverses phrases du *Pater* noyées dans le commentaire du rituel (fol. 37^r-39^r) et, par la suite, des citations dans les derniers folios du *De persecutione* (44^v-51^r).

Le recueil reste néanmoins incomplet. Une troisième écriture *C*, peu habile, grossière, cahotique vient alors utiliser les feuillets vides. Au verso de la première page de garde, elle introduit des distiques de Caton, encombre les marges et divers interlignes de files de lettres, comme pour s'exercer. Elle collectionne des textes en majorité pauliniens aux fol. 36^r-36^v pour compléter le cahier IV ; elle achève de noircir avec des citations de Paul les derniers fol. 53^v-54^r-54^v, avant de rappeler encore, au recto de la

dernière page de garde, de nouveaux distiques du célèbre Censeur¹⁵. Moins bon scribe que *B*, ce copiste utilise, dans ses rappels scripturaires, la même bible que *B*. On ne peut toutefois lui attribuer le cryptogramme qui, au bas du folio 51^r, mentionne un consolamentum conféré en 1254/1258, ni l'inscription en bordure droite de la première page de garde (verso) : *Domino Alberigo carmina pro laude quod est mallexardo*¹⁶. En réalité, au scribe *C*, il faut ajouter plusieurs acolytes *C' C''*, etc. et des annotateurs plus tardifs.

En effet, ainsi appareillé, le codex a dû tomber assez tôt, vers le XIV^e siècle, entre les mains des inquisiteurs qui, à la fin du *De persecutionibus* (f. 51^r), ont défini le péché : « De la quatruiduanus, imprimis temptatio, et delectatio, et consensio, et consuetudo¹⁷. » A leur tour, d'autres écritures ont griffonné assez lisiblement des citations scripturaires, notamment au bas du fol. 35^v, après la

15. D'après A. DONDAINE, p. 12, ces distiques sont : première garde v : livre I, 3-7, 9-11, 14, 15, 17-21, 28-30 ; dernière garde r : livre I, 31, 34, 36, 35^b, 37-40^a ; livre II, 4^b, 7, 10-19^a ; en marge : livre III, 2, 6, 12, 15, 20 ; livre IV, 16. Par *C*, il faut entendre plusieurs mains, étrangères aux deux premières. A. BORST, p. 257-258 et n. 14-15, distingue nettement le copiste de Caton, des éléments attribués à *C* ; voir aussi note 21.

16. A. DONDAINE, p. 12, 13-14. A. BORST, p. 254-255, n. 3 ; p. 258-259, n. 16-18. *Infra*, p. 28.

17. A. DONDAINE, p. 13. A. BORST, p. 260, n. 21. Dans les livres de comptes des inquisiteurs en Lombardie, on relève que Lanfranc, inquisiteur à Pavie de 1292 à 1305, abandonne au successeur de sa charge tous les livres de son emploi, notamment « in disco celle officii multos libros de erroribus hereticorum et alios ad refellendum errores ». Et en 1317, à Pavie, sont inscrits avec les biens et propriétés de l'office d'inquisition « quidam libelli qui fuerunt hereticorum, ubi sunt scripti errores eorum ». Voir G. BISCARO, « Inquisitori ed Eretici lombardi (1292-1318) », dans *Miscellanea di Storia italiana*, Ser. III, t. XIX, Turin 1922, p. 527 et 557. Outre les volumes propres à la réfutation, les inquisiteurs possèdent certains ouvrages cathares et probablement le *Liber de duobus principiis*.

13. A. BORST, p. 256-257.

14. A. DONDAINE, p. 12-13.

citation de Justinien par le rubriciste, des versets de l'*Apocalypse* 3, 9-10 et de l'*Épître aux Romains* 14, 11 en caractères minuscules. On relève encore dans la marge inférieure du fol. 53^r des maximes tirées du *psaume* 17, 26-27 :

« Cum sancto sanctus eris et cum viro innocente
[innocens eris,
Et cum electo electus eris et cum perverso perve-
[teris »,

et en bordure gauche du dernier folio (54^v), des vers cueillis dans un Florilège¹⁸. Enfin au xv^e siècle, un lecteur a résumé, presque à la lisière inférieure du fol. 1^r, le contenu du recueil : *De duobus principiis, de moribus et operationibus ecclesie dei, liber syrach*.

Aussi, de nos jours, à première vue, le volume apparaît-il amplement fourni. Dans tout le corps de l'ouvrage, les folios uniformes sont également remplis, sauf aux alinéas, où de courts intervalles séparent les paragraphes. Quant aux marges sur lesquelles empiètent les initiales, plus ou moins ornées, ajoutées par le rubriciste, elles sont parfois coupées par des corrections, des rubriques¹⁹, des références au contexte biblique (fol. 51^v-52^r-52^v). Çà et là des signes circulaires ou en forme de T marquent le début des citations et, bien souvent, des croix indiquent les arguments

18. A. Borst, p. 260, n. 21 :

• Cras, cras cum dici(tur...) a tardantur amico.
Cur dubium spectat cras hodierna salus.

Cras pravi cantant, dum se convertere tardant. », etc.

19. Exemples de corrections : fol. 8^v, 21 (17, 13) *add. minime habuissent* ; fol. 3^v, 11 (9, 43) *add. nullo modo* ; etc. Exemples de rubriques : fol. 2^v, 21 (8, 1) *Responsio ad supradicta* ; fol. 13^r, 20-21 (23, 1) après *Solutio su*, on lit dans la marge : *pradictarum obiectionum* ; fol. 13^v, 11 (24, 1), en entier : *De prima creatione sive factura* ; etc.

bibliques contraires au dualisme, indice trahissant l'utilisation du volume par les inquisiteurs²⁰.

* * *

L'analyse du recueil, limité à l'essentiel édité ici, permet de reconnaître l'importance des deux premiers copistes et du rôle joué par le second.

L'écriture de *A*, assez large au début, évitant le cursif, avec des *b h l* parfois effilés, ne reproduit qu'imparfaitement la *littera Bononiensis*. On relève quelques variétés, par exemple *qui* écrit indifféremment : *qui* ¶ *q̄*, alors que le *E* majuscule de la conjonction *et*, reste toujours arrondi avec ou non un trait vertical²¹.

Distincte de celle de *A*, la graphie de *B*, plus tranchante et expérimentée, moins uniforme, révèle une école d'écriture différente. Si *qui* est généralement représenté par ¶²², le *E* majuscule d'abord calqué sur le modèle du premier scribe (fol. 21-22), s'effile rapidement (¶), mêlant ainsi dans le texte un nouveau dessin de la lettre²³. La terminaison *-bus* s'exprime par un signe triforme chez *A* (z), linéaire chez *B* (;)²⁴. L'un arrondit le *s* final (*s*), l'autre tout en

20. A. Borst, p. 260, n. 21. Exemple, fol. 7^r (14, 20) ; fol. 12^r (20, 29-30) ; fol. 13^v (23, 24) ; fol. 14^r (25, 11) ; fol. 14^v, l. 4 et 28 (26, 15 et 28, 3), etc.

21. Exemple, sur le même folio : *qui* fol. 1^v, 7, 25² (3, 7 : *qui omnia* ; 5, 9² *qui erat*) ; ¶ fol. 1^v, 6 (3, 6-7 : *qui absconditorum*) ; *q̄* fol. 1^v, 14, 25¹, 26 (4, 5 : *qui recto* ; 5, 9¹, 3 : *qui est, ... qui venturus est*). Fol. 1^r toujours ¶, au fol. 1^v alterne avec *E*, et *passim* jusqu'au fol. 20^v.

22. Exemple, tous les *qui* des fol. 22^r, 13, 22 et 22^v, 1, 5, 6, 7, 24, 28 (43, 11, 24 ; 44, 7, 14, 15, 16, 38, 43), etc.

23. Exemple, fol. 23^r, 21, 27 ; 24^v, 1, 5, 14, 21, 27, etc. (45, 25, 33 ; 47, 15, 20, 33, 43, 54). La même variété s'offre *passim*, par exemple au fol. 28^v-29^r (53-55), 30^v-31^r (58-59), 32^v-33^r, etc., où les trois formes sont visibles.

24. Exemple, *A* : fol. 1^r, 6 *duobz*, 20 *rationibz*, 21 *consimilibz*

faisant de même, l'allonge fréquemment ($\cdot\text{ç}\cdot$), ce qui les amène à abrégér différemment *scilicet* .s. et $\cdot\text{ç}\cdot$, bien que *A* n'hésite pas à employer les deux. Pour *aliquis* le premier écrit aliqs, le second aliç unissant le q et le ç.²⁵ A côté de ces particularités, on observe une évolution des formes chez *B* correspondant aux étapes successives de ses transcriptions²⁶.

Malgré leurs différences, les deux copistes offrent des caractères propres à l'Italie du Nord, par exemple la réduction des consonnes doubles : *A* écrit *sumitatem* (f. 15^v, 18) au lieu de *summitatem*. On lit de même sur un folio de *B* (49^r) *comendant, accepta, sufertis*²⁷, etc. Divers italianismes laissent entendre le terme équivalent de la langue parlée, par exemple *mostratum* pour *monstratum* ; *demonstrare, demostro* pour *demonstrare, demonstro* ; on entend aussi *bibie* (= *bible*) pour *bibbia, resurectione* (= *resurrectione*) comme *resurrezione*²⁸. Pas plus l'un que l'autre n'abuse d'abréviations, ni pour *deus* ou *deuf*, alternant avec l'abrégié habituel *d̄s* ou *d̄f*, ni pour *dominus* normalement écrit ou traduit par *d̄ns* ou *d̄nf*²⁹ ; la lecture du document s'en trouve facilitée.

(1, 8 ; 2, 5) ; *B* : fol. 21^r, 1 et 11 de *quib* ; 9 *aurib* ; 37^r, 6 *rationib* ; (40, 2, 14 et 11 ; *Rituel*, 1, 7).

25. Exemple, au fol. 1^v, 28 *A* écrit *quis* : *qs*, et auparavant l. 23 *quisquam* : $\text{q}\text{ç}\text{quam}$ (5, 12 et 6) ; fol. 2^r, 22 aliqs (8, 2) ; — *B* fol. 23^v, 21, 22 aliç (45, 62, 63). Pour *scilicet*, exemple, *A* au fol. 3^v, 27 ; 4^r, 2, 8 .f. (10, 5, 9 ; 11, 10 et 11) ; mais on voit aussi aux fol. 14^r, 23 ; 15^v, 7, etc. .s. (26, 2 ; 29, 14) ; — *B* fol. 22^r, 12 ; 35, 20 ; 37, 23, etc. .ç. (43, 10 ; 65, 22 ; *Rituel*, 2, 14).

26. Ce que *A.* DONDAINE, p. 11-12, traduit par *b*, *b'*. Voir toutes les autres particularités relevées par *A.* BORST, p. 255-256 et n. 5-9.

27. Au lieu de *commendant, accepta, suffertis* : fol. 49^r, 18, 22, 27 (70, 34, 40, 47). Pour *sumitatem*, 30, 12.

28. *A*, fol. 17^v, 4 ; 18^r, 23 ; *B*, fol. 42^v, 20 (31, 20 ; 34, 5 ; *Rituel*, 12, 18). *Bibie*, fol. 30^r, 17 (58, 17) ; *resurectione*, fol. 45^r, 21, 22-23 (67, 11, 13).

29. *A* écrit *deus*, fol. 1^v, 6, 13 ; 2^r, 25 ; 2^v, 1 ; 3^r, 14 (3, 6 ; 4, 4 ;

Le rôle joué par le second scribe s'avère fort judicieux. Non content de rubriquer les éléments du recueil déjà commencé, il corrige son prédécesseur, révisé avec soin son travail et ne manque pas d'améliorer son texte en cours de transcription. Quelques exemples sont significatifs à cet effet, en éclairant la personnalité des deux scribes.

Sérieux et appliqué, le copiste *A* semble un peu inexpérimenté : s'il est vrai qu'il n'a pas rectifié ses propres erreurs semées dans ses vingt folios, il paraît avoir au fol. 3^r, l. 7, suppléé dans la marge à son propre oubli (*ut dicunt sine dubio*). Toutefois, deux lignes après (l. 9), une autre main intervient pour rayer la phrase *ab ipso sicut ipse*, indûment placée, et l'inscrire en bordure, face à l'endroit voulu (l. 8). Sur le même folio, l. 12, ce correcteur *B* supprime après '*suus deus*' *nisi secundum quod fecit. Aperlissime est dicendum*, étranger au contexte³⁰. Avec le même bon sens, il éclaircit au fol. 8^r, l. 20 et 20-21 une pensée obscure, en supprimant deux fois la mention *eius causa*, que *A* avait jointe à l'explication de « ce qui est [et de sa cause], c'est-à-dire le bien et de ce qui n'est pas [et de sa cause], c'est-à-dire le mal³¹ ». Plus lourde de conséquences est une exponctuation apportée par ce scribe à la formule spontanée de *A* (f. 16^v, l. 16) *domino deo nostro Ihesu Christo*. Très minutieusement, il met un point sous chaque lettre de *deop*, redressant ainsi l'erreur

7, 10, 12 ; 9, 13), en même temps que *d̄s*, fol. 2^r, 27 ; 3^r, 6, 12 (7, 15 ; 9, 3 ; 9, 10). *B* écrit *deus*, fol. 22^r, 25 (44, 1) à la rubrique et sur ce même folio *d̄s* (3, 5, 6) ou *d̄f* (1, 7, 11) (42, 11, 14 ; 43, 1 ; — 42, 8 ; 43, 3, 8), *B* varie les deux abréviations. *A* écrit *d̄ns* pour *dominus*, fol. 1^r, 25, 26 (2, 10, 12) que *B* écrit en entier au fol. 45^v, 28 (67, 57) et ailleurs, selon les cas, *d̄ns*, fol. 21^v, 13 ; 23, 16 (41, 6-7 ; 45, 19), ou *d̄nf*, fol. 21^r, 22 ; 44^r, 11 (40, 29 et *Rituel*, 14, 23).

30. Fol. 3^r, 7, 9 et 8 (9, 4 ; 9, 6 et 10).

31. Fol. 8^r, l. 21 et 21-22 (16, 32) : « id quod erat secundum illos [et eius causa] scilicet bonum... id quod non erat [nec eius causa] id est malum. »

doctrinale du premier copiste. Pour les dualistes, le Christ n'est pas dieu. Cet incident fait dire à Borst que le *deo* vient de la plume d'un catholique : dans ce cas le scribe *A* ne serait pas cathare³².

La remarque est juste si l'on observe les conditions dans lesquelles la formule réapparaît. Le rubriciste qui, au fol. 1^v, l. 11, a d'abord écrit en rouge *De bonitate et sanctitate et iusticia domini nostri Ihesu Christi*, a barré ensuite cette fin de phrase pour lui substituer *dei* (= *iusticia dei*). De lui-même, il a constaté l'irrégularité imprévue de la rubrique : il ne s'agit pas de démontrer la bonté, la sainteté, la justice du Christ, mais celle de Dieu³³. Sous la plume de *B*, on relève encore plusieurs fois la formule *dominus noster Ihesus Christus*, d'où *deus* est banni³⁴. Il ressort de ces constatations que le premier scribe, *A*, ne serait pas dualiste à l'inverse du second, assez pointilleux sur la pureté de la doctrine.

Le scrupule avec lequel *B* se relit ou modifie un texte déjà écrit est notoire, facile à repérer. Des termes impropres figurent-ils dans un corps de phrase? Il les exponctue, tels au fol. 21^v, 4 : *Quare mirandum est minime concedendum est dominum deum nostrum esse creatorem*, où *mirandum est* apparaît inadmissible, contraire au sens du contexte³⁵. Plus loin, il biffe ainsi une erreur de lecture, provoquée par le voisinage de mots semblables³⁶. Avec quelle aisance, ce transcripteur aussi du rituel modifie-t-il *intentione* en *ratione*, en substituant le radical *ra* aux deux consonnes précédant la même terminaison. Le peuple juif s'informait

non pas sur l'intention du Christ mais sur la raison qui lui faisait formuler ses préceptes³⁷.

Attentif à l'exactitude de sa copie, il se corrige personnellement en cours de transcription. Est-il question des aliments du *bonissimi creatoris*, viande, œufs, fromages, dont se privent les cathares? *creaturis* à peine tracé, il le remplace aussitôt par *creatoris*³⁸. Le même réflexe lui fait raturer à la suite, dans le Rituel, deux termes de préfixes identiques à d'autres, mais de terminaisons différentes ; tels *humationem* pour *humanam* et *divinitatem* pour *divinationem*, le non-sens étant flagrant³⁹. Ses interventions dans le texte précisent son orientation biblique. Sur un court espace, à *spiritualia precepta legis*, par deux fois, il ajoute en marge *et prophetarum*, et cinq à six lignes plus loin, intègre le terme dans sa copie. S'avise-t-il des lacunes de celle-ci? Il y pare sans retard, jugeant d'égal intérêt la loi et les prophètes⁴⁰. Certaines maladresses d'écriture trahissent néanmoins l'insuffisance de sa culture biblique. Ayant à citer le Deutéronome, mot grec inconnu de lui, il le transforme en deux mots latins, l'un à l'ablatif, l'autre au génitif et, par quatre fois, écrit textuellement *deutero nomium*, erreur grossière, s'il en fût⁴¹.

* * *

Dans quelles conditions de lieu et de temps le recueil a-t-il été composé? La graphie, on l'a vu, trahit des

32. Fol. 16^v, l. 16 (30, 80). A. Borst, p. 256 et n. 8.

33. Fol. 1^v, l. 11 (4, 1).

34. Exemple, fol. 48^v, 27 ; 49^r, 2 (70, 3-4, 9).

35. Fol. 21^v, 4 (40, 42-43).

36. Exemple, fol. 22^r-14 (43, 12-14) : « Nec genitus ab aliquo. Nec pro hoc sicut bonus deus... nec genitus ab aliquo. Nec propter hoc in divinis scripturis. »

37. Fol. 38^r, 12, *Rituel*, 3, 38.

38. Fol. 31^v, 2 « bonissimi ~~cat~~ creatoris » (59, 25).

39. Fol. 41^r, 28-41^v, 2 : « ~~humationem~~ humanam ~~divinitatem~~ nationem » *Rituel*, 10, 5.

40. Fol. 37^r, 28 ; 38^v, 8 et 13, *Rituel*, 3, 62, 74, 82.

41. Fol. 26^r, 24 (50, 2-3) ; 27^r, 22 (51, 16) ; 28^v, 2 (53, 5) ; 29^r, 11 (55, 12). A. Borst, p. 257 et n. 12.

caractères propres à la Lombardie⁴² et le contenu reflète, en partie, la doctrine absolue des adeptes de Desenzano sur le lac de Garde⁴³. Une annotation dans la marge droite de la première feuille de garde (verso)⁴⁴, relative à un seigneur Albéric, *mallexardo*, le confirme. Cet attribut s'applique aux Impériaux et plus spécialement aux partisans d'Ezzelino da Romano qui, à Brescia, formaient une faction combattue par Albéric⁴⁵. Comme le remarque Borst, la phrase marginale à la louange de ce dernier, devenu *mallexardus*, ne peut avoir été écrite qu'après la réconciliation des deux frères en 1257⁴⁶, et avant la mort d'Albéric tué en 1260, peu après Ezzelino (septembre 1259)⁴⁷. Elle autorise à penser que le manuscrit a été copié dans la région de Brescia.

42. Cf. *supra*, p. 24.

43. A. DONDAINE, « Nouvelles sources », p. 473 ; *Un traité*, p. 17. Voir carte *infra*, p. 34.

44. Cf. *supra*, p. 21 et n. 16.

45. J. MALVECIUS, *Chronica Brixiana* VII, cap. 136, éd. MURATORI, *Rer. Ital. scriptores*, t. XIV, Milan 1729, p. 914 : « Factio malexarda Brixiensibus perquam noxia — Hac tempestate quorundam Brixien-sium filiorum iniquitatis secta... pullulavit. Hos autem Malexardos et siquidem bene vocaverunt. » Voir Ch. DU CANGE, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, t. V, Niort 1885, 195. — Les faits sont aussi rapportés dans les *Annales Brixianenses* (MGH. SS, XVIII, 819) : « 1240... captum est castrum Gavardi a populo Brixiae, quod tenebant Malaxardi... 1242... castrum Pontivisci traditum est in manibus Cremonensium per Malaxardos de Brixia », etc.

46. *Annales Veronenses* (MGH. SS, XIX, 15) : « 1257... Albricus de Romano venit ad praeceptum domini Icerini eius fratris... et pacem inter se fecerunt osculo et signo pacis. » A. BORST, p. 255, n. 3 ; cf. *supra*, p. 21. Voir R. MANSELLI, « Ezzelino da Romano nella politica italiana del secolo XIII », dans *Studi Ezzeliniani* (*Studi storici*, 45), Rome 1963, p. 35-79 ; C.-G. MOR, « Dominus Eccerinus, Aspetti di una forma presignorile », *ibid.*, p. 81-121, cf. p. 117, date l'accord (sans référence) de 1256.

47. *Annales Veronenses* (MGH. SS, XIX, 16) : « 1259... domnus Icerinus mortuus est 27 Septembris... — 1260... captus fuit domnus Albricus de Romano... et statim fuit ipse... gladio interfectus. »

Cet hommage postérieur inscrit sur le codex ne permet pas toutefois de le dater. D'après la paléographie, A. Dondaine le situe « un peu avant la fin du XIII^e siècle, vers 1280 » et A. Borst le place entre 1254 et 1276 ; le *terminus ante quem* étant suggéré par la date d'une écriture secrète et le *terminus post quem* par le mot *Salmignono* du même cryptogramme qui traduirait Sirmione, haut-lieu du catharisme exterminé sur le lac de Garde le 12 novembre 1276⁴⁸.

Le code secret, écrit d'une main étrangère à l'ensemble du manuscrit, occupe trois lignes à la fin du fol. 51^r qui termine le *Liber*. C'est un consolamentum rédigé d'une manière énigmatique, afin d'éviter toute suspicion des inquisiteurs⁴⁹.

Dans ce cryptogramme, les consonnes gardent leur valeur propre, et les voyelles sont verrouillées selon deux systèmes : l'un d'après des chiffres, soit a = 1 ; e = 2 (z) ; i = 0 ; o = 4 ; u = x ; l'autre remplace les voyelles par les consonnes qui les précèdent, soit a = 3 ; e = d ; i = h ; o = n ; u = t. Les deux modes alternent ici pour rendre probablement la lecture du texte inintelligible ; en connaissant la clef des deux systèmes, on parvient aisément à le reconstituer :

Sagimbenus fuit consolatus 13 die mensis novembris, prima die quadragesime de nativitate a domino henrico in salmignono, et putat quod ipse erat 51 annorum et dimidii vel circa, anno domini 1258 ut ipse credit.

48. C. CIPOLLA, « Il patarenismo a Verona nel secolo XIII », dans *Archivio Veneto*, t. XXV, 1883, p. 64-86 et p. 267-287, cf. p. 78-79 et *infra*, n. 55. A. DONDAINE, *Un traité*, p. 10 ; A. BORST, p. 255, n. 3. Voir aussi ILARINO DA MILANO, « Il 'Liber supra Stella' del piacentino Salvo Burce... », dans *Aevum*, t. XVI, 1942, p. 310, n. 2.

49. Reproduit par A. DONDAINE, p. 146, planche, traduction p. 13. Voir A. BORST, p. 258, n. 17 ; — planche face à la p. 30.

1^{er} S^aI^{im}G^eO^u B^{ui}Z^aN^uX^{io}S f^ox^ot c^on^os^ol^ol^ot^ox^o 2^o d^oz ||
 2^o m^{en}dⁱ sⁱ h^o s^o || 1^{er} n^{em}ovⁱz bⁱrⁱo^as pⁱr^ao^{ie}m^ol^o d^oz ||
 2^o q^au^ad^er^az g^ed^e s^eh^em^e d^e d^e n^ez t^eh^ev^eh^et^ez t^ed || 1^{er} I^o
 d^om^o0^on^o || 2^o H^od^on^or^oh^oe^on^o h^o S^oz l^om^oh^og^on^on^on^o ||
 1^{er} z^ot p^ox^ot l^ot q^ou^od o^op^oz z^or^oi t^o 5^ol || 2^o z^on^on^or^ot
 d^ot d^oh^om^oh^od^oh^o v^ol c^oh^or^oc^oz || 1^{er} I^on^o d^oo^on^o0
 088.99.022 55 || 2^o t^ot h^op^os^od^o c^or^od^od^oh^ot.

Sur un total de soixante-trois voyelles verrouillées, vingt-huit relèvent du premier système, trente-cinq du second ; parfois, la même lettre répétée à la suite est camouflée selon les deux ; ex. *circa anno* (a = z et l).

Plus difficile apparaît la lecture des chiffres. Aux diverses solutions proposées par A. Dondaine et A. Borst, s'ajoute une suggestion récente qui semble résoudre le problème. Le zéro étant interverti, il suffit d'additionner les nombres 880 + 99 + 220 + 55 pour obtenir 1254⁵⁰. Le consolamentum aurait été conféré le 2 novembre 1254 à Sagimbenus, âgé de cinquante et un an et demi⁵¹. Or le cryptogramme,

50. A. DONDAINE, p. 13, lit 1258. A. BORST, p. 259, n. 18, se rallie à l'hypothèse de M. Bischoff, de Munich. Voir aussi M. TANGI, « Die arabischen Ziffern der Geheimschrift », dans *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde* 41 (1917), p. 738-740.

51. Peut-on identifier Sagimbenus avec le Saglimbene père de l'hérétique Julianus, dont Gui de Vicence fit le procès en 1299? Simple hypothèse. Cf. L. ALDOVRANDI, « Acta Sancti Officii Bononiae (1291-1309) », dans *Alli et memorie della Deputazione di Storia patria della prov. d. Romagna*, Serie III, t. XIV, Bologne 1896, p. 225-300 ; cf. p. 252 : « Die XI mensis Maii (1299). Julianus bursarius filius quondam Saglimbene, qui consuevit habitare Bononie in cappella sancti Martini de Aposa et nunc habitat Padue, constitutus in presencia fratris Guidonis Vicentini inquisitoris heretice pravitatis, interrogatus dixit quod cum esset Padue in statione sua commendavit

Et ad resaloniceles i pma ipe d. ar. \nos a si s imitarouel facta
 estis firm ecclyz di q fut i iudea i e ihu q exat passu estis : uos
 a cotbulib; uris. Sic z ipi a iudeis q z dnm ihm occider : ppha
 z nos psecuti sr : do n placet : oib; hoib; adulant p hberet
 nos gētib; loqui : u n salue fiunt : ut impleat pccā sua semp.
 puenit ua di sr illos usi i fine. Et itez. Ouisim' firm nrm timo
 theu : ministrū di i euaglo xpi adofortandos uos : exortādos
 p fide urā ut nemo moueat i tbulatōib; istis. ipi s' scatis q i
 hoc possit sum' nā z cū eem' ap uos pdicabam' nos uos pas
 suros tbulatōne. sic factū ē z scatis. p pta z ē ampli n fusti
 nel nisi ad cogitēdā fide mīm. ne forte reptauerit uos et qu
 tēptat. z i namis fuit labor ur. Et ad oib; pma paul' ar.
 Si i hac uita tm i e h' amtes sum' misabiliores sum' oib; hoib;.
 Et ad philipētes paul' ar. Et i nullo treamm ab adūlaris.
 q ē ill' cā pditōis. ub ā glul' z ha dō q ub donatū ē p xpo.
 nō solū q i eū ut credatis s; z ū p illo patimim. idē etām hntē
 qualē z uidistis i me. z nē audistis d me. Un ipē paul' ad
 timotheū i exat epā fa ar. Tu ā ascut' et meā cotrū. i stitu
 tōnē ppositū fide longanimitatē dilectōnē paciētā psecu
 tōnel passionel. qualia in facta sūt antioche iconi. illū
 quales psecutōnel sustinui. ex oib; me eripuit dñs. z omes
 qui pie uolunt uiuere i xpo ihu psecutōnem patiunt.
 finis libro referamul grā xpo.
 De la d qtriduar. jupniq' septato. z dilectato. z ostendo. z p hie
 tudo

SIGOSZHX EXOT COSQUIS. Z DOZ GOSH. NAY Z ANOS. PI DOZ. A CUSZ GSHMD.
 DO NZSHUH Z OD. I DOZHQ. HONCA HSHHGNNU. Z PATE QO OPZ ZIC. QI ZHU
 IT. OS dhmhdbb. et chrtz. ING DOZNO. OGG. OZZ. QY. TS HPO ECHS.

inscrit du vivant même du consolé, a été ajouté après la confection des parties essentielles du *Liber de duobus principiis*. Voilà pourquoi on serait tenté de placer le terminus *ante quem* du recueil bien avant 1254, soit, au milieu du XIII^e siècle (c. 1250).

Le terminus *post quem* peut être repéré grâce au nom du consolateur. Celui-ci, Henri de Salmignono peut-il être identifié avec l'un des parfaits de ce nom relevés dans les documents de l'époque? Le patarin Henri de Valgataria mentionné dans un jugement inquisitorial à Vérone, en 1290, semble devoir être exclu⁵². Le *filius minor Henricus de Arusio* qui *nunc est episcopus*, cité par Anselme d'Alexandrie avant 1270, parmi les ministres *Albanenses*, n'est pas à écarter⁵³. Plus vraisemblable toutefois, de par les concordances de temps et de lieu, pourrait être retenu le nom d'Henri, évêque des hérétiques de Lombardie qui, en 1271, au castrum de Sirmione près de Vérone, avec l'évêque de Toulouse, Bernard Oliba et celui de France, Guillaume Pierre de Vérone, tous deux réfugiés en Italie, confère le consolamentum à Guillaume Rafard de Roquefort et à Pons Oliba, frère de Bernard⁵⁴. Dans ce cas,

et laudavit fidem et vitam hereticorum et loquebatur male de fratribus, iam sunt quinque anni... », etc., p. 252-254.

52. C. CIPOLLA, « Il patarenismo », p. 281, n. 1 : « Henricum et Albertum de Valgataria patharenos in domo ipsius sita in Sancta Maria antiqua supra binam aurificum et ipsis reverenciam fecisse more hereticorum. »

53. ANSELME D'ALEXANDRIE, *Tractatus de hereticis*, éd. A. DONDAINE, dans *AFP*, t. XX, 1950, p. 324 et tableau, p. 306. La date du traité serait entre 1260-1270, cf. p. 257, 259.

54. Biblioth. Nationale Paris, collection DOAT, t. XXVI, fol. 15^v, cité par A. DONDAINE, *ibid.*, p. 303, n. 76 : « Venerunt ad castrum de Sermione in comitatu Veronensi ; ibi Bernardus Oliba, episcopus hereticorum de Tholose, Guillelmus Petri de Verona, episcopus hereticorum de Francia, et Henricus episcopus hereticorum de Lombardia, hereticaverunt ipsum testem et Pontium Olibam, fratrem dicti Bernardi. »

dualiste mitigé, Henri aurait appartenu à l'église de Bagnolo dont Sirmione était le refuge, jusqu'au jour où, on l'a vu, l'expédition militaire menée par l'évêque de Vérone et l'inquisiteur Philippe Bonaccolsi eurent détruit le castrum et dispersé la secte (12 novembre 1276)⁵⁵.

Le titre de *dominus*, donné dans le cryptogramme à l'hérésiarque, laisse entendre un certain rang tenu par le consolateur qui, toutefois, n'apparaît point comme évêque titulaire sur la liste de l'église de Bagnolo⁵⁶ ; peut-être était-il alors simple *filius maior* (évêque ordonné) ou *filius minor*. Néanmoins, les noms du lieu, fatal aux hérétiques, et du consolateur, *dominus Henricus*, offrent des éléments assez sûrs pour déterminer le *terminus post quem* du codex soit, après 1276. Au maximum, les dates extrêmes de la compilation globale pourraient s'échelonner entre 1250 et 1276-1280, ce dernier chiffre étant déjà avancé par A. Dondaine⁵⁷.

Il convient maintenant d'identifier l'auteur, d'examiner son mode d'argumentation et de rechercher à quel moment il a composé les différentes parties de ce fascicule.

55. DE ROMANO, *Annales Veronenses*, éd. C. CIPOLLA, *Antiche cronache Veronesi*, t. I. Venise 1890, p. 419 : « MCCLXXVI. Item eodem anno de mense novembris die Jovis XII eiusdem mensis, episcopus Veron., una cum dominis Pinamonte de Bonaconsis, Alberto de la Scala et fratre Philippo executore hereticorum, iverunt Sermionum, quod steterat domus ipsorum longissimo tempore, situm in lacu Gardensi et ceperunt CLXVI inter hereticos et hereticas, et conducti fuerunt Veronam de voluntate et beneplacito domini Mastini qui tunc erat dominus Veronensis » ; p. 420 : « MCCLXXVIII... in arena Veronensis combusti fuerunt circa ducenti patareni, de illis qui capti fuerunt in Sermione et frater Philippus filius domini Pinamontis erat executor. » A. DONDAINE, *AFP*, t. XX, 1950, p. 294-295, n. 45. Cf. *supra*, p. 29, n. 48.

56. A. DONDAINE, *ibid.*, p. 306.

57. A. DONDAINE, *Un traité*, p. 10. Dans un beau travail, récent, W.-L. WAKEFIELD - A. EVANS, *Heresies of the High Middle Ages (Records of civilization, 71)*, New York-Londres 1969, p. 511, datent l'entreprise des copistes « après 1254 ou 1258, peut-être même jusqu'en 1280 ».

CHAPITRE II

L'AUTEUR ET SA TECHNIQUE

Le manuscrit de Florence représente non pas un extrait ou un recueil de morceaux, mais un résumé fragmentaire d'un traité plus important, que Raynier Sacconi analyse en 1250. L'authentique *Liber* de Jean de Lugio encore non retrouvé, écrit avant cette date, serait un volume de dix cahiers de quatre folios, double chacun¹, soit au total quatre-vingts, alors que le codex édité ici, composé de cinquante et un folios diminués des huit du rituel, se limite finalement à quarante-trois.

Jean de Lugio est sans aucun doute l'auteur de l'œuvre perdue. L'inquisiteur Sacconi, qui le déclare de Bergame, l'atteste formellement, et la véracité de cet ancien cathare converti ne saurait être suspectée². Son témoignage est d'ailleurs corroboré par la *Brevis Summula*, composée bien après 1250 : le compilateur déclare avoir connu Jean de Bergame, cathare depuis quarante ans et tenir de lui

1. RAYNIER SACCONI, *Summa de catharis*, éd. A. DONDAINE, *Un traité*, p. 76, 4-8 : « Siquidem blasphemias et errores praedictos... finxit saepedictus Iohannes de Lugio haeresiarcha et ex eis compilavit quoddam volumen magnum decem quaternorum cuius exemplarium habeo et perlegi et ex illo errores supradictos extraxi. »

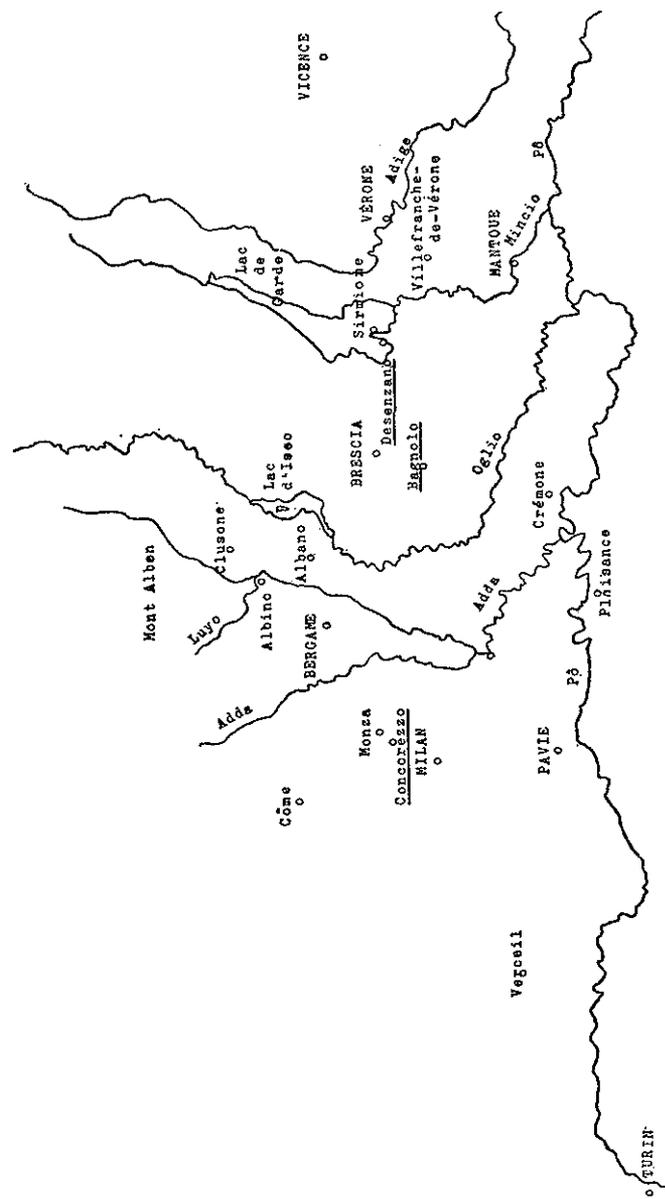
2. *Id.*, *ibid.*, p. 72-76 ; p. 71,7 : « Iohannes de Lugio Bergamensis. »

ses informations³. En ce cas, l'hérésiarque serait né vers 1180-1200, dans la région du lac de Garde. Il devrait son nom au torrent Luglio (Luyo) qui, descendant de la Vall'Alta, traverse le territoire d'Albino et va se perdre dans le Serio, affluent de l'Adda⁴. Selon A. Mazzi, le torrent est dialectalement dit *Loi*. Luglio ou Luyo serait peut-être le nom d'un castel voisin que longeait la rivière, sur les bords de laquelle s'élevait aussi en 1136, un monastère cistercien. Ces conditions géographiques et onomastiques amènent A. Mazzi et G. Solari à supposer que Jean aurait primitivement appartenu à cette abbaye, où il aurait appris la théologie. Plus tard, il se serait approprié l'appellation générique, d'origine locale. Cette dénomination demeure cependant incertaine chez les hérésiologues ; vers 1267-1270, Anselme d'Alexandrie désignera ce chef hérétique : Jean de Luzano⁵.

3. *Brevis Summula* (B.N. lat. 13.151), éd. C. DOUAI, *La Somme des autorités*, Paris 1895, p. 121 : « Hec omnia illos credere et intelligere comprehendere et intellexi ex verbis que dixit Johannes de Pergamo, eorum predicator et doctor, qui et michi dixit quod iam [abhinc] XL annis catharus erat. » Voir A. DONDAINE, « La hiérarchie cathare en Italie », I, dans *AFP*, t. XIX, 1949, p. 294-305 et notre étude, *Un traité cathare*, p. 53, n. 2 *in fine*. Si les deux témoins concordent pour le nom et la date, les propos de l'hérésiarque rapportés par la *Brevis Summula* s'apparentent peu au résumé édité ici de la doctrine de Jean de Lugio, sauf au sujet des « substances » qu'ils disent avoir toujours été (*semper fuisse*) et de la formule : *creasse seu fecisse* (p. 116, 117). Le rapporteur a pu d'ailleurs mêler ses informations à celles que lui transmettait Jean de Cucullio, autre prédicateur et docteur de la secte depuis trente-cinq ans (p. 121). Pour R. MANSELLI, *L'eresia del male*, Bari 1963, p. 219, n. 37, la *Brevis Summula* transmettrait « en partie l'enseignement oral de Jean » (?).

4. G. BISCARO, « Inquisitori », p. 469, n. 2 *in fine* : cf. *supra*, p. 21, n. 17. A. MAZZI, « Aspetti di vita religiosa e civile nel secolo XIII a Bergamo », dans *Bollettino della Civica Biblioteca di Bergamo*, t. XVI, 1922, p. 189-192, cf. p. 195 et n. 31. A. DONDAINE, « La hiérarchie cathare », II, dans *AFP*, t. XX, 1950, p. 281.

5. A. MAZZI, « Aspetti... », p. 195, n. 31. G. SOLARI, « Di un inedito trattato neo-manicheo del XIII secolo e del suo presunto autore

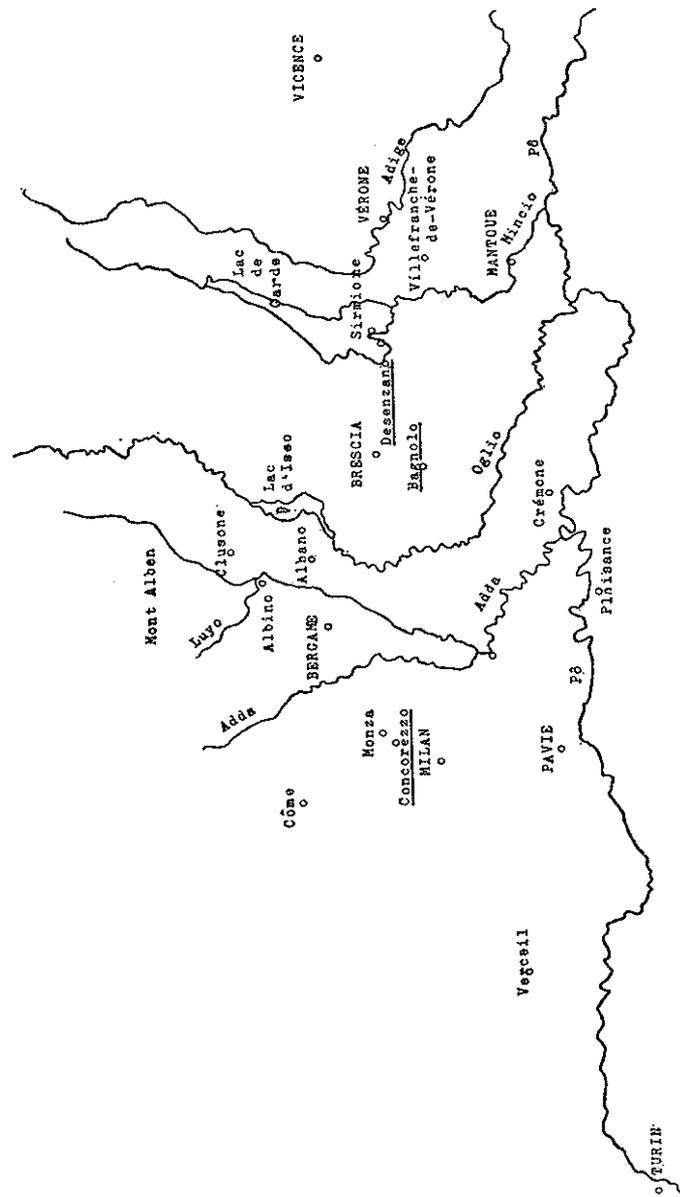
CENTRES CATHARES EN ITALIE DU NORD AU XIII^e SIÈCLE

ses informations³. En ce cas, l'hérésiarque serait né vers 1180-1200, dans la région du lac de Garde. Il devrait son nom au torrent Luglio (Luyo) qui, descendant de la Vall'Alta, traverse le territoire d'Albino et va se perdre dans le Serio, affluent de l'Adda⁴. Selon A. Mazzi, le torrent est dialectalement dit *Loï*. Luglio ou Luyo serait peut-être le nom d'un castel voisin que longeait la rivière, sur les bords de laquelle s'élevait aussi en 1136, un monastère cistercien. Ces conditions géographiques et onomastiques amènent A. Mazzi et G. Solari à supposer que Jean aurait primitivement appartenu à cette abbaye, où il aurait appris la théologie. Plus tard, il se serait approprié l'appellation générique, d'origine locale. Cette dénomination demeure cependant incertaine chez les hérésiologues ; vers 1267-1270, Anselme d'Alexandrie désignera ce chef hérétique : Jean de Luzano⁵.

3. *Brevis Summula* (B.N. lat. 13.151), éd. C. DOUVAIS, *La Somme des autorités*, Paris 1895, p. 121 : « Hec omnia illos credere et intelligere comprehendi et intellexi ex verbis que dixit Johannes de Pergamo, eorum predicator et doctor, qui et michi dixit quod iam [abhinc] XL annis catharus erat. » Voir A. DONDAINE, « La hiérarchie cathare en Italie », I, dans *AFP*, t. XIX, 1949, p. 294-305 et notre étude, *Un traité cathare*, p. 53, n. 2 *in fine*. Si les deux témoins concordent pour le nom et la date, les propos de l'hérésiarque rapportés par la *Brevis Summula* s'apparentent peu au résumé édité ici de la doctrine de Jean de Lugio, sauf au sujet des « substances » qu'ils disent avoir toujours été (*semper fuisse*) et de la formule : *creasse seu fecisse* (p. 116, 117). Le rapporteur a pu d'ailleurs mêler ses informations à celles que lui transmettait Jean de Cucullio, autre prédicateur et docteur de la secte depuis trente-cinq ans (p. 121). Pour R. MANSELLI, *L'eresia del male*, Bari 1963, p. 219, n. 37, la *Brevis Summula* transmettrait « en partie l'enseignement oral de Jean » (?).

4. G. BISCARO, « Inquisitori », p. 469, n. 2 *in fine* : cf. *supra*, p. 21, n. 17. A. MAZZI, « Aspetti di vita religiosa e civile nel secolo XIII a Bergamo », dans *Bollettino della Civica Biblioteca di Bergamo*, t. XVI, 1922, p. 189-192, cf. p. 195 et n. 31. A. DONDAINE, « La hiérarchie cathare », II, dans *AFP*, t. XX, 1950, p. 281.

5. A. MAZZI, « Aspetti... », p. 195, n. 31. G. SOLARI, « Di un inedito trattato neo-manicheo del XIII secolo e del suo presunto autore

CENTRES CATHARES EN ITALIE DU NORD AU XIII^e SIÈCLE

L'ambiance de « liberté et d'intense vie communale »⁶ qui, à la fin du XII^e siècle, caractérise la région d'Albino et du val Seriana a peut-être marqué Jean, toutefois les influences de l'hérésie qui s'est infiltrée à Bergame semblent avoir été prépondérantes. Bien que la cité, favorable aux partisans de l'erreur, incline en 1209 à résipiscence en la personne de son podestat Lambert⁷, elle abrite néanmoins en ses murs des sectes diverses : Humiliés, Vaudois, etc. En désaccord sur la pratique de la pauvreté, les disciples de Valdès font scission (1205) : les Pauvres Lombards suivent le bergamasque Jean de Ronco, hostile à la pauvreté intégrale. Cherchant ensuite à s'unir, les deux groupes organisent à Bergame une assemblée (1218) pour discuter des points de leur mésentente : effort sans résultat⁸.

A l'encontre de bien des hypothèses inexactes, ces agitations spirituelles, auxquelles participent parfois d'anciens Humiliés non ralliés à Rome, ne provoquent pas la naissance du catharisme, hérésie dualiste, totalement indépendante. Elles ont tout au plus favorisé des dissidences religieuses⁹. Ne trouvant pas satisfaction en l'Église romaine, bien des esprits s'orientent vers un autre idéal métaphysique, susceptible de répondre à leurs

Giovanni di Lugio bergamasco », dans *Alli della Reale Accademia delle Scienze di Torino*. Cl. di scienze morali, storiche e filologiche 75 (1940), p. 409-435, cf. p. 426-428. Sur Anselme d'Alexandrie, cf. *infra*, p. 36-37, n. 11.

6. G. SOLARI, « Un inedito trattato », p. 427.

7. INNOCENT III, *Epist.* XIII, 43 (PL 216, 230). Voir Ch. THOUZELLIER, *Catharisme et Valdésisme en Languedoc à la fin du XII^e et au début du XIII^e siècle* (Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Paris, Série « Recherches », 27), Paris 1966 ; 2^e éd. 1969, p. 165-166, n. 24.

8. SALVO BURCE, *Liber supra Stella*, éd. ILARINO DA MILANO, dans *Aevum*, t. XIX, 1945, p. 316-317, 328. Voir *Catharisme et Valdésisme*, p. 43, n. 115 ; p. 170-171, 176-177.

9. Ch. THOUZELLIER, « Polémique sur l'origine de l'hérésie à Bergame aux XII^e-XIII^e s. », dans *RHE*, t. LXII, 1967, p. 421-428.

exigences intérieures. Ainsi se forment des groupes de dualistes, communautés soumises à leurs évêques respectifs. Les plus absolus s'appellent *Albanenses*, très probablement du nom d'un évêque, Albanus, que Salvo Burce signale en Lombardie vers 1235¹⁰. Ils rayonnent autour du lac de Garde, constituant l'église de Desenzano que, depuis 1210 environ, dirige Belesmanza de Vérone. Son fils majeur ou vicaire, ordonné évêque et futur successeur, n'est autre que le bergamasque Jean de Lugio.

Après bien des cités lombardes, Bergame devient à son tour un foyer d'expansion du catharisme. Là, Jean prêche, discute et, dès 1230, se sépare de Belesmanza. Sans fonder une église particulière, il enseigne une doctrine plus atténuée, à laquelle adhèrent surtout les jeunes de la communauté et peu d'anciens, restés fidèles à Belesmanza¹¹. L'activité de sa propagande dans les régions voisines aurait-elle amené la transformation du nom

10. SALVO BURCE, *Liber supra Stella, Aevum*, t. XIX, 1945, p. 324 : « Sed forte dicit Albanus, qui bonum et malum affirmans sine principio esse... » L'éditeur, ILARINO DA MILANO (*Aevum*, t. XVI, 1942), suggère l'origine géographique du nom, d'après deux cités : Albano S. Alessandro (à 8,5 km de Bergame), ou Albano Vercelese (à 13,5 km de Verceil) et penche pour la première, plus proche du centre hérétique de Desenzano. Cependant, l'appellation d'origine personnelle semble préférable, du fait qu'elle est plus ancienne, comme on le voit pour les *Caloiannes*, *Garatenses*, dérivant de *Caloiani*, *Garattus*. Plus tard, les sectes s'appelleront du nom d'origine géographique : *Bagnolenses* de Bagnolo, *Concorezenses*, de Concorezzo. Cf. A. DONDAINE, *Hierarchie cathare*, II (*AFP*, t. XX, 1950), p. 282-284. Sur Garattus, cf. *infra*, p. 41, n. 30 ; p. 74 et 57, 1-2.

11. RAYNIER SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 71, 3-9 : « Primo igitur notabiliter sciendum est quod isti Albanenses divisi sunt in duas partes in opinionibus contrariis et diversis. Unius partis caput est Balasinansa Veronensis eorum episcopus ; et eum sequuntur plurimi antiquiores et pauci iuvenes eius sectae. Alterius vero partis caput est Iohannes de Lugio Bergamensis, eorum filius maior et ordinatus episcopus. Et hunc sequuntur e converso iuniores et pauci antiquiores et ista pars est maior satis quam prima. » ANSELME

Luyo en Lugio, sous l'influence du dialecte vénitien¹²? C'est possible. Vers cette époque, 1230-1240, l'hérésiarque rédige probablement le traité que résume Sacconi, exposé d'une doctrine dont le codex de Florence apporte seulement un faible écho.

Jean de Lugio ne saurait être, en effet, l'auteur de ces feuillets où, dans le détail de l'argumentation, malgré les parentés doctrinales, certaines divergences éclatent avec le schéma du grand ensemble connu de l'inquisiteur. Le parallélisme de certains éléments¹³ trahit pourtant l'appartenance à un fonds commun. Si le résumé florentin n'est pas une première ébauche personnelle de Jean, il est en tout cas un produit de son école et, à l'instar de l'analyse donnée par Sacconi, justifie les raisons du schisme avec Belesmanza. Le compilateur de l'abrégé appartient à la dissidence. Il s'inspire, notamment pour le droit civil, des citations de son maître¹⁴ probablement formé aux méthodes juridiques et dialectiques de son temps¹⁵. Loin d'avoir l'envergure du docteur de Bergame, qu'il semble parfois ne pas comprendre, l'anonyme se limite à des idées essentielles. La pauvreté d'arguments maintes fois répétés¹⁶ est telle que la lecture du texte, surtout au début, engendre la monotonie et que A. Borst s'abstient

D'ALEXANDRIE, *Tractatus de haereticis* (éd. A. DONDAINE, *AFP*, t. XX, 1950), p. 310, 16-18 : « Albanenses primo habuerunt Philippum, postea Belesmanzam, forte annis XL ; postea Iohanem de Luzano. » Cf. p. 285-286.

12. C'est l'hypothèse de G. SOLARI, « Un inedito trattato », p. 427, n. 1. Voir *supra*, p. 34 et n. 5.

13. RAYNIER SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 73, 4-7, 9, 16. Cf. *infra*, 23, 9. Voir A. DONDAINE, *Un traité*, p. 19-20.

14. RAYNIER SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 73, 17-19 ; cf. A. DONDAINE, *Un traité*, p. 18.

15. Cf. *infra*, 19, 42-43. Sur l'enseignement à cette époque, voir nos études signalées, p. 42, n. 34.

16. Exemple dans le *De libero arbitrio*, 6, 9 et 7, 13-14 ; 6, 10-11 et 7, 6 ; 6, 11-13 et 7, 18-20.

d'adopter l'opinion commune qui fait de ce cathare un disciple immédiat de Jean de Lugio¹⁷.

* * *

L'auteur a rédigé des séries de petites études diversement ordonnées, y intégrant un rituel dont les premières pages ont disparu ainsi qu'une première réfutation des *Garatenses*¹⁸. Les maladresses surprenantes du livre I s'atténuent et disparaissent aux livres II et III (*De creatione, Compendium*). Est-ce à dire comme tente de le démontrer A. Borst que les différentes sections ont été réunies, pour la première partie du document, dans l'ordre inverse de leur rédaction? Le *Compendium*, au livre III, serait le plus ancien, suivi du *De creatione* et du *De signis universalibus* étroitement liés dans la seconde moitié du livre II. Le *De libero arbitrio*, mis en tête du livre I, ne viendrait qu'en troisième position, complété en quatrième par le petit chapitre du *De arbitrio* qui, au livre IV, suit le *Contra Garatenses* à reculer au cinquième rang¹⁹. A sa place normale, serait le *De persecutionibus* accumulation de citations bibliques, favorables aux vrais chrétiens astreints en ce monde à subir les persécutions et, par leur mort, à témoigner, comme apôtres du Christ, l'authenticité de leur foi²⁰. Toute cette dernière

17. A. BORST, *Die Katharer*, p. 272, n. 9.

18. *Rituel*, fol. 37^r, 1; *Contra Garatenses*, fol. 29^v, *infra*, 57, 1-2 et voir *infra*, p. 59, n. 48. A. BORST, p. 261, n. 1.

19. A. BORST, p. 265-269. En comparant avec le tableau *supra*, p. 18, l'ordre de composition serait celui-ci : 1) *Compendium* (liv. III); 2) *De creatione, De signis* (II); 3-4) *De libero arbitrio* (I); *De arbitrio* (IV); 5) *Contra Garatenses* (IV); 6) *De persecutionibus* et *Rituel* (fin de IV; liv. V-VI).

20. Voir note suivante. Cf. R. MANSELLI, « Dolore e morte nella esperienza religiosa catara », dans *Alli del V Convegno di Studi sul tema Il dolore e la morte nella spiritualità dei secoli XII e XIII* (Todi, octobre 1962), Todi 1967, p. 253-259, cf. p. 244-245.

partie, soit le tiers de la compilation, occupe l'ordre primitif dévolu par l'auteur : l'exposé des tourments et, au besoin, du martyre²¹ trahit le but final de tout parfait cathare, le couronnement idéal de sa vie.

A première vue, les raisons avancées par l'historien allemand ne paraissent pas lui être favorables. Il remarque en effet que les livres II et III, d'après lui antérieurs aux autres, et fortement influencés par Jean de Lugio, ont le *cursus velox* plus fréquemment que le livre I rédigé, dit-il, plus tard²². Dans ce cas, pourquoi ne pas admettre simplement que, au fur et à mesure de sa rédaction, l'auteur a progressé en fonction de son modèle?

Dans l'ensemble, le vocabulaire, imprégné de tournures scripturaires, reflète parfois une terminologie scolastique non sans rapport avec celle des auteurs médiévaux²³, bien qu'il traduise, selon A. Borst, « le langage d'une école isolée »²⁴. Les négligences de style et les fautes grammaticales, signalées par le critique, se rapportent surtout au livre I. Le cathare y mêle, en effet, les articles, les pronoms, les adverbes et, peu respectueux de la syntaxe, confond les temps des verbes²⁵. Dans l'agencement des phrases, il ne met guère en relief les idées principales, souvent reléguées dans des propositions subordonnées; il accorde à la première personne du verbe et même à l'*ego* l'autorité

21. L'allusion est nette en l'absence du terme « martyre » rendu par *mortem* : cf. 66, 9; 69, 5 : « De tribulatione autem et persecutione et morte apostolorum et eorum heredum »; 70, 5-6, 9 : « ... et etiam mortem pro nomine domini nostri Ihesu Christi », etc.

22. A. BORST, p. 261 et n. 1-2.

23. Cf. *infra*, p. 47 s., les rapports avec les formules de divers auteurs.

24. A. BORST, p. 262 : « den gut eingelernten Wortschatz einer isolierten Schule »; et n. 6-7.

25. Par exemple, *infra*, 9, 10 lire *ipse deus* au lieu de *suus deus*; 17, 57 *eius conscientiam* et non *illius conscientiam*; 7, 32 *cognoscenter* plutôt que *cognoscendo*, etc. Voir A. BORST, p. 263, n. 8-9.

persuasive qu'il juge suffisamment probante pour démolir les théories adverses, gratifiées de superlatifs dénigrants²⁶. Le discours ne va pas plus loin, à moins d'échouer à l'*impossibile est*²⁷ qui évite de fournir une explication justifiée. Cette rédaction lourde, encombrée de répétitions, décele un esprit médiocre, embrouillé, mais convaincu de sa vérité et rempli de zèle pour la défendre et l'imposer.

Aux livres II et III, le style s'améliore ; malgré certaines déficiences²⁸, le *De creatione* et le *Compendium*, bons morceaux de la compilation et directement influencés par Jean de Lugio, offrent une composition mieux ordonnée en fonction d'une pensée plus nette, qu'exprime un vocabulaire adéquat. Semblable harmonie ne préside pas entièrement à la rédaction du *Contra Garalenses* et du court *De arbitrio*, qui occupent le livre IV ; dans le groupement des diverses études qui constituent le recueil, on observe une sorte de gradation ascendante qui culmine au *Compendium* et, plus ou moins, se maintient ensuite.

Cette anomalie apparente reste explicable. Si l'on n'accepte pas l'hypothèse de A. Borst, on peut simplement suggérer que, après s'être exercé dans une explication de son cru, malhabile et assez véhémement, contre le monothéisme de l'adversaire catholique, le cathare ainsi formé entame le problème de la création et de l'*omnia*, avant d'aborder le cœur du sujet propre à instruire les ignorants. La gravité des thèses exige alors de lui méthode et application, pour suivre fidèlement la pensée et la démonstration

26. Exemple *infra*, aux seules sections 6-7, on lit 6, 2 *propono* ; 6, 3 et 7, 2, 15 *dico* ; 6, 22 *probo*, etc. ; 61, 18 *ego*. Pour les superlatifs, exemples 7, 38 *apertissime est negandum* ; 9, 2 *falsissimi exempli* ; 9, 39 et 17, 105 *nequissimum est opinari* ; 46, 22 *vanissimum est opinari* ; ou encore 15, 26-27 *adversarii... vociferantes, clamarent* ; 17, 25 *aperlissime esse falsum*, etc. A. BORST, p. 263-264.

27. *Infra*, 7, 2-4. A. BORST, p. 264-265 et n. 18.

28. *Infra*, 45, 62 : « aliquis se converti nullo modo potuisset ». A. BORST, p. 263, n. 8 ; 264, n. 14.

de son maître bergamasque ; un coup d'œil comparatif avec les propos de Sacconi en convainc²⁹. Après les exposés dogmatiques, fonciers, du *De creatione* et du *Compendium*, il ne reste plus qu'à s'opposer aux dualistes mitigés, les *Garalenses*, du nom d'un de leur premier évêque Garattus. L'auteur paraît les connaître personnellement. Il les interpelle, les invite à un conciliabule et, sans découvrir son anonymat, leur fait savoir qu'il tient de Pierre de Ferrare leur impossibilité à prouver leur foi³⁰. La polémique reprend ensuite, toujours sur le ton de controverse particulier au livre I, mais amélioré ; d'assez bonne facture, les pages du petit *De arbitrio* complètent le début du *Liber*. Pourquoi sont-elles insérées si loin de leur préambule ?

En dehors de cette remarque et à la lumière des considérations précédentes, l'assemblage des différentes sections ne manque finalement pas de cohérence. Seules, quelques déclarations du livre I présupposent certains développements ultérieurs³¹, dont le compilateur, à n'en pas douter, possède déjà les éléments. Qu'il les ait rédigées primitivement, c'est possible, à moins que, ayant en main le sommaire de l'enseignement reçu, il ne l'utilise pour dresser le plan de la première discussion. Le fait est visible dans l'introduction du livre I, où il commence par énoncer la

29. RAYNIER SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 72-76.

30. *Infra*, 60, 10-11 : « Nunc autem mitto tibi Alb... et tuis Garatensibus universis » ; 61, 2-7 : « Iterum tibi Al... cupio esse notum quod a Petro de Ferariis intellexi quod dixisti ei... Quare sic dico tibi et tuis Garatensibus universis... » ; 61, 16, 18-19 : « defendite fidem vestram... sicut ego volo facere meam fidem. » Sur Garattus, voir *De heresi caltharorum* (éd. A. DONDAINE, *AFP*, t. XIX, 1949), p. 308, 28 s. ; 310, 9. ANSELME D'ALEXANDRIE (*ibid.*, t. XX, 1950), p. 310, 14 : « post eum (episcopum), Garratus a quo dicti sunt Garratenses » ; cf. p. 290-291 et tableau p. 306. Nous n'avons pu identifier Pierre de Ferrare.

31. A. BORST, p. 266, n. 3.

doctrine adverse, qui occupe le début du *De creatione* et reparaît dans le *Compendium*³². Le recueil demeure toutefois l'œuvre d'un seul et même auteur. La terminologie du *Compendium* en témoigne et, plus encore que celle du *De creatione*, reflète celle du livre I³³.

* * *

Le mode d'argumentation offre les mêmes caractères : malgré un style confus, le livre I révèle la pratique d'une discipline scolastique éprouvée, qui devient plus sobre et rigoureuse aux livres II et III. L'auteur la tient-il de Jean de Lugio? Très probablement. Pour un thème donné, c'est le procédé didactique du *pro, contra* et *solutio*, pratiqué chez les canonistes du XI^e siècle, Bernold de Constance, Yves de Chartres. Illustrée par Abélard dans le *Sic et Non* vers 1121/1122, perfectionnée par les théologiens en *questio, propositio — responsio, reprobatio*, cette technique devient la règle des universitaires et de quiconque entreprend une controverse³⁴. Le cathare ne se fait pas faute de l'adopter. En tête du livre I, il énonce la proposition du monothéiste^a, à laquelle il oppose son opinion personnelle avec des naïvetés maladroitesses^b, sans oublier la riposte de l'interlocuteur^c, suivie de la réfutation^d ;

32. *Infra*, *De libero arbitrio*, 1, 1 à 5, 13 ; *De creatione*, 20, 1 à 22, 44. A signaler surtout les paragraphes sur la toute-puissance de Dieu, *De libero arbitrio*, 5, 1 s., *De creatione*, 22, 1 s. et *Compendium*, 41, 1-22.

33. Emploi fréquent de la première personne, *supra*, p. 40, n. 26 ; *infra*, 40, 4 : *destinavi, dico* ; 40, 33 : *concedo* ; 43, 2, 8 : *possum, dico*, etc. ; — encore mention des adversaires, c'est-à-dire les catholiques, 41, 2-3 : *nostri adversarii contra nos*, etc.

34. ABÉLARD, *Sic et Non*, PL 178, 1339-1610. M. DE WULF, *Histoire de la philosophie médiévale*, 6^e éd., t. I, Paris 1934, p. 208, et p. 207, 287. Voir nos études dans A. FLICHE - V. MARTIN, *Histoire de l'Église*, t. X, Paris 1950, p. 372-373, et *Catharisme et Valdésisme*, p. 222, 315. J. JOLIVET, *Arts du langage et théologie chez Abélard*, Paris 1969, p. 238-250.

il traite de même des anges et du libre arbitre, mêlant des discussions diverses et complémentaires³⁵. D'après lui, Dieu n'a pas pu éviter que les anges qu'il avait créés devinssent des démons ; comme Dieu ne peut être la cause et le principe de tout mal, on en déduit l'existence de deux principes : le Bien et le Mal³⁶.

Dans le *De creatione*, la démonstration est plus savamment articulée. Ayant exposé la *questio*, ou idée adverse : Dieu créateur de tout^a, le polémiste aborde immédiatement la *solutio* qu'il divise en deux : *primo de creatione... secundo de omnia*^b. En premier lieu, il explique la création selon trois modes qu'il définit aussitôt^c, commente ensuite tout au long, séparément^d et résume brièvement à la fin³⁷. Solidement charpentée, l'étude obéit aux normes scolastiques et satisfait aux exigences d'une construction logique, observée aussi dans la seconde partie. Les signes universels (*omnia...*) sont interprétés dans l'Écriture en bien ou en mal^a, dit le cathare qui le démontre^b et, finalement, conclut en faveur de sa thèse : que l'universel bon, l'universel mauvais, ne procèdent pas d'une même cause³⁸.

Le *Compendium* répond dans sa clarté au même impératif. Affirmant au début une création supérieure^a, le cathare précise ensuite que la toute-puissance de Dieu est, en fait, limitée par celle du mauvais principe^b. Preuves à l'appui, il développe amplement les attributs de ce mauvais dieu^c dont il atteste l'existence³⁹. Depuis le

35. *Infra*, a) 2, 1 à 5, 13 ; b) 6, 1 à 7, 41 ; naïveté : 7, 2-4 ; c) 8, 1-17 ; d) 9, 1-59. — Pour les anges : *questio*, 9, 40 à 10, 42 ; *reprobatio*, 11, 1 à 71 ; pour le libre arbitre : *questio*, 12, 1 à 13, 55 et 14, 1 à 47 ; *propositio adversa* : 15, 1 à 34 ; *reprobatio*, 16, 1 à 17, 106.

36. *Infra*, 7, 27-41.

37. *Infra*, a) 20, 1 à 22, 44 ; b) 23, 1-8 ; c) 23, 9-25 ; d) 24, 1 à 31, 23 ; — résumé, 31, 24-33.

38. *Infra*, a) 33, 15-36 ; b) 34, 1 à 38, 34 ; — conclusion, 39, 1-34.

39. *Infra*, a) 40, 1-49 ; b) 41, 1 à 45, 71 ; c) 46, 1 à 55, 33 et p. 71.

De creatione, l'unité d'argumentation ne faiblit pas ; le raisonnement s'avère sans faille jusqu'à l'identité des phrases et des conclusions qui, sans révéler une riche élocution, on l'a vu, témoigne de la continuité d'une pensée ferme dans sa conviction : il existe un mauvais dieu *caput et causa* de tous les maux⁴⁰.

* * *

Au cours de ces exposés triadiques conformes à l'usage du temps, le cathare discute avec force arguments scripturaires. Il déclare fonder ses théories sur des raisons (*rationes*) qui, à ses yeux, tiennent lieu d'autorités (*auctoritates*)⁴¹. Ce n'est pas qu'il ignore la portée réelle de la *ratio* : au nom de celle-ci, très véridique, il entend réfuter l'objection du contradicteur qui en est dépourvu et ' rendre raison ' ⁴². Comme tout bon cathare, l'anonyme se nourrit de la Bible que, avoue-t-il lui-même, il parcourt et lit souvent⁴³. Et l'on sait combien la *lectio* des Écritures est

40. Voir notamment la fin du *De signis universalibus* et du *Compendium*, *infra*, 39, 27-34 et 56, 22-31. Sur le style monotone et assez confus, cf. *supra*, p. 39-40.

41. *Infra*, 20, 4 ; 21, 22-23 : « pro istis rationibus et aliis consimilibus » ; 30, 8-9 : « Per divinas rationes intentionem meam volui assignare », etc. ; — 20, 19-20 : « istis auctoritatibus et aliis consimilibus » ; 28, 6 : « Que auctoritas potest ita intelligi », etc. ; *infra*, p. 45, n. 45.

42. *Infra*, 18, 22 : « Cum ratione verissima disposui reprobare » ; 25, 25-26 : « Per testimonia scripturarum cum verissima ratione possumus reprobare » ; 20, 3-4 : « Nostri adversarii... nullam habeant rationem » ; et, avec répétition voulue du terme, 58, 55-57 et note : « Qua ergo *ratione* vel qua fronte potestis verba talia predicare, si de divinis scripturis ad confirmationem vestre sentencie nullam potestis *redere rationem*? » Nous soulignons. Voir encore 63, 75 : « Ratio autem hec est. »

43. *Infra*, 66, 3-4 : « Cum testimonia divinarum scripturarum sepe legendo discurrerem. »

une des disciplines imposée à tout apprenti bachelier, dans les Écoles et Universités de l'époque. A plus forte raison est-elle en honneur dans les milieux où se pose avec acuité le problème de la foi. Durand de Huesca, vaudois puis catholique, n'en est-il pas un vivant exemple⁴⁴? En dehors du *De persecutionibus*, exclusivement tissé d'appels bibliques en vue d'édification, le dualiste est à ce point imbibé de cette littérature que, outre les citations appropriées, de nombreuses réminiscences jaillissent de sa plume. Les deux Testaments lui fournissent les autorités essentielles lui garantissant les arguments majeurs⁴⁵. Tout dépend de leurs interprétations, dont il perçoit la divergence chez ses adversaires, qu'il se propose de confondre par leurs propres armes⁴⁶. Ne reconnaît-il pas lui-même avoir parfois exposé certains textes différemment pour les besoins de sa cause⁴⁷?

Au chapitre *De creatione* qu'il termine par cet aveu, il vient en effet de rédiger tout un paragraphe sur *Isaïe* 45, 6-7 pour attester le second mode de création^a : Dieu ajoute *aliquid* aux essences des créatures mauvaises en les disposant aux bonnes œuvres^b. Le Seigneur, selon le prophète « forme la lumière, les ténèbres... crée le mal », c'est-à-dire « crée le peuple israélite en l'ordonnant dans le bien, lui qui avait été créé mauvais⁴⁸ ». Peu après, l'auteur

44. Cf. B. SMALLEY, *The study of the Bible in the Middle Ages*, 2^e éd., Oxford 1952. Voir *Catharisme et Valdésisme*, p. 315 et 263.

45. *Supra*, p. 38-39. *Infra*, 31, 24-27 : « Per alias definitiones, que assignantur in divinis scripturis... auctoritates superius memorate recte secundum fidem nostram possunt exponi. »

46. *Infra*, 49, 39-41 : « secundum intemtionem illam quam nostri adversarii in veteribus scripturis habent » ; 45-47 : « Et hoc per scripturas illas secundum adversariorum fidem intendo ostendere evidenter. »

47. *Infra*, 31, 21-23 : « quamvis secundum intentionem nostram auctoritates supradicte aliter exponi possint et sicut etiam videtur superius in aliquo esse factum. »

48. *Infra*, a) 28, 1-37 ; b) 23, 17-20 ; 27, 2-5 ; — et 28, 26-27 :

utilise les mêmes versets afin de justifier la troisième création : en ce cas Dieu permet au Malin, incapable de la réaliser par lui-même, d'accomplir l'objet de ses désirs. Le Seigneur tolère cette fourberie qui tourne à sa propre gloire et à la confusion de son plus néfaste ennemi⁴⁹. Loin de se méprendre, le cathare est conscient des sens divers donnés aux Écritures, qu'il adopte néanmoins dans leur intégralité. A l'occasion, il serait fort instructif de comparer, dans l'ensemble, les usages divers qu'ont fait de la Bible, à cette époque, hérétiques et hérésiologues⁵⁰.

« Et creans malum — idest populum Israeliticum in bonis operibus qui malus erat effectus. » Cf. *infra*, p. 69, n. 19.

49. *Infra*, 23, 20-25 et 30, 2-3 : « ... ipse bonus dominus eius dolositatem ad tempus sustinuerit patienter, ad honorem sui et dedecus illius nequissimi eius hostis. » Cf. *infra*, p. 69.

50. Les comparaisons scripturaires indiquées en troisième apparat restent rudimentaires (on ne pouvait alourdir l'appareil critique). Déjà utiles aux historiens intéressés par la question, elles peuvent permettre d'éclairer les rapports doctrinaux entre les hérétiques lombards et languedociens, dans la première moitié du XIII^e siècle. A signaler la grande fréquence des rappels de Moneta de Crémone, que l'on a évité de poursuivre dans les innombrables énumérations du *De persecutionibus*. Voir *infra*, p. 62, n. 61.

CHAPITRE III

RAPPORTS AVEC LES AUTEURS ANCIENS ET MÉDIÉVAUX

Le dualiste lombard ne manifeste pas seulement une connaissance étendue de la Bible, il reflète aussi la pensée de philosophes anciens et médiévaux, si l'on en croit, parfois, une terminologie propre à la scolastique.

En premier, il doit beaucoup à son maître Jean de Lugio et quand il cite le Digeste ou Aristote, même avec gaucherie, il y a tout lieu de penser qu'il suit maladroitement les explications du Bergamasque¹. Dès le préambule, proclamant le dualisme absolu, il inaugure la controverse selon la proposition aristotélicienne qu'il y a un seul principe ou plusieurs, formule reprise plus tard par Roland de Crémone. Il qualifie le principe unique de 'principal', avec tout le sens que comporte la définition de Tertullien utilisée ensuite par Marius Victorinus. Une fois adoptée, l'expression reparaitra fréquemment, tout au long du recueil comme un leitmotiv². Ailleurs, la raison (*ratio*) donnée que ce qui ne parvient pas à l'acte n'est aucunement en puissance rejoint la pensée du Stagirite, pour qui la puissance irréalisable en acte demeure indéfinie³.

1. Voir *supra*, p. 37, n. 14-15; *infra*, 19, 42-43, le texte cité du Digeste offre des variantes; — 63, 104-105, la citation ne se trouve pas au livre III mentionné de la *Physique* d'Aristote.

2. *Infra*, 1, 11 et note; cf. aussi table des mots latins.

3. *Infra*, 63, 77-80.

Attentif au raisonnement de ses adversaires monothéistes (*religiosos*), le cathare leur emprunte les citations du *Liber de causis*, fort en vogue chez les théologiens médiévaux qui l'attribuent à Aristote⁴. Écrit en arabe, œuvre possible d'un certain juif nommé David — de son vrai nom Ibn Daoud ou Avendauth — le traité, sorte de synthèse de l'*Elementatio theologica* (Στοιχειώσις θεολογική) du néoplatonicien Proclus, a été traduit de l'arabe par le Lombard Gérard de Crémone († 1187) et révisé par Gundisalvi, tous deux familiers des centres de traduction de Tolède⁵. Intitulé *Liber Aristotelis de expositione bonitatis purae*, il pose une cause première, supérieure, unique, bonté suprême, comme fondement de toutes les causes et, de ce fait, offre aux hérésiologues les éléments essentiels et les garanties voulues pour combattre le dualisme. Aussi, l'hérétique met-il, dès le début, l'accent de son contradicteur sur l'expression révélatrice désignant le Seigneur :

4. PIERRE MARTYR, *Summa*, éd. Th. KAEPPELI, dans *AFP*, t. XVII, 1947, p. 302; MONETA DE CRÉMONE, *Adversus catharos et valdenses*, éd. Th.-A. RICCHINI, Rome 1743, p. 428 : « ut ponit Aristoteles in penultima propositione libri de causis »; ROLAND DE CRÉMONE, *Summa*, cité par F. EHRLE dans *Miscellanea Dominicana*, Rome 1923, p. 121 : « quod dixit Aristoteles in libro de pura bonitate »; p. 122 : « de quo dicitur in libro de pura bonitate »; etc. Cf. *infra*, 1, 10 (*religiosos*) et note. A. BORST, p. 272-273. Cf. *infra*, n. 6. H.-D. SAFFREY, *Sancti Thomae de Aquino super Librum 'De Causis' Expositio* (Textus philosophici Friburgenses 4/5), Fribourg-Louvain 1954, p. XXI-XXIV ; « L'état actuel des recherches sur le *Liber de causis* comme source de la métaphysique au moyen âge », dans *Miscellanea mediaevalia* 2. *Die Metaphysik im Mittelalter*, Berlin 1963, p. 267-281 ; cf. p. 278, n. 65 : « L'attribution du *De causis* à Aristote reste une question obscure ».

5. M.-T. D'ALVERNY, « Avendauth? » dans *Homenaje a Millás-Vallerosa*, t. 1, Barcelone 1954, p. 19-43, cf. p. 27 et 35-37, identifie le personnage sans lui attribuer le *De causis* ; réserve qu'observent aussi G. C. ANAWATI, « Prolégomènes à une nouvelle édition du *De Causis* arabe », dans *Mélanges Louis Massignon* I (1956), p. 73-110 (cf. p. 75, 79, 82) ; H.-D. SAFFREY, « L'état actuel... », p. 272-274 ; et A. BADAWI, *La transmission de la philosophie grecque au monde*

*pura bonitas appellatur*⁶. Il mentionne ensuite l'opuscule, connu surtout à travers son interlocuteur qui lui transmet certains axiomes^a. Dans ses répliques, il n'hésite pas à faire siennes des formules admises en faveur du dieu cause de toutes les causes^b, non composé^c (étant l'essence de sa propre substance), et de toute éternité⁷.

De même, il répète des sentences en usage à l'époque, répandues par le *De intellectu* du philosophe arabe Alkindi, traduit encore par Gérard de Crémone, notamment quand il soutient, contre le libre arbitre, qu'une cause est indispensable pour passer de la puissance à l'effet, idée soutenue aussi par Avicébron (Ibn Gabirol)⁸.

La pensée cathare est-elle ouverte à l'influence juive, que livre le *Fons Vitae*? Elle s'avère en parfait accord avec le monisme tant qu'il s'agit du Dieu bon, pureté suprême,

arabe, Paris 1968, p. 60-72. F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle* (*Philosophes médiévaux* IX), Louvain-Paris 1966, p. 73. A. PATTIN, « Over de Schrijver an de Vertaler van het *Liber de causis* », dans *Tijdschrift voor Philosophie* 23, 1961, p. 323-333, édite le *Liber de causis* (*ibid.*, 28, 1966) et suppose qu'Avendauth en serait l'auteur, p. 91-95, 98-100.

6. *Infra*, 2, 4 et notes ; *Liber de causis* 2, éd. O. BARDENHEVER, Titre, p. 163, 1 ; p. 165, 4 : « Esse vero quod est ante aeternitatem est causa prima, quoniam est causa ei » ; 5, p. 168, 21 : « Causa prima superior est omni narratione » ; 19, p. 181, 7 : « Causa prima regit res creatas omnes » ; 8, p. 172, 2-3 : « Bonitas pura quae est causa prima », etc. ; éd. O. PATTIN, p. 138, 20 ; 147, 57 ; 177, 155 ; 154, 79 ; cf. *supra*, n. 4.

7. *Infra*, a) 2, 16-18 ; b) 7, 10-11 ; c) 42, 9 ; — et 48, 43-44 ; voir note précédente.

8. *Infra*, 16, 29-31 et notes ; cf. 48, 50-52. Cf. M. DE WULF, *Histoire*, t. I, p. 77, 299, 309-310. Voir F. KLEIN FRANKE, « Zur Stellung der Philosophie Salomon Ibn Gabirols innerhalb der jüdischen Philosophie des Mittelalters », dans *Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie* 13/14, 1966-1967, p. 153-160. J. KOLMEIER, « Der Seinsbegriff Ibn Gabirols », *ibid.*, p. 161-197 ; « Der Ursprung des Seins nach Ibn Gabirol », *ibid.*, p. 198-206 ; « Bibliographie zu Ibn Gabirol », *ibid.*, p. 207-209. Voir la traduction française de IBN GABIROL, *Livre de la source de vie* (« *Fons Vitae* »), éd. J. SCHLANGER, Paris 1970.

premier facteur, intelligence parfaite, seul créateur de tous les biens et, en admettant que tout attribut de Dieu est dieu-même (*deusmet = ipsemet*), infini, sans accident⁹. Pour l'hérétique, à l'exemple d'Avicbron et preuves à l'appui (*probationes*), tout être créé dépend d'une cause^a; le bien et le mal, de racines diverses, ne participent pas de la même nature^b; toutes les causes ne sont pas aptes à promouvoir le bien^c; l'acte présuppose l'être^d. Comme lui, il distingue le sensible (monde) de l'intelligible¹⁰.

Sans être littérales, maintes périphrases rappellent l'élocution du philosophe juif, qu'elles expriment une opinion commune ou différente. Exemples : quand le dualiste montre l'impossibilité de Dieu à faire quelqu'un identique à lui, sa patience^a; exprime l'idée que rien ne se traduit en acte qui ne soit déjà en puissance^b; ou que, hostile au monothéisme, il doute de l'anéantissement des cieux; croit au principe mauvais reconnaissable à ses œuvres^c; ou nie que toutes les puissances et vertus procèdent principalement et proprement du dieu bon, contre Avicbron, pour qui les formes sensibles dérivent des substances spirituelles¹¹. Refusant le libre arbitre, le cathare ne croit pas que l'homme, dépourvu de la connaissance, puisse jamais l'avoir, alors que, selon le *Fons Vitae*, la perfection de l'âme est une science que l'ignorance peut acquérir¹². Parfois, surgissent quelques expressions ou des résonances de termes employés par le philosophe et qui ne lui sont d'ailleurs pas personnelles : *de antiquitate, substancia, actiones, accidentia, contraria*¹³, etc.

9. *Infra*, 39, 30-31; 63, 101-103, 118; et 42, 8-10 et 43, 10-11.

10. *Infra*, a) 16, 28-30; b) 39, 22-24; c) 17, 98-99; d) 16, 34 — et 40, 5-9.

11. *Infra*, a) 18, 54; 23, 24; b) 16, 30-31 et 63, 79-80; c) 26, 33-34; 45, 1-3; 49, 24-26; — et 45, 65-67.

12. *Infra*, 63, 41 s.

13. *Infra*, 22, 35 et 33, 6-7; 39, 8.

Que toutes ces analogies verbales, révélant ou non un même fond, affleurent dans le traité lombard, ne saurait surprendre : elles correspondent à l'expansion de la pensée antique, assimilée par les Arabes, adaptée par les Juifs dans le creuset d'intellectualisme qu'offre l'Espagne aux XI^e-XII^e siècles, et transmise par eux au monde latin.

* * *

De semblables remarques résultent des comparaisons du traité avec les Pères versés dans l'hérésiologie, tels Irénée, Tertullien, Jérôme, Augustin, Isidore, etc.

La croyance cathare en un dieu bon offre des similitudes avec tout ce qui a trait au Dieu seul, unique, 'principal', selon Tertullien qui réfute le dualisme d'Hermogène et de Marcion¹⁴. On observe en outre certaines propositions identiques : il n'y a rien sans cause; l'action engendre une nouveauté^a; Dieu tolère le mal^b qui, d'autre part, incite à progresser. Ce perfectionnement justifie, pour le disciple de Jean de Lugio, le mode de créer : Dieu 'ajoute *aliquid*' aux essences, afin de les améliorer, doctrine de la matière préexistante, réfutée par Tertullien¹⁵. A l'encontre de ses interlocuteurs, l'hérétique distingue les substances, que Tertullien différencie en fonction de leur essence divine ou humaine¹⁶. Dans un sens négatif, il applique au mauvais dieu la probation par les œuvres, la permission de la rapine, la malédiction du Christ pendu *in ligno*¹⁷. Il se heurte cependant au théologien, convaincu de l'existence de la Trinité^a, de la divinité du Christ — qui, « avec les bons anges, n'est pas du vrai Père^b » —, opposé au dualisme et

14. *Infra*, 1, 11 et n.

15. *Infra*, a) 16, 28, 37-41; b) 23, 21; — et 23, 10 s.; 25, 1.

16. *Infra*, 32, 8 s.

17. *Infra*, 49, 24-26; 51, 1, 4, 8-10; 53, 9-10.

enclin, comme les adversaires du Lombard, à mépriser les arguments des philosophes¹⁸.

En faveur du vrai Dieu, on s'attendrait à retrouver chez le dualiste certains parallèles aux thèses augustinienne. Il n'en est guère. C'est tout juste s'il confesse Dieu, être lumineux, bon, saint, source de vie^a, à qui tout est présent, le passé comme le futur^b, et s'il discute au sujet du monde formé des quatre éléments¹⁹. Sous sa plume, revivent çà et là des tournures du théologien, pour qui le 'bouc' (*hircus*) c'est le Christ, et non l'Église Romaine²⁰. Ses opinions contredisent la doctrine de l'évêque d'Hippone, qui approuve le mariage^a, professe le libre arbitre des anges et des hommes^b et, de ce fait, admet la damnation éternelle des coupables²¹. Elles l'affrontent encore, en affirmant la défaillance du Seigneur et, d'après *Gen.* 6, 6-7, son regret de la création qu'elles attribuent au mauvais dieu²². L'auteur n'ignore pas le symbolisme des Pères qui assimilent Assur et Nabuchodonosor au diable, surnommé aussi *Adversarius*²³.

Plus sûre paraît être sa connaissance de Boèce. Bien que dans son commentaire du *De interpretatione* (Περὶ Ἑρμηνείας) d'Aristote, le philosophe motive le libre arbitre par le jugement²⁴, néanmoins, il explique l'*arbitrium* d'une manière assez absolue qui ne trouve pas grâce devant

18. *Infra*, a) 53, 16-17 ; b) 25, 3-5 ; — et 28, 1-4 ; 20, 6-7.

19. *Infra*, a) 56, 25-26 ; b) 63, 105-106, 109-110 ; 58, 7-8 et notes, 18, 65 ; 60, 14 ; 61, 5, 21 ; 62, 4, 12-13 s., 54-55.

20. *Infra*, 63, 2 : « ignorantie tenebris involuti » (« ... obvoluti », dans *Augustin*) et 63, 61-62.

21. *Infra*, a) 59, 22 ; b) 10, 1-5, 37-38 s. ; 63, 13-14 et 64, 20-28, 31-33 et notes.

22. *Infra*, 11, 11 et 50-53. Pour les autres Pères de l'Église, se référer aux notes d'édition d'après l'index onomastique.

23. *Infra*, 30, 10-11, 25 s. ; 36, 10, 35 ; 39, 7-8 et notes.

24. BOËCE, *De interpretatione*, ed. 2^{de}, III (PL 64, 492 D) « ... sed est liberum arbitrium, quod ipsa quoque vocabula produunt, liberum nobis de voluntate iudicium. » Voir *infra*, 10, 4-5 et notes.

le cathare²⁵. Celui-ci repère l'illogisme des contradictions verbales entre le possible et l'impossible, le fait d'être à la fois mort et vivant. L'exemple qu'il donne de Pierre, susceptible de mourir aujourd'hui ou demain, rappelle l'exposé de Boèce sur le futur contingent à propos de la mort de Socrate et les commentaires d'Abélard relatifs à un sujet voisin²⁶. Affirmer une possibilité, c'est nier l'impossibilité contraire et refuser la première, c'est admettre la seconde. A travers Boèce, la pensée aristotélicienne s'infiltré chez le Lombard : la nécessité d'être exclut l'impossibilité de ne pas être, comme le Stagirite l'avait démontré dans le Περὶ Ἑρμηνείας, que Boèce a fait connaître au monde médiéval²⁷.

A propos des signes universels, le Lombard emploie *universitas* dans son sens abstrait, tel que l'auteur du *De consolatione* l'a déjà défini²⁸. C'est le signe d'universalité

25. BOËCE, *De consolatione* III, 5 (PL 63, 742 A) : « Nero Senecam familiarem, praeceptoremque suum ad eligendae mortis coegit arbitrium. » V, 2 (834 A) : « Sed in hac cohaerentium sibi serie causarum, estne ulla nostri arbitrii libertas, an ipsos quoque humanorum motus animorum fatalis catena (835 A) constringit? Est, inquit. Neque enim fuerit ulla rationalis natura, quin eidem libertas adsit arbitrii. » V, 3 (839 A) : « Nimium, inquam, adversari ac repugnare videtur, praenoscere universa Deum, et esse ullum libertatis arbitrium. » Voir *infra*, 10, 4-5, notes.

26. *Infra*, 17, 27-29 : « Homines ignorantes... dicunt illud quod nunquam fiet quod potest esse, et illud quod prorsus erit quod non potest esse » ; 30-48. BOËCE, *De interpretatione*, ed. 2^{de}, III, « De futuris contingentibus » (PL 64, 495 C-D). Cf. J. JOLIVET, *Les arts du langage*, p. 188.

27. *Infra*, 17, 32-33, 36-37, 46-47 ; 63, 81-84 : « ... necessitas essendi et impossibilitas non essendi... » et 63, 89-96 le raisonnement sur la mort de Pierre. ARISTOTE, Περὶ Ἑρμηνείας, translatio BOETHII (*Periermenias*) dans *Aristoteles latinus* II, 1, éd. L. MINTO-PALUELLO, Bruges - Paris 1965, p. 14, 18-20 : « Quod autem non potest non fieri, impossibile est non fieri ; et quod impossibile est non fieri, necesse est fieri ; omnia ergo quae futura sunt necesse est fieri. » Voir le commentaire de BOËCE (PL 64, 496 A).

28. *Infra*, 32, 5-6, 33, 5-6, 10. BOËCE, *De consolatione philosophiae*

longuement expliqué par Boèce qui y insère aussi bien l'affirmation que la négation, comme Aristote l'avait précisé²⁹. Avec raison, le cathare observe que, dans la Bible, les « signes » *omnia, universa* n'ont pas cette extension. On pourrait encore relever chez les deux auteurs la similitude, dans l'énoncé des phrases, de quelques formules, qui n'ont du reste rien de spécifiquement boécien, telles : *aequaliter, quantum si diceret, tanquam si diceret*, et surtout *quare* au sens de *unde* amorçant une proposition conclusive³⁰. Néanmoins, si pareille terminologie laisse soupçonner chez le dualiste une certaine formation scolastique expliquant un rapprochement possible avec le philosophe latin, une opposition formelle d'idées les sépare. Boèce nie le mal, l'éternité du monde, accepte la nécessité des événements sans désavouer la prescience et refuse le dualisme païen³¹.

A travers Boèce, l'interprétation de l'*Universitas* apparente le cathare, à toute la lignée des Anciens qui, depuis Cicéron, appliquent le terme à l'univers et au cosmos. Pour lui, *universitas* résume « l'idée contenue dans les déterminatifs *omnis* et *totus* » qu'il unit dans une

V, 4 (PL 63, 849 A ; éd. G. WEINBERGER, CSEL 67, p. 117, 26-28) : « Supergressa namque universitatis ambitum, ipsam illam simplicem formam pura mentis acie contuetur. » V, 5 (PL 63, 855 A ; CSEL 67, p. 120, 28-30).

29. BOÈCE, *De interpretatione*, éd. prima, II (PL 64, 349 B-C) : « Cum enim dicimus, non omnis, omnis quidem universale non est... facit illud universaliter enuntiari. » ARISTOTE (*Arist. Latinus*), p. 9-37, *passim* : « Quoniam autem sunt haec quidem rerum universalium... »

30. *Infra, passim* ; pour *quare*, 33, 2, 15 ; 39, 3 ; 40, 42, etc. BOÈCE, PL 63, 835 A, 839 A, 841 B, etc. ; PL 64, 342 C (deux fois), 343 A, D ; 344 B ; 349 C, etc. ARISTOTE (*Aristoteles latinus*), p. 8, 17 ; 15, 14 ; 16, 5, 18 ; 17, 13, 21 ; 18, 14 ; 19, 3, etc.

31. P. COURCELLE, *La consolation de la philosophie dans la tradition littéraire (Études augustinienes)*, Paris 1967, p. 173, 222, 211 et 223.

même acception. Malgré l'indifférence des auteurs médiévaux à cet égard, Ratramne de Corbie avait à la renaissance carolingienne opposé dans son *De anima*, l'*universitas* à la *singularitas* alors que, rédigeant le *De divisione naturae*, Jean Scot Érigène se préoccupait surtout de classification. Les explications du cathare tendent cependant à montrer que l'universalité du bien se dresse face à celle du mal ; selon le concept dualiste, deux *universitas* répondent aux deux cosmos : le visible et l'invisible³².

Peut-on repérer des relations notoires entre le recueil hérétique et les œuvres de la scolastique ?

* *

Si le cathare n'est pas étranger, on l'a vu, aux méthodes dialectiques d'Abélard, il s'oppose aux doctrines du maître parisien qui, avec les monothéistes, contredit la pré-existence de la matière^a, croit au jugement dernier^b et prouve la toute-puissance de Dieu, qui ne peut mentir et fait ce qu'il veut³³. Aurait-on plus de chances de repérer des indices révélant la défense d'Alain de Lille ? peut-être,

32. RATRAMNE DE CORBIE, *Liber de anima ad Odonem Bellouacensem*, éd. C. LAMBOT (*Analecta mediaevalia namurcensia*, 2), Namur-Lille 1951, p. 28, 5 : « ... omnis universitatem significat, unus vero singularitatem » ; p. 64, 27 : « Et omnis enim et quidam definiunt aliquid : omnis quidem universitatem, quidam vero partem. » JEAN SCOT ÉRIGÈNE, *De divisione naturae* I, 22 (PL 122 B) : « Vt scias plane, decem genera praedicta aliis duobus superioribus generalioribusque comprehendi, motu scilicet atque statu, quae iterum generalissimo colliguntur genere, quod a Graecis τὸ πᾶν, a nostris vero universitatis appellari consuevit. » Voir P. MICHAUD-QUENTIN, *Universitas. Expression du mouvement communautaire dans le moyen âge latin*, Paris 1970, p. 12, 14, 17-19. Cf. *infra* au chapitre du *De signis universalibus*, 32-35.

33. *Infra*, a) 25, 1-2 ; b) 64, 5-7 et 41, 8-11, 15-17, 19-22 et 42, 4-5. Voir *supra*, p. 42, n. 34 ; p. 53, n. 26.

dans la mesure où celui-ci reprend l'idée aristotélicienne qu'il est préférable de choisir le bien plutôt que le mal^a, fait des réserves sur le sens du terme *universitas*^b, prouve la rationalité de sa doctrine^c et, en opposition avec le cathare, la création quotidienne des âmes dans les corps nouveau-nés^d, ou refuse d'inculper Dieu qui, dans la loi mosaïque (*Nombr.* 15, 32-36), aurait ordonné l'homicide³⁴.

La formule *pura bonitas*, exprimée par les adversaires au début du *Liber*, laisserait-elle entendre que le Lombard, a pratiqué sinon le *De causis*, du moins le *De Universo* de Guillaume d'Auvergne († 1249), paru vers 1231-1236, à qui le traité néo-platonicien n'était pas inconnu? Aux yeux de l'évêque de Paris, la seule bonté *purissima et largissima* de Dieu justifie la création³⁵. En fait, peu d'analogies apparaissent entre les deux écrits, cathare et catholique : celui-ci considérant Dieu comme cause efficiente du monde et excluant l'idée d'une création qui ne soit pas *ex nihilo*³⁶.

Cependant, les objections monothéistes, critiquées par le Lombard, peuvent traduire divers raisonnements de l'évêque sur la prescience de Dieu, le jugement équitable des bons et des mauvais, la création des anges 'clairs et lumineux'³⁷. En outre, à l'instar de Guillaume d'Auvergne, le cathare juge le mal contraire à la bonté^a, admet la noblesse de la création (supérieure)^b, l'incertitude du lendemain^c, les rapports de cause à effet, même dans

34. *Infra*, a) 16, 23-25; b) 33, 9-11; 15-25; c) 58, 55-57; d) 62, 43-45 — et 51, 53-55.

35. *Infra*, 2, 4. M. DE WULF, *Histoire*, t. II, Paris 1936, p. 74. H.-D. SAFFREY, « L'état actuel des recherches sur le *Liber de causis* », p. 276, signale surtout (n. 58) le chapitre du prélat sur l'éternité (I, 2 (4), p. 687-688 du *De Universo*, voir note suivante).

36. GUILLAUME D'AUVERGNE, *De Universo* I, 1 (26), p. 622^b F : « Creator causa est simpliciter, et aequaliter omnium, sicut est sciens, et intelligens aequaliter omnia. » M. de WULF, *op. cit.*, p. 76.

37. *Infra*, 8, 2-3; 64, 5-7; 30, 121-122.

le mal^d, déclare toute action cause de nouveauté^e, le passé et le futur également présents au premier facteur^f et appelle Dieu *fons vivus*, 'non composé', dépourvu d'accidents^g, comme la 'vérité' que définit le théologien³⁸. L'état céleste, sans fin, évoqué par celui-ci, correspond aux ciel, terre et mer du monde supérieur, cités par le dualiste³⁹. On relève dans les deux œuvres des tournures semblables : *proprie et principaliter, diversitas et identitas, recte sentiunt*⁴⁰, etc., qui rappellent une terminologie dialectique.

En dehors de ces confrontations, surgissent des positions diamétralement opposées. L'hérétique refuse le salut à quiconque est incapable de faire le bien ; il se dresse contre le philosophe partisan du libre arbitre, facteur de perfectibilité⁴¹. Ce point de vue peut éclairer la position inverse, dualiste, qui détermine le second mode de création à partir d'une adjonction divine aux essences pour les améliorer. Dans une orientation différente, le prélat saisit par ailleurs l'importance de tout ce que la science humaine 'ajoute' aux essences de nos âmes⁴².

L'écrivain anonyme désapprouve-t-il un 'Maître Guillaume', selon lequel Dieu n'a pu créer ses anges parfaits ni leur donner la perfection, car il les aurait rendus égaux et semblables à lui? Les suggestions de Borst, enclin à voir en ce Guillaume l'évêque de Paris, ne résistent

38. *Infra*, a) 16, 15-16; b) 26, 29-31; c) 17, 30-31; d) 48, 49-50; e) 16, 37-38 et *supra*, n. 15^a; f) 63, 84-85, 102-106 et *supra*, n. 19^b; g) 56, 25-26; 42, 8-9. — GUILLAUME D'AUVERGNE, I, 3 (26), p. 794^b F : « Quinto modo dicitur veritas esse creatoris, sive ipse creator. »

39. *Infra*, 40, 17.

40. *Infra*, 9, 6-7; 16, 45-46; 43, 24-25.

41. *Infra*, 63, 11-17. GUILLAUME D'AUVERGNE, *De Universo*, II, 2 (46 et 56), p. 888^a H - 888^b E; et II, 2 (150), p. 998^b « De perfectione ».

42. *Supra*, p. 43, n. 37 et p. 51, n. 15 et *infra*, 23, 17-20 et 27, 1-5 note.

pas à la critique⁴³. Il ne s'agit pas d'un théoricien orthodoxe mais d'un docteur cathare modéré, désigné avec égard comme un *sapiens in pluribus*⁴⁴. A bon droit, l'historien allemand juge inhabile l'insertion dans le *De libero arbitrio*, rédigé contre les monothéistes, de cette réfutation qui serait mieux placée dans le *Contra Garatenses*, destiné aux dualistes mitigés. G. Solari n'avait pas retenu l'attribution possible de ces théories sur les anges à un maître catholique, si tenté qu'il fût, à cause de l'origine de Jean de Lugio, de songer au maître G. de Bergame⁴⁵. L'hypothèse d'A. Dondaine d'identifier ce Guillaume avec l'ancien archidiaque de Nevers, venu se cacher en Toulousain sous le nom de Théodoric, ne saurait être confirmée. Ce dernier, qui a été probablement mêlé aux rédacteurs du traité cathare languedocien vers 1218-1222, est un radical, fort différent aussi de ce que seront plus tard les membres de la jeune section des *Albanenses* dirigée par Jean de Lugio. A. Dondaine constate lui-même l'adhésion du dit Guillaume au dualisme mitigé, « les dualistes absolus n'admettant pas la chute des anges bons⁴⁶ ». Les noms de Thierry et de Didier, tous deux radicaux signalés par Moneta de Crémone sur des sujets divers, ne recouvrent

43. *Infra*, 18, 1-8. A. BORST, p. 274 et n. 19 ; p. 268.

44. *Infra*, 18, 3 et 68-69.

45. G. SOLARI, « Di un inedito », p. 434-435. L'auteur du *Tractatus contra Catharos*, où n'apparaît guère ce thème sur les anges, demeure encore problématique. Voir J.-N. GARVIN - J.-A. CORBETT, *The Summa contra haereticos ascribed to Prepositinus of Cremona (Mediaeval Studies, XV. University of Notre Dame)*, Notre Dame (Indiana), 1958. D'après G. LACOMBE, *La vie et les œuvres de Prévostin (Biblioth. thomiste, XI)*, Kain (Belgique), 1927, p. 4 et 133, Prévostin s'appelait Guillaume. Certains manuscrits indiqués par les éditeurs portent « maître Gallus ».

46. PIERRE DES VAUX-DE-CERNAY, *Hystoria Albigensis*, § 22, éd. P. GUÉBIN - E. LYON (*Société de l'histoire de France*, 412), t. I, Paris 1926, p. 24-25. A. DONDAINE, *Un traité néo-manichéen*, p. 23. Ch. THOUZELIER, *Un traité cathare*, p. 28, 29-30 et n. 4 ; p. 51-52.

pas davantage ce maître Guillaume, d'obédience différente de celle de Jean de Lugio et dont la réfutation dans les milieux cathares ne décèle point l'identité⁴⁷.

Le rédacteur du *Liber* répond à la fois aux objections des monothéistes et à celles des cathares modérés. Il connaît clairement la position des *Garatenses*, auxquels il a déjà consacré une première réfutation et celle de son éminent confrère Guillaume, qu'il a entendu de ses propres oreilles⁴⁸. En est-il de même pour les catholiques? Sans nul doute, il a eu avec eux des altercations assez vives. Constamment, on relève sous sa plume des verbes trahissant une controverse engagée (*affirmant, dicunt, ut dicunt*), sans écarter un vocabulaire au conditionnel qui laisse percevoir aussi la réplique à un traité anti-hérétique⁴⁹. De l'avis de A. Borst, qui lui refuse toute compétence, le cathare utilise les arguments et les sources d'un écrit catholique, difficile à identifier. Borst situe ce soi-disant traité orthodoxe entre 1236 et 1241 et avance le nom de Roland de Crémone, comme auteur probable d'une *Summa contra hereticos* encore ignorée⁵⁰. C'est réduire le dualiste au rôle de transcritteur, assez averti cependant pour être capable de faire un choix. On ne peut oublier que le disciple de Jean de Lugio suit les directives de son maître. Il en rappelle les préceptes, les méthodes⁵¹, peut-être aussi la forme littéraire, sans que soit exclue l'influence d'un ouvrage monothéiste doctement fourni qu'il consulterait.

47. MONETA DE CRÉMONE, Thierry, p. 61, 71, 79 ; Didier, p. 248, 347, 357.

48. *Infra*, 57, 2 : « Oppositionem aliam contra Garatenses scribere cogitavi » ; 18, 4 s. : « Audivi enim eum (Guillelmum) circa verba huiusmodi talia proferrentem. » Cf. *supra*, p. 41, n. 30.

49. Ex. *infra*, 8, 2 : « diceret... aliquis » ; 8, 5 : « poneret exemplum » ; 9, 40 : « Forsam fugam aliam... libenter acciperent », etc.

50. A. BORST, p. 272-273 et notes 12-13 ; p. 275, n. 21-22.

51. Cf. *supra*, p. 40-41, 42.

En réalité, sauf les remarques et les sondages précédents, le bilan à l'égard de la patristique ou de la scolastique, demeure assez réduit. On ne peut prouver d'une manière concrète, chez l'hérétique, l'étude ou la lecture directe et attentive des Pères et des théologiens médiévaux : il n'en cite textuellement aucun. On est loin de l'érudition du vaudois converti Durand de Huesca⁵².

Le cathare ne s'y trompe cependant pas. Il discerne à fond les arguments de ses interlocuteurs, quel que soit le camp auquel ils appartiennent et, de propos délibéré, entend assumer la défense de sa doctrine. Si, dans la première partie contre les catholiques (*adversarii*), des réminiscences d'auteurs médiévaux jaillissent au cours de sa démonstration, celles-ci s'estompent dès qu'il aborde le débat avec les *Garatenses*. Les tournures du *Liber de causis*, d'Avicbron, de Boèce, etc. relevées dans la polémique précédente, cèdent la place à une terminologie apparentée à celle des hérésiologues contemporains ou postérieurs⁵³. Le raisonnement se modifie en fonction du sujet et l'on ne peut trouver, ici, un modèle à l'écrivain. Il reste donc que, même si le controversiste manque au début de personnalité, il a su toutefois s'assimiler l'enseignement du Bergamasque, s'adapter aux argumentations de ses contradicteurs. Reflétant la pensée et l'élocution de ces divers représentants d'une tradition littéraire commune, imprégné de celle-ci, il la transmet avec tout l'enrichissement qu'il lui doit. Autrement dit, ses pages révèlent une intellectualité moyenne, courante dans les milieux scolaires médiévaux.

* *

52. Cf. *supra*, p. 47-55 ; DURAND DE HUESCA, *Liber contra Manicheos*, éd. Ch. THOUZELLIER, *Une Somme anti-cathare (Spicilegium sacrum Lovaniense. Études et documents, 32)*, Louvain 1964 ; voir notre étude *Catharisme*, p. 303-345.

53. *Infra*, 57-62 et notes.

Vers quelle période l'anonyme aurait-il composé les différentes parties du recueil ? D'après les indices relevés sur le manuscrit, c'est entre 1250 et 1276/1280, on l'a vu⁵⁴, que s'échelonne l'élaboration du codex, formé d'éléments rédigés à une date antérieure. Si l'on suppose que Jean de Lugio écrit son important traité peu après la scission de 1230⁵⁵, le schéma imparfait qu'en donne son disciple pourrait être daté des années suivantes, bien avant la *Summa* de Sacconi (1250). L'inquisiteur désigne en effet, sous le nom de *Concorezenses*, les hérétiques précédemment appelés *Garatenses*⁵⁶, comme on le lit dans la constitution de Frédéric II, du 22 février 1238⁵⁷. Le cathare sait bien à qui il a personnellement affaire et ne se trompe pas sur le nom réel, à son époque, de ses interlocuteurs. S'il mentionne Pierre de Ferrare, comme intermédiaire entre eux et lui, il interpelle directement leur chef dont le nom, abrégé, demeure énigmatique⁵⁸. D'autre part, dans cette

54. Cf. *supra*, p. 32.

55. SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 71, 3-12.

56. SACCONI, p. 70, 12 ; 76, 11 s. A. DONDAINE, « La hiérarchie cathare », dans *APP*, t. XIX, 1949, p. 303, n. 41 et t. XX, 1950, p. 289.

57. *MGH, Leges IV*³, Constitut., n° 211, p. 284, l. 15-17. Aux six sectes d'hérétiques désignées par les édits de 1220 (n° 85, p. 108, 6) et 1232 (n° 157, p. 195, 3) : « Catharos, Patarenos, Speronistas, Leonistas, Arnaldistas, Circumceisos », l'empereur ajoute « Passagenos, Josephynos, Garatenses, Albanenses, Franciscos... », etc. Sur cette liste de dix-neuf noms, les *Garatenses* viennent en neuvième position, avant les *Albanenses*.

58. *Supra*, p. 41, n. 30. Le manuscrit porte *Alb.* et *Al.* En admettant que, à cette date, les *Bagnolenses* soient intégrés à la faction des *Garatenses*, on ne saurait présumer qu'il s'agisse d'Albert évêque de Bagnolo exerçant bien plus tard son ministère, comme on le voit dans les dépositions du procès d'Armano Pungiluppo, auquel il aurait donné le consolamentum en 1267. Cf. MURATORI, *Antiquitates Italicae medii aevi*, t. V, Milan 1741, p. 121, 126, 140. Les noms *Albertus*, *Albertinus*, sont fréquemment cités dans ce registre d'inquisition relatif à Bagnolo. A. DONDAINE, *Un traité*, p. 28. Faudrait-il

section du volume, il cite les Sarrazins et les *Tartari*, évoquant à la fois les événements de Terre Sainte et les grandes invasions mongoles qui, sous la direction de Gengis Khan ont vaincu les « Tatars » et pris une partie de la Chine. Malgré la mort de leur chef (1227), elles traversent la Russie (1237), la Pologne, la Hongrie (1241), semant l'épouvante et l'angoisse en Europe, sauvée par la mort du grand Khan Ogodai (11 décembre 1241)⁵⁹. Et le cathare n'est peut-être pas resté insensible à la frayeur générale. Il semblerait donc que les différentes sections du recueil concernant la polémique — le rituel ayant été incorporé après coup — auraient été composées entre 1235 au plus tôt et 1240, 1241 au plus tard, précédant de peu la *Somme* de Moneta de Crémone⁶⁰.

L'inquisiteur lombard a pratiqué en effet la grande œuvre de Jean de Lugio, que Sacconi résume en 1250. Entre Moneta et le compilateur anonyme, la similitude fréquente des citations bibliques sur des points semblables, dénote que tous deux puisent à un fonds commun⁶¹.

penser à Aldricus de Gilinguellis de Milan cité comme fils mineur de l'évêque Caloianes par le *De heresi* (1210, éd. A. DONDAINE dans *AFP*, t. XIX, 1949 ; p. 312, 8 ; voir t. XX, 1950, p. 306 tableau, et 295), mais ne serait-il pas déjà mort? A moins, comme le suggère A. BORST (p. 262, n. 4), que *Alb.* ou *Al.* ne soit un successeur de Nazaire depuis 1235, et demeuré inconnu.

59. *Infra*, 57, 8-9. Voir R. GROUSSET, *L'Asie orientale, des origines au XV^e siècle. Les Empires* (G. GLOTZ, *Histoire Générale*, X), Paris 1941, p. 276, 284-286, 293-304, 314-315. L. HALPHEN, *L'essor de l'Europe*, 3^e éd., Paris 1948, p. 411-425. A. FLICHE - V. MARTIN, *Histoire de l'Église*, t. X, Paris 1950, p. 249.

60. L'œuvre de Moneta porte sa date, comme on le voit au ms. Paris, B.N. *latin 3656*, fol. 137^v : « Non enim sunt plusquam MCCXL et unus annus quod ipse (Christus) factus est homo » ; cf. A. DONDAINE (*AFP*, t. IX, 1949), p. 298, n. 35. Dans le texte moins sûr édité par Th.-A. RICCHINI, p. 241^B, 6 on lit « 1244 anni ».

61. Nous avons maintes fois souligné en note cette similitude ; cf. *supra*, p. 46, n. 50.

Dans sa simplicité, le petit codex de Florence présente la pensée cathare et reflète l'état des polémiques en Lombardie après le schisme de Jean de Lugio et jusque vers 1240.

CHAPITRE IV

LA DOCTRINE

Pour assurer la solidité de son argumentation, l'auteur, on l'a vu*, s'inspire de principes rationnels qui sont des lieux communs de la scolastique médiévale¹, surtout dans le *De creatione* et le *Compendium*. Il émaille aussi fréquemment son exposé d'axiomes bien connus, qui lui viennent du *Liber de causis*, d'Alkindi, d'Avicébron², etc. Il n'y a point lieu d'y revenir.

Certains thèmes sont intéressants à replacer, pour le moyen âge, dans leur cadre historique. Ainsi, celui du *LIBRE ARBITRE* présenté tout au début par le cathare pour qui, en la prescience divine, tout s'accomplit *ab eterno* ; de Dieu tout procède par nécessité, éternellement³. Avicébron ne soutenait-il pas que la possibilité d'être

*Nota : Malgré la traduction littérale qui, jointe au texte, se ressent du style lourd et parfois confus de l'auteur, un résumé succinct des différentes parties du recueil s'impose ici afin de donner de l'œuvre une vue d'ensemble précise ; ce qui, vu les précédentes considérations, va amener des redites inévitables.

1. *Supra*, p. 42-44.

2. *Supra*, p. 48-50.

3. *Infra*, 6, 18-19 : « Ab initio noverat ipse deus penes quem fiunt omnia ex necessitate ab eterno » ; 7, 8-10 ; 9, 16-17 ; 16, 11-13 ; 17, 21-22 et 64 ; 19, 23-24.

provoque sa nécessité? Impératif qu'a déjà réfuté Guillaume de Champeaux (1070-1120), hostile à voir la nécessité de l'avenir dans la prescience de Dieu⁴. Depuis lors, en dehors des théologiens, des adversaires bien informés du catharisme, tel Durand de Huesca, se sont prononcés en faveur du libre arbitre⁵.

Le dualiste, qui se répète souvent, le définit plusieurs fois comme la possibilité de faire le bien ou le mal librement (*ad libitum*), et il appuie sa proposition sur le cas des anges déchus qui en ont été privés⁶. Dès l'origine, Dieu a sciemment créé ses anges dans une telle imperfection que ceux-ci ne pouvaient nullement éviter le mal⁷, imputable non à ce Dieu bon, saint et juste, mais à un principe mauvais. Il faut donc reconnaître deux dieux, l'un bon, l'autre pernicieux, *caput et causa* de tout mal⁸. L'existence de ce principe mauvais, déclare l'hérétique, permet à l'homme de servir le vrai Dieu, constamment combattu par son adversaire⁹. En effet, servir Dieu consiste à lui

4. AVICEBRON, *Fons vitae* III, 10, p. 100, 20 s. : « Quicquid coepit esse : antequam esset, possibile erat illud esse ; et quicquid est possibile antequam sit necessarium est postea quam erat possibile... ergo quicquid est possibile ut sit postea quam non fuerit, iam mutatum est de possibilitate ad necessitatem. » GUILLAUME DE CHAMPEAUX, *Sententiae* 13-14, éd. G. LEFÈVRE, *Les variations de Guillaume de Champeaux (Travaux et mémoires de l'Université de Lille VI, 20)*, Lille 1898, p. 45, 48 : « Cum igitur Deus provideat omnia, et quantum ad Deum sint necessaria, quantum vero ad nos possint aliter evenire, illi quod Deus providet cooperamur. Unde et solvamur » ; 48-49 : « Cum Deus provideat futura et, quantum ad providentiam, quae providentur sint necessaria, id est determinata, quantum ad naturas et eventus futurorum non sunt necessaria. » Ce point de vue a échappé à O. LOTTIN, *Psychologie et morale aux XII^e et XIII^e siècles*, t. 1, Louvain-Gembloux 1942 ; voir son enquête p. 11-389, cf. p. 15.

5. Voir *infra*, 8, 2-5 et note.

6. *Infra*, 10, 3-5 ; 16, 3-7.

7. *Infra*, 7, 32-34.

8. *Infra*, 7, 39-41 ; 14, 17-19, 45-47 ; 16, 52-53.

9. *Infra*, 12, 3-4 ; 13, 1-4.

obéir^a, lui être fidèle, exécuter ce qu'il désire et s'opposer à ce qui fait obstacle à sa volonté^b, car Dieu subit — *quod gravat eum* — ce qu'il ne veut pas, souffre d'une certaine carence^c et témoigne sa reconnaissance à ceux qui y pourvoient¹⁰. Avec habileté, le cathare greffe sur la négation du libre arbitre sa doctrine dualiste et sa théorie du service.

Juge-t-il ses premières explications trop simplistes? Il y revient ensuite et son raisonnement se ressent de l'effort réalisé, depuis lors, pour faire comprendre son système. A vrai dire, le second chapitre, *DE ARBITRIO*, enchaînement logique du premier, a été rédigé plus tard et avec plus de maîtrise. Sans discourir, comme précédemment, l'auteur entre aussitôt dans le corps du sujet. Ses trois arguments essentiels portent sur la puissance de faire le bien, la volonté de l'accomplir et la connaissance qui permet de discerner le bien du mal¹¹.

L'homme qui, jamais, n'a eu et n'aura la possibilité de faire le bien, manque totalement de libre arbitre et, de ce fait, ignore la puissance de salut. Il en est de même pour un être privé de la volonté de bien agir, et pour quiconque est dénué de connaissance discriminatoire entre le bien et le mal¹². Dieu ne peut donc pas juger l'homme sur sa liberté de discerner le bien du mal, et la puissance de salut n'existe pas chez ceux qui ne seront jamais sauvés. Tout ce que l'homme peut accomplir (au passé, présent, futur) est en puissance en lui et ce qu'il ne peut exécuter ne l'est pas, car ce qui ne parvient jamais à l'acte n'est pas en puissance¹³.

Pour exister, deux nécessités s'imposent : celle d'être

10. *Infra*, a) 9, 50 ; b) 11, 14-15, 30-33 ; c) 11, 38, 42-43 ; 12, 6-9, 31-39 et 9, 50-53 ; 11, 8-9, 33-35 ; 12, 8-10.

11. *Infra*, 63, 7-10, 15-17, 25-27, 36-37, 39-40, 41-44, 45-51.

12. *Infra*, 63, 15 s., 28-29 s., 41-42 s.

13. *Infra*, 63, 51-54, 75-80.

et l'impossibilité de ne pas être. Elles sont d'autant plus certaines que Dieu, qui perçoit le passé, le présent et le futur, les connaît de toute éternité, sans erreur possible. Comme Dieu est le *factor primus*, intelligent, parfait, il savait, avant leur existence, que ses anges deviendraient des démons, car tout lui est présent. Ainsi, pour les démons, la nécessité d'être et l'impossibilité de ne pas être, a précédé leur existence. Étant donné le fait de la prescience divine, universelle et infaillible « il suit nécessairement qu'auprès du 'premier facteur' tout ce qui est fait est nécessaire », et l'on ne peut soutenir que les anges pouvaient pécher et ne pas pécher¹⁴.

Cette théorie ne peut d'aucune manière s'adapter au monothéisme qui n'admet qu'un seul principe « principal », ou à la croyance d'une création journalière (*in presenti*) de nouvelles âmes, que Dieu jugera selon leur libre arbitre. Une multitude d'êtres n'a jamais été capable de faire pénitence, ni reçu du Seigneur la science de pratiquer le bien et la puissance de l'accomplir. Ainsi peut-on nier, à bon droit, le libre arbitre¹⁵.

DE CREATIONE. Assez cohérente apparaît la démonstration des trois modes de création ou « facture », selon la doctrine de Jean de Lugio, pour qui créer, c'est ajouter à du pré-existant, à partir d'une matière *preiacente* et non produite *ex nihilo*¹⁶. Mais alors que, d'après le résumé de la doctrine donnée par Sacconi, l'hérésiarque s'en tient

14. *Infra*, 63, 82-85, 101-104, 117-119 : « Et sic sequitur necessario quod omnia ex necessitate fiunt apud primum factorem. » Cf. *supra*, p. 53, n. 27.

15. *Infra*, 64, 1-21, 27-28.

16. Voir *supra*, p. 42-43, le mode d'argumentation. — SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 73, 4. L'expression *ex praeiacenti materia*, lisible dans le texte de Sacconi, ne l'est pas dans le manuscrit de Florence, sinon dans la rubrique, 25, 1-2.

à dire : « Creare de bono in melius... — de malo in bonum... — ex malo in pejus facere... », le disciple fait intervenir la notion d'essences. Dans le premier cas, Dieu ajoute quelque chose aux essences de ceux qui sont déjà très bons, pour les disposer à favoriser le salut des pécheurs^a. Ainsi, le Seigneur Jésus-Christ fut ordonné évêque par le Seigneur vrai Dieu et oint du Saint-Esprit et de sa vertu, afin de libérer tous les êtres assujettis au diable ; de même les anges ont été faits (*facti*) ministres de Dieu le Père, en vue de secourir les appelés au salut¹⁷. Ces essences ne tirent pas leur origine d'une création *ex nihilo* : le Christ est né de la Vierge, par l'opération du Saint-Esprit (*Matth.* 1, 20)^a. « Cette noble création des très bons a été fondée pour l'éternité¹⁸. »

En second lieu, Dieu ajoute aux essences de ceux qui étaient mauvais pour les amener aux bonnes œuvres : c'est le cas d'Israël appelé à s'améliorer¹⁹. Enfin, Dieu permet de réaliser son désir à celui qui, entièrement mauvais — ou à son ministre — en est personnellement incapable. A l'avantage de sa gloire, le Seigneur vrai Dieu supporte alors un temps la malignité du méchant, finalement confondu^a. Quand il tolère que son ennemi exerce sa malice contre les pécheurs, notre Seigneur Dieu, pourrait-on dire, fait le mal, parce qu'il ne l'interdit pas à cause de nos péchés²⁰. Il y aurait même lieu de concéder que Satan a été créé ou formé par le Seigneur vrai Dieu, du fait qu'il a reçu de lui l'autorisation d'affliger Job. Dieu l'a alors fait prince du peuple, non en essence, mais indirectement et par accident^a. Il lui a ainsi permis de

17. RAYNIER SACCONI, *Summa*, éd. A. DONDAINE, p. 73, 6, 9, 16, cf. *infra*, a) 23, 10-12 ; 26, 3-4 ; — et 23, 13-17.

18. *Infra*, a) 25, 1-15 ; — et 26, 29-31.

19. *Infra*, 23, 17-20 ; 27, 1-5 ; 28, 26-27 ; 29, 14-15 ; cf. *supra*, p. 45-46, n. 48.

20. *Infra*, a) 23, 20-25 ; 30, 1-9 ; — et 30, 30-34.

régner sur les pécheurs, de tenter les justes, tel Jésus-Christ (*Matth.* 4, 1) qu'il a ensuite abandonné à Pilate. En ce sens, pourrait-on dire, notre Seigneur Dieu fait le mal (*facere malum*) que, pour une cause raisonnable, il n'empêche pas²¹.

On ne peut donc absolument croire, ni soutenir, que le Seigneur vrai Dieu ait simplement et directement créé les ténèbres, le mal, surtout *ex nichilo*^a. Bien au contraire, les Écritures témoignent des trois modes susdits de création. Notre Seigneur Dieu a créé et fait toutes choses : le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment. Par terre et mer, l'Écriture entend les véritables créatures intelligibles de Dieu et pas seulement les éléments mouvants et irrationnels de ce monde^b. Le vrai Dieu a tout fondé dans le Seigneur Jésus-Christ, au ciel et sur la terre et tout a été créé par lui, en lui et de lui²².

DE SIGNIS UNIVERSALIBUS. Loin d'être interprétés dans les Écritures au sens général, abstrait, d'universalité, les signes universels, pris au sens restrictif, s'appliquent d'une manière distincte au bien et au mal qui, appartenant à des substances différentes, s'opposent sans cesse²³.

Selon les trois modes de création, ces signes représentent d'abord les choses bonnes, pures, sages, permanentes à travers les siècles^a, sans aucun rapport avec les choses mauvaises, futiles, transitoires et méprisables qu'ils peuvent aussi exprimer²⁴, ou avec celles, plus nocives encore, qu'ils désignent à propos d'êtres jadis soumis au roi de Babylone, enfermés dans le péché et l'incrédulité. Dans ce cas,

21. *Infra*, a) 30, 71-77 ; — et 30, 98-103. Voir *infra*, p. 76, n. 49.

22. *Infra*, a) 31, 1-4 ; b) 40, 4-8 ; cf. *infra*, p. 71-72, n. 30 ; — et 31, 17-19, 24-33.

23. *Infra*, 32, 1-13 ; 33, 1-14 ; cf. *supra*, p. 53-54, n. 28-29.

24. *Infra*, a) 33, 17-21 ; 34, 22-24 ; — et 33, 21-24 ; 35, 1-4, 44 s.

les signes universels expriment tout ce qui doit être réconcilié, rétabli, ré-instauré, rénové, accompli et vivifié par le Seigneur vrai Dieu et son fils Jésus-Christ²⁵ afin que, au Jugement dernier, les méchants ayant abandonné leur malice, Dieu ait pitié de tous^a. A cause de son grand amour, notre Seigneur vrai Dieu est plein de miséricorde pour nous^b. En bien des textes scripturaires, le terme *omnia* traduit tout ce qui a été placé par lui sous les pieds de Jésus-Christ²⁶.

Les signes universels : *omnia, universa, cuncta*, et bien d'autres, pris au sens biblique, n'englobent pas à la fois le bien et le mal, le pur et l'impur, le transitoire et le permanent qui sont contraires. La justice et l'iniquité, la lumière et les ténèbres ne participent pas à la même essence, pas plus que le Christ ne s'entend avec Bélial, le fidèle avec l'infidèle. Leur opposition provient de ce qu'ils ne dérivent pas d'une même cause²⁷. Si tous procédaient de la cause suprême ou Souverain Bien, ils coopéreraient, au lieu de se combattre et de se détruire journellement. Comme le vrai Dieu, justice et pureté suprêmes, ne peut être cause absolue et principe de tous les maux, il s'ensuit qu'il y a un principe du mal cause et origine de toute iniquité, infidélité et même ténèbres²⁸.

Destiné à l'instruction des 'ignorants' le *COMPENDIUM*, on l'a vu²⁹, a pour objet de les éclairer sur l'authentique doctrine dualiste.

Le Seigneur Dieu est le créateur ou 'facteur' de l'état supra-céleste et non des éléments muables et irrationnels

25. *Infra*, 33, 21-36 ; 36, 1-10, 32-37 ; 38, 1-4.

26. *Infra*, a) 36, 35-37 ; b) 37, 1-3 ; — et 38, 22-24.

27. *Infra*, 35, 44-51 ; 39, 1-20. *Cuncta*, par ex. exprime la totalité aussi bien d'une quantité que d'un nombre déterminés.

28. *Infra*, 33, 11-14 ; 39, 20-33.

29. *Supra*, p. 43.

de ce monde, dus à un autre auteur, source et cause de tout mal³⁰. Dieu n'est pas tout-puissant ; entièrement simple, dépourvu d'accidents, il ne veut pas le mal et ne peut le faire, ni créer un autre dieu éternel égal à lui : sa volonté et lui ne font qu'un^a. Son pouvoir s'exerce sur le bien passé, présent et futur, dont il est la cause absolue et le principe³¹. Par l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ et la mission de Paul^a, il lutte contre la puissance mauvaise qui l'attaque chaque jour^b. Selon les Écritures, notre Seigneur Dieu détruira ce 'puissant en iniquité^c' et les forces ténébreuses qui, avec Satan, loin de procéder directement de lui, émanent de cet autre principe, celui du mal : le pouvoir non vrai (*potestas non vera*)³².

A la lumière des textes bibliques on est donc obligé d'admettre l'existence d'un dieu étranger (*alienus*), seigneur et prince, distinct du Seigneur vrai Dieu, et celle de plusieurs autres, adversaires de ce Dieu et de son fils Jésus-Christ³³. Par rapport au vrai Dieu, tous ont une éternité, 'sempiternité', antiquité, différentes : tel le diable, son ennemi 'éternel et antique'. Les essences des choses déclarées éternelles n'ont pas plus de commencement ni de fin que le péché, les peines, les inquiétudes, l'erreur, le feu, le supplice, les chaînes et le diable. Ces noms désignent le souverain principe du mal ou ses effets, qui témoignent d'une cause mauvaise éternelle, car l'effet est de même nature que la cause. On en revient donc à l'existence d'un principe du mal duquel dérive particulièrement et principalement cette éternité, 'sempiternité' et antiquité mauvaise³⁴.

30. *Infra*, 40-42.

31. *Infra*, a) 41, 1 à 42, 11, 14 ; 43, 27-28 ; — et 43, 16-21.

32. *Infra*, a) 45, 16 s., 40 s. ; b) 44, 43-45 ; 46, 24 ; c) 46, 3 ; — et 44 à 47, 5 ; 46, 23.

33. *Infra*, 47, 1-5 ; 62-65.

34. *Infra*, 48, 1-2, 23-24 ; 31, 40, 43-55.

Le créateur ou 'facteur' de ce monde visible n'est pas le vrai Dieu mais le mauvais, que nul ne peut démontrer — pas plus que le bon — si ce n'est par ses œuvres perverses, car l'effet décèle la cause. On peut le prouver si l'on admet, comme les monothéistes, que l'Ancien Testament rapporte réellement les actes de ce créateur, les discours faits et prononcés par lui en ce monde, d'une manière visible et concrète³⁵. D'après les Écritures, ses œuvres détestables perpétrées sur cette terre sont : l'adultère, le vol, l'homicide, la malédiction du sacré, le mensonge, le serment, etc.³⁶. Instruit par son Père à faire œuvre de miséricorde^a, Jésus-Christ, fils de notre Créateur, a enseigné à ses fidèles l'amour et non l'extermination des ennemis, par conséquent le Père n'a pu provoquer de meurtres³⁷. Il n'a pas davantage maudit Jésus-Christ, comme l'a fait le seigneur mauvais créateur, ni ne s'est maudit lui-même s'il est vrai, comme le disent les ignorants, que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne soient qu'une et même personne³⁸. La Bible révèle encore que ce dieu ne tient pas ses promesses, faites à Abraham et tolère le mensonge, alors que notre Seigneur Dieu, déclare le Christ, a envoyé l'esprit de vérité³⁹. Le mauvais créateur aurait été vu face à face en ce monde par bien des témoins. Or, notre vrai Créateur ne s'est jamais rendu visible à des yeux humains. Il résulte de ces considérations que le dieu mauvais est le seigneur créateur, *caput et causa* de tous les maux⁴⁰.

35. *Infra*, 49, 21-26, 36-43.

36. *Infra*, 49, 33-37, 50-51.

37. *Infra*, a) 52, 25-26 ; — et 52, 1-5, 27-28, 30-33.

38. *Infra*, 53, 2-5, 13-17.

39. *Infra*, 54-55.

40. *Infra*, 56, 2-4, 13-16, 22-24.

CONTRA GARATENSES. Jusqu'ici, le dualiste a tenu à réfuter la doctrine monothéiste, au profit de la sienne, en utilisant les arguments scripturaires susceptibles de lui donner raison. Il a aussi entamé avec ses confrères dissidents, les *Garatenses* du nom de leur évêque Garattus, des controverses, dont la teneur ne nous est pas parvenue^a. Provoqué au cours d'une discussion, par l'arrogance de l'un d'entre eux, il relève maintenant le défi, en proposant une rencontre à un de leurs chefs (*Alb.*). N'a-t-il pas appris, indirectement, que ces dualistes ne pouvaient prouver leur foi par le Nouveau Testament? Il leur enjoint de faire cet aveu en public, et lui se charge d'attester ses convictions comme il se doit⁴¹.

Selon les *Garatenses*, un seigneur mauvais, prince de ce monde et créature du Dieu bon a corrompu les quatre éléments formés par le vrai Dieu. De ces éléments il a, au commencement, façonné l'homme et la femme et tous les autres corps visibles, d'où sont nées les créatures qui règnent actuellement^a. A la demande de prouver ces théories par des textes, ils répondent : « D'après la Genèse (1, 22 s. ; 2, 22 s.), ce mauvais dieu a fait les choses visibles de ce monde⁴². » — Or les mêmes citations servent à établir notre doctrine : ce dieu n'est autre que le créateur et 'facteur' du monde visible^a. — Pourtant, objectera l'un d'eux, « nous croyons fermement en un seul créateur et 'facteur' universel du visible comme de l'invisible ». — « Alors, pourquoi condamnez-vous le mariage, vous abstenant de donner des fils et des filles à votre seigneur dieu et vous privez-vous de viandes, œufs, fromages, produits de votre 'très bon créateur'? L'église de Rome ne vous en fait-elle pas grief^b? » Ainsi, ils réprouvent

41. *Infra*, a) 57, 2-3 ; — et 60, 1-2 s., 10-29 et 61, 1 s. à 27. Voir *supra*, p. 41, n. 30.

42. *Infra*, a) 58, 5-11 ; — et 58, 12-61.

l'union conjugale et la création que, selon eux, Dieu saint et miséricordieux a formée, et ils se trouvent pris aux pièges de leurs arguments⁴³.

Obstiné, le cathare veut énergiquement confirmer sa foi par les témoignages de la loi, des prophètes et du Nouveau Testament⁴⁴. Cette corruption des quatre éléments par le diable, qu'affirment ses interlocuteurs, a été bonne et sainte ou mauvaise et sans fondement. Le premier cas est faux, ils enseignent une erreur et se contredisent ; quant au second, on peut leur demander : cette perversion diabolique a-t-elle été voulue par le Père très saint ou non? — La première hypothèse est erronée : Dieu aurait manifesté une volonté mauvaise en laissant corrompre ses saints éléments ; mais, risquent-ils de répliquer : « sa volonté fut bonne, cette dépravation lui a permis d'instaurer son règne avec les âmes nouvelles qui, faites jadis, sont quotidiennement formées (*efficiuntur*) par l'union de l'homme et de la femme ». — Par voie de conséquence, le mariage serait bon et juste si, par ce moyen et non autrement, Dieu entendait restaurer son royaume. De ce fait, les *Garatenses* ne devraient pas sans cesse proscrire le mariage⁴⁵. S'ils admettent, au contraire, que « la corruption des éléments a été faite contre la volonté du Seigneur, on en déduit qu'il y a un autre principe du mal, capable d'altérer les éléments du vrai Dieu, malgré lui ». On en revient à la thèse des deux principes : l'un étant la cause, l'origine (*caput*) même de cette corruption⁴⁶.

Prisonniers de leurs propos fallacieux, les *Garatenses* se récrient : « Cette perversion n'a pas été faite par ou contre la volonté du Seigneur, mais avec sa permission et sa tolérance. » Le polémiste interroge : cette concession

43. *Infra*, a) 58, 62-92 ; b) 59, 2-4, 19-25, 28-29 ; — et 59, 37-42.

44. *Infra*, 61, 25-27.

45. *Infra*, 62, 3-4, 8-51 ; 43-45, 49-51.

46. *Infra*, 62, 51-63.

a-t-elle été juste ou funeste? Car, ou bien les éléments n'ont pas été viciés et la création de l'homme et de la femme, œuvre diabolique selon eux, serait excellente; ou bien, par sa tolérance, Dieu serait cause de cette altération. Encore une fois, on conclut nécessairement à l'existence d'un principe du mal, qui amène le vrai Dieu à souffrir, contre sa volonté, la corruption pernicieuse de ses éléments. De toutes façons, les *Garalenses* tombent dans les embûches de leurs propres raisonnements⁴⁷.

DE PERSECUTIONIBUS. Le cathare exhorte ensuite ses disciples à supporter, comme les prophètes, le Christ, les apôtres et les saints, des persécutions semblables à celles dont parle l'Écriture, et même la mort, pour affirmer leur foi⁴⁸. Le vrai Dieu n'a pas de lui-même directement frappé son fils mais il a permis sa mort; sinon, Pilate et ses complices n'auraient pu la provoquer; il y a consenti sous l'effet du pouvoir du principe mauvais et pour délivrer son peuple de la domination de son ennemi⁴⁹. Au nom du Christ, les dualistes doivent pardonner à leurs ennemis, imiter les saints et s'attendre à endurer des tourments, la mort même car eux, *Albanenses*, appelés 'hérétiques', sont réellement les vrais Chrétiens⁵⁰.

* * *

Centré sur une polémique doctrinale, le *Liber*, muet sur la vie des Cathares, précise les directives essentielles des

47. *Infra*, 62, 64-89.

48. *Infra*, 66, 1-10; 67-70 *passim*; *supra*, p. 38-39, n. 19-21.

49. *Infra*, 65, 4-20 et 30, 98-101; *supra*, p. 70, n. 21.

50. *Infra*, 66, 7-17; 69, 8-9: « Sicut modo videntur facere veri christiani, qui modo dicuntur heretici »; 70, 1-10; cf. 45, 70-71: « illorum verorum christianorum qui Albanenses recto nomine nuncupantur ».

Albanenses dissidents: existence des deux principes éternels, l'un bon, créateur et 'facteur' de l'univers supra-céleste; l'autre mauvais, auteur du monde visible et cause de tout mal⁵¹. A l'encontre de la doctrine radicale de l'évêque de Vérone, aucun n'est puissant de manière absolue. Les théories des authentiques *Albanenses*, apparentées à celles des cathares de Toulouse, Albi, Carcassonne, reconnaissent deux dieux totalement égaux (*pares*)⁵²; pour les transfuges italiens, les deux principes s'entravent l'un l'autre. Encore imprégnée de l'enseignement de Belesmanza, l'école de Jean de Lugio maintient l'idée de leur hostilité farouche mais dont l'issue serait favorable au vrai Dieu visant la destruction de son antagoniste, constamment agressif.

Celui-ci, trahi par ses effets: péchés, malheurs, angoisses, etc., se manifeste par son ministre Satan, prince de ce monde et que le vrai Dieu combat sans cesse. L'ingérence du mal, son emprise dans le domaine du Dieu bon⁵³, s'explique aussi par rapport à la troisième création

51. *Infra*, 7, 39-40; 12, 3-4; 14, 45-47; 16, 52-53; 44, 41-45; 46, 23-25; 47, 3-4; 49, 1-2, etc. Quoiqu'en pense A. Borst, p. 277, n. 12, l'éternité des deux dieux est nettement exprimée dans le *Liber*. L'allusion y est fréquente en faveur du Dieu vrai, qui connaît tout *ab eterno* (6, 19; 7, 25-26; 63, 84-85) et plusieurs paragraphes démontrent l'éternité du bon (22, 1-44; 43, 8-10, etc.) comme du mauvais dieu (48, 1-55).

52. RAYNIER SACCONI, *Summa* (éd. A. DONDAINE), p. 77: « Ultimo notandum est quod Cathari ecclesiae Tholosanae et Albigensis et Carcassonensis tenent errores Belezinansae et antiquorum Albanensium, et fere omnes ecclesiae Catharorum de ultra mare quas scripsi similiter. » SALVO BURCE, *Liber supra Stella* (éd. ILARINO DA MILANO, *Aevum*, t. XIX, 1945), p. 334: « O Albanenses, vos predicatis duos deos, duos populos et dua regna sine principio, et quodlibet horum duraturum in perpetuum; ergo sunt potencia, sapiencia et ingenio *pares* unus in bono et alius in malo... » Voir notre note « Sur l'égalité des deux dieux dans le catharisme », dans *Annales du Midi*, t. 82, 1970, p. 343-347.

53. RAYNIER SACCONI, *Summa* éd. A. DONDAINE, p. 74, 4-10, 16-19. Cf. *infra*, 12, 3-6; 44, 43-45; 45, 2-4; 46, 23-24.

qui implique une aggravation du mal, que le Seigneur vrai Dieu, 'non tout-puissant', tolère et subit au profit de sa gloire. En ce sens, on pourrait soutenir, le cas échéant, que le *Verus Deus* 'fait' le mal (*facere malum*) et même crée Satan (*Sathan creatum esse a domino deo vero*), autorisé par lui à plonger Job dans l'affliction⁵⁴, à régner sur les pécheurs, à provoquer la mort du Christ.

Ce raisonnement subtil peut nous paraître illogique et paradoxal mais, si on le considère dans la perspective du cathare, qui définit une troisième façon de créer par la tolérance du mal en un but rationnel, la conclusion répond aux prémisses.

Négateur de la Trinité et du libre arbitre, le dualiste honore le Christ, Fils de Dieu, qui n'a rien fait de bon par lui-même et encore moins par son libre arbitre⁵⁵. Né de la 'bienheureuse Vierge Marie' et du Saint-Esprit^a, le bon ange Christ — selon le premier mode de création — a été 'ordonné' évêque par le Seigneur vrai Dieu, oint du Saint-Esprit et de sa force^b; par son avènement, il s'efforce de détruire le puissant dans le mal et Satan qui l'a personnellement tenté⁵⁶; par sa mort, il réconcilie et libère les esprits soumis au mauvais dieu qui l'a maudit⁵⁷.

L'hérétique s'appuie sur la Bible entière, y compris la loi et les prophètes; à ses yeux, l'Ancien Testament relate les actes et les paroles du mauvais dieu dans ce monde inférieur et visible. Les citations bibliques ne donnent que de vagues aperçus relatifs au combat du ministre Satan dans l'empyrée, à l'encontre des divers mythes que révèlent des documents languedociens et lombards, tels la *Manifestatio haeresis* et le *De heresi*

54. *Infra*, 30, 102; 30, 72-74.

55. *Infra*, 53, 15-17; 13, 6-7.

56. *Infra*, a) 45, 23-24; 25, 12-14; b) 23, 13-14; 24, 4-24; 25, 4-8; — 45, 16-17; 30, 79 s.

57. *Infra*, 68, 1 s.; 23, 15; 53, 1-19.

catharorum, de vingt ans bien antérieurs. Si l'auteur mentionne les causes de la chute des esprits tombés par orgueil et envie, il ne nous éclaire point sur les données du monde supérieur et le sort des âmes⁵⁸.

Quant aux anges prétendus coupables, on objecte que Dieu est la cause de leur malheur. Les esprits célestes créés à l'origine et non avertis, faute de précédent, furent incapables d'éviter le mal auquel les autres, instruits par le châtement des premiers ont pu échapper. Ainsi, les premiers devinrent-ils des démons⁵⁹.

Ce qui importe, c'est l'homme, esprit déchu, privé de libre arbitre, pouvant être sauvé grâce au concours des essences supérieures, le Christ et les bons anges que le Créateur a députés à cet effet⁶⁰. Faut-il du moins que l'homme obéisse à Dieu, accomplisse sa volonté, réponde à ses désirs, autant de 'services' dont le Seigneur Dieu lui sera reconnaissant car, sous l'impulsion du mauvais principe, le souverain Bien supporte peine et affliction. Mourir pour le Christ, sera pour ces 'vrais chrétiens' le gage du salut⁶¹.

Les pages du codex de Florence ne transmettent pas toute la doctrine de Jean de Lugio, connue ensuite par le traité de Sacconi. On ignore de même la morale des *Albanenses*, plus loquaces pour révéler celle des *Garatenses*,

58. *Infra*, 14, 27-31, parabole classique du semeur; voir *Traité cathare*, p. 77-78; *Catharisme*, p. 284-288; 291-292. — On aperçoit seulement quelques allusions à Satan au paradis, sa chute comme dragon avec les anges, etc., *infra* 30, 11 s.; 44, 12-40.

59. *Infra*, 18, 56-59: «Nec etiam illi angeli potuerunt illud malum ullo modo evitare, ideo quia fuerunt creati primitus quam alii angeli qui eruditi sunt propter penam et defectum illorum.»

60. *Infra*, 13, 11-12: «Non quod valeamus facere per liberum arbitrium aliquid boni»; — 23, 12-15; 26, 5-7: «Boni dicuntur creati et facti a domino deo vero, idest constituti ab eo pro salute peccatorum.»

61. *Infra* 11, 1-70; cf. *supra*, p. 76, n. 50.

qu'ils imitent à n'en pas douter. Cette morale condamne le mariage, les aliments carnés et provoque les quolibets des Romains qui appliquent à ses tenants les paroles de l'Apôtre (I *Tim.* 4, 1-4)⁶². La divergence entre les deux sectes vient essentiellement des conceptions dualistes différentes que la polémique exprime et définit. La discussion nous apprend aussi que les *Garalenses* admettent la création quotidienne des âmes. D'après certains, celles nouvellement 'faites' des enfants qui meurent le jour même de leur naissance, sont inexorablement condamnées au supplice éternel⁶³.

Avant tout, le cathare lombard prône les trois modes de création, aucune *ex nichilo*. Fondé sur la préexistence des essences, des natures, aussi éternelles que la matière — créer, selon Jean de Lugio c'est ajouter de l'accidentel, des modes nouveaux d'être ou permettre cet ajout — ce concept rejoint la pensée grecque de l'éternité de la matière. Réfutée par Tertullien, plus tard par Abélard († 1142)⁶⁴, la doctrine antique avait été au contraire reprise par Avicenne (980-1037), plus récemment par Averroès (1124-1198) de Cordoue, en faveur d'une « matière innée et incorruptible, universellement en puissance »⁶⁵. Avant d'être combattue au XIII^e siècle

62. *Infra*, 59, 21-28 s.

63. *Infra*, 62, 43-50 ; 64, 29-33.

64. *Infra*, 25, 1-2 notes.

65. AVICENNE, *Metaphysices compendium*, III, 4, éd. N. CARAMÉ, Rome 1926, p. 142 : « De hypothesi determinationis ex tempore : et quod non datur hora potior alia... Cum iam manifestum sit, incipiens non incipere esse, nisi per quamdam novam dispositionem accedentem ipsi principio... » AVERROËS, *Commentarii in libros physicorum Aristotelis*, Venise 1550 ; voir liv. I, 5, f. 22^{va} : « Materiam ingentam, incorruptibilemque... Dico enim materiam primum subiectum uniuscuiusque... Dico enim materiam, primum subiectum, illud ex quo generatur res... » Voir le résumé I, 4, 5, f. 200^{va}, 55 : « Nos... dicimus materiam esse in potentia... » 200^{vb}, 16 : « Ex his ergo patet quod datur materia prima qua est ingentia et incorruptibilis. » Voir M. DE WULF, *Histoire*, t. I, p. 299, 302, 307. M. ALONSO,

par Guillaume d'Auvergne⁶⁶, l'idée chemine dans les milieux hérétiques et trouve un écho chez Jean de Lugio, qui lui emprunte les éléments favorables à sa doctrine sur la création. Et le modeste auteur du *Liber* qui transmet l'enseignement de son maître, en ignore peut-être la lointaine origine gréco-arabe ; à moins de considérer dans l'absolu la Matière opposée à Dieu, sa démonstration autorise alors la tentative que l'on aurait d'établir un lien entre l'écho des *Albanenses* dissidents et les manichéens, auxquels elle apparente déjà leur affirmation des deux principes⁶⁷.

Toutefois, le *Liber* apporte des arguments bien plus complexes. Rien dans le résumé de Sacconi ne laisse supposer que, par « matière préexistante », Jean de Lugio entende « essence divine », comme le laisserait supposer l'hérétique interpellé un peu plus tard par Moneta de Crémone⁶⁸. Or, l'auteur du *Liber* parle d'« essences » bonnes ou mauvaises⁶⁹, au point que l'on pourrait poser le problème de la consubstantialité de Dieu et des essences éternelles. En allant même plus loin, il y aurait lieu

Teología de Averroes (Estudios y documentos), Madrid 1947, p. 174-184. F. VAN STEENBERGHEM, *La philosophie au XIII^e siècle (Philosophes médiévaux IX)*, Paris-Louvain 1966, p. 42-45.

66. GUILLAUME D'AUVERGNE, *De Universo* I, 2 (1), p. 683-684 s. : « De aeternitate... » ; I, 2 (8), p. 690-692 : « De errore Aristotelis et Avicennae. » ; (9), p. 692-694 : « Solvit rationes Avicennae. » A. MASNOVO, *Da Guglielmo d'Auvergne a san Tomaso d'Aquino (Univ. cattolica del S. Cuore, 22)*, Milan, p. 66 ; p. 133-152 ; p. 153-174. F. VAN STEENBERGHEM, *La philosophie*, p. 155-156.

67. H.-Ch. PUECH, *Le Manichéisme (Publications du Musée Guimet 56)*, Paris 1949, p. 74 : « Adhérer au Manichéisme n'est pas autre chose que professer cette double doctrine des Deux Principes... — Dans le Temps Antérieur... dualité absolue de deux Natures, ou Substances ou Racines : la Lumière et l'Obscurité, le Bien et le Mal, Dieu et la Matière. »

68. MONETA DE CRÉMONE, p. 70^A : « Forte dicet Haereticus quod materia praejacens est divina essentia, quae etiam Sap. 11, 5, 18. Dicitur materia invisita. »

69. Cf. *infra*, 23, 11, 19 ; 25, 6, 7 ; 26, 3 ; 48, 44.

d'envisager une égalité de substance entre Dieu et l'Ange Lucifer (?). Cette interprétation ne serait pas nouvelle. Dans certains sermons subalpins prononcés en vieux piémontais, au cours de la seconde moitié du XII^e siècle, un prédicateur ne déclarait-il pas : « La primera creatura que el (Seignor) fei si fo angel, selon *Eccli.* 1, 4... de sutil e de invisibel substancia la criè, zo est de se meisme⁷⁰? » Un demi-siècle avant Jean de Lugio, du haut d'une chaire piémontaise, un orateur émettait à son insu des idées compromettantes, émanant du pur manichéisme⁷¹, tout en s'inspirant de l'Écriture où l'explication sur les anges est conforme à l'orthodoxie.

A travers toute une mixture de thèmes hétéroclites, sur un fond de philosophie hellénique mêlée à des notions manichéennes, le tout baignant dans un flot scripturaire, le radicalisme tempéré de Jean de Lugio et de son école répand en Lombardie la thèse d'une matière préexistante et d'essences éternelles. Le système s'avère cependant hérissé d'incohérences et de contradictions. Comment concevoir des essences de même substance que Dieu et néanmoins malignes? Un vrai Dieu, non tout-puissant, constamment entravé, et malgré tout créateur? La puissance du mauvais principe égal au bon et néanmoins inférieur? Cet imbroglio, souvent incompréhensible, souligne le grand effort du cathare lombard qui, devant l'ampleur du problème à résoudre, celui du mal, s'évertue à élaborer une métaphysique bien fragile et sujette à caution.

70. W. BABILAS, *Untersuchungen zu den Sermoni Subalpini* (*Münchner romanistische Arbeiten* 24), Munich 1968, Sermo IV, 7-11, p. 228-229. Voir aussi p. 43-47.

71. H.-Ch. PUECH, *Le manichéisme*, p. 71 : « Dans le Manichéisme... il y a consubstantialité entre Dieu et les âmes ; les âmes ne sont que des fragments de la substance divine » ; cf. p. 154, n. 275. Voir les considérations de W. BABILAS sur les rapports de certains passages des sermons piémontais avec les idées cathares (p. 43-47). Leur discussion, sur laquelle il y aura lieu de revenir, dépasse ici le cadre de notre sujet.

CHAPITRE V

LES CODEX BIBLIQUES

Des recherches effectuées sur les sources scripturaires auxquelles un cathare languedocien avait puisé, vers 1220, pour appuyer sa doctrine, exposée dans un petit traité,

Nota. 1) Les sigles des Codex sont identifiés dès le début de leur apparition, selon les normes des collections scripturaires des deux Testaments (*Biblia Sacra, Vetus Latina*). Ils sont ensuite fréquemment nommés afin d'y accoutumer le lecteur. — Pour les Évangiles, se reporter au tableau dressé p. 102-103, n. 32 selon Wordsworth-White (W.). Pour les *Actes* et livres suivants, voir p. 114-115.

Les 'Types' n'apparaissent qu'avec les variantes relevées dans les volumes en cours d'édition de la *Vetus Latina*, c'est-à-dire : *Genèse* ; *Éphés.*, *Phil.*, et les Épîtres catholiques.

- A** texte africain du temps d'Augustin (cf. n. 110).
- C** type africain plus récent, intermédiaire entre **K** et **STV** (n. 109).
- D** mss bilingues remontant à un archétype commun (n. 73).
- E** texte européen (n. 12).
- I** atteste un large courant de tradition (n. 71).
- K** traduit le texte de Cyprien (n. 76 et 107).
- L** toutes les formes de la vieille latine (n. 9).
- S** très vieux texte espagnol : palimpseste de la cathédrale de Léon, ms. 15 (n. 104).
- T** texte européen (n. 108).
- V** Vulgate.
- X** témoin le plus ancien de la bible latine, au temps de Tertullien (n. 74).

2) Les chiffres de la colonne de gauche renvoient aux sections et lignes du texte latin ; pour le *Rituel* se reporter à notre prochaine édition (*supra*, p. 8, n. 2).

et celles entreprises de la même façon sur les citations bibliques accumulées peu après par son réfutateur, Durand de Huesca, dans le *Contra Manicheos*, avaient permis de préciser l'origine de leurs bibles respectives.

Le premier suivait en tous points un texte orthodoxe, qui comprenait le psautier gallican de l'école alcuinienne et dont l'ensemble était fidèle à la Vulgate issue de la renaissance carolingienne¹. Le second, ancien Vaudois converti, délaissait pour l'Ancien Testament la bible espagnole de son valdéisme, pratiquée dans le *Liber Antiheresis*, au profit des exemplaires orientés vers les Correctoires du XIII^e siècle². Il gardait un psautier en deux versions : gallicane et hiéronymienne, celle-ci pour mieux convaincre l'adversaire au nom d'une recension qui lui paraissait plus véridique. Ses Évangiles ne dépendaient en rien de la bible latine de Paris (B. N. 342), qui a servi de modèle au Nouveau Testament provençal de Lyon³. Tous ses livres néo-testamentaires, fort distincts, suivaient une Vulgate très contaminée par de vieilles latines⁴.

1. *Traité cathare*, p. 63-64 ; *Catharisme*, p. 447. Voir S. BERGER, *Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles du moyen-âge*, Nancy 1893, p. 185 s. J. GRIBOMONT, « L'Église et les versions bibliques », dans *La Maison-Dieu*, n° 62, 1960, p. 58-59. Spécialement les travaux de B. FISCHER, *Die Alkuin Bibel (Aus der Geschichte der lateinischen Bibel, 1)*, Fribourg-en-Brigau 1957, p. 6-7, 12, 16-19 ; « Bibelausgaben des frühen Mittelalters », dans *La Bibbia nell'alto medioevo (Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo, X)*, Spolète 1963, p. 586-597 ; « Bibeltext und Bibelreform unter Karl dem Grossen », dans *Karl der Grosse II, Das geistige Leben*, Dusseldorf 1965, p. 156-163 ; l'auteur passe ensuite en revue les manuscrits, p. 163-216.

2. *Catharisme*, p. 431, 434, 447-448.

3. *Catharisme*, p. 434, 438, 440. Voir L. CLÉDAT, *Le Nouveau Testament traduit au XIII^e siècle en langue provençale, suivi d'un rituel cathare (Photo-lithographie. Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Lyon, IV)*, Paris 1887.

4. *Catharisme*, p. 441-447, 451.

L'intérêt non négligeable de cette enquête incite à la renouveler, sans prétention, pour le *Liber de duobus principiis* et le *Rituel* qui lui fait suite dans le même document.

A l'encontre d'une opinion commune répandue chez bien des hérésiologues et des chroniqueurs, tels Alain de Lille, Pierre des Vaux-de-Cernay⁵, le dualiste lombard utilise aussi bien l'Ancien que le Nouveau Testament, dans un rapport dépassant les deux-cinquièmes des citations relevées. Il emploie toute la gamme des anciennes Écritures, alors que son confrère du Languedoc ignorait le Pentateuque, les livres historiques et les petits prophètes⁶.

Depuis la Torah et les autres livres de l'Ancien Testament, traduits par les Septante de l'hébreu en grec à l'usage des juifs hellénisés, la Bible, augmentée ensuite du Nouveau Testament fut, aux premiers siècles de notre ère, l'objet de nombreux commentaires des Pères, et de multiples versions latines. Révisés à la fin du IV^e siècle par S. Jérôme, plus tard par les efforts de la renaissance carolingienne en attendant les Correctoires du XIII^e siècle, les textes, ont subi bien des altérations, visibles en comparant les diverses familles de codex⁷. De quel exemplaire le cathare lombard s'est-il servi ?

5. ALAIN DE LILLE, *Summa quadripartita*, I, 37 (PL 210, 341 B, 342 D). PIERRE DES VAUX-DE-CERNAY, *Hystoria Albigensis*, éd. P. GUÉBIN - E. LYON, t. I, Paris 1926, § 10 (p. 9-10). Voir *Traité cathare*, p. 49-50.

6. Sans compter les répétitions, on compte environ deux cent vingt-quatre citations de l'A.T., contre deux cent soixante-dix du N.T., soit au total, près de cinq cents. Voir *in fine*, l'Index scripturaire. Comparer avec le *Traité cathare*, p. 48-55 et les tableaux, p. 114.

7. Pour l'histoire des versions bibliques, voir E. MANGENOT, art. « Vulgate » dans *Dictionnaire de la Bible*, t. V, Paris 1908, col. 2456-2500. E. AMANN, « Versions de la Bible », dans *Dictionnaire de théologie catholique*, t. XV^a, Paris 1948, col. 2700-2739. L. VENARD, « Vulgate », *ibid.*, col. 3474-3492. De nos jours, la question est précisée par J. GRIBOMONT, « L'Église... », p. 41-68, *Id.*, « Les éditions

CITATIONS EMPRUNTÉES
A L'ANCIEN TESTAMENT

Dans le Pentateuque, sans tenir compte d'inversions personnelles ou d'additifs insignifiants⁸, dix-huit emprunts faits à la GENÈSE sont, à de rares exceptions près, groupés dans le *Compendium* et le *Contra Garatenses* et comportent des particularités ;

des omissions :

49,16 1,25 TERRAE après *reptile* selon le *Vat. lat. 10510* (Ψ^B), codex italien du XII^e siècle.

critiques de la Vulgate », dans *Studi medievali*, 3^e série, II, 1961, p. 363-377 ; et les études publiées dans *La Bibbia* (*supra*, n. 1).

Le relevé des citations a été fait d'après la *Biblia sacra iuxta latinam vulgatae versionem*, en cours de publication à l'abbaye Saint-Jérôme, Rome 1926 s. (= *B.S.*) et la *Vetus Latina (Die Reste der allateinischer Bibel nach Petrus Sabatier)* en cours d'édition à l'abbaye de Beuron, Fribourg-en-Brisgau 1949 s. De l'A.T. seul le tome II, *Genesis*, a paru, éd. B. FISCHER, 1951-1954 (= *V.L.*). Les comparaisons avec la *Vetus latina hispana*, t. II, *El Octateuco*, éd. Th. AYUSO MARAZUELA, Madrid 1967, n'ont rien donné. Pour les familles de manuscrits, se reporter d'abord à S. BERGER, *Histoire de la Vulgate* ; H. QUENTIN, *Mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate*, Rome-Paris 1922. Voir les Prolégomènes et l'« Elenchus codicum » des volumes de *B.S.* ; dans *V.L.*, le t. I, B. FISCHER, *Verzeichnis der Sigel für Handschriften und Kirchenschriftsteller*, Fribourg 1949, revu et augmenté en 1963. D'après les données de *B.S.* et de *V.L.* les codex sont désignés par les sigles convenus ; ils sont fréquemment nommés pour atténuer l'effort du lecteur. La *V.L.* permet ensuite de classer les divergences scripturaires selon les types et familles auxquels elles appartiennent.

8. Rituel 11, 13-14, *Gen.* 9, 25 : *Canaan maledictus*. Cf. *infra*, 55, 12, *Gen.* 13, 17 : *sum daturus* ; 58, 84, *Gen.* 14, 19 : *dei altissimi + et*.

58,37 2,24 SUUM après *patrem* à la fois dans Ψ^B et dans le *Toletanus* (Σ^T), ms. wisigothique du x^e siècle, ces deux leçons de type **L**⁹.

55,11 13,17 ET avant *ambula*, selon l'Octateuque de Tours (Φ^z), ou bible carolingienne rappelant le texte hébraïque repris par la LXX¹⁰.

55,9 13,14 AD avant *occidentem*, suivant les familles espagnoles *Cavensis* (C), Burgos (B), des ix^e-x^e siècles, les mss du Mont Cassin du xi^e siècle (*Casinensis* Π) et les Correctoires (Ω)¹¹ ; dérivé de type **E**.

Vg.

des variantes :

55,8 13,14 IN original.

56,6 32,30 DOMINUM avec les versions espagnoles de Burgos (B), le *Complutensis* (X), les mss de Madrid (Σ^{OM}), la bible de Tours déjà citée (Φ^z) et les Correctoires, de type **E**¹².

a loco
deum

9. *B.S.*, I, p. xxxv et xvii ; *V.L.*, 2, p. 28* et 32* ; type **L** = toutes les formes de la Vieille Latine. Se reporter aux sections indiquées dans le premier appareil de l'édition.

10. *B.S.*, I, p. xxviii ; *V.L.*, 2, p. 32*. E.-A. LOWE, *Codices latini antiquiores*, t. VI, Oxford 1953, p. 39, n° 837. J. GRIBOMONT, « Conscience philologique chez les scribes du haut moyen âge », dans *La Bibbia*, p. 606 et tableau p. 628-630.

11. *B.S.*, I, p. xiv, xx, xvii et xxxvii-xxxviii ; *V.L.*, 2, p. 28* et 32* et J. GRIBOMONT, *op. cit.*, *ibid.* Cf. note suivante.

12. *B.S.*, I, p. xvi, xix-xx ; *V.L.*, 2, p. 16*-17*, 28* et 32*. Le texte européen (**E**) est né de la succession et du croisement de la révision du texte africain ; on le voit déjà avec Tertullien, Novatien, et plus clairement avec Hilaire.

49,18	1,27	FECIT eos de type L.	Vg. creavit eos
Rit., 11,14	9,25	FRATRUM SUORUM de source vicelle latine, dérivé de type L.	fratribus suis
58,37	2,24	PROPTER HOC d'après la patristique ; type L.	quamobrem
25,18	2,7	CREAVIT ... SPIRAVIT ... IN EUM, suivant Isidore, Augustin, Tertullien, Hilaire, Ambroise ; dérivés de type L.	formavit ... inspiravit ... in faciem

De ces exemples, il résulte : sept leçons hispaniques, trois italiennes, deux des Correctoires, quelques-unes des Pères, toutes dérivant des anciennes versions latines.

Rien de notable n'apparaît dans les rappels du LÉVITIQUE¹³.

A l'EXODE, surgit une omission :

51,59	23,27	CORAM TE après <i>tuorum</i> , selon la bible carolingienne de Tours (Φ^z).
-------	-------	--

Aux NOMBRES trois variantes personnelles, comme inversions et omission¹⁴, tandis que à

56,12	12,7	l'additif <i>ut</i> après <i>talīs</i> suit une leçon propre aux codex italiens du XII ^e siècle (Ψ^{BDFM}) ¹⁵ .
-------	------	--

13. Seule une orthographe différente, acceptée d'ailleurs par toute la série des codex : *persequimini* avec $\text{C}\Lambda\text{S}\text{T}\text{P}\text{D}\text{B}\text{A}\text{F}\text{M}\text{'}\text{F}\text{O}\text{G}\text{P}\text{Q}\text{S}$, contre *persequemini*, Lévi. 26, 7, *infra* 51, 60 et 52, 19.

14. Des inversions : 56, 13-14, *Nombr.* 12, 8 : *videt dominum... et enigmata* ; 51, 67, *Nombr.* 33, 56 : *facere illis* ; et une omission 51, 65, *Nombr.* 33, 55 : *vobis* après *erunt*.

15. *B.S.*, III, p. 65 ; se reporter à *B.S.*, I, p. xxxv-xxxvii.

Des neuf citations du DEUTÉRONOME, sept contiennent des tournures propres à l'auteur, avec des absences de particule de liaison, des inversions sans intérêt¹⁶, ou une orthographe spéciale à certains codex.

51,34	2,32	IESSA pour <i>Iesa</i> , selon les mss Σ^{TM} (<i>Tolet. Matrit.</i>), celui du Puy (Θ^A) avec le théodulfien Θ^{M} et P, de Paris ¹⁷ .
-------	------	---

On relève : deux additifs, l'un, sans témoin :

55,14	1,8	<i>dominus</i> +DEUS ; l'autre
51,36	2,33	<i>filiis</i> + <i>suis</i> propre aux mss du Mont-Cassin (Π), de Madrid (Σ^0) et dans la ligne d'oméga (Ω) ;

deux omissions :

55,15	1,8	ET avant <i>Ysaac</i> , suivant $\text{X}\Pi\Sigma^{\text{TM}}$ $\text{M}\text{O}\text{S}\Psi^{\text{DM}}\Omega^{\text{SJ}}$ et toutes les éditions ¹⁸
51,46	3,6	VIVOS avec Σ^0 .

viroque

Il reste quelques variantes notoires :

55,13-14	1,8	SUPRA QUAM de l' <i>Ottobonianus</i> (O), <i>super qua Vat. lat.</i> du VII ^e -VIII ^e siècle ¹⁹ ; leçon très ancienne.
----------	-----	---

16. Ex. *infra*, 51, 45, *Deut.* 3, 6 : *fecimus, disperdentem* pour *feceramus, disperdentes* ; inversion : 51, 27, 31, 32, *Deut.* 20, 15, 17 : *sunt valde ... Iebuseum et Eveum* ; 55, 13, *Deut.* 1, 8 : *terram* pour *eam* ; 53, 6-7, *Deut.* 21, 22 : *homo qui...* *plectendus* pour *homo quod... plectendum*.

17. *B.S.*, III, p. 65. Voir *B.S.*, I, p. xvii-xviii ; xxiii-xxiv ; xxxv pour P = *Sangerman.oblongum*. E.-A. LOWE, *Codices latini*, t. VI, Oxford 1953, p. 20, n° 768 = ms. du Puy.

18. Tous ces mss ont été déjà cités plus haut. Pour M = *Maur-dramni*, et S = *Sangallensis*, cf. *B.S.*, III, p. x et 65 et *B.S.*, I, p. xiv. Voir E.-A. LOWE, *op. cit.*, p. 2, n° 707 (= M) ; t. VII, 1956, p. 18, n° 893* (= S) ; B. FISCHER, « *Bibelausgaben* », p. 587-588 (= M).

19. *B.S.*, III, p. 65 et *B.S.*, I, p. xxxi-xxxii. E.-A. LOWE, *Codices latini*, t. I, Oxford 1934, p. 20, n° 66.

- 55,14 1,8 NOSTRIS avec le seul *Sorbonicus* (Ω^S).
- 51,20 20,12 CEPERINT selon le groupe Λ^H espagnol, la famille alcuinienne Φ^{AZGVP} , l'italien Ψ^M et oméga (Ω)²⁰.
- 53,7 21,22 IUDICATUS leçon du *Cavensis* (C)
- 40,10 32,1 LOQUAR suivant le *Laudianus* 92 d'Oxford (L) du IX^e siècle, le *Casinensis* (Π^C), le ms. de Burgos (B), l'italien Ψ^F , tous fidèles à la LXX.

Ici encore, ce sont des leçons très anciennes. recueillies dans les familles espagnoles et italiennes, certaines aboutissant aux Correctoires (Ω).

Les citations des Livres historiques offrent — toutes proportions gardées vu leur rareté (sept) — plus d'anomalies.

Aux JUGES :

- 54,13-14 9,23 l'auteur ajoute DOMINUS avant *deus*, en accord avec le *Laudianus* 92 (L).

I SAM. :

- 54,9 16,23 MALUS après *spiritus dei*, suivant toute la liste de codex s'échelonnant jusqu'à Ω , et Bède²¹.

20. *B.S.*, III, p. 65, 454 et *B.S.*, I, p. xvi, xxvii-xxix.

21. *B.S.*, V, 150 : $\Lambda^C \Lambda X \Pi^G \Sigma^T \Phi \Theta \Theta \cdot \cdot \cdot \Pi H I Z \Gamma \Psi \Omega$. La plupart de ces sigles sont déjà connus ; pour les autres, cf. *ibid.*, p. ix-xi et 67. Pour Λ = *Amiatinus*, cf. *infra*, n. 24.

Vg.
vestris

receperint

adiudicatus
loquor

II SAM. :

- 50,19 12,9 TIBI avant *uxorem*², d'après les Théodulfiens (Θ), le *Sangerman. oblong.* (P^2) et Ω .

De son propre gré il omet :

- 50,20 12,9 ET après *interfecisti* ;

ou inverse parfois les termes :

- 50,23-26 12,10 TUA UXOR
II HUIUS SOLIS.

III ROIS :

- 54,28 22,23 TUORUM PROPHETARUM.

Toutefois

- 54,22 22,20 il écrit ALTER selon un ms. du Mont-Cassin (Π^F).

Enfin à TOBIE,

- 30,105 2,12 DEUS selon le *Toletanus* (Σ^T).

Dans l'ensemble, presque tous les arguments tirés du Pentateuque et des Livres historiques sont réunis dans le *Compendium*.

Neuf références ont trait à JOB. Certaines laissent percevoir des fantaisies.

- 30,91 1,12 POSSIDET
30,24-25 40,10 UT BOS

une inversion :

- 30,96 10,3 TIBI BONUM selon le *Legionensis* (Λ^L).

Si l'on exclut une singularité orthographique :

Vg.

aliter

dominus

habet
quasi bos

30,27 40,10 BEEMOTH fort répandue chez divers témoins XΦ, l'ambrosien Γ et acceptée par le Correctoire de Saint-Jacques (Ω^J)²²;

il reste trois variantes à signaler :

48,15 10,22 SED avec le *Toletanus* (Σ^T)
 48,15 10,22 INHABITAT d'après le *Sorbonicus* (Ω^S)
 30,52 34,29 GENTES retenu par le *Cavensis* (C), les mss de Corbeil (D), Saint-Gall (S), des VIII^e-IX^e siècles et les éditions, même la Clémentine.

Ce sont là des vestiges de vieilles latines épars dans les familles des codex hispaniques et recueillis par les Correctoires du XIII^e siècle. Cette remarque vaut pour un additif dans les **PROVERBES** :

13,43 8,14 EST¹ après *mea*¹ lu dans les *Cavensis* (C), *Complutensis* (X), Théodulfien (Θ), passé dans les familles italiennes Ψ^D et finalement dans les Correctoires de la Sorbonne et de Saint-Jacques (Ω^{SJ}).

Les citations de l'**ECCLÉSIASTE** se trouvent rassemblés dans le *De Signis universalibus*. On lit quelques singularités répétées deux fois.

26,17-18 } 3,14 ET avant *non ... QUICQUID ...* non ... qui-
 34,10-11 } NEQUE, cumque ...
 nec

avec plus d'insistance encore un additif :

22. B.S., IX, p. 91 et 199.

26,15 } DEUS (*fecit deus bona*), selon le
 30,114 } 3,11 ms. de Saint-Gall (S²)
 34,8 }
 35,5 } 1,2 celui de ET avant *omnia* suit la patristique, divers codex : l'*Egerton 1046* de Londres (L), les italiens QY, l'alcuinien Φ, le ms. de Metz (Z²), SΨΩ²³. Le même verset porte VANITANTIUM avec les recensions hispaniques CXΣ, le fameux *Amiatinus* (A) de la Laurentienne, écrit avant 716 en Northumberland et le groupe italien QYΓ^MΨ^D.

Une inversion apparaît à :

35,6 1,14 CUNCTA QUE FIUNT dans la ligne du *Complutensis* (X), de l'ambrosien Γ^A, du *Sorbonicus* (Ω^S) et des éditions postérieures. quae fiunt cuncta

En dehors de celle déjà indiquée (1, 2, VANITANTIUM), quatre variantes méritent d'être notées :

35,8 3,1 *sub SOLE* de divers mss, notamment hispaniques (CX), LM et repris par le Correctoire de la Mazarine (Ω^M) sub coelo
 26,17 } PERSEVERANT mentionné deux fois, perseverent
 34,10 } 3,14 d'après l'*Amiatinus* (A), le Saint-Gall (S) et deux autres codex des VIII^e-IX^e siècles (LY)²⁴.

23. B.S., XI, p. IX-X, 137, 139. Pour le ms. de Metz, cf. E. A. LOWE, *Codices latini*, t. VI, Oxford 1953, p. 26, n° 786. B. FISCHER, « Bibelausgaben », p. 590-591. Pour l'*Egerton* (L) cf. *infra*, n. 26.

24. Sur ces mss, voir B. FISCHER, « Bibelausgaben », p. 559-565.

- 35,11 3,20 d'abord *in TERRA* avec deux recensions hispaniques (CΣ),
 35,11 puis REVERTUNTUR conformément aux groupes espagnols (CΧΣ), milanais (Q), théodulfiens Θ, et aux Correctoires.

Selon les considérations du Père Boniface Fischer, toutes ces variantes et particularités, même dans les familles espagnoles sont de très anciennes leçons des bibles de la Haute Italie.

Les onze emprunts faits à la **SAGESSE** sont disséminés dans l'ensemble du *Liber*. Quelques divergences apparaissent avec la Vulgate,

des omissions :

- 30,115 12,15 ERGO après *sis*
 37,17 11,26 AUTEM après *quomodo*, parfois réunies à une variante
 37,14 11,24 *potes* DISSIMULANS ;

des inversions :

- 37,21-22 16,12 SERMO TUUS DOMINE
Rit., 3,10 16,20 ESCA ANGELORUM dans le *Rituel*, non loin de

L'*Amiatinus* * est un des plus célèbres manuscrits de la bible latine * dit S. BERGER, *Histoire de la Vulgate*, p. 37-38. Voir E.-A. LOWE, *English Uncial*, Oxford 1960, p. 8-13 et pl. VIII-IX. Son origine a donné lieu à des controverses. Il aurait été écrit en Northumbrie, et, selon certains érudits, sur des modèles italiens ; voir nos explications dans *Catharisme*, p. 453, n. 5. Pour les codex espagnols, *ibid.*, n. 6.

Vg.
in terram
 revertentur

potes et
 dissimulas

tuus domine
 sermo

quelques variantes :

- Rit.*, 16,20 DE *celo* ... OMNEM *saporis*
 3,11,12
 37,13 15,1 IN *misericordia* en rapport avec l'A. T. grec (éd. Gotting.)
 37,21 16,12 EOS adopté par le seul Correctoire de la Mazarine (Ω^M) et les éditions ultérieures
Rit., 3,13 16,21 SUBSTANCIAM enim TUAM + ET correspond à divers alcuiniens, pré et post-alcuiniens ΜΥΦΓΨ, unis aux hispaniques X, Θ, à L, ZTS, Ω
Rit., 3,14 16,21 HOSTENDEBAS, avec ΧΣΛΑΠ^{HM} QYΦZTWSΓΨΩ
 16,21 entre les deux, l'omission de TUAM² après *dulcedinem*, obéit au seul *Monacensis* (Υ).

Ces dernières altérations appartiennent toutefois à une glose sur le *Pater* insérée dans le Rituel et ne sont pas attribuables à l'auteur du *Liber*. Il en est de même pour des citations de Jésus fils de **SIRACH**, inscrites dans le Consolamentum.

A côté de la fantaisie :

- Rit.*, 34,31 FACIT *humiliando*
 13,59
Rit., 34,30 tangit EUM dépend de l'*Amiatinus* (A), des familles alcuiniennes ΜΥΦΓΨ^D et théodulfiennes Θ^{AM}, puis
Rit., 34,30 LAVATIO est propre à l'*Amiatinus*²⁵.
 13,57

Vg.
 e celo ...
 omnis
 saporis
 et miseri-
 cordia
 illos

substantia
 enim tua

ostendebat

proficit
 humiliando
 illum

lavatione

25. B.S., XII, p. xix et 298.

Ailleurs, dans le *De libero arbitrio*, le cathare écrit :

16,19 13,19 SIMILE en parenté étroite avec toute la gamme alcuinienne ΜΥΦΓΨ^D, le Maurdrumni (M), S, Z, mêlés aux hispaniques *Cavensis*, *Legionensis* (CA), aux théodulfiens (Θ), au codex insulaire *Egerton* (L), remarquable pour ses vieilles latines, — et passé dans Ω²⁶ ;

16,21 13,20 SIBI SOCIATUR selon CLOΓ. Son texte reste fidèle à ces codex pour *Sir*.

2,7 43,32 avec GLORIFICATE (*pro glorificantes*) DOMINUM propre à l'*Amiatinus* (A), aux anciennes leçons latines de MQΦSΨ^D, et recueillie par les Correctoires. Ces derniers sont les seuls témoins de

26,21-23 42,22, SUNT (avant *omnia*) et de vivunt 34,13 24 cités dans le *De creatione* et le *De signis*.

En général, on le voit, les variantes relevées dans les Sapiaientaux proviennent des contaminations de vieille latine, issues du Nord de l'Italie et souvent retenues dans les révisions du XII^e siècle.

Émule de son confrère du Languedoc, le dualiste d'Italie en appelle aux prophètes, pour soutenir ses points de vue. ISAÏE vient en tête avec

26. B.S., XII, p. XIX et 201 ; *Egerton 1046* de Londres, cf. E.-A. Lowe, *Codices latini*, t. II, Oxford 1935, p. 22, n° 194^b.

Vg.

similem

sui sociabitur

om.

vivent

près de dix-neuf citations réparties dans l'ensemble du *Liber*, mais surtout groupées (huit) dans le *De creatione*. On relève : des omissions propres à l'auteur :

12,26 65,12 ET après *audistis*

Rit. 3,17 58,7 ainsi qu'après *tuum* dans le *Rituel ibid.* — où on lit la leçon personnelle si *videris* ;

des inversions à :

Rit., 1, 1 29,19 *miles LETICIAM IN DOMINO*

28,3-4 45,6 *non ALTER EST* ;

des irrégularités orthographiques évoquant parfois un modèle :

47,12 26,13 POSSEDERUNT avec le ms. *Rorigonis* (Φ^R) de 835 — ou seulement RECORDAMUR ;

un terme fautif :

47,10 45,20 SIGNUM correspondant à une lecture erronée de l'archétype, avec Jérôme ;

un additif :

22,25 57,15 dicit+DOMINUS conforme à l'archétype et aux codex hispaniques CΣ^TΔ^{L2}Ω ;

des variantes justifiées :

22,26 57,15 HABENS selon le codex *Bovinensis* (*Val. lat. 10511*)

Vg.

audistis
et facietis
tuum et
cum videris

mites in
Domino
laetitiam
non est alter

possiderunt
recordemur

lignum
(restitué
avec Ω)

om.

habitans

40,12 1,2 QUIA d'après l'*Aemilianensis*, de Madrid (Δ^M) et Jérôme, leçon attribuée à un sous-archétype hispanique.

Outre une inversion à

Rit., 3,4 4,1 apprehendent IN DIE ILLA septem mulieres virum unum,

on lit :

Rit. 3,7 — INVOCETUR suivant le groupe $\Phi^P\Theta R\Psi^D\Omega$, un commentaire de Jérôme et le *Liber Commonei* du pays de Galles, vers 817-835

65,21 53,8 PERCUSSI comme l'*Hubertianus* (Θ^H) et PERCUSSI RUM glose de Jérôme

30,18 54,16 in IGNEM selon le seul *Amiatinus* et, à ce verset, des omissions de particules de liaison (ET)²⁷.

Dans **ÉZÉCHIEL** on observe des tournures personnelles :

30,12 s. 31,8 sumitalem ILLIUS ... frondibus EIUS ... assimilem EI.

On constate à **DANIEL** des omissions ou des additifs²⁸ et on lit à :

27. Prunas[×]proferentem... suum[×]ego : om. et. A l'exception d'*Isaie*, les livres prophétiques étant en cours d'édition à l'Abbaye Saint-Jérôme, à Rome, nous avons eu recours pour les autres prophètes à la *Vetus Italica*, éd. P. SABATIER, *Bibliorum sacrorum latinae versiones antiquae seu vetus italica*, t. IV (ou II, 2), Paris 1751.

28. *Infra*, 30, 48 hominum[×]bestias, om. et ; agri + et ; volucres[×] celi, om. quoque. *Vetus italica*, t. IV (ou II, 2), p. 858.

Vg.
quoniam

adpreh-
sept. mul ...
virum unum
in die illa
vocetur

percussit
eos

in igne

sum- eius ...
illius ... illi

30,48 2,38 BESTIAS.

AMOS présente une inversion et un verbe à un mode différent :

30,42 3,6 si MALUM ERIT

— non FECIT.

HABACUC, une variante

30,38 1,6 QUIA ego.

De l'analyse détaillée de ces multiples divergences scripturaires il ressort, vu les points communs avec certaines bibles, alors en usage que, de toute évidence, l'Ancien Testament de l'hérétique lombard est orthodoxe.

PSAUTIER

Assez familier des Psaumes, le cathare en énonce plus d'une quarantaine et une bonne moitié des citations offre soit des anomalies personnelles, soit des variantes justifiées avec la Vulgate.

Dans le premier cas, il est inutile d'insister sur les particules de liaison (*et, autem*), omises ou ajoutées, et les inversions, indiquées en appareil²⁹. On peut toutefois signaler des leçons spéciales à

Vg.
bestiae

si erit
malum
non fecerit

ecce ego

29. Ex. *infra*, 47, 16, Ps. 43, 21 om. si, ante *expandimus* ; 30, 22 inv. : *iste draco*, Ps. 103, 26, etc. Pour le Psautier voir B.S., X, Rome 1953 ; p. VIII-XI et 45. R. WEBER, *Le psautier romain et les autres anciens psautiers latins (Collectanea biblica latina, X)*, Rome 1953. AYUSO MARAZUELA (Th.), *Vetus latina hispana*, t. V¹⁻³, Sallertio, Madrid 1953, 1962 ; *Psalterium Wisigothicum-mozarabicum (Biblia polyglotta Matritensis, VII)*, Madrid 1957.

l'auteur, sans rapport avec aucun psautier. En voici un bref tableau :

60,8 7,17 VERETUR
40,26 36,29 IN SECLUM SECLI
PERMANEBUNT IN EA

45,6-7 51,7 DOMINUS ... in FINE ET

40,31 98,5 TIMETE
27,12 103,29 in pulverem SUAM

26,27 148,5 mandavit (om. IPSE) ... ET statuit.

Et deux dans le *Rituel* :

Rit., 12,6 73,12 deus [××] noster

Rit., 3,8 101,5 EXARUIT.

Dans le second cas, des irrégularités apparentes figurent dans des psautiers divers. Ce sont parfois des omissions :

40,25 36,29 AUTEM après *iusti*, selon le psautier double de Rouen et le codex de Saint-Gall (G)
27,8 103,28 A après *omnia*, suivant les psautiers, triple de Corbeil (F), double *Reginensis* (R), simple *Ambianensis* (M) ;
37,22

des variantes :

40,14 76,20 VIE TUE selon le psautier gallican d'Utrecht, le mozarabe et l'ambrosien.

Vg.

convertetur
inhabita-
bunt in
saeculum
saeculi
super eam
deus ... in
finem
exaltate
in pulverem
suum
ipse manda-
vit... statuit

deus autem
rex noster
et aruit

via tua

Vg.

40,24-25 142,10 in TERRAM RECTAM leçon fréquente observée dans le codex de Saint-Gall (G), le psautier triple *Augiensis* (K), le gallican *Bovinensis* (Ψ^B), le psautier triple de Cambridge (D), les Correctoires ; et qui, de nos jours, appartient à la liturgie ambrosienne³⁰.

22,6 134,5 QUONIAM des anciens psautiers de Vérone, Corbie.

Au verset suivant :

22,8 134,6 QUECUMQUE variation de la LXX, passée dans le psautier romain.

De celui-ci, révisé dit-on par saint Jérôme et prototype des anciens psautiers latins³¹, dépend à vrai dire la majorité des variantes :

47,19 46,10 DII
22,23 47,14 in PROGENIE ALTERA

44,7 51,3 GLORIAS
45,7-8 51,7 tabernaculo + TUO
47,13-15 80,9- POPULE ... AUDIERIS ... NEQUE
10

26,25 }
34,17 } 118,91 PERSEVERANT

13,37 126,1 VIGILANT qui CUSTODIUNT EAM

26,27 148,6 in ETERNUM

in terra
recta

quia

que

dei
in progeniem
alteram
gloriatur

populus ...
audias ... nec

perseverat

vigilavit qui
custodit,
om. eam
in saeculum

30. R. WEBER, *Le psautier romain*, p. xi s. et 345.

31. Cf. *Catharisme*, p. 434 et n. 35 et les notes p. 457-458. Se reporter à R. WEBER.

Au *Rituel* on constate aussi deux leçons romaines :

Rit., 3,8 101,5 PERCUS<S>US SUM à la *Traditio orationis*

Rit. 73,12 SECULA ... SALUTEM au *Consolamentum*.

Est-ce à dire que le cathare lombard pratiquait un psautier romain ? C'est douteux.

En tout cas, aucun reflet du psautier hiéronymien, comme on l'a vu dans le *Contra Manicheos* de D. de Huesca, n'apparaît dans les pages du dualiste. Très probablement, son texte était gallican mais avec des contaminations provenant d'antiennes d'offices, utilisées depuis le psautier romain dans la liturgie.

CITATIONS EMPRUNTÉES AU NOUVEAU TESTAMENT³²

ÉVANGILES

La grande majorité des arguments scripturaires présentés par l'hérétique relèvent toutefois du

32. En dehors des codex de bibles complètes déjà mentionnées, de nouveaux sigles apparaissent (à ne pas confondre avec les anciens, ex. : **O X L**, etc.), représentant soit tout le Nouveau Testament, soit les seuls évangéliques.

Toutes les anciennes leçons observées ici, se retrouvent, comme nous avons pu le constater, dans la collection *ITALA*, *Das Neue Testament in allateinischen Überlieferung*, éd. A. JÜLICHER - W. MATZKOW - K. ALAND, 4 vol. Berlin 1938, 1940, 1954, 1963.

Pour ne pas alourdir l'apparat, nous nous en sommes tenu aux listes dressées par J. WORDSWORTH - H.-J. WHITE, *Novum testamentum*

Vg.

percussum
om. sum
saeculum ...
salutes

Nouveau Testament et, chez les Synoptiques, spécialement de **MATTHIEU** (près de quarante-six).

Ici, l'auteur use souvent de libertés avec la Vulgate. Il omet des particules, des pronoms³³ et, particulièrement au chapitre *De persecutionibus*, après avoir parlé des tribulations, il supprime, peut-être intentionnellement

69,59 24,9 OCCIDENT VOS AVANT *et eritis*³⁴.

latine secundum editionem sancti Hieronymi, 3 vol. Oxford I, 1889-1898 ; II, 1913-1941 ; III, 1905-1954. Cf. t. I, p. XI-XIV et p. 705-720. Les éditeurs groupent dans une première classe les mss les meilleurs et les plus anciens, c.-à-d. les codex de Northumbrie trahissant une origine d'Italie méridionale. **A** = *Amiatinus*, cité *supra*, n. 24, **Δ** = *Dunelmensis*, **H** = *Hubertianus* du IX^e siècle et de Gaule septentrionale, **S** = *Stonghurstensis*, **Y** = *Lindisfarnensis* ; les Évangéliques **O** (*Oxonienis*), **X** (*Corporis Christi*), transportés de Rome à Cantorbéry ; italiens **J** (*Foro-Julienis*) d'Italie du Nord, **M** de Milan, **P** de Pérouse ; le Nouveau Testament de Fulda = **F**, dû à Victor de Capoue, l'*Epternacensis* = **EP**, texte irlandais, originaire de Naples assez décevant et l'*Harleianus* = **Z**, plus d'Italie du Nord que de Gaule transalpine ou d'Angleterre, de par les corrections marginales.

Dans une deuxième classe sont rangés les mss de famille celtique, la plupart écrits en Irlande au début du IX^e siècle. **D** = l'Armagh, le plus précieux (cf. S. BERGER, *Histoire de la Vulgate*, p. 31 et 380. E.-A. LOWE, *Codices latini*, t. II, Oxford 1935, p. 42, n° 270 (**D**) ; p. 32, n° 231 (**R**)), **E** ou *Egerton 609*, de Tours appelé aussi le 'Marmoutier' (cf. *Catharisme*, p. 460, n. 68), **L** ou *Lichfeldensis* peut-être écrit en Cambrie, **Q** = écossais ou *Kenanensis*, **R** = *Rushworthianus* d'Irlande ; **B** = *Bigolianus*, irlandais copié en France, **ST** famille irlando-gauloise, écrit en Gaule, apporté ensuite à Bénévent, **G** = *Sangermanensis*, très remarquable, d'influence irlandaise, mais originaire des environs de Lyon (S. BERGER, *op. cit.*, p. 65-72) ; enfin les mss déjà bien connus *Cavensis*, *Toletanus* **C T**, wisigothiques. On retrouvera aussi les textes théodulfens **Θ**, alcuiniens **K** = *Karolinus*, **V** = *Vallicellanus*, **M** écrit à Tours par un scribe irlandais ou saxon (S. BERGER, *op. cit.*, p. 47).

33. Ex. *infra*, 67, 32, *Matth.* 23, 29 : *et*, après *prophetarum* ; 67, 49, *Matth.* 23, 37 : *suos* après *pullos* ; 69, 37, *Matth.* 10, 23 *enim* après *amen*, mais en accord avec **BCD³PH³JKLQRTVWXZ**.

34. *Infra*, 69, 59.

Vg.

Ses gloses sont fréquentes :

- 69,21 5,12 *gaudete*+IN ILLA DIE
68,21 20,17 *discipulos*+SUOS
69,63 24,12 *refrigescet*+AUTEM.

Quelques variantes personnelles surgissent par-

fois :

- 35,32 19,27 ILLI
67,51 23,39 AMPLIUS

ainsi que des inversions, par exemple au même verset : VIDEBITIS ME³⁵. Abstraction faite de quelques orthographes diverses, lisibles d'ailleurs dans certains codex³⁶, bien des anomalies se justifient.

S'agit-il d'additifs assez nombreux ? Ils figurent dans maints évangéliaires.

On lit en effet à :

- 52,16 5,43 ANTIQUIS après *est* EPO
28,29 7,11 *bona*+DATA vieille latine corrigée sur le grec par Jérôme³⁷, acceptée néanmoins par le *Bigotianus* (B) évangélaire irlandais du VIII^e siècle écrit en Gaule, le Marmoutier (E), l'alcuinien *Karolinus* (K), son proche voisin de Tours (M) et adoptée par les Pères.

35. Voir aussi 65, 25, *Matth.* 26, 56 : *omnes discipuli*.

36. Ex. *infra*, 52, 21, *Matth.* 5, 44 : *benefacite hiis*, BE (Vg. *his*) ; 48, 27, *Matth.* 25, 46 : *ibunt hii* BCDEPLRTWZ (Vg. *hi*) ; 67, 41, *Matth.* 23, 34 : *persequimini* ABFHJMTOTVZ (Vg. *persequemini*). Comparer avec ci-dessus, n. 13 : l'auteur garde la même orthographe acceptée dans l'A.T. par un grand nombre de témoins.

37. W. I, p. 665. ITALA, I, *Matthäus*, Berlin 1938, p. 37.

Vg.

- 69,34-35 10,22 HOMINIBUS après *omnibus* DEOK
MRYZ
35,30 19,21 *vade* ET *vende* OMNIA EPLQR
48,5 25,41 *sinistris*+EIUS DEQR
65,25 26,56 *discipuli*+EIUS EQR.

Des ajouts de même origine se voient dans le Rituel :

- Rit., 16,15 *dicit illis*+IHESUS BEPOLORWXZ
9,65

- Rit., 16,19 *solutum*+ET (*in celis*) EOOQRW
9,74-75 textes irlandais auxquels se mêle chaque fois le fameux évangélaire de Canterbury (*Oxoniensis* O) et la bible de Théodulfe (Θ).

Une telle concordance avec les témoins déjà signalés ne manque pas de surprendre, vu que le cathare n'a pas rédigé cette dernière partie du ms. Elle prouve une certaine conformité entre son évangile et celui utilisé par l'auteur du Consolamentum. Le fait est confirmé dans la tradition du *Pater*, à :

- Rit., 5,5 6,15 *nec pater vester* CELESTIS *dimillet*
VOBIS *peccata* selon DL, puis
DEPLQRW.

... vester
dimittet
peccata

Enfin le verset doxologique qui termine la prière dans *Matthieu*.

- Rit., 6,13 QUONIAM TUUM EST REGNUM ET
4,25-34 VIRTUS ET GLORIA IN SECVLA.

AMEN, corrigé par Jérôme sur les anciennes versions grecques et latines, omises dans la Vulgate, n'en a pas moins été conservé par les anciens évangé-

liaires de Brescia, *Sangermanensis*, *Bobiensis*, *Monacensis*³⁸.

Si l'on considère les inversions avec la Vulgate on constate :

<i>Rit.</i> ,	3,11	BAPTIZO VOS DERY et le <i>Toletanus</i>
	9,12-13	au Consolamentum; ailleurs :
52,21	5,44	VOS ODERUNT leçon du seul <i>Fuldensis</i> (F)
69,27	10,18	AD REGES ET PRESIDES ER
10,16	25,34	REGNUM PARATUM VOBIS LQ.

Que penser des variantes proprement dites, accumulées surtout dans le *De Persecutionibus*? Elles sont assez fréquentes, mais rationnelles.

Ex. *Matth.*

68,11	2,14	SECESSIT DJLRW
30,81	4,1	A spiritu CDEFHOKMMQRVW, c'est-à-dire les irlandais joints aux espagnols, italiens, alcuiniens, théodulfiens
69,41	10,25	SERVO ... PATER l'un de l'irlandais D, avec CTJ, l'autre uniquement du <i>Lichfeldensis</i> L
68,24	20,18	(+ad) MORTEM HO,
	19	IL<L>UDENDEM K
67,35	23,31	TESTIMONIUM exclusivement des celtiques DLQR
67,49-50	23,38	RELINQUETUR avec tous les codex réunis, les irlandais BDELQR,

Vg.

ad presides
et ad reges
paratum
vobis
regnum

recessit
ab spiritu

servus ...
... patrem

morte ...
deluden-
dum

testimonio

relinquitur

les très bons PHJXZ, les hispaniques CT, les alcuiniens KVM et Théodulfe (Θ)

69,54	24,6	audituri AUTEM DL, HOXZ, CT
48,5	25,41	dicet REX his LQTZ
48,6-7	}	— PARATUS est BDE, C, JOZ, Θ
10,19-20		
10,24,27	25,42	BIBERE (réminiscence de 25,35) du seul <i>Rushwortianus</i> (R).

Au Consolamentum :

<i>Rit.</i> ,	18,18	QUAMCUMQUE leçon de l'irlandais Q uni au <i>Cavensis</i> (C), aux codex de première classe APF JO et aux alcuiniens KVM.
	9,60	

Comme pour les additifs et les inversions, il y a ici corrélation entre divers témoins de *Matthieu*, sources communes du *Liber* et du Rituel, avec une fidélité moins exclusive du texte aux manuscrits irlandais en faveur d'une diversité plus grande d'origine.

MARC offre peu de rappels chez le cathare qui, cependant, ne se prive pas d'originalités. Telles, deux adjonctions :

68,143-	14,33	asumpsit + IHESUS ... pavere + ET
	144	CONTRISTARI
68,146	15,33	facta + EST ... sexta + ET,

une inversion :

48,29	3,29	IN SPIRITUM SANCTUM BLASPHEMAVERIT.
-------	------	-------------------------------------

I s'accorde avec certains usages, quand il omet :

Vg.

aud. enim
dicet et his
praeparatus
est
potum

quacumque

blasph. in
sp. s.

38. W. I, p. 60-61, 666 et xxxi-xxxiii. ITALIA, I, p. 31.

58,41	10,7	SUUM après <i>patrem</i> comme l'irlandais L, l'alcuinien V	Vg. patrem suum
		ou inverse	
68,150	15,34	ME DERELIQUISTI selon les trois celtiques DQR, les bons OPZ et les alcuiniens KV ³⁹ .	dereliquisti me
		Comme pour <i>Matthieu</i> , les variantes de <i>Marc</i> dérivent des codex les plus divers.	
30,83	1,12	EXPULIT leçon des hispaniques CT, des irlandais DER, du mixte G, des mss de première classe HXZ, de Théodulfe (Θ), des alcuiniens KVM.	expellit
30,84-85	1,13	TEMPTABATUR dans les mêmes textes, auxquels s'ajoutent les irlandais BL et les meilleurs POM	temptabatur
58,42	10,7	UXORI SUE selon P, LQR, T et M	ad uxorem suam
68,143	14,33	ASUMPSIT comme l' <i>Oxonensis</i> (O) et la bible de W. de Halès (W)	adsumit
68,147	15,33	AD ORAM avec QT.	in horam
		Dans le Consolamentum :	
Rit., 9,81	16,18	nocebit EIS d'après les bons HXZ, les alcuiniens KV, Théodulfe, sans aucun celtique visible cependant	eos nocebit
Rit., 9,81-82	—	pour <i>super</i> EGROS DR, joints à Z et K, W.	super aegrotos

39. Voir ci-dessus note 32.

Des libertés apparaissent aussi dans les emprunts faits à LUC :

30,86-87	4,1	SPIRITUS SANCTI EGRESSUS ...	Vg. spiritu sancto
	4,2	TEMPTABATUR	regressus ... temptabatur
30,88	4,13	consumata [x] temptatione, omet OMNI	consumata omni temptatione

L'inversion

13,55	13,24	DICO VOBIS MULTI rappelle le <i>Turonensis</i> (M) et les anciennes versions latines des <i>Colbertinus</i> , <i>Palatinus</i> , <i>Brixianus</i> , <i>Monacensis</i> , etc. ⁴⁰	multi dico vobis
-------	-------	--	---------------------

Quelques variantes subsistent cette fois, d'origine très limitée :

68,13-14	2,33	IOSEP et mater eius visible dans GL et les vieilles latines	pater eius et mater om.
68,16	2,34	IN précède <i>resurrectionem</i> , à peu près dans les mêmes conditions	om.
44,16	8,12	HII avant SUNT, répond à EHW, au <i>Palatinus</i> ⁴¹	om.
68,155	23,46	EXCLAMANS au seul <i>Kenanensis</i> (Q).	clamans

Pour *Luc*, les évangélistes, énumérés dans les variantes du texte de *Matthieu*, se raréfient ; on ne rencontre plus guère que les représentants des versions antiques.

40. ITALIA, III, *Lucas*, Berlin 1954, p. 163, et W. I, p. xxx-xxxiii.

41. ITALIA, III, p. 87.

Qu'en est-il de la trentaine des citations de **JEAN** ? Comme précédemment, l'auteur glose parfois le texte, par exemple :

- 68,31 11,47 *pharisey consilium* + ADVERSUS I HESUM
 47,53 12,31 il précise bien à son adversaire qu'il s'agit de *ISTIUS mundi*, ce monde-ci, au lieu du *huius* de la Vulgate, qu'il garde d'ailleurs à
 47,54 16,11 mais en l'inversant, *HUIUS MUNDI*, comme dans certaines vieilles latines⁴².

Dans la Tradition du *Pater*, on remarque aussi isolément des additifs et des inversions :

- Rit.*, 3,49 4,34 *voluntatem* + PATRIS MEI (*patris* avec *Rushworth.*)
Rit., 3,51 — *EIUS opus*
Rit., 3,34 6,52 *dabo* + EI
Rit., 3,43 6,54 *EIUS SANGUINEM BIBERITIS.*

Fidèle à certaines versions, l'auteur omet :

- 13,51 14,6 *ET* après *via*, selon les bons mss *Oxonienis* (O) *Harleianus* (Z), l'irlandais R, l'espagnol T.

Il ajoute :

- 28,9 1,9 *HUNC*, devant *mundum*, grécisme adopté par d'anciennes bibles latines, les Pères, les codex **PHO**, les irlandais **DER**, l'alcuinien

42. *ITALA*, IV, *Iohannes*, Berlin 1963, p. 174.

Vg.

huius mundi

mundi huius

voluntatem eius

opus eius

biberitis e. sang.

via et

om. hunc

M, les hispaniques **CT**, Théodulfe ; négligé par S. Jérôme il reparait dans la Clémentine, figure dans le Nouveau Testament provençal et précise bien dans la pensée dualiste la création visible⁴³ ;

- 13,18 5,30 *SED* avant *sicut*, comme **T** et les anciennes versions *Brixianus*, *Monacensis*, *Sangallensis*⁴⁴ ;
 68,35 11,49 *NOMINE* après *Cayphas* suivant l'*Harleianus* (Z) et le *Sangerm.* (G).

Vg.

om. sed

Dans le *Rituel*, à l'explication du *Pater*, surgit :

- Rit.*, 2,35 6,38 *PATRIS* après *misit me*, réminiscence possible du v. 39, lisible toutefois dans les vieilles latines⁴⁵,

et au Consolamentum :

- Rit.*, 3,5 9,5-6 *SANCTO* suit *spiritu*, tradition irlandaise **DER**, espagnole **CT**, enregistrée dans les éditions ultérieures.

43. *ITALA*, IV, p. 2. L. CLÉDAT, *Le Nouveau Testament*, p. 155^b, 19-20 : « venent en aquest mon. » Comme l'a remarqué H. RÖNSH, *Itala und Vulgata*, 2^e éd. Marbourg 1875, p. 421 : « in hunc mundum = εις τον κοσμον », le pronom latin traduit l'article grec. Cf. *Catharisme*, p. 440 et 460, n. 78. Cet idiotisme d'origine grecque est habituel à Jean qui parle toujours de ce monde (*hic mundus, hoc mundo*) dans ses lettres, voir W. THIELE, *Wortschaftzuntersuchungen zu den Lateinischen texten der Johannesbriefe* (V.L., *Aus der Geschichte der Lateinischen Bibel*, 2), Fribourg-en-Brisgau 1958, p. 18. Et l'on sait combien les dualistes s'inspiraient de Jean, voir *Catharisme*, p. 405-406 et *infra*, p. 153.

44. *ITALA*, IV, p. 48.

45. *ITALA*, IV, p. 62.

La plupart des inversions scripturaires obéissent à des traditions manuscrites, par exemple :

13,34-35 3,27 FUERIT EI DATUM leçon des irlandais **BÆEQR**, des bons mss **HJOZ**, des hispaniques **CT** des alcuiniens **KVM**

68,37-38 11,50 HOMO MORIATUR avec **G**, l'évangélique de Canterbury **X** et **KM**

70,13-14 17,14 EOS HODIO *habuit* du seul **X**

30,99 19,11 ADVERSUM ME POTESTATEM ... ESSET TIBI DATUM traduisent les anciennes versions des *Monacensis*, *Veronensis* et du gréco-latin *Sangall.* (8)⁴⁶.

Les deux inversions relevées dans le *Rituel* (*traditio orat.*) :

Rit., 3,29 6,49 IN DESERTO MANDUCAVERUNT

Rit., 3,37 6,53 NOBIS CARNEM SUAM DARE représentent : la première, le codex *Holmiensis* ; l'autre, toute la série des évangélistes **ÆDEQR**, les bons **ÆFJOXZ**, les alcuiniens **KVM**, le *Toletanus* (**T**) et la bible de W. de Halès (**W**).

Les variantes proprement dites ne sont pas en général très significatives. Le cathare écrit :

31,16 8,12 AMBULAT d'après la bonne série **HJOZ**, suivie de **K, T**

31,17 — LUMEN surtout avec les irlandais **DEQR** et les vieilles versions⁴⁷.

46. *ITALA*, IV, p. 200 et W. I, p. 631.

47. *ITALA*, IV, p. 87.

Vg.

ei fuerit
datum

odio eos h.
potestatem
adv. me ...
tibi esset
dat.

manducave-
runt in des.

carnem
s. n. d.

ambulabit

lucem

Vg.

facimus

credent

nobis

pepererit

in mundum

habetis

ex malo

moriatur

hoc

68,32 11,47 FACIEMUS selon **HJMOX**, **BDE**, **K**, **CTO**

68,34 11,48 CREDUNT commun à **AXZ**, **ÆEG**

68,37 11,50 VOBIS de l'*Egerton 609* ou Marmoutier, de nombreuses vieilles latines et passé dans la Clémentine⁴⁸

69,47 16,21 PEPERIT leçon des divers groupes **DEQR**, **ÆSZ**, **CT** et des alcuiniens **VM**

69,48 — in MUNDO des seuls **JX**

69,49 16,22 HABEBITIS en accord avec **BDGQ**, surtout les meilleurs **ÆPHOSXY**, Théodulfe, l'alcuinien **M** et d'antiques versions⁴⁹.

70,16 17,15 A malo écrit dans **ÆGR**, **ÆH** et Théodulfe.

Au *Rituel*, dans la glose du *Pater* :

Rit., 3,30 6,49 MANNAM adopté par **ÆDEQR**, **ΔPO** et la vieille latine⁵⁰

Rit., 3,31 6,50 MORIETUR par **DER**, **X** ;

au Consolamentum :

Rit., 20,22 HAEC des codex de Bénévent (**Æ**), 9,53 Ingolstadt et d'anciennes versions⁵¹.

La diversité des codex atteste, de *Matthieu* à *Jean*, combien les divergences relevées avec la Vulgate étaient

48. *ITALA*, IV, p. 130. Cf. *supra*, p. 103, n. 32.

49. *ITALA*, IV, p. 177.

50. *ITALA*, IV, p. 64.

51. *ITALA*, IV, p. 219.

répandues au XIII^e siècle. On a pu juger de l'influence des familles irlandaises mais la plupart des textes sont de tradition plutôt italienne et ont été altérés par les anciennes versions latines. Cette contamination, commencée après les révisions de S. Jérôme († 420), durera jusqu'à la fin du VI^e siècle et s'aggravera avec les commentaires patristiques. Quand le cathare défend sa foi vers 1230-1240 au nom des Évangiles, spécialement de *Jean*, il se réfère à des sources pratiquées en chrétienté et, malgré leurs interpolations, rigoureusement orthodoxes.

Pour les ACTES des Apôtres, les *codex* n'offrent pas le même ordre que pour les Évangiles⁵².

Dans la première classe (AFGDC), le *codex Amiatinus* garde toujours sa primauté⁵³, avec le *Fuldensis* (F), mais les spécialistes leur adjoignent le *Sangermanensis* de la région lyonnaise (G), l'Armagh (D) et l'espagnol *Cavensis* (C), promu aux rangs des meilleurs.

Dans la deuxième classe (IM, SU, TO), le sigle M accordé précédemment à l'évangéliste de Milan, recouvre le *codex Monacensis* du IX^e siècle, proche de l'*Amiatinus*, avec le *Iuveniani Vallicellanus* (I). Le *Sangallensis* (S) et l'*Ulmensis* (U), irlando-gaulois, ont pour fondement le texte de Fulda. Restent le *Toletanus* (T) et l'*Oxoniensis Seldonianus* (O) d'origine obscure, à ne pas confondre avec O précédent, de Cantorbéry⁵⁴.

A la troisième classe, appartiennent les bien connus OKV auxquels s'ajoute l'alcuinien *Bambergensis* (B) et la bible de *Rosas* (R) écrite près de Tarragone. Malgré

52. Les explications suivantes, que nous avons préféré intégrer ici dans le texte, émanent des éditeurs du *Novum Testamentum* : W. III, Oxford 1954, p. XIII-XVI. Voir le chapitre I, p. v-x et l'« Elenchus », p. 34. Voir *supra*, p. 103, n. 32.

53. Cf. *supra*, n. 24. Pour les *codex*, se reporter toujours à S. BERGER, *Histoire de la Vulgate, passim*.

54. Cf. *supra*, p. 103, n. 32.

leurs valeurs différentes, en dehors de CTO, ces *codex* se regroupent pour les Actes en deux familles essentielles de par leurs affinités : GAD-IMO ; F, SU, KVR.

Ceci dit, quels rapports peuvent avoir avec eux les vingt-sept citations du cathare, réunies en majorité dans le *De persecutionibus*, quelques-unes dans le *Rituel* et qui, au total, présentent près de soixante anomalies avec la Vulgate ?

Sans s'attarder à des singularités orthographiques⁵⁵, on peut signaler des formes isolées, parfois propres à l'auteur, qui omet ou ajoute. Exemple :

	Act.		Vg.
68,115	10,37	<i>incipiens</i> (x) omet ENIM, D	<i>incipiens</i> enim
68,118	10,38	<i>faciendo</i> (x) <i>sanando</i> omet ET	fac. et san.
66,54	20,30	<i>ex</i> (x) <i>ipsis</i> omet VOBIS	ex vobis ipsis
69,13	28,22	<i>ubique</i> (x) omet EI	<i>ubique</i> ei
68,102-103	5,29	<i>oportet</i> +NOS (voir ci-dessous)	
68,112	10,36	<i>misit</i> +DEUS, ajouté plus tard par W. de Halès (vers 1254) ;	
des inversions :			
59,11	4,24	TU DOMINE	domine tu
67,25-26	7,51	RESTITISTIS SPIRITUI SANCTO ;	spiritui sancto resistitis
une variante :			
69,13	28,22	<i>notum est</i> VOBIS est-elle, de la part du cathare intentionnelle : « de cette secte connue de vous » ?	notum est nobis

55. Ex. *infra*, 68, 96, Act. 4, 26 : *astiterunt* FRW (Vg. *adsteterunt*) ; 66, 55, Act. 20, 30 : *adducant* D (Vg. *abducant*) ; 14, 11, Act. 3, 12 *fecimus* (Vg. *fecerimus*).

Généralement les altérations répondent à une tradition ;

comme omissions :

24,18 2,36 *quia* (x) *dominum* omet ET, suivant
68,69 le ms. de Perpignan p (B.N. lat. 321)⁵⁶

68,83 3,17 *sicut* (x) *principes* omet ET, selon
le *Iuven.* (I)

20,35 4,24 *terram* (x) *mare* omet ET, par trois
59,12 fois comme MO, RU, T

68,93

68,98 4,27 *convenerunt* [x] omet ENIM avec
l'*Amiatinus* (A).

Additifs :

14,4 } 3,12 *quasi nostra* + PROPRIA d'après les
68,72 } vieilles leçons du *Gigas* (ms. de Bohême), du codex de Bezae (d) et de p⁵⁷

68,83 3,17 *fecistis* + HOC, de CT

68,86 3,20 + UT, avant *cum*, accepté par la
vieille latine *Gigas e d*, Bède

68,102 s. 5,29 *apostoli* [x] (omet DIXERUNT)
*obedire oportet NOS deo magis
quam hominibus* + AIT ILLI
DIXERUNT : DEO. RESPONDENS
AUTEM PETRUS DIXIT. Le cathare
reprend ici la formule vaudoise
bien connue, en insistant sur le

Vg.

*quia et
dominum*

*sicut et
principes
terram et
mare*

conv. enim

apost. dix-
erunt...homi-
nibus om.
Ait illi-
dixit

56. S. BERGER, *Histoire*, p. 77-78. « Un ancien texte latin des Actes des Apôtres », dans *Notices et Extraits des manuscrits de la B.N.*, t. XXXV, I, 1896, p. 169-208. Voir *Catharisme*, p. 441. D'après B. FISCHER, ce ms. serait de la seconde moitié du XII^e siècle, « *Bibelausgaben* », p. 571, n. 95.

57. W. II, p. VIII-IX ; V.L., I, p. 14, n° 51 (g) ; p. 11, n° 5 (d) ; p. 15, n° 54 (p).

nos qu'il fait dire à Pierre. Il ajoute la réplique AIT ILLI ... DEO très ancienne leçon d'Armagh, reprise par Théodulfe qui, tous deux, enchaînent *respondit autem petrus*⁵⁸, formule légèrement modifiée par l'auteur pour amener le verset suivant.

Vg.

55,24 7,4 *transtulit illum* + DEUS vieille
forme du *Laudianus* (e)⁵⁹ et
des évangiles grecs.

om.

67,28 7,52 *de adventu* + HUIUS *iusti* + CHRISTI,
l'additif *huius* correspond au
Sangerm. (G) que renforce l'au-
teur, en précisant la personnalité
de ce juste, *Christ*.

de adv.
iusti

68,120 10,39 *Ierusalem quem* + REPULERUNT
IUDEI ET leçon espagnole du
liber Commicus ou missel de
Tolède (t) encore appelé bré-
viaire gothique et le palimp-
seste de Léon⁶⁰.

58. W. III, p. 68 (29-30). Cf. *infra*, p. 154 et n. 119.

59. W. III, p. ix ; V.L., I, p. 14, n° 50 (e) : ms. gréco-latin du vr^e siècle, de la Bodléienne (*Gr. 35*).

60. W. III, p. x ; V.L., I, p. 15, n° 56 (f). La variante, inversée, se retrouve en effet dans un fragment des *Actes* édité par B. FISCHER, « Ein neuer Zeuge zum westlichen Text der Apostelgeschichte », dans J.-N. BIRDSALL - R.-W. THOMSON, *Biblical and Patristic studies in memory of Robert Pierce Casey*, Frisbourg-en-Brigau 1963, p. 33-63, cf. p. 43 : *hierusalem quem judaei reppulerunt*. C'est un palimpseste de la cathédrale de Léon, ms. 15, dont les feuillets reproduisent une des plus anciennes bibles connues. Voir E.-A. LOWE,

66,52 20,29 *ego*+ENIM, conservé du grec dans le *Cavensis* et les évangéliques connus PH, EL.

Dans le *Rituel* (Consolamentum), on relève divers ajouts :

Rit., 9,11 *Surge*+ET selon G, MO, S, Θ, palimpseste de Léon⁶¹

Rit., 19,2 *illi*+DIXERUNT en accord avec les diverses familles manuscrites GAD, IMO, SU, KBVR

Rit., 19,5 *domini*+NOSTRI écrit par Jérôme, Ambroise *ihesu*+CHRISTI par Théodulfe, W. de Halès, le *Gigas* et les Pères.

Quelques inversions ne sont pas originales :

68,64 2,36 FECIT DEUS vieille forme du *Gigas*

68,86 3,19 PECCATA VESTRA CDT, *dgp*

68,89 3,21 QUIDEM CELUM d'Irénée

68,113- 10,36 DOMINUS OMNIUM *p* et *lectiones*
114

Vg.

deus fecit
vestra
peccata
caelum
quidem
omnium
dominus

Codices latini, t. XI, Oxford 1966, p. 17, n° 1636. La variante s'accorde avec *t*, bréviaire gothique (B.N. *nouv. acq. lat.* 2171; éd. PL 86). Cf. B. FISCHER, *op. cit.*, p. 58. C. VOGEL, *Introduction aux sources de l'histoire du culte chrétien au moyen âge (Biblioteca degli « Studi Medievali » I)*, Spolète 1966, p. 302-303 et n. 148 sur le 'Liber comicus (et non comicus) de Silos', bibliographie, p. 343 : « l'original, dont le témoin est une réplique lointaine, semble appartenir à l'époque d'Ildefonse (657-667) et représente l'usage de Tolède ».

61. Même additif dans le ms. de Léon, B. FISCHER, « Ein neuer Zeuge... », p. 38, l. 61. Le fragment comprend les versets 8, 27-11, 13 et 14, 21-17, 25.

69,12 24,14 DEO PATRI MEO recension de TW.

Dans le Consolamentum :

Rit., 9,17 IHESUS MISIT ME comme A, UKV.
10,44

Les variantes, reflets d'une tradition, sont très nombreuses :

14,10 3,12 ADMIRAMINI au *De libero arbitrio*, selon AI et les anciennes latines, n'est pas reproduit dans le *De Persecutionibus*. L'auteur, citant les v. 3,12-21, transcrit correctement le texte et demeure au contraire fidèle, dans les deux cas, à deux autres variantes du même verset :

14,10 INTUIMINI GI, S
68,72 POTESTATE antique formule des mss de Bezae (*d*), Perpignan (*p*) acceptée par W. de Halès et la Clémentine.

Presque généralement, tout au long des énoncés, affleurent les vieilles latines :

68,81-82 3,16 INTEGRITATEM *d e g p*

68,86 3,19 ERGO *d e g*

47,57 4,26 ADSTITERUNT GIM, FB, CΘ, écrit différemment ailleurs

68,96 — ASTITERUNT FRW

55,23 7,4 EXIVIT D

55,26 7,5 SED *repromissit* AD, IM, R, Θ, orthographe de D

67,24 7,51 DURA *cervice* par tous les mss

Vg.
patrio
deo meo

misit me
Iesus

miramini

intuemini
pietate

integram
sanitatem
igitur
adsteterunt

exiit
et
repromisit
duri

			<i>Vg.</i>
		AIO, F, SU BKVR, CT, Θ les anciennes latines et les Pères	cervice
—	—	NON CIRCUMCISI, <i>Gigas</i> , Origène, Augustin	incircum- cisi
67,25	—	RESTITISTIS avec les meilleurs GAD, puis IM, suivis de R, T, Θ des vieilles versions et des Pères	resistitis
68,131	13,27	HABITANT DO, R, C, le <i>liber Com-</i> <i>micus</i> (t) ou bréviaire gothique	habitabant
20,39	17,24	HABITAT G, SU, KBVR, g, quelques Pères	inhabitat
59,10	17,26	HABITARE avec le seul <i>Gigas</i>	inhabitare
66,53	20,29	<i>lupi</i> RAPACES F, SU, KBV, Θ	<i>lupi</i>
66,56	20,31	MEMORIAM <i>retinentes</i> D, F, SU, T et d'anciennes versions	graves memoria <i>retinentes</i>
70,37	26,9	ESTIMAVRAM écrit par W. de Halès	existima- veram
45,43	26,16	IN <i>hoc</i> du seul <i>Gigas</i>	ad hoc
45,45	26,17	POPULIS conformément à AM, KBVR, CT	populo
45,46	26,18	DE <i>tenebris</i> avec le <i>Monacensis</i> (M) et le <i>Laudianus</i> (e).	a tenebris

Le relevé des variantes observées dans le *Rituel* (Consolamentum), confirme leur parenté déjà mentionnée, avec celles du *Liber* :

<i>Rit.</i> ,	8,14	EOS selon M, surtout le groupe F, SU, KBVR, g, p	illos
<i>Rit.</i> ,	9,11	in DOMUM S, R et les anciennes versions e, p, t, et le palimpseste de Léon ⁶²	in domo

62. B. FISCHER, « Ein neuer Zeuge... » p. 38, l. 62-63.

			<i>Vg.</i>
<i>Rit.</i> ,	9,12	<i>imponentem sibi</i> MANUM I, SU, Θ, palimpseste de Léon ⁶³	manus
<i>Rit.</i> ,	9,17	<i>imponens ei</i> MANUM IM, SU, t	
<i>Rit.</i> ,	19,1	ET <i>Paulus</i> IM, FS, Θ, W, <i>Gigas</i>	ut Paulus
<i>Rit.</i> ,	19,4	BAPTISMUM F, R et les vieilles leçons du <i>Laudianus</i> (e), <i>Gigas</i> , perpignanais (p)	baptisma
<i>Rit.</i> ,	28,8	SANAVIT leçon grecque, éd. Benti.	salvavit
	10,51		

Ces remarques justifient les précédentes⁶⁴ : le livre des *Actes* qu'utilise l'auteur du Consolamentum a la même origine que celui où le cathare lombard puise ses arguments. Le grand nombre de variantes rassemblées laisse apparaître la fréquence des leçons d'anciennes latines transmises par les diverses recensions dont les meilleurs témoins AFGDC ne sont pas plus nombreux que les autres. Le caractère irlandais s'estompe en faveur de l'hispanique et l'additif de 10,39, si rare (REPULERUNT IUDEI), est significatif d'éléments wisigothiques. Toutefois, de l'avis de B. Fischer, ces variantes de vieille latine n'ont pas une influence aussi étendue que dans les versions provençales ou allemandes du XIII^e siècle qui offrent des textes mixtes. Le *Liber* du cathare lombard présente un texte relativement plus pur et plus proche de la Vulgate.

A PAUL revient la majorité des citations — plus d'une centaine — réparties d'abord entre I Cor., Éphés., Hébr. (seize) puis, en décroissant, Rom.,

63. B. FISCHER, *op. cit.*, p. 38, l. 65-66.

64. Cf. *supra*, p. 105, 107.

Col., II Cor., les deux Tim., Phil., Gal., les deux
Thess. et Tite. Selon l'ordre habituel,

Romains. En dehors d'une omission à :

36,37 11,32 ENIM après *conclusit*, vu dans le
seul missel de Tolède (t) ou
bréviaire gothique,

les quelques particularités concernent surtout des
additifs et des inversions rassemblées en quelques
versets dans le *De Persecutionibus*.

Les additifs, rarement isolés, comme :

66,32-33 1,29 *iniquitate*+ET

sont généralement communs à plusieurs familles
de codex :

66,32 1,28 *faciant*+EA selon AGZ, BKV, LO⁶⁵,
les anciennes latines, Origène,
l'Ambrosiaster.

66,36 1,30 *elatos*+SIBI PLACENTES, du seul
Toletanus

62,80-81 1,32 mérite l'attention : *Non solum*+
QUI¹ *faciunt ea digni sunt morte*
sed+ETIAM QUI²

conscientiunt facientibus

L'inversion est propre à l'auteur.
Les deux QUI dépendent, à peu
de choses près, de toute la série

Vg.

conclusit
enim

digni sunt
morte non
solum ea
faciunt
sed et
conscientiunt
facientibus

65. Pour les sigles, se reporter *supra*, n. 32 et p. 114-115. Ne pas confondre LOR avec leurs valeurs précédentes, ici L = *Langobardus*, VIII^e siècle ; O = *Owoniensis* ou *Laudianus lat. 108*, IX^e siècle ; R = *Reginensis* ou *Val. lat. 9*. Voir W., *Novum Testamentum*, t. II, Oxford 1913-1941, *passim*, aux divers 'Elenchus' des lettres pauliniennes.

Vg.

des codex ADFGZ, MU, BKV,
R, CTØ, LO, W, le ms. de
Monza⁶⁶, suivis des anciennes
versions et des Pères. Le *Cavensis*
(C) accepte QUI¹ et omet QUI² et,
inversement, l'*Hubertianus* (H),
FACIUNT EA D, BKV, R, W, le ms. de
Monza, Origène, l'Ambrosiaster,
ETIAM Z, BKV, LM, le ms. de Monza
70,61-62 8,35 *quis*+ERGO FGZ, BKV, L, W, la
vieille latine et Origène, Pélage,
Augustin
70,68 8,38 NEQUE PRINCIPATUS+NEQUE PO-
TESTATES, de l'alcuinien V,
Origène, Pélage, Augustin
+NEQUE VIRTUTES Z, BKV, ORU,
W, le ms. de Monza⁶⁷.

Comme inversions, outre celle de 1,32, ci-dessus,
on lit :

66,30 1,28 HABERE DEUM spéciale à Augustin

66,34 1,29 CONTENTIONE,OMICIDIO propre à
l'auteur.

Quelques variantes notoires à signaler :

70,62 8,35 *caritale* DEI, formule patristique :
Origène, Hilaire, Bède

70,65 8,36 SICUT oves, terme d'Origène,

carit.
Christi
ut oves

66. Le ms. de la bibliothèque capitulaire de Monza contient des fragments transcrits au X^e s. d'un texte assez ancien. Voir S. BERGER, *Histoire de la Vulgate*, p. 139 ; éd. H.-J. FREDE, *Allateinische Paulus-Handschriften (V.L., Aus der Geschichte der lateinischen Bibel, 3)*, Fribourg-en-Brisgau 1964, p. 233, 9 : « non solum autem qui faciunt ea sed etiam qui conscientiunt facientibus ».

67. Ed. H.-J. FREDE, *Allateinische*, p. 244, 24, 25.

- Hilaire, Augustin, plus tard
W. de Halès
- 70,69 8,38 *neque* FORTITUDO, ADZ, BKV,
LOU, W, Ambroise
- 36,40 11,32 *in* INCREDULITATE, FG, Ø, LOU,
W, le bréviaire gothique (t), les
Pères : Irénée, Origène, l'Ambro-
siaster, Ambroise, Jérôme, Au-
gustin et les éditions successives
jusqu'à la Clémentine.

Dans l'emploi de I Cor. la moitié des remarques
à faire appartiennent au *Rituel*.

Le cathare est le seul à omettre :

- 70,82 4,11 ET après *horam*

à faire suivre :

- 45,29 15,26 *autem* de OMNIUM.

D'autre part il ajoute :

- 45,28 15,24 *virtulem* + ET DOMINATIONEM avec
le *Langobardus* (L), l'*Oxoniensis*
(O), le ms. de Colmar (N), le
Colbertinus et l'Ambrosiaster.

Dans la *Traditio orationis*, on lit :

- Rit.*, 11,24 *dixit* + ACCIPITE ET MANDUCATE
3,86 reçus par Z, BKV, T, W, le
bréviaire gothique (t) et l'Am-
brosiaster.

Au Consolamentum :

- Rit.*, 13,2 + si avant *habuero omnem*, suivant
12,22 l'Armagh (D), le *Fuldensis* (F),
l'*Harleianus* (Z), puis BK, MOPS,
divers Pères : Cyprien, l'Ambro-
siaster, Ambroise, Origène

Vg.

neque forti-
tudines
in incredu-
litate

- Rit.*, 13,3 *corpus meum* + ITA adopté par ZD,
12,25 KV, L, W, d'anciennes versions,
Cyprien, Augustin.

Quelques variantes subsistent :

- 21,11 8,6 *in* ILLO commun à FZ, LOU,
W, l'Ambrosiaster, Augustin,
Pelage, etc. in illum
- 45,29 15,26 NOVISSIME avec D, O, T, d'an-
ciennes versions, l'Ambrosiaster,
Hilaire, Ambroise, Jérôme novissima

et dans le *Rituel* (*Trad. orat.*) :

- Rit.*, 10,7 OMNES ENIM LP, les anciens *defg*,
3,80 l'Ambrosiaster, Augustin omnesque
- Rit.*, 11,25 BIBERITIS Z, BKV, T, le bréviaire
3,92 gothique (t), Cyprien bibetis

Consolamentum :

- Rit.*, 13,2 *caritatem autem non* HABEAM, DZ,
12,23 KV, OS, *degt*, Cyprien. car. aut.
non
habuero

Aucune citation de II Cor. n'apparaît dans le
Rituel et les anomalies surgissent plutôt dans le
De Persecutionibus.

Seul, l'auteur ajoute :

- 70,133 1,9 ITA après *habuimus* ;

il évite peut-être intentionnellement :

- 70,145 11,23 après *ego*³ (*om.*) MINISTRI CHRISTI
SUNT, profession que sa doctrine
dualiste lui interdit dans l'énu-
mération des attributs que s'ac-
corde Paul et que le cathare ne
pouvait offrir en exemple à ses
fidèles. On ne saurait songer

à une lacune involontaire du scribe, d'autant que, malgré cette omission, la phrase s'enchaîne très bien avec la suite : *et ego*³ ; *ut minus sapiens dico plus ego*.

A côté de ces particularités, l'auteur omet :

13,28 3,4 AUTE M après *fiduciam* selon l'*Oxonien* (O), le *Colbertinus*, Augustin.

Il ajoute à :

70,125- 1,6 *exortatione*² + ET SALUTE² DHZ, S, 126 TΘ, L, W, d'anciennes latines *d e f g*, l'Ambrosiaster

70,126 — *que operatur* + IN NOBIS accepté plus tard par W. de Halès (1254)

70,128 1,7 *firma* + EST DG, L, R

29,10 5,17 + ET avant *ecce*, de la vieille latine : *Colbertinus* (c), l'Ambrosiaster, Hilaire, W. de Halès

29,10 — + OMNIA avant *nova* avec l'Armagh (D), Origène, Jérôme, Cassiodore.

Deux inversions à :

70,128- 1,7 ESTIS PASSIONUM de l'Ambrosiaster, Jérôme 129

70,129 — ET CONSOLATIONIS ERITIS du *Fuldensis* (F), des mss de Colmar (N), d'antiques versions : *d e*, l'Ambrosiaster

70,130 1,8 VOS IGNORARE AH, W, d'antiques latines : *c d e g*, Tertullien, l'Ambrosiaster.

Les variantes sont assez localisées :

Vg.

eritis et
consol.

Vg.

70,129 1,7 ITA eritis FN
70,134 1,9 CONFIDENTES leçon du *Parisinus*
70,135 1,10 eruit FZ, K, Θ, MNSU, W, c f
13,29 3,4 dominum avec le seul *Monacensis*
13,32 3,6 LITTERA sed SPIRITU FZ, BK, Θ,
29,5 LMNOPSW et GHTU pour *spiritu*, les vieilles versions, l'Ambrosiaster, Augustin

70,98 4,9 DEICIMUS selon le *Vallicellanus* (V)

70,100 4,10 la citation est coupée après *circumferentes*. Les termes *ut et vita Ihesu*, qui suivent, se répètent au v. 11 ou le texte reprend. Y a-t-il eu confusion de lecture ? et de ce fait, omission ?

39,13 6,14 LUCIS Z, OL et quelques Pères

39,15 6,15 FIDELIS correction marginale *Vatic.*

39,15 6,15 INFIDELI DZ, SW

39,15 6,16 QUIS Tertullien, W. de Halès

En Galates, on lit seulement :

70,140- 1,14 *coetaneos* + MEOS leçon d'Armagh 141 (D), *Harleianus* (Z), BKV, LOPSU, W, d'antiques leçons, Augustin, Pélage

53,11 3,13 nobis MALEDICTUS¹ selon D, T et le bréviaire gothique (t).

Les emprunts du cathare à la lettre aux Éphésiens⁶⁸ sont disséminés dans l'ensemble du manuscrit de Florence.

68. L'étude de la lettre aux Éphésiens est facilitée (outre le W. *Novum Testamentum*, t. II, p. 416-453), par l'édition de H.-J. FREDE (*Vetus Latina*, t. 24/1), Fribourg-en-Brisgau 1962-1964 et les travaux

sic eritis
fidentes
eruet
deum
litterae
sed
spiritus

deicimur

luci
fidei
infidele
qui

nobis
maledictum

- 28,22 2,16 L'auteur faisant allusion, dans le *De creatione*, à la haine abolie par le Christ omet — est-ce volontaire ? — une partie du verset :
- PER CRUCEM INTERFICIENS INIMICITIAM IN SEMET IPSO⁶⁹.
Il supprime ailleurs des particules de liaison, ex. :
- 21,5 4,6 ET entre *deus* (x) *pater* deus et pater
- 46,13 6,12 SED après *sanguinem* sanguinem
- 70,113 6,17 ET avant *gladium* sed
- 70,102 6,10 IN avant *potentia* d'après l'*Hubertianus* (H), mais pas dans le *Compendium* et gladium
- Les additifs correspondent toujours à certaines traditions :
- 37,3 2,4 *dilexit nos* + MISERTUS EST NOSTRI, leçon des *Langobardus* (L), *Ulmensis* (U)⁷⁰
- 37,5 2,5 +IN avant *Christo* D, CT, PU, les Pères, Victorinus, l'Ambrosiaster, Ambroise, Fortunat et la Clémentine ; type I⁷¹.

que cet auteur a consacrés à Paul : *Pelagius der irische Paulustext*, *Sedulius Scottus* (V.L., *Aus der Geschichte der lateinischen Bibel*, 3), Fribourg-en-Brisgau 1961 ; *Allateinische Paulus-Handschriften* (V.L., *ibid.*, 4), Fribourg-en-Brisgau 1964. Comme pour la *Genèse*, à la suite des sigles de manuscrits, nous mentionnons, selon V.L., le type de famille à laquelle appartient l'irrégularité remarquée, cf. *supra*, p. 83, n.

69. Cf. *infra*, p. 155.

70. Elle n'est pas dans Pélage, cf. H.-J. FREDE, *Pelagius*, p. 49. D'après V.L., 24/1, p. 58, ce serait une variante de la Vulgate.

71. Voir les explications sur les différents types de codex dans

- 70,115 6,18 *orantes* + IN¹, précédant *omni tempore*, connu du ms. de Monza⁷², des vieilles latines et des Pères : Victorinus, l'Ambrosiaster, Jérôme ; type I. Vg.
- Dans le *Consolamentum* :
- Rit.*, 9,40 5,26 +VITE après *verbo* DZ, BKV, PU, W, la Clémentine ; la tradition B de Pélage, type I.
- On relève quelques inversions :
- 38,13 1,9 NOBIS FACERET comme l'*Hubertianus* et l'Ambrosiaster ; type I
- 13,20 2,8 SALVATI ESTIS d'après Victorinus et Ambroise
- 28,18 2,14 *ipse* ENIM EST selon le *Monacensis*, les anciennes latines : d e f g, l'Ambrosiaster, Jérôme, type D⁷³ ipse est enim
- 28,25 2,18 ACCESSUM HABEMUS avec Tertullien, type I.
- Les variantes se répartissent dans l'ensemble de l'épître :
- 38,16 1,10 *in* TERRIS d'après *Sangermanensis* (G), *Reginensis* (R), Tertullien, Augustin, type X⁷⁴ in terra

V.L., 24/1, p. 29^{*}-38^{*} ; le type I, p. 33^{*}-35^{*}, est attesté par un large courant de tradition et se caractérise par un vocabulaire varié.

72. Éd. H.-J. FREDE, *Allateinische*, p. 259, 13. Sur ce ms. voir ci-dessus n. 66.

73. d e f g représentent respectivement les codex *Claramontanus*, *Sangermanensis*, *Augiensis*, *Boernerianus*, voir H.-J. FREDE, *Allateinische*, p. 15, 34, 81 et 50. Le type D (V.L., 24/1, p. 32^{*}) inclut les mss bilingues qui remontent à un archétype commun ; le plus ancien est celui de Clermont (d).

74. Le type X, généralement cité par Tertullien, est le témoin le plus ancien du texte biblique latin, cf. V.L., 24/1, p. 30^{*}.

28,22	2,16	RECONCILIANS comme <i>Ulmensis</i> (U), un texte de Pélagé ⁷⁵ , type I	Vg. reconciliet
21,9	3,15	in TERRIS tradition B de Pélagé, type I	in terra
21,5	4,5	BAPTISMUM suivant le <i>Parisinus</i> (P), Tertullien, Cyprien, Pélagé ^B , dérivé du type K ⁷⁶	baptisma
38,20	4,10	ADIMPLERET leçon fort connue des Armagh (D), <i>Hubertianus</i> (H), <i>Ulmensis</i> (U), des hispaniques CTΘ, Augustin, Pélagé ^B , Cassiodore, type D	impleret
50,54	5,5	INTELLIGENTES avec <i>Karolinus</i> (K) et Théodulfe.	intelligentes
46,11	6,11	L'auteur supprime ici : « avarus, quod est idolorum servitus »; verset cité deux fois : dans le Compendium, le cathare écrit ARMATURA selon BG ² HÖLNS, auxquels la V.L. ajoute : ΓΕVQ ΛΣΔΦ; dans le <i>De Persecutionibus</i> , ARMATURAM, d'après KOPUVWZ, Tertullien, en outre ΔΘΦΩ dans l'édition V.L. type X ⁷⁷	arma
70,103			
46,16 } 70,108 }	6,13	le terme reparait dans la double citation, mais cette fois identique, ARMATURAM, suivant l'ensemble des codex déjà indiqués augmentés de BS, adopté par	arma

75. H.-J. FREDE, *Pelagius*, p. 50.76. Le type K traduit le texte de Cyprien ou d'un auteur proche, cf. *V.L.*, 24/1, p. 31*. Voir *infra*, n. 107.77. *V.L.*, 24/1, p. 279.

		Augustin et un texte pélagien ⁷⁸ . Entre temps, on lit à	Vg.
46,15 } 70,107 }	6,12	SPIRITUALIA, mentionné deux fois avec le seul <i>Toletanus</i> et W. de Halès	spiritalia
70,110	6,14	INDUITE DHMNPSVZ, ajouter SEW ² ΣΔΘΦ et quelques Pères ⁷⁹	induti
70,111 (cf. 46,18)	6,16	ASUMENTES comme le seul codex de Colmar (N), les vieilles latines d e g, Cyprien, l'Ambrosiaster, variante que l'auteur n'a pas reproduite en énonçant le même verset au Compendium ⁸⁰ .	sumentes
		Dans le Consolamentum, on remarque :	
	Rit., 9,39	5,25 SEMETIPSUM DFHCTΘOU, en outre SV ² ΣΔX, le ms. de Monza ⁸¹ , Origène, Victorinus, l'Ambrosiaster, Pélagé ^B , Cassiodore, type I	se ipsum
	Rit., 9,42	5,27 HUIUSMODI DOST, plus EWQΣX, Origène, l'Ambrosiaster, Augustin, Cassiodore, type I.	eiusmodi

L'examen des altérations, une vingtaine environ, recueillies dans les citations de la lettre aux Éphésiens décèle que leur majorité (huit) dépendent du type I, de la vieille latine⁸². Il y a juste

78. Éd. H.-J. FREDE, *Pelagius*, p. 57. Au verset 6, 13, l'édition de *V.L.*, 24/1 (p. 294), indique les leçons : *arma* aux types K D I, et *armaturam* à la Vg. avec les codex supplémentaires ΔQA.79. Pour *V.L.*, 24/1 (p. 303), c'est une variante de type Vulgate (V) et *induti* serait de type I.80. Pour *V.L.*, 24/1 (p. 309), le terme correctement écrit *adsumentes*, serait de type X K.81. Éd. H.-J. FREDE, *Allateinische*, p. 257, 26.

82. On en compte deux pour les types X et D et une pour le type K.

deux concordances avec le vieux ms. de Monza⁸³ ; les influences de l'Ambrosiaster et des textes pélagiens paraissent l'emporter.

Sur les cinq citations de l'épître aux **Philippiens**, on note des particularités isolées, comme inversions à :

70,195- 1,29 IN EUM UT ... — ETIAM UT dérivé
196 de type I⁸⁴

et des variantes justifiées :

70,196 1,29 PATIMINI d'après le ms. de Colmar
(N)

70,197 1,30 QUALEM selon le *Cavensis* (C),
Fuldensis (F), *Hubertianus* (H),
Monacensis (M), *Harleianus* (Z)
et Théodulfe, serait de type V
(= Vulgate)

35,25 3,8 ARBITROR avec Armagh (D), M,
les vieilles versions du *Sangerm.*
(e), *Claramont.* (d), l'Ambrosias-
ter, Augustin, type D

35,25 DETRIMENTA² comme le *Karolinus*
(K), *Parisinus* (P), les mêmes
vieilles latines e d et le *Liber*
Commicus ou bréviaire gothique
(t), type D.

Les divergences relevées dans les citations des Colossiens pourraient laisser deviner une intention

83. Ms. de Monza, cf. *supra*, n. 66.

84. *Epistulae ad Philippenses*, éd. H.-J. FREDE (V.L., 24, 2), Fribourg-en-Brisgau 1966-1968 s., p. 86. Se reporter à cette édition pour les types I, D, indiqués ci-après et expliqués plus haut, n. 71, 73.

Vg.

du cathare, notamment lorsque, par deux fois, il insiste sur le terme *veritas*, absent de la Vulgate :

29,8 } 1,12 dans le *De Creatione* et le *Compen-*
45,32 } *dium* : *lumine*+*VERITATIS*, ou
quand

35,36 3,8 il ajoute *DETRACTIONEM* après *iram*,
aux fautes que Paul conseille
à ses auditeurs de rejeter⁸⁵.

Ailleurs, l'auteur omet :

24,6 3,9 vos après *expoliantes*, suivant
l'*Oxoniensis* (O), Hilaire, Am-
broise.

Ses additifs n'ont rien d'inconnu :

29,7 } 1,12 *agentes*+*DEO ET*, dans le *De crea-*
45,30 } *tionem* et le *Compendium*, leçon
d'origine grecque, spéciale à
DHOW, l'Ambrosiaster, Pélage,
passée dans certaines éditions.
D'ailleurs *DEO* (sans *et*), joint à
patri apparaît dans toute une
liste de codex⁸⁶.

38,7 1,19 *plenitudinem*+*DIVINITATIS* **DFL**
MOTU, l'Ambrosiaster, Cassio-
dore

38,8 — *habitare*+*CORPORALITER* **FMNT**,
Cassiodore et la tradition B de
Pélage⁸⁷

Vg.

85. M. H.-J. FREDE, l'éditeur du texte, bien connu pour ses travaux érudits sur l'Apôtre, a déclaré lui-même n'avoir relevé aucun ms. portant cette leçon : V.L., 24/2, Fribourg-en-Brisgau 1969, p. 289, n. 6.

86. W. II, p. 501(12) : **BCFKLMNOPRSTUVZ**, c f g m, Clémentine, Cassiodore.

87. Mêmes formules dans le *Traité cathare*, ch. XII, p. 101, 6-7 et p. 76.

- 45,35 2,13 *convivificavit* + vos spécial aux *Toletanus* (T), *Colbertinus* (C). On a déjà vu dans l'Évangile de Jean⁸⁸, le souci du cathare à préciser, quand il parle du monde, qu'il s'agit de la création visible,
- 20,10 2,8 aussi écrit-il *mundi* + *huius* avec D, le ms. de Monza, Augustin, et le répète à
- 35,15 } 2,20 + *huius* (*mundi*) selon une tradi-
40,39 } tion bien acquise **DFØKLMOP SVWZ**, le ms. de Monza⁸⁹, les versions anciennes, Cyprien, Ambroise, l'Ambrosiaster, Augustin, Pélage⁹⁰, Cassiodore. Sous une autre forme, il répète sa pensée à ce même verset :
- 35,15-16 } *in* + *hoc* (*mun*do) avec **FØLMNP**
40,40 } *d e*, le ms. de Monza⁹⁰, Origène, l'Ambrosiaster
- 24,8 3,10 *agnitione* + *DEI AS*, Augustin.
- Les inversions suivent aussi certaines normes, observées à
- 38,10 1,20 *IN CELIS sive* *QUE IN TERRIS* **FKOPRS**, d'antiques versions, Origène, l'Ambrosiaster, Pélage⁹⁰, Cassiodore
- 45,34 2,13 *ESSETIS MORTUI* **FLMPS**, Hilaire, Jérôme, Augustin.

Vg

in terris
sive quae
in caelis

Quant aux variantes, l'auteur ne les reprend pas toujours lorsqu'il lui arrive de répéter le verset, ex. :

- 29,7 1,12 *in PARTE* fidèle à **FLMN**, Augustin, Cassiodore ; correctement écrit plus loin.
- 45,31 —

On remarque :

- 38,8 1,20 **RECONCILIARI** selon toute une liste **ABCHØLOPSTU**, d'anciennes latines, Hilaire, Augustin
- 20,9 2,8 **TRADITIONES** lui est personnel
- 45,37 2,14 **DECRETI BDFHØKLMNOPSTUWZ**, les antiques versions, le bréviaire gothique (t), le ms. de Monza⁹¹, Ambroise, Augustin, Cassiodore
- 45,38 — **AFFIGENS** des alcuiniens **KV**
- 35,16-17 } 2,21 **NEQUE**⁹², codex *Oxoniensis*, **TETIGERITIS**
- 40,40 } *neque GUSTAVERITIS*, les deux verbes mis à la seconde personne du pluriel, leçons des anciennes versions : *Colbertinus*, *Augiensis*
- 35,17 — **CONTRACTAVERITIS** **BDFOSZ**, l'Ambrosiaster, Jérôme, Cassiodore et vieille latine
- 40,41
- 24,7 3,9 *actibus* **SUIS** **CHØOTU**, les anciennes versions, le bréviaire gothique (t), Origène, Hilaire, Ambroise, Augustin

Vg.

in partem

reconciliare

decretis

adfigens
ne tetigerisneque
gustaveriscontrec-
taverisactibus
eius

88. Cf. *supra*, p. 110 (*Jn* 12, 31).

89. Éd. H.-J. FREDE, *Allateinische*, p. 262, 20 (*Col.* 2, 8) ; 263, 14 (*Col.* 2, 20).

90. *Ibid.*, p. 263, 15.

91. *Ibid.*, p. 263, 3.

92. Quand l'auteur répète le verset dans le *Compendium*, il écrit cette fois « *ne tetigeris* ».

24,8 3,10 *in* AGNITIONE **NO**, le ms. de Monza⁹³, Origène, Ambroise, Augustin, Pélage^B, Cassiodore.

Plus d'une vingtaine d'altérations (= 23) affectent l'emploi de l'épître aux Colossiens et près de la moitié (= 9) sont visibles dans le codex *Fuldensis* de Victor de Capoue, puis les italiens **LM**, l'Armagh (**D**), etc. et se lisent dans quelques vieilles versions.

Les anomalies observées dans les deux lettres aux Thessaloniens sont rassemblées dans une page du *De Persecutionibus*. Seul, l'auteur écrit en I Thess.

70,174 2,14 FRATRUM avant *ecclesiarum*
70,186 3,4 PREDICABAMUS NOS VOS PASSUROS TRIBULATIONE avec inversion (voir ci-après)

Il omet :

70,181 2,16 ENIM après *pervenit* comme l'Ambrosiaster

70,186- 3,4 VOBIS après *predicabamus* suivant Pélage^B (mais il y supplée ensuite en ajoutant *vos*)

187 ET avant *factum* **DNOSW**, la tradition ancienne *d e f g*, l'Ambrosiaster, Pélage^B.

Il ajoute :

70,174 2,14 FRATRES avant *imitatores* selon

Vg.
in agnitio-
nem

fratres
praediceba-
mus vobis
pass. nos
tribula-
tiones

Vg.

l'Armagh (**D**), le ms. de Monza⁹⁴, l'Ambrosiaster, Pélage^B, Cassiodore

70,180 2,16 NON après *ut* comme Cassiodore, sans que le sens négatif de la phrase en soit éprouvé.

Ses inversions correspondent :

70,177 2,15 IHESUM OCCIDERUNT à l'Armagh (**D**)

70,182 3,2 FRATREM NOSTRUM TIMOTH. à l'*Oxoniensis* (**O**)

70,186 3,4 ESSEMUS APUD VOS au *Lan-
bardus* (**L**)

Les variantes :

70,174 2,14 vos AUTEM avec l'Armagh (**D**), le ms. de Monza⁹⁵, Pélage^B

70,175 — QUI du *Langobardus* (**L**)

70,181 2,16 PERVENIT **DOWZ**, l'Ambrosiaster, Jérôme, Pélage^B, Cassiodore, passé dans la Clémentine

70,186 3,4 PREDICABAMUS **BDFHONPSTUZ**, la vieille latine, Pélage, Cassiodore (voir ci-dessus)

70,190 3,5 labor VESTER **HST**, une vieille latine et l'Ambrosiaster.

Dans la même page du *De Persecutionibus* surgissent les singularités de II Thessaloniens.

Une faute grammaticale — corrigée ici —, attribuable peut-être au copiste, montrerait comment, obsédé par l'idée de persécution, le cathare

Tim. fr.
nost.
apud
vos ess.

vos enim

quia
praevenit

praedice-
bamus

labor
noster

93. Éd. H.-J. FREDE, *Allateinische*, p. 264, 7.

94. *Ibid.*, p. 268, 13 ; I Thess. 2, 14 : « Vos autem fratres imitatores », comme le *Liber*.

95. *Ibid.*

70,161- 1,4 écrivant **NOSTRIS** après *persecutio-*
162 *nibus*, s'attribuerait à lui et à sa
communauté le support des
maux dont parle l'Apôtre.

Des ajouts correspondent à certaines traditions :

70,163 1,5 +IN précédant *regno dei*, commun
à tous les codex **BCDFHOKLM**
NOPSTUVWZ, la Clémentine,
les anciennes versions *c d e f*, le
bréviaire gothique (*t*), Pélage^B

70,166- 1,7 *domini* + **NOSTRI Ihesu** + **CHRISTI**
167 **DOPRSZ**, Irénée

48,26 1,9 *qui*+**ETIAM** leçon de l'Armagh
(**D**), ms. de Monza⁹⁶, Irénée,
Pélage^B.

Les seules variantes notoires concernent :

70,165 1,6 **RETRIBUTIONEM DHOOPRSTZ**,
quelque vieille latine et le bré-
viaire gothique (*t*)

70,166 1,7 *in REVELATIONEM FGHOMNOZ*,
d e, Pélage^B, Cassiodore.

Peu de remarques sont à faire sur l'emploi des
lettres à Timothée. Dans la 1^{ère} épître, répétant
trois fois le verset

30,113 } 4,4 le Lombard reedit seul, chaque
34,7 } fois **EST**² après *nichil*
59,37 }
22,15 6,15 de son propre gré, il ajoute **REX**
avant *beatus*, peut-être à cause
de la proximité de *rex regum* ;
et à

96. *Ibid.*, p. 273, 1.

Vg.
vestris

domini Iesu

tribulatio-
nem

in revela-
tione

59,31 4,1 fait l'inversion **QUIDAM DISCEDENT**.

En rapport avec les bibles de l'époque, il ajoute

30,113 } 4,4 **EST**¹ après *bona* comme l'Armagh
34,7 } (**D**), l'Ambrosiaster, Jérôme,
59,37 } Augustin, Cassiodore
70,169 1,12 **IN** avant *Christo Ihesu* suivant

DHΘOSVZ, les antiques latines,
le ms. de Monza⁹⁷, l'Ambrosias-
ter, Pélage^B, Cassiodore

70,170 -- **ME** après *ponens* avec le seul
Ambrosiaster

70,171- 1,13 *misericordia*+**DEI** selon **BKMV** et
172 **FWZ**.

Deux variantes à signaler :

59,30 4,1 *dicit quod* avec seulement Nova-
titanus

22,12 6,13 **REDDIT** de l'*Amiatinus* (**A**), *Bam-*
bergensis (**B**), Toletanus (**T**).

Dans la II^e à Timothée l'auteur ajoute :

41,13 2,13 **ENIM** après *si*

66,19 3,1 **ENIM** après *hoc* qu'il substitue à
la *Vg.*

66,49 3,13 **ALIOS** avant *millentes* ancienne
leçon du codex *Boerneriani* (*g*)⁹⁸,

et supprime :

70,203 3,11 **ET** après *sustinui* comme **OTW**,
de vieilles latines *d e*, Pélage^B.

Il inverse :

Vg.

misericor-
diam

dicit quia

reddidit

autem

97. *Ibid.*, p. 276, 18.

98. Sur ce codex, cf. *ibid.*, p. 50 s., *supra*, n. 73.

- 70,204 3,12 PIE VOLUNT selon **DKOPS**, le ms. de Monza⁹⁹, Origène, Augustin
 66,25 3,5 QUIDEM SPEM, leçon du *Cavensis* (C).

Cette variante et bien d'autres sont à noter :

- 41,13 2,13 *non* CREDEMUS avec le *Parisinus* (P)
 — PERMANET leçon des vieilles latines *c d e f*, suivie par l'Ambrosiaster, Augustin, Pélagé, Cassiodore
 66,19 3,1 SCITOTE du *Boerneriani* (g), transcrit par Augustin
 66,21 3,2 NON OBEDIENTES de **CUWZ, FLN OPRT, c d f**, le ms. de Monza¹⁰⁰, Jérôme, Augustin, Pélagé, Cassiodore
 66,22 — SCELESTES du seul ms. de Colmar (N)
 66,24 3,4 VOLUPTATUM vieille latine passée chez les Pères.

Dans l'épître à Tite mentionnée deux fois, est-ce oublié de copiste ?

- 37,5 3,5 IUSTITIAE manque après *operibus* et
 37,6 — +MAGNAM qualifie la miséricorde de Dieu
 37,8 3,6 *in* NOBIS répond à **FGPR**, Cassiodore.

Vg.
 speciem
 quidem

non
 credimus
 manet

scito

inobedientes

scelesti

voluptatium

in nos

A égalité avec *I Cor.* et *Éphés.* sont les emprunts (seize) faits à l'épître aux Hébreux.

Comme ailleurs, le cathare prend des libertés avec la Vulgate par des inversions :

24,29 1,14 ADMINISTRATORII SUNT

26,9 2,6 EIUS ES

67,17-18 11,38 MUNDUS NON ERAT

des rejets

67,14 11,36 ET après *insuper*

des remaniements

67,16 11,37 SECTI SUNT qu'il juge peut-être préférable de rapprocher de *mortui sunt*

24,30 1,14 il substitue sciemment *in* MISTERIO à

Ses omissions s'expliquent :

67,6 11,32 ET après *David*

67,21 11,40 UT avant *ne*, toutes deux selon d'anciennes versions et les mêmes codex **KVWZ**, plus l'*Oxo-niensis* (O), pour la première

autant que ses additifs :

20,31 3,4 *deus* +EST selon **BKLOVWZ**

67,14 11,36 SUNT après *experti* avec le seul Armagh (D)

67,18 11,38 IN avant *montibus* **BFHOKRWZ**, Origène

IN avant *speluncis* **FHKRZ c d f**, le bréviaire gothique (t), Origène.

Il intervertit :

24,23 1,5 ANGELORUM DIXIT ALIQUANDO avec le seul Cassiodore

Vg.

non erat
 mundus

in
 ministerium

dixit aliq.
 angelorum

99. *Ibid.*, p. 286, 17.

100. *Ibid.*, p. 286, 2.

24,20-21 3,1 CELESTIS VOCATIONIS selon d'anciennes latines *d e* et Priscien.

Les principales variantes relevées sont :

24,30 1,14 CAPIUNT retenu par **BDFHOMOSW**, de vieilles latines *c, f*, Origène

38,26 2,8 SUBIECIT¹ avec Tertullien

24,22-23 3,2 fecit EUM adopté par Hilaire

67,7 11,33 VICERUNT leçon de **TWZ**, la Clémentine d'anciennes versions *f, t* ou bréviaire gothique, Augustin, Cassiodore

67,9 11,34 EFUGAVERUNT d'après **TW**, d'anciennes latines et éditions

67,16 11,37 CIRCUERUNT selon **DSW**, Origène, Ambroise

67,19 11,39 TESTIMONIUM de **ABM**

Dans le Consolamentum surgissent quelques irrégularités :

Rit., 2,10 CONSUMARI accepté par le *Lan-*
12,12 *bardus* (**L**) avec cette orthographe, en outre par **BCDOP STUVZ** (*consumm.*), de vieilles versions, le bréviaire gothique (*t*), Origène, Ambroise, Rufin, Cassiodore

Rit., 10,39 *sumus* + **FILII**, omis par la Vulgate,
13,50 mais ajouté après *subtractionis* par **BDFKLMOSVWZ** et d'anciennes latines

Rit., à l'ablatif *in* PERDITIONE, isolé,
13,51 in perditionem
à l'ablatif *in* ACQUISITIONE avec in acquisitionem
Théodulfe

Rit., à l'ablatif *in* SALUTE du seul
11,24 *Sangerm.* (**G**).

Vg.

capient

subiecisti

facit illum

devicerunt

effugerunt

circumierunt

testimonio

consummare

om.

in perditionem

in acquisitionem

in salutem

Dans l'ensemble, les altérations sont très inégalement réparties : les leçons de *Rom.*, *II Cor.*, *Thess.*, foisonnent dans le *De Persecutionibus*. Mais de la lettre aux Romains à l'épître aux Hébreux, les codex qui transmettent ces anomalies sont assez disparates et plus difficiles à classer que les manuscrits où l'on retrouvait les altérations des *Actes*¹⁰¹.

Par exemple, l'Armagh, texte irlandais (**D**), l'emporte une dizaine de fois, presque à égalité avec Pélage, dans les citations de *Thess.*¹⁰², tandis que, assez fréquemment nommé dans *Col.* (six fois), il laisse ici la majorité au *Fuldensis* (**F**, neuf fois). Pélage est à égalité (cinq fois) dans l'épître aux Éphésiens avec l'Ambrosiaster qui, très fréquemment, reparaît dans la plupart des autres écrits¹⁰³. Origène (ou Rufin qui le traduit) prend ses distances (sept références) dans la lettre aux Romains et se maintient ensuite tout au long des divergences relatées. Les alcuiniens sont généralement présents, comme les espagnols qui, avec le bréviaire gothique (*t*) et même le palimpseste de Léon, ne font pas oublier les traditions hispaniques. Il n'est pas jusqu'au manuscrit de Monza, témoin d'une très ancienne bible, qui n'englobe lui aussi bien des originalités scripturaires. Cet amalgame de coïncidences avec les sources scripturaires du *Liber* laisse percevoir, surtout pour les épîtres de Paul, que l'Écriture du cathare lombard est un texte de tradition italienne en pleine évolution.

101. Cf. *supra*, p. 114-121.

102. Pour l'ensemble des lettres de Paul, on le compte trente-neuf fois.

103. L'*Ambrosiaster* offre avec le *Liber* près de onze leçons identiques pour les *Cor.* (I, six ; II, cinq) ; cinq pour les *Thess.* ; cinq pour *Col.*

ÉPÎTRES CATHOLIQUES

Des quelques citations empruntées à Jacques, on remarque

67,56 5,11 l'additif personnel ENIM après *sufferentiam*.

Les autres suivent certaines normes, par ex. :

68,60 5,5 *aduxistis* + ET, comme l'*Oxoniensis*, F et d'anciennes versions, type S (espagnol)¹⁰⁴

68,60 5,6 *iustum* + ET comme d'anciennes latines, le perpignanais (p) et Bède

67,53-54 5,10 *pacientie* + EXITUS MALI LONGANIMITATIS, leçon espagnole du *Cavensis* et du *Toletanus*, type T¹⁰⁵

67,55 5,11 *beatificamus* + EOS avec l'Armagh (D), l'*Oxoniensis* (O), l'*Ulmensis* (U) et d'antiques versions.

Quant aux variantes, l'une d'elles est assez curieuse :

1,20 3,12 UVAS avec AFZ, le nord-hispanique Δ du VII^e siècle, le *Lemovicensis*

Vg.

olivas

104. Le type S correspond à un très vieux texte espagnol numéroté 67 par B. FISCHER (*V.L.*, 1, p. 16 et *V.L.*, 26/1 (1969), p. 58'-60') et qui n'est autre que le palimpseste de la cathédrale de Léon, *ms. 15*. Cf. *supra*, p. 117 n. 60. F ou codex *Corbeiensis* (ff'), aujourd'hui à Léningrad, offre un texte des VIII^e-IX^e siècles. Voir E.-A. LOWE, *Codices latini*, t. XI, Oxford 1966, p. 13, n° 1624. Le sigle O = *Oxoniensis*, traduit, dans les Épîtres catholiques, le *Laud. Lat.* 43 (*V.L.*, 26/1, p. 1) désigné aussi Ω^o.

105. Le type T représente l'ancienne tradition espagnole, cf. *infra*, n. 108.

(L)¹⁰⁶, le ms. du Mont-Cassin (M), ceux de Paris (QP), les alcuiniens BKV, l'*Oxoniensis* (O), l'*Ulmensis* (U), et les Correctoires ; mélange de versions espagnole, gauloise, irlandaise, apparenté au type T.

Vg.

68,60 5,6 ADUXISTIS ADHOKLOVZ, d'anciennes latines, Bède, type T

addixistis

67,54 5,10 PROPHE TARUM O et type T

prophetas

67,56 5,11 *vidistis* QUIA leçon de p reprise par Bède, type T.

vid-quoniam

Dans son emploi des lettres de Pierre l'auteur prend des libertés. A la Première épître

70,73 1,6 l'inversion CONTRISTARI OPORTET

70,46 2,20 il omet ET avant *colaphizati*

70,34-35 4,19 intervertit l'ordre de la Vg. :
COMENDANT ANIMAS SUAS FIDELI
CREATORI

fideli
creatori
commen-
dant animas
suas

70,24-25 4,14 D'abord il ajoute QUOD avant si.
L'anomalie apparente de la suite
se justifie :

QUIA correspond à Cyprien, type
K¹⁰⁷

quoniam

106. Le codex *Lemovicensis* = Paris, B.N. *lat. 2328*, dès les VIII^e-IX^e siècles ; cf. S. BERGER, *Histoire de la Vulgate*, p. 83 et 405.

107. Voir W. THIELE, *Die Lateinischen Texte des 1 Petrusbriefes* (*V.L.*, *Aus der Geschichte der Lateinischen Bibel*, 5), Fribourg-en-Brigau 1965, p. 16 s. Voir aussi *V.L.*, 26/1 (1969), p. 60-61. K signifie le latin du Nouveau Testament en Afrique, au temps de Cyprien, cf. *V.L.*, 26/1, p. 68*, et *supra*, n. 76.

- 70,25-26 4,14 HONORIS GLORIE ET VIRTUTIS DEI SPIRITUS QUI EST EIUS répond, avec l'inversion de la fin, aux *Bamberg.*, *Oxon.*, alcuiniens KV et s'apparente au type T¹⁰⁸.
L'omission de la péricope AB ALIIS BLASPHEMATIS ... HONORIFICATUS qui termine le v. 14, commune à d'anciennes versions grecques et latines est suivie par Tertullien, Bède
- 70,23 4,13 ET supprimé avant *in revelatione* d'après G, VWZ, le perpignonais et le grec, type T.

Les additifs apparaissent dans les bibles connues :

- 70,75 1,7 ET après *probatur* inscrit par l'Armagh, Fulgence, type T
- 70,56 2,25 ALIQUANDO après *eratis enim* selon l'*Hubertianus* (H), *Iuveniani Vall.* (I), Théodulfe
- 70,91 3,14 *eritis* après *beati*, avec DHØLOTW, Pélage, Bède, variante de type T
- 68,141 4,1 IN avant *carne*², leçon des espagnols CTØ, de l'*Hubertianus* (H), IOZ, Perpignonais (p), Jérôme, Augustin, Bède ; type T
- 70,30 4,17 EST après *tempus* avec BDLO, les alcuiniens KV ; p, d'anciennes latines, le bréviaire gothique, Bède, type C¹⁰⁹

Vg.
gloriae dei
spiritus

- 70,32 4,18 QUIDEM après *iustus* comme BDOVW, Augustin, types A, T¹¹⁰.

On relève quelques inversions :

- 70,49 2,21 VOBIS RELINQUENS *exemplum*, lisible dans BFGKOUVWZ, d'anciennes versions c p et la patristique, type T. relinquens vobis exemplum
- 70,51 2,22 NEC DOLUS INVENTUS EST, de l'*Amiatinus* (A), l'Armagh (D), type K. nec inventus est dolus
- 70,57 2,25 AD EPISCOPUM ET PASTOREM suivant Pacien évêque de Barcelone († 390). ad pastorem et episcopum

Comme pour toutes les irrégularités précédentes, les variantes sont groupées dans deux pages du *De persecutionibus* :

- 70,76 1,7 *in* REVELATIONEM de l'*Oxonienis* (O), Bède, type T. in revelatione
- 70,45 2,19 TRISTICIAM leçon de l'Armagh (D) du *Lemovicensis* (L) tristicias
- 70,46 2,20 EST (*enim*) GRATIA adopté par l'*Ulmensis* (U) enim gloria est
- 70,47 — PATIENTER BHOKOUV, la vieille latine, type T. patientes
- 70,49 2,21 *pro* NOBIS avec FOW, p^c, les Pères, type K. pro vobis
- 70,53 2,23 IUDICANTE du seul *Harleianus* (Z) iudicanti

les textes européens STV : c'est un type africain plus récent. Cf. W. THIELE, *Die lateinischen Texte*, p. 38, 57-65, et V.L., 26/1, p. 69*.

110. Le type A, texte africain du temps d'Augustin, appartient comme C au genre intermédiaire. Id., *op. cit.*, p. 38-57, et V.L., *ibid.*

108. W. THIELE, *op. cit.*, p. 89 s. sur le texte européen T ; cf. V.L., 26/1, p. 70*-71*.

109. Le type C offre l'intermédiaire entre K ancien africain et

70,55	2,24	VIVAMUS suivant toute la tradition BFKOUVWZ , <i>p</i> , les anciennes versions, le bréviaire gothique, les Pères, type C	<i>Vg.</i> viveremus
70,92	3,14	UT <i>non</i> comme l' <i>Oxoniensis</i> (O), d'antiques latines, <i>p</i>	et non
68,141	4,1	DESIT de l' <i>Amiatinus</i> (A), Armagh (D), <i>Hubertianus</i> (H), l'italien <i>Vallicellanus</i> (V), Bède.	desiit
70,26	4,14	A ce verset fort altéré (<i>supra</i> , p. 145-146), on lit SUPER VOS accepté par BCKOT VWZ , d'anciennes versions, type T	in vobis
70,27	—	REQUIESSET de l' <i>Oxoniensis</i> (O)	requiescit
70,31	4,17	QUIS <i>finis</i> BDKLOUVWS , <i>p</i> , d'anciennes latines, le bréviaire gothique (<i>t</i>), Bède, type C	qui finis
70,32	—	CREDIDERUNT selon IT , type T	credunt
70,34	4,19	et HI avec BFGØKOU .	et hii

Les divergences repérées dans les emprunts faits à Pierre, n'épargnent pas le Consolamentum, ou figurent les deux épîtres.

Le verset

<i>Rit.</i> , 12,2	3,21	complètement réarticulé, tourne presque à la glose : « <i>Sed nunc baptisma facit nos salvos similis forme</i> », NOS est substitué à vos selon Cyprien, Jérôme, le ms. de Perpignan (<i>p</i>) et l'ordre des mots est interverti.	quod et vos nunc similis formae salvos facit baptisma
<i>Rit.</i> , 12, 12-13	—	Le même fait se reproduit quelques lignes plus loin pour la suite : « <i>Non depositio sordium carnis</i> »	non carnis depositio

		FACIT NOS SALVOS, <i>sed interrogatio in deum bone conscientie</i> ».	<i>Vg.</i> sordium sed conscientiae bonae interrogatio in deum
		Dans la II ^e épître, on lit	
<i>Rit.</i> , 13,62-63	2,20	RURSUM d'après l'Armagh (D) et l' <i>Harleianus</i> (Z), type X¹¹¹	rursus
	—	IMPLICATI du <i>Karolinus</i> et de W. de Halès	impliciti
<i>Rit.</i> , 13,65-66	2,21	comme précédemment, l'auteur modifie à sa guise l'ordre du verset <i>ab eo</i> SANCTO MANDATO, QUOD TRADITUM EST ILLIS	ab eo quod illis traditum est sancto mandato contigit
<i>Rit.</i> , 13,66	2,22	il écrit ensuite CONTINGIT, se ralliant à une leçon du perpignanais (<i>p</i>)	
<i>Rit.</i> 13,67	—	ILLIS suit CTIZ , Augustin, type S et T .	eis

Les rares citations johanniques contiennent aussi des^{er} altérations :

35,41	1,2,16	l'inversion IN MUNDO EST suit l' <i>Amiatinus</i> (A), l'Armagh (D) et la patristique, type K¹¹²	est in mundo
35,41	—	l'additif EST² après <i>carnis</i> correspond à de nombreux codex ABCKOU^e VWZ , d'anciennes versions et les Pères, type K	

111. Cf. *V.L.*, 26/1 (1969), p. 77^{*}-78^{*}, et *supra*, n. 74.

112. Pour les types indiqués à *Jean* et à *Jude* se reporter à *V.L.*, 26/1 (1969), p. 80-81 (**K**, **C**) et 94 (**I**).

70,19 I 3,14 la variante AD VITAM avec **ΘILOW**, la vieille latine, Augustin, Bède, type **C**.

Dans le *Rituel*, l'auteur de la *traditio orationis* substitue de son propre cru :

Rit., I 2,5 EX DEO avant *sumus*, ce qui 3,57 dénature le sens de la phrase ; il alterne ensuite

Rit., I 2,6 IPSE et ILLE ; cette seconde leçon 3,58 ILLE AMBULARE est de type **K**.

Dans l'unique appel à Jude

48,9 6 DERELINQUERUNT dépend du *Lemovicensis* (**L**) et de **IYSDΦ**

48,9 — IN IUDICIO d'Origène, Jérôme, dérivé du type **T**.

Les arguments fondés sur l'**APOCALYPSE** sont plus nombreux. Sur quatorze d'entre eux, trois dénotent des singularités :

20,25 10,5 par inversion SUPRA TERRAM ET SUPRA MARE

22,17 11,17 altération *gratias AGO tibi*

44,36 13,5 omission EST après *data*.

Un autre rejet est conforme à certains codex :

59,14 14,7 ET après *terram*, avec **DFΘOUZ**, le bréviaire gothique (**t**), les traditions B de Cyprien et de Bède et la Clémentine.

Plus importants sont les additifs, à ce même verset :

Vg.
in vitam

in ipso
sumus

ille ambu-
lavit ipse
ambulare

derelique-
runt

in iudicium

supra mare
et supra
terram
gratias
agimus tibi
data est

terram
et mare

59,14-15 14,7 après *mare* + ET OMNIA QUE IN EIS SUNT suivant **DOKVWZ**^c, quelques vieilles latines Cyprien, Bède^b

40,19-20 5,13 ET SUB TERRA après *super terram*, selon les *Cavensis* (**C**), *Sangerm.* (**G**^c), les *alcuiniens* **KV**, le codex de Trèves (**Σ**²), l'*Ulmensis* (**U**), de nombreuses vieilles latines et les Pères

et quelques variantes

40,20 5,13 IN EO d'après **CG^cΘΣ²T**
Rit., 10,11 DIXIT avec l'*Oxonienis*, quelques 3,69 anciennes versions (*dicat*), Bède
44,37 13,6 BLASPHEMIAM du codex *Parisinus*, le *Gigas*, Ambroise.

Vg.

in ea
dicunt

blasphemias

Les emprunts faits aux Épîtres catholiques dénotent les influences les plus diverses, que traduisent les types variés auxquels on peut les rattacher. Celui de **T** reparait le plus souvent dans les lettres de Pierre ; il permet de penser que la plupart des leçons étudiées ici dépendent d'un texte européen fort mélangé, c'est-à-dire d'une tradition à la fois espagnole, gallicane et irlandaise. Seules, les citations de Jean semblent appartenir au latin du Nouveau Testament pratiqué en Afrique, au temps de Cyprien. L'*Apocalypse* demeure un texte très difficile, de caractère diffus. L'additif important de 14,7, commun aux *alcuiniens* **KV**, aux recensions anciennes **DZ** et tardives **OW**, rappelle la bible du cathare languedocien et celle de Durand de Huesca dans le *Liber Antitheresis*, comme dans le *Contra Manicheos*¹¹³. Le polémiste aragonais,

113. DURAND DE HUESCA, *Liber Antitheresis* II, 3, p. 215 (cf. *Hérésie*, p. 117, II, 31). *Contra Manicheos*, p. 135, 18-20 ; 214, 14-15. Voir *Catharisme*, p. 446 et p. 464, n. 129. A signaler que cet additif

exerçant en Languedoc, possédait-il, pour le livre des *Actes*, une version identique à celle des deux hérétiques languedocien et lombard ?

Cette minutieuse étude sur la Bible que possède le dualiste italien dans la première partie du XIII^e siècle amène à de sérieuses et prudentes constatations.

Pour l'Ancien Testament, les rapports des interpolations avec les Écritures pratiquées au moyen âge décèlent l'influence assez nette de codex de Haute Italie. Le psautier, gallican, n'est autre que celui de la Vulgate, mais avec des contaminations de liturgie romaine.

Les Évangiles sont nettement marqués par des textes irlandais, la plupart, toutefois, de tradition italienne, tandis que, dans les *Actes*, le caractère hispanique joint à celui de vieilles latines, paraît plus accentué. Les épîtres de Paul offrent les altérations les plus intéressantes : beaucoup de variantes proviennent de l'Armagh, codex influencé par l'Italie du Nord ; d'autres représentent des familles de type **I**, avec des commentaires importants d'Origène, de Pélage¹¹⁴ et surtout de l'Ambrosiaster.

Le *Liber* atteste, au cœur du XIII^e siècle, la survivance des vieilles latines enregistrées par les Pères. La bible du cathare lombard serait un amalgame de type **D**, composé de manuscrits bilingues qui, relevant d'un archétype commun, offrent les plus anciennes leçons ; et de type **I** témoin d'un large courant de tradition développé par la patristique.

*
*
*

se trouve dans la bible des hérésiologues : Ermengaud, Ébrard de Béthune, Prévostin, J. de Capellis, voir *Traité cathare*, p. 88, 1-3, n. b.

Quel usage l'hérétique en fait-il ?

Conscient, on l'a vu¹¹⁴, des divergences d'interprétations, ce n'est pas impunément qu'il trahit parfois l'exactitude littérale des Écritures. Selon une certaine norme il précise, grâce aux pronoms démonstratifs relevés dans maintes versions, qu'il ne s'agit pas d'un univers quelconque où brille la lumière « éclairant tout homme venant dans ce monde » (*Jn* 1,9), mais du monde présent, visible, par opposition à l'autre, invisible. Les fidèles, morts « aux rudiments de ce monde », doivent changer leur comportement et ne pas agir comme « s'ils vivaient dans ce monde », soumis à ses prescriptions (*Col.* 2,20)¹¹⁵. Le prince de ce monde — c'est-à-dire Satan — en sera expulsé (*Jn* 12,31)¹¹⁶. Une interpolation bien placée, fréquente dans les plus anciens textes, permet au dualiste d'authentifier sa foi.

Les expressions du verset de *Col.* 1,19 : *plenitudo*+*DIVINITATIS*, *habitare*+*CORPORALITER*, recouvrent la notion du plérôme attribué au Christ. Le Lombard adopte cette formule, déjà connue de son confrère languedocien qui a peut-être en mains une recension identique¹¹⁷. Suspecte au premier coup d'œil quand on connaît le docétisme cathare, la phrase peut se concevoir dans la perspective du dualisme absolu. Le Christ, incarné non pas dans ce monde visible mais dans un monde supérieur, réconcilie tous les signes universels par la plénitude de sa corporéité divine. En lui, au royaume céleste, habite le plérôme. Toutefois, dans les *Actes* 7,52, le cathare met l'accent sur ce Juste annoncé par les prophètes et qui, ici-bas, se nomme aussi Christ¹¹⁸.

114. Cf. *supra*, p. 45-46.

115. Cf. *supra*, p. 110-111 et 134.

116. Cf. *supra*, p. 110 et note précédente.

117. Cf. *supra*, p. 133 et n. 87.

118. Cf. *supra*, p. 117 ; *infra*, 67, 28-29. On touche ici du doigt

Toujours fidèle à certaine tradition manuscrite qu'il amplifie, l'hérétique paraît adopter et renforcer la déclaration vaudoise inspirée de la réponse de Pierre et des apôtres devant le sanhédrin (*Act.* 5,29) : « il nous convient d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » et l'auteur du *Liber* insiste encore, d'après une ancienne leçon : « Mais les apôtres (*illi*) dirent : à Dieu¹¹⁹. »

A côté de ces exemples justifiés par diverses recensions scripturaires et favorables à la doctrine du Lombard, des gloses entièrement originales décèlent l'orientation de sa pensée.

Dans le *De creatione* et le *Compendium* où il affirme sa doctrine et l'enseigne à son entourage, par deux fois, il introduit la prière de Paul (*Col.* 1,12) reconnaissant envers Dieu « de le faire participer à l'héritage des saints dans la lumière ». Quelle lumière, pourrait-on demander ? « *lumen VERITATIS* », explique le dualiste fort de détenir la vérité contre ses adversaires¹²⁰. Parlant de la tribulation des saints, il assimile ses fidèles à la secte des premiers chrétiens jugés alors hérétiques, et leur dit : « *Vous* savez qu'elle est partout contrecarrée¹²¹. » S'il ne leur fait pas entrevoir les meurtres dont ils seront les victimes, supprimant à *Matthieu* 24,9 *occident vos*¹²², il n'hésite pas cependant à leur faire envisager la mort et à les prévenir des maux qui les attendent, semblables à ceux qu'ont endurés les Thessaloniciens (II, 1,4) dont Paul loue la constance¹²³. Il fait état des tortures, subies par les

une des difficultés à comprendre le système cathare, qui prête souvent à confusion, au point que, selon PIERRE DES VAUX-DE-CERNAY, *Hystoria* II (t. I, p. 11), les cathares albigeois croyaient à deux Christ : un bon sur la terre invisible, un mauvais ici-bas ; cf. *Catharisme*, p. 290.

119. Cf. *supra*, p. 116-117 ; *infra*, 68, 101-104 ; cf. *Catharisme*, p. 18.

120. Cf. *supra*, p. 133.

121. Cf. *supra*, p. 115. *Act.* 28, 22.

122. Cf. *supra*, p. 103.

123. Cf. *supra*, p. 138. Sur la mort, cf. 66, 7-10, 69, 1,9.

prophètes, que l'Apôtre décrit aux Hébreux (11,37)¹²⁴ ; énumérant les vices dont Paul recommande aux Colossiens (3,8) de se dépouiller, le cathare les considère comme de mauvais signes et, à leur liste, après la colère, il ajoute la détraction¹²⁵.

Il accepte l'apologie que Paul fait aux Corinthiens (II, 11,22-23) de sa personne : insensé, hébreu, israélite, descendant d'Abraham ; mais il lui refuse le titre de « ministre du Christ », fonction inconnue de la religion cathare : conséquent avec lui-même, il omet dans la citation cette profession paulinienne¹²⁶. De même, en *Éphésiens* 2,16, il rejette délibérément l'affirmation que « le Christ a détruit en lui-même la haine, par la croix ». Il nie l'existence du Christ, sa passion ici-bas, mais accepte la réconciliation avec Dieu, des Juifs et des Gentils réunis en un seul corps. N'admettant pas le salut par l'immolation divine, il refuse l'œuvre rédemptrice du Christ, la création de cet homme nouveau, la renaissance du pécheur par le sacrifice du Christ qui, sur la croix, abolit la haine, source du péché. S'il est vrai que, avec ce texte des *Éphésiens*, on atteint « la racine de toute la doctrine paulinienne de la nouvelle création¹²⁷ », l'auteur du *Liber*, par son omission, en désavoue l'essence, contraire à la foi dualiste.

Offrant ainsi une connaissance indiscutable et approfondie des Écritures, l'hérétique est à même, tout au long du traité, de choisir les textes appropriés dans une bible orthodoxe, dont les multiples altérations apparaissent dans les familles composites de manuscrits et les nombreux commentaires des Pères. Les Correctoires, qui commencent

124. Cf. *supra*, p. 141.

125. Cf. *supra*, p. 133.

126. Cf. *supra*, p. 125-126.

127. Cf. *supra*, p. 128. Voir B. REY, « L'homme nouveau d'après S. Paul », dans *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, t. 49, 1965, p. 161-169.

Sigles et abréviations

<i>add.</i>	addit, addidit	<i>ms.</i>	codex manu scriptus
<i>aliq.</i>	aliquis	<i>marg.</i>	in margine
<i>cf.</i>	confer, conferatur	<i>om.</i>	omittit, omisit
<i>cod.</i>	codex	<i>Patrib.</i>	Patribus
<i>codd.</i>	codices	<i>plur.</i>	plures, pluribus
<i>corr.</i>	correxerit	<i>ps.</i>	pseudo
<i>del</i>	delevit	<i>quib.</i>	quibus
<i>ed.</i>	edidit, editio	<i>rubr.</i>	rubrica
<i>fol.</i>	folio	<i>scrips.</i>	scripsit
<i>ibid.</i>	ibidem	<i>supra lin.</i>	supra lineam
<i>inf.</i>	inferior	<i>vers.</i>	versio
<i>inv.</i>	invertit		

Sigles des Codex bibliques

Voir, pour les Types, p. 83, selon la *Vetus latina*.

Ancien Testament, p. 86 s., 90, n. 21.

Psautier, p. 99, 101.

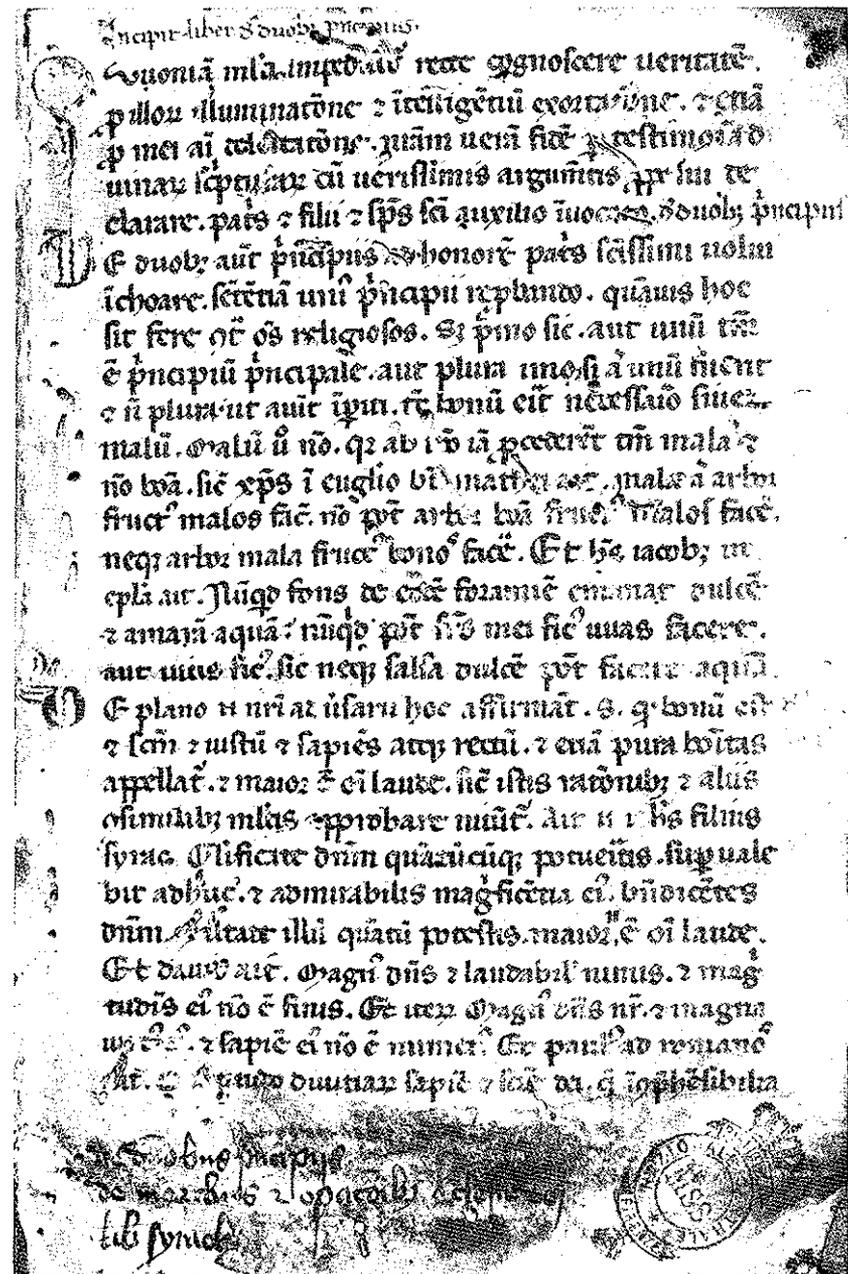
Nouveau Testament, Évangiles, p. 103, note.

Actes, p. 114-115.

Épîtres de Paul, p. 122, n. 65 (*d e f g*, p. 129, n. 73).

Épîtres catholiques, p. 144, n. 104.

Le sigle Ω désigne les Correctoires du XIII^e s. et le signe $\rightarrow\Omega$ indique un ensemble de codex qui, par leurs variantes, évoluent dans la ligne de ces Correctoires.



TEXTE ET TRADUCTION

INCIPIIT LIBER DE DUOBUS PRINCIPIIS

< DE LIBERO ARBITRIO >

1. Quoniam multi impediuntur recte *cognoscere veritatem*, pro illorum illuminatione et intelligentium exortatione, et etiam pro mei animi delectatione, nostram veram fidem per testimonia divinarum scripturarum cum veris-
5 simis argumentis proposui declarare, patris et filii et spiritus sancti auxilio invocato.

De duobus principiis

De duobus autem principiis ad honorem patris sanctissimi volui inchoare, sententiam unius principii reprobando,
10 quamvis hoc sit fere contra omnes religiosos. Sed primo

1, 1. Cf. II Jn 1. I Tim. 4, 3

1, 1. « Quoniam multi », cf. *infra*, 63, 2. « Incipit » fréquent dans divers traités médiévaux. Cf. M. VATASSO, *Initia Patrum* d'après Migne (*Studi e Testi* 17), Rome 1908 ; 2^e éd. anast. 1959, p. 321. A.-G. LITTLE, *Initia Operum Latinorum quae saeculis XIII, XIV, XV attribuantur*, 2^e éd. anast. New York 1958, p. 206. M.-W. BLOOMFIELD, « A Preliminary List of Incipits of Latin Works on the Virtues and Vices... » dans *Traditio* 11 (1955), p. 348. L. THORNDIKE - P. KIBRE, *A catalogue of Incipits of Mediaeval Scientific Writings in Latin (The Mediaeval Academy of America)*, Cambridge, Mass.,

COMMENCE LE LIVRE DES DEUX PRINCIPES

< DU LIBRE ARBITRE >

1. Comme beaucoup de gens sont empêchés de connaître exactement la vérité, j'ai décidé, pour les éclairer et pour exhorter ceux qui comprennent, et aussi pour la délectation de mon esprit, d'exposer clairement notre vraie foi d'après les témoignages des divines Écritures et avec l'appui d'arguments très sûrs, après avoir invoqué le secours du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Des deux principes

J'ai voulu commencer par les deux principes, en l'honneur du Père très saint, en réfutant la doctrine d'un principe unique, bien que ce soit contraire à presque tous les hommes religieux. Mais d'abord : ou bien il existe un seul principe

2^e éd. 1963, p. 1286. « Additional Addenda et Corrigenda » to the revised edition of Lynn Thorndike and Pearl Kibre « A Catalogue of Incipits... », dans *Speculum* 40 (1965), p. 116-122. Voir B. HAUREAU, *Initia operum scriptorum...*, Paris 1903-1904, B. N. *Grand format* 2932-2402. A. PELZER - J. RUYSSCHAERT, *Répertoire d'incipit pour la littérature latine philosophique et théologique du moyen âge*, 3^e éd. Louvain 1964, p. 47 s.

3. CICÉRON, *De legibus* II, 2, éd. G. DE PLINVAL (Coll. G. Budé), Paris 1959, p. 37 : « ... sic in his ipsis rebus quae ad quietem animi dilectationemque quaeruntur. »

sic. Aut unum tantum est principium principale aut plura uno. Si autem unum fuerit et non plura, ut aiunt imperiti, tunc bonum erit necessario sive malum. Malum vero non, quia ab ipso iam procederent tantum mala et non bona, sicut Christus in evangelio beati Mathei ait : « Mala autem arbor fructus malos facit ; non potest arbor bona fructus malos facere, neque arbor mala fructus bonos facere. » Et beatus Jacobus in epistola ait : « Num-

16-18. Matth. 7, 17-18

11. ARISTOTE, *Physica* I, 2, éd. A. MANSION (*Corpus philosophorum medii aevi... Aristoteles latinus* VII, 2), Bruges-Paris 1957, p. 4 : « Necessarium est autem aut unum esse principium aut plura... Si autem plura, vel finita, vel infinita. Quodsi finita uno vero plura, aut duo... ». TERTULLIEN, *Adversus Hermogenem* 4 (PL 2, 201 B [225 B] ; CSEL 47, 131, 4-5 ; CC 1, 400 : « Quid principale? nisi quod super omnia, nisi quod ante omnia et ex quo omnia? » MARIUS VICTORINUS, *Adversus Arium* IV, 6 (PL 8, 1117 A ; éd. P. HENRY - P. HADOT, SC 68, 1960, 514) : « Deus igitur quod est vivae, quod summum, primum, fontaneum, principaliter principale, tria ista genuit. » ZÉNON, *Tractatus* II, 2 (PL 11, 391 A) : « Solus Deus est itaque principium, qui ex se ipso dedit sibi ipse principium. » ROLAND DE CRÉMONE, *Summa*, d'après le ms. Paris Mazarine 795 étudié par F. EHRLE, « S. Domenico, le origini del primo studio generale del suo ordine a Parigi e la Somma teologica del primo maestro, Rolando da Cremona », dans *Miscellanea Dominicana*, Rome 1923, p. 99. Prologue : « Tres questiones ponuntur in principio, scilicet an sit unum principium rerum an plura... » ; p. 125, Livre I : « An sit principium rerum unum an plura. » D'après les mss de Bergame et du Vatican, A. CORTESI a édité le Livre III de la *Somma* (*Monumenta Bergomensia* 7), Bergame 1962.

16. L'argument dualiste à travers *Math.* 7, 17-18 est déjà connu de Tertullien et se répète au moyen âge. TERTULLIEN, *Adversus Marcionem* I, 2 (PL 2, 248 B [273 A-B] ; CSEL 47, 292, 18-28 ; CC 1, 443) ; *De praescriptione haereticorum* 51 (PL 2, 71 A [89 A]). ÉPIPHANE, *Panarion* LXVI, 6 et 62 (PG 41, 39 B, 123 B ; éd. F. OEHLER, t. II, p. 409 et 505. JÉRÔME, *Ad Galatas* III, 5, 22 (PL 26,

principal, ou il y en a plus d'un. S'il y en a un seul, et non plusieurs, comme le disent des gens peu éclairés, il sera alors nécessairement bon ou mauvais. Mauvais, vraiment non, car ne procéderaient de lui que les êtres mauvais et non les bons, comme le dit le Christ dans l'évangile du bienheureux Matthieu : « Un arbre mauvais produit des fruits mauvais ; un arbre bon ne peut produire des fruits mauvais, ni un arbre mauvais produire de bons fruits. » Et le bienheureux Jacques dans son épître déclare :

419 A [447 A]). RAOUL ARDENT, *Homilia XIX* (PL 155, 2012 A-B). ROBERT DE MELUN, *Questiones de divina pagina* 11, éd. R.-M. MARTIN, t. I (*Spicilegium Sac. Lovaniense* 13), Louvain 1932, p. 8. ALAIN DE LILLE, *Summa quadripartita* I, 2, 4, 18 (PL 210, 308 C, 309 D et 321 B). PRÉVOSTIN, *Summa contra haereticos* I, 12, éd. J.-J. GARVIN - J.-A. CORBETT (*Mediaeval Studies* 15), Notre Dame (Indiana), 1958, p. 16 et 249. *Manifestatio haeresis albigenensium et lugdunensium*, éd. A. DONDAINE (AFP, 29, 1959), p. 268, l. 9. SALVO BURCE, *Liber supra Stella*, éd. partielle I. von DÖLLINGER, t. II, *Dokumente*, p. 81-82 (manque dans l'éd. ILARINO DA MILANO). MONETA DE CRÉMONE, *Adversus catharos*, éd. Th.-A. RICCHINI, Rome 1743, p. 10-11. D'après les enquêtes de l'Inquisition, l'hérésiarque Bernard de la Mothe troublait son auditoire par l'énoncé de ce texte. C. DOUAIS, *Documents pour servir à l'histoire de l'Inquisition dans le Languedoc*, t. II, Paris 1900, p. 106 : « *Math.* 7, 18 ; et similitudinem de fonte, dicens quod hoc habuerat de Bernardo de Mota, heretico, qui multum hoc dicendo turbaverat eum. » ID., *La Somme des autorités*, Paris 1896, p. 69 (ms. Toulouse 379). L'illustration de l'allégorie appliquée cette fois à l'Église chrétienne et à la Synagogue, est visible dans une miniature du *Liber Floridus* (arbor bona et arbor mala) par Lambert de Saint-Omer, avant 1120 (ms. Gand, Bibl. Univ. cod. 1125, f. 231v-232) ; voir A. GRABAR - C. NORDENFALK, *La peinture romane du XI^e au XIII^e s.*, Genève 1958, p. 159, reproduite par B. BLUMENKRANZ, « La polémique antijuive dans l'art chrétien du Moyen Âge », dans *Bulletino dell'Istituto storico italiano per il medio evo e Arch. Murat.* 77 (1965), p. 44, fig. 3, étude p. 27-28. *Math.* 12, 33, corollaire de 7, 17-18, est en revanche employé contre les hérétiques, ex. ÉVODÈ (Ps.-Aug.), *De Fide contra Manicheos* 5 (PL 42, 1141) : « Aut facite arborem bonam et fructus ejus bonum ; aut facite arborem malam et fructum ejus malum. »

quid fons de eodem foramine emanat dulcem et amaram
 20 aquam ? numquid potest, fratres mei, ficus uvas facere,
 aut vitis ficus ? Sic neque salsa dulcem potest facere
 aquam. »

2. De bonitate dei

De plano enim nostri adversarii hoc affirmant, scilicet
 quod *bonum est et sanctum et iustum* et sapiens atque
 rectum, et etiam pura bonitas appellatur, et *maior est*
 5 *omni laude*, sicut istis rationibus et aliis consimilibus
 multis probare nituntur. Ait enim Ihesus filius Syrac :
 « Glorificate dominum quantumcumque potueritis, super-
 valebit adhuc ; et admirabilis magnificentia eius. Benedi-
 centes dominum exaltate illum quantum potestis, maior
 10 enim est omni laude. » Et David ait : « Magnus dominus
 et laudabilis nimis et magnitudinis eius non est finis. »
 Et iterum : « Magnus dominus noster et magna virtus
 eius et sapientie eius non est numerus. » Et Paulus ad
 Romanos ait : « O altitudo divitiarum sapientie et scientie
 15 dei ! quam incomprehensibilia | sunt iudicia eius et

1, 20 uvas cum multis codd. S. Script. → Ω, typ. T (V.L. 26, 1, 42)]
 olivas Vg.

2, 1 De ... Dei in marg. via legibilis || 6 probare ex approbare
 corr. ms. || Ihesus ex Iohannes corr. ms. || 7 glorificate dominum pro
 glorificantes dominum cum quibusdam codd. S. Script. → Ω (B.S. 12,
 336)] om. Vg. || 10 enim supra lin.

18-22. Jac. 3, 11-12.

2, 3. Cf. Rom. 7, 12 4-5. Cf. Sir. 43, 33 7s. Sir. 43,
 32-33 10-11. Ps. 144, 3 12-13. Ps. 146, 5 14-16. Rom 11,
 33.

19. MONETA DE CRÉMONE, p. 65. A travers le témoignage de
 Jacques 3, 11, les cathares désignent par *fons* le libre arbitre : « Si

« Une source écoule-t-elle par une même ouverture de
 l'eau à la fois douce et amère ? Mes frères, un figuier
 peut-il produire des raisins, ou une vigne des figues ?
 Ainsi une source salée ne peut donner de l'eau douce. »

2. De la bonté de Dieu

Sans hésiter, nos adversaires affirment ceci, à savoir
 qu'il est bon, saint et juste, sage et droit, qu'il s'appelle
 aussi la pure bonté, et qu'il est au-dessus de toute louange ;
 ils s'efforcent de le prouver par les arguments suivants et
 beaucoup d'autres semblables. Jésus fils de Syrach déclare
 en effet : « Glorifiez le Seigneur autant que vous le pourrez :
 il vous surpassera encore ; et sa magnificence est admirable.
 Bénissez le Seigneur, exaltez-le autant que vous le pouvez,
 car il est plus grand que toute louange. » Et David affirme :
 « Grand est le Seigneur, digne de toute louange, et sa
 grandeur n'a pas de limites. » Et encore : « Grand est notre
 Seigneur, et grande est sa puissance, et sa sagesse est
 incommensurable. » Et Paul écrit aux Romains : « O
 profondeur des richesses de la sagesse et de la science de
 Dieu ! Comme ses jugements sont incompréhensibles et

dicas fontem liberi arbitrii, unde habes hoc, quod fons dicatur
 liberum arbitrium?... fons, id est liberum arbitrium de eodem
 foramine. »

2, 3. BERNARD DE CLAIRVAUX, *Liber de modo bene vivendi ad
 Sororem 6* (PL 184, 1203 A) : « Solus Deus est bonus et sanctus atque
 iustus. »

4. *Liber de causis* 8, éd. O. BARDENHEWER, *Die pseudo-aristote-
 lische Schrift ueber das reine Gute, bekannt unter dem Namen 'Liber
 de causis'*, Fribourg-en-Brisgau 1882 ; rééd. anast. Francfort s/Main
 1959, p. 172, 2 ; éd. A. PATTIN, dans *Tijdschrift voor Filosofie*,
 t. XXVIII (1), 1966, p. 154, 79 : « Omnium intelligentiae fixio et essentia
 est per bonitatem puram quae est causa prima. » GUILLAUME
 D'AUVERGNE, *De Universo* I, 2 (10), dans *Opera omnia*, t. I, Paris
 1674, p. 694^b F-G : « Cum enim nihil aliud ipsum ad creandum
 induxerit, quam bonitas sua purissima et largissima. »

16 investigabiles vie eius!» et cetera. Et in libro De causa
causarum scriptum est : «Causa prima superior est
narratione.»

3. Quod deus novit omnia ab eterno

Unde penitus affirmant, quod ipse dominus propter
magnitudinem sapientie sue novit omnia ab eterno,
et quod omnia preterita, presentia et futura semper
5 sunt coram ipso, et ipse *novit omnia* antequam fierent,
sicut Susanna in libro Danielis ait : «Deus eterne, qui
absconditorum es cognitor, qui omnia nosti antequam
fiant.» Et Ihesus filius Syrac ait : «Domino enim deo
antequam crearentur omnia sunt agnita, sic et post
10 perfectum respicit omnia.» Et Apostolus ad Hebreos
ait : «Et non est ulla creatura invisibilis in conspectu
eius, omnia autem nuda et aperta sunt oculis eius.»

4. De bonitate et sanctitate et iusticia dei

Quod autem dominus deus noster bonus sit et sanctus
et iustus, sicut superius dictum est, satis manifeste pro-
batur. David enim ait : «Quam bonus Israel deus his
5 qui recto sunt corde.» Et iterum : «Fidelis dominus in
omnibus verbis suis et sanctus in omnibus operibus
suis.» Et iterum : «Dulcis et rectus dominus, propter
hoc legem dabit delinquentibus in via.» Et iterum :
«Deus iudex iustus, fortis et pociens ; numquid irascitur

4, 1 *post iusticia add. et del. domini nostri Ihesus Christi* || 9 *post iustus om. et cum Ps. Rom. (ed. R. WEBER, 13)] iustus et Vg.*

3, 5. Cf. I Jn 3, 20 6-8. Dan. 13, 42 8-10. Sir. 23, 29
11-12. Hébr. 4, 13.

4, 4-5. Ps. 72, 1 5-7. Ps. 144, 13 7-8. Ps. 24, 8 9-10.
Ps. 7, 12

ses voies impénétrables!» etc. Et dans le livre sur la
«Cause des causes» il est écrit : «La cause première est
au-dessus de toute explication.»

3. Dieu connaît tout de toute éternité

Ils affirment donc avec conviction que le Seigneur
lui-même, à cause de la grandeur de sa sagesse, connaît
tout de toute éternité, et que toutes choses passées,
présentes et futures sont toujours devant lui ; il les connaît
toutes avant leur existence, comme Suzanne le déclare
au livre de Daniel : «Dieu éternel, qui pénètres les secrets,
qui connais toutes choses avant qu'elles n'arrivent.»
Et Jésus fils de Syrach affirme : «Toutes choses sont
connues du Seigneur Dieu avant leur création et il les voit
toutes quand elles sont réalisées.» Et l'Apôtre dit aux
Hébreux : «Et aucune créature n'est invisible devant lui,
toutes choses sont nues et ouvertes à ses yeux.»

4. De la bonté et sainteté et justice de Dieu

Que le Seigneur notre Dieu soit bon, saint et juste
comme cela a été dit plus haut, c'est assez clairement
prouvé. David en effet déclare : «Comme il est bon le Dieu
d'Israël pour ceux qui ont un cœur droit!» Et encore :
«Le Seigneur est fidèle dans toutes ses paroles et saint
dans toutes ses œuvres.» Et encore : «Le Seigneur est
doux et droit, aussi donnera-t-il aux pécheurs la loi dans
le bonne voie.» Et encore : «Dieu est un juge juste, fort

16-18. *Liber de causis* 5, éd. O. BARDENHEWER, p. 168 ; éd
A. PATTIN, p. 147, 57 : «Causa prima superior est omni narratione.

3, 4. Cf. *infra*, 63, 84-85 et 105. VACARIUS, *Liber contra multiplici
et varios errores* XII, 4, éd. ILARINO DA MILANO (*Studi e Testi* 115)
Città del Vaticano 1945, p. 509, I. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 306
24-25 et p. 323, 2. Cf. A. BORST, p. 273, n. 16.

4, 1-2. Cf. *supra*, 2, 3.

10 per singulos dies ? » Et in libro Sapientie scriptum est :
 « Cum sis ergo iustus, iuste omnia disponis. »

5. De omnipotentia dei

Dicitur enim omnipotens ipse dominus, ut dicunt, et quod facit quicquid vult; nec resistere potest ei quisquam, nec dicere: Cur ita facis? sicut Ecclesiastes ait: « Quia omne quod voluerit faciet, et sermo illius potestate plenus est, nec dicere ei potest quisquam: Quare ita facis? » Et David ait: « ' Dominus ' autem noster in celo, omnia quecumque voluit fecit. » Et in Apocalipsi scriptum est: « Dicit dominus deus, qui est, et qui erat, et qui venturus est, omnipotens. » Et iterum: « Magna et mirabilia opera tua, domine deus omnipotens; iuste et vere vie tue, rex seculorum. Quis non timebit te, domine, et magnificabit nomen tuum? quia solus pius es. »

6. De propositione prima contra adversarios

Deinde propono contra sententiam illorum qui dicunt unum solum esse principium principale. Dico enim: si deus, qui bonus est et iustus et sanctus, sapiens atque rectus, qui « fidelis ' est ' in omnibus verbis suis, et sanctus in omnibus operibus suis », qui etiam omnipotens est et omnia scit antequam fiant, sicut superius ostensum est,

5, 6 potest quisquam] quisquam potest Vg. || 7 Dominus] Deus Vg.

6, 1 propositione] prepositione || prima supra lin.

11. Sag. 12, 15.

5, 2. Cf. II Cor. 6, 18 3-4. Cf. II Chr. 20, 6. Job 9, 12 4-6. Eccl. 8, 3-4 7-8. Ps. 113, 11 8-10. Apoc. 1, 8 10-13. Apoc. 15, 3-4.

6, 5-6. Cf. Ps. 144, 13

et patient; manifeste-t-il sa colère tous les jours? » Et dans le livre de la Sagesse il est écrit: « Parce que tu es juste, tu ordonnes toutes choses avec justice. »

5. De la toute-puissance de Dieu

En effet, le Seigneur est appelé le Tout-Puissant, comme ils disent; il fait tout ce qu'il veut; nul ne peut lui résister, ni lui dire: Pourquoi agis-tu ainsi? Comme le dit l'Ecclésiaste: « Tout ce qu'il voudra, il le fera, et sa parole est pleine de puissance; et nul ne peut lui dire: Pourquoi agis-tu ainsi? » Et David dit: « Notre Seigneur est dans le ciel: tout ce qu'il a voulu, il l'a fait. » Et dans l'Apocalypse il est écrit: « Le Seigneur Dieu le dit, lui qui est et qui était et qui doit venir, le Tout-Puissant. » Et encore: « Grandes et admirables sont tes œuvres, Seigneur Dieu Tout-Puissant. Justes et véritables sont tes voies, ô roi des siècles. Qui ne te craindra, Seigneur, et qui ne glorifiera ton nom? Car toi seul es miséricordieux. »

6. Première proposition contre les adversaires

Ensuite, je prends position contre l'opinion de ceux qui affirment l'existence d'un seul principe principal. Je dis en effet: Si Dieu, qui est bon, juste et saint, sage et droit, qui est « fidèle dans toutes ses paroles et saint dans toutes ses œuvres », qui est aussi tout-puissant et connaît toutes choses avant qu'elles ne soient, comme on l'a montré

6, 4-7. Cf. supra, 2, 3; 4, 2-3; 5, 1-2 et 3, 5.

creavit et disposuit suos angelos ab initio sicut ipse voluit per seipsum, sine ullo impedimento ab aliquo existente, cognoscendo etiam finem suorum omnium angelorum antequam fierent, existentibus causis omnibus apud eius providentiam, pro quibus ipsos angelos oportebat deficere in futuro et malos et demones coram ipso toto tempore remanere, sicut aiunt fere nostri adversarii universi, sine dubio hoc necessario sequeretur, quod illi angeli nunquam boni neque sancti neque humiles potuerunt cum suo domino permanere, nisi tantum quantum ab initio noverat ipse deus penes quem fiunt omnia ex necessitate ab eterno, cum non valeat aliquis omnino aliud facere quantum est iuxta ipsum, qui penitus *omnia ventura scil*, nisi illud quod ipse cognovit ab eterno ipsum esse facturum. Quod proba.

7. De impossibilitate

Dico enim : sicut illud quod preteritum est, impossibile est non esse preteritum, sic quod futurum est, impossibile est non esse futurum. Et maxime apud deum, qui cognovit ab initio atque scivit illud quod venturum est, secundum quod erat possibile esse venturum antequam fieret, fuit sine dubio necessarium ipsum esse futurum apud eum omnino, cum ipse *sciret et cognosceret* ab eterno omnes causas que necessarie sunt id quod futurum est producere ad effectum. Et maxime cum ipse deus sit prorsus

7, 1 impossibilitate] imposibilitate

20-21. Cf. Jn 18, 4.

7, 8. Cf. Jér. 26, 15

10. IRÉNÉE, *Adversus haereses* I, 24, 6 (PG 7, 679 A) : «... et angelos omnes cognoverit et causas eorum.»

plus haut, a créé ses anges et les a placés dès le début dans l'état où lui-même l'a voulu, sans aucun empêchement existant de qui que ce soit, en connaissant aussi la destinée de tous ses anges avant leur création, puisque dans sa prévoyance existaient toutes les causes pour lesquelles ces anges mêmes devaient faillir dans l'avenir et demeurer pour toujours devant lui mauvais et démons, comme l'affirment presque tous nos adversaires, sans aucun doute il s'en suivrait nécessairement que ces anges n'ont jamais pu demeurer bons, ni saints, ni humbles auprès de leur Seigneur, si ce n'est pour autant que, dès le début, Dieu l'avait su, lui, pour qui tout survient nécessairement de toute éternité, puisque personne devant lui, qui connaît parfaitement tout l'avenir, ne peut rien faire d'autre que ce que Dieu a su de toute éternité qu'il ferait. Je le prouve.

7. De l'impossibilité

Je dis en effet : comme il est impossible que ce qui est arrivé ne soit pas arrivé, ainsi ce qui est futur ne peut pas ne pas être futur. Et surtout aux yeux de Dieu qui, dès l'origine, a connu et su l'avenir dans la mesure où, avant d'exister, le futur était possible, il fut sans nul doute absolument nécessaire à ses yeux que cela arrivât, car il sait et connaît depuis toujours les causes qui sont nécessaires pour amener le futur à sa réalisation. Et surtout

18-19. Cf. *infra*, 9, 17.

7, 5-9. Même remarque notée par JÉRÔME, *Dialogi contra Pelagianos* I, 9 (PL 23, 502 C-D [525 A]) : « Diodorus id solum posse fieri dicit, quod aut sit verum, aut verum futurum sit. Et quidquid futurum sit, id fieri necesse esse. » Cf. *infra*, 63, 86.

10-12. *Liber de causis* 17, éd. BARDENHEWER, p. 180 ; éd. PATTIN, p. 174, 148 : «... dicamus quod ens primum est quietum et est causa causarum. » AVICEBRON, *Fons vitae* III, 10, éd. C. BAEUMKER (*Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters*, I, 2-4), Munster 1895, p. 100, 11 : « Factor primus est principium rerum. »

causa omnium causarum, si tantum unum est principale principium. Et precipue si verum est quod ipse deus facit quicquid vult et quod eius potentia non impeditur ab aliquo, ut aiunt adversarii veritatis.

27 | Dico iterum : si deus cognovit omnino ab initio atque
 16 scivit suos angelos demones devenire in futuro, propter
 dispositionem quam illis dederat a principio ipse deus,
 existentibus penitus causis omnibus apud eius providen-
 tiam pro quibus oportebat ipsos angelos demones fieri
 20 in futuro, nec aliter quam fecit voluit facere eos deus,
 hoc sequitur necessario, quod predicti angeli, quin fierent
 demones, unquam evictare minime potuerunt. Et precipue
 cum sit impossibile illud quod deus scit esse futurum,
 quod possit ullo modo immutari quod non sit futurum.
 25 Et maxime penes ipsum qui prorsus omnia futura scit
 ab eterno, sicut superius ostensum esse videtur.

Qua ergo ratione indocti dicere possunt quod angeli
 supradicti potuerunt boni et *sancti* atque *humiles* cum
 suo domino toto tempore permanere, cum illud fuisset
 30 ab eterno prorsus impossibile apud deum ? Coguntur
 ergo confiteri secundum illorum sententiam per verissimam
 rationem quod deus ab initio scienter et cognoscendo
 creavit suos angelos atque fecit de tali imperfectione quod
 evictare malum nullo modo potuerunt. Et sic ipse deus,
 35 de quo supra dictum est esse bonum et sanctum et iustum,

13 potentia] impotentia

28. Cf. Dan. 3, 87.

13. Cf. *supra*, 5, 3.

14. Cf. *infra*, 61, 28. TERTULLIEN, *De anima* 2 (PL 2, 650 A [691 A]); CC 2, 784, 43) : « ... adversario veritatis. »

parce que Dieu est entièrement la cause de toutes les causes, s'il n'y a qu'un seul principe principal. Et spécialement s'il est vrai que Dieu lui-même, fait tout ce qu'il veut et que sa puissance n'est entravée par personne, comme le prétendent les adversaires de la vérité.

J'ajoute : si Dieu a connu parfaitement ses anges depuis le commencement et s'il a su qu'ils deviendraient plus tard des démons à cause des dispositions qu'il leur avait données lui-même dès le début, puisque dans sa prévision existaient toutes les causes pour lesquelles il fallait que ces anges devinssent ultérieurement des démons, et que Dieu n'a pas voulu les faire autres qu'il ne les a faits il s'ensuit nécessairement que les anges susdits ne purent jamais, en aucune façon, éviter de devenir des démons. Particulièrement, du fait qu'il est impossible que ce que Dieu connaît comme devant arriver puisse être modifié au point de ne pas arriver ; surtout pour lui qui connaît parfaitement de toute éternité tout ce qui doit arriver, comme on l'a montré plus haut, semble-t-il.

Par quel raisonnement donc, des hommes ignorants peuvent-ils affirmer que les anges susdits auraient pu être bons, saints et humbles et demeurer toujours avec leur Seigneur, alors que, de toute éternité, cela a été absolument impossible devant Dieu ? Ils sont donc contraints d'avouer suivant leur opinion, d'après un raisonnement bien cohérent, que Dieu, depuis le commencement, sciemment et en pleine connaissance, a créé ses anges et les a faits d'une telle imperfection qu'ils n'ont pu en aucune façon éviter le mal. Et ainsi ce Dieu, dont il a été dit précédemment qu'il est bon, saint et juste, sage et droit, qui est

13-22. « potentia », « scientia », « voluntas », cf. *infra*, 63, 4-54 et notes.

26. Cf. *supra*, 6, 21.

30-31. IRÉNÉE II, 24, 6 (PG 7, 797 B) : « ... confiteri cogentur. »

35-37. Cf. *supra*, 2, 3. 9-10.

sapientem atque rectum, qui maior est omni laude, sicut
superius ostensum est, esset penitus causa et principium
omnis mali, quod apertissime est negandum. Quapropter
40 reliquum vero mali, quod caput et causa est imperfectionis
angelorum et etiam omnis mali.

8. Responsio ad supradicta

Sed diceret forsitan aliquis : sapientia sive providentia
quam habuit a principio ipse deus, nullam induxit necessi-
tatem in suis propriis creaturis, quod necessario bonum
5 facerent sive malum. Et de hoc forsitan *poneret exemplum*.
Sicut si quidam homo esset in palatio uno et videret
aliquem hominem ambulans per viam ex sua propria
voluntate, diceret forsitan quod sapientia sive providentia
illius qui est in palatio, non facit per viam illum hominem
10 ambulare, cum sciat prorsus et videat eius iter.

3^r | Ita et deus, cum sciret prorsus et provideret ab
eterno finem suorum omnium angelorum, sapientia
sive providentia illius non fecit suos angelos demones
devenire, sed ex illorum propria voluntate effecti sunt
15 demones atque mali, quia noluerunt *sancti* atque *humiles*
cum suo domino remanere, sed in superbiam contra ipsum
nequissime < se > extulerunt.

37 esset] esse.

8, 1 *rubr. marg.*

8, 5. Cf. II Pierre 2, 6 15. Cf. Dan. 3, 87.

37-38. RAYNIER SACCONI, *Summa de Catharis*, éd. A. DONDAINE,
Un traité néo-manichéen, p. 75, 25-26.

39. Id., p. 72, 13.

8, 2 s. Voir la position de DURAND DE HUESCA sur la prévision ou
prescience de Dieu, *CM*, p. 323, 2-3; 327, 23-328, 1; 328, 6 s., 15-18;

au-dessus de toute louange, comme on l'a montré plus
haut, serait entièrement la cause et le principe de tout
mal, ce qu'il faut nier de la manière la plus nette.
C'est pourquoi il faut reconnaître qu'il y a deux principes,
l'un du bien, l'autre du mal, qui est origine et cause de
l'imperfection des anges et aussi de tout mal.

8. Réponse à ce qui a été dit ci-dessus

Or quelqu'un pourrait dire : la sagesse ou la prévision
que Dieu a eue depuis le commencement n'a introduit
aucune nécessité dans ses propres créatures, pour qu'elles
fassent nécessairement le bien ou le mal. Et peut-être
à ce sujet il pourrait donner un exemple. Si un homme se
trouvait dans un palais et voyait quelqu'un marcher dans
la rue, de sa propre volonté, notre interlocuteur dirait
sans doute que ce n'est pas la sagesse ou la prévoyance de
celui qui est dans le palais qui fait marcher cet homme
dans la rue, bien qu'il connaisse parfaitement et voit
le trajet du marcheur.

Ainsi, en est-il pour Dieu. Bien qu'il ait connu parfaite-
ment et prévu de toute éternité la fin de tous ses anges,
ce n'est pas sa sagesse ou prévision qui les a fait devenir
démons, mais ils sont devenus démons et mauvais de par
leur propre volonté, parce qu'ils n'ont pas voulu demeurer
saints et humbles avec leur Seigneur, mais que dans leur
orgueil, ils se sont insolument dressés contre lui.

329, 1-4. CH. THOUZELLIER, *Catharisme et Valdésisme*, p. 367. Ce sera
la même attitude qu'adoptera MONETA DE CRÉMONE, p. 556, pour
qui la : « prescientia Dei non est causa peccati praesciti, et quod
necessitatem non inducit eveniendi quod praescitur. » Voir aussi
GUILLAUME D'AUVERGNE, *De Universo* I, 3 (*Proemium*), p. 754^a G.
GEORGIUS, *Dipustatio inter Catholicum et Paterinum hereticum*, éd.
E. MARTÈNE - U. DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. V,
Paris 1717, p. 1758 : « ... et sic prescientia Dei non inducit necessita-
tem. » Voir *supra*, p. 65-66.

13-14. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 322, 6-8.

9. *Reprobatio supradicti exempli*

Ad reprobationem vero falsissimi exempli dicendum est. Sed cum deus fuisset prorsus causa suorum omnium angelorum ab initio per se ipsum, ut dicunt, sine dubio
 5 dispositionem et facturam sive creationem quam illis dederat ipse deus, ab ipso sicut ipse voluit proprie et principaliter habuerunt. Et id quod erant, per ipsum omnino in omnibus dispositionibus suis erant, nec quicquam
 10 nec facere aliter voluit eos ab initio suus deus secundum illos; quod si aliter eos facere voluisset, illud poterat plenissime ducere ad effectum, sicut credunt. Et sic manifeste videtur quod deus suos angelos ab initio perficere non curavit. Sed scienter et cognoscendo omnes causas
 15 attribuit illis deus pro quibus oportebat ipsos angelos demones fieri in futuro et necessario penes deum apud quem fiunt omnia ex necessitate ab eterno. Unde non est verum dicere quod sapientia sive providentia dei
 20 providentia illius hominis qui est in palatio non fecit per viam alium hominem ambulare, et precipue quia ille homo qui ambulat per viam non est ab illo qui est in palatio, nec ab ipso habet suum esse, nec etiam suas vires. Quod
 25 si haberet ab ipso suas vires et penitus omnes causas que necessarie sunt ad perficiendum illud iter, sicut angeli supradicti, secundum eorum fidem, a suo domino habuerunt, non esset verum dicere quod providentia illius

9, 2 vero *supra lin.* || 4-5 ut ... dubio *add. marg.* || 4 *post* dubio *add. et del.* et || 6 ab ... ipse *add. marg.* || 7 *post* habuerunt *add. et del.* ab ipso sicut ipse || 10 *post* deus *add. et del.* nisi secundum quod fecit. Apertissime est dicendum

9. *Réfutation de l'exemple donné ci-dessus*

Voici ce qu'il faut dire pour réfuter cet exemple des plus faux. Dieu étant entièrement la cause de tous ses anges depuis le commencement par lui-même, comme ils le disent, sans aucun doute ces anges reçurent de lui, selon sa volonté propre et principale, la disposition, la fabrication (factura) ou création que lui-même leur avait données. Et ce qu'ils étaient, ils l'étaient par lui totalement, dans toutes leurs dispositions, et ils n'ont reçu absolument rien d'un autre que de lui; et, selon nos adversaires, [leur] Dieu n'a jamais voulu, depuis le commencement, les créer ou les faire autrement; car, s'il avait voulu les faire autrement, il aurait pu parfaitement le réaliser comme ils le croient. Et ainsi il apparaît clairement que Dieu n'a pas pris soin de perfectionner ses anges dès le commencement. Mais sciemment et en pleine connaissance il leur a donné toutes les causes pour lesquelles il fallait que ces anges devinssent dans l'avenir des démons, et cela nécessairement devant Dieu, en qui tout arrive par nécessité de toute éternité. Il n'est donc pas exact de dire que la sagesse ou la prévoyance de Dieu n'a pas fait devenir ses anges mauvais et démons comme la prévision de l'homme qui est dans le palais n'a pas fait marcher l'autre dans la rue; d'autant plus que l'homme qui marche dans la rue ne dépend pas de celui qui est dans le palais, et ne tient pas de lui son être ni même ses forces. Car s'il avait reçu de celui-là ses forces et absolument toutes les causes nécessaires pour faire ce chemin, ainsi que, selon la foi de nos adversaires, les anges susdits les ont reçues de leur Seigneur, il ne serait pas vrai de dire que la prévision

9, 6-7. GUILLAUME D'AUVERGNE, *De Universo* I, 2 (21), p. 721^b D, *in fine*: « Ipsa lumen ejus sit, et suum proprium et principale visibile ipsius. »

17. Cf. *supra*, 6, 19.

hominis qui est in palatio, non fecit per viam illum hominem
 30 ambulare, sed per eum omnino ambularet evidenter,
 sicut superius de deo apertissime est ostensum. Et sic
 31 | nullus homo potuisset rationabiliter illos angelos inculpare,
 quia non potuerunt aliud facere quam fecerunt, propter
 dispositionem quam a suo domino habuerunt. Sicut
 enim « ethyops mutare 'non' potest suam pelem, aut
 35 pardus varietatem suam » propter dispositiones suas quas
 a suo factore habuerunt, ita et angeli secundum adversa-
 riorum fidem evitare malum minime potuerunt, propter
 dispositionem quam illis dederat ab initio suus deus,
 quod nequissimum est opinari.

40 Sed adhuc forsam fugam aliam nostri adversarii libenter
 acciperent, si valerent. Dicunt enim aperte : Bene potuisset
 deus perficere suos angelos ab initio si voluisset de tali
 perfectione, quod peccare nec malum facere nullo modo
 valuissent, his tribus de causis : scilicet quia omnipotens
 45 est, et omnia scit ab eterno, et quia eius omnipotentia non
 impeditur ab aliquo. Sed de tali perfectione noluit facere
 eos deus, hac de causa, ut dicunt, quia si deus perfecisset
 ab initio suos angelos de tali perfectione quod *peccare nec*
 50 suo domino *obedirent*, de obedientia illorum vel servitio

34 ethyops] ethyos || 40 Sed] Ed || 43 nullo modo *add. marg.* ||
 47 hac] ac || 49 nullo modo *ex ullo modo corr. ms.*

9, 34-35. Jér. 13, 23 48-49. Cf. I Jn 3, 9 49-50. Cf. Sir.
 42, 24

30. Cf. *supra*, 9, 6-7.

32-33. A l'appui de Jér. 13, 23, même raisonnement chez les

de cet homme qui est dans le palais n'a pas fait marcher
 l'autre dans la rue, mais celui-ci marcherait tout à fait
 de par lui, c'est évident, comme on l'a montré plus haut,
 très clairement, à propos de Dieu. Et ainsi aucun homme
 n'aurait pu raisonnablement accuser ces anges, puisqu'ils
 n'ont pu faire autre chose que ce qu'ils ont fait, à cause
 de la disposition qu'ils ont reçue de leur Seigneur. En effet,
 de même qu'« un Éthiopien ne peut changer sa peau, ni
 un léopard sa fourrure tachetée », à cause des dispositions
 qu'ils ont reçues de leur auteur, ainsi les anges, selon la
 foi de nos adversaires, n'ont pu aucunement éviter le mal
 à cause de la manière d'être que dès le commencement
 leur Dieu leur a donnée, ce qui est une opinion des plus
 néfastes.

Nos adversaires profiteraient volontiers d'une autre
 échappatoire, s'ils le pouvaient. En effet, ils disent ouverte-
 ment : Dieu aurait bien pu faire ses anges parfaits dès le
 commencement, s'il l'avait voulu, d'une telle perfection
 qu'ils n'auraient pu pécher ni faire le mal d'aucune façon ;
 et cela pour trois causes : parce qu'il est tout-puissant,
 qu'il sait tout de toute éternité et que sa toute-puissance
 n'est entravée par personne. Mais Dieu n'a pas voulu leur
 donner une telle perfection, et pour cause, disent-ils ;
 car si Dieu avait fait ses anges doués dès le commencement
 d'une telle perfection qu'ils n'auraient pu pécher ni faire le
 mal d'aucune façon, mais qu'ils auraient dû par nécessité
 obéir à leur Seigneur, le Seigneur lui-même ne leur aurait

Pélagiens, JÉRÔME, *Contra Pelagianos* II, 26 (PL 23, 565 B-C [592 A]) ;
 les adversaires de PRÉVOSTIN I, 4 (p. 7-8 et 247) et de MONETA DE
 CRÉMONE, p. 8-9 : « ... impossibilitas beneficiendi non est nisi a
 natura ; ergo natura mala et a malo principio. »

45. Cf. *supra*, 6, 21.

47-51. Cf. PROSPER D'AQUITAINE, *Liber contra Collatorem* 18, 3
 (PL 51, 264 B) : « Nullo igitur modo christiana corda suscipiunt quod
 persuadere conatus es, eos qui gratia Dei sunt quod sunt, nec laudem
 ullam habere, nec meritum. »

nullam gratiam illis ipse dominus habuisset. Quia sic dicere potuisset illis deus : Nullam gratiam de vestro servitio habeo vobis, quia aliud facere non potestis. Et de hoc forsan ponerent exemplum. Sicut si quidam
 55 dominus haberet *servum* suum qui sciret in omnibus *voluntatem domini sui*, nec omnino potuisset facere nisi illam, dicunt enim quod ipse dominus servo illi de suo servitio ullam gratiam minime habuisset, quia nil aliud facere valuisset.

10. < De arbitrio angelorum >

Et ideo dicunt quod deus creavit suos angelos a principio de tali creatione quod possent agere bonum et malum ad eorum libitum, et hoc appellaverunt liberum arbitrium
 5 vel arbitrium secundum quosdam ; scilicet quamdam vim liberam vel potestatem qua ille cui data est equalate
 4* bonum | potest agere sive malum. Et ideo affirmant quod

54 ponerent] poneret.

10, 6 equalate (aequalare, Du CANGE I, 116)] equalace

55-56. Cf. Lc 12, 47.

10, 2-5. Sur le libre arbitre des anges, voir PIERRE LOMBARD, *Sententia* II, 5, 2 (PL 192, 661 ; éd. QUARACCHI 1916, t. I, p. 321) : « Habebant (angeli) enim omnes liberum arbitrium, quod est libera potestas et habilitas voluntatis rationalis. » MONETA DE CRÉMONE, p. 58 : « Similiter in potestate voluntatis eorum fuit, quod facerent illud irritum ; ergo habebant liberum arbitrium ad bonum et ad malum. »

4-5. C'est la définition de JÉRÔME, *Contra Pelagianos* III, 7 (PL 23, 576 B [603 C]) : « Graeci dicunt ἀρεξούσιον, et nos liberum appellamus arbitrium. » La définition du libre arbitre a évolué depuis AUGUSTIN, pour qui la faculté d'agir est plus encline au mal, *De correptione et gratia* 1, 2 (PL 44, 917), BOÈCE, qui détermine le libre

su aucun gré de leur obéissance ou service. Car Dieu aurait pu leur dire : Je ne vous sais aucun gré de votre service, puisque vous ne pouvez pas agir autrement. Et à ce sujet, on donnerait peut-être un exemple. Si un maître avait un serviteur qui connaisse en toutes choses la volonté de son maître et qui ne puisse absolument rien faire d'autre que d'exécuter cette volonté, ce maître, disent-ils, ne serait tenu en rien envers lui pour son service, puisque ce serviteur serait incapable de faire autrement.

10. < Du libre arbitre des anges >

C'est pourquoi ils disent que Dieu a créé ses anges dès le début d'une telle nature qu'ils eussent la possibilité de faire le bien ou le mal à leur gré, et ils ont appelé cela libre arbitre, ou arbitre d'après certains, c'est-à-dire une sorte de force libre ou puissance grâce à laquelle celui qui l'a reçue peut également faire le bien ou le mal. Et voilà

arbitre par le jugement, *In librum Aristotelis de interpretatione Commentaria majora* III (PL 64, 492 D), et PIERRE LOMBARD qui le soumet à la volonté rationnelle aidée de la grâce, *Sententiae* II 24, 5 aut 3 (PL 192, 702 ; éd. QUARACCHI 1916, t. I, p. 421), jusqu'aux maîtres parisiens du début du XIII^e siècle qui donneront la primauté tantôt à la raison, tantôt à la volonté. Le cathare lombard ignore cette évolution chez les orthodoxes et s'en tient à la définition primitive, que Boèce reprend dans le *De consolatione*, cf. *supra*, p. 52-53. Voir l'historique de la question dans O. LOTTIN, *Psychologie et morale*, t. I, p. 11-96 et nos considérations dans *Catharisme et Valdésisme*, p. 366-367, 370-372. Pour DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 324, 27-28, le libre arbitre consiste dans la volonté, libre de son choix. Aux auteurs signalés, ajouter le *Contra Amaurianos* 2, attribué à GARNIER DE ROCHEFORT, éd. C. BAEUMKER (*Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters* XXIV, 5-6), Munster 1926, p. 13, 11-13 : « Liberum arbitrium dicitur habilitas voluntatis et rationis, qua bonum eligitur gratia assistente, vel malum eadem desistente », voir n. 2, et CÉSAIRE DE HEISTERBACH, *Dialogus miraculorum* II, 44 (éd. J. STRANGE, t. II, Cologne 1851, p. 115), tous deux directement inspirés du Lombard. Cf. *infra*, 16, 4-6 et 63, 1-80.

deus ratione et merito poterit illis tribuere gloriam sive penam, scilicet quia potuerunt peccare et non peccaverunt
 10 *accipient gloriam*, et quia potuerunt agere bonum et non agerunt *accipient penam*. Et sic illis rationabiliter dicere poterit ipse deus : « Venite, benedicti patris mei, possidete regnum paratum vobis a constitutione mundi ; esurivi enim et dedistis michi manducare, sitivi et dedistis
 15 michi bibere » et cetera. Quasi dicat : potuistis non dare, sed quia dedistis ideo possidete regnum paratum vobis a constitutione mundi, ratione et merito. Sic econverso dicere poterit ipse dominus rationabiliter peccatoribus : « Discedite a me, maledicti, in ignem eternum qui paratus
 20 est diabolo et angelis eius ; esurivi enim et non dedistis michi manducare, sitivi et non dedistis michi bibere » et cetera. Quasi dicat : potuistis dare et non dedistis, et ideo ibitis in ignem eternum, ratione et merito. Dicunt enim si omnino comedere sive bibere illi dare minime
 25 valuissent, qua ratione illis ipse dominus dicere potuisset : « Esurivi et non dedistis michi manducare, sitivi et non dedistis michi bibere » et cetera. Quapropter affirmant quod deus noluit creare suos angelos perfectos, scilicet

11 agerunt *sic ms.* || 13 regnum paratum vobis *cum codd. L Q* (W. I, 150)] paratum vobis regnum *Vg.* || 19 paratus *cum quibusdam codd. S. Script.* (W. I, 150)] praeparatus *Vg.* || 21 et 27 bibere *cum cod. Rushworth.* (W. I, 151)] potum *Vg.*

10, 10. Cf. I Macc. 2, 51 11. Cf. II Pierre I, 17 12-15. Matth. 25, 34-35 19-21. Matth. 25, 41-42 26-27. Matth. 25, 42

12-13. TH. VENCKELEER, « Un recueil cathare : Le manuscrit A. 6. 10. 'de la collection vaudoise' de Dublin », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 38, 1960, p. 815-834 et t. 39, 1961, p. 761-793. Voir texte I, 8, 21-22, p. 826 : « ... e christ dira als bons (*Matth.*

pourquoi, affirment-ils, Dieu, avec raison et à juste titre, a pu leur donner gloire ou châtement : parce qu'ils auraient pu pécher et n'ont pas péché, ils recevront la gloire, et parce qu'ils auraient pu faire le bien et ne l'ont pas fait, ils recevront le châtement. Et ainsi Dieu lui-même pourra raisonnablement leur dire : « Venez, les bénis de mon Père, prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès la création du monde ; car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire », etc. Comme s'il disait : vous auriez pu ne pas me donner, mais parce que vous m'avez donné, prenez donc possession du royaume qui vous a été préparé dès la création du monde, avec raison et à bon droit. Inversement, le Seigneur lui-même pourra dire raisonnablement aux pécheurs : « Allez loin de moi, maudits, au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et ses anges ; car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger ; soif, et vous ne m'avez pas donné à boire », etc. Comme s'il disait : vous auriez pu donner et vous n'avez pas donné, c'est pourquoi vous irez au feu éternel, avec raison et à juste titre. En effet, disent-ils, si ceux-là avaient été dans l'impossibilité absolue de donner à manger ou à boire, pour quelle raison le Seigneur lui-même aurait-il pu leur dire : « J'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger ; soif, et vous ne m'avez pas donné à boire » etc. C'est pourquoi ils affirment que Dieu n'a pas voulu créer ses anges parfaits, c'est-à-dire d'une

25, 34) : ' Venes, benedit del mio Paire, possessir lo regne aparella a vos ' et cetera. »

12-15. PRÉVOSTIN, p. 201-202 (1) ; 206 (13) ; 283 (1). DURAND DE HUESCA, *Liber Antiheresis* I, 31, ms. Paris B. N. lat. 13446, f. 121^r, éd. SELGE, II, p. 242 ; (cf. *Hérésie*, p. 184 et p. 160, n. 24) ; *CM*, p. 146, 24.

19. *Brevis summula* IV (éd. C. DOUAI), p. 138. *Recueil cathare* I, 8, 23-24, p. 827 : « E als malignant dira (*Matth.* 25, 41) : ' Despartes vos de mi, maleditz al fuoc eternal ' ».

19-23. PRÉVOSTIN, p. 189 (4-5) ; 201-202 (1) ; 279 (4) ; 283 (1).

de tali perfectione quod peccare nec malum facere nullo modo valuissent, quia nullam gratiam de suo servitio illis ipse dominus habuisset, sicut predictum est.

Dicunt etiam quod deus noluit creare eos de tali creatione quod possent agere semper solo modo malum et non bonum, quia possent se predicti angeli rationabiliter excusare, dicentes : Non valuimus agere nisi malum propter dispositionem quam nobis ab initio tribuisti. Et ideo dicunt quod deus creavit suos angelos a principio in tali dispositione quod possent agere bonum et malum. Et sic ipse dominus rationabiliter poterit suos *angelos* *iudicare*, quia potuerunt peccare et non peccaverunt, et quia potuerunt non peccare et peccaverunt. | Et sic contra nos nostri adversarii indiscrete gloriantur.

11. Reprobatio sententie adversariorum

De illo autem quod superius dictum est proposui declarare, scilicet quia dicunt, si deus suos angelos ab initio perfecisset de tali perfectione quod peccare nec malum facere minime valuissent, de servitio illorum nullam gratiam illis dominus habuisset, quia non aliud facere potuissent.

Sed illud pro me multum facere cogitavi. Si enim deus alicui de suo servitio habet gratiam, istud, secundum quod michi videtur, necessario sequeretur, scilicet quod aliquid deficit deo et voluntati illius, scilicet quia ipse

29 nullo ex ullo corr. ms.

11, 1 rubr. ante Et sic ... gloriantur

39-40. Cf. I Cor. 6, 3.

30-31. Cf. supra, 9, 57-58.

telle perfection qu'ils n'auraient pu pécher, ni d'aucune manière faire le mal, parce que le Seigneur lui-même ne leur aurait su aucun gré de leur service, comme on l'a dit plus haut.

Nos adversaires disent aussi que Dieu n'a pas voulu les créer d'une telle nature qu'ils eussent toujours la possibilité de faire seulement le mal et non point le bien, parce que les anges susdits auraient pu s'excuser raisonnablement en disant : Nous n'avons pu faire que le mal, à cause de la disposition que tu nous a donnée dès l'origine. Aussi disent-ils que Dieu a créé ses anges dès le début dans une telle disposition qu'ils eussent la possibilité de faire le bien et le mal. Et ainsi Dieu pourra raisonnablement juger ses anges, car ils ont pu pécher et n'ont pas péché, ont pu ne pas pécher et ont péché. De la sorte, nos adversaires se glorifient, sans discrétion, contre nous.

11. Réfutation de l'opinion des adversaires

Je me propose d'expliquer l'opinion exposée ci-dessus, à savoir que, selon eux, si, dès le début, Dieu avait créé ses anges d'une telle perfection qu'il leur aurait été impossible de pécher et de faire le mal, le Seigneur ne leur aurait su aucun gré de leur service, puisqu'ils n'auraient pu agir autrement.

J'ai constaté que cette opinion m'est très favorable. En effet, si Dieu a de l'obligation envers quelqu'un pour son service, il s'ensuit nécessairement, me semble-t-il, qu'il manque quelque chose à Dieu et à sa volonté, c'est-à-

37-38. MONETA DE CRÉMONE, p. 58, ci-dessus, 10, 2-3.

39-41. Cf. AUGUSTIN, *De civitate Dei* XII, 9, 1 (PL 41, 356-357; CSEL 40¹, 579-581).

11, 1. Cf. supra, 9, 46-47.

11. Contrairement à la pensée d'AUGUSTIN, *De civitate Dei*, XII, 8 (PL 41, 355, CSEL 40¹, 578) : « Hoc scio, naturam Dei numquam, nusquam, nulla ex parte posse deficere. »

vult et desiderat aliquid fieri quod non est, vel desiderat habere quod non habet. Et sic secundum hoc videtur quod possumus servire deo adimplendo illud quod deficit
 15 voluntati illius, vel tribuendo illi aliquid de quo indiget et desiderat, sive sit pro eo sive pro aliis, sicut illa evangelica auctoritas memorata superius evidenter insinuat, scilicet : « Esurivi et dedistis michi manducare, sitivi et dedistis michi bibere » et cetera. Et iterum : « Quamdiu fecistis
 20 uni de his fratibus meis minimis, michi fecistis ! » Et iterum Christus ad Ierusalem ait : « Quociens volui congregare filios tuos, quemadmodum galina congregat pullos suos sub alas, et noluisti. » Et dominus loquens ad
 25 Samaritaniam per Iezechielem ait : « Immunditia tua execrabilis, quia mundare te volui, et non es mundata a sordibus tuis. » Unde manifeste videtur quod voluntas dei et filii eius Iesu Christi non erat tunc penitus adimpleta : quod esset impossibile si unum tantum esset principale principium bonum et sanctum et iustum atque perfectum.
 30 Unde hec est ratio quare deo servire possumus et Christo quando eorum perficimus voluntatem cum adiutorio veri patris, scilicet removendo famem et alia contraria a boni domini creaturis. Et sic ipse dominus poterit nobis habere gratiam cum adimpleverimus illud quod ipse
 35 vult et desiderat esse. Et hoc multum videtur facere pro

11, 18-19. Matth. 25, 35 19-20. Matth. 25, 40 21-23. Matth. 23, 37 24-26. Éz. 24, 13

15. Même idée de Jean de Lugio exprimée par SACCONI (éd. A. DONDAINE, p. 74, 27) : « Deus... non potuit perficere suam voluntatem. » Opinion contraire de LACTANCE, *Epitome divinarum Institutionum* VII, *De vita beata* 5 (PL 6, 749 B) : « Mundum non propter se Deus fecit, quia commodis ejus non indiget » ; d'HILAIRE DE POITIERS, *Tractatus super Psalmos* 69, 4 (PL 9, 492 B) : « Non enim aliquo Deus qui idem atque aeternus est, indiget, aut quidquam in rerum naturis et mentium opinionibus est, quod exspectet... Deus autem... ad aeternae beatitudinis naturam sibi ipse sufficiens, nihil extra quod

dire qu'il veut et désire la réalisation de ce qui n'existe pas, ou désire posséder quelque chose qu'il n'a pas. En conséquence, il semble que nous pouvons servir Dieu en accomplissant ce qui manque à sa volonté, ou en lui procurant quelque chose dont il est privé et qu'il désire, soit pour lui, soit pour les autres, ainsi que le suggère clairement le texte évangélique rappelé plus haut, à savoir : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, soif et vous m'avez donné à boire » etc. Et encore : « Ce que, chaque fois, vous avez fait à l'un des plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » Et encore le Christ dit à Jérusalem : « Combien de fois ai-je voulu réunir tes fils comme une poule réunit ses poussins sous ses ailes, et tu n'as pas voulu ! » Et le Seigneur parlant à Samarie par l'intermédiaire d'Ézéchiël déclare : « Ton impureté est exécration, parce que j'ai voulu te purifier et tu n'as pas été purifiée de tes souillures. » D'où il apparaît évident que la volonté de Dieu et de son fils Jésus-Christ n'était pas tout à fait accomplie, ce qui serait impossible s'il n'y avait qu'un seul principe principal, bon, saint, juste et parfait.

Telle est donc la manière dont nous pouvons servir Dieu et le Christ lorsque nous accomplissons leur volonté, avec l'aide du vrai Père, c'est-à-dire en éloignant la faim et autres misères des créatures du Seigneur bon. Ainsi, le Seigneur lui-même pourra nous savoir gré lorsque nous aurons accompli ce que lui-même veut et désire qu'il soit. Et cela semble

sibi desit, ne aliunde exspectet, derelinquit » ; d'ÉBRARD DE BÉTHUNE, *Contra Valdenses* V, éd. DE LA BIGNE et DESPONT (*Max. Bibl. Vet. Patr.* 24), Lyon 1677, p. 1540 E : « Non enim omnipotens esset, si eo indigeret. » Sur le « non indiget » de Dieu, voir DURAND DE HUESCA, *Liber Contra Manicheos*, p. 97, 14-23 et notre étude *Catharisme et Valdésisme*, p. 410.

17. Cf. *supra*, 10, 14-15. 20-21.

30. VACARIUS III, 1 (*Studi e Testi* 115, p. 491) : « Hec est ratio quare... »

31. Cf. ci-dessus, n. 15.

5^r mea sententia cum | neque deus neque homo possit desiderare nec velle aliquid, nisi quando habet prius illud quod ipse non vult et quod gravat eum, sive sit pro eo sive pro aliis. Quod maxime videtur facere contra sententiam
 40 illorum qui dicunt unum solum esse principium principale integrum et perfectum, scilicet quod possit habere aliquid quod non vult, et quod aliquid sit quod possit gravare ipsum principium et facere illud *mestum*, pro eo vel pro aliis ; < quod non esset > nisi *divisum* esset *contra se*,
 45 nocens sibi ipsi et suis, scilicet faciens illud per se ipsum sine ullo impedimento ab aliquo, quod postea sit contra ipsum et contra suos penitus in futuro, et quod faciat illud triste mestum et dolorosum. Sicut ille dominus, qui *creavit masculum et feminam et omnia ' alia ' animantia*
 50 secundum illos, in Genesi ait : « Et tactus dolore cordis intrinsecus » ait « Delebo, inquit, hominem, quem creavi, a facie terre, ab homine usque ad animantia, a reptili usque ad volucres celi ; penitet enim me fecisse eos. » Quod non faceret *verus deus* per seipsum ullo modo, si
 55 unum tantum esset principale principium sanctum et perfectum. Quamvis auctoritas supradicta ita possit intelligi, quasi dicat : Aliud est principium mali quod fecit dolere cor meum, idest faciens illud contra creaturam meam unde oportet me delere eos a facie terre propter

43 post *mestum* add. ms. nec sed del.

43. Cf. Lam. 5, 17 44 s. Cf. Matth. 12, 25 49. Cf. Gen. 5, 2 ; 8, 9 50-53. Gen. 6, 6-7 54. Cf. I Jn 5, 20.

50-53. AUGUSTIN, *Enarr. in Psalmos* 109, 4 (PL 37, 1460) : « Sed poenitentia mutatio rerum significatur » ; 109, 5 (*ibid.*). EUSCHER, *Liber formularum spiritualis intelligentiae* (PL 50, 736 C) : « Poenitere dicitur Deus... poenitentia Dei, statuta mutare, et quod prius aliter fuerat, in aliud mutare, id est, aut de bonis exigentibus culpīs in malum. » Les vaudois admettent que Dieu aurait regretté d'avoir

très favorable à mon opinion, car ni Dieu ni l'homme ne peut désirer ni vouloir quelque chose si ce n'est lorsque il a déjà ce qu'il ne veut pas et qui l'accable, que ce soit pour lui ou pour les autres. Et cela paraît tout à fait contraire à l'opinion de ceux qui disent qu'il n'y a qu'un seul principe principal, intégral et parfait : c'est-à-dire qui pourrait avoir ce qu'il ne veut pas et que pourrait exister quelque chose capable d'accabler ce principe et de le rendre triste, pour lui ou pour les autres ; < ce qui n'arriverait que > s'il était divisé contre lui-même, se nuisant à lui-même et aux siens, c'est-à-dire faisant par lui-même, sans obstacle de personne, ce qui ensuite serait à l'avenir contraire à lui et aux siens et qui le rendrait triste, abattu et affligé. Le Seigneur qui, d'après eux, a créé l'homme et la femme et tous les autres animaux, dit dans la *Genèse* : « Et touché de douleur jusqu'au fond du cœur » < et > ajoute : « j'exterminerai l'homme, que j'ai créé, de la face de la terre, depuis l'homme jusqu'aux animaux, du reptile jusqu'aux oiseaux du ciel ; car je me repens de les avoir faits. » Cela, le vrai Dieu ne l'aurait fait de lui-même, en aucune façon, s'il n'y avait qu'un seul principe principal, saint et parfait. Certes, l'autorité susdite pourrait s'entendre ainsi : Il y a un autre principe < celui > du mal, qui a affligé mon cœur, parce qu'il a agi contre mes créatures, en sorte qu'il me faut les exterminer de la face de la terre à cause de leurs péchés, et ce même

créé l'homme, mais ils s'inspirent ensuite d'Augustin pour prouver qu'il n'y aurait vraiment pas eu repentance de Dieu (cf. *Hérésie*, p. 133, n. 24 et p. 146, n. 54). Pour les cathares, le Dieu bon ne s'est jamais repenti (*Hérésie*, p. 133, n. 24) : « Garriunt adhuc heretici : Bonus Dominus numquam penituit », toutefois ils attribuent au dieu mauvais la repentance de la création (*Liber Antiheresis*, éd. SELGE, II, p. 171 et 190). Voir BONACURSUS, *Manifestatio haeresis catharorum* (PL 204, 776 A) : « Unde diabolus dolens eos ista scire, dixit : Poenitet me fecisse hominem (Gen. 6, 6-7) » ; MONETA DE CRÉMONE, p. 147.

60 peccata creaturarum, et ipsum principium fecit me penitere quod feci eos, scilicet pro eis penam sustinere. Secundum vero sententiam unius principii ita oportet intelligi : Penitet enim me quod feci eos, scilicet dolorem et penam sustinebo in futuro per meipsum quod feci eos.

65 Et sic videretur manifeste secundum sententiam illorum, qui unum solum principale principium esse credunt, quod ipse deus et filius eius Ihesus Christus qui unum et idem sunt secundum illos fecit se mestum tristem et dolorosum, sustinentem penam per seipsum sine ullo

70 impedimento ab aliquo. Quod de vero deo impossibile est et nefas opinari.

12. De principio mali

5^v Qua propter oportet nos necessario confiteri quod aliud sit principium | mali, quod contra deum verum et creaturam illius nequissime *operatur*, et ipsum principium

5 videtur commovere deum contra creaturam suam et creaturam contra deum suum, et ipsum facit deum velle et desiderare illud quod per seipsum minime vellet unquam. Unde propter comotionem maligni hostis ipse deus verus

10 creaturis. Unde ipse dominus per Ysaïam ad populum suum ait : « Verumtamen servire me fecisti in peccatis tuis, prebuiisti michi laborem in iniquitatibus tuis. » Et iterum : « Laboravi sustinens. » Et Malachias ait : « Laborare fecistis dominum in sermonibus vestris. »

15 Et David ait : « Et penituit eum secundum multitudinem misericordie sue. » Et Apostolus ad Corinthios prima ait : « Dei enim sumus adiutores. » De comotione autem

61 feci] fecit.

12, 4. Cf. Prov. 14, 22 11-12. Is. 43, 24 13. Is. 1, 14 14.
Mal. 2, 17 15-16. Ps. 105, 45 17. I Cor, 3, 9

principe m'a fait me repentir de les avoir créés, c'est-à-dire m'a fait supporter une peine pour eux. Mais selon la thèse d'un principe unique il faut comprendre comme ceci : Je me repens en effet de les avoir créés, c'est-à-dire, dans l'avenir, je subirai par moi-même douleur et peine de les avoir faits. Et ainsi il apparaîtrait clairement, d'après l'opinion de ceux qui admettent un seul principe principal, que Dieu lui-même et son fils Jésus-Christ, qui, d'après eux, sont un seul et identique être, s'est laissé abattre, attrister et affliger, subissant une peine par lui-même, sans contrainte d'autrui. Or ceci est impossible de la part du vrai Dieu et c'est sacrilège de le penser.

12. Du principe du mal

C'est pourquoi il nous faut reconnaître forcément l'existence d'un autre principe, celui du mal, qui agit pernicieusement contre le vrai Dieu et sa créature et ce principe semble exciter Dieu contre sa créature et la créature contre son Dieu ; c'est lui qui pousse Dieu à vouloir et désirer ce que par lui-même il ne voudrait jamais. Ainsi, par l'excitation du méchant ennemi, le vrai Dieu lui-même veut et peine, se repent, s'asservit et est aidé dans ses propres créatures. D'où le Seigneur dit par Isaïe à son peuple : « Tu m'as pourtant asservi par tes péchés ; tu m'as affligé par tes iniquités. » Et encore : « Je souffre à les supporter. » Et Malachie dit : « Vous avez fait souffrir le Seigneur par vos discours. » Et David dit : « Et il se repentit selon la grandeur de sa miséricorde. » Et l'Apôtre dans sa première lettre aux Corinthiens affirme : « Nous sommes les coopérateurs de Dieu. » Et de cette émotion

66-67. Cf. *infra*, 53, 16-17.

12, 4-7 et 17-19. SACCONI (éd. A. DONDAINE, p. 74, 8-12) sur les méfaits causés au Dieu bon par le mauvais.

dei, ipse dominus ad Sathan in libro Iob ait : « Tu autem commovisti me adversus eum, ut affligerem illum frustra. »
 20 Et per Ezechielem idem dominus ait : « Cum caperent animas populi mei, vivificabant animas eorum, et violabant me ad populum meum propter pugillum ordei et fragmen panis, ut interficerent animas que non moriuntur, et vivificarent animas que non vivunt. » Et per Ysaïam
 25 dominus, conquerens de populo suo, ait : « Pro eo quod vocavi et non respondistis, locutus sum et non audistis, faciebatis malum in oculis meis, et que nolui elegistis. » Et sic videtur aperte quod servire deo multum pro me facit. Cum si esset unum tantum principale principium
 30 sanctum et iustum et bonum, sicut superius de domino deo vero est ostensum, non faceret seipsum mestum tristem nec dolorosum, nec sustineret penam per seipsum nec laboraret nec peniteret nec adjuvaretur ab aliquo, nec serviret in peccatis alicuius, nec desideraret nec
 35 vellet aliquid fieri quod tardaret esse, cum nichil omnino potuisset fieri contra eius voluntatem; nec ab aliquo posset esse commotum, nec violatum, nec aliquid posset esse quod posset gravare deum, sed *omnia* obedirent *ei* ex
 6* *nimia necessitate*. Et maxime | cum « *omnia* 'essent' »
 40 per ipsum et in ipso et ex ipso » in omnibus suis dispositionibus, si esset unum solum principale principium sanctum et iustum, sicut de deo vero est ostensum.

12, 19 affligerem] affigerem || 26 audistis] auditis || *post* audistis *om.* et] audistis et *Vg.* (B.S. 13, 229).

18-19. Job 2, 3 20 s. Éz. 13, 18-19 25-27. Is. 65, 12
 38-39. Cf. Sir. 42, 24 39-40 Cf. Rom. 11, 36.

de Dieu, le Seigneur lui-même, dans le *livre de Job*, dit à Satan : « Tu m'as excité contre lui pour que je l'afflige en vain. » Et par Ézéchiël le même Seigneur dit : « Lorsqu'elles (les fausses prophétesses) s'emparaient des âmes de mon peuple, elles les vivifiaient et me déshonoraient auprès de mon peuple pour une poignée d'orge et un morceau de pain, afin de tuer les âmes qui ne doivent pas mourir et de vivifier les âmes qui ne doivent pas vivre. » Et par Isaïe, se plaignant de son peuple, le Seigneur dit : « Parce que j'ai appelé et vous n'avez pas répondu, j'ai parlé et vous n'avez pas écouté, vous faisiez le mal sous mes yeux, et vous avez choisi ce que je ne voulais pas. » Et ainsi, il apparaît clairement que servir Dieu est un bon argument en ma faveur. Alors que, s'il y avait un seul principe principal, saint, juste et bon, comme on l'a montré plus haut au sujet du Seigneur vrai Dieu, il ne se laisserait pas abattre, attrister ni affliger, et il ne supporterait pas de peine par lui-même et il ne souffrirait pas et ne se repentirait pas et ne serait aidé de personne et il ne serait pas asservi aux péchés de quelqu'un, et il ne désirerait ni ne voudrait agir pour retarder quoi que ce soit, puisque absolument rien ne pourrait survenir contre sa volonté; et personne ne pourrait l'émouvoir, ni le contraindre, et rien ne pourrait arriver qui pût accabler Dieu, mais toutes choses lui obéiraient par une absolue nécessité. Et surtout parce que « toutes choses seraient par lui, en lui et de lui », dans toutes leurs dispositions, s'il y avait un seul principe principal, saint et juste, comme on l'a montré au sujet du vrai Dieu.

29-30. Cf. *supra*, 1, 11 et 2, 3.

31-32. Cf. *supra*, 11, 48 et 68-69.

33. Cf. *supra*, 12, 9.

40. *Recueil cathare* II, 1, 44, p. 764.

13. De servicio dei

Unde hec est ratio quare possumus servire deo, scilicet perficiendo eius opera vel etiam quando ipse deus adimpleverit per nos illud quod intendit et desiderat esse. Sicut
 5 adimplevit per dominum Ihesum salutem in populo suo, quamvis Christus nichil fecisset boni per seipsum, nec etiam per liberum arbitrium. Qui de se ait : « Non possum ego a me ipso facere quicquam. » Et iterum : « Pater autem in me manens, ipse facit opera. » Et sic
 10 dicimus servire deo quando perficimus voluntatem eius cum adiutorio illius, non quod valeamus facere per liberum arbitrium aliquid boni de quo ipse non sit causa et principium, sicut beatus Iacobus in epistola ait : « Omne datum optimum et omne donum perfectum desursum est, descen-
 15 dens a patre luminum. » Et in evangelio Iohannis Christus ait : « Nemo potest venire ad me nisi pater, qui misit me, traxerit eum. » Et de se ait : « Non possum ego a me ipso facere quicquam, sed sicut audio iudico. » Et iterum : « Pater autem in me manens, ipse facit opera. » Et Apostolus
 20 ad Hephésios ait : « Gratia enim salvati estis per fidem et hoc non ex vobis, dei enim donum est, non ex operibus, ut ne quis gloriatur. » Et ad Romanos idem ait : « Igitur ' neque ' volentis neque currentis sed miserentis est dei. » Et ad Philipenses ait : « Confidens hoc ipsum, quia qui
 25 cepit in vobis opus bonum, perficiet usque in diem ' domini nostri ' Christi Ihesu. » Et iterum : « Deus est enim qui

13, 18 sed cum cod. Tolet. (W. I, 538) om. Vg. || 20 salvati estis cum quibusdam Patribus (W. II, 425 ; V.L. 24, 1, 67)] estis salvati Vg. || post fidem add. marg. in Christo Ihesu] om. Vg. || 22 ne quis [nequis || 23 neque¹] non Vg. || 25-26 domini nostri] om. Vg.

13, 7-8. Jn 5, 30 9. Jn 14, 10 13-15. Jac. 1, 17 16-17. Jn 6, 44 17-18. Jn 5, 30 19. Jn 14, 10 20-22. Éphés. 2, 8-9 22-23. Rom. 9, 16 24-26. Phil. 1, 6 26-27. Phil. 2, 13

13. Du service de Dieu

Telle est donc la manière dont nous pouvons servir Dieu : quand nous accomplissons ses œuvres ou plutôt quand Dieu lui-même accomplit par nous l'objet de sa volonté et de son désir. C'est ainsi qu'il a accompli par le Seigneur Jésus le salut de son peuple, bien que le Christ n'ait rien fait de bon par lui-même ni non plus par son libre arbitre. Car il dit de lui : « Je ne puis rien faire de moi-même. » Et encore « Mais le Père qui demeure en moi, opère lui-même. » Et ainsi nous disons que nous servons Dieu quand nous accomplissons sa volonté avec son aide, non certes que nous puissions faire par le libre arbitre quelque chose de bon dont il ne serait pas la cause et le principe, comme le dit le bienheureux Jacques dans son épître : « Toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut et descend du Père des lumières. » Et dans l'évangile de Jean, le Christ dit : « Nul ne peut venir à moi si le Père qui m'a envoyé ne l'attire. » Et il dit de lui : « Je ne puis rien faire de moi-même ; selon ce que j'entends, je juge. » Et encore : « Mais le Père qui demeure en moi opère lui-même. » Et l'Apôtre s'adressant aux Éphésiens écrit : « C'est la grâce qui vous a sauvés par la foi, et non pas vous-mêmes, car elle est un don de Dieu ; ni vos œuvres, afin que nul ne se glorifie. » Et le même écrit aux Romains : « Cela ne dépend donc ni de celui qui veut ni de celui qui court, mais de Dieu miséricordieux. » Et aux Philippiens il écrit : « Ayant cette confiance que celui qui a commencé en vous la bonne œuvre, la perfectionnera jusqu'au jour du Christ Jésus notre Seigneur. » Et encore : « Car c'est Dieu qui opère

13, 2. Cf. supra, 11, 30.

13-15. *Recueil cathare* II, 1, 7-8, p. 763 ; II, 1, 71-72, p. 764.

16-17. *Recueil cathare* II, 2, 71-72, p. 767.

19. *Recueil cathare* II, 1, 37, p. 763.

22 s. MONETA DE CRÉMONE, p. 64-65 : *Rom.* 9, 16 ; *Phil.* 1, 6 ; 2, 13, cités par les cathares contre le libre arbitre.

operatur in vobis et velle et perficere pro bona voluntate. »
 Et ad Corinthios secunda idem ait : « Fiduciam talem
 habemus per Christum ad dominum, non quod sufficientes
 30 simus cogitare aliquid a nobis quasi ex nobis, sed sufficientia
 nostra ex deo est, qui et idoneos nos fecit ministros novi
 testamenti, non littera sed spiritu : littera enim occidit,
 spiritus autem vivificat. » Et Iohannes Baptista ait :
 67 « Non potest homo accipere quicquam, | nisi fuerit ei
 35 datum de celo. » Et David ait : « Nisi dominus hediffi-
 caverit domum, in vanum laboraverunt qui hedificant
 eam. Nisi dominus custodierit civitatem, frustra vigilant
 qui custodiunt eam. » Et Yeremias ait : « Scio, domine,
 quia non est hominis via eius, nec viri est ut ambulet
 40 et dirigat gressus suos. » Et ad Corinthios ait Paulus :
 « Gratia autem dei sum id quod sum. » Et in parabolis
 Salamonis scriptum est : « Meum est consilium et equitas,
 mea est prudentia, mea est fortitudo ; per me reges regnant
 et legum conditores iusta decernunt ; per me principes
 45 imperant et potentes decernunt iustitiam. » Et iterum :
 « A domino diriguntur gressus viri ; quis autem hominum
 intelligere potest viam suam ? » Et in evangelio Mathei
 Christi ait : « Omnia michi tradita sunt a patre meo.
 Et nemo novit filium nisi pater, neque patrem quis novit
 50 nisi filius, et cui filius voluerit revellare. » Et in evangelio

28 post fiduciam om. autem cum codd. Oxon. Colbert., August.
 (W. II, 303)] autem Vg. || 29 dominum cum cod. Monacens. (W. II, 303)
] deum Vg. || 32 littera ... spiritu cum multis codd. S. Script. et Patribus
 (W. II, 303)] litterae ... spiritus Vg. || 34-35 fuerit ei datum cum multis
 codd. S. Script. (W. I, 522)] ei fuerit datum Vg. || 37-38 vigilant qui
 custodiunt eam cum Ps. Rom. (ed. R. WEBER, 318)] vigilavit qui
 custodit om. eam Vg. || 43 est cum quibusdam codd. S. Script. et Ω (B.S.
 11, 51)] om. Vg. || 50 filius voluerit] voluerit filius Vg.

28-33. II Cor. 3, 4-6 34. Jn 3, 27 35-38. Ps. 126, 1 38-40.
 Jér. 10, 23 41. I Cor. 15, 10 42-45. Prov. 8, 14-16 46-47.
 Prov. 20, 24 48-50. Matth. 11, 27

en vous le vouloir et le faire, selon sa bonne volonté. »
 Et dans la seconde lettre aux Corinthiens le même dit :
 « Par le Christ nous avons une telle confiance dans le
 Seigneur, non que nous soyons capables de penser par
 nous-mêmes, comme de nous, mais notre capacité, vient
 de Dieu qui nous a rendus propres à être les ministres de
 la nouvelle alliance, non par la lettre mais par l'esprit ;
 car la lettre tue, tandis que l'esprit vivifie. » Et Jean le
 Baptiste déclare : « L'homme ne peut rien recevoir, qui ne
 lui ait été donné du ciel. » Et David dit : « Si le Seigneur
 ne bâtit la maison, en vain travaillent ceux qui l'édifient.
 Si le Seigneur ne garde la cité, inutilement veillent ceux
 qui la gardent. » Et Jérémie affirme « Je sais, Seigneur,
 que l'homme n'est pas maître de sa voie, et qu'il ne lui
 appartient pas de marcher et de diriger ses pas. » Et Paul
 déclare aux Corinthiens : « Mais c'est par la grâce de Dieu
 il est écrit : « A moi le conseil et l'équité ; à moi la prudence,
 à moi la force ; par moi les rois règnent et les législateurs
 décrètent ce qui est juste ; par moi les princes commandent
 et les puissants rendent la justice. » Et encore : « Le Seigneur
 dirige les pas de l'homme ; mais quel homme peut compren-
 dre sa propre voie ? » Et dans l'évangile de Matthieu le
 Christ dit : « Toutes choses m'ont été livrées par mon Père.
 Et nul ne connaît le Fils si ce n'est le Père et nul ne connaît
 le Père si ce n'est le Fils et celui à qui le Fils aura voulu
 le révéler. » Et dans l'évangile de Jean il dit de lui-même :

28-33. MONETA DE CRÉMONE, p. 199, relève aussi cet argument
 cathare cité cette fois contre l'Ancien Testament, en signalant que
 Paul utilise non le génitif mais l'ablatif (*littera, spiritu*) que, selon
 les traditions scripturaires et patristiques, adoptera aussi Jean de
 Lugio. Cf. *infra*, 29, 5 et note.

35-38. 41. 52-53. MONETA DE CRÉMONE, p. 64, cite les mêmes
 autorités.

Iohannis de se ait : « Ego sum via veritas et vita ; nemo venit ad patrem nisi per me. » Et iterum : « Quia sine me nichil potestis facere. » Et in evangelio beati Luce idem ait : « Contendite intrare per angustam portam, quia, 55 dico vobis, multi querunt intrare et non poterunt. »

14. De destructione liberi arbitrii

Unde satis manifestum est quod non possumus servire deo faciendo aliquid boni per liberum arbitrium unde ipse nobis habeat gratiam quasi ex nostra propria virtute 5 aut potestate, idest quod ipse non sit causa et principium illius boni, sicut superius evidenter ostensum est. Et maxime cum nullas omnino vires a nobis habeamus, sicut beatus Petrus in Actibus apostolorum de homine claudio qui fuit sanus factus ait : « Viri Israelite, quid 10 admiramini in hoc aut nos quid intuimini, quasi 'ex' nostra propria virtute aut potestate fecimus hunc ambulare ? » Quasi dicat non < nos > sed « deus | Habraam, deus Ysaac, deus Iacob » fecit hoc.

Et sic manifeste videtur quod quicquid boni invenitur

51 post via om. et cum quibusdam codd. S. Script. (W. I, 606)] via et Vg. || 55 dico vobis multi cum codd. veterum versionum Evang. (W. I, 408 et XXXI)] multi dico vobis Vg.

14, 10 admiramini cum codd. Amial. Vallicell. et veter. vers. (W. III, 52)] miramini Vg. || intuimini cum codd. Sangerm. Vallicell. Sangall. (ibid., 53)] intuemini Vg. || ex om. Vg. || 11 propria cum cod. Gigas (ibid., 53)] om. Vg. || potestate cum cod. Sarisb. et edit. antiq. (ibid., 53)] pietate Vg. || fecimus] fecerimus Vg.

51-52. Jn 14, 6 52-53. Jn 15, 5 54-55. Lc 13, 24.

14, 4-5 et 9-11. Act. 3, 12 12-13. Cf. Act. 3, 13

14, 1. CASSIEN, *Conlationes XIII*, 4 (PL 49, 903 B ; CSEL 13, 365, 8-9) : « ... illud videtur obsistere quod ad destructionem liberi tendit arbitrii. »

2-6. Cf. supra, 13, 11-12.

« Moi je suis la voie, la vérité et la vie ; personne ne vient au Père sinon par moi. » Et encore : « Car sans moi vous ne pouvez rien faire. » Et il dit encore dans l'évangile du bienheureux Luc : « Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car beaucoup, je vous le dis, cherchent à entrer et ne le pourront pas. »

14. De la destruction du libre arbitre

D'où il ressort assez clairement que nous ne pouvons servir Dieu en faisant quelque bien par le libre arbitre, de telle sorte que lui-même nous en sache gré comme si nous l'avions fait par notre propre vertu ou puissance, c'est-à-dire comme s'il n'était pas la cause et le principe de ce bien, ainsi qu'on l'a démontré ci-dessus de manière évidente. Et surtout du fait que nous n'avons aucune force par nous-mêmes, ainsi que le déclare le bienheureux Pierre dans les Actes des apôtres à propos du boiteux qui fut guéri : « Hommes d'Israël, pourquoi vous étonnez-vous de ceci, ou pourquoi nous regardez-vous comme si c'était par notre propre vertu ou puissance que nous avons fait marcher cet homme ? » Comme s'il disait : Ce n'est pas < nous >, mais « le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob » qui a fait cela.

Et ainsi il apparaît clairement que tout ce qu'on trouve

12-13. C. DOUAI, *La Somme des autorités (Summa contra haereticos*, Toulouse ms. 379), Paris 1896, p. 82 : « Nec potest hereticus spiritualiter exponens dicere Habraam Pater, Ysaac Filium, Jacob Spiritum Sanctum esse... »

14-16. ANSELME DE CANTORBÉRY, *De concordia prescientiae et praedestinationis III*, 3 (PL 158, 524 A) : « Nullo igitur modo potest eam creatura habere a se. » *Dialogus de casu diaboli I* (PL 158, 325 C) : « Nulla creatura habet aliquid a se... (326 C). Quis facit non esse, quidquid non est ; nisi ille qui facit esse, omne quod est ? Item si non est aliquid, nisi ideo quia Deus facit. » GUILLAUME D'AUVERGNE, *De Universo I*, 2 (10), p. 695^a A : « Quicquid boni habent, habent ab eodem (Deo). »

15 in creaturis dei, ab ipso prorsus est et per ipsum, et ipse facit ipsum esse et est causa eius, sicut monstratum est superius. Malum autem, si inveniatur in populo dei, ab ipso deo vero non est, nec per ipsum, nec ipse facit ipsum esse, nec fuit nec est eius causa; sicut Ihesus
 20 filius Syrach ait : « Nemini mandavit impie agere, et nemini dedit spatium peccandi », subintellige simpliciter et directo per se. Et etiam malum a creatura dei bona per seipsam, sine causa mali, unquam procedere non valeret. Dominus enim per Iezechielem ait : « Floruit virga, germi-
 25 navit superbia : iniquitas surrexit in virga impietatis, non ex eis, non ex populo, neque ex sonitu eorum. » Ergo aliunde ! Et Christus in evangelio Mathei ait : « Simile factum est regnum celorum homini qui seminavit bonum semen in agro suo. Cum autem dormirent homines, venit inimicus eius 'nocte' et superseminavit zinzania in medio tritici et abiit. » Et David ait : « Deus, venerunt gentes in hereditatem tuam, polluerunt templum sanctum tuum, posuerunt Ierusalem in pomorum custodiam. » Et per prophetam Iohel dominus ait : « Gens enim
 30 ascendit super terram meam, fortis et innumerabilis ; dentes eius ut dentes leonis et molares eius ut catuli

19 sicut *in marg.* || 21 subintellige] subintelle || 22 Et e Nec corr. ms. || 24 floruit] fluruit || 30 nocte om. Vg. || 33 custodiam] custodia

20-21. Sir. 15, 21 24-26. Éz. 7, 10-11 28-31. Matth. 13, 24-25 31-33. Ps. 78, 1 34-39. Joël 1, 6-7.

17. Cf. ci-après, note 28 : « populum Dei », *in fine*.

22-23. JÉRÔME, *Liber apologeticus* (*Epist.* 48, 14, *PL* 22, 503 ; aut *Epist.* 49, 14, éd. J. LABOURT, coll. *Guill. Budé*, II, 1951, p. 137, 6-7) : « Si omnes creaturae bonae ut a bono creatore conditae, quomodo universa vanitas ? »

28-31. L'argument du 'Semeur' est déjà connu des cathares languedociens, voir *Traité cathare* 8 (éd. Ch. THOUZELIER), p. 96 ;

de bon dans les créatures de Dieu, est absolument de lui et par lui, et c'est lui qui le fait exister et qui en est sa cause, comme on l'a montré plus haut. Mais le mal, s'il s'en trouve dans le peuple de Dieu, ne vient pas du vrai Dieu lui-même, ni par lui, et ce n'est pas Dieu qui le fait exister pas plus qu'il ne fût ou n'est point sa cause ; ainsi Jésus fils de Syrach dit : « A personne il n'a commandé d'agir d'une manière impie, et à personne il n'a donné la permission de pécher », sous-entendez simplement et directement 'par soi'. Également, d'une créature de Dieu, qui est bonne par elle-même, sans cause du mal, il ne pourrait jamais procéder du mal. Le Seigneur, en effet, dit par Ézéchiël : « La verge a fleuri, l'orgueil a germé : l'iniquité s'est élevée sur la verge de l'impiété ; non d'eux, ni du peuple, ni de leur bruit. » Ainsi par ailleurs ! Et le Christ dans l'évangile de Matthieu dit : « Le royaume des cieux est semblable à un homme qui a semé du bon grain dans son champ. Mais pendant que les hommes dormaient, son ennemi vint, 'dans la nuit' et sema de l'ivraie au milieu du froment et s'en alla. » Et David dit : « O Dieu, des nations sont venues dans ton héritage, elles ont profané ton saint temple, elles ont fait de Jérusalem une cabane à garder les fruits. » Et par le prophète Joël, le Seigneur dit : « Car une nation a envahi ma terre, forte et innombrable ; ses dents sont comme les dents d'un lion et ses molaires comme celles d'un lionceau. Elle a réduit

DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 165, 25 s. ; 166, 26-167, 1 ; 169, 17-23 ; 171, 12-17. Il est repris par les cathares de Lombardie, MONETA DE CRÉMONE, p. 75 : « Per zizania autem intelligis filios nequam, quos malae creationis esse existimas. Per bonum semen filios regni, populum scilicet Dei homines bonae creationis. »

31. La citation de *Matth.* 13, 24-25 recouvre chez les dualistes absolus le thème du combat dans l'empyrée. DURAND DE HUESCA, *Liber Antiheresis* I, 12, p. 208, 236. (Cf. *Hérésie*, p. 176 ; p. 104, n. 6 ; p. 126, n. 34). *Contra Manicheos*, p. 165, 23-27 ; 166-167 ; 169, 15-20. Voir nos études, *Un traité cathare*, p. 78 et note 2 sur les sources à ce sujet ; *Catharisme et Valdésisme*, p. 61, p. 393-394 et notes.

leonis. Posuit vineam meam in desertum et ficum meam decorticavit; nudans spoliavit eam et proiecit, et albi facti sunt rami eius. » Et sic manifeste intelligendum est
 40 quod superbia et iniquitas sive impietas et zinzania et polutio templi sancti dei et vastitas vinee eius, nullo modo proprie et principaliter a bono domino procedere potuissent, nec a creatura eius bona, que prorsus ab eo est in omnibus dispositionibus suis. Sequitur autem adhuc
 45 quod sit aliud principium mali, quod capud et causa est
 7^v omnis superbie et iniquitatis et pollutionis | populi et etiam malorum omnium aliorum.

15. De oppositione adversariorum scilicet quod deus noluit creare suos angelos perfectos

De illo autem quod sequitur diserere destinavi, scilicet quia dicunt quod deus noluit creare suos angelos perfectos,
 5 scilicet de tali perfectione quod possent agere semper solomodo bonum et non malum, nec etiam quod possent agere semper solomodo malum et non bonum, sed creavit eos de tali creatione, quod possent agere bonum et malum ad eorum libitum, ut dicunt, sicut superius ostensum
 10 esse videtur. Dico enim, si deus noluit creare suos angelos de tali creatione, quod possent agere bonum semper solomodo et non malum, nec solomodo malum et non bonum, sed quod possent agere bonum et malum, quod
 15 ita oportet intelligi, scilicet in diversis temporibus; quia illud impossibile est quod angeli valuissent habere talem creationem a deo, quod simul et semel et uno eodem tempore possent agere bonum et malum. Unde secundum supradictam sententiam hoc necessario sequetur, scilicet quod angeli supradicti agerunt bonum et

ma vigne en un désert, et mon figuier, elle l'a écorcé, dépouillé en le dénudant, rejeté et ses rameaux se sont desséchés. » Et ainsi il faut comprendre clairement que l'orgueil et l'iniquité ou l'impiété, l'ivraie et la profanation du saint temple de Dieu et la dévastation de sa vigne, n'auraient pu d'aucune manière procéder proprement et principalement du Seigneur bon, ni de sa créature bonne, qui dépend complètement de lui, en toutes ses dispositions. Il s'ensuit de nouveau qu'il y a un autre principe, celui du mal, qui est origine et cause de tout orgueil et iniquité et de la profanation du peuple et aussi de tous les autres maux.

15. De l'objection des adversaires : que Dieu n'a pas voulu créer ses anges parfaits

J'ai l'intention de discuter de qui suit, à savoir que Dieu, disent-ils, n'a pas voulu créer ses anges parfaits, c'est-à-dire d'une telle perfection qu'ils eussent la possibilité de faire toujours seulement le bien et non le mal ; ni même qu'ils eussent la possibilité de faire toujours seulement le mal et non le bien, mais il les a créés d'une telle nature qu'ils eussent la possibilité de faire le bien et le mal à leur choix ; ainsi parlent-ils, comme nous croyons l'avoir montré plus haut. Je réponds que si Dieu n'a pas voulu créer ses anges d'une telle nature qu'ils eussent la possibilité de faire toujours seulement le bien et non le mal ni seulement le mal et non le bien, mais <tels> qu'ils puissent faire le bien et le mal, ce qu'il faut comprendre : en des moments différents, c'est qu'il est impossible que les anges aient pu recevoir de Dieu une telle nature qu'ils puissent simultanément, en une seule fois et en même temps faire le bien et le mal. Il s'ensuivrait nécessairement, d'après l'opinion citée, que les anges susdits ont fait le bien et le

41 polutio] pulutio.

15, 19 scilicet supra lin. || agerunt sic

45. « Capud », cf. supra, 7, 40.

15, 7-9. Cf. supra, 10, 1-3.

20 malum, et non solomodo bonum, nec malum, sed penitus bonum et malum. Et sic videtur manifeste quod illi angeli evictare malum toto tempore nullo modo potuerunt, propter dispositionem quam a suo domino habuerunt. Et sic secundum hoc deus esset causa et principium
25 illius mali, quod impossibile est et vanum opinari.

Sed forsitan adhuc nostri adversarii, dicentes ante et retro *vociferantes, clamarent, dicentes* : bene potuerunt agere semper bonum et malum predicti angeli si voluissent, quia habuerunt liberum arbitrium a deo, scilicet vim
30 liberam vel potestatem qua equalante possent agere bonum et malum ad libitum eorum. Et sic dicerent quod deus non esset principalis causa illius mali, quia peccaverunt ex libero arbitrio illis dato, ex illorum propria voluntate.

16. Probatio quod non sit liberum arbitrium

Si quis autem rationes superius memoratas subtiliter inspiceret, < videret quod > nichil contra me facit liberum arbitrium, scilicet vis illa libera vel potestas
5 quam dicunt esse datam illis a deo, qua possent agere
8^r | bonum et malum ad eorum libitum, quamvis videatur impossibile apud sapientes, scilicet quod aliquis posset habere potentiam duorum contrariorum simul et semel et uno eodem tempore, idest quod aliquis posset habere
10 potentiam faciendi bonum toto tempore, et faciendi malum toto tempore, et maxime apud deum, qui penitus omnia futura scit, *iuxta sapientiam* cuius fiunt omnia

21 *post* manifeste *add. supra lin.* scilicet *sed del.* || 30 equalante [equalance, cf. *supra*, 10, 6 note.

15, 27. Cf. Act. 22, 23 27. Cf. Jn 19, 6.
16, 12. Cf. III Rois 2, 6

mal, et non seulement le bien ou le mal, mais entièrement <à la fois> le bien et le mal. Et ainsi il paraît clair que ces anges n'ont pu d'aucune manière éviter toujours le mal, à cause de la disposition reçue de leur Seigneur. Et ainsi d'après cette opinion, Dieu serait cause et principe de ce mal. Ce qu'il est impossible <d'admettre> et vain de penser.

Mais peut-être encore nos adversaires, parlant d'abord <calmement> et vociférant ensuite, pourraient crier et dire : certes, les anges susdits ont toujours pu faire le bien et le mal s'ils l'avaient voulu, parce qu'ils ont reçu de Dieu le libre arbitre, c'est-à-dire une force libre ou un pouvoir par lequel ils auraient pu également faire le bien et le mal à leur choix. Et ainsi ils diraient que Dieu n'est pas la cause principale de ce mal, parce que <les anges> ont péché par le libre arbitre qui leur a été donné et leur propre volonté.

16. Preuve qu'il n'y a pas de libre arbitre

Or, si quelqu'un scrutait rigoureusement les raisons rappelées ci-dessus, <il verrait que> le libre arbitre est sans portée contre ma thèse, je veux dire cette force libre, ou ce pouvoir que Dieu, disent-ils, leur aurait donné et par lequel ils pourraient faire le bien et le mal à leur choix, bien qu'il paraisse impossible aux sages que quelqu'un puisse avoir la puissance de faire deux actes contraires simultanément, en une seule fois et en même temps, c'est-à-dire que quelqu'un puisse avoir la puissance de faire tout le temps le bien et de faire tout le temps le mal, et surtout aux yeux de Dieu, qui connaît parfaitement tout ce qui doit arriver et selon la sagesse duquel tout se

28. « voluntas », cf. *infra*, 63, 26.
30-31 et 16, 5-6. Cf. *supra*, 10, 3-4.
16, 8-11. Cf. 15, 16-17.

ex necessitate ab eterno. Et precipue esset mirandum
 quomodo boni angeli valuissent odire bonitatem similem
 15 illorum que erat ab eterno et causa eius, et *diligere malitiam*
 que non erat, que valde est contraria bonitati; et hoc
 sine causa si causa mali non erat penitus, ut aiunt imperiti.
 Et maxime cum scriptum sit in libro Ihesu filii Syrac :
 « Omne animal diligit simile sibi, sic omnis homo proximum
 20 sibi. Omnis caro ad similem sibi coniungitur, et omnis
 homo simili sibi sociatur. » Et iterum : « Volatilia ad
 sibi similia conveniunt; et veritas ad eos qui operantur
 illam revertetur. » Et sic videtur manifeste quod boni
 angeli magis debuissent eligere bonum simile sibi, quod
 25 erat ab eterno, quam *reprobare illud et malum eligere*,
 quod non erat, nec eius causa, secundum adversariorum
 fidem, quamvis hoc videatur impossibile, scilicet quod
 aliquid possit incipere sine causa; sicut scriptum est :
 « Quicquid enim cepit id non habere causam impossibile
 30 est. » Et iterum : « Omne enim quod exit de potentia ad
 effectum eget causa qua trahatur ad effectum. » Et etiam

16, 19 simile *cum multis codd. S. Script.* → Ω (B.S. 12, 201)
] similem *Vg.*] sic omnis] sic et omnis *Vg.*] 21 sibi sociatur *cum*
quibusdam codd. S. Script. (ibid., 201)] sui sociabitur *Vg.*] 24 simile *e*
similiter corr. ms.

15. Cf. Ps. 51, 5 19-21. Sir. 13, 19-20 21-23. Sir. 27, 10
 25. Cf. Is. 7, 15 *contra*

15-16. GUILLAUME D'AUVERGNE, *De Universo* I, 1 (4), p. 595^a A :
 « Dico igitur, quia cum ipse ponat bonitatem et malitiam contrarias
 vera contrarietate; necesse est ut ponat eis genus commune. »

24-25. ALAIN DE LILLE, *Summa quadripartita* I, 31 (PL 210,

produit nécessairement de toute éternité. Et surtout,
 il serait étonnant que les bons anges aient pu haïr la bonté
 semblable à la leur et qui existait de toute éternité ainsi
 que sa cause, et qu'ils aient pu aimer la malice, qui
 n'existait pas, qui est grandement contraire à la bonté;
 et cela sans cause, si la cause du mal n'existait pas du tout,
 comme le disent les ignorants. Et justement il est écrit
 dans le livre de Jésus fils de Syrach : « Tout animal aime
 son semblable, ainsi tout homme aime son prochain. Toute
 chair s'unit à celle qui lui ressemble, et tout homme
 s'associe à son semblable. » Et encore : « Les oiseaux se
 réunissent entre eux, avec leurs semblables; et la vérité
 revient vers ceux qui la pratiquent. » Et ainsi il apparaît
 clairement que les bons anges auraient dû choisir le bien
 qui leur ressemble, qui existait de toute éternité, plutôt
 que de le repousser et de choisir le mal, qui n'existait pas
 plus que sa cause, d'après la foi des adversaires, bien
 qu'il paraisse impossible, que quelque chose puisse
 commencer sans cause; il est écrit en effet : « Il est
 impossible à ce qui commence de ne pas avoir de cause. »
 Et encore : « Tout ce qui passe de puissance à effet a
 besoin d'une cause qui l'amène à l'effet. » Et même ce qui

334 B) : selon Aristote « ... Magis est illud eligendum cuius est
 consecutivum bonum, quam aliud cuius est consecutivum malum. »

29. Quicquid enim cepit... impossibile est, *non inveni.*

29-30. TERTULLIEN, *Adversus Marcion.* 1, 12 (PL 2, 259 B-C
 [284 C]); CC 1, 453, XII, 1 : « Porro in quantum nihil oportet esse
 sine causa... Sine causa est enim, qui rem non habendo, non habet
 causam. » AVICEBRON, *Fons vitæ* I, 7, p. 10, 2 : « Causa in hoc haec
 est, quod omni creato opus est causa. »

30-31. Cf. ALKINDI, *Liber de intellectu* (éd. A. NAGY, dans *Beiträge
 zur Gesch. der Philosophie des Mittelalters* II, 5, Münster 1897), p. 5,
 l. 14-17 : « Nulla enim res attribuit aliquid suis receptilibilibus, nisi
 quod erat eis in potentia et non in effectu. Nihil autem quod est rei
 in potentia exit ad effectum per se ipsum. » AVICEBRON, *Fons vitæ*
 III, 4, p. 83, 10-11 : « Omne quod exit de potentia in effectum, non
 trahit illud in effectum nisi quod habet esse in effectu. »

id quod erat secundum illos, scilicet bonum, minus eget quam id quod non erat, idest malum, quamvis scriptum sit : « Oportet aliquid prius esse quam agat. » Et etiam
 35 manifeste sciendum est, quod si causa permaneret in sua dispositione penitus sicut erat prius, quod non proveniret aliud ex ea quam quod fiebat prius ; omnis enim actio que incipit est propter novitatem alicuius rei, sicut
 40 scriptum est : « Cum enim quis sit agens qui non fuit agens, necesse est hoc fieri propter novitatem alicuius rei. » Quare sciendum est, quia si dispositiones agentis
 87 permanerent | ita ut erant et non fieret agenti novum aliquid nec in se nec extra se usque tunc, profecto non esset agentis potius actio essendi quam non essendi, sed
 45 non esse permaneret incessabiliter. Nam sicut ex diversitate aliud provenit, ita ex identitate idem durat. Verum etsi absque libero arbitrio nullus angelorum peccare potuisset, deus non dedisset illud ullo modo, cum sciret quod ea
 50 corruptio angelorum a deo, qui « maior est omni laude »,

32 post erat marg. del ... det (?) || post illos add. et del. et eius causa || eget] egit || 33 post erat add. et expunx. et eius causa || 44 actio ex actionem corr. ms. || essendi² ex esse add. supra lin. di.

50. Sir 43, 33.

32-33. W.-L. WAKEFIELD - A. EVANS, *Heresies of the High Middle Ages*, p. 528, traduit différemment : « Ce qui existe, le Bien, a moins besoin d'effet que ce qui n'existe pas. » Il fait porter l'intérêt sur l'effet, alors que nous le faisons porter sur la cause : Dieu a moins besoin de cause... ; cf. p. 794, n. 80.

34. AVICEBRON, *ibid.* III, 43, p. 176, 25-27 : « Postquam actio accidens est non existens per se, necesse est dicere quod agentem habet per quem est subsistentia eius et esse. »

35-37. SALVO BURCE, *Liber supra Stella* (éd. ILARINO DA MILANO, dans *Aevum*, 19, 1945), p. 334 : « Contra : oportet enim quod quelibet

d'après eux existait, c'est-à-dire le bien, en a moins besoin que ce qui n'existait pas, c'est-à-dire le mal, bien qu'il soit écrit : « Il faut qu'une chose existe avant qu'elle agisse. » Et il faut bien savoir que si une cause demeurerait entièrement dans sa disposition antérieure, il n'en proviendrait rien d'autre que ce qui se produisait auparavant ; car toute action qui commence est causée par la nouveauté d'une certaine réalité, ainsi qu'il est écrit : « Lorsque, en effet, quelqu'un devient agent, qui n'était pas agent <auparavant>, le fait est nécessairement dû à la nouveauté d'une certaine réalité. » C'est pourquoi il faut savoir que si les dispositions de l'agent demeuraient telles qu'elles étaient et si à l'agent il n'arrivait jusque là rien de nouveau ni en lui, ni en dehors de lui, sans aucun doute, l'agent n'aurait pas plus d'action d'être que de non être, mais il continuerait indéfiniment à ne pas être. Car de même que de la diversité provient quelque chose d'autre, ainsi, de l'identité persiste l'identique. Or, même si aucun ange n'avait pu pécher sans le libre arbitre, Dieu ne le lui aurait donné en aucune façon, sachant que, par cette seule occasion, son royaume aurait été corrompu. Sans quoi, la corruption des anges viendrait nécessairement

creatura primo habeat esse quam aliquid opus, sive bonum sive malum, faciat. »

38. Cf. TERTULLIEN, *Adversus Marcion*. 4, 1 (PL 2, 362 C ; [391 C] ; CC 1, 546, 8-9, 12-13) : « ... Necesse est, omnis demutatio veniens ex innovatione... etiam contrarietas ex diversitate, cuius fuerit demutatio ex innovatione. » GUILLAUME D'AUVERGNE, *De Universo* I, 2 (8), p. 692^a F : « Nihil autem aliud est inceptio quam novitas. »

39-41. Comparer avec MARIUS VICTORINUS, *Adversus Arium* IV, 6 (PL 8, 1117 A, SC 68, 516, 10 s.) : « Deus igitur est vivere, illud primum vivere a semetipso... Agens enim ei semper agens et nullo principio agens, non ab actione agens est. »

43. « Nec in se nec extra se », cf. AVICEBRON, *Fons vitae* III, 29, p. 148, 13-14 : « Quicquid habet intus et extra substantia composita est ; et omnis substantia composita habet intus et extra. »

45-46. GUILLAUME D'AUVERGNE, *De Universo* I, 1 (46), p. 657^a A : « Neque enim identitas ordinis, neque diversitas... »

necessario processisset ; quod nefas est opinari. Sequitur autem adhuc quod sit aliud principium mali, quod capud et causa est corruptionis angelorum et etiam omnis mali.

17. De arbitrio : quod non habuerunt angeli

Unde satis sapientibus manifestum est, quod angeli supradicti nunquam habuerunt a deo tale arbitrium, scilicet talem potestatem quod possent velle et scire et
5 facere bonum toto tempore solomodo et non malum ; quod si habuissent, fecissent et voluissent bonum toto tempore, et non malum unquam, ex nimia necessitate.

Qua ergo ratione, vel qua fronte dicere possunt imperiti quod angeli supradicti bene potuerunt facere semper
10 solomodo bonum si voluissent, cum apud deum, qui sciebat penitus futura, potentiam nec voluntatem nec scientiam nec arbitrium nec aliquam causam aliam predicti angeli ab eo minime habuissent, quod evitare malum penitus potuissent, sicut superius satis declaratum est.
15 Sed apud homines ignorantes penitus futura et etiam omnes causas, que necessarie sunt ad agendum bonum vel malum toto tempore vel in diversis temporibus, illud forsan quodam modo potest dici, scilicet quod angeli habuerunt talem virtutem vel potestatem a deo,
20 quod potuerunt agere bonum et malum toto tempore. Sed apud deum qui prorsus omnia futura scit, penes quem sunt *omnes* cause *cognite* ab eterno, pro quibus | illud
9* quod potuerunt agere bonum et malum toto tempore.

17, 2 sapientibus] sapientibus || 11 *post* futura *add. et del. nec* || 12 *post* aliam *add. et del. habuerunt* || 13 minime habuissent *add. marg.*

17, 22. Cf. Sir. 23, 29

de Dieu, qui est « au-dessus de toute louange » ; et c'est là une opinion sacrilège. Il s'ensuit donc qu'il existe un autre principe, celui du mal, qui est origine et cause de la corruption des anges et aussi de tout mal.

17. Du libre arbitre que n'ont pas eu les anges

Dès lors il paraît assez clair aux sages que les anges susdits n'ont jamais reçu de Dieu un tel arbitre, c'est-à-dire un pouvoir tel qu'ils puissent vouloir, savoir et faire toujours exclusivement le bien et non le mal ; car s'ils l'avaient eu, ils auraient fait et voulu toujours le bien et jamais le mal, et cela par une rigoureuse nécessité.

Pour quelle raison, donc, et de quel front ces ignorants peuvent-ils soutenir que les anges susdits auraient bien pu faire toujours seulement le bien s'ils l'avaient voulu, alors que devant Dieu, qui connaissait parfaitement l'avenir, ces anges n'auraient en rien reçu de lui ni puissance, ni volonté, ni science, ni libre arbitre, ni aucun autre attribut (*causa*) qui aurait permis à ces anges d'éviter entièrement le mal, comme on l'a suffisamment montré plus haut. Mais chez les hommes qui ignorent complètement l'avenir et même toutes les causes qui sont nécessaires pour faire le bien ou le mal tout le temps ou à des moments divers, peut-être peut-on dire en quelque sorte que les anges ont reçu de Dieu une telle vertu ou pouvoir, qu'ils auraient pu faire tout le temps le bien et le mal. Mais devant Dieu qui sait parfaitement tout le futur, qui connaît depuis l'éternité toutes les causes pour

51-53. Cf. *supra*, 14, 45-46.

53. MONETA DE CRÉMONE, p. 36 : « Alii autem duo principia afferentes, dicunt quod non processit ex libero arbitrio ipsorum (ang.) peccatum primum ; non enim liberum habebant arbitrium, ut ipsi dicunt. »

17, 13-14. Cf. *supra*, 17, 5.

quod futurum est impossibile est non esse futurum, iuxta sapientiam cuius fiunt omnia ex necessitate ab
 25 eterno, illud videtur apertissime esse falsum.

Unde illa verba contraria multociens inveniuntur apud homines ignorantes penitus futura vel veritatem rerum, scilicet quia dicunt illud quod nunquam fiet quod potest esse, et illud quod prorsus erit quod non potest esse. Verbi
 30 gratia, dicimus enim aliquando, potest esse quod Petrus vivet usque cras, et potest esse quod moriatur hodie. Quamvis illud sit impossibile, scilicet quod Petrus possit vivere usque cras et quod possit mori hodie, tamen, quia ignoramus futura et etiam omnes causas que necessarie
 35 sunt ad vitam vel ad mortem Petri, ponimus illud quod est impossibile pro possibili et illud quod est possibile pro impossibili. Si autem sciremus penitus futura et etiam omnes causas que necessarie sunt ad vitam vel ad mortem Petri, tunc non diceremus Petrus potest vivere
 40 usque cras et potest mori hodie. Si enim sciremus Petrum mori hodie, tunc diceremus manifeste necesse est Petrum mori hodie, vel impossibile est eum vivere usque cras. Et si sciremus eum vivere usque cras tunc diceremus manifeste necesse est eum vivere usque cras, vel impossibile
 45 est Petrum mori hodie. Sed ideo quia *ignoramus futura* ponimus possibile pro impossibili et impossibile pro possibili; quod est impossibile apud eum qui penitus omnia futura scit.

45. Cf. Eccl. 11, 2

23-25. Cf. *supra*, 16, 12-13.

30-31 s. Cf. *infra*, 63, 89 s.

32-33 s. AUGUSTIN, *De civitate Dei* XIII, 11, 1 (PL 41, 384; CC 48, 392) : « Nimis est insolens ut simul et vivens esse dicatur et moriens. » GUILLAUME D'AUVERGNE, *De Universo* I, 3 (25), p. 792^b F : « Evidentius autem erit in eventibus, si dixerò de morte, vel vita

lesquelles il est impossible que ce qui doit arriver n'arrive pas, Dieu selon la sagesse de qui tout arrive nécessairement, de toute éternité, cela apparaît très nettement faux.

C'est pourquoi, on rencontre souvent chez les hommes ignorant complètement l'avenir et la vérité des choses, des assertions contraires : ils déclarent que jamais n'arrivera ce qui peut être, et que certainement surviendra ce qui ne peut être. Par exemple, nous disons parfois : il est possible que Pierre vive jusqu'à demain, et il est possible qu'il meure aujourd'hui. Bien qu'il soit impossible que Pierre, puisse vivre jusqu'à demain et mourir aujourd'hui, cependant, puisque nous ignorons l'avenir et aussi toutes les causes nécessaires à la vie ou à la mort de Pierre, nous déclarons impossible le possible et possible l'impossible. Tandis que si nous connaissions parfaitement l'avenir et aussi toutes les causes nécessaires à la vie ou à la mort de Pierre, nous ne dirions pas : Pierre peut vivre jusqu'à demain et peut mourir aujourd'hui. Car si nous savions que Pierre mourra aujourd'hui, nous dirions certainement : il est nécessaire que Pierre meure aujourd'hui, ou il est impossible qu'il vive jusqu'à demain. Et si nous savions qu'il doit vivre jusqu'à demain, alors nous dirions certainement : il est nécessaire qu'il vive jusqu'à demain, ou il est impossible qu'il meure aujourd'hui. Mais du fait que nous ignorons l'avenir, nous affirmons le possible pour l'impossible et l'impossible pour le possible ; ce qui est impossible à celui qui connaît parfaitement tout l'avenir.

alicujus, ita erit de isto cras, demonstrato eo quod erit de morte, vel vita ejus, nescio tamen quid erit, hoc est, an morietur, an vivet illo, quod erit, demonstrato : vides hic manifeste, quia non possum mentiri, et verbum meum verum est, quicquid accadat de morte, vel vita ejus. »

32-48. Tout ce raisonnement est à comparer avec le commentaire de BOËCE, sur les contingences futures, *De interpretatione* III (PL 64, 495 C-D). Voir *supra*, p. 53, n. 26-27.

Dico iterum : si quidam homo esset in domo una in
 50 qua Petrus esset, qui videret Petrum sine dubio ; quidam
 homo alius esset extra domum illam, qui interrogaret
 illum hominem qui est in domo, dicens : potest esse Petrus
 in domo illa ? Si ille qui scit sine dubio Petrum esse in
 domo illa, quia videt eum occulatim, responderet ei et
 55 diceret : potest esse quod Petrus est in domo, et potest
 esse quod non est, sine dubio *male locutus* fuisset et contra
 illius conscientiam quando dixisset potest esse quod Petrus
 9v | non est in domo, cum sciret proculdubio Petrum esse in
 domo quia videbat eum occulatim.

60 Sic dico de arbitrio dato a deo secundum illos. Quantum
 est apud deum, qui penitus omnia futura scit, penes quem
 sunt *omnes* cause *cognite* ab eterno pro quibus illud quod
 futurum est impossibile erat non esse futurum, iuxta
 sapientiam cuius fiunt omnia ex necessitate ab eterno,
 65 angeli supradicti nunquam habuerunt ab eo liberam
 virtutem vel potestatem volendi nec sciendi nec faciendi
 bonum toto tempore. Et precipue cum ipse deus sciret
 et videret proculdubio finem suorum omnium angelorum
 antequam fierent, sicut ille homo qui videbat Petrum
 70 et sciebat sine dubio eum esse in domo, *male locutus*
 fuisset si dixisset : potest esse quod Petrus non est in
 domo. Sic dico apud deum de arbitrio angelorum, quia
 nunquam fuit verum dicere angeli potuerunt non peccare ;
 et maxime apud deum qui penitus omnia futura scit.
 75 Et si dicerent quia noluerunt, nichil ad verbum, quia
 boni angeli noluerunt agere malum sine causa, cum sit

75 verbum *coni.*] rumbum.

56. Cf. Ps. 77, 19 62. Cf. Sir. 23, 29 70. Cf. Ps. 77, 19.

62. Cf. ci-dessus, l. 22.

J'ajoute : s'il y avait un homme dans une maison où se
 trouve Pierre, il verrait Pierre sans nul doute ; qu'un
 autre, se trouvant hors de cette maison, interroge ainsi
 l'homme qui est à l'intérieur : Pierre peut-il être dans cette
 maison ? Si celui qui sait pertinemment que Pierre est
 dans cette maison, parce qu'il le voit de ses yeux, lui
 répondait : Il se peut que Pierre soit là et il se peut qu'il
 n'y soit pas, sans aucun doute il parlerait mal et contre sa
 conviction, en disant : Il se peut que Pierre ne soit pas
 dans la maison, alors qu'il saurait à l'évidence que Pierre
 est dans la maison, puisqu'il le verrait de ses yeux.

J'applique cela au libre arbitre donné par Dieu selon
 nos adversaires. En ce qui concerne Dieu, qui connaît
 parfaitement tout le futur et, depuis l'éternité, toutes les
 causes pour lesquelles il est impossible que ce qui doit
 arriver n'arrive pas, Dieu selon la sagesse de qui tout
 arrive nécessairement de toute éternité, les anges en
 question n'ont jamais reçu de lui la puissance libre ou le
 pouvoir de vouloir, ni de savoir, ni de faire le bien tout le
 temps. Et spécialement, puisque Dieu lui-même connaissait
 et voyait, sans aucun doute, la fin de tous ses anges avant
 leur existence ; comme cet homme qui voyait Pierre et
 savait sans nul doute sa présence dans la maison aurait
 mal parlé s'il avait dit : il se peut que Pierre ne soit pas
 dans la maison. Ainsi, dis-je, en est-il pour Dieu du libre
 arbitre des anges : il n'a jamais été vrai de soutenir que
 les anges ont pu ne pas pécher ; et surtout devant Dieu
 qui connaît parfaitement tout l'avenir. Et dire qu'ils ne
 l'ont pas voulu serait hors de propos, car les bons anges
 n'ont pas voulu faire le mal sans cause, étant impossible

63-64. Cf. *supra*, l. 23-25.

68-69. Cf. *supra*, 6, 10-11.

71-72. Cf. *supra*, l. 55-56.

74. Cf. *supra*, l. 21 et 61.

76. Cf. *supra*, 16, 14-17.

impossibile apud sapientes, quod boni valeant odire bonum et desiderare malum sine causa, cum nichil omnino sine causa possit esse, sicut superius ostensum est. Fuit ergo necessarium penes deum ipsos angelos in futuro malos et demones deveniré, existentibus penitus causis omnibus apud eius providentiam ab eterno, pro quibus debebant deficere in futuro ; fuit etiam sine dubio impossibile penes ipsum quod possent boni atque sancti toto tempore permanere.

Sed apud homines ignorantes futura et penitus veritatem, illud forsán quodam modo potest dici, scilicet quod angeli supradicti potuerunt agere bonum et malum toto tempore. Sed apud homines scientes penitus veritatem sive futura et etiam omnes causas que necessarie sunt ad agendum bonum toto tempore vel etiam in diversis temporibus, illud prorsus impossibile est, scilicet quod angeli possent habere liberam potestatem faciendi bonum toto tempore et liberam potestatem faciendi malum toto tempore ; imo esset necessarium penitus apud illos, ipsos angelos deficere in futuro. Et foret etiam impossibile iuxta ipsos predictos angelos bonos atque sanctos toto tempore permanere, cognoscendo etiam omnes causas non esse aptas ad agendum bonum toto tempore sed malum penitus in futuro. Unde apud sapientes satis manifestum, quod angeli supradicti, secundum ignavorum sententiam, nunquam habuerunt a deo liberam virtutem vel potestatem, quod potuissent facere bonum toto tempore, sed malum ex nimia necessitate penitus in futuro, sicut superius aperte ostensum est ; quod nequissimum est et vanum opinari.

78-79. Cf. *supra*, 16, 28.

81-82. Cf. *supra*, 6, 11-12.

86. Cf. *supra*, 1, 15.

90-92. Cf. *supra*, 1, 15-17.

99. AVICEBRON, *Fons vitæ* III, 15, p. 110, 21-22, sur l'action des substances simples : « Quanto fuerint subtiliores et fortiores et

d'après les sages que les bons soient capables de haïr le bien et désirer le mal sans cause, puisque, absolument rien ne peut exister sans cause, comme on l'a montré plus haut. Il a donc été nécessaire devant Dieu que les anges eux-mêmes deviennent dans l'avenir mauvais et démons, étant donné que selon sa prévoyance existaient de toute éternité, absolument, toutes les causes pour lesquelles ils devaient dans l'avenir faire défection ; et il fut même sans aucun doute impossible devant lui qu'ils puissent demeurer bons et saints tout le temps.

Mais, auprès d'hommes ignorant l'avenir et la vérité profonde, peut-être pourrait-on dire d'une certaine manière que les anges susdits ont eu, tout le temps, la possibilité de faire le bien et le mal. Mais, pour les hommes qui connaissent profondément la vérité ou l'avenir et aussi toutes les causes nécessaires pour faire le bien en tout temps ou en des moments divers, il est absolument impossible que les anges aient le libre pouvoir de faire le bien tout le temps et la même liberté de faire toujours le mal ; bien plus il leur apparaîtrait entièrement nécessaire que ces anges fissent défection dans l'avenir. Et il serait même impossible d'après eux que les anges susdits demeurassent toujours bons et saints, puisqu'ils savent aussi que toutes les causes ne sont pas opportunes pour faire le bien en tout temps, mais certainement le mal dans l'avenir. Par conséquent, il est assez clair pour les sages que, selon l'avis des faibles d'esprit, les anges susdits, n'ont jamais reçu de Dieu la liberté ou le pouvoir de faire toujours le bien, mais entièrement le mal dans l'avenir, par une nécessité inéluctable, ainsi qu'on l'a nettement montré ci-dessus ; ce qui est une opinion tout à fait fautive et sacrilège.

meliore, tanto sunt magis aptae ad agendum et conferendum se et sua. »

105. Cf. ci-dessus, 1. 90-91 s.

18. De sententia magistri Guillelmi

Sententiam vero magistri Guillelmi *oblivioni tradere* minime cogitavi quamvis esse sapiens in pluribus videatur. Audiavi enim eum circa verba huiusmodi talia proferrentem, 5 scilicet quod a deo angeli non fuerunt perfecti, a deo ab initio, quia eos perficere non potuit suus deus. Hac de causa, scilicet quia deus non potuit nec potest facere aliquem suum similem nec coequalem sibi ullo modo. Et quamvis ipse deus a pluribus omnipotens esse dicatur, 10 tamen illud facere minime potest ipse. Et ideo in quantum deficiebant a deo pulcritudinis et magnitudinis, scilicet quia non erant ei similes nec coequales sibi, in tantum predicti angeli deficere potuerunt, quia potuerunt *concupiscere pulcritudinem* et magnitudinem illam. Sicut de 15 Luciferro in Ysaya legitur : « Ponam sedem meam ab aquilone et ero similis altissimo. » Et sic diceret forsitan quod ideo non possumus deum rationabiliter inculpare, quia non fecit suos angelos perfectos, scilicet de tali perfectione quod *concupiscere pulcritudinem* et magnitu-

18, 4 *post verba add. et del. huius sed huiusmodi restitui*

18, 2. Cf. Eccl. 9, 5 13-14. 19. 28 et *passim*. Cf. Prov. 6, 25 15-16. Cf. Is. 14, 13-14

18, 1. Sur maître Guillaume, cf. *supra*, 57-59 et notes.

5. PIERRE LOMBARD, *Sententiae* II, 4, 4 (PL 192, 660-661 ; éd. QUARACCHI I, 325) : « Quaerebatur utrum perfecti vel imperfecti fuerint creati dici potest quod quodam modo perfecti fuerunt et quodam alio imperfecti. » GUILLAUME D'AUVERGNE, *De universo* II, 2 (46 et 56), p. 888^a H-888^b E ; et II, 2 (150), p. 998^b : « De perfectione... »

5-6. SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 74, 15-16 : « ... Bonus deus non

18. L'opinion de maître Guillaume

Je n'ai pas du tout voulu passer sous silence l'opinion de maître Guillaume, pourtant avisé, semble-t-il, en beaucoup de points. En effet, je l'ai entendu dire, à peu près tels, les mots que voici : les anges n'ont pas été <rendus> parfaits par Dieu, dès leur création par lui, parce que leur Dieu n'a pas pu les parfaire. La cause en est que Dieu n'a pas pu et ne peut d'aucune façon faire quelqu'un qui soit semblable et égal à lui. Et bien que Dieu lui-même soit appelé par beaucoup le Tout-Puissant, cependant cela il ne peut absolument pas le faire. C'est pourquoi, dans la mesure où ils étaient déficients à l'égard de Dieu en beauté et en grandeur, vu qu'ils n'étaient ni semblables ni égaux à lui, dans cette mesure, ces anges ont pu faillir, parce qu'ils ont pu convoiter cette beauté et cette grandeur. Ainsi, dans Isaïe, on lit à propos de Lucifer : « Je placerai mon trône du côté de l'aiglon et je serai semblable au Très-Haut. » De cette façon on pourrait dire que nous ne pouvons pas raisonnablement inculper Dieu de n'avoir pas fait ses anges parfaits, c'est-à-dire d'une perfection telle qu'ils n'auraient aucunement

potuit perfectas facere creaturas suas quamvis hoc voluerit... propter resistentiam mali dei. »

7-8. JÉRÔME, *Contra Pelagianos, Prologus* 1 (PL 23, 496 A ; [518 A]) : « ... quorum omnium (hereticorum) ista sententia est, posse ad perfectionem, et non dicam ad similitudinem... Dei » ; III, 5 (574 B [601 B]) : « Quare Deus solus tantum Deus sit, et non omnia deos fecerit? Aut enim impossibilitatis iuxta te, aut invidiae reus erit. » AVICEBRON, *Fons vitae* III, 2, p. 76, 25 : « Omnis factor non facit nisi quod simile est ei » ; III, 47, p. 184, 19 : « Generare est procreare rem ex se consimilem. »

15-16. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 70, 1. — *De heresi catharorum* (AFP, XIX, 1949), p. 309, 8-10. Les dualistes absolus traduisent l'ascension de Lucifer par le combat de celui-ci dans l'empyrée contre le dieu bon ; voir notre étude *Catharisme et Valdésisme*, p. 291, et les considérations de MONETA DE CRÉMONE, p. 39.

10^v dinem dei | minime potuissent, quia illud facere non
21 potuit suus deus, sicut superius ostensum est.

Sententiam supradictam cum ratione verissima disposui
reprobare. Si enim deum non possumus rationabiliter
inculpate, quia non potuit in tantum perficere suos angelos
25 quod non concupiscerent pulcritudinem et magnitudinem
eius ideo quia non potuit facere eos sui similes nec coequales
sibi, multo ergo minus possumus ipsos angelos inculpate,
quia ullo modo quin concupiscerent pulcritudinem et
magnitudinem dei evitare minime potuerunt, scilicet
30 propter dispositionem quam a suo < factore > habuerunt,
scilicet quia non potuit perficere eos in tantum ut non
concupiscerent eius *pulcritudinem* et magnitudinem.

Dico iterum : si deus non potuit perficere suos angelos
de tali perfectione ut non concupiscerent eius pulcritudinem
35 et magnitudinem in tantum ut non efficerentur demones
propter illam, nec etiam illi angeli potuerunt illud malum
ullo modo evitare. Et sic, secundum quosdam, hoc neces-
sario sequeretur, scilicet quod omnes angeli, et etiam
homines qui modo salvantur, semper deberent concupiscere
40 pulcritudinem et magnitudinem illam et *peccare* semper
contra deum suum propter illam *concupiscentiam*, et
etiam necessario demones effici propter illam, sicut alii
angeli sunt effecti, ut dicitur. Et precipue quia deus non
potuit nec potest nec poterit unquam facere aliquem
45 sibi similem nec coequalem sibi ullo modo.

Et si diceret : non potuerunt amplius concupiscere
nec peccare qui salvantur quia erunt eruditi et subtiliter

32 concupiscerent] cum cupiscerent || 46 potuerunt] poterunt

40-41. Cf. Jac. 1, 15

21. Cf. ci-dessus, l. 6.

41. Il ne s'agit point ici de la concupiscence envisagée sous l'angle

pu convoiter la beauté et la grandeur de Dieu, parce que
cela, leur Dieu n'a pas pu le faire, comme on l'a montré
ci-dessus.

Je vais réfuter cette opinion par un argument très
solide. En effet, si nous ne pouvons pas raisonnablement
inculper Dieu de n'avoir pu faire ses anges si parfaits
qu'ils ne convoitent pas sa beauté et sa grandeur, parce
qu'il ne pouvait pas les faire semblables ni égaux à lui,
encore moins pouvons-nous inculper les anges eux-mêmes
de ce qu'ils n'ont absolument pas pu, en aucune façon,
éviter de convoiter la beauté et la grandeur de Dieu, à
cause de la disposition qu'ils reçurent de leur < créateur >,
qui ne put les faire parfaits au point de ne pas convoiter
sa beauté et sa grandeur.

Je répète : si Dieu n'a pas pu donner à ses anges une
perfection telle qu'elle les empêchât de convoiter sa beauté
et sa grandeur, au point de ne pas devenir des démons
à cause de cette convoitise, les anges non plus, n'ont pu
d'aucune façon éviter ce mal. Et ainsi, d'après certains,
il s'ensuivrait nécessairement que tous les anges, et même
les hommes qui à présent sont sauvés, devraient toujours
convoiter cette beauté et cette grandeur, et pécher toujours
contre leur Dieu à cause de cette convoitise, et aussi,
à cause d'elle, devenir nécessairement des démons, comme
les autres anges, dit-on, le sont devenus. Et surtout,
parce que Dieu n'a pu, ni ne peut, ni ne pourra jamais
faire quelqu'un semblable ni égal à lui, en aucune façon.

Si l'on disait : ceux qui sont sauvés ne peuvent plus
convoiter ni pécher parce qu'ils sont instruits et pleinement

charnel, mais de la convoitise de la beauté et de la grandeur de Dieu.
L'auteur ne sépare que très rarement les termes : « Concupiscere
pulcritudinem et *magnitudinem*. » Il ne pouvait en être autrement
pour des anges.

45. Cf. ci-dessus l. 7-8.

47-48. CASSIEN, *Conlatio*, XVI, 1 (PL 49, 1011 C; CSEL 13,
439, 5) : « diligenter edoctus. »

edocti propter penam aliorum angelorum, qui demones effecti sunt propter illam concupiscentiam. Ad hoc sic
 50 potest responderi, quod deus, de quo supra dictum est esse bonum et sanctum et iustum, esset penitus causa et
 11^r principium pene et mali suorum | omnium angelorum cum sine ratione et iustitia penam eternam suis angelis tribuisset ; eo quod non potuit facere eos de tali perfectione,
 55 quod non concupiscerent eius pulcritudinem et magnitudinem, nec etiam illi angeli potuerunt illud malum ullo modo evitare, ideo quia fuerunt creati primitus quam alii angeli qui eruditi sunt propter penam et defectum illorum. Illi vero angeli qui demones sunt effecti, ut plures
 60 dicunt, non potuerunt esse *eruditi* neque *docti* propter penam aliorum angelorum, quia alii angeli non fuerunt creati ante eos. Et sic supradicti angeli mirabiliter conqueri cum ratione de suo domino potuissent cum illis penas innumerabiles tribuisset, eo quod non potuit perficere
 65 eos in tantum ut non concupiscerent eius pulcritudinem et magnitudinem, nec etiam propter hoc illi angeli concupiscentiam illam evitare ullo modo potuerunt. Unde hoc prorsus mirabile est, quomodo in mentem cuiusquam sapientis unquam ascendere potuit quod deus, qui bonus
 70 est et sanctus et iustus, debeat suos angelos toto tempore reprobare, illis *eternum supplicium* tribuendo, ideo quia non potuit eos facere de tali perfectione quod non concupiscerent eius pulcritudinem et magnitudinem, nec etiam illi perfectionem illam ullo modo ab eo recipere potuerunt.

19. De angelis

Et si diceret : quamvis deus non posset facere suos angelos similes sui nec coequales sibi, tamen bene potuisset

52 in fine fol. 10^v in marg. inf. : omnium angelorum verba insequentis fasciculi.

60. Cf. Néhémie (11 Esdras) 7, 65 71. Cf. Matth. 25, 46

éclairés par le châtement des autres anges, qui sont devenus des démons à cause de cette convoitise. A cela on peut répondre que Dieu, dont on a dit plus haut qu'il est bon, saint et juste, serait tout à fait la cause et le principe de la peine et du mal de tous ses anges puisqu'il leur aurait infligé une peine éternelle sans raison, ni justice ; car il n'a pas pu les faire d'une telle perfection qu'ils n'eussent pas à convoiter sa beauté et sa grandeur, d'autant plus que ces anges n'ont pu d'aucune façon éviter ce mal, ayant été créés avant les autres anges qui furent instruits par leur châtement et leur faute. Mais les anges qui sont devenus des démons, comme disent beaucoup, n'ont pu être instruits et éclairés par la peine d'autres anges, parce que il n'y en a pas eu d'autres créés avant eux. Et ainsi les anges susdits auraient pu à bon droit se plaindre singulièrement de leur Seigneur qui leur a infligé des peines innombrables, étant donné qu'il n'a pas pu les créer parfaits au point qu'ils ne convoitent pas sa beauté et sa grandeur, et que par conséquent ces anges n'ont pu aucunement éviter cette convoitise. C'est pourquoi il est tout à fait étonnant qu'il ait jamais pu venir à l'esprit d'un sage que Dieu, qui est bon, saint et juste, doive réprover ses anges pour toujours, leur infligeant un supplice éternel, parce qu'il n'a pu les faire d'une telle perfection qu'ils ne convoitent pas sa beauté et sa grandeur, et que, eux-mêmes, n'ont pu aucunement recevoir de lui cette perfection.

19. Des anges

On pourrait dire : bien que Dieu ne pouvait créer ses anges semblables ni égaux à lui, cependant il aurait bien

50-51. Cf. *supra*, 2, 3 ; 7, 35.

60. PS.-HILAIRE, *Epistola seu Libellus* 6 (PL 10, 738 D) : « ... jam eruditi, jam docti. »

64-65. Cf. *supra*, 18, 24-25.

69-70. Cf. *supra*, 2, 3 ; 7, 35.

perficere eos si voluisset de tali perfectione, quod nunquam
 5 eius pulcritudinem concupivissent. Sed noluit, quia
 habuerunt liberum arbitrium a deo, idest liberam virtutem
 vel potestatem quod possent concupiscere et non concu-
 piscere eius pulcritudinem et magnitudinem ad libitum
 eorum, et sic illud quod superius dictum est nichil valet,
 10 scilicet quod deus non potuit perficere suos angelos in
 tantum ut non concupiscerent eius pulcritudinem et
 magnitudinem ideo quia ipse non potuit facere eos sui
 similes nec coequales sibi ullo modo.

11^v | Et sic manifestum est secundum supradictam senten-
 15 tiam, quod deus noluit perficere suos angelos in tantum
 ut non concupiscerent eius pulcritudinem et magnitudi-
 nem; sed scienter et cognoscendo fecit eos de tali imper-
 fectione, quod evitare concupiscentiam minime potuerunt,
 attribuendo illis omnes causas pro quibus sciebat ipsos
 20 angelos deficere in futuro, et precipue iuxta ipsum qui
 penitus omnia futura scit, penes quem erant omnes cause
 cognite ab initio, pro quibus oportebat ipsos angelos
 concupiscere in futuro, apud quem omnia ex necessitate
 fiunt ab eterno, sicut satis superius evidenter ostensum
 25 est, ubi de arbitrio est tractatum. Et sic apud sapientes
 manifestum est secundum supradictam sententiam quod
 deus non posset se rationabiliter excusare, cum illud
 malum nullo modo voluerit remove, sed scienter et
 cognoscendo creavit suos angelos de tali imperfectione
 30 quod fuit ab eterno impossibile apud eum ut non concu-
 piscerent eius pulcritudinem et magnitudinem.

Unde sciendum est quod non habuerunt liberum
 arbitrium predicti angeli a deo, quod evitare concupiscen-
 tiam penitus potuissent. Et maxime apud deum qui

19, 9. Cf. *supra*, 18, 24-26 s.

17-18. Cf. *supra*, 7, 32-34.

19-20. Cf. *supra*, 9, 14-16.

pu, s'il l'avait voulu, leur donner une telle perfection qu'ils
 n'eussent jamais convoité sa beauté. Mais il ne l'a pas
 voulu, parce qu'ils reçurent de Dieu le libre arbitre,
 c'est-à-dire la force libre ou le pouvoir de convoiter ou de
 ne pas convoiter sa beauté et sa grandeur à leur gré, et ainsi
 devient sans valeur ce qui a été dit plus haut, à savoir que
 Dieu n'a pu faire ses anges parfaits au point qu'ils ne
 convoitent pas sa beauté et sa grandeur puisque lui-même
 n'a pu d'aucune manière, les créer semblables et égaux
 à lui.

Et ainsi il apparaît clairement, d'après l'opinion exposée
 ci-dessus, que Dieu n'a pas voulu rendre ses anges parfaits
 au point qu'ils ne convoitent pas sa beauté et sa grandeur;
 mais sciemment et en pleine connaissance il les a créés
 si imparfaits qu'ils n'ont absolument pas pu éviter la
 convoitise, leur attribuant toutes les causes pour lesquelles
 il savait que ces anges à l'avenir feraient défection, et
 surtout à ses yeux, lui qui connaît parfaitement tout le
 futur, lui de qui dès l'origine étaient connues toutes les
 causes pour lesquelles ces anges devaient à l'avenir
 succomber à la convoitise, lui en qui toutes choses arrivent
 nécessairement depuis l'éternité, comme on l'a montré
 d'une manière assez évidente plus haut, là où l'on a traité
 du libre arbitre. Et ainsi pour les sages il est clair, d'après
 l'opinion exposée ci-dessus, que Dieu ne pourrait se
 justifier avec raison, puisqu'il n'a aucunement voulu
 écarter ce mal, mais sciemment et en pleine connaissance
 il a créé ses anges d'une telle imperfection que, de toute
 éternité, il a été impossible à ses yeux qu'ils ne convoitent
 pas sa beauté et sa grandeur.

Il faut donc savoir que les anges susdits n'ont pas reçu
 de Dieu le libre arbitre, grâce auquel ils auraient pu éviter
 complètement la convoitise. Et surtout pour Dieu qui

23-24. Cf. *supra*, 16, 11-13; 17, 24-25 et 64.

29. Cf. *supra*, 7, 32-33 et 18, 54-55.

35 sciebat prorsus omnia futura, penes quem illud quod futurum est impossibile est non esse futurum, cum omnibus suis causis que faciunt ipsum esse. Et precipue cum ipse sit prorsus causa causarum omnium si unum tantum est principale principium. Sequitur ergo ex necessitate
 40 secundum supradictam sententiam quod deus esset principalis causa omnis concupiscentie et etiam omnis mali, sicut scriptum est, « qui occasionem dampni dat dampnum dedisse videtur », quod de vero deo minime est credendum.

19, 42-43. *Digesta IX, 2, 30 (Corpus Juris civilis I, éd. MOMMSEN-KRUEGER, Berlin 1928, p. 160) : « Nam et qui occasionem praestat, damnum fecisse videtur » ; éd. P. BONFANTE - C. FADDA, Milan 1931, p. 239.*

connaissait parfaitement tout le futur, lui devant qui il est impossible que le futur ne soit pas le futur avec toutes ses causes qui le déterminent. D'autant plus que Dieu est foncièrement la cause de toutes les causes s'il y a un seul principe principal. Il s'ensuit donc nécessairement, d'après l'opinion susdite, que Dieu serait la cause principale de toute convoitise et aussi de tout mal, car il est écrit : « Celui qui donne l'occasion d'un dommage, apparaît comme l'auteur du dommage. » Ce qu'il ne faut absolument pas croire du vrai Dieu.

35-36. Cf. *supra*, 7, 3-4.

37-39. Cf. *supra*, 7, 10-12.

42-43. L'auteur, on le voit, ne cite pas textuellement le *Digeste*.

< DE CREATIONE
ET DE SIGNIS UNIVERSALIBUS >

I. < DE CREATIONE >

20. *Oppositio adversariorum, scilicet quod deus sit creator omnium sive factor*

Sed quamvis nostri adversarii penes veritatem nullam habeant rationem, adhuc forsán rationes superius memoratas despicientes, *fortiter clamarent* dicentes : Hec verba minime sunt credenda, quia hominum opiniones sunt et phylosophorum argumentationes, | de quibus Apostolus ad Coloscenses ait : « Videte ne quis vos decipiat per phylosophiam et inanem fallaciam, secundum traditiones hominum, secundum elementa mundi huius et non secundum Christum. » Et sic dicerent forsán, quod pro rationibus supradictis duo principia minime sunt credenda, cum per testimonia divinarum scripturarum illa esse minime probata, et specialiter quod alius deus sit creator omnium

20, 1 *rubr. in marg. inf. fol. 11** || 3 Sed quamvis nostri adversarii alia *rubr. marg. sed postea del.* || 9 traditiones] traditionem *Vg.* || 10 huius *cum quibusdam Patribus* (W. II, 508)] *om. Vg.*

20, 5. Cf. Dan. 4, 11 8-11. Col. 2, 8

20, 4. « rationem », « rationes », cf. *infra*, 58, 17, note.

< DE LA CRÉATION
ET DES « SIGNES UNIVERSELS » >

I. < DE LA CRÉATION >

20. *Objection des adversaires, à savoir que Dieu est créateur ou auteur de toutes choses*

Mais bien que nos adversaires n'aient aucun argument vraisemblable, ils pourraient peut-être encore, au mépris des raisons rappelées plus haut, clamer fortement ceci : Ces paroles ne méritent pas le moindre crédit, vu que ce sont opinions d'hommes, argumentations de philosophes, au sujet desquels l'Apôtre dit aux Colossiens : « Prenez garde que personne ne vous déçoive par une philosophie ou un artifice spécieux selon les traditions des hommes, selon les éléments de ce monde et non selon le Christ. » Et ainsi diraient-ils peut-être que, pour les raisons susdites, on ne doit pas du tout croire à deux principes, étant donné que, par le témoignage des divines Écritures, ils ne sont nullement prouvés, et plus précisément, puisqu'on ne peut découvrir à travers les raisons divines (= textes bibliques) un autre dieu qui soit créateur de toutes choses,

7. TERTULLIEN, *De anima* 2 (PL 2, 650 A [691 A] ; CC 2, 784, 44) : « ... communes sententias ab argumentationibus philosophorum liberare. »

14. IRÉNÉE, *Adversus haereses* II, 5, 3 (PG 7, 723 A) : « Adversus omnes, qui quolibet modo vel ab Angelis, vel ab alio quodam praeter verum Deum, mundum factum esse dicunt. »

15 sive factor omnipotens et eternus sive sempiternus et antiquus sine initio et fine preter dominum deum verum per divinas rationes non potest reperiri.

Et ad hoc probandum, scilicet quod dominus deus verus sit creator omnium sive factor, istis auctoritatibus
20 et aliis consimilibus forsan suam *sententiam* fortiter confirmarent. Scriptum est in Apocalipsi : « Dignus es, domine deus noster, accipere gloriam et honorem et virtutem, quia tu creasti omnia, et propter voluntatem tuam erant et creata sunt. » Et iterum : « Et angelus, 25 quem vidi stantem supra terram et supra mare, levavit manum suam ad celum et iuravit per viventem in secula seculorum, qui creavit celum et ea que in illo sunt, et terram et ea que in ea sunt, et mare et ea que in eo sunt, quia tempus amplius non erit. » Et Apostolus ad Hebreos 30 ait : « Omnis namque domus fabricatur ab aliquo : qui autem omnia creavit, deus est. » Et Ihesus filius Syrach ait : « Qui vivit in eternum creavit omnia simul. » Et iterum : « Creavit enim ut essent omnia. » Et apostoli in

17 rationes *add. marg.* || 25 supra terram et supra mare] supra mare et supra terram *Vg.* || 31 est *cum aliquis codd. S. Script.* (W. II, 701)] *om. Vg.*

20-21. Cf. Dan. 6, 8 21-24. Apoc. 4, 11 24-29. Apoc. 10, 5-6 30-31. Hébr. 3, 4 32. Sir 18, 1 33. Sir. *revera* Sag. 1, 14

14-15. 19. « creator... sive factor », sur cette formule attribuée par l'auteur à ses adversaires et que les cathares languedociens modifiaient avec « pariter », voir *Traité cathare*, p. 89, 5 : « fecisse pariter et creasse » et la réplique de DURAND DE HUESCA, *CM*, à cette affirmation (p. 88, 27), p. 99, 16 ; 129, 21-22 ; 202, 18-20. Les hérésiologues reprendront après lui la discussion : SALVO BURCE, *Liber supra Stella* (*Aevum*, 19, 1945), p. 333 ; PIERRE MARTYR (*AFP*, t. XVII, 1947), p. 320 ; MONETA DE CRÉMONE, p. 10, 15, 70 ; SACCONI (éd. A. Dondaine), p. 73, 4. C. DOUAI, *La Somme des autorités*, p. 67. Voir nos remarques à ce sujet dans *Traité cathare*, p. 71-72 et notes explicatives ; et celles de W.-L. WAKEFIELD, *Heresies*, p. 792, n. 28.

auteur tout-puissant, éternel ou sempiternel et antique, sans commencement ni fin, en dehors du Seigneur vrai Dieu.

Et pour prouver ceci, à savoir que le Seigneur vrai Dieu est créateur ou auteur de toutes choses, il leur arriverait peut-être de confirmer avec force leur opinion à l'aide de ces autorités et d'autres semblables. Il est écrit dans l'Apocalypse : « Tu es digne, Seigneur notre Dieu, de recevoir gloire et honneur et force, parce que toi tu as créé toutes choses et, par ta volonté, elles existaient et furent créées. » Et encore : « Et l'ange, que je vis debout au-dessus de la terre et au-dessus de la mer, leva sa main vers le ciel et jura par celui qui vit pour les siècles des siècles, qui créa le ciel et ce qui s'y trouve, et la terre et ce qui s'y trouve, et la mer et ce qui s'y trouve, parce que le temps n'existera plus désormais. » Et l'Apôtre dit aux Hébreux : « Car toute maison est fabriquée par quelqu'un : or, celui qui créa toutes choses, c'est Dieu. » Et Jésus fils de Syrach dit : « Celui qui vit éternellement créa tout ensemble. » Et encore : « Car il a tout créé afin que tout

18-21. VACARIUS faisait le même reproche à ses adversaires. *Prologus* (*Studi e Testi* 115), p. 476 : « Ad quod probandum omnes premissas auctoritates cumulare curasti. » Sur l'emploi des ' autorités ' par les cathares, voir nos études *Catharisme et Valdésisme*, p. 375-382, *La Bible des cathares languedociens* (*Cahiers de Fanjeaux* 3, 1968), p. 42-58, et *supra*, p. 44-45 et notes.

19-33. Ces autorités scripturaires, que le cathare languedocien avait jadis utilisées à son profit, sont en effet reprises par les hérésiologues successifs. Voir *Traité cathare*, p. 88, 4-6 ; 103, 15-17. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 88, 13-14 ; 227, 2-3 et p. 213, 16-17 ; 225, 15-16 ; 228, 24 ; 229, 22. 31-32 ; 230, 11. 21 ; 306, 23 et 326, 3-4. PS.-BONACURSUS, *Adversus haereticos (calharos)* (*PL* 204, 779 A). ÉBRARD DE BÉTHUNE, *Contra Valdenses*, p. 1540 D. PRÉVOSTIN, p. 25, 26 et 251 (23). MONETA DE CRÉMONE, p. 14 et 69 (*Sir.* 18, 1). On les retrouve aussi dans la *Summa contra hereticos* (B.N.lat. ms. 174), éd. C. DOUAI, *La Somme des autorités*, p. 36. Sur les controverses, voir notre étude *Catharisme et Valdésisme*, p. 389 (*Sir.* 18, 1) ; 418 (*Hébr.* 3, 4) ; 422 (*Apoc.* 4, 11).

Actibus suis dixerunt : « Domine, tu qui fecisti celum et terram, mare, et omnia que in eis sunt. » Et Paulus in eisdem, ad Athenienses ait : « Hoc ego anuntio vobis : deus, qui fecit mundum et omnia que in eo sunt, hic celi et terre cum sit dominus, non in manufactis templis habitat, nec manibus humanis colitur indigens aliquo, cum ipse det omnibus vitam et inspirationem et omnia. » Et Iohannes in evangelio ait : « Omnia per ipsum facta sunt et sine ipso factum est nichil. »

12* | **21. Quod deus nominatur pater omnium**

Non solum autem creator omnium sive factor dicitur dominus deus noster, sed etiam pater omnium nominatur, sicut beatus Paulus ad Hephesios ait : « Unus dominus, una fides, unum baptismum ; unus deus pater omnium

35 terram mare cum aliq. codd. S. Script. (W. III, 60)] terram et mare Vg. || 39 habitat cum multis codd. S. Script. et quib. Patribus (W. III, 155)] inhabitat.

21, 5 baptismum cum cod. Paris., typ. K, Tertull., Cyp., Pélag. (W. II, 434 ; V.L. 24/1, 147)] baptisma Vg. || deus pater] deus et pater Vg.

34-35. Act. 4, 24 36-40. Act. 17, 23-25 41-42. Jn 1, 3
21, 4-6. Éphés. 4, 5-6

34-35. *Recueil cathare* II, 5, 47, p. 774.

34-40. Les *Actes* (4, 24 ; 17, 23-25) cités par le *Traité cathare*, p. 88, 11-14, repris par DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 88, 19-22) dans ses controverses (voir Table, p. 352, 353) sont aussi présentés comme arguments par Ps.-BONACURSUS, *Adversus haereticos* (PL 204, 779 A) ; ERMENGAUD DE BÉZIERS, *Contra Haereticos* (PL 204, 1236 A, 1238 D) ; PRÉVOSTIN, p. 25, 26, 251 (19, 22) ; ÉRRARD DE BÉTHUNE V, 1540 D ; ALAIN DE LILLE, *Summa quadripartita* I, 6 (PL 210, 313 C) ; GEORGIUS, 1706 C ; C. DOUAIS, *op. cit.*, p. 44, 45, 70. Voir la position de DURAND DE HUESCA expliquée dans *Catharisme et Valdésisme*, p. 407-410.

existe. » Et les Apôtres dans leurs Actes dirent : « Seigneur, c'est toi qui as fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment. » Et Paul dans le même <livre> dit aux Athéniens : « Voici ce que moi je vous annonce : Dieu, qui a fait le monde et toutes les choses qui s'y trouvent, étant le Seigneur du ciel et de la terre, ce <Dieu> ne réside pas dans des temples matériels (faits à la main) et n'a aucun besoin d'être honoré par des mains d'homme, puisque lui-même donne à tous la vie et la respiration et toutes choses. » Et Jean, dans l'évangile, dit : « Tout a été fait par lui-même et sans lui-même rien n'a été fait. »

21. Dieu est nommé Père de toutes choses

Or, non seulement le Seigneur notre Dieu est dit créateur ou auteur de toutes choses, mais aussi il est nommé Père de toutes choses, comme le dit le bienheureux Paul aux Éphésiens : « Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême ; un seul Dieu, Père de toutes choses, et qui est

37. L'auteur n'écrit pas « hunc mundum », à l'encontre de bien d'autres, cf. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 91, note 7.

41-42. *Traité cathare*, p. 101, 18-19 ; 103, 8 ; 104, 9-10 et les répliques de DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 209, 3, etc. ; p. 130, 4, 25 ; 212, 5-6, etc. (Cf. Table, p. 350). Le témoignage de Jean est cher aux hérésiologues : ECKBERT DE SCHÖNAU, *Sermones contra catharos* 6, 8 (PL 195, 40-41) ; Ps.-BONACURSUS, 778 D ; ERMENGAUD, 1235 B ; PRÉVOSTIN, p. 23 (7), 85 (6), 251 (7) ; ALAIN DE LILLE I, 6 (PL 210, 312 B-C). MONETA DE CRÉMONE, p. 13 B, 494 A. GEORGIUS, 1706 D. C. DOUAIS, *op. cit.*, p. 134. Sur l'importance de Jean I, 3 dans les polémiques, voir *Catharisme et Valdésisme*, p. 340, 403-404 et nos études dans *Cahiers de Fanjeaux*, 3, 1967, p. 42-58 et dans *Annales, Économies, Sociétés*, 24, 1969, p. 128-138.

21, 2. Cf. *supra*, 20, 14-15, 19.

4-5. *Recueil cathare* I, 11, 44-45, p. 830.

5. Dieu, Père de tout, cf. *Recueil cathare* II, 1, 20-24 (éd. TH. VENCKELEER), p. 763, Dieu est le Père des sept substances : « carita, visitança, sperit, vita, arma, cor et cors » ; et II, 1, 40-41, p. 763.

5-13. Ce sont les citations des polémistes de l'époque : *Éphés.* 3,

qui super omnes et per omnia et in omnibus nobis. » Et iterum : « Huius rei gratia flecto genua mea ad patrem domini nostri Ihesu Christi ex quo omnis paternitas in celis et in terris nominatur. » Et ad Corinthios prima
 10 idem ait : « Nobis tamen unus deus, pater, ex quo omnia et nos in illo, et unus dominus Ihesus Christus, per quem omnia et nos per ipsum. » Et ad Romanos ipse ait : « Quoniam ex ipso et per ipsum et in ipso sunt omnia. Fuerunt etiam in domino Ihesu Christo condita universa,
 15 et per ipsum et in ipso omnia sunt creata, sicut ad Colosenses Paulus de Christo ait : « Qui est ymago dei invisibilis, primogenitus omnis creature, quia in ipso condita sunt universa in celis et in terra, visibilia et invisibilia, sive troni sive dominationes sive principatus sive potestates :
 20 omnia per ipsum et in ipso creata sunt, et ipse est ante omnes, et omnia in ipso constant. »

Et sic nostri adversarii pro istis rationibus et aliis consimilibus videntur suam sententiam multociens affirmare.

9 terris cum antiq. version. et Pelag., Hil., Cypr., typ. I (W. II, 432; V.L. 24/1, 123)] terra Vg. || 11 in illo cum quib. codd. S. Script., et Patribus (W. II, 217)] in illum Vg.

7-9. Éphés. 3, 14 10-12. I Cor. 8, 6 13. Rom. 11, 36
 16-21. Col. 1, 15-17.

14 : ERMENGAUD, 1237 B ; GEORGIUS, 1710 B ; C. DOUAIS. *La Somme des autorités*, p. 68. Éphés. 4, 5-6 : DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 139, 6-7 et note sur l'*Antitheresis* ; p. 297, 18-19 ; ainsi que C. DOUAIS, *ibid.* et *Brevis Summula* IV, p. 133. I Cor. 8, 6 et Rom. 11, 36 : ÉBRARD DE BÉTHUNE V, 1540 C ; DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 105, 15-16 ; 130, 19 ; 233, 18-20 et note sur l'*Antitheresis* ; 253, 19 ; 254, 11-12 ; GEORGIUS, 1709 B, 1706 C ; C. DOUAIS, *op. cit.*, p. 67 et 133. *Recueil cathare* II, 1, 44, p. 764. Voir *Catharisme et Valdésisme*, p. 418, 415, 411.

au-dessus de tous et à travers tout et en nous tous. » Et encore : « C'est pourquoi, je fléchis mes genoux <m'adressant> au Père de notre Seigneur Jésus-Christ de qui tire son nom toute paternité au ciel et sur terre. » Et dans la première aux Corinthiens le même Paul dit : « Pour nous cependant, il y a un seul Dieu, le Père, de qui tout vient, en qui nous sommes, et un seul Seigneur, Jésus-Christ, par qui sont toutes choses et nous par lui-même. » Et Paul dit aux Romains : « Car c'est de lui et par lui et en lui que sont toutes choses. » Dans le Seigneur Jésus-Christ aussi l'univers a été fondé, et par lui et en lui tout a été créé comme, parlant du Christ, Paul le dit aux Colossiens : « Lui qui est l'image de Dieu invisible, premier-né de toute créature, parce qu'en lui a été fondé l'univers aux cieus et sur terre, le visible et l'invisible, que ce soit les trônes, les dominations, les principautés, les puissances : toutes choses furent créées par lui et en lui et lui-même est avant tous et tout subsiste en lui. »

Ainsi, par ces raisons et d'autres semblables, nos adversaires imaginent confirmer souvent leur opinion.

16-21. *Col.* 1, 15-17 a la faveur des dualistes languedociens : *Traité cathare*, p. 103-104, réfuté par DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 227, 4-7, spécialement p. 231-232, *passim* et note sur l'*Antitheresis* (cf. Table, p. 355). Voir Ps.-BONACURSUS, 778 D-779 A ; ÉBRARD DE BÉTHUNE V, 1540 C ; PRÉVOSTIN, p. 24, 87, 251 (13) et 265 (18) ; ALAIN DE LILLE I, 6, 313 B ; MONETA DE CRÉMONE, p. 18-19 (chez les hérétiques) et la discussion, p. 93 ; GEORGIUS, 1707 B ; C. DOUAIS, *op. cit.*, p. 36, 45, 69 et 134. Voir *Catharisme et Valdésisme*, p. 416 ; *infra*, 31, 11-15.

17-21. *Recueil cathare* II, 3, 97-98, p. 770.

22. Par « rationibus » il faut entendre « auctoritatibus », cf. *supra*, 20, 19 et note sur les « autorités ». Pour les autres sens de « ratio », cf. *infra*, 58, 17, 57.

23. CICÉRON, *De oratore* II, 146 (éd. E. COURBAUD. Coll. G. Budé, Paris 1950, p. 66) : « Nihil enim aliud adfirmare possum nisi sententiam et opinionem meam. »

22. De omnipotentia et eternitate et sempiternitate dei

Quod autem predictus dominus deus noster sit omnipotens et eternus sive sempiternus et antiquus, inducerent nostri adversarii forsam quedam divinarum testimonia scripturarum, asserentes quod nulla alia sit potentia vel potestas nisi sua, sicut David ait : « Quoniam ego cognovi quod magnus est dominus et deus noster pre omnibus diis. Omnia quecumque voluit dominus fecit in celo 'et' in terra et in mari et in omnibus abyssis. »

10 Et Apostolus in prima epistola ad Thimotheum ait : « Precipio tibi coram deo, qui vivificat omnia, et Christo Ihesu, qui testimonium reddit sub Pontio Pilato bonam confessionem, ut serves mandatum sine macula, irreprehensibile, usque in adventum domini nostri Ihesu Christi,

15 quem suis temporibus ostendet 'rex' beatus et solus potens, rex regum et dominus | dominantium. » Et in Apocalipsi scriptum est : « Gratias 'ago' tibi, domine deus omnipotens. » Et Apostolus ad Romanos ait : « Non est enim potestas nisi a deo ; que autem sunt, a deo

20 ordinate sunt. »

Quod autem dominus deus verus eternus sit sive sempiternus et antiquus, his rationibus demonstratur. David ait : « Ut enarretis in progenie altera, quoniam hic est deus, deus in eternum et in seculum seculi ; ipse reget

22, 1 post sempiternitate add. et del. domini nostri || 6 quoniam cum psalt. Veron. Corb. (Ps. Rom. ed. R. WEBER, 326) quia Vg. || 8 quecumque cum LXX et Ps. Rom. (ibid.) que Vg. || 12 reddit cum codd. Amiat. Bamberg. Tolet. (W. II, 610)] reddidit Vg. || 17 ago] agimus Vg. || 23 progenie altera cum Ps. Rom. (ed. R. WEBER, 105)] progeniem alteram Vg. || 24 deus² in] deus⁴ noster in Vg. ||

22, 6-9. Ps. 134, 5-6 11-16. I Tim. 6, 13-15 17-18. Apoc. 11, 17 18-20. Rom. 13, 1 23-25. Ps. 47, 14-15

22. De la toute-puissance, de l'éternité et de la sempiternité de Dieu

Quant au fait que le Seigneur dont on vient de parler, notre Dieu, soit tout-puissant, éternel ou sempiternel et antique, nos adversaires en produiraient peut-être certains témoignages des divines Écritures, affirmant qu'il n'y a pas d'autre puissance ou pouvoir que les siens, comme le dit David : « Moi, j'ai reconnu que grand est le Seigneur et que notre Dieu est au-dessus de tous les dieux. Quoi qu'il ait voulu, le Seigneur l'a fait, au ciel et sur terre, dans la mer et dans tous les abîmes. » Et l'Apôtre, dans la première épître à Timothée dit : « Je t'ordonne devant Dieu, qui vivifie toutes choses, et devant le Christ Jésus, qui rendit témoignage sous Ponce Pilate en bonne confession, de garder le commandement sans tache, irrépréhensible, jusqu'à l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ, que montrera en son temps le Roi bienheureux et seul Souverain, le Roi des rois et Seigneur des seigneurs. » Et dans l'Apocalypse il est écrit : « Je te rends grâces à toi, Seigneur, Dieu tout-puissant. » Et l'Apôtre dit aux Romains : Il n'y a pas, en effet, de puissance sinon de par Dieu ; or, ce qui existe fut ordonné par Dieu. »

Toutefois, que le Seigneur vrai Dieu soit éternel ou sempiternel et antique se démontre par les raisons suivantes. David dit : « Faites-en le récit à la génération suivante, parce qu'il est Dieu, Dieu pour l'éternité et pour les siècles des siècles ; lui-même nous gouvernera pour

22. 2-3. Cf. 20, 15-16.

19-20. PRÉVOSTIN, p. 167 et 226 (1) ; DURAND DE HUESCA, CM, p. 254, 2.

25 nos in secula. » Et Ysaïas ait : « Quia hec dicit dominus
excelsus et sublimis, habens eternitatem. » Et Apostolus
ad Romanos ait : « Secundum revelationem misterii
temporibus eternis taciti, quod nunc patefactum est per
30 scripturas prophetarum secundum preceptum eterni
dei. »

De sempiternitate autem ipsius dei veri Ysaïas ait :
« Deus sempiternus dominus, qui creavit terminos terre. »
Et Ieremias ait : « Dominus autem deus verus est, ipse
est deus vivens et rex sempiternus. »

35 De antiquitate autem ipsius domini ait Daniel : « Aspi-
ciebam ergo in visione noctis, et ecce cum nubibus celi
quasi filius hominis veniebat, et usque ad antiquum
dierum pervenit. » Et iterum : « Donec venit antiquus
dierum. »

40 Et sic dicerent forsitan, quod istis rationibus supradictis
et aliis consimilibus unum solum deum tantum et dominum
atque principem omnipotentem esse firmiter est credendum,
qui eternus est sive sempiternus et antiquus, sicut superius
declaratum esse videtur.

23. Solutio supradictarum obiectionum

Solutionem vero harum obiectionum secundum inten-
tionem meam cum adiutorio Ihesu Christi facere cogitavi.
Sed primo de creatione et factura, de qua dominus deus
5 noster creator et factor omnium nominatur, per divina

25 dominus cum codd. hispan. : Cav. Matrit. Legion., et Ω (B.S. 13,
207 et XXXII-XXXV)] om. Vg. || 26 excelsus] excesus || habens
cum cod. Bovin. (ibid.)] habitans Vg. || 41 deum supra lin.

23, 4 post sed add. et del. de || de^s supra lin.

25-26. Is. 57, 15 27-30. Rom. 16, 25-26 32. Is. 40, 28
33-34. Jér. 10, 10 35-38. Dan. 7, 13 38-39. Dan. 7, 22.

toujours. » Et Isaïe dit : « Voici ce que dit le Seigneur
très-haut et sublime, ayant l'éternité. » Et l'Apôtre dit
aux Romains : « Selon la révélation du mystère tenu secret
durant des temps éternels, et maintenant révélé par les
écrits des prophètes selon le précepte du Dieu éternel. »

Or, au sujet de la sempiternité du vrai Dieu, Isaïe dit :
« Dieu éternel Seigneur, qui créa les confins de la terre. »
Et Jérémie dit : « Le Seigneur est le vrai Dieu, lui-même
est le Dieu vivant et le roi sempiternel. »

Au sujet de l'antiquité du Seigneur lui-même, Daniel
dit : « Je regardais donc dans une vision nocturne, et
voici qu'avec les nuées du ciel venait comme le Fils de
l'homme et il parvint jusqu'à l'Ancien des jours. » Et
encore : « Jusqu'à ce que vienne l'Ancien des jours. »

Et ainsi diraient-ils peut-être que, par ces raisons
susdites et d'autres semblables, il faut croire fermement
qu'il n'existe qu'un seul Dieu, Seigneur et prince tout-
puissant, qui est éternel ou sempiternel et antique, comme
on croit l'avoir déclaré nettement plus haut.

23. Réponse aux objections susdites

Or, j'ai pensé apporter une solution à ces objections,
selon mon plan, avec l'aide de Jésus-Christ. Mais en premier
lieu, au sujet de la création et de la fabrication (*factura*)
selon lesquelles le Seigneur notre Dieu est nommé créateur
et auteur de tout, j'ai voulu par les divins témoignages

35. AVICEBRON, *Fons vitæ* V, 27, p. 307, 4 : « ... sed forma quae est
in scientia antiqui, alti et magni procedit de potentia ad effectum sine
tempore. »

35-36. *Recueil cathare* II, 1, 75-76, p. 764.

40-41. Cf. *supra*, 2, 5.

42. VACARIUS, XIX, 1 e (*Studi e Testi* 115), p. 529 : « Et ut hoc
firmiter crederes. »

43. Cf. *supra*, 20, 15-16.

23. 4-8. L'auteur annonce les deux parties de son raisonnement,
et il amorce la première ; pour la seconde, cf. p. 272 s.

5. « creator et factor », cf. *supra*, 20, 14-15.

lestimonia verissimam rationem volui demonstrare ; secundo quid per 'omnia' et alia universalia signa in divinis scripturis significetur.

10 Creare vero vel facere per scripturas accipio tribus
 13 modis. Dico enim creare vel facere quando aliquid additur
 per dominum deum verum super essentias illorum qui
 15 valde | boni erant, ipsos in salvandorum auxilio ordinando,
 sicut fuit dominus Ihesus *Christus* a domino deo vero
episcopus ordinatus et *unctus spiritu sancto et virtute*,
 15 ut omnes opressos a diabolo liberaret ; et sicut angeli
 et ministri dei patris fuerunt facti, ut *eos qui hereditatem*
salutis capiunt adiuvarent. Aliquando dicitur creare
 vel facere quando per ipsum deum aliquid additur super
 20 essentias illorum qui mali effecti erant, ipsos in bonis
 operibus ordinando. Dico etiam creare vel facere, quando
 per ipsum deum aliquid permittitur ei qui penitus malus
 est, vel ministro illius qui perficere non potest quod

6 verissimam ex inverissimam corr. ms.

28, 13-14. Cf. I Pierre 2, 25 14. Cf. Act. 10, 38 16-17. Cf. Hébr. 1, 14.

7. Sur « omnia », cf. *Traité cathare*, p. 101-102 ; DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 208-209 et la réponse de l'auteur, p. 209-216 ; *Liber Antiheresis* II, 3, p. 153-155 ; cf. *Controverses vaudaises-cathares (Hérésie et Hérétiques)*, II, 21-23, p. 111-112, cf. *infra*, 32-39.

9. SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 73.

10 s. TERTULLIEN, *Adversus Hermogenem* 12 (*PL* 2, 208 A [232 A] ; *CC* 1, 407) : « ... si demutabitur natura in materia de malo in bonum, demutari poterit et in Deo de bono in malum » ; 37 (*PL* 2, 231 C [256 B] ; *CC* 1, 429) : « ... si bona fuisset materia semper, quare non desiderasset in melius reformari? » EUCHER, *Liber formularum* 1 (*PL* 50, 736 D) : « Hanc quoque mutationem de bono ad melius ut dictum est ; sive de bono ad malum, seu de malo ad bonum, quae occulto Dei iudicio, ac justo, per severitatem justitiae suae, sive per misericordiam ejus fiat, poenitentiam Dei dicimus. » VACARIUS XXI, 3 (*Studi e Testi*, 115), p. 546 : « cum cottidie et boni fiant mali et mali boni, et boni aliquando meliores aliquando deteriores. »

10-11. GUILLAUME D'AUVERGNE, *De Universo* I, 3 (16), p. 780^a H,

mettre en évidence la raison la plus vraie ; en second lieu, <montrer> ce que signifie dans les divines Écritures l'expression *omnia* et les autres signes universels.

En effet, à travers les Écritures, je perçois créer ou faire en trois sens (modes sémantiques). Je dis en effet créer ou faire, lorsque le Seigneur vrai Dieu surajoute quelque chose aux essences de ceux qui étaient très bons, les ordonnant eux-mêmes au secours de ceux qui doivent être sauvés, ainsi que cela arriva au Seigneur Jésus-Christ ordonné évêque par le Seigneur, vrai Dieu, et oint par l'Esprit-Saint et sa vertu, afin de libérer tous ceux qui sont opprimés par le diable ; et ainsi furent faits les anges et les ministres de Dieu le Père pour aider ceux qui acquièrent l'héritage du salut. Dans certains cas, on dit créer ou faire quand Dieu lui-même surajoute quelque chose aux essences de ceux qui avaient été faits mauvais, les ordonnant à de bonnes œuvres. Je dis aussi créer ou faire lorsque Dieu lui-même permet quelque chose à l'être entièrement mauvais ou à son ministre, qui ne peut parachever ce qu'il

compare à celle de Dieu la science humaine : « Omnis enim scientia nostra, omnis etiam cogitatio nostra aliquid est novum, et adventitium, et superadditum super essentias animarum nostrarum. » Cf. *supra*, p. 57, n. 42.

12. « salvandorum », cf. *Rituel*, 3, 10.

13. Cf. SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 73, 6-7.

16. « ministri », cf. *Rituel* 12, 16. HILAIRE, *Tractatus super Psalmos* 134, 17 (*PL* 9, 761 A ; *CSEL* 22, 704, 18) : « Angeli... hi igitur spiritus ad salutem humani generis emissi sunt. »

17-20. Cf. SACCONI, p. 73, 9.

18-19. *Supra*, l. 10-11 et note.

20-21. Cf. SACCONI, p. 73, 16.

21. TERTULLIEN, *Adversus Hermogenem* 9 (*PL* 2, 205 B [229 A] ; *CC* 1, 404) : « Sic enim Hermogeni respondendum est... Iam ergo malum ab ipso, qui est mali si non auctor, quia non effector, certe permissor, quia dominator. »

21-24. CYPRIEN, *De catholicae ecclesiae unitate* 10 (*PL* 4, 507 B [523 B] ; *CSEL* 3, 218, 16) : « Fieri vero haec, Dominus permittit et patitur manente propriae libertatis arbitrio. »

desiderat nisi ipse bonus dominus dolositatem illius ad
tempus sustinuerit patienter ad honorem sui et dedecus
25 illius nequissimi eius hostis.

24. De prima creatione sive factura

De prima vero creatione sive factura per divinarum
testimonia scripturarum rationem verissimam volui
demonstrare, sicut beatus Paulus de creatione domini
5 nostri Ihesu Christi mentionem faciens ad Colosenses ait :
« Nolite mentiri invicem expoliantes veterem hominem
cum actibus suis, et induentes novum, eum qui renovatur
in agnitione dei secundum ymaginem eius qui creavit
eum. » Et ad Ephesios idem ait : « Renovamini autem
10 spiritu mentis vestre et induite novum hominem, qui
secundum deum creatus est in iustitia et sanctitate
veritatis. » Et per Ysaïam dominus ait : « Rorate celi
desuper et nubes pluant iustum ; aperiatur terra et germi-
net salvatorem, et iustitia oriatur simul. Ego dominus
15 creavi eum. »

24, 1 *rubr. add. marg.* || 2 sive] *scrips. suie post del. e (= sui)* ||
6 expoliantes *cum cod. Ocon., antiq. vers. et Hil. Ambr.* (W. II, 515)
] expoliantes vos *Vg.* || 7 suis *cum aliq. codd. S. Script. et Patribus*
(*ibid.*) eius *Vg.* || 8 agnitione *cum Theod. et aliq. Patribus* (W. II,
516)] agnitionem *Vg.* || dei *cum aliq. codd. S. Script. et August.*
(*ibid.*) *om. Vg.*

24, 6-9. Col. 3, 9-11 9-12. Éphés. 4, 23-24 12-15. Is. 45, 8

24. TERTULLIEN, *op. cit.* (PL 2, 206 A [230 A] ; CC 1, 405) : « Ecce enim, etsi non auctor, sed adsentator mali invenitur deus, qui malum materiae tanto sustinuit aeone ante mundi constitutionem, quam ut bonus et mali aemulus emendasse debuerat. Aut enim potuit emendare, sed noluit, aut voluit quidem. Verum non potuit. »

24-25. FIRMICUS MATERNUS, *De errore profanarum religionum* 22 (PL 12, 1030 A) ; éd. A. PASTORINO (*Biblioteca di Studi superiori*, 27), Florence 1956, p. 214-215 : « 21, 1... ut probemus nequissimum

désire, à moins que le bon Seigneur lui-même ne supporte patiemment pour un temps cette fourberie, à l'avantage de sa propre gloire et au déshonneur de son très pervers ennemi.

24. De la première création ou fabrication (« factura »)

Au sujet de la première création ou fabrication (*factura*), j'ai décidé de mettre en évidence la raison la plus vraie par le témoignage des divines Écritures, comme le bienheureux Paul, faisant mention de la création de notre Seigneur Jésus-Christ, dit aux Colossiens : « Ne vous mentez pas les uns aux autres, dépouillant le vieil homme avec ses actions, et revêtant le nouveau, celui qui est rénové en la connaissance de Dieu selon l'image de celui qui le créa. » Et le même dit aux Éphésiens : « Renouvelez-vous par l'esprit de votre intelligence et revêtez l'homme nouveau, qui a été créé selon Dieu dans la justice et la sainteté de la vérité. » Et par Isaïe le Seigneur dit : « Cieux, répandez la rosée d'en haut et que les nuées pleuvent le Juste ; que s'ouvre la terre et que germe le Sauveur, et que la Justice se lève en même temps. C'est moi, le Seigneur, qui l'ai créé. »

hostem generis humani. » YVES DE CHARTRES, *Décret XVII*, 38 (PL 161, 982 A) : « Deus... ipse disponens, considerat universorum finem et patienter tolerat omnia, atque intuetur electorum terminum, quo ex malo mutantur ad bonum. » AVICEBRON, *Fons vitae* III, 8, p. 95, 3 : « Factor primus non est patiens. »

24, 1-4. Cf. *supra*, 23, 4-6.

6-7. *Recueil cathare* I, 6, 13, p. 825.

6-9. MONETA DE CRÉMONE, p. 20.

9-11. « novum hominem », cf. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 155, 12 et MONETA DE CRÉMONE, p. 20.

12-15. *Trailé cathare*, p. 108, 13-14 ; DURAND DE HUESCA, *CM* (p. 255, 35), p. 261, 13-14 ; 307, 21-26, sur la création du Christ dans le corps de la Vierge. PRÉVOSTIN, p. 76 et 263(3). SACCONI (éd. DONDAINE), p. 73, 5-7. Voir *Catharisme et Valdéisme*, p. 384.

De factura autem ipsius domini Ihesu Christi beatus Petrus in Actibus apostolorum ait : « Certissime ergo sciat omnis domus Israel quia dominum eum et Christum deus fecit, hunc Ihesum quem vos crucifixistis. » Et ad

20 Hebreos Paulus ait : « Unde, fratres sancti, celestis vocationis participes, considerate apostolum et pontificem confessionis nostre Ihesum, qui fidelis est ei qui fecit eum. » Et iterum : « Cui enim angelorum dixit aliquando : Filius meus es tu, ego hodie genui te ? »

25 De factura autem honorum spirituum et angelorum qui facti fuerunt a domino deo vero beatus Apostolus ad

14^r Hebreos ait : « Et ad angelos | quidem dicit : qui facit angelos suos spiritus, et ministros suos flammam ignis. » Et iterum : « Nonne omnes administratorii sunt spiritus

30 in ' misterio ', missi propter eos qui hereditatem capiunt salutis ? » Et dominus per Ysaïam ait : « Ite angeli veloces » et cetera.

18 quia dominum cum *codd. Oxon. et Perpign.* (W. III, 48)] quia et dominum *Vg.* || 20 sancti e sancte *corr. ms.* || celestis vocationis cum *antiq. vers.* (W. II, 701)] vocationis celestis *Vg.* || 23 eum cum *Hil. (ibid.)*] illum *Vg.* || angelorum dixit aliquando cum *Cassiod.* (W. II, 693)] dixit aliquando angelorum *Vg.* || 26 qui supra *lin.* || 28 flammam] flammam || 29 administratorii] ministratori || administratorii sunt] sunt administratorii *Vg.* || misterio] ministerium *Vg.* || 30 capiunt cum *multis codd. S. Script.* (W. II, 695)] capient *Vg.*

17-19. Act. 2, 36 20-23. Hébr. 3, 1-2 23-24. Hébr. 1, 5
27-28. Hébr. 1, 7 29-31. Hébr. 1, 14 31-32. Is. 18, 2.

Or, au sujet de la fabrication (*factura*) du Seigneur Jésus-Christ lui-même, le bienheureux Pierre dit dans les Actes des apôtres : « Que toute la maison d'Israël sache à n'en pas douter que Dieu l'a fait Seigneur et Christ, ce Jésus que vous, vous avez crucifié. » Et Paul dit aux Hébreux : « C'est pourquoi, frères saints, qui participez à une vocation céleste, considérez Jésus, apôtre et pontife de notre profession de foi, lui qui est fidèle à celui qui l'institua. » Et encore : « Auquel des anges, en effet, a-t-il jamais dit : Tu es mon Fils ; c'est moi qui t'ai engendré aujourd'hui ? »

Au sujet de la fabrication (*factura*) des esprits bons et des anges qui furent faits par le Seigneur vrai Dieu, le bienheureux Apôtre dit aux Hébreux : « En réalité, à l'adresse des anges il dit : celui qui fait de ses anges des esprits et de ses ministres une flamme de feu. » Et encore : « Les administrateurs ne sont-ils pas tous des esprits dans le mystère, envoyés dans l'intérêt de ceux qui acquièrent l'héritage du salut ? » Et le Seigneur dit par Isaïe : « Allez, anges rapides » etc.

20-23. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 230, 1-3.

23-24. PRÉVOSTIN, p. 88.

25-31. MONETA DE CRÉMONE, p. 105 : « ... per spiritum intelligunt isti haeretici angelos, de quibus legitur *Héb.* 1, 7... quod sic intelligitur : Deus spiritus caelestes facit angelos, id est nuncios suos, de quibus ibidem dicitur *Héb.* 1, 14... »

25. Quod creare et facere sit ex aliquo tanquam ex preiacenti materia

Unde firmiter est credendum quia dominus noster Ihesus Christus et alii boni angeli veri patris non dicuntur
 5 creati nec facti a domino deo vero eo quod in hac creatione sive factura essentie illorum initium penitus accepissent, et etiam quod essentie illorum fuissent omnino ex nichilo constitute, sicut videntur nostri adversarii adfirmare, qui credunt quod creare est apud deum proprie et principaliter ex nichilo aliquid facere. Quorum sententia per
 10 divinarum scripturarum testimonia clarissime reprobatur. Ait enim angelus domini ad Iosep in evangelio Mathei : « Iosep, fili David, noli timere accipere Mariam coniugem tuam ; quod enim in ea natum est, de spiritu sancto est. »
 15 Et non dixit ex nichilo creatum est. Et in libro Sapientie

25, 1 rubr. sit ... materia in marg. || 13 filii filii

25, 13-14. Matth. 1, 20

25, 1-2. Doctrine déjà réfutée par TERTULLIEN, *Adv. Hermogenem* 3 (PL 2, 200-201 [224 C-225 A] ; CC 1, 399-400) ; *Adv. Marcionem* I, 15 (PL 2, 263 B [288 B-289 A] ; CC 1, 456) : « Si et ille mundum ex aliqua materia subiacente molitus est innata et infecta et contemporali deo, quemadmodum de creatore Marcion sentit, redigis et hoc ad maiestatem loci, qui et deum et materiam, duos deos, clusit. » IRÉNÉE, *Adversus haereses* II, 14, 4, contre les Valentiens (PG 7, 752 A) : « Et hoc autem quod ex subjecta materia dicunt fabricatorem fecisse mundum. » De même ABÉLARD, *Expositio in Hexaemeron* 1 (PL 178, 734 B) : « ... creari proprie id dicitur, quod de non esse ita ad esse producitur, ut praeiacentem non habeat materiam, nec in aliquo primitus subsisteret naturae statu. » Voir toute la discussion dans MONETA DE CRÉMONE, p. 70^a : « Videamus quid sit creare secundum ipsos. Dicunt autem quod creare est ex praeiacente materia aliquid

25. Créer et faire signifient : à partir de quelque chose comme d'une matière préexistante

Voilà pourquoi on doit croire fermement que notre Seigneur Jésus-Christ et les autres bons anges du vrai Père ne sont pas dits créés ni faits par le Seigneur vrai Dieu, en ce <sens> que dans cette création ou fabrication (*factura*), leurs essences auraient reçu leur tout premier commencement, et même que leurs essences auraient été entièrement constituées à partir de rien, comme semblent l'affirmer nos adversaires, qui croient que créer signifie pour Dieu au sens propre et principal : « faire quelque chose de rien ». Leur opinion est très clairement réprouvée par le témoignage des divines Écritures. En effet, l'ange du Seigneur dit à Joseph dans l'évangile de Matthieu : « Joseph fils de David, ne crains pas de prendre Marie, ton épouse, car ce qui est né en elle vient de l'Esprit-Saint. » Il n'a pas dit : est créé de rien. Et dans le livre de la Sagesse il est

facere... » L'auteur expose ailleurs, p. 109-110, d'autres théories cathares. SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 73, 4-5.

3-5. TERTULLIEN, *De carne Christi* 14 (PL 2, 778 B [823 B] ; CC 2, 899, 27) : « Facilius ergo dicam, si forte, ipsum filium angelum, id est nuntium patris, quam angelum in filio. » PS.-RABAN MAUR, *Allegoriae in universam sacram Scripturam* (PL 112, 851 C) : « Angelus est Christus vel Spiritus Sanctus (Jn 5, 4). »

7-10. ZÉNON, *Tractatus* II, 2 (PL 11, 391 A) : « Deus... Solus omnipotens, quia ex nihilo universa constituit. » RUPERT DE TUY, *De Trinitate. In Genesis* I, 3 (PL 167, 202 B [292 B]) : « In principio principium fecit... in hoc principio (Filio) creavit coelum et terram Deus... (C) Quod si quis objiciat hominem quoque cum non de nihilo sed de terra factus sit creatum dici... (D)... dicimus ad haec... creata fuerat materia... nihil creaturarum adjicientes. » PIERRE LOMBARD, *Sententiae* II, 1-2 (PL 192, 651 ; éd. QUARACCHI, I, 307) : « Creator enim est qui de nihilo aliqua facit. Et creare proprie est de nihilo aliquid facere ; facere vero non modo de nihilo aliquid operari, sed etiam de materia. » Sur le « nichil », cf. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 217 s. Voir *infra*, 28, 32-33.

13-14. PRÉVOSTIN, p. 257 (1).

scriptum est : « Non enim impossibilis erat omnipotens manus tua, que creavit orbem terrarum ex materia invisita. » Et in Genesi scriptum est : « Et creavit deus hominem de limo terre, et spiravit in eum spiraculum vite, et factus est homo in animam viventem. » Et Ihesus filius Syrach ait : « Altissimus creavit de terra medicinam. » Et iterum : « Deus creavit de terra hominem et secundum ymaginem suam fecit illum. »

Et sic manifeste apud sapientes illorum sententiam per testimonia scripturarum cum verissima ratione possumus reprobare.

26. De creatione et factura

Vera est ergo mea superior expositio, scilicet quod creare et facere est aliquid addere super essentias illorum qui valde boni erant, sicut satis aperte superius monstratum est. Quod ita puto esse intelligendum. Boni dicuntur creati et facti a domino deo vero, idest constituti ab eo pro salute peccatorum. Sicut de domino nostro Ihesu Christo Apostolus ad Hebreos ait : « Quid est homo quod memor eius es, aut filius hominis quoniam visitas | eum » et cetera « et constituisti eum super opera manuum tuarum ». Et David *in persona Christi*, ut creditur, ait : « Ego autem constitutus sum rex ab eo super Syon, montem sanctum eius. » Et sic secundum intentionem hanc, nobilis est hec creatio sive factura bonorum, de qua

18 creavit cum *Isid. et Patrib.* (V.L. 2, 38) formavit *Vg.* || 19 spiravit cum *August.*, *typ. L* (*ibid.*, 39) inspiravit *Vg.* || in eum cum *Tertul.*, *typ. L* (*ibid.*, 41) in faciem *Vg.* || 24 ante apud *lacuna.*

26. 9 eius es] es eius *Vg.* || visitas] visitans

16-18. Sag. 11, 18 18-20. Gen 2, 7 21. Sir. 38, 4 22-23. Sir. 17, 1.

26, 8-9. Hébr. 2, 6-7 11. Cf. II Cor. 2, 10 12-13. Ps. 2, 6

écrit : « Il n'était pas impossible à la main toute-puissante qui créa le globe terrestre d'une matière invisible. » Et dans la Genèse il est écrit : « Et Dieu créa l'homme du limon de la terre, et il inspira en lui un souffle de vie, et l'homme devint âme vivante. » Et Jésus fils de Syrach dit : « Le Très-Haut créa de la terre le remède. » Et encore : « Dieu créa l'homme de la terre et le fit à son image. »

Et ainsi manifestement, aux yeux des sages, nous pouvons avec excellente raison réprover l'opinion de « nos adversaires » par le témoignage des Écritures.

26. De la création et fabrication (« *factura* »)

Est donc véridique mon exposé précédent, à savoir que créer ou faire consiste à surajouter quelque chose aux essences de ceux qui étaient très bons, comme on l'a montré ci-dessus en termes suffisamment clairs ; ce qui, à mon avis, peut se comprendre ainsi. Les bons sont dits créés ou faits par le Seigneur vrai Dieu, c'est-à-dire constitués par lui pour le salut des pécheurs. Ainsi, parlant de notre Seigneur Jésus-Christ, l'Apôtre dit aux Hébreux : « Qu'est-ce que l'homme pour que tu te souviennes de lui, ou le Fils de l'homme pour que tu viennes le visiter ? » etc. « et tu l'as établi sur les œuvres de tes mains ». Et David, en la personne du Christ, croit-on, dit : « Or moi, j'ai été établi par lui roi sur Sion, sa sainte montagne. » Et ainsi, selon cette manière de voir, cette création ou fabrication (*factura*) des bons est noble ; d'elle parle peut-être

16-18. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 129, 22-23 ; 224, 20 ; 253, 17-18. MONETA DE CRÉMONE, p. 69-70.

18-20. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 172, 26-27 ; et p. 311, 4-6 ; 313, 6-12 ; 314, 9-11 avec les citations patristiques à l'appui.

22-23. ÉRRARD DE BÉTHUNE, 1540 G. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 169, 7 ; 172, 27 ; 195, 30 s. ; 325, 2-3.

26. 3-4. Cf. *supra*, 23, 10-12.

- 15 forsan Ecclesiastes ait : « Cuncta fecit deus bona in tempore suo. » Et iterum : « Didici quod omnia opera que fecit deus perseverant in perpetuum ; ' et ' non possumus eis ' quicquid ' addere ' neque ' auferre que fecit deus ut timeatur. » Et Ihesus filius Syrach ait : « Universa opera domini bona valde. » Et in libro Sapientie scriptum est : « Quam desiderabilia sunt omnia opera eius ! Omnia hec vivunt et manent in seculum et in omni necessitate omnia ' obediunt ' ei. » Et David ait : « Quam magnificata sunt opera tua, domine ! omnia in sapientia fecisti. »
- 25 Et iterum : « Ordinatione tua perseverant dies, quoniam omnia serviunt tibi. » Et iterum : « Dixit, et facta sunt, mandavit et creata sunt, ' et ' statuit ea in eternum et in seculum seculi. »

Et sic videtur manifeste, quod hec nobilis creatio et
30 factura bonorum a domino deo vero *in eternum et in seculum seculi est statuta*. Quod secundum adversariorum sententiam, ut michi videtur, minime esse potest. Et maxime si omnino *celi qui nunc sunt et terra et omnia*

15 deus *cum cod. Sangall.* (B.S. 11, 147)] *om. Vg.* || 17 perseverant *cum aliquib. codd. S. Script.* (B.S. 11, 147)] perseverent *Vg.* || et] *om. Vg.* || 18 quicquid] quicquam *Vg.* || neque (cf. *infra*, 34, 11)] nec *Vg.* || 19-20 Universa opera domini] opera domini universa *Vg.* || 21 sunt *cum Ω* (B.S. 12, 331)] *om. Vg.* || 22 hec *supra lin.* || vivunt *cum Ω* (B.S. 12, 331)] vivent *Vg.* || 23 obediunt] obaudiunt *Vg.* || 25 perseverant *cum Ps. Rom.* (ed. R. WEBER, 302)] perseverat *Vg.* || 27 ante mandavit *om. ipse*] ipse mandavit *Vg.* || et*] *om. Vg.* || in eternum *cum Ω et Ps. Rom.* (ed. R. WEBER, 355 ; B.S. 10, 296)] in saeculum *Vg.*

15-16. Eccl. 3, 11 16-19. Eccl. 3, 14 19-20. Sir. 39, 21
21-23. Sag. *revera* Sir. 42, 23-24 23-24. Ps. 103, 24 25-26. Ps. 118, 91 26-28. Ps. 148, 5-6 30-31. Cf. Ps. 148, 6 33. Cf. II Pierre 3, 7.

15-16. *Traité cathare*, p. 99, 12-13. DURAND DE HUESCA, *CM*,

l'Ecclésiaste : « Dieu a fait toutes choses bonnes en leur temps. » Et encore : « J'ai appris que toutes les œuvres que Dieu fit persistent à perpétuité ; et nous ne pouvons rien ajouter ni enlever aux choses que Dieu a faites pour être craindre. » Et Jésus fils de Syrach dit : « Toutes les œuvres du Seigneur sont excellentes. » Et dans le livre de la Sagesse il est écrit : « Qu'elles sont désirables toutes ses œuvres ! Elles vivent toutes et demeurent à travers les siècles et en n'importe qu'elle nécessité toutes lui obéissent. » Et David dit : « Qu'elles sont magnifiques tes œuvres, Seigneur ! tu as tout fait avec sagesse. » Et encore : « Selon ton dispositif les jours se succèdent, parce que tout est à ton service. » Et encore : « Il a parlé, et les choses furent faites ; il a commandé et elles furent créées ; et il les a établies pour l'éternité et pour les siècles des siècles. »

Et ainsi paraît manifeste que cette noble création ou fabrication (*factura*) des êtres bons a été établie par le Seigneur vrai Dieu, pour l'éternité et pour les siècles des siècles. Ce qui, me semble-t-il, s'oppose à l'opinion de <nos> adversaires. Et surtout si, en totalité, les cieux qui existent maintenant, et la terre, et tous les éléments,

p. 182, 9-10 ; p. 186, 2-4, 12-13 ; 185, 29 ; 190, 13-14 ; 228, 10 ; 235, 12. MONETA DE CRÉMONE, p. 80.

16-17. *Traité cathare*, p. 99, 13-14. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 182, 10-11 ; p. 193, 5-6, 22 ; 195, 24. ÉBRARD DE BÉTHUNE, 1541 F. MONETA DE CRÉMONE, p. 81.

19-20. *Traité cathare*, p. 99, 10. DURAND DE HUESCA, *CM* (p. 182, 7), p. 185, 28.

23-24. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 232, 9.

25-26. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 180, 2-3. ÉBRARD DE BÉTHUNE, 1541 B.

27-28. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 150, 22 ; 280, 8.

29. GUILLAUME D'AUVERGNE, *De Universo* I, 3(1), p. 755 C : « ... et corporalia, quae sunt ab ipso per creationem nobilissimam... ea, quae nobilissima sunt... »

33. *Traité cathare*, p. 100, 17-18 et 109, 18-20. DURAND DE HUESCA, *CM* (p. 197, 19-20 ; 273, 3-5) ; p. 203, 23 s. GEORGIUS, 1707 C.

elementa a calore ignis sunt penitus dissolvenda, sicut
35 *beatus Petrus secundum illos, ut creditur, est testatus.*

27. De secunda creatione et factura

De secunda vero factura et creatione, de qua superius
dixi quod creare et facere est aliquid addere super essentias
illorum qui mali effecti erant, ipsos in bonis operibus
5 ordinando, modo declarare disposui. Apostolus enim
ad Ephesios ait : « Ipsius enim sumus factura, creati in
Christo Ihesu, in operibus bonis que preparavit deus,
ut in illis ambulemus. » Et David ait : « Omnia te expectant,
ut des illis escam in tempore ; dante te illis, colligent,
10 'et' aperiente te manum tuam omnia implebuntur
bonitate ; advertente autem te faciem, turbabuntur ;
aufferes spiritum eorum et deficient et in pulverem suam
revertentur. Emittes spiritum tuum, et creabuntur :
et renovabis faciem terre. »

28. Solutio auctoritatis Esaye, scilicet Ego dominus et non est alter

Et dominus per Ysaïam ait : « Ego dominus et non
15 alter est formans lucem | et creans tenebras, faciens

27, 8 te *cum tribus codd. Ps. (B.S. 10, 226)] a te Vg et Ps. Rom. ||*
10 et] *om. Vg. || 12 pulverem suam] pulverem suum Vg. || 13 emittes ex*
emittens corr. ms.

28, 1 Solutio ... alter *rubr. in marg. inf. || auctoritatis] autoritas ||*
3-4 non alter est] non est alter *Vg. (B.S. 13, 173)*

34. Cf. II Pierre 3, 10, 11.

27, 6-8. Éphés. 2, 10 8-14. Ps. 103, 27-30.

34. *Traité cathare*, p. 110, 2-4, et p. 81. DURAND DE HUESCA, *CM*,
p. 273, 6-8), p. 280, 22-24. GEORGIUS, 1707 C. Voir AVICEBRON,
Fons vitae III, 51, p. 193, 13 : « Considerare quod caelum coepit esse
et non est aeternum. SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 73, 24-25 :

doivent être entièrement dissous par la chaleur du feu,
comme, selon eux, croit-on, le bienheureux Pierre l'a
attesté.

27. De la seconde création et fabrication (« factura »)

Mais au sujet de la seconde fabrication (*factura*) et
création, desquelles j'ai dit plus haut que créer et faire
signifiaient : surajouter quelque chose aux essences de
ceux qui avaient été faits mauvais, en les ordonnant à de
bonnes œuvres, j'ai décidé maintenant de l'expliquer.
Car l'Apôtre dit aux Éphésiens : « Nous sommes, en effet,
son ouvrage créés dans le Christ-Jésus, dans les bonnes
œuvres que Dieu a préparées pour que nous cheminions
en elles. » Et David dit : « Tous <les êtres> attendent
de toi que tu leur donnes de la nourriture en temps voulu ;
quand tu la leur donnes, ils la recueillent ; et quand tu
ouvres ta main, tous sont remplis de bonnes choses ; mais
si tu détournes ta face, ils seront troublés ; si tu leur
enlèves le souffle, ils s'éteindront et retourneront à leur
poussière. Leur envoies-tu ton Esprit, ils seront créés,
et tu renouvelleras la face de la terre. »

28. Explication du texte d'Isaïe : « Moi, le Seigneur, et il n'y en a pas d'autre »

Et le Seigneur dit par Isaïe : « Moi, le Seigneur, et il n'y
en a pas d'autre à former la lumière et à créer les ténèbres,

« ... iste mundus... nunquam habuit principium, nec finem habebit. »
MONETA DE CRÉMONE, p. 382. Voir *Catharisme et Valdésisme*, p. 419-
420.

27, 1-5. Cf. *supra*, 23, 17-20.

6-7. SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 73, 9-10, cite *Éphés.* 2, 10
dans le même cas.

12-14. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 281, 16-18 ; 158, 23 ; 195, 23 ;
203, 13 et 266, 1. MONETA DE CRÉMONE, p. 351.

28, 4-6 s. TERTULLIEN, *Adv. Marcion.* IV, 1 (*PL* 2, 362 A [390 D] ;

- 5 pacem et creans malum; ego dominus faciens omnia hec. » Que auctoritas potest ita intelligi, quasi dicat : Non est alius dominus formans lucem nisi ego : idest Christum, qui *vera lux* est « illuminans omnem hominem venientem in hunc mundum », ut beatus Iohannes in
- 10 evangelio ait. Et creans tenebras : idest gentilem populum in bonis operibus, ut supra ostensum est, qui tenebrosus erat effectus, ambulans in tenebras, sicut in evangelio legitur : « Populus 'gentium' qui ambulabat in tenebris vidit lucem magnam. » Et Apostolus ad Ephesios ait :
- 15 « Eratis enim aliquando tenebre, nunc autem lux in domino ; ut filii lucis ambulate. » Faciens pacem : idest Christum, qui fuit nostra pax, sicut Apostolus de ipso ad Ephesios ait : « Ipse enim est pax nostra ; qui fecit utraque unum, et medium parietem macerie solvens. » Vel faciens
- 20 pacem inter populum gentilem et populum Israeliticum, sicut in eadem epistola continetur : « In unum novum hominem faciens pacem, et reconcilians ambos in uno

9 hunc cum multis codd. S. Script. et edit. (W, I, 508)] om. Vg. || 13 gentium] om. Vg. || 18 enim est cum codd. typ. D, antiq. vers. (V.L. 24/1, 81)] est enim Vg. || 22 reconcilians cum codd. typ. I, Pel. (V.L. 24/1, 89)] reconciliet Vg.

28, 3-6. Is. 45, 6-7. 8. Cf. Jn 1, 9 8-9. Jn 1, 9 13-14.
 Matth. 4, 16 ex Is. 9, 2 15-16. Éphés. 5, 8 18-19. Éphés. 2, 14
 21-25. Éphés. 2, 15-16. 17-18

CC 1, 545) : « ... nationes quoque illuminandas per evangelii legem atque sermonem. » (363 B [392 A] ; 547) : « Prius itaque debueras alium deum luminis, alium tenebrarum determinasse. » Selon MONETA DE CRÉMONE, p. 28, pour certains : « Isaias non loquitur de hac luce naturali... sed lucem ibi appellat Christum, qui dicit Ioh. 8, 12... ; tenebras vero fideles, qui luce illuminati sunt. »

8. *Traité cathare*, p. 98, 11. DURAND DE HUESCA, *CM* (p. 181, 23),

à faire la paix et à créer le mal ; moi, le Seigneur je fais toutes ces choses. » Ce texte peut se comprendre ainsi, comme s'il disait : Il n'y a pas d'autre Seigneur que moi à former la lumière : c'est-à-dire le Christ, qui est la vraie lumière « éclairant tout homme venant en ce monde », comme le dit le bienheureux Jean dans l'évangile. Et « créant les ténèbres » : c'est-à-dire, selon l'explication donnée plus haut, induisant en de bonnes œuvres la gentilité qui, créée dans les ténèbres, cheminait dans les ténèbres, comme on le lit dans l'Évangile : « Le peuple des Gentils qui cheminait dans les ténèbres a vu une lumière grandiose. » Et l'Apôtre dit aux Éphésiens : « En effet, vous étiez naguère ténèbres, mais maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur ; cheminez en fils de lumière. » « Faisant la paix » : c'est-à-dire le Christ, qui fut notre paix, comme le dit de lui l'Apôtre aux Éphésiens : « Car lui-même est notre paix ; celui qui fit des deux un seul et démolit le mur mitoyen de séparation. » Ou bien faisant la paix entre le peuple des Gentils et le peuple israélite, selon le contenu de la même épître : « Faisant la paix en un seul homme nouveau, et les réconciliant tous deux

p. 162, 16 ; 248, 2. PRÉVOSTIN, p. 14. — *Catharisme et Valdésisme*, p. 404 et 405.

8-9. On lit dans le *Nouveau Testament provençal* (éd. L. CLÉDAT), p. 155^b : « Era lutz vera que enlumena toi home venent en aquest mon », alors que le Rituel provençal (p. 470^b) porte : « Erat lux vera que illuminat bonem hominem venientem in hunc mundum. » (nous soulignons) [PRÉVOSTIN, p. 14 et 248 (11). DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 123, 2-3 s. ; 162, 16-17 et 217, 17-18 ; pour la forme « hunc mundum », à rapprocher de *Act. 17, 24*, voir p. 91, note 7 et *supra*, 20, 37 ; cf. aussi *supra*, p. 110-111 et n. 43.

10-11. Cf. *supra*, 27, 4-5.

15-16. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 42, 6 ; 171, 27-28. MONETA DE CRÉMONE, p. 28.

18-19. PRÉVOSTIN, p. 55, 112. MONETA DE CRÉMONE, p. 28.

20. Israël, cf. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 127, 13-15, 18 ; 242, 26 - 243, 4 ; 292, 1. MONETA DE CRÉMONE, p. 170.

corpore deo ; et veniens evangelizavit pacem vobis qui
longe fuistis, et pacem his qui prope, quoniam per ipsum
25 accessum habemus ambo in uno spiritu ad patrem. »
Et creans malum : idest populum Israeliticum in bonis
operibus qui malus erat effectus, sicut Christus in evangelio
beati Mathei de ipso ait : « Si ergo vos, cum sitis mali,
nostis bona data dare filiis vestris, quanto magis pater
30 vester qui in celis est dabit bona petentibus se ! » Et
sic dicitur dominus creare tenebras atque malum ; quod
secundum adversariorum sententiam minime esse potest,
qui credunt quod creare est ex nichilo aliquid facere,
quorum sententia clarissime reprobatur. Verum et si
35 dominus deus verus proprie et principaliter creasset
tenebras atque malum sine dubio esset causa et principium
omnis mali, quod vanissimum est et malum opinari.

29. De factura illorum qui mali erant effecti

De factura autem illorum qui mali erant effecti, Paulus
ad Corinthios secunda ait : « Sed sufficientia nostra ex
deo est, qui et idoneos nos fecit ministros novi testamenti,
5 non littera sed spiritu : littera enim occidit, spiritus
autem | vivificat. » Et iterum ad Colosenses idem ait :
15 « Gratias agentes deo et patri qui dignos nos fecit in parte

23 post deo om. per crucem interficiens inimicitiam in semet ipso ||
25 accessum habemus cum codd. lyp. I, Tert. (V.L. 24/1, 93) habemus
accessum Vg. || 29 data cum multis codd. S. Script. et edit. (W. I,
65) om. Vg.

29, 1 rubr. pars in marg. || 5 littera ... spiritu cum multis codd.
S. Script., edit. et Patribus (W. II, 303) litterae ... spiritus Vg., cf.
supra, 13, 30-33 || 6 Colosenses] Colosenses || 7 deo et cum quibusd.
codd. S. Script., edit. et Patribus, secund. gr. (W. II, 501) om. Vg. ||
in parte cum quibusd. codd. S. Script., Aug. Cassiod. (ibid.) in
partem Vg.

28-30. Matth. 7, 11

29, 3-6. II Cor. 3, 5-6 7-8. Col. 1, 2

à Dieu en un seul corps ; et venant, il annonça la bonne
nouvelle de la paix à vous qui étiez loin et à ceux qui
étaient proches car, grâce à lui, nous avons les uns et les
autres accès au Père dans le seul Esprit. » Et « créant le
mal » : c'est-à-dire disposant dans ses bonnes œuvres le
peuple israélite qui avait été créé mauvais, comme le
Christ le dit à son sujet dans l'évangile du bienheureux
Matthieu : « Si donc vous, mauvais comme vous l'êtes,
vous savez donner à vos fils de bonnes choses, combien
plus votre Père, qui est dans les cieux, en donnera-t-il
de bonnes à ceux qui les lui demandent. » Ainsi est-il
dit que le Seigneur crée les ténèbres et le mal ; ce qui
ne peut absolument pas s'accorder avec la thèse des
adversaires, qui croient que créer est : « faire quelque
chose de rien », eux dont la thèse est très nettement
réfutée. Mais si le Seigneur vrai Dieu, avait, au sens
propre et principal, créé les ténèbres et le mal, il serait
à n'en pas douter la cause et le principe de tout mal, ce
qu'il est très vain et funeste de penser.

29. De la fabrication (« factura ») de ceux qui avaient été créés mauvais

Sur la fabrication (*factura*) de ceux qui avaient été créés
mauvais, Paul dit dans la seconde aux Corinthiens :
« Mais notre capacité vient de Dieu, qui nous a rendus
aptes à être ministres de la nouvelle alliance, non pas
selon la lettre mais selon l'esprit, car la lettre tue mais
l'esprit vivifie. » Et le même dit encore aux Colossiens :
« Rendant grâces au Dieu et Père, qui nous a rendus

32-33. Cf. supra, 25, 7-10.

29, 3-6. PRÉVOSTIN, p. 100.

sortis sanctorum in lumine 'veritatis'. » Et idem ad Corinthios ait : « Si qua ergo in Christo nova creatura, vetera transierunt : et ecce facta sunt omnia nova. » De hac quoque factura, ut creditur, beatus Iohannes in Apocalipsi ait : « Et dixit qui sedebat in trono : ecce nova facio omnia. » Unde, secundum intentionem hanc, dominus deus noster creator sive factor nominatur, scilicet constituens peccatores in bonis operibus, sicut satis evidenter superius declaratum est.

30. De creatione tertia et factura

De creatione vero tertia et factura — de qua superior dixi quod creare et facere dicitur quando aliquid permittitur per dominum deum verum ei qui penitus malus est vel ministro illius, qui perficere non potest quod desiderat nisi ipse bonus dominus eius dolositatem ad tempus sustinerit patienter, ad honorem sui et dedecus illius nequissimi eius hostis — per divinas rationes intentionem meam volui assignare.

Ait enim propheta Ezechiel de rege Asur, qui diabolo

10 et cum cod. Sarisb., Ambrosiast. Hil. (W. II, 316) om. Vg. || omnia cum cod. Armach., edit. et Patribus] om. Vg.

30, 6 post tempus add. et del. secundum quid

9-10. II Cor. 5, 17 12-13. Apoc. 21, 5.

12-13. MONETA DE CRÉMONE, p. 352.

15-16. Cf. supra, 23, 18-20 et 27, 3-5.

30, 1-2. A la suite du Code Justinien, SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 73, 16-19 et note, assimile les hérétiques à cette troisième création. 2-8. Cf. supra, 23, 20-25.

10. Assur, symbole du Diable, cf. AUGUSTIN, *Enarratio in Psalmum* 82, 8 (PL 37, 1053 ; CC 39, 1143) : « Assur autem pro ipso diabolo

capables de partager le sort des saints dans la lumière de la vérité. » Et le même dit aux Corinthiens : « S'il y a donc dans le Christ une nouvelle créature, les anciennes ont disparu : et voici que tout est rénové. » De cette fabrication (*factura*) aussi, croit-on, parle le bienheureux Jean dans l'Apocalypse : « Et celui qui siégeait sur le trône a dit : « Voici : je rénove tout. » D'où, à ce point de vue, le Seigneur notre Dieu est appelé créateur ou auteur, c'est-à-dire : rendant les pécheurs aptes à de bonnes œuvres, comme on l'a montré ci-dessus avec assez d'évidence.

30. De la troisième création et fabrication (« *factura* »)

Mais au sujet de la troisième création ou fabrication (*factura*) — dont j'ai dit plus haut : que créer ou faire se dit quand le Seigneur vrai Dieu, permet quelque chose à l'être foncièrement mauvais ou à son ministre, qui ne peut parachever ce qu'il désire, à moins que le bon Seigneur lui-même ne supporte avec patience pour un temps sa fourberie, afin d'en tirer gloire et de faire honte à son très pervers ennemi — j'entends défendre mon opinion à l'aide d'arguments divins (= bibliques).

En effet, le prophète Ézéchiél dit du roi Assur, figure

figurata intellegi solet, qui operatur in filiis diffidentiae (Éphés. 2, 2), tanquam in vasis suis, ut oppugnent populum Dei. » RABAN MAUR, *Commentaria in Ezechielem* XII, 31 (PL 110, 818 B) : « Ut Assur intelligatur Antichristus, et fortissimus gentium cui traditus est, Satanas. » PIERRE DAMIEN, *De libris prophetarum* 2 (PL 145, 1169 D) : « Quid enim per ASSUR, superbum videlicet regem, nisi diabolus intelligitur. » RUPERT DE TUY, *Commentaria in duodecim prophetas minores. In Joel* 2 (PL 168, 233 C) : « Ibi diabolus, cujus per superbiam typum gessit ASSUR et omnes angeli ejus. » MONETA DE CRÉMONE, p. 43 : « Assur... per quem intelligis Daemones. » Pour DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 265, l. 2-3 : « Assur, qui primus hoc vocabulum est sortitus, multi tiranni eodem nomine sunt vocati » ; l. 25 : « Assur, id est superbi heretici ».

figuratur : « Cedri non fuerunt altiores illo in paradiso dei ; abietes non adequaverunt sumitatem ' illius ' et platani non fuerunt eque frondibus ' eius ' : omne lignum paradisi dei non est assimilatum ' ei ' et pulcritudini eius ; quoniam
 15 speciosum fecit eum ex multis condensisque frondibus, et emulata sunt eum omnia ligna voluptatis, que erant in paradiso dei. » Et per Ysaïam dominus ait : « Ego creavi fabrum sufflantem in ignem prunas, proferentem vas in opus suum ; ego creavi interfectorem ad disperdendum. »
 20 Et iterum : « Ego dominus et non est alter formans lucem et creans tenebras, faciens pacem et creans malum : ego dominus faciens omnia hec. » Et David ait : « Iste draco quem formasti ad illudendum ei. » Et in libro Iob dominus ad eum ait : « Ecce Beemoth quem feci tecum, fenum ' ut '
 16^r bos come|det. » Unde, si per Asur et per fabrum, per
 26 interfectorem, per tenebras atque malum, per *draconem* et per Beemoth intelligatur ille qui summum omnium malorum principium est, necessario ita oportet intelligi creare tenebras atque malum et interfectorem et cetera,
 30 idest sufferre *dolositatem et malitiam illius* nequissimi eius

12 illius] ejus Vg. (SABATIER IV, 812) || platani] plantani || 13 eius] illius Vg. (SABATIER IV, 812) || 14 ei] illi Vg. (*ibid.*) || 18 in ignem cum cod. Amiat. (B.S. 13, 200)] in igne Vg. || ante proferentem om. et] et proferentem Vg. (B.S. *ibid.*) || 19 ante ego om. et] et ego Vg. (B.S. *ibid.*) || 22 Iste draco] draco iste Vg. || 23 illudendum] inludendum Vg. || 24 Beemoth e Beemoh corr. supra lin. † cum quib. codd. S. Script. et Ω (B.S. 9, 199) Behemoth Vg. || 24 ut] quasi Vg.

30, 11-17. Éz. 31, 8-9 17-19. Is. 54, 16 20-22. Is. 45, 6-7 22-23. Ps. 103, 26 24-25. Job 40, 10 26. Cf. Apoc. 20, 2 30. Cf. Sir. 37, 3

11. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 66, 8-9. *Recueil cathare* II, 8, 74, p. 782.

15-17. *Recueil cathare* II, 8, 74-75, p. 782.

17-19. MONETA DE CRÉMONE, p. 29 : « Fabrum appellat Diabolum,

du diable : « Les cèdres ne furent pas plus élevés que lui dans le paradis de Dieu ; les sapins n'ont pas atteint sa hauteur et les platanes ne purent égaler son feuillage : aucun arbre du paradis de Dieu ne lui fut comparable en beauté, car Dieu le rendit beau par une frondaison abondante et touffue et il devint l'objet de la jalousie de tous les arbres agréables qui étaient dans le paradis de Dieu. » Et par Isaïe le Seigneur dit : « Moi j'ai créé le forgeron soufflant sur un feu de braises, façonnant un instrument pour son usage ; moi j'ai créé le meurtrier capable de tuer. » Et encore : « Moi, le Seigneur, et il n'y en pas d'autre à former la lumière et à créer les ténèbres, à faire la paix et à créer le mal ; moi, le Seigneur, je fais toutes ces choses. » Et David dit : « Voici le dragon que j'ai formé pour m'en amuser. » Et dans le livre de Job, le Seigneur lui dit : « Voici Béhémot que j'ai fait avec toi, il mange du foin comme un bœuf. » Dès lors, si par Assur, par forgeron, par meurtrier, par ténèbres comme par mal, par dragon et par Béhémot, est désigné celui qui est principe suprême de tous les maux, il faut nécessairement interpréter de même créer les ténèbres, le mal, le meurtrier et le reste au sens de : supporter la fourberie et la malice de cet

qui in igne, id est in suggestione prunas sufflat, id est incentiva vitiorum, et proferentem vas, id est quemlibet hominem malum, in opus suum, id est ut faciat voluntatem suam... Respondet haereticus quod faber ibi dicitur Christus, qui in evangelio filius Fabri appellatur. » JÉRÔME, *Commentarii in Isaiam* XV, 54, 16-17 (*PL* 24, 527, 528 A [546, 547 C]) : « Ego Creator tuus non te ita feci quomodo diabolus faber pessimus immundo spiritu inflat vasa iniquitatis. »

20-22. Forts des citations d'Amos 3, 6 (*infra*, 40) et d'Isaïe 45, 7, les Amauriciens attestent que Dieu contribue au mal : *Contra Amaurianos* 2, p. 12, 14-21. ÉBRARD DE BÉTHUNE, 1540 B. MONETA DE CRÉMONE, p. 29.

22-23. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 232, 12.

24. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 78, 22.

30. Cf. *supra* 23, 23.

hostis contra suos usque ad tempus, ut permitteret eos conculcari propter peccata eorum. Et sic dicitur dominus deus noster facere malum, quod non vetat propter peccata nostra, sicut Ysaïas ait : « Ipse autem sapiens adduxit
 35 malum, et verba sua non abstulit. » Et per Ieremiam idem Dominus ait : « Quia malum ego adduco ab aquilone et contritionem magnam. » Et per Abacuch ipse dominus ait : « Quia ego suscitabo Caldeos, gentem amaram et vellocem, ambulantem super latitudinem terre, ut possi-
 40 deant tabernacula non sua. » Et per Amos dominus ait : « Si clanget tuba in civitate, et populus non expavesset ? Si malum erit in civitate, quod dominus non fecit ? » Et beatus Iob ait : « Habundant tabernacula predonum, et audacter provocant deum, cum ipse dederit omnia in
 45 manibus eorum. » Et Daniel propheta de rege Babilonis ait : « Tu rex regum es ; et deus celi regnum et fortitudinem et imperium et gloriam dedit tibi ; et omnia in quibus habitant filii hominum, bestias agri ' et ' volucres celi dedit in manu tua, et sub ditione tua universa constituit. »
 50 Quod totum ad sufferentiam domini oportet intelligi, propter peccata populi, sicut Eliu in libro Iob ait : « Et super gentes et super omnes homines, qui regnare facit hominem ypocritam propter peccata populi », idest sustinet regnare propter peccata populi. Sicut Apostolus ad

35 abstulit] astulit || 37 contritionem magnam] contritio magna || 38 post quia om. ecce] quia ecce Vg. (SABATIER IV, 962) || 39-40 possideant] possideat Vg. (ibid.) || 42 malum erit] erit malum Vg. (SABATIER IV, 922) || fecit] fecerit Vg. (ibid.) || 48 post hominum om. et] hominum et Vg. (SABATIER IV, 858) || bestias] bestiae Vg. (ibid.) || et] om. Vg. (ibid.) || ante celi om. quoque] quoque celi Vg. (ibid.) || 49 ditione] dictione || 52 gentes cum codd. Cavens. Corb. Sangall. et edit. (B.S. 9, 182)] gentem Vg.

34-35. Is. 31, 2 36-37. Jér. 1, 6 38-40. Hab. 1, 6 41-42. Amos 3, 6 43-45. Job 12, 6 46-49. Dan. 2, 37-38 51-53. Job 34, 29-30

ennemi si pervers contre les siens jusqu'au moment ou <Dieu> permettra qu'ils soient piétinés à cause de leurs péchés. En ce sens, il est dit que le Seigneur notre Dieu fait le mal qu'il n'empêche pas, à cause de nos péchés, comme le dit Isaïe : « Or dans sa sagesse, il apporta lui-même le mal et ne remporta pas ses paroles. » Et par Jérémie le même Seigneur dit : « Car Moi, depuis l'aquilon, j'apporte le mal et une grande extermination. » Et par Habacuc le Seigneur lui-même dit : « Car Moi, je susciterai les Chaldéens, nation acerbe et rapide, circulant sur la face de la terre pour s'emparer des tentes qui ne leur appartiennent pas. » Et par Amos le Seigneur dit : « Quand sonne une trompette dans la cité, le peuple n'est-il pas saisi d'effroi ? S'il y a dans la cité un mal, le Seigneur ne l'a-t-il pas fait ? » Et le bienheureux Job dit : « Les tentes des brigands se multiplient, et ils provoquent Dieu avec audace, alors que lui-même a tout livré entre leurs mains. » Et le prophète Daniel dit au roi de Babylone : « Toi, tu es le roi des rois ; et le Dieu du ciel t'a donné royauté et force, et empire, et gloire ; et tous les lieux où habitent les fils des hommes, les bêtes de la campagne et les oiseaux du ciel, il les a remis en ta main, et, sous ta domination, a établi l'univers. » Tout cela doit s'interpréter de la tolérance du Seigneur à cause des péchés du peuple, ainsi que le dit Elihou dans le livre de Job : « Au-dessus des nations et au-dessus de tous les hommes il y a celui qui fait régner un homme hypocrite à cause des péchés du peuple », c'est-à-dire qu'il tolère son règne à cause des péchés du peuple. Comme le dit l'Apôtre aux Romains : « Dieu,

40. Amos, cf. ci-dessus l. 20-22, n.
 46-49. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 138, 3-6 ; 250, 23-26.
 51-53. *Recueil cathare* II, 8, 36-37, p. 781.

55 Romanos ait : « Quod si volens deus hostendere iram et notam facere potentiam suam, sustinuit tamen in multa patientia vasa ire, aptata in interitum, ut hostenderet divitias glorie sue in vasa misericordie. » Non autem quod
 16^v malum facere sit proprie et principaliter actio | domini
 60 dei veri, alioquin — si non esset malum proprie et principaliter quod non faceret — verus deus esset penitus causa et principium omnis mali, quod vanissimum est et stultum opinari.

Unde secundum intentionem nostram de plano solvere
 65 possumus, scilicet quod deus *creavit* tenebras atque malum et *interfectionem* et fecit Assur et *formavit draconem* et multa alia contraria, que in divinis scripturis reperiuntur : scilicet sustinuit eos regnare super populum suum propter eorum peccata ; et secundum hoc dicuntur facti ab eo
 70 mali, scilicet sufferendo maliciam contra suos usque ad tempus. Et secundum hoc de plano concedere possumus Sathan creatum esse a domino deo vero sive formatum, scilicet post licentiam datam sibi *affligendi Iob*, quia per licentiam quam habuit a domino deo vero fecit id quod
 75 per se ipsum facere non valebat ; et sic potest dici factum a deo esse, idest *concessum principem populi*, non simpliciter, sed secundum quid improprie et per accidens.

Et non tantum super peccatores regnare concessum est illi, sed etiam iustos temptare, sicut in evangelio beati
 80 Mathei de domino nostro Ihesu Christo scriptum est :

61 non faceret ... verus deus esset penitus] non faceret verus deus. Esset penitus || 72 esse *add. marg.* || 80 *post* domino *add. et del. deo*

55-58. Rom. 9, 22-23 65. Cf. Is. 54, 16 66. Cf. Ps. 103, 26
 73. Cf. Job 30, 11 76. Cf. Is. 3, 7

57. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 70, 20-21 ; 118, 4 ; 191, 14.

voulant montrer sa colère et faire connaître sa puissance, toléra malgré tout avec grande patience les vases de colère, destinés à être anéantis, en vue de montrer les richesses de sa gloire dans les vases de miséricorde. » Non certes que faire le mal soit au sens propre et principal une action du Seigneur vrai Dieu, autrement — si ce n'était pas un mal, au sens propre et principal, de ne pas le faire — le vrai Dieu serait foncièrement cause et principe de tout mal, théorie très creuse et absurde.

Voilà pourquoi, selon notre manière de voir, nous pouvons sans difficulté donner la solution : Dieu créa les ténèbres, le mal, le meurtrier ; il fit Assur, forma le dragon, et beaucoup d'autres adversités, que l'on constate dans les divines Écritures, c'est-à-dire il toléra leur règne sur son peuple à cause de leurs péchés ; et en ce sens on dit qu'il a créé les méchants, c'est-à-dire qu'il supporte un certain temps leur malice contre les siens. Et d'après cela nous pouvons aisément admettre que Satan a été créé ou formé par le Seigneur vrai Dieu, c'est-à-dire que lui fut accordée la permission d'affliger Job, puisque par la permission qu'il obtint du Seigneur vrai Dieu, il fit ce que par lui-même il était impuissant à faire ; et ainsi peut-il être dit « avoir été créé par Dieu » au sens de : avoir reçu l'attribut de prince du peuple non dans l'absolu mais d'une manière indirecte et accidentelle.

Et il lui fut accordé non seulement de régner sur les pécheurs, mais aussi de tenter les justes, comme il est écrit dans l'évangile du bienheureux Matthieu au sujet de notre Seigneur Jésus-Christ : « Alors Jésus fut conduit

MONETA DE CRÉMONE, p. 19 : « Rom. 9, 22 ...Vasa irae, id est Diaboli per creationem illorum vasorum. »

64 et 71. MONETA DE CRÉMONE, p. 151 : « Nos autem de plano concedimus. »

73. Cf. SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 76, 17 : « ...credendo quod diabolus de licentia dei formavit... ».

« Tunc Ihesus ductus est in desertum a spiritu ut temptaretur a diabolo. » Et beatus Marcus ait : « Et statim spiritus expulit eum in desertum. Et erat in deserto quadraginta diebus et quadraginta noctibus, et temptabatur a Sathana. » Et fidelis Lucas ait : « Ihesus autem plenus spiritu sancti egressus est a Iordane, et agebatur in spiritu in desertum diebus quadraginta, et temptabatur a diabolo. » Et iterum : « Et consummata temptatione, diabolus recessit ab illo usque ad tempus. » Et de beato Iob illud idem aperte invenitur, sicut ipse dominus ad Sathan ait : « Ecce universa que 'possidet' in manu tua sunt. » Et specialiter de ipso Iob ad Sathan ipse dominus ait : « Ecce in manu tua est, verumtamen animam illius serva. » Et de se idem Iob ait : « Concluserunt me deus apud inicum et manibus impiorum me tradidit. » Et iterum : « Numquid tibi bonum videtur si calumniaris et oprimas me opus manuum tuarum, et consilium impiorum adiuves ? » Et Christus ad Pilatum ministrum Sathane in evangelio Iohannis ait : « Non haberes adversum me potestatem ullam, nisi esset tibi datum desuper », id est nisi hoc esset tibi concessum desuper, vel a deo potest intelligi. Et sic dicitur dominus deus noster facere malum quod non vetat aliqua rationabili de causa. Sicut de beato Iob aperte invenitur in libro Tobie ubi de Tobia dictum est :

81 a spiritu cum multis codd. S. Script. et edit. (W. I, 50)] ab spiritu Vg. || 81-82 temptaretur id. (ibid.)] temptaretur Vg. || 83 expulit cum multis codd. S. Script. et edit. (W. I, 191)] expellit Vg. || 83 deserto] serto || 84-85 temptabatur cum multis codd. S. Script. (W. I, 191)] temptabatur Vg. || Ihesus] Iohannes || 86 spiritus] spiritu Vg. || sancti] sancto Vg. || egressus] regressus Vg. || a cum aliq. codd. S. Script. et edit. (W. I, 329)] ab Vg. || 87 temptabatur] temptabatur Vg. || 88 post consummata om. omni] consummata omni Vg. || 91 possidet] habet Vg. || 95 inicum = iniquum || 96 tibi bonum cum cod. Legion. (B. S. 9, 120)] bonum tibi Vg. || 99 adversum me potestatem cum antiq. vers. Aug. et gr. (W. I, 631)] potestatem adversum me Vg. || 100 esset tibi cum antiq. vers. (ibid.)] tibi esset Vg.

dans le désert, par l'Esprit, pour être tenté par le diable. » Et le bienheureux Marc dit : « Et aussitôt l'Esprit le poussa dans un désert. Il y demeura quarante jours et quarante nuits, et fut tenté par Satan. » Et le fidèle Luc dit : « Or, Jésus, rempli de l'Esprit-Saint, s'éloigna du Jourdain, et il était conduit par l'Esprit dans le désert pour quarante jours et il y fut tenté par le diable. » Et encore : « Ayant fini de le tenter, le diable s'éloigna de lui pour un certain temps. » Et au sujet du bienheureux Job, le même fait apparaît clairement, comme le Seigneur lui-même le dit à Satan : « Voici : tout ce qu'il possède est dans ta main. » Et dans le cas particulier du même Job, le Seigneur dit lui-même à Satan : « Voici, il est en ta main, toutefois épargne sa vie. » Et parlant de soi, le même Job dit : « Dieu m'a enfermé à la merci de l'inique et m'a livré aux mains des impies. » Et encore : « Te semble-t-il bon de me calomnier et de m'opprimer, moi, l'œuvre de tes mains, et de favoriser le projet des impies ? » Et, dans l'évangile de Jean, le Christ dit à Pilate, ministre de Satan : « Tu n'aurais aucun pouvoir contre moi si cela ne t'était donné d'en haut », c'est-à-dire si cela ne t'avait pas été concédé d'en haut ; on peut même comprendre : par Dieu. Et ainsi, le Seigneur notre Dieu fait, dit-on, le mal parce qu'il ne l'empêche pas pour un motif raisonnable. De même, au sujet du bienheureux Job, on trouve clairement dans le livre de Tobie, où l'on dit de Tobie : « Or, Dieu a permis

81-82. Matth. 4, 1 82-85. Mc 1, 12-13 85-88. Lc 4, 1-2
88-89. Lc 4, 13 91-92. Job 1, 12 93-94. Job 2, 6 94-95.
Job 16, 12 96-98. Job 10, 3 99-100. Jn 19, 11

81-82. *Recueil cathare* II, 7, 25, p. 779.
88-89. *Ibid.*, II, 7, 26-28, p. 779.
94-95. *Recueil cathare* II, 8, 38-39, p. 781.
99-100. ΠΑΡΕΒΟΤΙΝ, p. 191-192.

105 « Hanc autem temptationem ideo permisit deus 'venire' illi, ut posteris daretur exemplum patientie eius, sicut et sancti Iob. » Et beatus Iacobus ait : « Sufferentiam Iob audistis, et finem domini vidistis. »

110 Quod autem ita oporteat intelligi auctoritates supra dictas, secundum intentionem illorum qui credunt quod creare est ex nichilo aliquid facere, sic probatur. Apostolus enim ad Thimotheum ait : « Omnis creatura dei bona est, et nichil 'est' reiciendum. » Et Ecclesiastes ait : « Cuncta fecit deus bona in tempore suo. » Et in libro 115 Sapientie scriptum est : « Cum sis iustus, iuste omnia disponis. » Non ergo creavit deus tenebras neque malum nec formavit draconem, si bona fecit deus et creavit ac iuste disposuit cuncta. Nec etiam consueverunt credere 120 adversarii nostri quod deus diabolum formaverit in draconem sed in angelum speciosum, nec quod creaverit angelos demones neque tenebrosos, sed claros angelos et luminosos.

31. Quod deus non creavit tenebras neque malum

Unde minime est credendum quod dominus deus verus simpliciter et directo creasset tenebras neque malum et maxime ex nichilo, sicut nostri adversarii proprie creare 5 esse credunt. Et precipue cum beatus Iohannes in epistola

105 deus *cum cod. Tolet.* (B.S. 8, 173)] dominus *Vg.* || venire] evenire *Vg.* || 113 est¹ *cum cod. Armach., edit. et Patribus* (W. II, 598)] *om. Vg.* || est²] *om. Vg.* || 115 *post sis om. ergo*] *sis ergo Vg.*

105-107. Tob. 2, 12 107-108. Jac. 5, 11 112-113. I Tim. 4,4
114. Eccl. 3, 11 115-116. Sag. 12, 15

105-107. *Recueil cathare* II, 7, 33-35, p. 779.

110-111. Cf. *supra*, 25, 9-10.

112-113. *Traité cathare*, p. 104, 13. DURAND DE HUESCA, *CM*

que cette épreuve lui advienne en vue de donner à la postérité un exemple de sa patience, comme il en fut du saint Job. » Et le bienheureux Jacques dit : « Vous avez entendu parler de la patience de Job et vous avez vu le dessein du Seigneur. »

Qu'ainsi il convienne de comprendre les autorités susdites, selon l'opinion de ceux qui croient que créer signifie faire quelque chose de rien, en voici la preuve. En effet, l'Apôtre dit à Timothée : « Toute créature de Dieu est bonne, et rien n'est à rejeter. » Et l'Ecclésiaste dit : « Dieu fit toutes choses bonnes en leur temps. » Et dans le livre de la Sagesse il est écrit : « Puisque tu es juste, avec justice tu disposes tout ». Dieu n'a donc pas créé les ténèbres, ni le mal, pas plus qu'il n'a formé le dragon, si Dieu a fait et créé bonnes toutes choses et les a disposées avec justice. Et nos adversaires ont même l'habitude de croire que Dieu a fait diable non pas un dragon mais un bel ange, et qu'il a créé les anges non pas démons ou êtres ténébreux, mais anges splendides et lumineux.

31. Dieu ne créa ni les ténèbres ni le mal

Il ressort de là qu'il ne faut nullement croire que le Seigneur vrai Dieu, ait créé au sens absolu et directement les ténèbres et le mal, encore moins *ex nichilo*, au sens précis que nos adversaires donnent au verbe créer. Et surtout, puisque dans sa première épître, le bienheureux

(p. 227, 16-17), p. 228, 12 ; 229, 5-6 ; 235, 9 ; 236, 3. PRÉVOSTIN, p. 24 et 154.

114. *Traité cathare*, p. 99, 12-13. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 182, 9-10, *supra*, 26, 15-16. MONETA DE CRÉMONE, p. 80.

115-116. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 192, 21 et 323, 19.

116-117. Cf. *supra*, l. 65-66.

121-122. GUILLAUME D'AUVERGNE, *De Universo* I, 2 (21), p. 721^a B : « ... ipsa lux prima, aliis luminibus, hoc est, sanctis angelis... est clarior, seu luminosior. »

prima dicat : « Quoniam deus lux est, et tenebre in eo non sunt ulla », et per consequentiam nec per ipsum. Non sunt ergo tenebre de universitate illa de qua Apostolus ad Romanos ait : « Quoniam per ipsum et in ipso et ex ipso sunt omnia. » Nec etiam de illa de qua idem ad Colosenses de Christo ait : « Quia in ipso condita sunt universa in celis et in terra, visibilia et invisibilia, sive troni sive dominationes sive principatus sive potestates : omnia per ipsum et in ipso creata sunt, et ipse est ante omnes, et omnia in ipso constant. » Unde Christus de se ait : « Ego sum lux mundi ; qui sequitur me non ambulat in tenebris, sed habebit lumen vite. » Non sunt ergo tenebre simpliciter et directo create a domino deo nostro et filio eius Ihesu Christo, sed improprie et secundum quid, sicut satis evidenter superius monstratum est : quamvis secundum intentionem nostram auctoritates supradicte aliter exponi possint et sicut etiam videtur superius in aliquo esse factum.

Unde per hos tres modos supradictos et per alias definitiones, que assignantur in divinis scripturis super omnia et alia universa signa, auctoritates superius memorate recte secundum fidem nostram possunt exponi, scilicet quod dominus deus noster creavit et fecit omnia, videlicet celum et terram, mare et omnia que in eis sunt, et quod universa condidit deus in domino Ihesu Christo in celis et

31, 16 ambulat cum quib. codd. S. Script. et edit. (W. I, 563)] ambulabit Vg. || 17 lumen, id. (ibid.)] lucem Vg. || 20 monstratum] monstratum.

31, 6-7. Jn 1, 5 9-10. Rom. 11, 36 11-15. Col. 1, 16-17
16-17. Jn 8, 12 29. Cf. Ps. 145, 6 30-31. Cf. Col. 1, 16

31, 9-10. Rom. 11, 36, cf. supra, 21, 13 et note sur les hérésialogues et le *Recueil cathare*.

11-15. Col. 1, 16-17, cf. supra, 21, 17-21 et note sur le *Traité*

Jean dit : « Car Dieu est lumière et il n'y a point de ténèbres en lui » et, par conséquent, ni par lui. Les ténèbres sont donc en dehors de cet univers dont l'Apôtre dit aux Romains : « Car c'est par lui et en lui et de lui que toutes choses existent ». En dehors aussi de cet univers dont le même, parlant du Christ, dit aux Colossiens : « En lui a été fondé l'univers aux cieux et sur terre, le visible et l'invisible, que ce soit les trônes, les dominations, les principautés, les puissances : toutes choses furent créées par lui et en lui, et lui-même est antérieur à tous, et tout subsiste en lui. » Voilà pourquoi le Christ dit de lui-même : « Moi, je suis la lumière du monde ; qui me suit ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de vie. » Les ténèbres ne sont donc pas créées, au sens propre et absolu, par le Seigneur, notre Dieu, ni par son Fils, Jésus-Christ, mais dans un sens improprie et relatif, comme on l'a montré ci-dessus avec assez d'évidence : bien qu'à notre point de vue, les textes susmentionnés puissent recevoir une autre interprétation, comme on l'a observé dans un cas précédent.

C'est pourquoi, par ces trois modes susdits et par d'autres précisions, spécifiées dans les divines Écritures à propos de *omnia* et des autres signes universels, les autorités rappelées plus haut peuvent, selon notre foi, être correctement expliquées ainsi : le Seigneur, notre Dieu, créa et fit toutes choses à savoir : le ciel, la terre, la mer et tout ce qui se trouve en eux, et Dieu fonda l'univers sur le

cathare et les discussions des hérésialogues ; *Recueil cathare* II, 3, 97-98, p. 770. *Infra*, 38, 6-10 et note.

19. Cf. *supra*, 30, 77.

22-23. Cf. *supra*, 28, 3-6 s. ; 30, 20-22 : *Is.* 45, 6-7.

24. Cf. *supra*, 23, 9-10 s.

29. *Traité cathare*, p. 87, 7-8. DURAND DE HUESCA, *CM* (p. 88, 4-5) ; p. 96, 11-12.

30-32. Cf. *supra*, 21, 13, 17-18, 20-21 et notes.

in terra, et quod omnia per ipsum et in ipso et ex ipso creata sunt, sicut superius in multis auctoritatibus est hostenssum.

II. < DE SIGNIS UNIVERSALIBUS >

32. Reprobatio quod per 'omnia' et alia signa 'universalia' non significantur bona et mala

De illo autem de quo nostri adversarii contra nos multociens gloriantur diserere destinavi, scilicet quia volunt
5 per hec universa signa, scilicet 'omnia', et 'universa', et 'cuncta', et alia signa que in divinis rationibus universitatem significant, illorum sententiam sepiissime confirmare nichil inter substantias penitus discernendo, asserentes autem quod omnes omnino substancie, tam male quam bone,
10 tam transitorie quam permanentes, a recto domino deo *vero et sancto* sint facte penitus et create. Cum adiutorio veri patris, illorum sententiam per divina testimonia cum verissimis argumentis disposui reprobare.

33. De universalibus signis

Quare sciendum est quod supradicta universalia signa, quamvis dicantur universalia apud grammaticos, tamen

32, 3 autem *supra lin.*

33, 3 grammaticos] gramaticos

31-32. Cf. *ibid.* et *Rom.* 11, 36.

32, 11. Cf. *Apoc.* 3, 7

32, 3-4. Cf. *supra*, 10, 42.

4. Cf. *supra*, 15, 3.

5-6. Cf. *supra*, 23, 7-8.

6. « Universitatem », voir ci-dessous, 33, 5, 10 ; sens abstrait comme chez Boèce, voir *supra*, p. 53-54 et notes.

Seigneur Jésus-Christ, aux cieus et sur terre ; et toutes choses furent créées par lui en lui et de lui, comme beaucoup d'autorités l'ont précédemment montré.

II. < LES TERMES QUI DÉSIGNENT LES SIGNES UNIVERSELS >

32. Réfutation : « omnia » et les autres « signes universels » ne signifient pas < à la fois > les choses bonnes et les choses mauvaises

J'ai décidé de discuter la thèse dont nos adversaires se glorifient très souvent contre nous, à savoir : ils veulent par ces signes universels, *omnia*, *universa*, *cuncta* et autres signes qui, dans les raisonnements divins (= textes bibliques), signifient l'universalité, confirmer très souvent leur opinion, ne faisant absolument aucune distinction entre les substances, affirmant que toutes les substances sans exception, aussi bien les mauvaises que les bonnes, aussi bien les transitoires que les permanentes, ont été entièrement faites et créées par le Seigneur juste, vrai Dieu et saint. Avec le secours du vrai Père, j'ai décidé de réfuter leur opinion, grâce aux témoignages divins appuyés sur d'irréfutables arguments.

33. Des signes universels

Voilà pourquoi on doit savoir, au sujet des signes universels susdits, que, bien que désignés ainsi par les

7-8. TERTULLIEN, *Adv. Marcion.* II, 16 (PL 2, 303 B [330 B] ; CSEL 47, 356 ; CC 1, 493), dit au contraire : « Discerne substantias et suos eis distribue sensus, tam diversos quam substantiae exigunt... », mais il s'agit ici de substances divine et humaine.

12-13. Cf. *supra*, 1, 4-6 ; 18, 22-23.

33, 3. DU CANGE, *Glossarium mediae et infimae latinitatis* IV, Niort 1885, p. 96 : « Grammaticus... eruditus... scholasticus... Latine

apud sapientes divinos illud simpliciter minime esse potest,
 5 scilicet quod sub aliquo signo universitatis omnes omnino
 substancie et actiones penitus universe comprehendantur
 et etiam accidentia universa. Unde manifestum est quia
 dicuntur universalia apud sapientes secundum quod
 18^r intentiones elloquentium capiunt, non | quod sub aliquo
 10 signo universitatis simpliciter et directo penitus *omnia*
 bona et mala *capiantur*, et precipue cum non participant
 in simul bona et mala, nec penitus ab invicem esse possint,
 cum se destruant invicem et impugnent summa et
 continua repugnantia.
 15 Quare sciendum est quod supradicta signa universalia
 in divinis auctoritatibus pluribus modis accipiuntur.
 Sunt enim quedam universalia signa que bona sunt et
 munda et facta in sapientia et *desiderabilia* valde et *per-*
manentia in seculum, que *obediunt* domino deo nostro
 20 *in omni necessitate*, sicut in divinis scripturis manifeste
 reperitur. Sunt vero et alia universalia signa que mala
 sunt et vana et transitoria et deponenda, que a fidelibus

4 simpliciter] simpliter || 14 repugnantia] repugnatia

33, 9-11. Cf. Matth. 19, 11 18-19. Cf. Sir. 42, 23 19-20.
 Sir. 42, 24

litératus est appellatus. » — III, p. 149 : « Divinos, Theologos... id
 est (selon Abélard) sacrae lectionis exhortationibus intentos. »

5. ECKBERT DE SCHÖNAU, *Sermones contra catharos* 7, 1 (PL 195,
 42 B) : « Sic autem pluribus in locis sancta scriptura loquitur quasi
 universitatem quamdam comprehendat, ubi tamen universitas
 intelligenda non est, sed de universitate aliquid excipiendum est. »
 Voir *infra*, n. 10-11.

6-7. AVICEBRON, *Fons vitæ* III, 17, p. 114, 15 : « Omnis substantiæ
 simplicis, actio eius simplex » ; 44 (p. 176, 25) « ... actio accidens est... ».
 Cf. *supra*, p. 50.

10-11. On a déjà vu la position de Boèce (*supra*, p. 53-54, n. 28-29)
 et les réserves d'Eckbert de Schönau sur l'interprétation d'« univer-

grammairiens, ils ne le sont en rien au sens propre par les
 sages (= connaisseurs) de la Bible, du fait qu'aucun signe
 d'universalité ne recouvre la totalité absolue des substances,
 des actions et même des accidents. Il est donc manifeste
 que ces sages emploient les signes universels dans le sens
 de ceux qui les formulent, c'est-à-dire que ne sont pas
 inclus simplement et directement sous un signe d'univer-
 salité tout ce qui est bien et tout ce qui est mal, d'autant
 plus que le bien et le mal n'ont pas de partie commune
 et qu'ils ne peuvent pas, non plus, absolument coexis-
 ter, puisqu'ils se détruisent mutuellement et se font une
 guerre sans merci et sans trêve.

C'est pourquoi, on doit savoir que les signes universels
 susdits ont dans les textes divins de multiples acceptions.
 En effet, il y a certains signes universels qui <désignent>
 les choses bonnes, pures, faites avec sagesse, fort désirables
 et qui subsistent pour toujours : elles obéissent au Seigneur
 notre Dieu en toute nécessité, comme on le trouve claire-
 ment dans les divines Écritures. Par ailleurs il y a d'autres
 signes universels qui <désignent> les choses mauvaises,
 vaines, transitoires, à rejeter, et que les fidèles de Jésus-

sitas », dans la Bible. FULGENCE DE RUPE restreint aussi la portée du
 mot « omnia », *Ep.* 17, 64 (PL 65, 491 A) : « ... non omnes omnino...
 sed quosdam ex illis omnibus omnes istos. » Voir aussi ALAIN DE
 LILLE, *Summa* I, 6 (PL 210, 312 B) : « Haec universitas, aut colligit
 simul visibilia et invisibilia, aut non ; si non omnia aut visibilia
 tantum, aut invisibilia, aut quaedam visibilia et quaedam invis-
 ibilia. » Au temps de son valdéisme, DURAND DE HUESCA avait
 démontré, selon la Bible, le sens à la fois universel et particulier
 du terme, *Liber Antiheresis* II, 3, p. 153-155 ; (cf. *Hérésie*, p. 111-112,
 II, 21-23). Devenu prêtre, il précise que, en théologie, « omnia »
 s'applique à la fois au bien et au mal et traduit le collectif de la
 création divine. Joint à un substantif, il en dénote l'exclusif ou
 le distributif, *Contra Manicheos*, p. 212-213. Voir *Catharisme et*
Valdéisme, p. 403-404. Le polémiste réfutait les cathares langue-
 dociens qui, avant Jean de Lugio opposaient, selon la Bible et en
 fervents dualistes, les « omnia bona et spiritalia » aux « omnia
 mala et peccata », *Traité cathare*, p. 101-102.

Ihesu Christi sunt ut *stercora arbitranda* ut dominum nostrum *lucrifaciant* Ihesum Christum. Sunt enim et alia
 25 universalia signa que fuerunt condamnata sub potestate
regis Babilonie, ut legitur, constituta, que in manus
 predonum tradenda erant, et a rege facie imprudenti
 potius *devastanda*; et que etiam signa ut creditur, a
 30 *scriptura sub peccato fuerunt conclusa, ut promissio ex*
fide Ihesu Christi daretur credentibus; que etiam in *incredulitate*
 a domino deo vero *conclusa fuerunt ut omnium*
 illorum *misereretur deus*. Unde hec universalia signa
 reconcilianda, restituenda, instauranda, innovanda, adimplenda
 et vivificanda erant a domino deo nostro et filio
 35 eius Ihesu Christo, sicut evidenter perpenditur in scripturis.

34. De bonis universalibus signis

De illis vero universalibus signis, de quibus superius dixi, que bona sunt et munda et facta in sapientia et cetera, per divinarum scripturarum testimonia intentionem verissimam volui demonstrare. Apostolus enim in prima epistola ad Thimotheum ait : « Omnis creatura

27 facie imprudenti] impudens facie Vg. || 32 misereretur] miseretur ex miseraretur corr. ms.

34, 5 demonstrare] demonstrare

23-24. Cf. Phil. 3, 7-8 26. Cf. Jér. 32, 4 27-28. Cf. Dan. 8, 23-24 29-30. Gal. 3, 22 30-32. Cf. Rom. 11, 32.

34, 6-7. I Tim. 4, 4

23-24. *Traité cathare*, p. 102, 4-5. DURAND DE HUESCA, *CM* (p. 209, 7-8), 212, 16, 25; *Liber Antiheresis (Hérésie)*, II, 22, p. 112). MONETA DE CRÉMONE, p. 81.

27. Le manuscrit porte deux fois « imprudenti » (*infra*, 36, 5). Serait-ce une erreur répétée de copiste? L'auteur s'inspire cependant de Daniel (*Dan.* 8, 23; *infra*, 36, 16). Si le terme est voulu, le mot qu'il

Christ doivent considérer comme des ordures s'ils veulent gagner notre Seigneur Jésus-Christ. De plus, il y a, en effet, d'autres signes universels qui <désignent> des choses qui furent jadis placées sous le pouvoir du roi de Babylone, comme on le lit (dans le livre de Daniel), qui devaient être livrées aux mains des pillards, ou plutôt dévastées par un roi aux décisions inconsidérées; de même, il y a, croit-on, des signes <qui désignent> des réalités emprisonnées par l'Écriture sous la garde du péché, afin que soit donnée aux croyants la promesse liée à la foi en Jésus-Christ; réalités qui même furent emprisonnées dans l'incredulité par le Seigneur vrai Dieu, pour que Dieu ait pitié d'eux tous. Donc, ces signes universels <désignent> des choses qui devaient être réconciliées, restaurées, instaurées, rénovées, achevées et vivifiées, par le Seigneur notre Dieu et par son Fils Jésus-Christ, comme on le trouve expliqué avec soin dans les Écritures.

34. Des signes universels qui ont trait au bien

Mais au sujet de ces signes universels, dont j'ai parlé plus haut, et qui désignent ce qui est bon, pur, fait avec sagesse, etc., en utilisant le témoignage des divines Écritures, j'ai voulu montrer leur signification la plus exacte. En effet, l'Apôtre, dans sa première épître à Timothée,

accompagne, « facies », loin de son contexte, prendrait dans ce cas le sens de « species, praetextus », comme on le voit dans l'œuvre de Tacite et, au lieu de : *visage effronté* ou *facies impudent*, il faudrait traduire : *dessein, plan imprudent*. Cf. *Thesaurus linguae latinae* VI, 1, Leipzig 1913, p. 49 : « Facies : falsa species, simulatio ». A. FORCELLINI, *Lexicon totius latinitatis*, II, Padoue 1940, p. 404, § II, 2 : « Facies aliquando est species praetextus. »

34, 2-3. Cf. *supra*, 33, 17-18.

4-5. Cf. *supra*, 24, 3-4.

6-7. *Traité cathare*, p. 104, 13. DURAND DE HUESCA, *CM* (p. 227, 16-17), 228, 12; 229, 5-6; 235, 9; 236, 3; *Liber Antiheresis* II, 3, p. 153 (cf. *Controverses* II, 21, p. 111). PRÉVOSTIN, p. 24 (14).

dei bona est, et nichil 'est' reiciendum. » Et Ecclesiastes ait : « Cuncta fecit deus bona in tempore suo. » Et Ihesus filius Syrach ait : « Didici quod omnia opera que fecit deus perseverant in perpetuum, 'et' non possumus eis 'quicquid' addere 'neque' auferre, que fecit deus ut timeatur. » Et in libro Sapientie scriptum est : « Quam desiderabilia sunt omnia opera eius ! | Omnia hec vivunt et manent in 'eternum' et in omni necessitate omnia 'obediunt' ei. » Et David ait : « Quam magnificata sunt opera tua, domine ! omnia in sapientia fecisti. » Et iterum : « Ordinatione tua perseverant dies, quoniam omnia serviunt tibi. » Et Apostolus ad Romanos ait : « Omnia quidem munda sunt. » Et iterum : « Omnia munda mundis. » Et iterum : « Scimus autem quoniam diligentibus deum omnia cooperantur in bonum » et cetera.

Et sic per divina testimonia manifeste probatur, quod supradicta universalia signa valde bona sunt et munda et permanentia in seculum. Unde apud sapientes videtur impossibile, quod sub illis universalibus signis simpliciter et directo bona et mala, transitoria et permanentia omnino comprehendantur, sicut satis evidenter potest a sapientibus reperiri.

7 est¹ est² cf. *supra*, 30, 113, note || 10 perseverant ... et ... quicquid ... neque, cf. *supra*, 26, 17-18, note || 13 sunt ... vivunt, cf. *supra*, 26, 21-22, note || 14 eternum] seculum *Vg.* || obediunt, cf. *supra*, 26, 23, note || 17 perseverant, cf. *supra*, 26, 25.

8. Ecol. 3, 11 9-11. Sir. 3, 14 12-15. Sag. *revera* Sir. 42, 23-24 15-16. Ps. 103, 24 16-18. Ps. 118, 91 18-19. Rom. 14, 20 20-21. Rom. 8, 28.

8. *Traité cathare*, p. 99 12-13. DURAND DE HUESCA, *CM* (p. 182, 9-10), 185-186 ; 190, 13-14 ; 228, 10.

dit : « Toute créature de Dieu est bonne, et rien n'est à exclure. » Et l'Écclésiaste dit : « Dieu fit toutes choses bonnes en leur temps. » Et Jésus fils de Syrach, dit : « J'ai appris que toutes les œuvres que fit Dieu persistent à perpétuité ; et nous ne pouvons rien ajouter ni retrancher de ce que Dieu fit pour se faire craindre. » Et dans le livre de la Sagesse il est écrit : « Qu'elles sont désirables toutes ses œuvres ! Elles vivent toutes et demeurent éternellement et, de toute nécessité, toutes lui obéissent ! » Et David dit : « Qu'elles sont magnifiques tes œuvres, Seigneur ! tu les as toutes faites avec sagesse. » Et encore : « Selon ton dispositif les jours se succèdent, vu que tout est à ton service. » Et l'Apôtre dit aux Romains : « Certes tout est pur. » Et encore : « Tout est pur pour ceux qui sont purs. » Et encore : « Or, nous savons que pour ceux qui aiment Dieu tout coopère au bien », etc.

Et de la sorte les divins témoignages prouvent manifestement que les signes universels susdits expriment le très bon, le pur et le permanent pour l'éternité. C'est pourquoi, aux yeux des sages, il paraît impossible que sous ces signes universels soient pleinement comprises, simplement et immédiatement, les choses bonnes et mauvaises, les transitoires et les permanentes comme les sages peuvent avec assez d'évidence s'en rendre compte.

9-11. *Traité cathare*, p. 99, 13-14. DURAND DE HUESCA, *CM* (p. 182, 10-11), 193, 5-6, 22-24 ; 195, 24. ÉBRARD DE BÉTHUNE, 1541 F.

15-16. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 232, 9.

16-18. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 180, 2-3. ÉBRARD DE BÉTHUNE, 1541 B.

19-20. PRÉVOSTIN, p. 152 (5) ; 271 (5) ; — et 287 (1).

22. Cf. *supra*, 4, 3-4 (manifeste probatur).

23-24. Cf. *supra*, 33, 17-19.

26. Cf. *supra*, 32, 9-10.

35. De universalibus signis que mala sunt

De illis vero universalibus signis, de quibus superius dixi, que mala sunt et vana et transitoria et deponenda, et cetera, modo ostendendum est. Ait enim Ecclesiastes :
 5 « Vanitas vanitantium et omnia vanitas. » Et iterum :
 « Vidi cuncta que fiunt sub sole, et ecce universa vanitas et afflictio spiritus. » Et iterum : « Omnia tempus habent, et suis spatiis transeunt universa sub sole. Tempus nascendi et tempus moriendi. » Et iterum : « Cuncta subiacent vanitati et omnia pergunt ad unum locum ; de terra facta sunt et in terra pariter revertuntur. » Et iterum : « Tedit me vite mee videntem mala esse universa sub sole et cuncta vanitatem atque afflictionem spiritus. » Et Apostolus ad Colosenses ait : « Si mortui estis cum Christo ab elementis huius mundi, quid adhuc tanquam viventes in hoc mundo decernitis ? Neque tetigeritis, neque gustaveritis, neque contractaveritis, que sunt omnia in interitu ipso usu. » Et ad Philipenses idem ait : « Si quis alius videtur confidere in carne, ego magis, circumcisis octava
 10
 15
 20 die, ex genere Israel, de tribu Benjamin, Hebreus ex

35, 5 vanitantium cum multis codd. S. Script. (B.S. 11, 139) vanitatum Vg. || et¹ cum quib. codd. S. Script. → Ω et Patribus (ibid.) om. Vg. || 6 cuncta que fiunt cum quib. codd. S. Script. → Ω et edil. (B.S. 11, 141) quae fiunt cuncta Vg. || 8 spatiis]spanciis || sole cum quib. codd. S. Script. → Ω et Brev. goth. (B.S. 11, 146) caelo Vg. || 11 in terra cum codd. Cavens. Tolet. Complut. (B.S. 11, 148) in terram Vg. || revertuntur cum codd. hispan. theod. → Ω, edit. (ibid.) revertentur Vg. || 15 huius cum multis codd. S. Script., vers. lat. et Patribus (W. II, 512) om. Vg. || 15-16 in hoc mundo cum quib. codd. S. Script., antiq. vers. lat. et Patribus (ibid.) in mundo Vg. || neque¹ cum cod. Oxon. (ibid.) ne Vg. || 16-17 tetigeritis ... gustaveritis cum antiq. vers. lat. (ibid.) tetigeris ... gustaveris Vg. || 17 contractaveritis cum atq. codd. S. Script. et antiq. vers. lat. (ibid.) contractaveris Vg.

35, 5. Eccl. 1, 2 6-7. Eccl. 1, 14 7-9. Eccl. 3, 1-2 9-11.

35. Des signes universels qui ont trait aux maux

Il convient maintenant d'exposer le sujet des signes universels, dont j'ai précédemment parlé, et qui traduisent les maux, les choses futiles, transitoires et à rejeter, etc. L'Ecclesiaste dit en effet : « Vanité des vanités et tout est vanité. » Et encore : « J'ai vu tout ce qui arrive sous le soleil et voici que tout était vanité et affliction d'esprit. » Et encore : « Tout a son temps, et dans son laps de temps tout passe sous le soleil : le temps de naître et le temps de mourir. » Et encore : « Tout est sujet à vanité et tout revient au même lieu ; tout est fait de terre et retourne pareillement en terre. » Et encore : « Je me suis dégoûté de ma vie, en voyant l'universalité des maux sous le soleil et que tout est vanité et affliction d'esprit. » Et l'Apôtre dit aux Colossiens : « Si vous êtes morts avec le Christ aux éléments de ce monde, qu'allez-vous encore décréter comme si vous viviez en ce monde : ne touchez pas, ne goûtez pas, ne palpez pas tout ce qui doit dépérir par l'usage même. » Et le même dit aux Philippiciens : « Si quelqu'un d'autre semble mettre sa confiance dans la chair, moi, plus encore, circoncis le huitième jour, de la race d'Israël, de la tribu de Benjamin, Hébreu issu

Eccl. 3, 19-20 11-13. Eccl. 2, 17 14-18. Col. 2, 20-22 18-28. Phil. 3, 4-8

35, 2-3. Cf. supra, 33, 21-22.

5. *Traité cathare*, p. 102, 5-6. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 209, 8-9, p. 212, 31. MONETA DE CRÉMONE, p. 80. GEORGIUS, p. 1709 D.

6-7. *Traité cathare*, p. 99, 5-6 et 102, 6-7. DURAND DE HUESCA, *CM* (p. 132, 2-3 et 209, 9-10), p. 183, 32 ; 184, 10-11 ; 213, 5-6. MONETA DE CRÉMONE, p. 81. *Rituel provençal* (éd. L. CLÉDAT, *Le Nouveau Testament provençal de Lyon, suivi d'un rituel cathare*, Paris 1887), p. 478^b, l. 11-14 et p. xx.

9-11. *Traité cathare*, p. 99, 6-8 et 102, 7-8. DURAND DE HUESCA, *CM* (p. 182, 3-4 et 209, 10-11), p. 185, 17-18 et 213, 6 s. Voir notre étude, *Catharisme et Valdéisme*, p. 388.

19^r Hebreis, secundum legem phariseus; secundum emula-
 25 tionem persequens ecclesiam dei; secundum iustitiam
 que in lege est, conversatus sine querela. Sed que michi
 fuerunt lucra, hec arbitratus sum propter | Christum
 30 detrimenta. Verumtamen arbitror omnia detrimenta esse
 propter eminentem scientiam Ihesu Christi domini mei,
 propter quem omnia detrimentum 'facio', et arbitror ut
 stercora ut Christum lucrificiam. » Et in evangelio beati
 35 Mathei Christus ad scribam ait : « Si vis perfectus esse,
 vade, et vende omnia que habes », idest dimitte omnia
 que possides carnaliter secundum legem. Unde sequitur :
 « Tunc respondens Petrus dixit 'illi' : Ecce nos relinquimus
 omnia et secuti sumus te, quid ergo erit nobis ? » Qui
 40 respondens ait : « Quia vos qui reliquistis omnia et secuti
 estis me » et cetera. Et Apostolus ad Colosenses ait :
 « Nunc autem deponite et vos omnia, iram, 'detractionem',
 indignationem, malitiam, blasphemiam » et cetera. Et
 beatus Iohannes in epistola prima ait : « Nolite diligere
 mundum, neque ea que in mundo sunt. Si quis diligit
 45 mundum, non est caritas patris in eo, quoniam omne
 quod in mundo est, concupiscentia carnis est et concupis-
 centia oculorum et superbia vite, que non ex patre sed
 ex mundo est » et cetera.

25 arbitror cum codd. Armach. Monac., typ. D, quib. vers. lat. et
 Patribus (W. II, 479; V.L., 24/2, 189)] existimo Vg. || detrimenta² cum
 codd. Karolin. Paris. et lectionibus usis Tolet. eccles., typ. D
 (ibid.)] detrimentum Vg. || 26 scientiam] scientia || 30 et cum quib.
 codd. S. Script. (W. I, 120)] om. Vg. || omnia cum quib. codd. S. Script.
 et Siat. (ibid.)] om. Vg. || 32 illi (W. I, 120)] ei Vg. || 36 detractioem
 (W. II, 515)] om. Vg. || 38 diligere add. marg. || 41 in mundo est
 cum codd. Amiat., Armach., typ. K, et nullis Patrib. (W. III, 350;
 V.L. 26/4, 279)] est in mundo Vg. || carnis est et ... oculorum et :
 est in primo tantum commate cum multis codd. S. Script. → Ω, typ. K,
 et Patribus (ibid.)] carnis et ... oculorum est et Vg.

29-30. Matth. 19, 21 32-33. Matth. 19, 27 34-35. Cf. Matth.
 19, 28 36-37. Col. 3, 8 38-43. I Jn 2, 15-16.

d'Hébreux, pharisien en accord avec la loi ; en fait de zèle
 persécuteur de l'Église de Dieu ; <agissant> selon la
 justice qui est dans la loi, l'observant sans réplique. Mais
 ces choses qui à mes yeux étaient des gains, je les ai
 considérées à cause du Christ comme des pertes. Bien plus,
 j'estime <préférer> toutes ces pertes en faveur de l'émi-
 nente science de Jésus-Christ, mon Seigneur, à cause de
 qui je <préfère> toutes ces pertes et je les compare à
 du fumier afin de gagner le Christ. » Et dans l'évangile
 du bienheureux Matthieu, le Christ dit au scribe : « Si tu
 veux être parfait, va et vends tout ce que tu as », c'est-
 à-dire : rejette tout ce que tu possèdes charnellement selon
 la loi. D'où il suit : « Répondant alors, Pierre lui dit :
 Voici, nous avons tout abandonné et t'avons suivi,
 qu'aurons-nous donc ? » Répondant, le Christ dit : « Vous,
 qui avez tout abandonné et m'avez suivi » etc. Et l'Apôtre
 dit aux Colossiens : « Or, maintenant vous aussi, laissez
 tout, colère, détraction, indignation, malice, blasphème » etc.
 Et le bienheureux Jean, dans la première épître, dit : « Ne
 donnez pas votre affection au monde, ni aux choses qui
 sont dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, la charité
 du Père n'est pas en lui, vu que tout ce qui est dans le
 monde est convoitise de la chair, convoitise des yeux et
 orgueil de la vie, qui ne provient pas du Père mais du
 monde », etc.

23-25. MONETA DE CRÉMONE, p. 201.

27-28. *Traité cathare*, p. 102, 4-5. DURAND DE HUESCA, *CM*,
 p. 209, 7-8, p. 212, 16-25. MONETA DE CRÉMONE, p. 82 et 201.

29-30. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 335, 27. PRÉVOSTIN, p. 67 (1)
 et 261 (1).

32-33. PRÉVOSTIN, p. 61 (4).

34. PRÉVOSTIN, p. 200 (1).

36. *Recueil cathare* I, 8, 7, p. 826.

38-43. *Traité cathare*, p. 91, 6-8 et 95, 11. DURAND DE HUESCA,
CM, p. 116, 11-12, 160, 12-13. C'est un argument scripturaire que
 le polémiste reprend souvent, voir Index, p. 357-358. PRÉVOSTIN,
 p. 13 (11) ; 15-16 et 248-249 ; MONETA DE CRÉMONE, p. 21. *Rituel
 provençal* (éd. L. CLÉDAT), p. 478^a, l. 5 in fine-478^b, 4 et p. XVIII-XIX.

Et sic aperte sciendum est, quod hec signa universalialia
 45 que mala sunt et vana et transitoria non sunt eiusdem
 conditionis cum aliis supradictis universalibus signis,
 que bona sunt et munda et desiderabilia valde et perman-
 entia in seculum. Et precipue cum non participant
 50 in simul, nec sub aliqua universitate ullo modo esse possint,
 cum se destruunt invicem et impugnant, nec ab una
 causa simpliciter esse possint.

**36. De illis universalibus signis que propter peccata
 eorum constituta fuerunt sub potestate regis Babilonie**

De illis vero universalibus signis, que quondam sub
 potestate *Babilonie regis* constituta fuerunt, que etiam in
 5 *manus* predonum tradenda erant et a *rege facie* imprudenti
 potius *devastanda*, modo disposui declarare; que etiam
 signa, ut creditur, reconcilianda, restituenda, instauranda,
 adimplenda et vivificanda erant a domino deo vero et
 filio eius Ihesu Christo, sicut evidenter perpenditur in
 10 scripturis. Ait enim propheta Daniel ad Nabuchodonosor

36, 1-2 peccata ... Babilonie *rubr. in marg.* || 5 imprudenti :
 cf. *supra*, 33, 27, note || 10 Nabuchodonosor] Nabuchodonosor

44-45. Cf. *supra*, 33, 21-22 et 35, 2-3.

46-48. *supradictis*, cf. 33, 17-19.

48-50. Cf. *supra*, 33, 11-13.

36, 3-6. Cf. *supra*, 33, 25-27.

6. Cf. *supra*, 27, 5.

7-10. Cf. *supra*, 33, 32-36.

10-11. Dès la Patristique, Nabuchodonosor est identifié au diable.
 Cf. AUGUSTIN, *De civitate Dei* XI, 15 (PL 41, 330; CSEL 40¹, 534,
 7-8) : «... sub figurata persona principis Babylonie diabolum

Et ainsi il faut savoir ouvertement que ces signes
 universels <désignant> les choses mauvaises, vaines et
 transitoires, ne sont pas de même condition que les autres
 signes universels mentionnées ci-dessus, relatifs aux choses
 bonnes, pures, fort désirables et permanentes dans l'éter-
 nité. Du fait surtout qu'elles ne coexistent pas ensemble
 et ne peuvent d'aucune façon être rangées sous quelque
 forme <commune> d'universalité, puisqu'elles se
 détruisent et se combattent mutuellement et ne peuvent
 vraiment provenir d'une cause unique.

**36. Des signes universels <désignant> ceux qui à
 cause de leurs péchés furent soumis au pouvoir du roi
 de Babylone**

J'ai décidé maintenant une mise au point au sujet des
 signes universels <désignant> ceux qui furent jadis
 constitués sous le pouvoir du roi de Babylone, ou qui
 même devaient être livrés aux mains des pillards, et bien
 plus à la dévastation d'un roi aux intentions inconsidérées ;
 ces signes, croit-on, <visaient> ce qui devait être
 réconcilié, restitué, instauré achevé et vivifié par le
 Seigneur vrai Dieu, et par son Fils Jésus-Christ, comme
 on le voit nettement exposé dans les Écritures. En effet,
 le prophète Daniel dit à Nabuchodonosor roi de Babylone :

notans. » JÉRÔME, *In Isaiam* VI, 13, 1 (PL 24, 206 C-D [212 D]).
 ISIDORE, *Allegorie quaedam S. Scripturae* 127 (PL 83, 116 B) :
 « Nabuchodonosor rex typus diaboli fuit » ; définition que reprendront
 RABAN MAUR, *Commentaria in libros quatuor Regum* IV, 24 (PL
 109, 272 A) : « Nabuchodonosor alium intelligimus, nisi eundem
 quem Pharaonem... rectorem tenebrarum harum » ; RUPERT DE
 TUY, *De Trinitate. In Daniele* 2 (PL 167, 1500 B, 1501 A) :
 «... typum diaboli tenet iste rex Babylonis. Sic namque diabolus. »
 A la faveur de l'Écriture et de ces opinions, Nabuchodonosor est
 pour les dualistes le diable lui-même ainsi manifesté ; MONETA DE
 CRÉMONE, p. 34 : « Iste potentior, qui est Nabuchodonosor, est ipse
 Diabolus secundum te, quem credis. »

regem Babilonie : « Tu rex regum es, et deus celi regnum et fortitudinem et imperium et gloriam dedit tibi, et omnia in quibus habitant filii hominum, bestie agri 'et' volucres celi dedit in manu tua, et sub ditione tua universa constituit. » Et iterum : « Et post regnum eorum, cum creverit iniquitas consurget rex impudens facie et intelligens propositiones. Et | roborabitur fortitudo eius, sed non in viribus suis ; et supra quam credi potest, universa vastabit, et prosperabitur, et faciet. Et interficiet robustos, et 20 populum sanctorum secundum voluntatem suam, et dirigetur dolus in manu eius ; et cor suum magnificabit, et in copia rerum omnium occidet plurimos ; et contra principem principum consurget. » Et Iob ait : « Habundant tabernacula predonum, et audacter provocant deum, 25 cum ipse dederit omnia in manibus eorum. » Quod totum intelligas propter peccata populi, sicut supradictus Daniel de *cornu modico* mentionem faciens ait : « Robur autem datum est contra iuge sacrificium propter peccata, et prosternetur veritas in terra. » Et Eliu in libro Iob ait : 30 « Et super gentes et super omnes homines, qui regnare facit hominem ypocritam propter peccata populi. » Et sic supradicta universalia signa propter peccata eorum fuerunt condamnata, ut creditur, sub peccato conclusa et etiam in incredulitate et data in manibus predonum 35 et constituta sub potestate *regis Babilonie*, ut in *novissimis temporibus* relicta malitia illorum omnium misereretur deus. Apostolus enim ad Galathas ait : « Conclusit scriptura

13 et] *om. Vg.* || *ante celi om. quoque ; cf. supra, 30, 48, note* || 14 ditione] dictione || 15-16 creverit iniquitas] creverint iniquitates *Vg.* || 30 gentes, *cf. supra, 30, 52, note* || 36 misereretur] miseretur *ex misereretur corr. ms.*

36, 11-15. Dan. 2, 37-38 15-23. Dan. 8, 23-25 23-25. Job 12, 6
27. Dan. 8-9 27-29. Dan. 8, 12 30-31. Job 34, 29-30
35-36. Cf. I Tim. 4, 1 37-39. Gal. 3, 22

« Tu es le roi des rois, et le Dieu du ciel t'a donné règne, force, empire, et gloire, et tous les lieux où résident les fils des hommes, les bêtes de la campagne et les oiseaux du ciel, il les a mis dans ta main, et c'est sous ta juridiction qu'il a établi tout cet univers. » Et encore : « Et après leur règne, lorsque l'iniquité sera accrue, surgira un roi au visage impudent et saisissant toutes les questions. Sa puissance sera consolidée mais non par ses propres forces ; et plus qu'on ne peut le croire, il dévastera tout et réussira dans ce qu'il entreprendra. Et, à sa guise, il mettra à mort les hommes vigoureux et le peuple des saints et en sa main triomphera la ruse ; son cœur exaltera et, dans l'abondance de toutes choses, il en tuera un grand nombre ; il attaquera le prince des princes. » Et Job dit : « Les tentes des pillards se multiplient, et ils provoquent Dieu avec audace alors que lui aura tout remis entre leurs mains. » Tout cela, comprends-le, est motivé par les péchés du peuple, comme le surnommé Daniel, faisant mention de la petite corne, dit : « Or une force a été donnée contre le sacrifice continué, à cause des péchés et la vérité sera jetée à terre. » Et dans le livre de Job, Elihou dit : « Sur les nations et sur tous les hommes, Dieu fait régner un homme hypocrite à cause des péchés du peuple. » Ainsi les signes universels susdits <désignent> ceux qui furent jadis, à cause de leurs péchés, semble-t-il, emprisonnés sous le péché et même dans l'incredulité et livrés aux mains des pillards et constitués sous le pouvoir du roi de Babylone, afin que, dans les derniers temps, tous ayant abandonné leur malice, Dieu leur fasse miséricorde. Car l'Apôtre dit aux Galates : « L'Écriture a tout enfermé sous

11-15. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 138, 3-6 ; 250, 23-26. MONETA DE CRÉMONE, p. 34.
29-31. *Recueil cathare* II, 8, 36-37, p. 781.
37-39. MONETA DE CRÉMONE, p. 52, *in fine*.

omnia sub peccato, ut promissio ex fide Ihesu Christi daretur credentibus. » Et ad Romanos idem ait : « Concluserunt deus omnia in incredulitate, ut omnium misereatur. »

37. De misericordia domini dei nostri

Unde dominus deus noster *propter nimiam caritatem suam qua dilexit nos misertus est nostri*, prout Apostolus notat ad Ephesios : « Et cum essemus mortui peccatis convivificavit nos in Christo. » Et « non ex operibus que fecimus nos, sed secundum suam 'magnam' misericordiam salvos nos fecit, per lavacrum regenerationis et renovationis spiritus sancti, quem effudit in nobis habunde per Ihesum Christum salvatorem nostrum ; ut iustificati gratia ipsius, heredes simus secundum spem vite eterne », ut idem ad Titum ait. Unde in libro Sapientie scriptum est : « Tu autem, deus noster, suavis et verus es, paciens, in misericordia disponens omnia. » Et iterum : « Sed misereris omnium quoniam omnia potes, dissimilans peccata hominum propter penitentiam ; diligis enim omnia que sunt, et nichil hodisti horum que fecisti ; nec enim odiens aliquid constituisti. Quomodo posset

40 incredulitate cum quib. codd. S. Script. edit. antiq. et multis Patribus (ibid.) incredulitatem Vg.

37, 3 qua] que || misertus est nostri cum codd. Langob. Ulmens. (W. II, 424 ; V.L. 24/1, 58)] om. Vg. || 5 in cum aliq. codd. S. Script., typ. I (W. II, 425 ; V.L. 24/1, 59)] om. Vg. || post operibus om. iustitie cum August. (W. II, 664)] operibus iustitie Vg. || 8 in nobis cum quib. codd. S. Script. (ibid.) in nos Vg. || 13 in misericordia cum ed. Gotting. Vet. Test. Graeci (B.S. 12, 81)] et misericordia Vg. || disponens] dispones || 14 dissimilans] dissimilans, cf. DU CANGE, III, 143, dissimulare : subsannare, cum cod. Egerton (B.S. 12, 65)] et dissimulas Vg. || 17 post quomodo om. autem] quomodo autem Vg.

39-40. Rom. 11, 32.

37, 2-3. Cf. Éphés. 2, 4 4-5. Éphés. 2, 5 5-11. Tite 3, 5-7
12-13. Sag. 15, 1 14-20. Sag. 11, 24-27

la garde du péché, afin que soit donnée aux croyants la promesse attachée à la foi en Jésus-Christ. » Et le même dit aux Romains : « Dieu a tout enfermé dans l'incredulité, afin de faire miséricorde à tous. »

37. De la miséricorde du Seigneur notre Dieu

C'est pourquoi le Seigneur notre Dieu, à cause de l'excessive charité dont il nous aime, nous fit miséricorde, ainsi que l'Apôtre le signale aux Éphésiens : « Et lorsque nous étions morts par les péchés, <Dieu> nous rendit la vie avec et dans le Christ. » Et « non de par les œuvres que nous avons faites, mais selon sa grande miséricorde, il fit de nous des sauvés par le bain de régénération et de rénovation de l'Esprit-Saint qu'il répandit sur nous abondamment par Jésus-Christ, notre Sauveur, afin que, justifiés par sa propre grâce, nous soyons des héritiers selon l'espérance de la vie éternelle », comme le même le dit à Tite. C'est pourquoi il est écrit dans le livre de la Sagesse : « Mais toi, notre Dieu, tu es doux et véridique, patient, disposant tout avec miséricorde. » Et encore : « Mais tu fais miséricorde à tous parce que tu peux tout, ne tenant plus compte des péchés des hommes à cause de (leur) repentir ; car tu aimes tout ce qui est, tu n'as de haine pour rien de ce que tu fis, car tu n'as rien constitué par haine. Comment une chose pourrait-elle subsister

37, 4-5. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 172, 2-3.

5 s. PRÉVOSTIN, p. 290 (*Tite* 3, 5).

12-13. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 192, 21-23. — *Recueil cathare* II, 9, 28-29, p. 784.

14-16. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 191, 23-25.

15-17. *Traité cathare*, p. 99, 10-12. DURAND DE HUESCA, *CM* (p. 182, 7-9), démontre au cathare l'amour de Dieu pour la création universelle, p. 186-188, 190, *Sag.* 11, 25. Voir notre étude *Catharisme et Valdésisme*, p. 388.

aliquid permanere, nisi tu voluisses? aut quod a te
 vocatum non esset conservaretur? Parcis autem omnibus
 20 quoniam tua sunt, domine, qui animas amas.» Et iterum :
 « Neque herba neque malagma sanavit eos, sed sermo
 tuus, domine, qui sanat omnia.» Et David ait : « Omnia
 te expectant, ut des illis escam in tempore; dante te
 illis, colligent; aperiente 'autem' te manum tuam,
 25 omnia implebuntur bonitate.» Et Christus in evangelio
 Iohannis ait : « Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia
 traham ad meipsum.» Et sic manifeste reperitur per
 divinas rationes quod suorum *omnium* vult *misereri*
 deus.

38. De reconciliatione universorum signorum

Quod autem supradicta signa universalia reconcilianda
 sint, restituenda, instauranda, adimplenda et iustificanda
 a domino deo nostro et filio eius Ihesu Christo, manifeste
 5 per divina testimonia potest reperiri. Apostolus enim
 de domino nostro Ihesu Christo ad Colosenses ait : « Quia
 in ipso complacuit omnem plenitudinem divinitatis
 habitare corporaliter et per eum reconciliari omnia in
 ipsum, pacificans per sanguinem crucis eius sive que

21 malagma] malagina || eos cum Ω^m et *Clement.* (B.S. 12, 87) illos
Vg. || sermo tuus domine] tuus domine sermo *Vg.* || 23 ante te¹ om. a
 cum *codd. Regin. Corb. Ambian.* (B.S. 10, 226) a te *Vg.* || 24 autem]
 om. *Vg.*

38, 7 divinitatis... corporaliter cum quib. *codd. S. Script. et Patribus*
 (W. II, 503) om. *Vg.* || 8 reconciliari cum multis *codd. S. Script.*
edit. Hil. Aug. (ibid.) reconciliare *Vg.*

21-22. Sag. 16, 12 22-25. Ps. 103, 27-28 26-27. Jn 12, 32
 28. Cf. Rom. 11, 32.

38, 6-10. Col. 1, 19-20

si tu ne le voulais? ou se conserverait-elle sans ton appel?
 Mais tu épargnes tout, parce que c'est à toi, Seigneur, qui
 aimes les âmes.» Et encore : « Ni herbe ni extrait végétal
 ne les a guéris, mais ta parole, Seigneur, qui guérit tout.»
 Et David dit : « Tous attendent de toi que tu leur donnes
 à manger au temps voulu; quand tu leur donnes, ils
 reprennent vie; et quand tu ouvres ta main, tous sont
 remplis de bonnes choses.» Et dans l'évangile de Jean, le
 Christ dit : « Et quant à moi, si je suis élevé de terre, je
 tirerai tout à moi-même.» Ainsi manifestement, des
 arguments divins attestent que Dieu veut faire miséricorde
 à tous les siens.

38. De la réconciliation (des choses) indiquée par des signes universels

Or, que les choses désignées par les signes universels
 susdits doivent être réconciliées, rétablies, instaurées,
 achevées et rendues justes par le Seigneur notre Dieu
 et par son Fils Jésus-Christ, on peut manifestement le
 voir à travers les divins témoignages. En effet, l'Apôtre
 dit aux Colossiens au sujet de notre Seigneur Jésus-Christ :
 « Car il a plu <à Dieu> que toute la plénitude de la divinité
 habitât corporellement en lui-même et que par lui tout
 soit réconcilié en lui-même, rétablissant la paix par le
 sang de sa croix, aussi bien de ce qui est aux cieus que de

26-27. *Traité cathare*, p. 101, 13-14. DURAND DE HUESCA, *CM*
 (p. 208, 28-29), p. 211, 10.

28. Cf. *supra*, 36, 40.

38, 2-5. Cf. *supra*, 33, 32-35 et 36, 7-10.

6-10. *Traité cathare*, p. 101, 6-9. DURAND DE HUESCA, *CM* (p. 208,
 21-24), p. 210 *passim*. Col. 1, 19-20 complète comme argument Col. 1,
 16-17, thèmes chers aux dualistes qui, par cette formule du plérôme,
 attestaient l'existence du monde supérieur en provoquant la réaction
 des hérésiologues. Voir *supra*, 21, 16-21 et note; 31, 11-15 et note.
 MONETA DE CRÉMONE, p. 50. GEORGIUS, 1721 C. C. DOUAIS, *La*
Somme des autorités, p. 36. Voir *Catharisme et Valdésisme*, p. 416.

- 10 in celis sive que in terris sunt. » Et in evangelio Mathei Christus ait : « Elias quidem venturus est et restituet omnia. » Et Apostolus ad Ephesios ait : « Ut notum nobis faceret sacramentum voluntatis sue, secundum bonum placitum eius, quod proposuit in eo, in dispensationem plenitudinis temporum instaurare omnia in Christo, que in celis et que in terris sunt, in ipso. » Et in Apocalipsi scriptum est : « Et dixit que sedebat in trono : ecce nova facio omnia. » Et Apostolus de Christo, ut creditur, ad Ephesios ait : « Qui descendit, ipse est et qui ascendit super omnes celos, ut adimpleret omnia. » Et in prima epistola idem ad Timotheum ait : « Precipio tibi coram deo, qui vivificat omnia. » Invenitur tantum manifeste hoc signum universale, scilicet 'omnia', fuisse subiectum per dominum deum verum sub pedibus Ihesu Christi, sicut David ait et Apostolus notat ad Hebreos, qui ait :
 20^v « Omnia subiecit sub | pedibus eius. In eo enim quod omnia ei subiecit, nihil dimisit non subiectum ei ; nunc autem necdum videmus omnia subiecta ei. » Et iterum ad Corinthios prima idem ait : « Omnia enim subiecit sub pedibus eius. Cum autem dicat : Omnia sunt subiecta ei, sine dubio preter eum qui subiecit ei omnia. Cum autem subiecta fuerint illi omnia, tunc et ipse filius subiectus erit illi qui sibi subiecit omnia, ut sit deus omnia in omnibus. »

10 in celis sive que in terris cum aliq. codd. S. Script. et Patribus (W. II, 504)] in terris sive quae in caelis Vg. || 13 nobis faceret cum cod. Hubert., typ. I, Ambrosiast. (W. II 419-420 ; V.L. 24/1, 19)] faceret nobis Vg. || 16 in terris cum codd. Sangerm. Regin., typ. X, Tert. Aug. (W. II, 420 ; V.L. 24/1, 23)] in terra Vg. || 20 adimpleret cum aliq. codd. S. Script., typ. D, et Patribus (W. II, 435 ; V.L. 24/1, 160)] impleteret Vg. || 26. subiecit cum quib. Patribus (W. II, 697)] subiecisti || 30 sunt subiecta] subiecta sunt Vg.

11-12. Matth. 17, 11 12-16. Éphés. 1, 9-10 17-18. Apoc.

ce qui est sur terre. » Et dans l'évangile de Matthieu le Christ dit : « Élie doit revenir et rétablir toutes choses. » Et l'Apôtre dit aux Éphésiens : « Pour nous faire connaître le secret de sa volonté, selon son bon plaisir, à savoir qu'en vue d'une répartition de la plénitude des temps il décida personnellement de tout instaurer dans le Christ lui-même, aussi bien ce qui est dans les cieux que ce qui est sur terre. » Et dans l'Apocalypse il est écrit : « Celui qui siègeait sur le trône dit : Voici, je rends neuves toutes choses. » Et l'Apôtre, au sujet du Christ, à ce qu'il semble, dit aux Éphésiens : « Celui qui descendit est celui-la même qui monta au-dessus de tous les cieux, afin d'accomplir toutes choses. » Et dans la première épître à Timothée, le même dit : « Je t'ordonne devant Dieu qui vivifie tout. » On trouve donc avec évidence que ce signe universel, le mot *omnia*, représente ce qui a été mis par le Seigneur vrai Dieu, sous les pieds de Jésus-Christ, comme David le dit, et comme l'Apôtre le fait remarquer aux Hébreux en leur disant : « Il a tout soumis sous ses pieds. En effet, en lui soumettant toutes choses, il n'a rien laissé qui ne lui soit soumis ; or, maintenant nous ne voyons pas encore que toutes choses lui soient soumises. » Et encore, dans la première aux Corinthiens, le même dit : « Il a tout soumis sous ses pieds. Or, en disant : toutes choses lui furent soumises, il faut, sans nul doute, excepter celui qui lui a soumis toutes choses. Et quand toutes choses lui auront été soumises, alors le Fils aussi sera lui-même soumis à celui qui lui aura tout soumis, de sorte que Dieu soit tout en tous. »

21, 5 19-20. Éphés. 4, 10 21-22. I Tim. 6, 13 26-28.
Héb. 2, 8 ; cf. Ps. 8, 8 29-34 I Cor. 15, 26-28.

19-20. *Recueil cathare* II, 5, 56-57, p. 775.
31-32. PRÉVOSTIN, p. 79-80 (14) ; 188 (2) et 278 (2).

39. Quod universa bona et mala non sint ab una eadem causa

Quare apud sapientes manifestum est quod per hec signa universalia, scilicet 'omnia' et 'universa' et 'cuncta' et alia signa que in divinis scripturis reperiuntur non comprehenduntur bona et mala, *munda et poluta*, transitoria et permanentia ; et maxime cum sint adversa penitus et contraria, nec ab una causa simpliciter esse possint. Ait enim Ihesus filius Syrach : « Contra malum bonum est, et contra mortem vita ; sic et contra virum iustum peccator. Et sic intuere in omnia opera altissimi. » Et Paulus ad Corinthios secunda ait : « Que enim participatio iustitie cum iniquitate ? aut que societas lucis ad tenebras ? Que autem conventio Christi ad Belial ? aut que pars fidelis cum infideli ? Quis autem consensus templo dei cum ydolis ? » Quasi dicat : non participat insimul simpli-

39, 13 lucis cum *codd. Langob. Oxon. Harleian. et Hier. August. (W. II, 320)]* luci Vg. || 15 fidelis *corr. vat. m. g. (W. II, 320)]* fideli Vg. || infideli cum quib. *codd. S. Script. (ibid.)* infideli Vg. || quis cum *edit., Tert. Hier. (ibid.)* qui Vg.

39, 6. Cf. Éz. 22, 26 9-11. Sir. 33, 15 12-16. II Cor. 6, 14-16

39, 4. Cf. *supra*, 32, 5-6.

7-8. Cf. *supra*, 35, 50-51. L'« adversarius » ou « contrarius », dit JÉRÔME, c'est le diable, *Commentarii... ad Ephesios II, 4, 27 (PL 26, 511 B [543 D])* : « Neque locum delis diabolo. Diabolus Græcum verbum est, quod latine dicitur *criminator* : lingua vero Hebraea *Satan* appellatur, id est *adversarius*, sive *contrarius* : et ab Apostolo *Belial* (II Cor. 6). » — Sur la dualité irréductible à l'unité, AUGUSTIN, *Contra Faustum XX, 3 (PL 42, 370 ; CSEL 25, 537, 10-14)* : « Faustus dixit... : Pagani bona et mala... corporalia et divina unum habere principium dogmatizant. His ergo valde contraria sentio, qui bonis omnibus principium fateor Deum, contrariis vero Hylen : sic enim mali principium ac naturam theologus noster appellat ; Contra

39. L'ensemble des êtres bons et mauvais ne provient pas d'une seule et même cause

C'est pourquoi, aux yeux des sages, il est clair que par ces signes universels, à savoir : *omnia, universa, cuncta*, et les autres signes qui se trouvent dans les divines Écritures ne sont pas compris <ensemble> les êtres bons et les mauvais, les purs et les impurs, les transitoires et les permanents ; surtout du fait qu'ils sont tout à fait opposés et contraires, et qu'ils ne peuvent réellement provenir d'une seule cause. En effet, Jésus fils de Sirach dit : « Contre le mal est le bien ; contre la mort, la vie et de même contre l'homme juste, le pécheur. Ceci apparaît dans toutes les œuvres du Très-Haut. » Et Paul, dans la seconde aux Colossiens, dit : « Quelle participation y a-t-il, en effet, entre la justice et l'iniquité ? ou quelle alliance entre la lumière et les ténèbres ? Et quel contrat entre le Christ et Bélial ? ou quelle entente entre le fidèle et l'infidèle ? Et quel accord entre le Temple de Dieu et les idoles ? » Comme s'il disait : la justice n'a vraiment

Fortunatum 33 (PL 42, 128 ; CSEL 25, 111, 9-12) : « Fort. dixit : ... in contraria natura... contrariae naturae... » ; AVICEBRON, *Fons vitae II, 23, p. 67-68* : « Tunc contraria facient unum quid ; quod est inconveniens » ; MONETA DE CRÉMONE, p. 23 : « Quod enim duo principia sint volut haberi per hoc dictum Aristotelis : *Contrariorum contraria sunt principia* ; cum ergo bonum et malum sint contraria, eorum principia contraria erunt. »

9-11 et 19-20. DURAND DE HUESCA a déjà, comme Vaudois, défendu l'unicité de la création, *Liber Antihæresis II, 3, p. 160* (cf. *Hérésie*, p. 115, II, 27) ; il reprend vigoureusement le thème dans le *Contra Manicheos*, p. 105 et 215, *passim*.

12-16. ALAIN DE LILLE, *Summa I, 6 (PL 210, 313 A)*. DURAND DE HUESCA, *Contra Manicheos*, p. 183, 16-17. Dans leur bible, les dualistes traduisent « Belial » par « diable ». L. CLÉDAT, p. 385^a, 5-6 : « Mais qualis aiustansa de Christi al diable. » Selon la formule de JÉRÔME, *op. cit.* (511 B [544 A]) : « Belial hoc est diabolium. » Cf. *supra*, l. 7-8, note.

citer iustitia cum iniquitate, nec lux cum tenebris, nec
 Christus conventionem habet cum Belial, quod ita oportet
 intelligi cum non sint hec adversa et contraria ab una
 20 eadem causa. Alioquin si iustitia et iniquitas, lux et tenebre,
 Christus et Belial, fidelis et infidelis simpliciter et directo
 fuissent a summa omnium honorum causa, participarent
 insimul et convenirent nec destruerent se invicem, sicut
 cotidie bona et mala faciunt evidenter, sicut aperte
 25 superius hostensum est « contra malum bonum est, et
 contra mortem vita est » et cetera.

Sequitur autem adhuc quod sit aliud principium mali,
 quod capud et causa est omnis iniquitatis, pollutionis et
 infidelitatis, et etiam omnium tenebrarum; alioquin ipse
 30 deus verus, qui fidelissimus est et iustitia summa et
 munditia pura, esset penitus causa et principium omnis
 mali, et omnia adversa atque contraria ab ipso domino
 penitus emanarent: quod vanissimum est et stultum
 opinari.

34 in fine fol. 20^v eadem manu de creatione, verba insequentis
 fasciculi, cf. infra, 40, 1.

25-26. Sir. 23, 15.

aucune part simultanée avec l'iniquité, ni la lumière avec
 les ténèbres, et le Christ n'a aucun contrat avec Bélial; ainsi faut-il le comprendre parce que ces choses opposées
 et contraires ne proviennent pas d'une seule et même
 cause. Autrement si la justice et l'iniquité, la lumière et les
 ténèbres, le Christ et Bélial, le fidèle et l'infidèle provenaient
 absolument et directement de la cause suprême de tous
 les biens, ils auraient partie commune et s'accorderaient
 au lieu de se détruire l'un l'autre, comme le font chaque
 jour visiblement le bien et le mal, ainsi qu'on l'a clairement
 montré plus haut: « Contre le mal est le bien; et contre
 la mort est la vie » etc.

Il s'ensuit donc qu'il y a un autre principe, celui du mal,
 qui est origine et cause de toute iniquité, impureté, et
 infidélité, et même de toutes les ténèbres; autrement le
 vrai Dieu lui-même, qui est très fidèle, justice suprême,
 pureté limpide, serait tout à fait cause et principe de tout
 mal, et tous les opposés et les contraires émaneraient
 tout à fait du Seigneur lui-même: ce qu'il est très vain
 et stupide de penser.

20-23 et 29-30. Cf. *supra*, 30, 26-29. AVICEBRON (*supra*, I. 7-8, n.) et
 IV, 10, p. 232, 20-23: « Si res non participarent aliquid quod esset
 eis commune, non convenirent in aliquo nec participarent eo, quia
 diversitas suarum radicum prohibet convenientiam in ramis suis. »

24-26. Cf. *supra*, 33, 12-14 et ci-dessus I. 9-10.

27-28. Cf. *supra*, 16, 51-53.

33-34. Cf. *supra*, 30, 62-63 et *infra*, 56, 30-31.

< COMPENDIUM
AD INSTRUCTIONEM RUDIUM >

21^r 40. | De creatione celi et terre et maris

De creatione autem celi et terre et maris, de quibus superius ostensum est, ad instructionem rudium sub compendio disserere destinavi. Dico enim quod per celos aliquando et per terram in divinis scripturis intelligibiles dei veri creature, que intelligere et audire possunt, intelliguntur, et non tantum permutabilia et irrationabilia elementa huius mundi. Sicut David ait : « Celi enarrant gloriam dei, et opera manuum eius annunciant firmamentum. » Et iterum : « Audite celi, que loquar ; audiat terra verba oris mei. » Et Ysayas ait : « Audite celi, et auribus percipite terra, quia dominus locutus est. » Et David ait :

40, Compendium... rudium... additi secundum infra, 3-4 || 3 instructionem] instructionem || 7 permutabilia] permuta || 10 loquar cum codd. Oxon. Casin. Burgens. Ital. et LXX (B.S. 3, 512)] loquor Vg. || 12 quia cum codd. Aemilian., Hieron. (B.S. 13, 41)] quoniam Vg.

40, 5. Cf. Sag. 7, 23 8-10. Ps. 18, 2 10-11. Deut. 32, 1 11-12. Is. 1, 2

40, 2-3. Cf. supra, 31, 28-29.

3-4. MONETA DE CRÉMONE, p. 530^a, in fine : « ... tamen ad instructionem rudium in Ecclesia hoc dico. » Cf. supra, 32, 4 (disserere destinavi).

< RÉSUMÉ POUR L'INSTRUCTION
DES GENS PEU CULTIVÉS >

40. De la création du ciel, de la terre et de la mer

Or, au sujet de la création du ciel, de la terre et de la mer, que l'on a exposée plus haut, j'ai décidé d'en discuter dans un résumé pour l'instruction des gens peu cultivés. Je dis en effet que, parfois, les mots 'cieux', et 'terre' désignent dans les divines Écritures, les créatures intelligibles du vrai Dieu, qui peuvent comprendre et entendre, et non pas seulement les éléments de ce monde qui sont changeants et privés de raison. Comme le dit David : « Les cieux racontent la gloire de Dieu, et le firmament annonce les œuvres de ses mains. » Et encore : « Cieux, écoutez ce que je vais dire ; que la terre écoute les paroles de ma bouche. » Et Isaïe dit : « Écoutez, cieux ; terre, prête l'oreille, car le Seigneur vient de parler. » Et David

5-8. AVICEBRON, *Fons vitae* II, 6, p. 35, 10-12 : « ... puto quod ipsa (substantia) est terminus distinguens inter sensibilia et intelligibilia. » HILAIRE DE POITIERS, *Tractatus super Psalmos* 135, 8 (PL 9, 772 C ; CSEL 22, 718, 26-27) : « Fecit autem coelos in intellectu, non inrationabiles, neque informes, neque confusos et inordinatos. »

5-10. MONETA DE CRÉMONE, p. 90^a : « Scio quod per caelos novos spiritus, vel animas intelligis, de quibus exponis illud (Ps. 18, 2). »

8-10. *Traité cathare*, p. 111, 4. DURAND DE HUESCA, *CM* (p. 273, 33-34), p. 270, 24-25 ; 278, 19-20.

10. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 159, 17 ; 278, 30-31.

11-12. *Traité cathare*, p. 109, 12 et 110, 21. DURAND DE HUESCA, *CM* (p. 272, 24-25 et 273, 24-26), p. 159, 18-19 et 278, 28-29. MONETA DE CRÉMONE, p. 79.

« Terra, terra audi sermonem domini. » Et iterum : « In mari vie tue et semite tue in aquis multis. » De quibus viis
15 ipse David ait, ut creditur : « Universe vie domini misericordia et veritas. »

Accipitur etiam per celum et terram et mare celestis status. Sicut beatus Iohannes in Apocalipsi ait : « Et omnem creaturam que in celo est et super terram et sub
20 terra et que sunt in mari et que in eo, omnes audivi dicentes : sedenti in trono et agno benedictio et honor et gloria et potestas in secula seculorum. » Et David ait : « Credo videre bona domini in terra viventium. » Et iterum : « Spiritus tuus bonus deducet me in terram
25 rectam. » Et Salamon ait : « Iusti hereditabunt terram et in seculum seculi 'permanebunt in ea'. » Et Christus precepit « non iurare per celum, quia tronus dei est »

14 vie tue cum *codd. Ultr. et moz. mediol.* (B.S. 10, 178)] via tua Vg. || 19-20 et sub terra cum *aliq. codd. S. Script. et Patribus* (W. III, 459)] *om. Vg.* || in eo cum *quib. codd. S. Script.* (W. III, 460)] in ea Vg. || 24-25 in terram rectam cum *aliq. codd. S. Script.* → Ω et *edit.* (B.S. 10, 288)] in terra recta Vg. || 25 *post. iusti om. autem cum codd. Rothom. Sangall.* (B.S. 10, 107)] *iusti autem Vg.* || 26 *permanebunt] inhabitabunt Vg.* || in ea] super eam Vg.

13. David *revera* Jér. 22, 29 13-14. Ps. 76, 20 15-16. Ps. 24, 10 18-22. Apoc. 5, 13 23. Ps. 26, 13 24-25. Ps. 142, 10 25-26. Salamon = Salomon *revera* David, Ps. 36, 29
27. Cf. Matth. 5, 34-35

13. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 159, 20 et 265, 18-19.
15-16. *Id.*, p. 320, 1.

17-18. GUILLAUME D'Auvergne, *De Universo* I, 1 (46¹), p. 664-665 : « Status mundi sublunaris habiturus est finem, sed status coelestis non. » MONETA DE CRÉMONE, p. 51 : « Dico quod nomine caeli intelligitur altitudo status in quo prius fuerat Jerusalem... a qua altitudine... projecta... in terram, id est in statum infimum. »

23. *Traité cathare*, p. 106, 1. DURAND DE HUESCA, *CM* (p. 244, 23-24), p. 260, 4-5. PRÉVOSTIN, p. 196 (5).

24-25. *Traité cathare*, p. 106, 4-5. DURAND DE HUESCA, *CM* (p. 244, 26-27).

dit : « Terre, terre, écoute le discours du Seigneur. » Et encore : « Tes voies se trouvent dans la mer et tes sentiers dans les eaux abondantes. » De ces voies, c'est David qui passe pour dire : « Toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et vérité. »

Par 'ciel', 'terre' et 'mer', on peut entendre aussi l'état céleste. Ainsi que le bienheureux Jean le dit dans l'Apocalypse : « Toutes les créatures qui se trouvent dans le ciel, sur terre, sous terre, ou dans la mer et ses profondeurs, je les ai toutes entendues dire : « A celui qui siège sur le trône et à l'agneau, bénédiction, honneur, gloire et puissance pour les siècles des siècles. » Et David dit : « Je crois que je verrai les bonnes choses du Seigneur dans la terre des vivants. » Et encore : « Ton esprit bon me conduira dans une terre droite. » Et Salomon dit : « Les justes hériteront de la terre et y resteront pour les siècles des siècles. » Et le Christ interdit « de jurer par le ciel, parce qu'il est le trône de Dieu... » — c'est peut-être de ce

27. Au sujet du serment, cf. BONACURSUS, *Manifestatio* (PL 204, 777 C) : « Credunt etiam <quod> omnis qui jurat, damnabitur. » PIERRE LE CHANTRE, *Verbum Abbreviatum* 127 (PL 205, 322 A) : « Quod autem omnino sit nobis prohibitum jurare videtur ex verbis Domini in Matth. cap. V... (322 D). Cur hoc observantem statim proclamamus Catharum? » ÉBRARD DE BÉTHUNE, 1540 E, 1541 F et 1555-1556. PRÉVOSTIN, p. 213 (1). ALAIN DE LILLE, *Summa* II, 18-19 (PL 210, 392-394). ERMENGAUD DE BÉZIERS, *Contra haereticos* 18 (PL 204, 1269-1272). PIERRE DES VAUX-DE-CERNAY, *Hystoria Albigensis*, § 13 (éd. P. GUÉBIN - E. LYON, t. I, Paris 1926, p. 14) : « ... dicebant etiam quod nulla unquam ratione debebant jurare. » SALVO BURCE, *Liber Supra Stella*, éd. ILARINO DA MILANO, dans *Aevum*, t. XVII, 1943, p. 117 et t. XIX, 1945, p. 338. SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 64, 31 s. « Cathari... credunt... quod non licet jurare in aliquo casu, et hoc ideo esse mortale peccatum. » MONETA DE CRÉMONE, contre les cathares et les vaudois hostiles au serment, p. 462, 463-466, 469-470, 474. GEORGIUS, 1737-1740. *Recueil cathare* I, 7, 1-2, p. 825-826. Voir *Catharisme et Valdésisme*, p. 280-281, et *infra*, 49, 35-36 et note.

— de quo forsan David ait : « Tronus tuus, deus, in seculum seculi » — « neque per terram ». Subiunxit dominus :
 30 « Quia scabellum est pedum eius. » De quo scabello David, ut creditur, ait : « ' Timete ' dominum deum nostrum et adorate scabellum pedum eius, quoniam sanctum est. »

Et de hac creatione concedo dominum deum nostrum esse creatorem et factorem, et non de infirmis et egenis
 35 elementis istius mundi, de quibus Apostolus forsan ad Galathas ait : « Quomodo convertimini iterum ad infirma et egena elementa quibus denuo servire vultis ? » | Et ad
 21^v Colosenses idem ait : « Si mortui estis cum Christo ab elementis huius mundi, quid adhuc tanquam viventes
 40 in hoc mundo discernitis ? Ne tetigeritis, neque gustaveritis, neque contractaveritis, que sunt omnia in interitu ipso usu. » Quare minime concedendum est dominum deum nostrum esse creatorem nec factorem mortis, nec de his que simpliciter sunt in morte, sicut in libro Sapientie
 45 scriptum est : « Quoniam deus mortem non fecit nec letatur in perditione vivorum. » Est enim sine dubio creator alius sive factor qui caput et causa est *mortis* et *perditionis* et etiam omnis mali, sicut superius satis evidenter ostensum est.

41. De omnipotentia domini dei veri

De omnipotentia autem domini dei veri, qua nostri adversarii contra nos multociens gloriantur, affirmantes

31 timete] exaltate Vg. || 39-41 huius mundi ... hoc ... tetigeritis ... gustaveritis ... contractaveritis, cf. *supra*, 35, 16-17 || 42 post quare *ms. add. et expunx.* mirandum est || 45 est *supra* lin.

28-29. Ps. 44, 7 ; Héb. 1, 8 30. Ps. 98, 5 ; 109, 1 31-32. Ps. 98, 5 36-37. Gal. 4, 9 38-42. Col. 2, 20-22 45-46. Sag. 1, 13 47-48. Cf. Job 28, 22.

trône que David dit : « Ton trône, ô Dieu, pour les siècles des siècles » —, « ... ni par la terre... ». Le Seigneur ajoute : « parce qu'elle est l'escabeau de ses pieds. » De cet escabeau, c'est David qui passe pour dire : « Craignez le Seigneur notre Dieu, et adorez l'escabeau de ses pieds, car il est saint. »

J'accorde que le Seigneur notre Dieu, est le ' créateur ' et ' auteur ' de cette création, mais non des éléments faibles et démunis de ce monde, dont l'Apôtre a peut-être dit aux Galates : « Comment vous tournez-vous à nouveau vers ces éléments faibles et démunis que vous voulez encore une fois servir ? » Et le même dit aux Colossiens : « Si avec le Christ vous êtes morts aux éléments de ce monde, qu'allez-vous encore décréter comme si vous viviez dans ce monde : ne touchez pas, ne goûtez pas, ne palpez pas tout ce qui doit dépérir par l'usage même ? » Aussi ne doit-on pas du tout accorder que le Seigneur notre Dieu soit le créateur ou auteur de la mort, ni de ces choses qui précisément sont dans la mort, comme il est écrit dans le livre de la Sagesse : « Car Dieu n'a pas fait la mort et ne se réjouit pas de la perdition des vivants. » Car, à n'en pas douter, il y a un autre créateur ou auteur, origine et cause de la mort, de la perdition, et même de tout mal, comme on l'a précédemment montré avec assez de clarté.

41. De la toute-puissance du Seigneur vrai Dieu

Quant à la toute-puissance du Seigneur vrai Dieu, dont nos adversaires se font si souvent gloire contre nous,

32. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 270, 4. PRÉVOSTIN, p. 223, 224. 36-37. PRÉVOSTIN, p. 111, 138 (4) et 269 (4).

45-46. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 113, 3-4 ; 225, 14-15 ; 228, 23.

47. « creator sive factor » (*supra*, l. 43), voir *supra*, 20, 14-15, 19 et notes.

41, 3. Cf. *supra*, 32, 3-4.

quod non sit potestas vel potentia alia nisi sua, declarare
5 disposui.

Quamvis per testimonia divinarum scripturarum domi-
nus deus verus omnipotens esse dicatur, tamen minime
est credendum quod dicatur omnipotens ideo quia possit
facere et quod faciat cuncta mala, cum sint mala multa
10 que verus deus facere non potest, nec poterit unquam.
Ait enim Apostolus ad Hebreos : « Impossibile est mentiri
deum. » Et in secunda epistola idem ad Thimotheum
ait : « Si 'enim' non credemus, ille fidelis permanet ;
negare seipsum non potest. » Nec etiam credendum est
15 quod bonus deus possit omnino destruere seipsum, nec
facere penitus cuncta mala contra omnem rationem et
iustitiam. Et maxime cum ipse non sit prorsus causa
illius mali. Et si dicerent imo bene possumus dicere
dominum deum verum esse omnipotentem ideo quia potest
20 facere et facit cuncta bona et ideo quia potest facere
mala universa, etiam mentiri et destruere seipsum si
vellet, sed non vult.

42. Quod deus non potest facere mala

Responsio plana est. Si enim deus non vult mala universa,
nec mentiri, nec destruere seipsum, sine dubio non potest,
quia illud quod deus simpliciter non vult non potest,

41, 13 enim] *om. Vg.* || non credemus *cum cod. Paris.* (W. II, 630)]
non credimus *Vg.* || permanet *cum antiq. versio. lat. et Patribus (ibid.)*
]manet *Vg.*

42, 4 non potest] potest non.

41, 11-12. Hébr. 6, 18 13-14. II Tim. 2, 13.

4-5. Cf. *supra*, 27, 5 (declarare disposui).

9-10. ABÉLARD, *Sic et Non* 31 (PL 178, 1389-1393) : « Quod Deus
quoque malorum causa vel auctor sit, et non. » PIERRE LOMBARD,
Sententiae II, 3, 6 (PL 192, 658 ; éd. QUARACCHI, I, p. 321) : « Non enim

affirmant qu'il n'y a pas d'autre pouvoir ou puissance que
les siens, j'ai décidé de l'expliquer.

Bien que, par le témoignage des divines Écritures, le
Seigneur vrai Dieu soit dit être 'tout-puissant', cependant
il ne faut pas du tout croire qu'il est dit 'tout-puissant'
en ce sens qu'il peut faire ou fait tous les maux, puisqu'il
y a beaucoup de maux que le vrai Dieu ne peut pas et ne
pourra jamais faire, car l'Apôtre dit aux Hébreux : « Il est
impossible à Dieu de mentir. » Et le même dit dans la
seconde épître à Timothée : « Si en effet, nous ne croyons
pas, lui (Dieu) reste fidèle ; il ne peut se dédire. » Et il ne
faut pas non plus croire que le Dieu bon puisse en aucune
façon se détruire lui-même, ni être véritablement l'auteur
de tous les maux, contre toute raison et justice. Et surtout
que lui-même n'est absolument pas cause de ce mal.
Et s'ils objectaient : bien plus, nous pouvons affirmer que
le Seigneur vrai Dieu est 'tout-puissant' parce qu'il peut
faire et fait tout ce qui est bien, et peut faire tous les
maux, même mentir, et se détruire personnellement s'il le
voulait, mais il ne le veut pas. »

42. Dieu ne peut pas faire les maux

La réponse est aisée. Si Dieu ne veut aucun des maux,
ni mentir, ni se détruire lui-même, sans le moindre doute,
il ne le peut pas ; ce que Dieu ne veut pas au sens absolu
du mot, il ne le peut pas, et de même ce qu'il ne peut pas

potuit creator optimus auctor mali esse » ; II, 37, 3-4 (PL *ibid.*,
742 ; éd. QUARACCHI, I, p. 507) *titulus* : « Deus auctor malorum non
est (PL). — « Deus non est mali auctor (éd. QUARACCHI).

15-16. ABÉLARD, *op. cit.* 32 (PL 178, 1393) : « Quod omnia possit
Deus, et non. »

15-18. Cf. *supra*, 18, 50-53.

20-21. ABÉLARD, *op. cit.*, 32 (PL 178, 1393 B) : « (Deus) non potest,
ut puta mentiri... ad ultimum negare se ipsum non potest... (C) Impos-
sibile est Deum mentiri. »

42, 4-5. ABÉLARD, *Sic et Non*, 35 (PL 178, 1395-1397) : « Quo ubi

5 et illud quod simpliciter non potest non vult. Et secundum hoc potencia peccandi et faciendi mala universa non
 22^r est in domino | deo vero. Sequens ratio hec est : Quia quicquid predicatur de deo est ipse deusmet, et maxime cum ipse non sit compositus nec habeat accidentia ullo
 10 modo apud sapientes ; et sic sequitur necessario quod ipse deus et voluntas eius sint unum et idem. Non potest ergo bonus deus mentiri nec facere cuncta mala si non vult, quia illud quod ipse non vult non potest facere verus deus, cum ipse et eius voluntas sint unum et idem, sicut
 15 supra dictum est.

43. Quod deus non potest facere alium deum

Sed possum cum ratione adhuc dicere *sine metu* quod ipse deus verus cum omnibus viribus suis non potuit nec potest nec poterit unquam facere alium deum et dominum

43, 2. Cf. Sir 5, 5.

deest velle Dei, desit et posse, et contra... Quod quicquid vult Deus faciat, et non. »

4-7. MONETA DE CRÉMONE, p. 268 : « ... quod potest, habet a potentia. Ergo potentia Dei est ipse Deus... Unde dicitur : quicquid dicitur de Deo, Deus est. »

8. BOËCE, *De Trinitate* 4. *Quomodo Deus sit in praedicamentis* (PL 64, 1252-1253 D) : « De Deo... secundum substantiam rei praedicatio nuncupatur. » *Contra Amaurianos* 9, p. 26, 20-21 : « Quidquid de eo vere dicitur, id ipse est, quod de eo predicatur. » AVICEBRON, *Fons vitae* IV, 9, p. 252, 17 : « ... non est ipse nisi ipsemet. »

8-9. AMBROISE, *Ep.* 81, 8 (PL 16, 1274 C-D) : « Deus unum et simplex et incompositum est. » — *Liber de causis* 26, éd. BARDENHEVER, p. 186, 27-28 ; éd. PATTIN, p. 191, 22-23 : « ... si substantia non est composita... est simplex » ; 27, éd. BARDENHEVER, p. 187, 1 et 17 ; éd. PATTIN, p. 191, 25-26 : « Omnis substantia stans per essentiam suam est simplex et non dividitur » ; 28, éd. BARDENHEVER, p. 187, 25 ; éd. PATTIN, p. 193, 59-60 : « ... substantiae generatae ex

au sens absolu du mot, il ne le veut pas. Et en ce sens le pouvoir de pécher et de faire tous (*universa*) les maux ne se trouve pas dans le Seigneur vrai Dieu. En voici la raison : c'est parce que tout ce que l'on attribue à Dieu est précisément Dieu lui-même, et spécialement comme il n'est pas composé et n'a aux yeux des sages en aucune manière d'accidents, il s'ensuit nécessairement que Dieu lui-même et sa volonté sont une seule et même chose. Le Dieu bon ne peut donc pas mentir ni faire tous (*cuncta*) les maux s'il ne le veut pas, pour cette raison que ce que lui-même ne veut pas, ce vrai Dieu ne peut le faire, étant donné que lui et sa volonté sont un et identique, comme on l'a dit ci-dessus.

43. Dieu ne peut pas faire un autre dieu

Mais je peux avec raison ajouter sans crainte que le vrai Dieu lui-même, avec tous ses moyens n'a pas pu, ne peut pas, et ne pourra jamais faire un autre dieu,

aliquo sunt substantiae compositae. » MONETA DE CRÉMONE, p. 136 : « Deus autem ita est per se ens, quod ejus esse non est aliud ab ipso propter summam simplicitatem suam » ; p. 83 : « ... ut ipse incompositus et simplicissimus perseveret. »

9. AVICEBRON (III, 6, p. 91, 14) : « ... quia omne quod est infinitum, non accedit ei accidens... (III, 10, p. 100, 3) accidens non est in essentia factoris primi. » GUILLAUME D'AUVERGNE, *De Universo* I, 3 (26), p. 794^b G : « Accidens quasi ad non esse cadens, quantum in se est, hoc est, quantum est ex natura accidentalitatis. » MONETA DE CRÉMONE, p. 269 : « Deo nihil accidens esse potest. »

10-11. AVICEBRON V, 40, p. 329, 9-11, 14-15 : « ... perfectio sapientiae est scientia de voluntate, quia voluntas est origo formae intelligentiae, quae est sapientia perfecta... Scientia voluntatis... ipsa est agens totum et movens totum. » MONETA DE CRÉMONE, p. 269 : « Heretici dicunt quod hi tres (Personae) dicuntur unum, quia sunt unius voluntatis... Ergo si sunt unius voluntatis, sunt unius quoque substantiae. »

11-15. Cf. *supra*, 41, 20-22.

43. 3-5. Cf. *supra*, 18, 7-8 et note.

5 et creatorem similem sibi et coequalem in omnibus,
nec cum voluntate nec sine voluntate nec ullo modo :
quod probō.

Dico enim quod illud est impossibile quod bonus deus
possit facere alium dominum similem sibi in omnibus,
10 scilicet eternum et sempiternum, creatorem et factorem
omnium honorum, et sine inicio et fine, qui nunquam
fuisset factus nec creatus nec genitus ab aliquo sicut
bonus deus non fuit factus nec creatus nec genitus ab
aliquo. Nec propter hoc in divinis scripturis dominus
15 deus verus impotens nominatur. Unde firmiter est creden-
dum quod bonus deus non dicitur omnipotens ideo quia
possit facere, < fecerit vel > faciat cuncta mala que
fiunt et facta sunt et erunt adhuc, sed quia omnipotens est
de omnibus bonis que fuerunt et sunt et erunt, et precipue
20 cum ipse sit prorsus causa et principium omnis boni et
non ullius mali proprie et principaliter per se ullo modo.
Sequitur ergo quod verus deus dicatur omnipotens esse
apud sapientes de omnibus que fecit et facit et faciet in
futuro, et non dicitur omnipotens penes illos qui recte
25 sentiunt ideo quia possit facere illud quod non fecit nec
facit nec faciet unquam. Et si dicunt quia non vult,
nichil facit contra me, cum ipse et eius voluntas sint
unum et idem, sicut superius ostensum est.

43, 9 alium ex alium corr. ms. || 12 ante sicut add. et expunx.
Nec pro hoc || 17 fecerit vel supplevi.

8-10. Cf. *supra*, 20, 14-15 et note. HILAIRE DE POITIERS, *Liber de Synodis* 31 (PL 10, 507 A) : « Credimus in unum Deum... creatorem et factorem universorum. » AVICEBRON IV, 6, p. 222, 25 : « ... creator omnium debet esse unus tantum. »

seigneur, créateur semblable à lui et son « coégal » en toutes choses, ni en le voulant, ni sans le vouloir, ni d'aucune manière. Je le prouve.

Je dis en effet qu'il est impossible que le Dieu bon puisse faire un autre seigneur semblable à lui en toutes choses, c'est-à-dire éternel et perpétuel, créateur et auteur de tous les biens, sans commencement ni fin, qui n'aurait jamais été fait ni créé ni engendré par quelqu'un, comme le Dieu bon qui n'a pas été fait, ni créé, ni engendré par quelqu'un. Aussi bien, dans les divines Écritures, le Seigneur vrai Dieu n'est pas qualifié d'impuissant. C'est pourquoi on doit croire fermement que le Dieu bon n'est pas dit tout-puissant, en ce sens qu'il pourrait faire, a fait ou fait tous les maux qui arrivent, arrivèrent et arriveront plus tard, mais parce qu'il est tout-puissant lorsqu'il s'agit de tous les biens qui furent, sont et seront, et surtout parce qu'il est entièrement cause et principe de tout bien et nullement, par lui-même, d'aucun mal au sens propre et primordial. En conséquence, le vrai Dieu est dit tout-puissant par les sages lorsqu'il s'agit de tout ce qu'il fit, fait ou fera dans l'avenir ; et, ceux qui ont du bon sens ne le disent pas tout-puissant pour cette raison qu'il pourrait faire ce qu'il n'a pas fait, ne fait pas ou ne fera jamais. Dire que c'est parce qu'il ne le veut pas, ne me contredit en rien, puisque lui-même et sa volonté sont une seule et même chose, comme on l'a montré plus haut.

11-13. H. DENZINGER - A. SCHÖNMETZER, *Enchiridion Symbolorum*, Fribourg-en-Brisgau 1963, n. 125-126, Symbole de Nicée, p. 125 : « Deum verum... non factum (θεὸν ἀληθινόν... οὐ ποιηθέντα). »

15-16. SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 74, 4 : « Deus non est omnipotens. »

24-25. « recte sentiunt », GUILLAUME D'Auvergne, *De Universo* I, 1 (55), p. 673^b C : « Hoc enim manifeste senserunt, quicumque de eo recte senserunt. »

27-28. Cf. *supra*, 16, 3 (nichil contra me facit) et 42, 14.

44. Quod deus non sit potens in malis, sed est alia potentia mala

Quapropter firmiter est credendum, cum deus non sit potens in malis ut faciat esse mala, quod aliud est principium mali, quod potens est in malis, a quo mala descendunt universa que fuerunt et sunt et erunt, et de quo forsitan | David ait : « Quid gloriaris in malicia, qui potens es in iniquitate ? Tota die iniusticiam cogitavit lingua tua ; sicut novacula acuta fecisti dolum 'et' dilexisti maliciam super benignitatem, iniquitatem magis quam loqui equitatem. »

Et beatus Iohannes in Apocalipsi ait : « Et proiectus est draco ille magnus, serpens anticus qui vocatur diabolus et Sathanas, qui seducit universum orbem. » Et Christus in evangelio Luce ait : « Semen est verbum dei ; qui autem secus viam, hii sunt qui audiunt ; deinde venit diabolus et tollit verbum de corde eorum ne credentes salvi fiant. » Et propheta Daniel ait : « Aspiciebam, et ecce cornu illud faciebat bellum adversus sanctos et prevalebat eis donec venit antiquus dierum et dedit iudicium sanctis excelsi » et cetera. Et iterum : « Et alius consurget post eos et ipse potencior erit prioribus, et tres reges humiliabit ; et sermones contra excelsum loquetur et sanctos altissimi conteret et putabit quod possit mutare

44, 7 gloriaris cum Ps. Rom. (ed. R. WEBER, 115)] gloriatur Vg. || 9 et] om. Vg. || 16 hii cum aliq. codd. S. Script. et multis vers. lat. (W. I, 356)] om. Vg.

44, 7-11. Ps. 51, 3-5 12-14. Apoc. 12, 9 15-18 Lc 8, 11-12
18-21. Dan. 7, 21-22 21-25. Dan. 7, 24-25

44, 12-14. *Manifestatio haeresis albigensium et lugdunensium*, éd. A. DONDAINE (AFP, t. XXIX, 1959), p. 269, 40-41. *De heresi catha-*

44. Dieu n'est pas puissant dans le domaine du mal, mais il y a une autre puissance mauvaise

C'est pourquoi, on doit croire fermement, puisque Dieu n'est pas puissant dans le domaine du mal en sorte qu'il donne l'existence aux maux, qu'il y a un autre principe du mal, puissant dans le mal, principe duquel proviennent tous (*universa*) les maux, qui furent, sont, et seront, et au sujet duquel peut-être David a dit : « Pour quoi te faire gloire de ta malice, toi qui es puissant en iniquité ? Tout le long du jour ta langue a énoncé l'injustice ; comme un couteau aiguisé tu as réalisé la ruse ; et tu as préféré la malice à la bonté, la parole inique à la parole équitable. »

Et dans l'Apocalypse, le bienheureux Jean dit : « Et il fut projeté ce grand dragon, serpent antique, appelé diable et Satan, qui séduit le monde entier. » Et dans l'évangile de Luc le Christ dit : « La semence est la parole de Dieu ; or, ceux qui sont au bord du chemin sont ceux qui entendent ; puis vient le diable, qui enlève de leur cœur la parole, de peur qu'en y croyant ils ne soient sauvés. » Et le prophète Daniel dit : « Je regardais et voici : cette corne faisait la guerre contre les saints et elle l'emportait sur eux, jusqu'à ce qu'arrivât l'Ancien des jours qui rendit justice aux saints du Très-Haut », etc. Et encore : « Et un autre se lèvera après eux et il sera plus puissant que ceux qui l'ont précédé ; il abattra les trois rois, proférera des discours contre l'Être suprême, écrasera les saints du Très-Haut

rorum in Lombardia, éd. A. DONDAINE (*ibid.*, t. XIX, 1949), p. 309, 14-15. DURAND DE HUESCA, *Liber Antiheresis*, p. 126, 237. (Cf. *Hérésie*, p. 169, 176-177 ; cf. p. 121 et 126). Voir notre étude, *Catharisme et Valdésisme*, p. 285. MONETA DE CRÉMONE, p. 30 A, *in fine*. — *Brevis summula II* (éd. C. DOUAIS), p. 122.

15-18. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 149, 21-22 et 169, 27.
17-18. *Recueil cathare II*, 8, 22-23, p. 781.

25 tempora atque leges. » Et iterum : « Et factum est grande contra meridiem et contra orientem et contra fortitudinem ' dei ' ; et magnificatum est usque ad fortitudinem celi et deiecit de fortitudine et de stellis et conculcavit eas ;
 30 et usque ad principem fortitudinis magnificatum est, et ab eo tullit iuge sacrificium et deiecit locum sanctificationis eius. » Et beatus Iohannes in Apocalipsi ait : « Et visum est aliud signum in celo : et ecce draco magnus rufus, habens capita septem et cornua decem, et in capitibus suis septem diademata ; et cauda eius trahebat tertiam
 35 partem stellarum celi, et misit eas in terram. » Et iterum : « Et data illi potestas facere menses quadraginta duos ; et aperuit os suum in blasphemiam ad deum, blasphemare nomen eius et tabernaculum eius et eos qui in celo habitant ; et datum est illi bellum facere cum sanctis et vincere
 40 illos. » Unde apud sapientes hoc impossibile penitus iudicatur, scilicet quod iste potens et eius potencia sive potestas simpliciter et directo sint a domino deo vero, qui cotidie contra deum et creaturam illius nequissime
 23^r operatur ; quem dominus deus | noster fortiter nititur
 45 impugnare. Quod non faceret verus deus si omnino ab ipso esset in omnibus dispositionibus suis, ut aiunt fere nostri adversarii universi.

45. De destructione potentis

Quod autem dominus deus verus destructurus sit hunc potentem cum eius potestatibus universis, que

35 stellarum] stelarum || 36 post data om. est] data est Vg. || 37 blasphemiam cum codd. Paris. Gigas, Ambr. (W. III, 511)] blasphemias Vg.

25-31. Dan. 8, 9-11 32-35. Apoc. 12, 3-4 36-40. Apoc. 13, 5-7

31-35. *Manifestatio*, p. 269, 41-42. *De heresi catharorum*, p. 309,

et il pensera pouvoir changer les temps et les lois. » Et encore : « Et l'une (des cornes) s'agrandit vers le midi, vers l'orient et vers la force armée de Dieu ; elle s'éleva jusqu'à la force du ciel, la renversa elle et les étoiles qu'elle foula aux pieds ; et elle s'éleva jusqu'au prince de la force et lui enleva le sacrifice perpétuel et elle renversa le lieu de sa sainteté. » Et dans l'Apocalypse, le bienheureux Jean dit : « Et l'on vit un autre signe dans le ciel ; et voici : un grand dragon roux, ayant sept têtes et dix cornes, et sur ses têtes sept diadèmes ; sa queue entraînait le tiers des étoiles du ciel et les jeta sur terre. » Et encore : « Et il lui fut donné le pouvoir d'agir quarante-deux mois ; il ouvrit sa gueule en blasphème contre Dieu, pour blasphémer son nom, son tabernacle et ceux qui habitent dans le ciel ; et il lui fut donné de faire la guerre contre les saints et de les vaincre. » Voilà pourquoi, aux yeux des sages, il est jugé tout à fait impossible que ce puissant et sa puissance ou pouvoir proviennent, au sens absolu et direct du mot, du Seigneur vrai Dieu, <ce puissant> qui, chaque jour, agit avec beaucoup de scélératesse contre Dieu et sa créature, et que le Seigneur notre Dieu s'efforce énergiquement de repousser. Ce que ne ferait pas le vrai Dieu, si c'était vraiment de lui-même qu'il dépende en toutes ses dispositions, comme le disent presque tous nos adversaires.

45. De la destruction de ce puissant

Or, que le Seigneur vrai Dieu doive détruire ce puissant avec l'ensemble de ses pouvoirs qui, chaque jour, agissent

16. DURAND DE HUESCA, *Liber Antiheresis*, p. 137 ; (cf. *Hérésie*, p. 173-174 et p. 124) ; *Contra Manicheos*, p. 70, 29. ALAIN DE LILLE, *Summa I*, 13 (PL 210, 318 B). Voir *Catharisme et Valdéisme*, p. 85 et 285.

43-44. Cf. *supra*, 12, 3-4.

45-46. Cf. *supra*, 14, 44.

46-47. Cf. *supra*, 6, 14.

45, 1-3. HILAIRE DE POTTIERS, *De Trinitate XI*, 32 (PL 10, 420 C) :

contra eum et creaturam illius cotidie operantur, manifeste
 5 in divinis scripturis reperitur. Ait enim David de illo qui
potens est in iniquitate : « Propterea ' dominus ' destruet
 te in fine, ' et ' evellet te, et emigrabit te de tabernaculo
 tuo, et radicem tuam de terra viventium. » Et David
 rogans deum suum adversus hunc potentem, ut creditur,
 10 ait : « Contere brachium peccatoris et maligni ; queretur
 peccatum illius et non invenietur. Dominus regnabit
 in eternum et in seculum seculi. » Et iterum : « Et adhuc
 pusillum, et non erit peccator ; et queres locum eius et
 non invenies. » Et in parabolis Salomonis scriptum est :
 15 « In malicia sua expellitur impius. » Et Apostolus, de
 destructione istius potentis *per adventum domini nostri*
Ihesu Christi mentionem faciens, ad Hebreos ait : « Ut
 per mortem destrueret eum qui habebat mortis imperium,
 idest diabolum. » Et sic dominus deus noster non solum
 20 hunc potentem destruere nisus est, sed etiam *universas*
potestates et dominationes que aliquando videbantur
 dominari per ipsum potentem in boni domini creaturis,
 illius maligni *imperio subiacentibus*. Sicut beata Maria
 virgo in evangelio secundum Lucam ait : « Deposuit
 25 potentes de sede et exaltavit humiles. » Et Apostolus in
 prima ad Corinthios ait : « Deinde finis, cum tradiderit
 regnum deo et patri suo, cum evacuaverit omnem princi-
 patum et potestatem et virtutem et dominationem », « novissime autem ' omnium ' inimica destruetur mors ».

45, 6 dominus] Deus Vg. || 7 in fine] in finem Vg. || et¹] om.
 Vg. || 8 tuo cum Ps. Rom. (od. R. WEBER, 116)] om. Vg. || 16 adventum
 ex adventum corr. ms. || 17 hebreos ex hebres corr. ms. || 28 et domina-
 tionem cum codd. Langob. Colmar Oxon. (W. II, 264)] om. Vg. ||
 29 novissime cum codd. Armach. Oxon. Tolet. et Patribus (ibid.)]
 novissima Vg. || 29 omnium] om. Vg.

45, 6. Cf. Ps. 51, 3 6-8. Ps. 51, 7 10-12. Ps. 10, 15-16
 12-14. Ps. 36, 10 15. Prov. 14, 32 16-17. Cf. II Thess. 2, 1

contre lui et sa créature, cela se trouve clairement dans les
 divines Écritures. David dit en effet de celui qui est
 puissant en iniquité : « Voilà pourquoi le Seigneur te
 détruira à la fin, et il t'arrachera, il t'expulsera de ton
 tabernacle, et extirpera ta racine de la terre des vivants. »
 Et, suppliant son Dieu contre ce puissant, David passe
 pour dire : « Broie le bras du pécheur et du méchant ;
 on cherchera son péché et on ne le trouvera plus. Le Seigneur
 régnera dans l'éternité et dans les siècles des siècles. »
 Et en outre : « Encore un peu et le pécheur disparaîtra,
 et tu chercheras où il était sans le trouver. » Et dans les
 Proverbes de Salomon il est écrit : « Dans sa méchanceté
 l'impie est jeté dehors. » Et faisant mention de la destruc-
 tion de ce puissant par l'avènement de notre Seigneur
 Jésus-Christ, l'Apôtre dit aux Hébreux : « Pour détruire
 par la mort celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire
 le diable. » Et ainsi le Seigneur notre Dieu non seulement
 s'efforça de détruire ce puissant, mais aussi toutes les
 puissances et dominations qui semblaient parfois dominer
 par cet être puissant sur les créatures du bon Seigneur,
 quand elles sont soumises à l'empire de ce malin. Comme
 la bienheureuse Marie vierge dit dans l'évangile selon
 Luc : « Il déposa les puissants du trône et exalta les hum-
 bles. » Et, dans la première aux Corinthiens l'Apôtre dit :
 « Ensuite, viendra la fin, lorsqu'il aura remis le royaume
 à Dieu son père, ayant dépossédé toute principauté,
 puissance, vertu, domination », « en dernier lieu l'ennemie

17-19. Hébr. 2, 14 20-21. Cf. Col. 1, 16 23. Cf. Esther 8, 13
 24-25. Lc 1, 52 26-29. I Cor. 15, 24, 26

* ... hunc eundem regni istius potentem mundi principem... cujus
 potestas desinet regni sui evacuata dominatu. *

4. Cf. *supra*, 12, 3-4 et 44, 43-44.

16-17. Cf. *supra*, 24, 4-5, même formule : domini... faciens.

23-24. « beata... virgo » ; SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 71, 28 :
 « ... beata Virgine, quam dicunt fuisse angelum. » Cf. *supra*, p. 77.

- 30 Et ad Colosenses idem ait : « Gracias agentes deo et patri, qui dignos nos fecit in partem sortis sanctorum in lumine 'veritatis', qui eripuit nos de potestate tenebrarum et transtulit in regnum filii dilectionis sue. » Et iterum :
- 34 « Et vos cum essetis mortui in delictis et prepucio carnis
- 23* vestre | convivificavit vos cum illo, donans vobis omnia delicta, delens quod adversus nos erat cyrographum decreti, quod erat contrarium nobis, et ipsum tulit de medio, affigens illud cruci, exspolians principatus et potestates, traduxit confidenter, palam triumphans illos in semetipso. » Unde beatus Paulus misus fuit a domino Ihesu Christo ad expoliationem faciendam predictae potestatis, sicut in Actibus apostolorum de ipso scriptum est : « In hoc enim apparui tibi ut constituam te ministrum et testem eorum que vidisti, et eorum quibus apparebo
- 45 tibi, erripiens te de populis et gentibus in quas nunc ego mitto te apperire oculos eorum ut convertantur de tenebris ad lucem et de potestate sathane ad deum ut accipiant remissionem peccatorum et sortem inter sanctos per fidem que est in me. » Et Christus in evangelio beati Mathei ait :
- 50 « Tanquam ad latronem existis cum gladiis et fustibus comprehendere me ; cotidie apud vos sedebam in templo docens, et non me tenuistis. » « Sed hec est hora vestra et potestas tenebrarum. » Unde firmiter est credendum

30 deo et cum *codd. Armach. Hubert. Theod. Sarisb. et Patribus* (W. II, 501)] *om. Vg.*, cf. *supra*, 29, 7 || 32 *veritatis*] *om. Vg.* || 34 *essetis mortui cum quib. codd. S. Scr.* (W. II, 509)] *mortui essetis Vg.* || 35 *convivificavit ex. convivificabuit corr. ms.* || *vos cum Tolet. et vers. lat.* (W. II, 509)] *om. Vg.* || 37 *decreti cum multis codd. S. Script., edit. et Patribus (ibid.)*] *decretis Vg.* || 38 *affigens cum codd. Karol. Vallicell. (ibid.)*] *adfigens Vg.* || 43 *in hoc cum Gig.* (W. III, 211)] *ad hoc Vg.* || 44 *eorum] eorum || vidisti] vididisti* || 45 *populis cum multis codd. S. Script., edit.* (W. III, 211)] *populo Vg.* || 46 *te supra lin.* || *de tenebris cum codd. Monac. Laudian. (ibid.)*] *a tenebris Vg.* || 47 *accipiant] a cipiunt* || 51-52 *in templo docens cum codd. Egerton Rushworth.* (W. I, 158)] *docens in templo Vg.*

de tous, la mort, sera détruite ». Et le même dit aux Colossiens : « En rendant grâces à Dieu et Père, qui nous fit dignes d'avoir part au lot des saints, dans la lumière de la vérité, qui nous arracha à la puissance des ténèbres et nous transféra dans le royaume de son Fils bien aimé. » Et encore : « Et vous, alors que vous étiez morts par des délits et dans l'incircuncision de votre chair, il vous a vivifiés avec lui, vous pardonnant tout délit, effaçant la cédule du décret porté contre nous, décret qui nous était contraire, et même il l'écarta complètement, le clouant à la croix, dépouillant les principautés, et les puissances ; il nous conduisit avec assurance, triomphant d'elles publiquement et par lui-même. » C'est pourquoi le bienheureux Paul fut envoyé par le Seigneur Jésus-Christ pour déposséder la susdite puissance, ainsi qu'il est écrit à son sujet dans les Actes des apôtres : « Je te suis apparu, en effet, pour t'établir ministre et témoin de ce que tu as vu et de ce pour quoi je t'apparaîtrai, t'arrachant aux peuples et aux nations vers lesquelles je t'envoie maintenant pour ouvrir leurs yeux, afin qu'elles soient converties des ténèbres à la lumière, et de la puissance de Satan à Dieu, en sorte qu'elles reçoivent la rémission des péchés et leur lot parmi les saints grâce à la foi qui est en moi. » Et dans l'évangile du bienheureux Matthieu le Christ dit : « Comme pour un brigand vous êtes sortis avec des glaives et des gourdins pour m'arrêter ; chaque jour auprès de vous je m'asseyais dans le temple pour enseigner et vous ne m'avez pas pris. » « Mais c'est votre heure et la puissance des ténèbres. » C'est pourquoi il faut croire

30-33. Col. 1, 12-13 34-40. Col. 2, 13-15 43-49. Act. 26, 16-18
50-52. Matth. 26, 55

32-33. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 109, 6-8.
38-40. *Recueil cathare* II, 3, 99-100, p. 770.

quod potestas sathane et tenebrarum a domino deo vero
 55 simpliciter et directo minime esse potest. Alioquin si
 potestas sathane et tenebrarum in omnibus suis disposi-
 tionibus simpliciter et directo fuissent a domino deo vero,
 cum potestatibus aliis et virtutibus et dominationibus
 universis, ut aiunt imperiti, Paulus cum ceteris fidelibus
 60 Ihesu Christi de potestate tenebrarum rapti esse nullo
 modo potuissent. Et etiam *potestate sathane ad dominum*
deum verum aliquis se *converti* nullo modo potuisset.
 Et precipue quia si aliquis extraheretur de potestate
 sathane et tenebrarum extraheretur proprie et principaliter
 65 de potestate domini dei veri, si omnino omnes potestates
 et virtutes et dominationes ab ipso bono deo proprie
 et principaliter derivantur; nec etiam ipse dominus
 poterit *expoliare* et *evacuare potestatem* aliam nisi suam,
 si nulla alia penitus invenitur, ut aiunt adversarii universi
 70 illorum verorum christianorum qui Albanenses recto
 nomine nuncupantur.

24^r **46. | De principio malo**

Quapropter apud sapientes firmiter est credendum
 quod aliud est principium mali, quod *potens est in iniquitate*,
 a quo potestas sathane et tenebrarum cum potestatibus
 5 aliis universis, que contrarie sunt domino deo vero,

68 poterit *ex* poteriet *corr. ms.*

52-53. Lc 22, 53 61-62. Cf. Act. 26, 18; 14, 14 68. Cf.
 Col. 2, 15. I Cor. 15, 24.

46, 3 Cf. Ps. 51, 3

56. Cf. *supra*, l. 47, 54 : potestas sathane et tenebrarum, *passim*.

59. Cf. *supra*, l. 12-13 : ut aiunt imperiti.

67. « Derivantur », cf. AVICEBRON, *Fons vitæ*, III, 24, p. 136,

fermement que la puissance de Satan et des ténèbres ne
 peut pas du tout provenir, au sens absolu et direct du mot,
 du Seigneur vrai Dieu. Autrement, si la puissance de
 Satan et des ténèbres en toutes leurs dispositions pro-
 venaient, au sens absolu et direct, du Seigneur vrai
 Dieu, avec toutes les autres puissances, vertus ou
 dominations, ainsi que le disent les ignorants, Paul avec
 les autres fidèles de Jésus-Christ n'auraient pu d'aucune
 façon être arrachés à la puissance des ténèbres. Et aussi,
 personne n'aurait pu en aucune façon se convertir de la
 puissance de Satan au Seigneur vrai Dieu. En voici la
 raison principale : si quelqu'un était soustrait à la puissance
 de Satan et des ténèbres, il serait soustrait en réalité et
 principalement à la puissance du Seigneur vrai Dieu,
 s'il est exact que toutes les puissances, vertus et domina-
 tions dérivent tout à fait en réalité et principalement du
 Dieu bon lui-même ; et, de plus, le Seigneur lui-même
 n'aurait pas pu déposséder ni dépouiller une autre puissance
 que la sienne, s'il ne s'en trouvait absolument aucune
 autre, comme le disent tous les adversaires de ces vrais
 chrétiens qui méritent à juste titre le nom d'*Albanenses*.

46. Du principe mauvais

C'est pourquoi, au dire des sages, on doit croire ferme-
 ment qu'il y a un autre principe, celui du mal, puissant
 en iniquité, et duquel la puissance de Satan et des ténèbres,
 avec toutes les autres puissances en lutte contre le Seigneur

9, 22 : « ... formæ sensibiles derivatae sunt a substantiis spiritua-
 libus » ; (l. 20) : « quicquid derivatur... » ; (p. 137, 1) : « ... omne
 derivatum... ».

70. « Albanenses », cf. *infra*, 57, 3-4 ; et 69, 9 : « veri christiani ».
 SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 70, 12. DURAND DE HUESCA, *CM*,
 p. 105, 5 ; 183, 9 : « ... bonos christianos se faciunt vocitari » ; voir
 aussi p. 80, 3 note « bonos homines ».

46, 3. Cf. *supra*, 44, 7-8 et 45, 6.

propre et principaliter derivantur, sicut superius mon-
 tratum est et infra aparebit deo dante. Alioquin ipsa divina
 potentia impugnare et destruere et contendere contra
 seipsam apud sapientes penitus videretur. Apostolus enim
 10 ad Hephesios ait : « De cetero fratres, confortamini in
 domino et in potentia virtutis eius. Induite vos armatura
 dei, ut possitis stare adversus insidias diaboli ; quia non
 est nobis conluctatio adversus carnem et sanguinem,
 adversus principes et potestates, adversus mundi rectores
 15 tenebrarum harum, contra spiritualia nequicie, in celesti-
 bus. Propterea accipite armaturam dei, ut possitis resistere
 in die malo et in omnibus perfecti stare » et cetera. « In
 omnibus sumentes scutum fidei, in quo possitis omnia
 tela nequissimi ignea extinguere. » Et sic virtutes et
 20 potestates domini dei veri per ipsum cotidie *se invicem*
adversarentur si alia non esset potencia nisi sua ; quod de
 vero deo vanissimum est opinari. Sequitur autem sine
 dubio quod sit alia potentia vel potestas non vera quam
 dominus deus verus cotidie nititur impugnare, sicut
 25 superius contra sapientibus apertissime est ostensum.

46, 6-7 monstratum] mostratum || 11 armatura *cum nullis codd.*
S. Script. et quib. Patribus (W. II, 448 ; V.L. 24/1, 279)] arma *Vg.* ||
 12 *ut supra lin.* || 13 conluctatio *ex* luctatio *corr. ms.* || *ante* adversus
om. sed] sed adversus *Vg.* (W. II, 449 ; V.L. 24/1, 282) || 15 spiritualia
cum codd. Tolet. W. de Hales (W. II, 449-450)] spiritualia *Vg.* || 16 arma-
 turam *cum aliq. codd. S. Script.* (W. II, 450 ; V.L. 24 (1), 294-295)]
 arma *Vg.* || 17 *ante* omnibus *ms. add. et del die* || 24 nititur] nituntur.

46, 10-17. Éphés. 6, 10-13 17-19. Éphés. 6, 16 20-21. Cf.
 Gal. 5, 17.

vrai Dieu, dérivent en réalité et principalement, comme il
 a été montré plus haut et, s'il plaît à Dieu, il apparaîtra
 plus loin. Autrement, la puissance divine elle-même
 aurait entièrement l'air, au dire des sages, de se combattre,
 de se détruire et de lutter contre elle-même. Car l'Apôtre
 dit aux Éphésiens : « Du reste, frères, reprenez courage
 dans le Seigneur et dans la puissance de sa force : revêtez-
 vous de l'armure de Dieu, pour pouvoir tenir contre les
 ruses du diable ; vu que, pour nous, il ne s'agit pas d'un
 combat contre chair et sang, <mais> contre les princes
 et les puissances, contre les gouverneurs du monde de ces
 ténèbres, contre les forces spirituelles de la perversité
 dans les régions célestes. Dans ces conditions, recevez
 l'armure de Dieu, afin de pouvoir résister au jour mauvais
 et rester parfaits en toutes choses », etc. « Prenant en toute
 occasion le bouclier de la foi, grâce auquel vous pouvez
 éteindre tous les traits enflammés du très-inique. » Et ainsi
 les vertus et les puissances du Seigneur vrai Dieu seraient
 de par lui-même en lutte quotidienne les unes contre les
 autres, s'il n'y avait pas d'autre puissance que la sienne,
 ce qui, au sujet du vrai Dieu, est la plus inepte des opinions.
 Il s'ensuit, à n'en pas douter, qu'il existe une autre
 puissance, ou pouvoir non vrai que le Seigneur vrai Dieu
 s'efforce chaque jour de combattre, comme on l'a montré
 ci-dessus très ouvertement en face des sages.

6. Cf. *supra*, 45, 67 ; *infra*, p. 48, 54-55 même formule : propre
 et principaliter derivantur.

12-15. MONETA DE CRÉMONE, p. 18.

16-17. *Traité cathare*, p. 97, 15. DURAND DE HUESCA, *CM* (p. 175,
 11), p. 176, 25.

24-25. Cf. *supra*, 44, 44-45.

47. De deo alieno et de multis diis

Si quis autem rationes verissimas superius memoratas indiscrete despexerit, sciat firmiter esse *deum alium* et dominum atque principem *preter* dominum *deum* verum
 5 per testimonia divinarum scripturarum evidenter reperiri. Ait enim dominus per Ysaïam : « Sicut dereliquistis me et servistis deo alieno in terra vestra, sic servietis diis alienis in terra non vestra. » Et iterum : « Congregamini, et venite, et accedite simul qui salvati estis ex gentibus :
 10 nescierunt qui levant signum sculpture sue et rogant deum non salvantem. » Et iterum : « Domine deus noster, possederunt nos domini absque te ; tantum in te ' recordamur ' nominis tui. » Et David ait : « Audi, popule meus, et contestabor te Israel. Si audieris me, non erit in te
 24^v deus | recens neque adorabis deum alienum. » Et iterum :
 16 « Si obliti sumus nomen dei nostri, et expandimus manus nostras ad deum alienum, nonne deus requiret ista ? » Et iterum : « Principes populorum congregati sunt cum deo Habraam, quoniam dii fortes terre vehementer elevati
 20 sunt. » Et iterum : « Omnes dii gentium demonia. » Et

47, 3 indiscrete] indisscrete || 5 reperiri] reperti || 10 signum cum Hieron. (B.S. 13, 175)] lignum Vg. || 12 possederunt cum cod. Rorigonis (B.S. 13, 109) possiderunt Vg. || 12-13 recordamur] recordemur Vg. (ibid.) || popule cum Ps. Moz. (B.S. 10, 189)] populus Vg. || 14 audieris cum Ps. Rom. (ed. R. WEBER, 202)] audias Vg. || 15 post recens add. et del. facie || neque cum Ω et Ps. Rom. (R. WEBER, 202)] nec Vg. || adorabis] ad orabis || 16 post et om. si] et si Vg. || 20 dii cum Ps. Rom. (R. WEBER, 103)] dei Vg.

47, 3-4. Cf. Mc 12, 32 6-8. Is. *revera* Jér. 5, 19 8-11. Is. 45, 20 11-13. Is. 26, 13 13-15. Ps. 80, 9-10 16-17. Ps. 43, 21 18-20. Ps. 46, 10 20. Ps. 95, 5

47, 2. Cf. *supra*, 20, 4, même formule : adhuc forsan rationes superius memoratas.

47. Du dieu étranger et des nombreux dieux

Or, si quelqu'un dédaignait, par incompréhension, les raisons très véridiques rappelées ci-dessus, qu'il sache bien que l'existence d'un autre dieu et seigneur et prince à côté du Seigneur vrai Dieu est démontrée avec évidence par le témoignage des divines Écritures. Car le Seigneur dit par Isaïe : « De même que vous m'avez délaissé pour servir un dieu étranger dans votre terre, ainsi vous servirez des dieux étrangers dans une terre qui n'est pas la vôtre. » Et encore : « Rassemblez-vous, venez et approchez ensemble vous qui avez été sauvés des nations : ils sont demeurés ignorants ceux qui lèvent l'étendard de leur idole et invoquent un dieu qui ne sauve pas. » Et encore : « Seigneur, notre Dieu, des seigneurs nous ont conquis malgré toi ; qu'en toi du moins nous commémorions ton nom ! » Et David dit : « Écoute, mon peuple, et je discuterai avec toi, Israël : si tu m'écoutes, il n'y aura pas en toi de dieu nouveau et tu n'adoreras pas un dieu étranger. » Et encore : « Si nous avons oublié le nom de notre Dieu et avons étendu nos mains vers un dieu étranger, Dieu n'en demandera-t-il pas compte ? » Et encore : « Les princes des peuples se sont réunis avec le Dieu d'Abraham, car les dieux forts de la terre ont été beaucoup trop exaltés. » Et encore : « Tous les dieux des nations sont des démons. »

6-8. *Traité cathare*, p. 108, 3-5. DURAND DE HUESCA, *CM* (p. 255, 25-27), p. 266, 9-11 ; objection dualiste déjà relevée par le Vaudois, *Liber Antiheresis* II, 1, p. 118 ; (cf. *Hérésie*, p. 99, I, 31). Sur le dieu étranger allégué par les cathares, voir *Catharisme et Valdésisme*, p. 384 et n. 52 sur « servietis + diis ».

13-15. DURAND DE HUESCA, *Liber Antiheresis* I, 1, p. 205 et 115 ; (cf. *Hérésie*, p. 92 et 95, I, 16 et 22).

14-15. ID., *Contra Manicheos*, p. 250, 3-4. MONETA DE CRÉMONE, p. 9.

20. DURAND DE HUESCA, *Liber Antiheresis* I, 1, p. 205 ; (cf. *Hérésie*, p. 92, I, 16). MONETA DE CRÉMONE, p. 9 et 15.

Sophonias ait : « Oribilis dominus super eos, et attenuabit omnes deos terre. » Et Ieremias ait : « Inventa est coniuratio in viris Iuda et habitatoribus Ierusalem. » « Hii ergo abierunt post deos alienos, ut servirent eis » et adorarent eos. Et iterum : « Quia dereliquerunt me patres vestri et abierunt post deos alienos et servierunt eis et adoraverunt eos, et me dereliquerunt et legem meam non custodierunt. Sed vos peius operati estis quam patres vestri ; ecce enim ambulat unusquisque 'vestrum' post pravitatem cordis sui mali, ut me non audiat ; eiiciam vos de terra hac in terram quam ignoratis, vos et patres vestri ; ibi servietis diis alienis die ac nocte, qui non dabunt vobis requiem. » Et Malachias ait : « Transgressus est Iudas, et habominatio facta est in Israel et in Ierusalem, quia contaminavit Iudas sanctificationem domini, quam dilexit, et habuit filiam dei alieni. » Et Micheas ait : « Quia omnes populi ambulabunt unusquisque in nomine dei sui, nos autem ambulabimus in nomine domini dei nostri in eternum et ultra. » Et Apostolus ad Corinthios in secunda ait : « Quod si etiam opertum est evangelium nostrum, in his qui pereunt est opertum ; in quibus deus huius seculi excecavit mentes infidelium, ut non fulgeat inluminatio evangelii glorie Christi, qui est imago dei. » Et idem in prima ad Corinthios ait : « Nam etsi sunt qui dicantur dii, sive in celo sive in terra, siquidem sunt dii multi et domini multi, nobis tamen unus deus. » Et Christus

41 his *ex* hiis *corr. ms.* || 43 evangelii] evangeli

21-22. Soph. 2, 11 22-24. Jér. 11, 9, 10 25-33. Jér. 16, 11-13
 33-36. Mal. 2, 11 36-39. Mich. 4, 5 40-43. II Cor. 4, 3-4
 44-46. I Cor. 8, 5-6

35-36. DURAND DE HUESCA, *Liber Antiheresis* II, 1, p. 119-120 ; (cf. *Hérésie*, p. 99, I, 31). MONETA DE CRÉMONE, p. 9.

Et Sophonie dit : « Le Seigneur sera plus effrayant qu'eux et il fera pâlir tous les dieux de la terre. » Et Jérémie dit : « On a trouvé une conspiration parmi les hommes de Juda et les habitants de Jérusalem. » « Eux donc, s'en allèrent à la suite de dieux étrangers, pour les servir », et les adorer. Et encore : « Car vos pères me délaissèrent pour s'en aller à la suite de dieux étrangers, pour les servir et les adorer et ils me délaissèrent et cessèrent d'observer ma loi. Mais vous avez fait pire que vos pères ; en effet, voici que chacun de vous chemine selon la dépravation de son cœur mauvais pour ne pas m'écouter ; je vous expulserai de cette terre-ci dans une terre inconnue de vous et de vos pères ; là, vous servirez jour et nuit des dieux étrangers qui ne vous donneront aucun répit. » Et Malachie dit : « Juda a commis une transgression et il y eut une abomination en Israël et en Jérusalem, car Juda a souillé la sanctification du Seigneur qu'il avait aimée, et il eut la fille d'un dieu étranger. » Et Michée dit : « Car tous les peuples vont cheminer chacun au nom de son dieu, nous, nous cheminerons au nom du Seigneur notre Dieu dans l'éternité et au-delà. » Et dans la deuxième aux Corinthiens, l'Apôtre dit : « Même si notre évangile a été voilé, il l'a été en ceux qui périssent : en eux, le dieu de ce siècle aveugla l'intelligence des infidèles pour que ne brille pas la clarté de l'évangile de la gloire du Christ, qui est l'image de Dieu. » Et, dans la première aux Corinthiens, le même dit : « Car bien qu'il y ait des êtres appelés dieux, soit au ciel, soit sur terre, — de fait, il y a beaucoup de dieux et beaucoup de seigneurs — pour nous, malgré tout il n'y a qu'un seul Dieu. » Et dans l'évangile de Matthieu, le Christ dit :

40-42. PRÉVOSTIN, p. 12, 9.

40-43. MONETA DE CRÉMONE, p. 18.

41-42. GEORGIUS, 1708 B. — *Brevis summula* I, p. 115.

44-46. MONETA DE CRÉMONE, p. 18.

46. *Brevis summula* IV, p. 133 : nobis tamen unus Deus.

in evangelio Mathei ait : « Nemo potest duobus dominis
servire : aut enim unum hodie habebit et alterum diliget,
aut unum sustinebit et alterum contempnet. Non potestis
50 deo servire et mamone. » Et iterum in evangelio Iohannis
Christus ait : « Venit enim princeps mundi huius, et in me
non habet quicquam. » Et iterum : « Nunc iudicium est
mundi ; nunc princeps ' istius ' mundi eiicietur foras. »
Et iterum : « Quia princeps huius mundi iam iudicatus
25^r est. » | Et apostoli in Actibus suis dixerunt : « Quare
56 fremuerunt gentes et populi meditati sunt inania ?
Adstiterunt reges terre, et principes convenerunt in
unum adversus dominum et adversus Christum eius.
Convenerunt enim vere in civitate ista adversus sanctum
60 puerum tuum Ihesum, quem unxisti, Herodes et Pontius
Pilatus cum gentibus et populis Israel » et cetera. Et sic
videtur manifeste quod plures dii et domini atque principes
adversi domino deo vero et filio eius Ihesu Christo per
testimonia divinarum scripturarum evidenter possunt
65 reperiri, sicut superius aperte ostensum est.

49 contempnet] contepnet || 52 iudicium ex iudicium corr. ms. add. i
supra lin. || 53 istius mundi] huius mundi Vg. (W. I, 596) || 54 huius
mundi] mundi huius Vg. || iam cum cod. W. de Hales et vers. lat.
(W. I, 615)] om. Vg. || 57 adstiterunt cum nullis codd. S. Script.
(W. III, 61)] adsteterunt Vg. || 65 ante ostensum rasura.

47-50. Matth. 6, 24 51-52. Jn 14, 30 52-53. Jn 12, 31
54-55. Jn 16, 11 55-61. Act. 4, 25-27.

47-48. GEORGIUS, 1709 A. - *Brevis summula* I, p. 115 (*Matth.* 6, 24).
47-49. ALAIN DE LILLE, *Summa* I, 2 (*PL* 210, 309 A). MONETA
DE CRÉMONE, p. 10.

« Personne ne peut servir deux seigneurs : car, ou bien
il aura l'un en aversion et aimera l'autre, ou bien il suppor-
tera l'un et méprisera l'autre ; vous ne pouvez pas servir
Dieu et Mammon. » Et encore, dans l'évangile de Jean,
le Christ dit : « Car le prince de ce monde vient, et en moi
il n'a rien. » Et encore : « Maintenant c'est le jugement
du monde ; maintenant le prince de ce monde va être jeté
dehors. » Et encore : « Car le prince de ce monde est,
désormais jugé. » Et dans leurs Actes les apôtres dirent :
« Pourquoi frémissent-elles, les nations, et pourquoi les
peuples ont-ils médité de vains projets ? Les rois de la
terre se levèrent et les princes se coalisèrent contre le
Seigneur et contre son Christ. Car ils furent vraiment
coalisés dans cette ville contre Jésus, ton saint enfant
que tu as oint, Hérode et Ponce Pilate avec les nations
et les peuples d'Israël », etc. Et ainsi voit-on manifestement
que plusieurs dieux, seigneurs et princes, opposés au
Seigneur vrai Dieu et à son Fils, Jésus-Christ, peuvent
être clairement repérés par le témoignage des divines
Écritures, comme on l'a ouvertement montré plus haut.

51-52. *Traité cathare*, p. 91, 8-9. DURAND DE HUESCA, *Libe
Antiheresis* II, 3, p. 153 ; (cf. *Hérésie*, p. 110-111, II, 20) ; *Contra
Manicheos* (p. 116, 13), p. 117, 24 ; 118, 9, 17-18 ; 123, 25 ; 128, 13.
ALAIN DE LILLE, *Summa* I, 2 (*PL* 210, 309 A). PRÉVOSTIN, p. 11-12 (8)
et 248 (8). GEORGIUS, p. 1707 E. MONETA DE CRÉMONE, p. 14-15.
— *Brevis Summula* I (éd. C. DOUAI), p. 115.

52-53. DURAND DE HUESCA, *Liber Antiheresis* II, 3, p. 153 ;
(cf. *Hérésie*, p. 111, II, 20) ; *Contra Manicheos*, p. 129, 1. PRÉVOSTIN,
p. 11-12 (8) et 248 (8). MONETA DE CRÉMONE, p. 15.

53. Vu la pensée cathare, la variante *istius*, propre à l'auteur, est
intéressante à signaler.

54. *De heresi catharorum*, éd. A. DONDAINE (*AFP*, t. XIX, 1949),
p. 309, 29-30. DURAND DE HUESCA, *Liber Antiheresis* II, 3, p. 153 ;
(cf. *Hérésie*, p. 111, II, 20) ; *Contra Manicheos*, p. 128, 28 s. MONETA
DE CRÉMONE, p. 15. Sur le « princeps mundi », voir *Catharisme et
Valdésisme*, p. 397-398.

55-56. DURAND DE HUESCA, *Contra Manicheos*, p. 135, 7.

48. Quod inveniatur eternitas mala

Quod autem eternitas et senpiteritas et antiquitas in aliis et in alio inveniatur preter in domino deo vero, plane possumus ostendere per scripturas. Christus in evangelio
 5 Mathei ait : « Tunc dicet rex his qui a sinistris eius erunt : discedite a me, maledicti, in ignem eternum, qui paratus est diabolo et angelis eius. » Et beatus Iudas Iacobi ait : « Angelos vero qui non servaverunt suum principatum, sed dereliquerunt suum domicilium, in iudicio magni
 10 diei, vinculis eternis sub caligne reservavit. » Et iterum : « Sicut Sodoma et Gomorra et finitime civitates, simili modo exfornicate et abeuntes post carnem alteram, facte sunt exenplum, ignis eterni penam sustinentes. » Et beatus Iob ait : « Ubi umbra mortis et nullus ordo,
 15 sed senpiteritus orror inhabitat. » Et per Ezechielem dominus de monte Seyr ait : « In solitudines senpiteritas tradam te. » Et iterum : « Ecce ego ad te, mons Seyr, ' ait ' dominus, extendam manum meam super te et dabo te desolatum atque desertum, ' et ' urbes tuas demoliar

48, 5 dicet rex cum *codd. Lichfeld. Kenanens. Tolet. Harleian.* (W, I, 150)] dicet et *Vg.* || eius cum *codd. Armach. Egerton Kenanens. Rusworth. (ibid.) om. Vg.* || 6 paratus cum multis *codd. S. Scripl. (ibid.)*] praepratus *Vg.* || 9 dereliquerunt cum *cod. Lemovic.* (W. III, 400 ; V.L. 26/1, 418)] dereliquerunt *Vg.* || in iudicio cum *Orig. Hieron., typ. T (ibid.)*] in iudicium *Vg.* || 15 sed cum *cod. Tolet. (set) (B.S. 9, 121)*] et *Vg.* || 15 inhabitat cum Ω et *edit. (ibid.)*] inhabitans *Vg.*

48, 5-7. Matth. 25, 41 8-13. Jude 6-7 14-15. Job 10, 22
 16-17. Éz. 35, 9 17-23. Éz. 35, 3-5

48, 6. *Recueil cathare* I, 8, 23-24, p. 827.

6-7. ALAIN DE LILLE, *Summa* I, 12 (PL 210, 317 D). PRÉVOSTIN, p. 189 (4) ; 201-202 (1) ; 279 (4) ; 283 (1).

48. On trouve une éternité mauvaise

Or, qu'une éternité ou sempiternité ou antiquité se trouve encore ailleurs et dans un autre <seigneur> en dehors du Seigneur vrai Dieu, nous pouvons aisément le montrer par les Écritures. Dans l'évangile de Matthieu, le Christ dit : « Alors le roi dira à ceux qui seront à sa gauche : Éloignez-vous de moi, maudits, dans le feu éternel, qui a été préparé pour le diable et ses anges. » Et le bienheureux Jude, <frère> de Jacques, dit : « Quant aux anges qui ne conservèrent pas leur principat, mais délaissèrent leur résidence, il les emprisonna dans l'obscurité par des liens éternels pour le jugement du grand jour. » Et encore : « De même Sodome et Gomorre et les villes voisines, adonnées aussi à la fornication et se portant vers une chair autre, devinrent un exemple, en subissant la peine d'un feu éternel. » Et le bienheureux Job dit : « Là où habitent l'ombre de la mort et le chaos, mais une épouvante sempiternelle. » Et par Ézéchiél, le Seigneur dit du Mont Séir : « Je te traînerai dans des solitudes sempiternelles. » Et encore : « Voici, dit le Seigneur, que moi, <me tournant> vers toi, Mont Séir, j'étendrai sur toi ma main, te rendrai désolé et désert, je démolirai tes villes et toi, tu seras déserté ; et tu sauras

8-10. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 322, 14-16.

14-15. *Id.*, p. 247, 11-12.

16-23. RABAN MAUR, *Comment. in lib. Judicum* I, 13 (PL 108, 1139 C) : « Dominus... de Seir exiit... ex Judaico populo malitiae... Seir, idem populus Judaeorum designatur. » *Manifestatio haeresis albigensium*, éd. A. DONDAINE (*AFP*, 29, 1959), p. 269, 48-51. MONETA DE CRÉMONE, p. 8, *in fine* : « Ez. 35, 3-4 ubi loquitur ad Montem Seir, per quem intelligitur diabolus » ; p. 77 : « Ez. 35, 5 de Monte Seir eo quod fuerit inimicus sempiternus, propter quem montem historialiter ponis (falso tamen intelligis) mundi principem. » SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 72, 16-17 et 27 : « Primum principium mali... vocatur mons Seyr, de quo Ezechiele 35, 5. » Voir *Catharisme et Valdésisme*, p. 286.

- 20 et tu desertus eris ; et scies quia ego dominus, eo quod fueris *inimicus* sempiternus et concluderis filios Israel in manum gladii in tempore afflictionis eorum, in tempore iniquitatis extreme », qui per diabolum figuratur, qui inimicus dei veri est, ut in evangelio beati Mathei notavit
- 25 Christus. Et Apostolus in secunda ad Thesalonicenses ait : « Qui etiam penas dabunt in interitu eternas. » Et Christus in evangelio Mathei ait : « Et ibunt hii in suplicium eternum. » Et in evangelio beati Marci idem ait : « Qui autem in spiritum sanctum blasphemaverit non habet remissionem in eternum, sed reus erit eterni delicti. »
- 30 25* De eternitate | autem diaboli Abacuch propheta mentionem faciens ait : « Deus ab austro veniet et sanctus de monte Pharan ; operuit celos gloria eius et laudis eius plena est terra. Splendor eius ut lux erit, cornua in manibus
- 35 eius ; ibi abscondita est fortitudo eius. Ante faciem eius ibit mors ; egredietur diabolus ante pedes eius. ' Et ' stetit, et mensus est terram ; aspecerit et disolvit gentes ; contriti sunt montes seculi, incurvati sunt colles mundi ab itineribus eternitatis eius. »
- 40 De antiquitate autem cuius in Apocalipsi scriptum est : « Et proiectus est draco ille magnus, serpens antiquus, qui vocatur diabolus et sathanas. » Unde, si propter eternitatem et sempiternitatem et antiquitatem plene intelligendum est essencias rerum non habere incium

22 afflictionis] afflictionis || 26 etiam *cum cod. Armach. vers. lat., Iren. Pel.*^b (W. II, 561)] *om. Vg.* || *post* dabunt *ms. add. et del. in eternum* || 27 ibunt hii *cum nullis codd. S. Script.* (W. I, 151)] ibunt hi *Vg.* || suplicium] suplium || 29 in spiritum sanctum blasphemaverit] blasphemaverit in spiritum sanctum *Vg.* (W. I, 203) || 31 Abacuch] aibacuch *ms.*¹ a bacuch *ms.*² || 36 *post* mors *add. Et (sec. Vg.) deinde del.* || 37 aspecerit *ex aspecc corr. ms.] aspexit Vg.*

23-25. Cf. Matth. 13, 25-39 26. II Thess. 1, 9 27-28. Matth. 25, 46 28-30. Mc 3, 29 32-39. Hab. 3, 3-6 41-42. Apoc. 12, 9.

que moi, je suis le Seigneur, parce que tu as été mon ennemi sempiternel et que tu as encerclé les fils d'Israël dans la main du glaive au temps de leur accablement, au temps d'une iniquité extrême » ; <Mont Séir> est une figure du diable, ennemi du vrai Dieu, comme le Christ l'a fait remarquer dans l'évangile du bienheureux Matthieu. Et l'Apôtre dit dans la seconde aux Thessaloniciens : « Qui même subiront des peines éternelles dans la ruine. » Et dans l'évangile de Matthieu, le Christ dit : « Et ceux-ci iront au supplice éternel. » Et le même dit dans l'évangile du bienheureux Marc : « Or, celui qui aura blasphémé contre l'Esprit-Saint n'aura aucune rémission dans l'éternité, mais il sera accusé d'un délit éternel. »

Et, faisant mention de l'éternité du diable, le prophète Habacuc dit : « Dieu viendra du midi, et le saint du mont Pharan ; sa gloire a couvert les cieus, et de sa louange la terre est pleine. Sa splendeur sera comme une lumière, des cornes seront dans ses mains ; là est enfouie sa force. Devant sa face avancera la mort ; le diable s'échappera devant ses pieds. Et il s'arrêta et mesura la terre ; qu'il jette un regard, et il dissout les nations ; les montagnes séculaires ont été pulvérisées, les collines du monde recourbées par les déplacements de son éternité. »

De son antiquité il est écrit dans l'Apocalypse : « Et il fut projeté en bas ce grand dragon, serpent antique, appelé diable et Satan. » En conséquence, si, par éternité, sempiternité, antiquité, on doit pleinement comprendre que les essences de ces réalités n'ont ni commencement

23-25. Cf. *Recueil cathare* II, 8, 27, p. 781, *Matth.* 13, 39.

41-42. Cf. *supra*, 44, 12-14.

43 et 46. Cf. *supra*, l. 2.

44. « essencias », AVICEBRON, *Fons vitæ* III, 36, p. 161, 25-26 : « ... essentia substantiæ simplicis, id est materia quæ sustinet formam eius. » V, 42, p. 333, 12-13 : « Essentia prima et sancta, ipsa et eius proprietas unum sunt omnimode. » — *Liber de causis* 2, éd. BARDENHEWER, p. 165, 4 ; éd. PARTIN, p. 138, 74-75 : « Esse

45 neque finem, sicut in bono deo illud habere locum forsan
 alicui videretur, palam ergo superius ostensum est peccatum
 et penas et sollicitudines et errorem et ignem et
 supplicium et vincula et diabolium non habere initium
 neque finem, sive hec sint nomina summi principii mali
 50 sive effectuum illius, qui testes sunt unius male cause
 eterne sive sempiternae vel antiquae, quia si effectus fuerit
 eternus sive sempiternus sequitur necessario et eius causa.
 Est enim sine dubio principium malum a quo hec eternitas
 sive sempiternitas et antiquitas proprie et principaliter
 55 derivantur.

49. Quod sit alius creator sive factor

Quod alius deus sit et dominus qui creator et factor
 est preter eum *fidelem* cui commendant suas animas hii qui
paciuntur in benefactis, plane intendo ostendere per
 5 scripturas. Et precipue secundum fidem quam nostri
 adversarii in veteribus scripturis habent. Dicunt enim
 aperte illum dominum esse creatorem et factorem qui
 creavit et fecit visibilia istius mundi, scilicet celum et
 terram, mare, homines et iumenta, volucres et omnia
 10 reptilia sicut in Genesi legitur : « In principio creavit

49, 1 post factor add. et del. quod ape

49, 3-4. Cf. I Pierre 4, 19 10-11. Gen. 1, 1-2

vero quod est ante aeternitatem est causa prima, quoniam est causa
 ei » ; 8, éd. BARDENHEWER, p. 172, 2-3 ; éd. PATTIN, p. 154, 47-48 :
 « Omnis intelligentiae fixio et essentia est per bonitatem puram quae
 est causa prima » ; cf. *supra*, 2, 4.

47. « errorem », cf. *Rituel*, 4, 15, considérée comme tentation
 diabolique.

49. Sur les noms donnés au mauvais principe, voir SACCONI
 (éd. A. DONDAINE), p. 72, 18-20.

50-52. Cf. *supra*, 16, 29-31 et note. GUILLAUME D'AUVERGNE,

ni fin — comme quelqu'un peut s'en apercevoir dans le
 cas du Dieu bon —, on vient donc manifestement de
 montrer que le péché, les peines, les angoisses, l'erreur,
 le feu, le supplice, les chaînes et le diable n'ont ni commen-
 cement ni fin : que ces noms désignent le principe suprême
 du mal ou ses effets, ils témoignent d'une cause mauvaise,
 unique, éternelle, ou sempiternelle, ou antique, puisque,
 si un effet donné est éternel, ou sempiternel, il s'ensuit
 nécessairement que sa cause l'est aussi. Ainsi, à n'en pas
 douter, il y a un principe mauvais, duquel dérivent au
 sens propre et principal cette éternité, ou sempiternité
 et antiquité.

49. Il y a un autre créateur ou auteur

Qu'il y ait un autre dieu et seigneur, qui est créateur
 et auteur, à côté du Dieu fidèle auquel recommandent
 leurs âmes ceux qui souffrent en leurs bonnes actions,
 mon intention est de le montrer aisément par les Écritures.
 Et principalement selon la foi que nos adversaires ont
 dans les anciennes Écritures. Ils disent, en effet, ouverte-
 ment que ce seigneur est le créateur et auteur qui créa
 et fit les réalités visibles de ce monde, à savoir : le ciel
 et la terre, la mer, les hommes et les bêtes de somme, les
 oiseaux et tous les reptiles, comme on lit dans la Genèse :
 « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre ; or, la

De Universo I, 2 (8), p. 692^a F : « Causa et effectus conjuncta sint
 inseparabiliter. »

51-52. « Effectus fuerit... eius causa », cf. *supra*, 20, 15-16, même
 formule que pour le bon principe.

53-55. Cf. *supra*, 48, 2 et 46, 6.

49, 1-2. Même remarque de l'hérétique, chez MON TA DE CRÉMONE,
 p. 21 : « Petrus (I, 4, 19) dixit *fideli creatori*. Quod non diceret nisi
 esset alius creator infidelis, ad cujus differentiam ille dicitur *fideli* :
 et ita duo sunt creatores. »

10-11. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 123, 17-18 ; 230, 12 ; 283,
 20-21.

deus celum et terram ; terra autem erat inanis et vacua. »
Et iterum : « Et creavit deus cete grandia et omnem
animam viventem atque motabilem et omne volatile
secundum genus suum. » Et iterum : « Et fecit deus

15 bestias terre iuxta species suas, iumenta et omne
26^r reptile in | genere suo. » Et iterum : « Et creavit deus
hominem ad imaginem suam, ad ymaginem dei creavit
illum, masculum et feminam fecit eos. » Et Christus
in evangelio beati Marci ait : « Ab inicio autem creature,
20 masculum et feminam fecit eos Deus. »

Considerandum est enim quod temporaliter et visibiliter
in hoc mundo malum deum nullus homo hostendere
potest nec etiam bonum, sed ex effectibus cognoscitur
causa. Quare sciendum est quod deum malum esse vel
25 creatorem aliter ostendere nemo potest nisi ex *operibus*
eius malis et ex *instabilibus* verbis suis. Sed dico creatorem
illum non esse verum qui creavit et fecit visibilia istius
mundi. Quod probare volo ex operibus eius malis et
ex *instabilibus* verbis suis, si verum est quod opera et
30 verba que continentur in veteribus scripturis per eum
temporaliter in hoc mundo visibiliter et carnaliter sunt
facta, sicut nostri adversarii apertissime hoc affirmant.

12 Et^a creavit cum *Vetus Latina* (V.L. 2, 21)] creavit que *Vg.* ||
13 post motabilem om. quam producerant aquae in species suas]
motabilem quam producerant aquae in species suas *Vg.* (B.S. 1, 143 ;
V.L. 2, 22) || 15 iuxta] iusta || 16 post reptile om. terrae cum *cod. Vat.*
lat. 10510 (B.S. 1, 144, V.L. 2, 25)] reptilae terrae *Vg.* || 18 fecit
eos cum *Vetus Latina*, *typ. L* (V.L. 2, 30)] creavit eos *Vg.* || post eos
add. et del. deus || 23 cognoscitur] cognositur

12-14. Gen. 1, 21 14-16. Gen. 1, 25 16-18. Gen. 1, 27
19-20. Mc 10, 6 25-26. Cf. Prov. 11, 18

terre était vide et inoccupée. » Et encore : « Dieu créa les
grands cétaqués et tout être vivant et capable de se mouvoir
et tout volatile selon son genre. » Et encore : « Et Dieu fit
les bêtes de la terre selon leur espèce, les bêtes de somme
et tout reptile dans son genre. » Et encore : « Et Dieu créa
l'homme à son image ; à l'image de Dieu il le créa ; mâle et
femelle il les fit. » Et le Christ, dans l'évangile du bien-
heureux Marc, dit : « A l'origine de la création, Dieu les
fit mâle et femelle. »

Il faut, en effet, considérer que dans le temps et d'une
manière visible nul homme ne peut faire voir en ce monde
un dieu mauvais ni même un <Dieu> bon, mais par les
effets on connaît la cause. C'est pourquoi, on doit savoir
que personne ne peut démontrer l'existence d'un dieu
ou créateur mauvais autrement que par ses œuvres
mauvaises et par ses paroles inconsistantes. Mais je dis
que ce créateur-là qui créa et fit les choses visibles de ce
monde n'est pas le vrai. Je veux le prouver d'après ses
œuvres mauvaises et ses paroles inconsistantes, s'il est
vrai que les œuvres et paroles contenues dans les Anciennes
Écritures ont été faites visiblement et matériellement par
lui dans le temps en ce monde-ci, comme il est trop clair
que l'affirment nos adversaires.

14-16. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 214, 9-10.

16-18. *Id.*, p. 169, 15-16.

19-20. PRÉVOSTIN, p. 22 (3). DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 169,
8-9, 15-16 ; 173, 1-2. — *Brevi summula* IV (éd. C. DOUAI), p. 135.
Voir *infra*, 58, 24, 39-41.

23-24. Sur les rapports de cause à effet, voir *supra*, 16, 30-31 et
note ; 48, 50-51, n. : effectuum illius... effectus fuerit... et eius causa.

25. TERTULLIEN, *Adversus Marcionem* I, 17 (*PL* 2, 265 A [290 C] ;
CSEL 47, 312, 5-6 ; *CC* 1, 458) : « Enim vero prius est, ut eum probes
esse per quae deum probari oportet, per opera. » AVICEBRON, *Fons*
vitalis I, 4, p. 6, 19-20 : « Scire essentiam essentiae primae... possibile...
est... nonnisi ex suis operibus, quae ab ea generata sunt. »

27-28 et 42. « Istius mundi », cf. *supra*, 47, 53.

Hec enim opera mirabiliter detestamur, scilicet adulterium perpetrare, alienum rapere, homicidium facere, 35 sanctum maledicere, mendatio concordari, cum iuramento sua verba proferre et sine iuramento et illa unquam minime adimplere. Hec igitur omnia opera supradicta nefanda a supra dicto deo vel creatore temporaliter in 40 intemtionem illam quam nostri adversarii in veteribus scripturis habent; qui credunt quod ille scripture loquantur de creatione et factura et operibus istius mundi, que visibiliter et temporaliter videntur in hoc mundo. Et sic etiam coguntur necessario confiteri qui credunt unum 45 solum esse principale principium. Et hoc per scripturas illas secundum adversariorum fidem intendo ostendere evidenter.

50. Quod malus deus perpetravit fornicationem

Sic enim precepit ille dominus et creator in Deuteronomium : « Si dormierit vir cum uxore alterius, ' utrique ' moriantur, idest adulter et adultera, et auferes malum 5 ' ex ' Israel. » Et iterum : « Non accipiet homo uxorem

38 dicto deo ex deo dicto corr. ms.

50, 3 utrique] uterque Vg. || 4 adultera] ad altera cum rasura || 5 ex] de Vg.

50, 3-5. Deut. 22, 22 5-6. Deut. 22, 30

33-37. Sur les œuvres du mauvais dieu, prosrites par le catharisme : adultère, vol, homicide, serment, cf. *Rituel*, 13, 35-36. Le serment et l'homicide étaient surtout dénoncés par les Vaudois, voir dans *Catharisme et valdéisme*, p. 98-104, l'attitude d'Alain de Lille et de ses contemporains à cet effet. Les cathares paraissent aussi interdire le serment (cf. supra, 40, 27 et note); pour l'homicide, voir ÉBRARD DE BÉTHUNE, 1556-1557; SALVO BURCE (*Aevum*, t. XIX, 1945), p. 326 : « ... argumentantur fortiter increduli,

Combien, en effet, nous détestons ces œuvres, je veux dire : commettre l'adultère, voler le bien d'autrui, perpétrer un homicide, maudire un saint, pactiser avec le mensonge, soutenir ses dires avec serment ou sans serment, et ne jamais le tenir si peu que ce soit ! Toutes ces œuvres abominables dont je viens de parler ont donc été faites visiblement et matériellement par le dieu ou créateur susdit dans le temps et en ce monde selon cette interprétation que nos adversaires donnent aux Anciennes Écritures ; eux qui croient que ces Écritures parlent d'une création et d'une fabrication (*factura*) et d'œuvres de ce monde qui visiblement et dans le temps apparaissent en ce monde. Et sont nécessairement contraints au même aveu ceux qui croient qu'il n'y a qu'un seul principe principal. Et j'ai l'intention de le montrer en toute évidence par ces mêmes textes scripturaires invoqués par la croyance des adversaires.

50. Le dieu mauvais a perpétré la fornication

Ce seigneur et créateur a en effet prescrit dans le Deutéronome : « Si un homme a dormi avec la femme d'un autre, que tous deux soient mis à mort, à savoir l'homme adultère et la femme adultère et tu enlèveras le mal d'Israël. » Et encore : « Un homme n'épousera pas l'épouse

quod vindicta nec est nec potest esse secundum Deum... Cathari... dicunt quod vindicta in veteri Testamento erat a malo deo, et hodie est ab eodem deo et de hoc volunt ostendere rationem. » ERMENGAUD DE BÉZIERS XVIII-XIX (*PL* 204, 1269-1272) complété par les textes du *Liber Antiheresis* d'après les mss de Reims et de Troyes, dans *Catharisme et valdéisme*, p. 282-283, notes. SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 65, 2 : « Cathari... credunt... quod potestates saeculares peccant mortaliter puniendo malefactores vel haereticos. » MONETA DE CRÉMONE, p. 508-511 ; 513 s. GEORGIUS, 1740-1744. *Recueil cathare* I, ch. III, IV, V, VI, VII, p. 823-827.

44. Cf. supra, 7, 30-31 même formule : Coguntur ergo confiteri.

45. « principale principium », cf. supra, 6, 3 et 7, 11-12.

patris, nec revellabit operimentum. » Et in Levitico ipse dominus ait : « Turpitudinem uxoris patris tui non disco-
 26^v peries, turpitude enim patris tui est. » | Et iterum : « Qui dormierit cum noverca sua et revellaverit ignominiam
 10 patris sui, morte moriantur ambo. »

Contra autem preceptum suprascriptum ille dominus et creator hoc adulterium temporaliter in hoc mundo
 visibiliter et carnaliter fecit facere evidenter, secundum
 fidem et intentionem adversariorum nostrorum, sicut in
 15 secundo libro Regum, secundum fidem eorum, apertissime
 invenitur. Ait enim ipse dominus et creator ad David
 per prophetam Nathan : « Quare ergo contempsisti verbum
 domini, ut faceres malum in conspectu meo ? Uriam
 Etheum percussisti gladio, et uxorem illius accepisti tibi
 20 uxorem ; interfecisti eum gladio filiorum Amon. Quamo-
 brem non recedet gladius de domo tua usque in sempiter-
 num, eo quod despexeris me et tuleris uxorem Urie
 Ethei ut esset tua uxor. Itaque hec dicit dominus : Ecce
 ego suscitabo super te malum de domo tua ; et tollam
 25 uxores tuas in oculis tuis, et dabo proximo tuo, et dormiet
 cum uxoribus tuis in oculis huius solis ; tu enim fecisti
 abscondite, ego faciam verbum istud in conspectu omnis
 Israel. » Unde, secundum adversariorum fidem, iste
 dominus et creator vel fuit mendax vel hoc *adulterium*

6 post patris om. sui] patris sui Vg. || post operimentum om.
 eius] operimentum eius Vg. || 9 noverca cum Vg.] caverca || 18-
 19 Uriam Etheum] Uriam et theum || 19 uxorem ex uxor corr.
 ms. || tibi cum codd. Theod. Sangerm. oblong. Ω (B.S. 5, 283)] om.
 Vg. || 20 ante interfecisti om. et] et interfecisti Vg. || 23 Ethei] chetei
 || tua uxor] uxor tua Vg. || 26 huius solis] solis huius Vg. || 29 adul-
 terium ex adulterum corr. ms.

7-8. Lév, 18, 8 8-10. Lév. 20, 11 17-28. II Sam. 12,
 9-12 29-30. Cf. Lév. 20, 10

de son père, et ne soulèvera pas la couverture. » Et dans
 le Lévitique le Seigneur dit lui-même : « Tu ne découvriras
 pas la honte de l'épouse de ton père, car sa honte appartient
 à ton père. » Et encore : « Qui aura dormi avec sa belle-mère
 et aura dévoilé l'ignominie de son père, que l'un et l'autre
 soient mis à mort. »

Or, à l'encontre du précepte susdit, ce seigneur et créa-
 teur fit de façon évidente commettre cet adultère dans le
 temps en ce monde, d'une manière visible et charnelle,
 selon la croyance et l'opinion de nos adversaires, comme
 on le voit très clairement d'après leur interprétation au
 second livre des Rois. En effet, ce seigneur et créateur dit
 lui-même à David par le prophète Nathan : « Pourquoi
 donc, as-tu méprisé la parole du Seigneur, pour faire le
 mal en ma présence ? Tu as frappé du glaive Urie le Hittite
 et tu as pris son épouse pour en faire ton épouse ; tu l'as
 assassiné par le glaive des fils d'Ammon. Pour ce motif,
 le glaive ne s'éloignera jamais de ta maison, vu que
 tu m'as méprisé et que tu as ravi l'épouse d'Urie le Hittite
 pour qu'elle devienne ton épouse. En conséquence, le
 Seigneur dit ceci : Voici que moi je susciterai sur toi un mal
 provenant de ta maison et j'enlèverai tes épouses devant
 tes yeux et les donnerai à ton prochain, et il dormira avec
 tes épouses aux yeux de ce soleil ; car toi tu as agis dans
 l'obscurité, moi j'accomplirai cette parole au vu de tout
 Israël. » Donc selon la croyance de nos adversaires, ce
 seigneur et créateur ou bien fut un menteur ou bien,

50, 18-22. ALAIN DE LILLE, *Summa* I, 35 (PL 210, 337 C). DURAND
 DE HUESCA, *CM*, p. 300, 14-16.

23-26. MONETA DE CRÉMONE, p. 158.

29. « mendax », cf. *Rituel*, 2, 13, DURAND DE HUESCA, *CM*,
 p. 67, 12-13.

30 sine dubio temporaliter *perpetravit*, sicut in secundo libro Regum secundum intentionem eorum palam invenitur esse factum. « Et ait Architofel ad Absalon : Ingrederet ad concubinas patris tui, quas dimisit ad custodiendam domum, ut cum audierit omnis Israel quod fedaveris
35 patrem tuum, roborentur manus eorum tecum. Teten- derunt igitur tabernaculum Absalon in solario, ingressusque ad concubinas patris sui coram universo Israel. » Et sic iste dominus et creator adimplevit illud opus adulterii quod dixerat temporaliter et visibiliter in hoc mundo,
40 secundum intentionem adversariorum, et etiam contra preceptum quod dederat, sicut superius ostensum est : « Si dormierit vir cum uxore alterius » et cetera.

Nullus ergo sapiens presummat quod ille fuisset creator verus qui temporaliter daret uxores unius viri illius filio,
45 vel alicui alio viro ad fornicationem faciendam, sicut creditur fecisse creatorem illum qui creavit visibilia istius
27^r | mundi, sicut manifeste superius ostensum est secundum ignavorum fidem. Quare sciendum est quod dominus deus noster creator verus nunquam in hoc mundo adul-
50 terium nec fornicationem temporaliter facere ordinavit. Ait enim Apostolus ad Corinthios prima : « Nolite errare, 'quia' neque fornicarii neque adulteri » « regnum dei possidebunt. » Et ad Ephesios idem ait : « Hoc enim scitote intelligentes, quod omnis fornicator aut immundus
55 non habet hereditatem in regno Christi et dei. » Et ad

32 Architofel] Ahitofel *Vg.* || 35 eorum *add. marg.* || tetenderunt] tetenderant || 36 tabernaculum Absalon] Absalon tabernaculum *Vg.* || 37 universo *ex universus corr. ms.* || 38 *post et scrips. et expunx. r* || 43 ille *supra lin.* || 50 facere *ex fare corr. ms. add. supra lin. ce* || 54 intelligentes *cum codd. Theod. Karol. Sarisb. (W. II, 441)] intel- legentes Vg.*

32-37. II Sam. 16, 21-22 42. Deut. 22, 22 51-53. I Cor. 6, 9. 10 53-55. Éphés. 5, 5

indubitablement, a dans le temps perpétré cet adultère, comme on voit qu'il le fait ouvertement, selon leur opinion, au second livre des Rois : « Et Architofel dit à Absalon : Va vers les concubines de ton père, celles à qui il confia la garde de sa maison, afin que, lorsque tout Israël entendra dire que tu as déshonoré ton père, leurs mains t'apportent leurs forces. Donc ils étendirent la tente d'Absalon sur la terrasse et il alla vers les concubines de son père au su de tout Israël. » Ainsi, ce seigneur et créateur réalisa cette œuvre d'adultère, qu'il avait prédite dans le temps et visiblement en ce monde-ci, selon l'opinion de nos adversaires, et même à l'encontre du précepte qu'il avait donné, comme on l'a montré ci-dessus : « Si un homme a dormi avec l'épouse d'un autre, » etc.

Aucun sage ne pourrait donc conjecturer que celui-là serait le vrai créateur, qui donnerait dans le temps les épouses d'un mari à son fils ou à quelqu'autre mari pour fornicuer, ainsi qu'aurait fait, croit-on, ce créateur qui créa les choses visibles de ce monde comme — on l'a manifestement montré plus haut — le croyaient les faibles d'esprit. C'est pourquoi il faut savoir que le Seigneur notre Dieu, vrai créateur, n'a jamais ordonné dans le temps de commettre en ce monde l'adultère ou la fornication. Car l'Apôtre dit dans la première aux Corinthiens : « Ne vous y trompez pas, car ni les fornicateurs, ni les adultères » « ne posséderont le royaume de Dieu ». Et le même dit aux Éphésiens : « Sachez bien comprendre qu'aucun fornicateur ou luxurieux n'a d'héritage dans le royaume du Christ et de Dieu. » Et lui-même

39-42. Cf. *supra*, 49, 38-39 et ci-dessus, l. 3.

46-47. « istius mundi », cf. *supra*, 47, 53.

51-53. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 143, 26 s. *Recueil cathare*, I, 4, 15-17, p. 824.

53-55. *Trailé cathare*, p. 93, 8-10. DURAND DE HUESCA, *CM* (p. 136, 19-20), p. 141, 28-29. *Recueil cathare* I, 4, 10-12, p. 824.

Tesalonicenses ipse ait : « Hec est enim voluntas dei, sanctificatio vestra : ut abstinenceis vos a fornicatione. » Non tullit ergo verus creator noster, temporaliter in hoc mundo, uxores David, nec dedit eas proximo suo ad
60 adulterandum cum eis in conspectu omnis Israel et in conspectu solis sicut ostensum est superius. Est enim sine dubio creator malus qui caput et causa est omnis fornicationis et adulterii istius mundi sicut superius monstratum est et infra apparebit deo dante.

51. Quod malus deus per vim fecisset rapere aliena et homicidium facere

Quod autem supradictus dominus et creator per vim fecisset rapere aliena et causa comoditatis thesauros
5 Egyptiorum temporaliter tollere et etiam *homicidium* maximum carnaliter *perpetrare* per veteras scripturas secundum adversariorum fidem ostendere possumus evidenter. Ait enim ipse dominus ad Moysen in Exodo : « Dices ergo omni plebi ut postulet vir ab amico suo
10 et mulier a vicina sua vasa argentea et aurea, dabit autem dominus gratiam populo coram Egyptiis. » Et iterum : « Feceruntque filii Israel sicut preceperat 'eis' Moyses,

61 Est² *ex* et *corr. ms.* || 63-64 monstratum] mostratum.

51, 5 Egyptiorum *ex* egyptiorum *corr. ms.* || 12 eis] *om.* *Vg.*

56-57. I Thess. 4, 3.

51, 5-6. Cf. Ex. 22, 3 9-11. Ex. 11, 2 12-15. Ex. 12, 35-36

56-57. *Recueil cathare* II, 4, 6-7, p. 771-772.

60-61. « superius », cf. ci-dessus, l. 26-28 : in conspectu omnis Israel.

62-64. Cf. *supra*, 50, 30 s. *passim* ; *infra*, 53, 17-19 : creator malus...

dit aux Thessaloniens : « Telle est la volonté de Dieu : votre sanctification ; abstenez-vous de la fornication. » Notre vrai créateur n'a donc pas dans le temps, en ce monde, enlevé à David ses épouses, et il ne les a pas données à son prochain pour qu'il commît l'adultère avec elles, au su de tout Israël et face au soleil, comme on l'a vu plus haut. Car, sans le moindre doute, il existe un créateur mauvais, origine et cause de toute fornication et adultère de ce monde, ainsi qu'il a été exposé ci-dessus et qu'il apparaîtra plus loin, Dieu aidant.

51. Le dieu mauvais a dû par la violence provoquer le vol et l'homicide

Or, que le seigneur et créateur susdit ait dû par la violence provoquer la rapine des biens d'autrui et, à titre d'emprunt, enlever dans le temps les trésors des Égyptiens et même perpétrer charnellement un très grand carnage, nous pouvons le prouver avec évidence par les Anciennes Écritures, selon la croyance de nos adversaires. Le Seigneur, en effet, déclare lui-même à Moïse dans l'Exode : « Tu diras donc à tout le peuple que chacun demande à son ami et chacune à sa voisine des vases d'argent et d'or, vu que le Seigneur donnera au peuple du crédit aux yeux des Égyptiens. » Et encore : « Et les fils d'Israël firent comme Moïse leur avait dit et demandèrent aux Égyptiens des

capud et causa... omnis mali ; — 46, 5-6 même formule : superius monstratum... deo dante.

63. « istius mundi », cf. *supra*, 47, 53.

51, 1-2. Sur le vol et l'homicide, cf. *supra* 49, 34 et note.

1 et 4. MONETA DE CRÉMONE, p. 148 : « Ecce Deus Veteris Testamenti suadet rapinam facere. »

12. TERTULLIEN, *Adversus Marcion*. II, 20 (PL 2, 308 B [335 B-C] ; CSEL 47, 362-363 ; CC 1, 498). PIERRE LOMBARD, *Commentarium in Psalmos* 104, 36 (PL 191, 955 C) : « Deus... praecepit enim ut facerent, sed permisit, non praecepit ut ita facerent. » MONETA DE CRÉMONE, p. 148.

et pecierunt ab Egyptiis vasa argentea et aurea, vestemque plurimam. Dedit autem Dominus gratiam populo coram
 15 Egyptiis ut comodarent eis ; et spoliaverunt Egyptios. »
 Et in Deuteronomium Moyses ad populum ait : « Si quando accesseris ad expugnandam civitatem, offeres ei primum pacem ; si receperit et aperuerit tibi portas, cunctus populus qui in ea est salvabitur et serviet tibi sub tributo.
 20 Sin autem fedus inire noluerint et ceperint contra te bellum, obpugnabis eam ; cumque tradiderit dominus deus tuus illam in manu tua, percuties omne quod in ea generis masculini est, in ore gladii, absque mulieribus et infantibus ;
 24 iumenta et cetera que in civitate sunt, omnem predam,
 27^v | exercitui divides, et comedes de spoliis hostium tuorum, que dominus deus tuus dederit tibi. Sic facies cunctis civitatibus, que a te procul sunt valde et non sunt de his urbibus quas in possessionem accepturus es. De hiis autem civitatibus que dabuntur tibi nullum omnino
 30 permittes vivere ; sed interficies in ore gladii, Etheum videlicet, Amoreum et Cananeum, Pherezeum et Iebuseum et Eveum sicut precepit tibi dominus deus tuus. » Et iterum in eodem : « Egressus est Seon obviam nobis cum
 35 omni populo suo ad prelium in Iessa, et tradidit eum dominus deus noster nobis ; percussimusque eum cum filiis suis et omni populo suo. Cunctasque urbes in tempore illo cepimus, interfectis habitatoribus earum, viris ac mulieribus et parvulis ; non relinquimus in eis quicquam. »

15 comodarent *ex* comoderent *corr. ms.* || 18 aperuerit *ex* peruerit *corr. ms.* || 20 ceperint *cum codd. series A et Ambr.* → Ω (B.S. 3, 454)] receperint *Vg.* || 23 absque] atque || mulieribus *ex* mulierebus *corr. ms.* || 24 iumenta et cetera] iumentis et ceteris *Vg.* || in *supra lin.* || 25 divides *ex* divites *corr. ms.* || 27 civitatibus] civitabus || sunt valde *cum cod. Sangall.* (B.S. 3, 454)] valde sunt *Vg.* || 28 De hiis *cum ed. princ. (ibid.)*] de his *Vg.* || 31-32 Iebuseum et Eveum]Eveum et Iebuseum *Vg.* || 34 Iessa *cum codd. Tolet. Mairit. Anic.*

vases d'argent et d'or et des habits en quantité. Or, le Seigneur donna à son peuple du crédit aux yeux des Égyptiens pour qu'ils leur fissent des prêts ; et ils spolièrent les Égyptiens. » Dans le Deutéronome Moïse dit au peuple : « Si parfois tu assièges une ville pour t'en emparer, tu commenceras par lui offrir la paix ; si elle accepte et t'ouvre ses portes, toute la population qui s'y trouve sera épargnée, et elle te servira en te payant tribut ; mais s'ils ne veulent pas contracter d'alliance et te déclarent la guerre, tu l'attaqueras ; et lorsque le Seigneur ton Dieu l'aura livrée en ta main, tu frapperas tout ce qui en elle est du sexe masculin par le fil du glaive, mais ni les femmes ni les enfants ; les bêtes de somme et les autres qui se trouvent dans la cité, tout le butin, tu en feras le partage pour l'armée et tu te nourriras des dépouilles de tes ennemis, que le Seigneur ton Dieu t'aura données. Ainsi feras-tu à toutes les autres cités, qui sont très loin de toi et ne font pas partie de ces villes dont tu dois recevoir la possession. Or, de ces cités qui te sont données tu ne laisseras survivre absolument aucun <habitant>, mais tu les tueras <tous> au fil du glaive, à savoir le Hittite, l'Amorrhéen, le Cananéen, le Phérezéen, le Jésusite et l'Hévéen, ainsi que te l'a ordonné le Seigneur ton Dieu. » Et encore au même Deutéronome : « Séhon sortit au-devant de nous avec tout son peuple, pour combattre en Jessa, et le Seigneur notre Dieu nous le livra ; et nous l'avons frappé avec ses fils et tout son peuple. Et toutes les autres villes, nous les avons prises à ce moment-là, ayant massacré leurs habitants, hommes, femmes et enfants : nous n'y laissâmes rien <subsister>. » Et encore : « Le Seigneur

Sangerm. oblong. (B.S. 3, 368)] Iesa *Vg.* || 36 suis *cum codd. Casin. Oscens.* → Ω (*ibid.*)] *om. Vg.*

Et iterum : « Tradidit ergo dominus deus noster in manibus
 40 nostris etiam Og, regem Basan, et universum populum
 eius ; percussimusque eos usque ad internecionem, vastan-
 tes cunctas civitates illius uno tempore. Non fuit opidum
 quod ' nobis ' effugeret ; sexaginta urbes, omnem regionem
 Argob regni Og, in Basan » et cetera, « et delevimus eos
 45 sicut ' fecimus ' Seon, regi Esebon, disperdentem omnem
 civitatem, viros ac mulieres et parvulos ; iumenta autem
 et spolia urbium diripimus ».

Et de homine coligente ligna in die sabati in libro Numeri
 scriptum est : « Factum autem cum essent filii Israel in
 50 solitudine et invenissent hominem coligentem ligna in
 die sabati, obtulerunt eum Moyse et Aaron et universe
 multitudini, qui recluserunt eum in carcerem, nescientes
 quid super eo facere deberent. Dixitque dominus ad
 Moysen : morte moriatur homo iste, obruat eum lapidibus
 55 omnis turba extra castra. » Et ipse dominus in Exodo
 ait ad populum Israeliticum : « Numerum dierum tuorum
 implebo. Terrorem meum mittam in precursum tuum, et
 occidam omnem populum ad quem ingredieris, cuncto-
 rumque inimicorum tuorum terga vertam. » Et in Levitico
 60 idem dominus ait : « Persequimini inimicos vestros, et
 corruent coram vobis ; persequentur quinque de vestris
 centum alienos, et centum ex vobis decem milia ; cadent
 28 inimici vestri in conspectu vestro gladio. » | Et in libro

41 internecionem] internicionem || 43 nobis] nos *Vg.* || 45 fecimus]
 feceramus *Vg.* || disperdentem] disperdentes *Vg.* || 46 post viros
om. que cum *cod. Oscens.* (B.S. 3, 370)] virosque *Vg.* || 59 post tuorum
om. coram te cum *cod. Turicens.* (B.S. 2, 199)] tuorum coram te *Vg.* ||
 60 et 52, 19 persequimini cum nullis *codd. S. Script.* → Ω (B.S. 2,
 471)] persequimini *Vg.*

39-44. Deut. 3, 3-4 44-47. Deut. 3, 6-7 49-55. Nombr. 15,
 32-35 56-59. Ex. 23, 26-27 60-63. Lévi. 26, 7-8

notre Dieu livra aussi entre nos mains Og, roi de Basan,
 et son peuple tout entier ; et nous les frappâmes jusqu'à
 les anéantir, dévastant toutes ses cités en un instant :
 il n'y eut aucune place forte qui nous ait échappé ;
 soixante villes, toute la région d'Argob, royaume d'Og,
 en Basan etc. », « ... et nous les avons exterminées comme
 nous fîmes pour Séhon, roi d'Hésebon, faisant disparaître
 toute cité, hommes, femmes et petits enfants ; nous avons
 pris les bêtes de somme et pillé les dépouilles des villes. »

Et au sujet de l'homme ramassant du bois un jour de
 sabbat il est écrit dans le livre des Nombres : « Or, lorsque
 les fils d'Israël étaient dans le désert, il leur arriva de
 trouver un homme qui ramassait du bois un jour de
 sabbat ; ils le présentèrent à Moïse, à Aaron et à toute la
 multitude, qui l'enfermèrent dans une prison, ne sachant
 que décider à son sujet. Et le Seigneur dit à Moïse : « Que
 cet homme meure de mort violente, que toute la foule
 l'écrase de pierres en dehors du camp. » Et le Seigneur
 lui-même dans l'Exode dit au peuple israélite : « Je remplirai
 le nombre de tes jours. J'enverrai ma terreur devant toi,
 je tuerai tout peuple chez lequel tu entreras, et je ferai
 tourner le dos à l'ensemble de tes ennemis. » Et dans le
 Lévitique le même Seigneur dit : « Pourchassez vos ennemis
 et ils s'écrouleront devant vous : cinq des vôtres en pour-
 chasseront cent, et cent des vôtres dix mille : vos ennemis
 tomberont sous vos yeux par votre glaive. » Et dans le

50-53. ALAIN DE LILLE, *Summa* I, 35 (PL 210, 337 B-C) : « Malignus
 fuit qui colligentem ligna in Sabbato, sine omni misericordia lapidari
 praecepit. » MONETA DE CRÉMONE, p. 161 : « Objiciunt sic. Ille Deus...
 praecepit quendam occidi, quia ligna colligebat in Sabbatho. Num. 15.
 Ecce magna crudelitas pro tam modica re hominem occidere. »

Numeri idem ait : « Sin autem nolueritis interficere habitatores terre, qui remanserint, erunt quasi clavi in oculis et lancee in lateribus et adversabuntur vobis in terra habitationis vestre ; et quicquid facere illis cogitaveram, vobis faciam. »

52. De creatore malo

Et sic apud sapientes satis manifestum est illum creatorem non esse verum, qui temporaliter tot viros ac mulieres cum suis parvulis universis sine misericordia fecisset 5 destruere evidenter. Quamvis de parvulis hoc mirabile videatur — cum non haberent scientiam bonum a malo integre discernendi, nec liberum arbitrium secundum adversariorum fidem — quomodo creator verus suos parvulos temporaliter sine misericordia morte pessima 10 destruxisset ? Et maxime cum per Ezechielem dixisset dominus : « Filius non portabit iniquitatem patris, sed anima que peccaverit ipsa morietur. » Non docuit ergo Ihesus Christus, filius fidelis creatoris nostri, suos subditos temporaliter in hoc mundo suos destruere penitus inimicos, 15 sed illis benefacere potius imperavit. Sicut ipse in evangelio beati Mathei ait : « Audistis quia dictum est antiquis : diliges proximum tuum, et odio habebis inimicum tuum. Ego autem dico vobis : diligite inimicos vestros. » Non dixit temporaliter « persequimini inimicos vestros » sicut fecit

65 *post erunt om. vobis] erunt vobis Vg. || 67 facere illis] illis facere Vg.*

52, 11-12 *filii ... morietur] anima ... morietur filius non portabit iniquitatem patris Vg. || 13 subditos ex dictos corr. ms. || 16 dictum ex dicto corr. ms. || antiquis cum codd. Egerton Epternac. Kenan. (W. 1, 58)] om. Vg. || 19 persequimini, cf. supra, 51, 60*

64-68. Nomb. 33, 55-56.

52, 3. Cf. Deut. 2, 34-3, 6 11-12. Éz. 18, 20 16-18. Matth. 5, 43-44 19. Cf. Lév. 26, 7

livre des Nombres, le même dit : « Et si vous ne voulez pas massacrer les habitants de la terre qui survivront, ils seront comme des clous dans vos yeux, des lances dans vos flancs et ils vous attaqueront sur la terre de votre habitation ; et tout ce que je vous avais suggéré de leur faire, c'est à vous que je le ferai. »

52. Du mauvais créateur

Et ainsi, selon les sages, il est manifeste que ce créateur qui, à n'en pas douter, aurait fait dans le temps exterminer sans pitié tant d'hommes et de femmes, avec tous leurs petits enfants, n'est pas le vrai. Bien que le sort de ces petits enfants semble inadmissible — puisqu'ils n'avaient pas la science de distinguer avec équité le bien du mal, d'user du libre arbitre, selon la croyance de nos adversaires —, comment le vrai créateur aurait-il, dans le temps, exterminé sans miséricorde ses petits enfants par une mort affreuse ? Et surtout que le Seigneur aurait dit par Ézéchiël : « Le fils ne portera pas l'iniquité du père, mais l'âme qui aura péché mourra elle-même. » Donc, Jésus Christ, le Fils fidèle de notre créateur, n'a pas appris à ses sujets à anéantir complètement leurs ennemis dans le temps en ce monde, mais il leur enjoignit plutôt de leur faire du bien. Comme il le dit lui-même dans l'évangile du bienheureux Matthieu : « Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : tu aimeras ton prochain et n'auras en haine que ton ennemi. Mais moi, je vous dis : aimez vos ennemis. » Il n'a pas dit dans le temps : « Pourchassez

54-55. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 72, 21-22.

60. MONETA DE CRÉMONE, p. 150 *in fine*, 151.

52, 16-18. PRÉVOSTIN, p. 31 (4) ; 253 (4). MONETA DE CRÉMONE, p. 149.

18. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 121, 12.

20 pater vester antiquitus, sed dixit « diligite inimicos vestros
et benefacite hiis qui vos oderunt ; orate pro persequentibus
et calompniantibus vos, ut sitis filii patris vestri, qui in
celis est », quasi dicat : ut sitis in amore patris vestri qui
in celis est, cuius est hoc opus misericordie. Unde ipse
25 dei filius Ihesus Christus hoc opus misericordie à patre
suo didicit facere in presenti, sicut ipse in evangelio
Iohannis de se ait : « Non potest filius a se facere quicquam,
nisi quod viderit patrem suum facientem ; quecumque
enim ille fecerit, hoc et filius similiter facit. » Non fecit
30 ergo pater Ihesu Christi temporaliter in hoc mundo tot
viros ac mulieres destruere evidenter cum suis parvulis
universis ; et maxime cum ipse deus sit « pater misericor-
diarum et deus totius consolationis » ut ad Corinthios
notat Apostolus.

53. Quod malus deus maledixisset Christum

28^v Non solum autem supradictus dominus et creator
homicidium supradictum temporaliter | secundum adversa-
riorum fidem fieri imperavit, sed dominum nostrum
5 Ihesum Christum maledixit, sicut in Deuteronomium
scriptum est : « Quando peccaverit homo ' qui ' morte
plectendus est, et iudicatus morti apensus fuerit in patibulo,
non permanebit cadaver eius in ligno, sed in eadem
die sepellietur, quia maledictus a deo est qui pendet in

21 et cum quib. codd. S. Script. (ibid.) om. Vg. || hiis cum codd.
Bigotian. Egerton (ibid.) his Vg. || vos oderunt cum cod. Fuldens.
(ibid.) oderunt vos Vg. || 31 evidenter ex eudenter corr. ms. || 33 ad
supra lin.

53, 6 qui] quod Vg. || 7 plectendus] plectendum Vg. || iudicatus
cum cod. Cavens. (B.S. 3, 460)] adiudicatus Vg. || 9 maledictus ex
maleditus corr. ms.

20-23. Matth. 5, 44-45 27-29. Jn 5, 19 32-33. II Cor. 1, 3.
53, 6-10. Deut. 21, 22-23

vos ennemis », comme votre Père le fit jadis, mais il a dit :
« Aimez vos ennemis et faites du bien à ceux qui vous
haïssent ; priez pour ceux qui vous persécutent et vous
calomnient, afin que vous soyez fils de votre Père, qui est
dans les cieux », comme s'il disait : Pour être dans l'amour
de votre Père, qui est dans les cieux, lui dont c'est l'œuvre
de miséricorde. Voilà pourquoi le Fils de Dieu lui-même,
Jésus-Christ, a appris de son Père à faire dans le temps
présent cette œuvre de miséricorde, comme, parlant de
lui-même, il le dit dans l'évangile de Jean : « Le Fils ne
peut faire de lui-même que ce qu'il voit faire à son Père ;
car tout ce que fait celui-ci, le Fils le fait pareillement. »
Le Père de Jésus-Christ n'a donc pas dans le temps, en ce
monde, exterminé manifestement tant d'hommes et de
femmes avec leurs petits enfants ; surtout que Dieu lui-
même est « Père des miséricordes et Dieu de toute consola-
tion », comme le fait remarquer l'Apôtre aux Corinthiens.

53. Le dieu mauvais aurait maudit le Christ

Or, à en croire nos adversaires, non seulement le seigneur
et créateur susdit a ordonné dans le temps de commettre
l'homicide dont on a parlé plus haut, mais il a maudit
notre Seigneur Jésus-Christ, comme il est écrit dans le
Deutéronome : « Quand aura péché un homme passible de
la peine de mort, et que, condamné à mourir, il aura été
suspendu au gibet, son cadavre ne restera pas sur le bois,
mais le même jour on l'ensevelira, vu qu'il est maudit
de Dieu celui qui est suspendu au bois. » Et l'Apôtre dit

20-22. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 121, 12-14. MONETA DE
CRÉMONE, p. 149.

23. « amore patris », cf. *Rituel* 2, 6.

32-33. *Recueil cathare* II, 1, 12-13, p. 763.

53, 1. Sur la malédiction interdite par les cathares au nom de
l'église de Dieu, cf. *Recueil cathare* I, 8, p. 826-827.

5 et 9. TERTULLIEN, *Adv. Marcion.* III, 18 (*PL* 2, 345 C [374 A] ;

- 10 ligno. » Et Apostolus ad Galathas ait : « Christus nos redemit de maledicto legis, factus pro nobis maledictus, quia scriptum est : Maledictus omnis qui pendet in ligno. » Unde apud sapientes minime est credendum quod piissimus pater simpliciter sine ullo respectu hostis sui maledixisset
- 15 suum filium Ihesum Christum vel etiam seipsum si verum est quod pater et filius et spiritus sanctus sint unum et idem, ut aiunt imperiti. Est enim sine dubio creator malus, qui capud et causa est maledictionis Ihesu Christi et etiam omnis mali.

54. De illo deo concordari mendatio

Invenitur enim idem dominus et creator secundum adversarios mendatio concordari, *mittens spiritum pessimum* et spiritum mendatii; et etiam spiritus malus et

5 spiritus nequam nominatur spiritus illius dei, sicut in primo libro Regum scriptum est : « Spiritus autem domini recessit a Saul, et exagitabat eum spiritus nequam a domino. » Et iterum in eodem : « Igitur quandocumque spiritus dei malus arpiebat Saul, tollebat ' que ' David

10 citharam, et percuciebat manu sua, et refocillabatur et levius habebat ; recedebat autem ab eo spiritus malus. »

12 maledictus cum *codd. Armach. Tolet.* (W. II, 381) maledictum Vg. || 14 maledixisset ex maledisset *corr. ms.*

54, 9 malus cum *multis codd. S. Script.* → Ω (B.S. 5, 150) om. Vg. || 10 refocillabatur] refocillabatur ex refocillabatur *corr. ms.*

10-12. Gal. 3, 13.

54, 3-4. Cf. Jug. 9, 23 6-8. I Sam. 16, 14 8-11. I Sam. 16, 23

CSEL 47, 406, 3-5 ; CC 1, 531), MONETA DE CRÉMONE, p. 152-153 « Inducunt Deut. 21, 23... Ecce Deus Veteris Testamenti maledixit Christum. »

aux Galates : « Le Christ nous racheta de la malédiction de la loi, devenu pour nous maudit, car il est écrit : Maudit quiconque est suspendu au bois. » Par conséquent, aux yeux des sages, il est tout à fait incroyable qu'un Père si bon ait simplement, sans considération de son ennemi, maudit son Fils, Jésus-Christ et aussi lui-même, s'il est vrai que le Père et le Fils et l'Esprit-Saint soient un seul et même <être>, comme le disent les ignorants. Ainsi, sans aucun doute, il y a un créateur mauvais, qui est origine et cause de la malédiction de Jésus-Christ et même de tout mal.

54. De ce dieu qui pactise avec le mensonge

Le même seigneur et créateur se trouve, au dire de nos adversaires, pactiser avec le mensonge, quand il envoie un esprit très mauvais et un esprit de mensonge ; et même l'esprit de ce dieu est appelé esprit mauvais et esprit scélérat, comme il est écrit dans le premier livre des Rois : « Or l'esprit du Seigneur s'éloigna de Saül et l'esprit scélérat <envoyé par> le Seigneur l'agitait. » Et encore, au même livre : « Chaque fois que l'esprit mauvais de ce dieu s'emparait vivement de Saül, David prenait une cithare et en jouait de sa main, et <Saül> s'en trouvait mieux et soulagé ; car l'esprit mauvais s'éloignait de lui. » Et il est

10-11. PRÉVOSTIN, p. 110 (13) ; 132 ; 269. MONETA DE CRÉMONE, p. 153.

13. « piissimus pater », cf. *Rituel*, 2, 29.

14. « maledixisset », cf. *Rituel*, 11, 13.

16-17. TERTULLIEN, *Adv. Praxeam* 18 (PL 2, 177 A [200 C] ; CSEL 47, 259, 23-25 ; CC 2, 1183) : « Ergo quia duos et unum, inquit, invenimus, ideo ambo unus atque idem et Filius et Pater. » SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 71, 15, sur la non-unicité du Père et du Fils, déjà relevée par le cathare, *supra*, 11, 67-68.

17-18. Cf. *supra*, 50, 61-62. Même formule : Est... capud et causa...

54, 1. « mendatio concordari », cf. *supra*, 49, 35.

4 et 9. MONETA DE CRÉMONE, p. 157 : « At idem inducunt I Reg. 16, 23... Item Judicum 9, 23... »

Et in libro Iudicum scriptum est : « Regnavit itaque Abimelec super Israel tribus annis ; missitque dominus deus spiritum pessimum inter Abimelec et habitatores 15 Sichem. » Sed dominus deus noster missit *spiritum veritatis*, ut Christus in evangelio declaravit.

Et in quarto libro Regum Micheas propheta ait : « Vidi dominum sedentem super solium suum, et omnem exercitum celi assistentem ei a dextris et a sinistris ; et ait 20 dominus : Quis decipiet Achab regem Israel, ut ascendat et cadat in Ramoth Galaad ? Et dixit unus verba huiusmodi, et alius alter. Egressus est spiritus et stetit coram domino, et ait : Ego decipiam illum. Cui locutus est dominus : In quo ? Et ille ait : Egrediar, et ero spiritus 25 mendax in ore omnium prophetarum eius. Et dixit Dominus : Decipies, et prevalebis ; egredere, et fac ita. Nunc igitur ecce dedit dominus spiritum mendacii in ore 29^r omnium tuorum | prophetarum qui hic sunt et dominus locutus est contra te malum. » Et iterum sic videtur 30 manifeste secundum adversarios quod ille dominus et creator misit spiritum pessimum et spiritum mendacii ; quod simpliciter non faceret verus deus ullo modo.

55. Quod malus deus non fecit quod promiserat

Promissit autem ipse dominus et creator Habrae et semini eius aiuravit ut daret ei et semini eius post ipsum omnem terram quam conspiciebat Habraam ad 5 aquilonem et ad meridiem, ad orientem et ad occidentem,

14 post Abimelec *add. et del.* et habitatores || 15 dominus *cum cod. Oxoniens.* (B.S. 4, 281) *om. Vg.* || 19 assistentem] assistente || 22 alter *cum cod. Casinens.* 521 (B.S. 6, 203) aliter *Vg.* || 22 post est *om. autem*] est autem *Vg.* || 28 tuorum prophetarum] prophetarum tuorum *Vg.* || 30 adversarios *ex adversariorum corr. ms.*

12-15. Jug. 9, 22-23 15-16. Cf. Jn 14, 17 ; 15, 26 17-29. IV Rois *revera* III Rois 22, 19-23.

écrit dans le livre des Juges : « Et ainsi Abimélech régna trois ans sur Israël ; et le Seigneur Dieu envoya un esprit très mauvais entre Abimélech et les habitants de Sichem. » Mais le Seigneur, notre Dieu, envoya un esprit de vérité, ainsi que le Christ l'a déclaré dans l'Évangile.

Et dans le quatrième livre des Rois, le prophète Michée dit : « Je vis le Seigneur assis sur son trône et toute l'armée du ciel se tenant à sa droite et à sa gauche ; et le Seigneur dit : Qui trompera Achab, roi d'Israël, afin qu'il se lève et tombe sur Ramoth Galaad ? Et l'un donna tel avis, et un autre tel autre. Un esprit sortit et se tint devant le Seigneur et dit : Moi, je le tromperai. Le Seigneur lui répondit : En quoi ? Et celui-là dit : Je sortirai et me ferai esprit mensonger dans la bouche de tous ses prophètes. Et, le Seigneur dit : Tu tromperas et réussiras ; sors et fais-le. Maintenant donc voici que le Seigneur l'a donné en esprit de mensonge dans la bouche de tous tes prophètes qui sont ici et le Seigneur a proféré du mal contre toi. » Et encore <une fois>, il paraît ainsi manifeste, au dire de nos adversaires, que ce seigneur et créateur a envoyé un esprit très mauvais et un esprit de mensonge, ce que, à coup sûr, le vrai Dieu n'aurait fait d'aucune manière.

55. Le dieu mauvais n'a pas fait ce qu'il avait promis

Or, ce seigneur et créateur a lui-même promis avec serment à Abraham et à sa postérité de donner à lui et à sa postérité après lui toute la terre que contemplait Abraham à l'aquilon, au midi, à l'orient et à l'occident,

12-15. MONETA DE CRÉMONE, p. 157.

15. « spiritum veritatis », *Rituel provençal*, éd. L. CLÉDAT, p. 474^a, l. 10-12 : « ... que estia ab vos en durabletat esperit de veritat lo qual lo mon no pot recebre », p. XIII. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 123, 27.

— *Recueil cathare* I, 1, 14, p. 820.

17-29. MONETA DE CRÉMONE, p. 165.

55, 2, 6 s. MONETA DE CRÉMONE, p. 163.

sicut in Genesi legitur : « Dixitque dominus ad Habraam postquam divisus est Loth ab eo : Leva oculos tuos et vide ' in ' loco, in quo es nunc, ad aquilonem et ad meridiem, ad orientem et occidentem ; omnem terram quam conspicias tibi dabo et semini tuo usque in senpiternum. » Et iterum : « Surge, ' ambula ' terram in longitudine et in latitudine sua, quia tibi sum daturus eam. » Et in Deuteronomium scriptum est : « Ingredimini et possidete ' terram ' supra quam iuravit dominus ' deus ' patribus nostris, Habraam Ysaac et Iacob, ut daret illam eis et semini post eos eorum. »

Sed quamvis promissionem supradictam cum iuramento fecisset ipse dominus Habrae, tamen creditur quod temporaliter illam unquam minime implevisset. Sicut beatus Stephanus in Actibus apostolorum ait : « Dixit enim ille dominus Habrae : Exi de terra tua et de cognatione tua et veni in terram quam tibi monstravero. ' Et ' tunc exivit de terra Caldeorum et habitavit in Carran ; et inde, postquam mortuus est pater eius, transtulit illum deus in terram in qua nunc vos habitatis ; et non dedit illi hereditatem in ea, nec passum pedis, sed repromissit dare illi eam in possessionem, et semini eius post ipsum. » Et sic videtur manifeste quod ille dominus et creator *promissionem* factam cum iuramento minime *adimplevit*, nec

55, 6 legitur] legi || 8 in loco] a loco Vg. || es nunc] nunc es Vg. || 9 ante occidentem om. ad cum quib. codd. S. Script. → Ω, typ. E, edit., LXX, Patribus (B.S. 1, 192 ; V.L. 2, 162 n.)] ad occidentem Vg. || 11 Surge, ambula] Surge et perambula Vg. (B.S. 1, 192 ; V.L. 2, 163) || in^a supra lin. || 12 sum daturus] daturus sum Vg. || 13 terram] eam Vg. || supra quam cum cod. Ollobon. (B.S. 3, 355)] super qua Vg. || 14 deus] om. Vg. || nostris cum Ω (ibid.)] vestris Vg. || 15 ante Ysaac om. et cum multis codd. S. Script. → Ω, edit. (ibid.)] et Ysaac Vg. || 15-16 post eos eorum] eorum post eos Vg. || 22 monstravero] monstravero || et²] om. Vg. || 23 exivit cum cod. Armach. (W. III, 75)] exiit Vg. || 24 deus cum vers. lat. e (W. III, 75)] om. Vg. || 26 sed cum plur. codd. S. Script., edit. (W. III, 76)] et Vg. || repromissit cum cod. Armach. (ibid.)] repromisit Vg.

comme on lit dans la Genèse : « Et le Seigneur a dit à Abraham, après que Lot se fut séparé de lui : Lève tes yeux, et regarde de l'endroit où tu te trouves maintenant vers l'aquilon, le midi, l'orient et l'occident ; toute la terre que tu contemples, à toi et à ta postérité je la donnerai pour toujours. » Et encore : « Lève-toi, parcours la terre en long et en large, parce que à toi je me propose de la donner. » Et il est écrit dans le Deutéronome : « Entrez et prenez possession de la terre que le Seigneur <Dieu> jura à nos Pères, Abraham, Isaac et Jacob de donner à eux et à leur postérité après eux. »

Mais, bien que ce seigneur ait fait lui-même à Abraham la promesse susdite avec serment, cependant on croit que, dans le temps, il ne l'a jamais tenue si peu que ce soit. Comme le dit le bienheureux Étienne dans les Actes des apôtres : « En effet, le Seigneur a dit à Abraham : Sors de ton pays et de ta parenté et viens dans le pays que je te montrerai. Et alors il sortit du pays des Chaldéens et se fixa à Charan ; et de là, après la mort de son père, Dieu le transféra dans le pays que vous habitez maintenant ; et il ne lui en donna aucune part d'héritage, pas même la longueur d'un pied, mais il promit de nouveau de lui en donner la possession, à lui et, après lui, à sa postérité. » Et il apparaît ainsi manifeste que ce seigneur et créateur n'a rien réalisé d'une promesse faite avec serment ; et

55, 6-10. Gen. 13, 14-15 11-12. Gen. 13, 17 13-16. Deut. 1, 8 20-27. Act. 7, 3-5 28-29. Cf. Act. 13, 33.

21-23. PRÉVOSTIN, p. 43 (28). MONETA DE GRÉMONE, p. 163.
29-31. Cf. supra, 50, 38-39. Même formule, mais à sens positif : creator adimplevit... temporaliter et visibiliter in hoc mundo.

30 etiam secundum adversarios unquam in hoc mundo temporaliter et visibiliter adimplevit, nec etiam invenitur quod Habraam terram illam in aliquo tempore temporaliter possedisset, quicquid balbuciant imperiti.

56. Quod iste deus temporaliter visus fuit

Videtur etiam secundum fidem ignavorum quod supradictus dominus et creator visibiliter in hoc mundo facie ad faciem a pluribus videbatur. Sicut in Genesi legitur :
 5 « Vocavitque Iacob nomen loci illius Phanuel, dicens :
 29^v Vidi dominum facie ad faciem. » | Et in Exodo scriptum est : « Ascenderunt Moyses et Aaron, Nadab et Abiu, et septuaginta de senioribus Israel; et viderunt deum Israel. » Et iterum : « Loquebatur autem dominus ad
 10 Moysen facie ad faciem, sicut loqui solet homo ad amicum suum. » Et in libro Numeri ipse dominus ait : « At non talis ut servus meus Moyses, qui in omni domo mea fidelissimus est; ore enim ad os loquor ei, et palam videt dominum, non per figuras et enigmata. » Sed verus creator
 15 noster cum oculis corporeis istius mundi unquam a nemine videbatur, sicut beatus Iohannes in evangelio ait : « Deum nemo vidit unquam; unigenitus filius, qui

56, 6 Vidi dominum cum plur. codd. S. Script. → Ω, typ. E, edit. Patr. (B.S. 1, 295; V.L. 2, 353) Vidi deum Vg. || faciem ex facem corr. ms. || 7 ascenderunt] ascenderuntque Vg. || 12 ut cum codd. Valic. et Ambr. (B.S. 3, 146) om. Vg. || 13-14 videt dominum non per figuras et enigmata] non per enigmata et figuras dominum videt Vg.

56, 5-6. Gen. 32, 30 7-9. Ex. 24, 9-10 9-11. Ex. 33, 11
 11-14. Nombr. 12, 7-8 15-16. Cf. Apoc. 1, 7 17-18. Jn 1, 18

33. « balbuciant », TERTULIEN, *Adv. Marcion.* IV, 17 (PL 2, 399 A [428 B]; CSEL 47, 473, 22-25; CC 1, 585) : « Quorundam tunc fidem paulatim ad perfectum disciplinae Christianae nitorem,

même, selon nos adversaires, il ne l'a jamais accomplie en ce monde, dans le temps et visiblement, et même l'on ne trouve pas qu'Abraham ait pris possession, à aucun moment, de ce pays, dans le temps, quoiqu'en balbutient les ignorants.

56. Ce dieu-là a été vu dans le temps

Selon la croyance des faibles d'esprit, il paraît même que le seigneur et créateur susdit s'est rendu visible face à face à plusieurs en ce monde-ci. Comme on lit dans la Genèse : « Et Jacob donna pour son nom à cet endroit-là : Phanuel, en disant : J'ai vu le Seigneur face à face. » Et dans l'Exode il est écrit : « Montèrent Moïse et Aaron, Nadab et Abiu, et soixante-dix parmi les anciens d'Israël; et ils virent le Dieu d'Israël. » Et encore : « Or le Seigneur parlait à Moïse face à face, comme un homme a coutume de parler à son ami. » Et dans le livre des Nombres, le Seigneur lui-même dit : « Mais il n'y a personne tel que mon serviteur Moïse, qui dans toute ma maison soit le plus fidèle, car je lui parle bouche à bouche et il voit clairement le Seigneur, non par des figures ni des énigmes. » Mais notre vrai créateur n'a jamais été vu de personne avec les yeux corporels de ce monde, ainsi que le dit le bienheureux Jean dans son évangile : « Dieu, personne ne l'a jamais vu; le Fils unique, qui est dans le sein du Père,

primis quibusque praeceptis balbucientis adhuc benignitatis informabat. »

56, 5. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 289, 8-9.

11-14. MONETA DE CRÉMONE, p. 150 B.

15-16. AMBROISE, *Hexameron* I, 7, 26 (PL 14, 136 D; CSEL 32¹, 25, 1) : « ... visibilis corporeis oculis esse non poterat. » C'est la doctrine cathare, selon PIERRE MARTYR, *Summa* I, éd. T. KÄPPELI (AFP 17, 1947, p. 320); « Patarenus... dico quod deus creavit et fecit omnia bona... que intelligo esse tantum ea que sunt invisibilia oculis corporeis », comme Dieu lui-même le « verus creator ».

17. MONETA DE CRÉMONE, p. 150 A, in fine.

est in sinu patris, ipse enarravit. » Et Apostolus in secunda ad Thimotheum ait : « Regi autem seculorum immortalis 20 invisibili soli deo honor et gloria. » Et ad Coloscenses idem de Christo ait : « Qui est ymago dei invisibilis. »

Legant igitur sapientes et sine dubitatione credant deum malum esse et dominum atque creatorem, qui caput et causa est omnium supradictorum malorum ; alioquin 25 oporteret necessario confiteri quod ipse deus verus, qui lux est et bonus et sanctus et fons vivus et caput omnis dulcedinis et suavitatis et iusticie, esset prorsus causa et principium omnis iniquitatis et malicie et amaritudinis et iniusticie, et omnia adversa atque contraria ab ipso 30 domino penitus emanerent. Quod apud sapientes vanissimum est opinari.

19-20. II Tim. *revera* I Tim. 1, 17 21. Col. 1, 15 22. Cf. Act. 10, 29 25-26. Cf. I Jn 1, 5 26. Cf. Prov. 16, 22 28. Cf. Rom. 1, 29.

19-20. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 114, 11-12.

21. PRÉVOSTIN, p. 87 (18) ; 265 (18). MONETA DE CRÉMONE, p. 18-19 : « Quare invisibilis? ad differentiam alterius, qui est visibilis, scilicet Deus Veteris Testamenti » ; p. 239 A : « Si est imago ejus : ergo est aliud a Deo invisibili : ergo non est Deus. »

22-31. Cf. *supra*, 39, 27-34, même raisonnement.

23-24. VIRGILE, *Énéide* XI, 361 (éd. R. DURAND, coll. *G. Budé*, 6^e éd., Paris 1957, p. 168) : « o Latio caput horum et causa malorum. »

l'a lui-même déclaré. » Et l'Apôtre dit dans la deuxième à Timothée : « Au roi des siècles, immortel, invisible, au seul Dieu, <soit> honneur et gloire ! » Et aux Colossiens le même dit du Christ : « Lui qui est l'image de Dieu invisible. »

Par conséquent, que les sages lisent et croient sans en douter qu'il y a un dieu mauvais, seigneur et créateur, qui est origine et cause de tous les maux susdits ; sinon, il faudrait nécessairement avouer que le Dieu véritable lui-même, qui est lumière, bon, saint, source vive, origine de toute douceur, suavité et justice, serait, tout compte fait, cause et principe de toute iniquité, malice, amertume et injustice, et que toute adversité, toute hostilité émanerait entièrement du Seigneur lui-même. Ce qui, aux yeux des sages, est la plus inepte des opinions.

LACTANCE, *Divinarum Institutionum* II, 9 (PL 6, 293 A ; GSEL 19, 129, 5, § 8) : « Caput horum et causa malorum. » JÉRÔME, *Epist.* 127, 10 (PL 22, 1093), le dit en sens inverse : « Caput horum et causa bonorum. »

26. AUGUSTIN, *In Ioannis Evangelium* 34 (PL 35, 1652-1657) : « Ego sum lux mundi » ; 34, 5 (1654) : « ... lumen positum est cum fonte vitae et a Domino dictum est lumen vitae. » RUFIN, *Historia monachorum* 11 (PL 21, 430 A) : « Confirmabat... se numquam in omni vita sua tantae dulcedinis aliquid et tantae suavitatis hausisse. » GUILLAUME D'AUVERGNE, *De Universo* I, 2 (21), p. 722^a G : « Sitivit anima mea ad Deum fontem (fortem, Ps. 41, 3) vivum. »

30-31. Cf. *supra*, 30, 62-63 et 39, 33-34, même formule.

< CONTRA GARATENSES >

57. *Oppositio contra Garatenses*

Oppositionem aliam contra Garatenses scribere cogitavi, qui contra nos sepissime gloriantur dicentes : Vos Albanenses unum malum deum esse creatorem celi et terre et
5 aliorum omnium que videntur per testimonia divinarum scripturarum ostendere non potestis, sicut coram hominibus eum esse cotidie predicatis. Ad quos duxi breviter respondendum. < ... > Sed cum inter Saracinos et baptizatos et Iudeos et Tartaros et inter alios de hoc
10 mundo religiosos cotidie magna repugnancia cognoscatur — quamvis omnes unum solum principium sanctum et
30^r bonum et misericors esse credant, | tamen frequentissime inter se invicem inveniuntur cum suis *duris verbis* et

57, 1 *post oppositio rasura* || 7 duxi breviter *ex* breviter respon-
sionem duxi *corr. ms.* || 8 *ante Sed forsan lacuna* || 9 baptizatos *ex*
batizatos *corr. ms.* || 10 religiosos] religiosos.

57, 13. Cf. Sir. 19, 7.

57, 1-2. *Garatenses* : dualistes mitigés auxquels s'adresse le polémiste, après avoir combattu les « adversaires » monothéistes. Cf. *De heresi catharorum* (éd. A. DONDAINE, *AFP*, t. XIX, 1949), p. 307, 25 s. - 308, 31 ; 310, 9. SALVO BURCE, *Liber supra Stella* (éd. ILARINO

< CONTRE LES GARATENSES >

57. *Objection contre les «Garatenses»*

J'ai songé à rédiger une autre réfutation à l'adresse des Garatenses, qui trop souvent se glorifient à notre encontre, en disant : « Vous, les Albanenses, vous êtes incapables de montrer par le témoignage des divines Écritures qu'un dieu mauvais est le créateur du ciel, de la terre et de toutes les autres choses visibles, comme vous le prêchez quotidiennement en public. J'ai décidé de leur répondre brièvement... Mais puisque l'on constate chaque jour une grande hostilité entre Sarrasins, baptisés, juifs, Tartares et autres personnes religieuses de ce monde — bien que tous croient qu'il existe un seul principe saint, bon et miséricordieux, cependant très fréquemment on les trouve en lutte les uns contre les autres avec leurs paroles

DA MILANO, *Aevum*, t. XIX, 1945), p. 323 (f. 116^v) : « Sed forte dices, o Albanensis : tu Garatho conclusisti... » PIERRE MARTYR, *Summa*, p. 307. ANSELME D'ALEXANDRIE, *Tractatus de hereticis* (éd. A. DONDAINE, *AFP*, t. XX, 1950), p. 310 : « ... episcopus... Garratus, a quo dicti sunt Garratenses » ; p. 283, 284, 290.

2. « aliam » : suggère une réfutation antérieure qui manque dans le manuscrit.

3-4. *Albanenses* : cf. SALVO BURCE, p. 309 s. *passim*. SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 70-71. A. DONDAINE, *La hiérarchie cathare II* (*AFP*, t. XX, 1950), p. 281-288. Cf. *supra*, 45, 70 et p. 36, n. 10.

9. DU CANGE I, 565 : « Baptizati : dicti potissimum, qui a Judaica vel Mahumetana superstitione ad fidem Christi convertebantur. »

actibus crudelissimis impugnare — quamvis in creatione
 15 omnes fratres sine dubio esse credant : illorum opinionem
 vanissimam satis clarissime coram sapientibus superius
 reprobavi.

58. De propalatione insipientium

Nunc autem *insipientiam* Garatensium coram intelli-
 gentibus desidero propalare, qui, quamvis sicut alii unum
 solum creatorem piissimum esse credant, tamen esse
 5 alium dominum malum principem huius mundi consue-
 verunt sepissime predicare, qui creatura fuit bonissimi
 creatoris, qui, ut dicunt, domini dei veri corruptit quatuor
 elementa, ex quibus ipse malus dominus masculum et
 feminam *formavit* in principio atque *fecit*, et omnia alia
 10 visibilia corpora huius mundi, de quibus orta sunt alia
 corpora *universa que hodie regnant in orbem*.

58, 2. Cf. II Tim. 3, 9 9. Cf. Is. 43, 7 11. Cf. Lc 4, 5

14-15. SALVO BURCE, p. 332 (f. 169^{vb}) : « O Albanenses, nos sumus
 fratres ; fratres dico, per creationem, quia boni et non boni habent
 unum Patrem in celis. » DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 142, 25 :
 « ... in hoc mundo in quo... mali cum bonis... sunt commixti » ;
 146, 10-11, 20 : « sunt corporaliter coniuncti » ; 167, 2-3 : « in mundo
 Filii hominis sunt boni et mali ».

16-17. « superius reprobavi » : cf. *supra*, 33, 11-14.

58, 7-8. Cf. *infra*, 58, 17-20 ; 60, 14-15 et note ; 61, 5-6 et 21-22 ;
 62, 4, 12-13, 34, 54-55, *passim* ; AUGUSTIN, *De civitate Dei* VIII, 5
 (PL 41, 230 ; CSEL 40¹, 363, 17-19) : « ... terra... aqua... aer... ignis,
 quibus quatuor corporibus quae dicuntur quatuor elementa mundum
 corporeum videmus esse compactum » ; BONACURSUS, *Manifestatio*
 (PL 204, 775 B) : « Quidam illorum dicunt Deum creasse omnia
 elementa, alii dicunt illa elementa diabolum creasse : sententia
 tamen omnium est, illa elementa diabolum divisisse. » (776 A) :
 « Alium errorem inducunt, scilicet omnia quae facta sunt in aere,
 in mari et in terra, facta esse a diabolo, sicut homines, animata et
 inanimata. » On lit en effet dans le *Traité Cathare*, 14, p. 104, 16-20 :
 « Si mundus diligendus non est, et si ea que in eo sunt, non sunt

dures et leurs actes très cruels —, alors que dans la création
 ils croient sans hésiter être tous frères : j'ai réfuté plus haut
 leur opinion si évanescence, en termes assez clairs aux yeux
 des sages.

58. Comment démasquer des gens insensés

Or, je désire maintenant démasquer devant les gens
 intelligents la stupidité des *Garatenses*, qui, bien qu'ils
 croient, comme d'autres, à l'existence d'un seul créateur
 très bon, ont cependant l'habitude de prêcher très souvent
 qu'il y a un autre seigneur, mauvais, prince de ce monde,
 qui a été la créature du créateur très bon <et> qui,
 disent-ils, a corrompu les quatre éléments du Seigneur
 vrai Dieu, avec lesquels le mauvais seigneur lui-même
 forma au commencement et fit le mâle et la femelle, ainsi
 que tous les autres corps visibles de ce monde, d'où
 sortirent l'ensemble des autres corps qui règnent aujour-
 d'hui sur terre.

diligenda, non est fatendum quod sint Dei... Aut quid dicitur mundus
 nisi celum, terra, aer, mare et omnia que in eis sunt? », p. 76-77.
 Voir l'opinion vaudoise de DURAND DE HUESCA, *Liber Antiheresis*,
 p. 145, 213 ; (cf. *Hérésie*, p. 107-108, II, 11-13) et, plus tard, sa
 réplique au livret cathare, *Contra Manicheos* (p. 227, 19-23), p. 230,
 20-231, 2 ; PRÉVOSTIN, p. 5 (1) : celum et terram ; p. 13 (10) : aer ;
 p. 21, 26 : ylem, aer, mare ; ÉRRARD DE BÉTHUNE 5, 1540 D-E :
 celum, terram, mare ; GEORGIUS 1, p. 1707 A : celum, terram, mare ;
 MONETA DE CRÉMONE, p. 5 (56) : « Ponunt enim principem mundi,
 quem Diabolum, et Satan scripturae dicunt, post creationem primae
 materiae a Deo factae illam materiam distinxisse in quatuor ele-
 menta » ; p. 109 : « ... dicunt... quod Diabolus illam materiam prius
 confusam in quatuor elementa distinxit et species rerum ex illis
 quatuor elementis fecit et distinxit propriis et specificis differentiis » ;
 p. 116-117 ; 119 s. *Brevis summula* I (éd. C. DOUAI), p. 115-116 :
 « Dicunt et credunt substantiam quatuor elementorum visibilium,
 scilicet ignis, aeris, aque et terre, sine initio et fine esse. *Item*, dicunt
 et credunt quod ille princeps huius mundi, qui et Sathanas et serpens
 antiquus dicitur, divisit illa quatuor elementa visibilia. »

Sed cum illorum sententia coram sapientibus vanissima videatur, quero ab eis quatenus hanc suam intentionem per divinarum testimonia scripturarum debeant confirmare, 15 declarando ubi invenitur hoc quod credunt et coram hominibus predicant evidenter, in quo libro vel in qua ratione aut in qua parte biblie, scilicet quod malus deus vel dominus domini dei boni corrupisset quatuor elle-
20 masculum et feminam et alia corpora universa *volucrum* et *pissium*, reptilium et iumentorum de hoc mundo, sicut coram hominibus predicant et affirmant ?

Sed dicerent forsan : bene probare possumus quod malus deus fecit masculum et feminam et alia in principio 25 corpora universa, ex quibus omnia corpora carnalia facta sunt. Sicut ille malus dominus ad masculum et feminam, ad volucres et iumenta et ad alia carnalia corpora universa ait : « Crescite, et multiplicamini, et replete terram » ; qui ait piscibus : « Crescite, et multiplicamini, et replete 30 aquas maris », sicut in Genesi palam invenitur ; in quo libro etiam invenitur quod ille deus dixit, quem credimus esse malum : « Faciamus hominem ad ymaginem et 30^v similitudinem | nostram. » Et iterum : « Et fecit deus bestias terre iuxta species suas, et iumenta et omne 35 reptile in genere suo. » Et iterum : « Et edificavit dominus deus costam, quam tulerat de Adam, in mulierem. »

58, 16 *post qua add. et expunx.* parte || 17 biblie] bibie || 20 femina] femina || 28 Crescite] Cresite || 29 Crescite] Cresite || 32 *post ad ms. add. et expunx.* in || 35 *post reptile om. terrae, cf. supra, 49, 14-16, n.*

20-21. Cf. I Cor. 15, 39 28. Gen. 1, 28 29-30. Gen 1, 22
32-33. Gen. 1, 26 33-35. Gen. 1, 25 35-36. Gen. 2, 22

Mais puisque leur doctrine semble très vaine aux yeux des sages, je leur demande de s'astreindre à confirmer leur opinion par des témoignages des divines Écritures, en déclarant où se trouve ce qu'ils croient et prêchent, en public, ouvertement, en quel livre ou dans quelle argumentation ou en quelle partie de la Bible, à savoir qu'un mauvais dieu ou seigneur aurait corrompu les quatre éléments du Seigneur Dieu bon, et qu'un mauvais seigneur aurait fait au commencement le mâle et la femelle ainsi que tous les autres corps des oiseaux et des poissons, des reptiles et des bêtes de somme de ce monde, selon qu'ils le prêchent et l'affirment devant les hommes.

Mais peut-être diraient-ils : Nous pouvons bien prouver qu'un mauvais dieu a fait le mâle et la femelle et, dès le commencement, tous les autres corps d'où furent faits tous les corps de chair. Ainsi que l'a dit ce mauvais seigneur au mâle et à la femelle, aux oiseaux et aux bêtes de somme et à tous les autres corps de chair : « Croissez et multipliez-vous, et remplissez la terre » ; lui qui dit aux poissons : « Croissez et multipliez-vous, et remplissez les eaux de la mer », comme on le voit clairement dans la Genèse ; on trouve également dans ce livre que ce dieu, que nous croyons être mauvais, a dit : « Faisons l'homme à notre image et ressemblance. » Et encore : « Et Dieu fit les bêtes de la terre selon leur espèce, et les bêtes de somme, et tout reptile dans son genre. » Et encore : « Et le Seigneur Dieu, de la côte qu'il avait enlevée à Adam, forma la femme. »

17. « ratio » : ici, sens d'argument, cf. *supra*, 20, 4 ; ex. : DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 199, 5 ; 213, 1 : « ... ratio eiusdem libri ostendit » ; 232, 26, etc., cf. ci-dessous, l. 57.

17-20. Cf. *supra*, 58, 7-8.

29. PRÉVOSTIN, p. 66 (1) ; 69 (5).

33-35. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 214, 10.

35-36. *Id.*, p. 311, 6-7.

Qui iterum ait : « Propter hoc relinquet homo patrem et matrem et adhaerebit uxori suae ; et erunt duo in carne una. » Et Christus in evangelio beati Marci ait : « Ab inicio autem creature, masculinum et feminam fecit eos deus », et dixit : « Propter hoc relinquet homo patrem et matrem et adhaerebit uxori suae, et erunt duo in carne una ; itaque iam non sunt duo, sed una caro » et cetera. Et sic forsitan per supradicta testimonia et alia consimilia affirmarent quod malus deus in principio fecit visibilia corpora huius mundi.

Solutionem illorum recipio sicut possum, si supradicta testimonia verissima esse credunt. Sed respondeant michi si credunt et recipere volunt testimonia supradicta et alia verba que dicta sunt in libro Genesis vel non ? Si dicunt non, quia malus deus est ille et illius verba minime sunt credenda ; ad hoc respondeo : Ergo nullam induxistis probationem per testimonia scripturarum ad confirmationem sententiae vestre, sicut cotidie predicatis. Qua ergo ratione vel qua fronte potestis verba talia predicare, si de divinis scripturis ad confirmationem vestre sententiae nullam potestis redere rationem ?

37 propter hoc cum multis Patribus, typ. L (B.S. 1, 149 ; V.L. 2, 54)] quamobrem Vg. || post patrem om. suum cum codd. Tolet. Vat. lat. 10510, typ. L (ibid.)] patrem suum Vg. || 38 adhaerebit ex adhaerebit corr. ms. || 41 post patrem om. suum cum codd. Lichfeld. Vallicell. W. de Hales (W. I, 236)] patrem suum Vg. || 42 uxori suae cum plur. codd. S. Script. (ibid.)] ad uxorem suam Vg. || 44 sic] sicut || 55 ante fronte scrips. et del. for

37-39. Gen. 2, 24 39-41. Mc 10, 6-8 53. Cf. Sir. 4, 19 54-57. Cl. Dan. 6, 8

37-39. PRÉVOSTIN, p. 22 (3).

39-40. PRÉVOSTIN, p. 22 (3). DURAND DE HUESCA, CM, p. 169, 8-9, 15, 16 ; 173, 1-2. Brevis summula IV (éd. C. DOUAI), p. 135.

39-43. Ps.-BONACURSUS, Adversus hereticos II (PL 204, 779 B).

Et il dit encore : « Voilà pourquoi l'homme quittera père et mère et adhèrera à son épouse ; et ils seront deux en une seule chair. » Et dans l'évangile du bienheureux Marc, le Christ dit : « Or, à l'origine de la créature, Dieu les fit mâle et femelle », et il dit : « Voilà pourquoi l'homme quittera père et mère et adhèrera à son épouse : et ils seront deux en une seule chair ; de sorte qu'ils ne sont plus deux, mais une seule chair » etc. Ainsi peut-être affirmeraient-ils sur les témoignages cités plus haut et d'autres semblables que le mauvais dieu fit à l'origine les corps visibles de ce monde.

J'admets, autant que je le puis, leur solution, s'ils croient que les témoignages susdits sont parfaitement vrais. Mais qu'ils me répondent si oui ou non, ils croient et veulent recevoir les témoignages cités plus haut, ainsi que d'autres paroles qui sont rapportées dans le livre de la Genèse. S'ils disent non, sous prétexte que ce dieu-là est mauvais et qu'on ne doit absolument pas croire à ses paroles, à cela je réponds : Vous n'avez donc avancé aucune preuve tirée du témoignage des Écritures, qui puisse confirmer votre thèse telle que vous la prêchez quotidiennement. Donc, d'après quelle raison ou de quel front pouvez-vous prêcher de telles paroles, si, en vous fondant sur les divines Écritures, vous ne pouvez donner aucune raison qui confirme votre doctrine ?

57. « redere rationem » : comme les cathares languedociens, le dualiste entend prouver la raison de sa foi : « rationalité des dogmes », déjà prônée par Augustin, Abélard, Pierre le Vénérable, selon la formule de Pierre I, 3, 15. Voir *Traité cathare*, p. 89, 11-12 et p. 73, notes 1-7. ALAIN DE LILLE, *Summa*, Prolog. (PL 210, 307 A) : « Cogor disertis rationibus de fide rationabili reddere rationem. » DURAND DE HUESCA, CM, p. 202, 18 : « ... dixerunt cathari in ratione sua... » ; p. 219, 21 : « Alia namque querenda est rationis via » ; p. 233, 7 : « mentali ratione » ; p. 254, 13 : « Et ita ratione veredica » ; p. 321, 7 : « nullam aliam iustam potest homo reddere rationem ». Voir *Catharisme et Valdésisme*, p. 82, n. 9-10 ; 83-84 ; 411 ; 417-418.

Sed dicerent forsan : Quamvis illum deum malum esse credamus, tamen bene credimus illa testimonia que
 60 induximus esse vera, sicut in Genesi scriptum est, scilicet quod ille malus deus fecit visibilia corpora huius mundi, sicut superius ostensum est. Ad quos respondeo : Si per testimonia libri Genesis vultis vestram sententiam confir-
 65 corrumpit quatuor elementa et fecit in principio masculum et feminam et carnalia corpora universa, quare ergo contra nos cotidie repugnatis dicentes, quod unum malum deum creatorem vobis ostendere non possumus ? Nonne palam per scripturas Genesis vobis
 70 probare possumus, cum qua vestram sententiam confirmatis, quod ille deus, quem creditis esse malum, creator est celi et terre et aliorum omnium que videntur sicut et factor ? Sicut in Genesi legitur : « In principio creavit
 31^r deus celum et terram ; terra | autem erat innanis et
 75 vacua. » Et iterum : « Et creavit deus cete grandia, et omnem animam viventem atque motabilem » et cetera, « et omne volatile secundum genus suum ». Et iterum : « Et creavit deus hominem ad ymaginem suam ; ad ymaginem dei creavit illum, masculum et feminam creavit
 80 eos. » Et iterum : « Et benedixit diei septimo et sanctificavit illum, quia in ipso cesaverat ab omni opere suo quod creavit deus ut faceret. » Et iterum : « At vero Melchisedech rex Salem proferens panem et vinum, erat enim sacerdos dei altissimi, et benedixit ei et ait : Benedictus Habraam

63-64 confirmare] confirmare || 65 fecit] fec || 69 possumus] possemus || 74 in imo fol. 30^r prima insequenti fasciculi verba notantur autem erat || 76 omnem] omne || 80 septimo ex sepmo corr. ms. || 84 et¹ cum *Vetus Latina*, typ. L (V.L. 2, 168) om. Vg.

73-75. Gen. 1, 1-2 75-77. Gen. 1, 21 78-80. Gen. 1, 27
 80-82. Gen. 2, 3 82-87. Gen. 14, 18-20.

Mais diraient-ils peut-être : Bien que nous croyions que ce dieu est mauvais, cependant nous croyons fermement que ces témoignages allégués par nous sont véridiques, comme il est écrit dans la Genèse, à savoir que ce dieu mauvais fit les corps visibles de ce monde-ci, ainsi qu'on l'a montré ci-dessus. Je leur réponds : « Si c'est par les témoignages du livre de la Genèse que vous voulez confirmer votre doctrine, telle que vous la prêchez quotidiennement, à savoir qu'un dieu mauvais a corrompu les quatre éléments et a fait à l'origine le mâle et la femelle et tous les corps de chair, pour quelle raison luttez-vous quotidiennement contre nous, en disant que nous ne pouvons pas vous démontrer <qu'il existe> un mauvais dieu créateur ? Ne pouvons-nous pas vous prouver ouvertement par les écritures de la Genèse, sur laquelle vous appuyez votre doctrine, que ce dieu-là, que vous croyez être mauvais, est le créateur du ciel, de la terre et de toutes les autres choses visibles, comme il en est l'auteur ? Ainsi lit-on dans la Genèse : « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre ; or la terre était vide et inoccupée. » Et encore : « Et Dieu créa les grands cétacés, et tout être vivant, et capable de se mouvoir », etc. « ... et tout volatile selon son genre. » Et encore : « Et Dieu créa l'homme à son image ; à l'image de Dieu il le créa ; mâle et femelle il les créa. » Et encore : « Et il a béni le septième jour et l'a sanctifié, parce que ce jour-là il cessa toute son œuvre, qu'il a créée en la faisant. » Et encore : « Mais toutefois Melchisédech, roi de Salem, offrant du pain et du vin, car il était prêtre du Dieu Très-Haut, bénit <Abraham> en disant : Béni soit

73-75. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 123, 17-18 ; 230, 12 ; 283, 20-21.

78-80. *Id.*, p. 169, 15-16.

80-82. PRÉVOSTIN, p. 133 (1) ; 269 (1).

85 deo excelso, qui creavit celum et terram; et benedictus
deus excelsus, quo protegente, hostes in manibus tuis
sunt.»

Et sic per testimonia Genesis secundum probationem
quam fecimus per Garatenses, palam probare possumus
90 unum creatorem esse malum, qui creavit celum et terram
et alia visibilia corpora universa, sicut de factore malo
superius per testimonia Genesis ostensum est.

59. De omni creatione

Sed diceret forsitan aliquis indiscretus illorum : Nos
bene credimus solomodo creatorem unum et factorem
omnium, qui creavit et fecit visibilia et *invisibilia universa*,
5 sicut in evangelio beati Iohannis scriptum < est > :
« Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est
nichil. » Et Paulus in Actibus apostolorum ait : « Hoc
ego anuncio vobis : Deus, qui fecit mundum et omnia
que in eo sunt » et cetera. « Fecitque ex uno omne genus
10 hominum habitare super universam faciem terre. » Et in
eisdem apostoli dixerunt : « Tu domine, qui fecisti celum
et terram, mare et omnia que in eis sunt. » Et in Apocalipsi

85 benedictus *ex benedixit corr. ms.* || 86 protegente] protegentes
59, 10 habitare *cum cod. Gigas* (W. III, 155)] inhabitare *Vg.*
|| 11 tu domine] domine tu *Vg.* || 12 post terram *om. et, cf. supra,*
20, 35

59, 4. Cf. Col. 1, 16 6-7. Jn 1, 3 7-9. Act. 17, 23-24 9-
10. Act. 17, 26 11-12. Act. 4, 24

92. Voir ci-dessus I. 69-87.

59, 6-7. L'auteur reprend les objections formulées précédemment
par l'adversaire monothéiste (cf. *supra*, 20), adoptées par le dualiste
mitigé, fondées sur les arguments scripturaires, déjà connus des

Abraham par le Dieu suprême, qui créa le ciel et la terre ;
et béni soit le Dieu suprême grâce à la protection duquel
tes ennemis sont en tes mains.»

Et ainsi, par des témoignages de la Genèse, selon l'argu-
mentation que nous faisons en suivant les *Garatenses*,
nous pouvons prouver ouvertement qu'il existe un créateur
mauvais, qui créa le ciel, la terre et tous les autres corps
visibles, comme, à propos de l'auteur mauvais, on l'a
montré plus haut par des témoignages de la Genèse.

59. De toute création

Mais l'un quelconque d'entre eux dirait peut-être : Nous
croyons seulement bien qu'un unique créateur et auteur
de toutes choses créa et fit tout le visible et l'invisible,
comme il est écrit dans l'évangile du bienheureux Jean :
« Tout a été fait par lui, et sans lui rien n'a été fait ». Et
Paul, dans les Actes des apôtres, dit : « Voici ce que moi
je vous annonce : Dieu, qui fit le monde et tout ce qui s'y
trouve » etc. « Et d'un seul homme il a fait < naître >
et habiter tout le genre humain sur toute la surface de la
terre. » Et dans les mêmes Actes les apôtres dirent : « Toi,
Seigneur, qui as fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qui

cathares absolus et repris par les hérésiologues. Pour *Jean* 1, 3,
cf. *supra*, 20, 41-42, notes. Ajouter SALVO BURCE (*Aevum*, t. XIX,
1945), p. 324 (f. 135^{va}); éd. DOELLINGER, II, p. 59-60. Voir le sujet
expliqué dans notre étude *Catharisme et Valdésisme*, p. 340, 403-404
et, pour la suite, p. 407-410.

7-9. Pour *Act.* 17, 23-24, voir de même *supra*, 20, 36-40. Ajouter
JACQUES DE CAPELLIS, *Disputationes... adversus hereticos*, éd.
D. BAZZUCHI, *L'eresia catara*, Bologne 1920, p. XXXIII.

9-10. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 173, 6-8 ; 253, 20-21 ; 316,
9-11 ; 325, 24-25. Comme celui-ci (p. 316), MONETA DE CRÉMONE,
p. 110 A, réfute le traducianisme soutenu au nom de *Act.* 17, 26.

11-12. Sur *Act.* 4, 24, voir *supra*, 20, 34-35. Ajouter JACQUES
DE CAPELLIS, p. LXXXVIII.

scriptum est : « Timete deum, et date illi honorem » « et adorare eum qui fecit celum et terram, mare et omnia
15 que in eis sunt, et fontes aquarum. » Et ad Hebreos
Apostolus ait : « Qui autem omnia creavit, deus est. » Et sic
forsan per ista testimonia et alia consimilia unum solum
creatorem et factorem omnium affirmant.

Contra hoc obicio in hunc modum : Si autem dominus
20 deus verus fecit in principio masculum et feminam, volucres
et iumenta et alia visibilia corpora universa, quare carnale
opus coniunctionis maris et femine cotidie condempnatis,
illud esse opus diabolicum affirmantes ? Cur non facitis
31* filios et filias | domino deo vestro ? Cur non comeditis
25 carnem et ova et caseum vestri bonissimi creatoris ?
Et quare *manducantes* ea penitus condempnatis si creditis
unum solum creatorem et factorem esse omnium que videntur ?
Non est mirum si Romani auctoritatem beati Pauli
contra vos sepiissime induxerunt, qui ad Timotheum ait :
30 « Spiritus autem manifeste dicit, 'quod' in novissimis

14 qui *ex* quem *corr. ms.* || *post* terram *om.* et *cum plur. codd.*
S. Script. ed. et Patribus (W. III, 522)] terram et *Vg.* || et omnia
que in eis sunt *cum plur. codd. S. Script. vers. lat. et Patribus (ibid.)*]
om. Vg. || 25 *post* bonissimi *scrips. et del. creaturis* || 30 *quod cum*
Novat. (W. II, 596)] quia *Vg.*

13-15. Apoc. 14, 7 16. Hébr. 3, 4 26. Cf. Rom. 14, 3
30-37. I Tim. 4, 1-4

13-15. *Traité cathare*, p. 88, 1-3. DURAND DE HUESCA, *CM*,
(p. 88, 10-12), p. 135, 18-20 ; 214, 14-15. PS.-BONACURSUS, *Adversus*
haereticos I (PL 204, 779 B). ÉBRARD DE BÉTHUNE, p. 1540 D.
PRÉVOSTIN, p. 26 (24) et 251 (24). ERMENGAUD DE BÉZIERS I (PL 204,
1236 B). JACQUES DE CAPELLIS, p. LXXXVIII.

16. *Traité cathare*, p. 103, 15-16. DURAND DE HUESCA, *CM*,
p. 227, 2-3 ; p. 213, 16-17 ; 228, 8, 24 ; 229, 31-32 ; 230, 11, 21.
Attestation de Hébr. 3, 4, formulée aussi par PS.-BONACURSUS,
Adversus hereticos (PL 204, 779 A) ; ÉBRARD DE BÉTHUNE, 1540 D ;
PRÉVOSTIN, p. 25 (17). Cf. *supra*, 20, 31 et note.

s'y trouve. » Et dans l'Apocalypse il est écrit : « Craignez
Dieu et rendez-lui honneur », « et adorez celui qui a fait
le ciel, la terre, la mer et tout ce qui s'y trouve et les
sources des eaux. » Et l'Apôtre dit aux Hébreux : « Or
celui qui a tout créé, c'est Dieu. » Et peut-être affirmeraient-
ils ainsi, en invoquant ces témoignages et d'autres sembla-
bles, qu'il y a un seul créateur et auteur de toutes choses.

Contre cela, voici mon objection : Si le Seigneur vrai
Dieu fit à l'origine le mâle et la femelle, les oiseaux et les
bêtes de somme et tous les autres corps visibles, pour
quelle raison condamnez-vous chaque jour l'œuvre
charnelle de l'union de l'homme et de la femme, affirmant
que cette œuvre est diabolique ? Pourquoi ne procréez-vous
pas des fils et des filles pour le Seigneur, votre Dieu ?
Pourquoi ne consommez-vous ni viande, ni œufs, ni
fromage de votre très bon créateur ? Et pour quelle raison
condamnez-vous absolument ceux qui les mangent si vous
croyez à l'existence d'un seul créateur et auteur de tout
ce qui se voit ? Il n'est pas étonnant que les Romains aient
si souvent allégué contre vous l'autorité du bienheureux
Paul, qui dit à Timothée : « Or l'Esprit dit clairement
que dans les derniers temps quelques-uns s'écarteront

22. AUGUSTIN, *De civitate Dei* VII, 30 (PL 41, 220 ; CSEL 40¹,
346, 9-11) : « Deus... qui coniunctionem maris et feminae ad adiu-
torium propagandae prolis instituit. » Cf. *infra*, 62, 15-16, 19-20 et note.
24-25. Cf. *infra*, 62, 21.

28. « Romani », DU CANGE, VII, 210 : « ... olim dicti, qui alias
Christiani vel etiam *Catholici*. » Pour les hérétiques, selon DURAND
DE HUESCA, *CM*, p. 94, 31 : « clerici romane ecclesie... perversi
sunt » ; p. 139, 4 ; 181, 8 ; 237, 8 et p. 118, 2 : « Hunc mundum
positum in maligno intelligunt esse romanum episcopum cum
omnibus suis subiectis » ; cf. *infra*, 63, 62.

30-37. Les cathares languedociens utilisaient l'argument de
I Tim. 4, 1-4. Cf. *Traité cathare*, p. 104, 13. Parmi les « Romani »
qui leur répondent, voir ECKBERT DE SCHÖNAU, *Sermones* 1 (1) et
5 (1) (PL 195, 14 A et 20 D). DURAND DE HUESCA, *CM* (p. 227,
16-17), ne s'en fait pas défaut (voir les versets 4, 1-4 longuement

temporibus quidam discedent a fide, attendentes spiritibus erroris et doctrinis demoniorum, in ypocrisi loquencium mendatium, et cauteriatam habentium suam conscienciam, prohibencium nubere, abstinere a cibis, quos deus creavit
 35 ad percipiendum cum gratiarum accione fidelibus, et his qui cogoverunt veritatem; quia omnis creatura dei bona est, et nichil 'est' reiciendum. » Vos enim creaturam domini dei veri cotidie reprobatis eius matrimonium
 40 deus creavit et fecit masculum et feminam et visibilia corpora huius mundi.

Capti sunt ergo in suis sermonibus Garatenses.

60. De manifestatione fidelium

Hoc cunctis Christi fidelibus patefiat, quod propter verba detractionis cuiusdam Garatensis qui coram amicis nostris se plurimum exallabat comotus fui scribere contra
 5 eum, sicut fuit dominus per sathan, qui in libro Iob ait: « Tu autem comovisti me adversus eum » et cetera, quamvis hoc ante facere non curassem. Sed possum dicere cum adiutorio Ihesu Christi sicut propheta dixit: « Vertetur
 10 dolor eius in caput eius, et < in > verticem ipsius iniquitas eius descendet. » Nunc autem mitto tibi Alb... et tuis

31 quidam discedent] discedent quidam Vg. || 32 doctrinis ex dotnis corr. ms. || 34 abstinere] astinere || 37 bona est^a, cf. supra, 30, 112-113 || nichil est^a, cf. ibid. || [reiciendum] reitiendum.

60, 1 post titulum scrips. et del. Hec verba misit. b. (?) ... cuidam Garatensi propter verba detractionis illius || 2 post quod sequitur lacuna || 3 cuiusdam ex cuius corr. ms. || 7 facere ex facerem corr. ms. || 8 Vertetur] Convertetur Vg. (B.S. 10, 56) || 9 post et om. in] et in^a Vg. (ibid.) || 10 Alb. forsan Abb?, cf. infra, 61, 2

39-40. Cf. Jac. 5, 11 42. Cf. Prov. 6, 2.

60, 3-4. Cf. Matth. 23, 11 4-5. Cf. Nomb. 25, 11 6. Job 2, 3 8-10. Ps. 7, 17

de la foi, donnant leur attention à des esprits d'erreur et à des doctrines de démons, dans l'hypocrisie des menteurs, avec une conscience cautérisée, défendant le mariage, proscrivant des aliments que Dieu a créés pour qu'en usent avec action de grâces les fidèles et ceux qui ont reconnu la vérité, vu que toute créature de Dieu est bonne et que rien ne doit être rejeté. » Car vous, chaque jour vous réprouvez une créature du Seigneur vrai Dieu, en condamnant son mariage, s'il est avéré que le Dieu très bon et miséricordieux a créé et fait aussi bien l'homme et la femme et les corps visibles de ce monde.

Les *Garatenses* sont donc pris à leurs propres paroles.

60. De la manifestation des fidèles

Que soit dévoilé à tous les fidèles du Christ qu'en raison des paroles de dénigrement d'un certain *Garatensis*, qui souvent se faisait valoir en présence de nos amis, j'ai été poussé à écrire contre lui, comme par Satan le fut le Seigneur, qui dit dans le livre de Job: « C'est toi qui m'as poussé contre lui » etc., bien qu'auparavant je ne me souciais pas de le faire. Mais je peux, avec l'aide de Jésus-Christ, dire comme le prophète: « Que sa douleur se retourne sur sa tête et que son iniquité descende sur son crâne! » Or maintenant je te fais savoir à toi, Alb...,

énumérés à l'Index, p. 356). Ps.-BONACURSUS, *Adversus hereticos*, Prolog. (PL 204, 778 B). PRÉVOSTIN, p. 24 (14); 154 (10); 271 (10). GEORGIUS II, 1711 D. Voir *Catharisme et Valdésisme*, p. 418.

60, 10. Alb. (ou Al., infra 61, 2), nom incertain; Albanus (?) serait le « cuiusdam Garatensis » détracteur, cité supra, l. 3 et auquel l'auteur s'adresse directement; voir A. DONDAINE, *Un traité*, p. 28. Cf. supra, p. 41, n. 30 et p. 61, n. 58. En tout cas, il ne saurait être identifié avec l'Albanus, dualiste absolu, dont parle SALVO BURCE (*Aevum*, t. XIX, 1945, fol. 135^{va}, p. 324).

Garatensibus universis, si vultis sustinere et defendere fidem vestram, quam habetis et coram vestris credentibus sepissime predicatis, per scripturam biblie universam, scilicet quod diabolus domini dei veri corrupisset quatuor
 15 ellementa, videlicet celum et terram, aquam et ignem, et quod fecisset in principio masculum et feminam, et alia visibilia corpora huius mundi, quod volo sustinere et defendere fidem meam, quam habeo et coram Christi fidelibus predico evidenter, per testimonia legis et propheta-
 32 rum et novi | testamenti, que credo esse vera et dicere
 21 veritatem, scilicet quod unus malus deus est, qui « creavit celum et terram, cete grandia et omnem animam viventem atque motabilem, et omne volatile secundum genus suum, et masculum et feminam ; qui formavit hominem de limo
 25 terre et spiravit in eum spiraculum vite », sicut palam in libro Genesis per ipsum deum legi esse factum. Si hoc facere vultis, ordinate ubi vultis esse congrue et decenter, scientes quod paratus sum cum adiutorio veri patris meam sententiam sustinere, sicut superius declaravi.

61. De notatione

Iterum tibi Al... cupio esse notum quod a Petro de Ferrariis intellixi quod dixisti ei, quod probare non potes per scripturam novi testamenti hanc fidem, scilicet quod
 5 diabolus corrupisset domini dei veri quatuor ellementa

13 biblie] bibie || 14 quod diabolus ex diabolus quod *corr. ms.* || 23 motabilem, cf. *supra*, 49, 13, note || 25 spiravit in eum cf. *supra*, 25, 19 || 26 post deum *ms. scrips. et expunx.* s || 29 sententiam] semptentiam.

61, 1 notatione (?)] noctitione

21-25. Cf. Gen. 1, 2 Cf. Gen. 1, 21 Cf. Gen. 1, 27 Gen. 2, 7.

et à l'ensemble de tes *Garatenses* ce qui suit : si vous voulez maintenir et défendre votre foi, <celle> que vous avez et que vous prêchez si souvent en présence de vos croyants, à l'aide de toute l'écriture de la Bible, à savoir que le diable aurait corrompu les quatre éléments du Seigneur vrai Dieu, c'est-à-dire le ciel et la terre, l'eau et le feu, et qu'il aurait fait au commencement le mâle et la femelle ainsi que les autres corps visibles de ce monde, je veux moi maintenir et défendre ma foi, <celle> que j'ai et prêche avec clarté en présence des fidèles du Christ, par le témoignage de la loi et des prophètes et du Nouveau Testament, que je crois être vrais et dire la vérité, à savoir qu'il y a un dieu mauvais qui « créa le ciel et la terre, les grands cétacés, et tout être vivant, et capable de se mouvoir, et tout volatile selon son genre, ainsi que le mâle et la femelle ; qui forma l'homme du limon de la terre et insuffla en lui un souffle de vie », comme j'ai littéralement lu, dans le livre de la Genèse, que cela fut fait par Dieu lui-même. Si vous voulez accepter ma proposition, décidez du lieu où il vous paraîtra opportun et bienséant d'être, sachant que je suis, avec l'aide du vrai Père, prêt à maintenir mon opinion, ainsi que je l'ai déclaré plus haut.

61. Notification

De plus, Al..., je désire te faire savoir que, grâce à Pierre de Ferrare, j'ai compris que tu lui as déclaré ne pas pouvoir prouver par l'écriture du Nouveau Testament cette croyance, à savoir que le diable aurait corrompu les quatre

14-15. CICÉRON, *Academica* I, 7, § 26 (éd. O. PLASBERG, Leipzig 1922, p. 12) : « Principes sunt unius modi et simplices ; ex his autem ortae variae sunt et quasi multiformes. Itaque aer (hoc quoque utimur enim pro Latino) et ignis et aqua et terra prima sunt. » Cf. *supra*, 58, 7-8. Sur les quatre éléments constitutifs du corps de l'homme, voir *Catharisme et Valdésisme*, p. 400, n. 143.

28-29. Cf. *supra*, 32, 11-13 et ci-dessus, l. 17-18.

61, 2 et 7. Cf. *supra*, 60, 10 et note. Pierre de Ferrare, non identifié.

et quod fecisset masculinum et feminam vel circa talia verba. Quare sic dico tibi et tuis Garatensibus universis si hanc confessionem facere vultis coram nostris fidelibus et amicis, videlicet quod non potestis probare hanc vestram
 10 fidem esse veram per scripturam quam credatis esse bonam et dicere veritatem, si hoc vultis confiteri, sicut dictum est, sciatis quod volo sustinere fidem meam et probare per sacras scripturas et per scripturam quam credo dicere veritatem, scilicet quod ille deus quem credo esse malum
 15 creavit celum et terram et alia que superius dicta sunt. Et sic hoc non vultis confiteri, defendite fidem vestram quam sepissime predicatis per scripturam quam credatis esse veram et dicere veritatem, sicut ego volo facere meam fidem. Si igitur hoc *facere* non curatis bene est
 20 *mirabile magnum* si vultis quod homines credant fidem vestram, scilicet quod diabolus corrupit quatuor elementa domini dei veri, ex quibus fecit in principio visibilia corpora huius mundi, si per scripturam quam credatis esse veram et dicere veritatem probationem firmam
 25 inducere non potestis et vultis meam fidem piissimam reprobare, quam volo per testimonia legis et prophetarum et novi testamenti fortiter confirmare.

Taceat ergo adversarius veritatis et unquam verba supradicta dicere non sit ausus.

62. < Alia argumentatio contra Garatenses >

32^v | Sequens argumentatio contra Garatenses hec est, quod predicant cottidie et affirmant quod diabolus in principio domini dei veri corrupit quatuor elementa,

6 quod fecisset *ex* fecisset quod *corr. ms.* || 8 coram nostris *ex* nostris coram *corr. ms.* || 14 veritatem *ex* ueritatem *corr. ms.*

62, 1 *addidi*

61, 19-20. Cf. Ps. 135, 4.

éléments du Seigneur vrai Dieu, et qu'il aurait fait le mâle et la femelle, ou paroles à peu près semblables. Pour cette raison, je te dis à toi et à tous tes *Garatenses*: si vous voulez, en présence de nos fidèles et amis, faire cet aveu que vous ne pouvez pas prouver la vérité de votre foi par l'Écriture que vous croyez être bonne et dire la vérité, si vous voulez l'avouer, comme on l'a dit, sachez que je veux soutenir ma croyance et la prouver par les Écritures sacrées et par un texte qui, je le crois, dit vrai, à savoir que ce dieu, que je crois être mauvais, créa le ciel, la terre et les autres choses énumérées plus haut. Et si vous ne voulez pas faire cet aveu, défendez votre croyance que si souvent vous avez prêchée par l'Écriture que vous croyez être vraie et dire la vérité, comme moi je veux le faire pour ma croyance. Si donc vous n'avez pas soin de faire cela, il est fort étonnant que vous vouliez faire partager aux hommes votre croyance, à savoir que le diable corrompt les quatre éléments du Seigneur vrai Dieu, avec lesquels il fit au commencement les corps visibles de ce monde, si par un écrit que vous croyez être vrai et dire la vérité vous ne pouvez en tirer une preuve solide et que vous teniez à réfuter ma croyance très religieuse, que je veux confirmer avec énergie par le témoignage de la loi, des prophètes et du Nouveau Testament.

Que se taise donc l'adversaire de la vérité et qu'il n'ose plus jamais prononcer les propos rapportés ci-dessus.

62. < Autre argumentation contre les 'Garatenses' >

Voici la seconde argumentation contre les *Garatenses*: ils prêchent chaque jour et affirment que le diable, au commencement, a corrompu les quatre éléments du

15. * superius *, cf. 60, 20-25.

26-27. Cf. *supra*, 60, 19-20.

28. * adversarius veritatis *, cf. 7, 14.

62, 4-5. Cf. *supra*, 58, 7-8, note; 60, 14-15 et note.

- 5 videlicet celum et terram, aquam et ignem. Si hoc verum est quod credunt et sepiissime coram suis credentibus predicant et affirmant, contra eos sic obicio. Sed respondeant Garatenses, si hec corruptio sanctorum elementorum domini dei veri, que per diabolum fuit facta, bona fuit et sancta vel si fuit mala et vanissima ? Si dixerint : bona fuit et sancta. Contra. Si hoc verum est, male credunt et predicant, quia dicunt quod diabolus corrumpit quatuor elementa dei veri, quod non esset verum quia bona factura et sancta non corrupisset sancta elementa domini dei veri.
- 15 Et secundum hoc oportet eos credere quod factura masculi et femine que per diabolum in principio facta fuit, sicut credunt, ex qua visibilia corpora facta sunt, bona fuit et sancta. Et hoc valde esset contra illorum fidem, quia predicant penitus et affirmant quod opera coniunctionis maris et femine mala sunt et non secundum deum.
- 20 Quare ergo spernunt carnem et ova et caseum, que facta sunt ex sanctissimis elementis, si corruptio illa sive

8 corruptio ex corruptio corr. ms. || 22 corruptio ex corruptio corr. ms.

19-20. La condamnation du mariage par les dualistes a été dénoncée dès les débuts par ECKBERT DE SCHÖNAU, *Sermones* 1(2) et 5 (PL 195, 14 B et 26-36). BONACURSUS, *Manifestatio* (PL 204, 777 B) : « Nullum credunt in conjugio salvari posse » ; Ps.-BONAC., *Adversus haereticos* 5 (*ibid.*, 780-781). Plus tard par le Vaudois DURAND DE HUESCA, *Liber Antiheresis* I, 20, p. 63 (*Catharisme et Valdésisme*, p. 69, n. 85) et, une fois converti, dans le *Contra Manicheos*, p. 107, 23 s. ; 239, 5-6, 29, en réponse au *Traité cathare*, p. 90 (cf. p. 80 et 82). ALAIN DE LILLE, *Summa* I, 6, et 63 (PL 210, 314 A et 365-366). PRÉVOSTIN, ch. 4, p. 66-74 et 261-262. ÉBRARD DE BÉTHUNE, ch. 7, p. 1544-1547. ERMENGAUD DE BÉZIERS 5 (PL 204, 1239-1242). SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 64, 25-26. MONETA DE CRÉMONE IV, 7, p. 315-346. GEORGIUS, ch. 2, p. 1711-1715. Voir aussi JOACHIM DE FLORE, *In Apoc.* III, 9, § 11, dans notre étude *Catharisme et Valdésisme*, p. 117-118 et n. 46. PIERRE DES VAUX-DE-CERNAY, *Hystoria Albigensis*, § 12 (éd. P. GUÉBIN - E. LYON, t. I, p. 13).

Seigneur vrai Dieu, c'est-à-dire le ciel et la terre, l'eau et le feu. Si est vrai ce qu'ils croient, prêchent et affirment très souvent devant leurs croyants, je leur fais objection sur ce point. Mais que les *Garatenses* répondent : cette corruption des saints éléments du Seigneur vrai Dieu, faite par le diable, a-t-elle été bonne et sainte ou mauvaise et très fâcheuse ? S'ils disent : Elle fut bonne et sainte, j'objecterai : Si cela est vrai, ils ont une foi et une prédication mauvaises puisqu'ils disent que le diable a corrompu les quatre éléments du vrai Dieu, ce qui ne serait pas vrai puisqu'une bonne et sainte création (*factura*) n'aurait pas corrompu les saints éléments du Seigneur vrai Dieu. Suivant cet argument, ils doivent nécessairement croire que la création (*factura*) d'un mâle et d'une femelle, faite au commencement par le diable, comme ils le croient, et d'où ont pris naissance les corps visibles, a été bonne et sainte. Ce qui serait fort contraire à leur croyance, puisqu'ils prêchent et affirment absolument que les œuvres de l'union du mari et de la femme sont mauvaises et non selon Dieu. Pourquoi donc méprisent-ils la viande, les œufs et le fromage, formés d'éléments très saints, si cette

21. De même, sur la proscription de certains aliments par les cathares, voir ECKBERT DE SCHÖNAU I (2) et 6 (PL 195, 14 B et 36-41). BONACURSUS, *Manifestatio* (PL 204, 777 C) ; Ps.-BONAC., *Adversus hereticos* 9 (*ibid.* 783). DURAND DE HUESCA, *Liber Antiheresis* I, 23, p. 73 (*Catharisme et Valdésisme*, p. 69, n. 86) ; *Contra Manicheos*, p. 235-236, 239, 1 contre le *Traité cathare*, p. 92, 16. ALAIN DE LILLE, *Summa* I, 74-76 (PL 210, 376-378). PRÉVOSTIN, ch. 10, p. 146-157 et 271-272. ÉBRARD DE BÉTHUNE, ch. 20, p. 1564-1565. ERMENGAUD DE BÉZIERS 15 (PL 204, 1264-1266). SACCONI (éd. A. D.), p. 64, 29-31. MONETA DE CRÉMONE II, 5, p. 138-143. GEORGIUS, chap. 14, p. 1746-1747. JOACHIM DE FLORE, note précédente. PIERRE DES VAUX-DE-CERNAY, § 13 et 17 (t. I, p. 14 et 18).

22-23. BOËCE, *In librum Aristotelis Πεπλ 'Ερμηνείας* 3, 9 (2^e éd. C. MEISER, Leipzig 1880), p. 238 : « ... evenit hoc enim... in facturis. Facturæ autem sunt, in quibuscumque generatio est atque corruptio. »

factura que per diabolum facta fuit in principio bona fuit et sancta ? Unde qui hoc diceret mirabiliter esset
25 redarguendus.

Et si dixerint : corruptio illa sive factura que per diabolum facta fuit in sanctissimis elementis domini dei veri, mala fuit et vanissima et contra deum, sicut credunt sine dubio et affirmant. Contra. Sed respondeant Garatenses,
30 si corruptio sanctorum elementorum que mala fuit et vana, que per diabolum facta, sicut concessum est superius, si per voluntatem sanctissimi patris facta fuit vel contra ipsius penitus voluntatem ? Si dixerint :
35 corruptio sanctorum elementorum facta fuit per domini voluntatem, quia non credimus quod diabolus corrumpere potuisset sanctissima elementa contra domini voluntatem. Contra. Ergo sequitur quia deus habuit malam voluntatem quando voluit corruptionem malam et vanissimam fieri in suis sanctissimis elementis, sicut dictum est superius.

40 Et si dixerint : voluntas dei bona fuit et sancta, quando voluit corruptionem sanctorum suorum elementorum, quia propter corruptionem illam sive facturam regnum
33^r instauratur | sanctissimi creatoris, scilicet de animabus

43-45 sanctissimi creatoris, scilicet de animabus novis que antiquitus facte fuerunt et cottidie modo efficiuntur *add. in marg. sup., fol. 33^r*

30-32 et 41. « superius » : cf. ci-dessus l. 26-27 ; — 34-35.

43-48. Allusion à la croyance selon laquelle, par la création quotidienne d'âmes — infusées aux corps procréés par l'union des couples —, Dieu supplée à la carence dans le ciel des esprits déçus. Le Vaudois DURAND DE HUESCA avait jadis réfuté cette opinion, *Liber antiheresis* II, 2 (ms. Madrid B.N. 1114), p. 139 : « Audiant igitur erronei animas a Domino novas cotidie creari » ; I, 12 (ms. Paris B.N. lat. 13.446), p. 239-240 : « Apoc, 12, 7-8. Ecce locus eorum non invenitur in celo amplius, ut audistis. Quomodo ergo audet quis dicere locum spirituum corruentium in celo inveniri? » Cf. *Hérésie*, p. 174

corruption ou intervention (*factura*) faite au commencement par le diable a été bonne et sainte ? Donc celui qui tiendrait ces propos serait, d'une manière surprenante, facile à réfuter.

Et s'ils disent : Cette corruption ou intervention (*factura*), faite par le diable dans les éléments très saints du Seigneur vrai Dieu, a été mauvaise et très fâcheuse et contraire à Dieu, comme ils le croient indubitablement et l'affirment, j'objecte : — que les *Garatenses* répondent — La corruption des saints éléments, mauvaise et fâcheuse, due à l'action du diable, comme on l'a concédé plus haut, a-t-elle été faite par la volonté du très saint Père ou entièrement à l'encontre de sa propre volonté ? S'ils disent : La corruption des saints éléments a été faite par la volonté du Seigneur, puisque nous ne croyons pas que le diable aurait pu corrompre les très saints éléments contre la volonté du Seigneur. On peut objecter : Il s'ensuit donc que Dieu a eu une volonté mauvaise quand il voulut que se produisît dans ses très saints éléments une corruption mauvaise et très fâcheuse, comme on l'a montré ci-dessus. Et s'ils disent : La volonté de Dieu fut bonne et sainte lorsqu'il voulut une corruption de ses saints éléments, vu que c'est à cause de cette corruption ou intervention (*factura*) que s'instaure le règne du très saint créateur,

et 179 ; p. 124 et 128. ALAIN DE LILLE, *Summa* I, 9 et 14 (PL 210, 316 A) : « Quidam... negant singulis diebus animas creari et corporibus infundi » ; (318 D) : « Sed forte objicient adversarii : Si plures angeli remanserunt in coelo ; non videtur homo esse factus ad supplementum numerum angelorum. » Voir *Catharisme et Valdésisme*, p. 61, 85 et n. 27. MONETA DE CRÉMONE, p. 113 B : « Nisi forte dicas... ut ex eo (Adam) in hoc mundo tanquam ex femine quam plures pullularent, ex quibus ruinam Angelorum suorum repararet ; p. 330 B, même en admettant cette hypothèse « Quare ergo audes dicere illud opus esse malum in matrimonialiter conjunctis, cum Dominus per illud elegerit instaurare numerum (angelorum suorum) praedictum? »

novis que antiquitus facte fuerunt et cottidie modo efficiuntur per coniunctionem maris et femine; et sic necessario sequeretur quod coniunctio maris et femine bona esset penitus atque sancta, si per illam de animabus novis vult deus suum regnum penitus restaurare et non aliter. Unde si hoc verum esset opus ex quo nove anime efficiuntur non esset penitus respuendum, sicut cottidie faciunt Garatenses. Si autem dixerint: bene credimus corruptionem illam sive facturam esse factam in sanctissimis elementis contra domini voluntatem; et sic necessario sequeretur quod aliud sit principium mali, quod potest corrumpere quatuor elementa sanctissimi creatoris contra ipsius penitus voluntatem. Quod non esset verum si unum tantum esset principium principale, nec etiam si diabolus fuisset creatura domini dei veri potuisset contra voluntatem ipsius eius sanctissima elementa penitus violare. Sequitur ergo, quod duo sint principia rerum: unum scilicet boni, reliquum vero mali, quod caput est corruptionis sanctorum elementorum et etiam omnis mali. Capti sunt ergo in suis vanissimis intentionibus Garatenses.

Sed adhuc forsitan clamarent, dicentes: corruptio sanctorum elementorum non fuit facta per domini voluntatem, nec contra ipsius voluntatem, sed propter concessionem et sufferentiam illius factam. Sed respondeant Garatenses, si sufferentia illa et concessio bona fuit et sancta, per quam corrupta sunt sanctissima elementa, vel si fuit mala et

61 reliquum] reliquum || 67 sufferentiam ... factam] sufferentia ... facta

62, 64. Cf. Jn 19, 6

46 et 50. PS.-HILAIRE, *Epistola seu Libellus* 19 (PL 10, 747 B): « Ad consummationem non conjunctio respuenda, sed pudicitia praeponenda est. » Sur le mariage, voir ci-dessus l. 19-20, note.

54-55. Cf. *supra*, 58, 7-8 et 60, 14-15, note.

grâce à des âmes nouvelles qui, jadis, furent faites et maintenant encore sont chaque jour produites par l'union du mari et de la femme; et de la sorte il s'ensuivrait nécessairement que l'union du mari et de la femme serait tout à fait bonne et sainte si c'est par elle et non autrement que Dieu veut, par des âmes nouvelles, restaurer tout à fait son règne. Si donc cela était vrai, l'œuvre par laquelle des âmes nouvelles sont produites ne serait pas à rejeter complètement, comme le font journellement les *Garatenses*. Mais s'ils disent: Nous croyons bien que cette corruption ou intervention (*factura*) dans les très saints éléments a été faite contre la volonté du Seigneur, il s'ensuivrait nécessairement qu'il y a un autre principe du mal, susceptible de corrompre les quatre éléments du très saint créateur à l'encontre de sa volonté formelle. Ce qui ne serait pas vrai s'il n'y avait qu'un seul principe principal, et même si le diable avait été une créature du Seigneur vrai Dieu il n'aurait absolument pas pu violer ses très saints éléments contre sa propre volonté. Il s'ensuit donc qu'il y a deux principes des choses, à savoir: l'un du bien, et l'autre du mal, qui est l'origine de la corruption des saints éléments et aussi de tout mal. Les *Garatenses* se sont donc pris à leurs très malencontreuses intentions.

Mais encore ils s'écrieraient peut-être, disant: La corruption des saints éléments n'a pas été faite par la volonté du Seigneur, ni contre sa volonté, mais elle a été faite par concession et tolérance de sa part. Mais que les *Garatenses* répondent: Cette tolérance et concession, selon laquelle ont été corrompus les très saints éléments, a-t-elle été bonne et sainte ou mauvaise et fort malencontreuse?

57. « principium principale », cf. *supra*, 1, 11.

60-62. Profession dualiste absolue, cf. *supra*, 7, 39-41; confirmée par SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 72, 13.

64-67. Cf. *supra*: clamarent dicentes 15, 27, sufferentiam domini 30, 50.

70 vanissima ? Si dixerint : bona fuit et sancta sufferentia illa ; et sic necessario sequeretur quod sancta elementa minime sint corrupta, quia per bonam sufferentiam atque sanctam non corrumpentur sanctissima elementa. Et etiam factura illa maris et femine que per diabolum
 75 facta fuit, ut credunt, esset bonissima atque sancta, quod valde esset contra Garatensium fidem. Si autem dixerint : mala fuit et vana, sicut est *rei veritas* ; ergo deus fecit concessionem vanissimam atque malam, et sic deus esset causa illius mali, sicut Apostolus ad Romanos ait :
 80 « Non solum qui faciunt ea digni sunt morte, sed etiam qui consentiunt facientibus. » Quod penitus impossibile est credere de domino deo vero. Sequitur adhuc autem necessario quod aliud sit principium mali, quod facit
 33^v deum verum concedere | et sufferre corruptionem malam
 85 et vanissimam in suis sanctissimis elementis contra ipsius penitus voluntatem ; quod per se simpliciter et directo nullo modo faceret verus deus.

Et sic modis omnibus supradictis *capli sunt in suis sermonibus* Garatenses.

77 veritas] veritatis, cf. *infra* 63, 35 || 80 Non solum qui faciunt ea digni sunt morte] digni sunt morte non solum ea faciunt *Vg.* || qui *cum multis codd. S. Script. vers. lat. et Patribus* (W. II, 70)] *om. Vg.* || faciunt ea *cum plur. codd. S. Script. et Patribus (ibid.)*] ea faciunt *Vg.* || 83 necessario *ex necessario corr. ms.*

77. Cf. Deut. 13, 14 80-81. Rom. 1, 32 88-89. Cf. Prov. 6, 2.

S'ils disent : Cette tolérance a été bonne et sainte, il s'ensuivrait nécessairement que les saints éléments ne seraient pas du tout corrompus puisque, par une tolérance bonne et sainte, les très saints éléments ne seraient pas corrompus. Et même cette création (*factura*) d'un mari et d'une femme qui fut faite par le diable, comme ils le croient, serait très bonne et sainte, opinion totalement opposée à la croyance des *Garatenses*. Mais s'ils disent : Elle fut mauvaise et vaine, comme c'est évidemment le cas, Dieu aurait fait alors une concession très malencontreuse et mauvaise, et Dieu serait ainsi la cause de ce mal, comme l'Apôtre le dit aux Romains : « Non seulement ceux qui font ces choses méritent la mort, mais aussi ceux qui sont de connivence avec ceux qui les font. » Ce qu'il est totalement impossible de croire à l'égard du Seigneur vrai Dieu. En outre, il s'ensuit nécessairement qu'il existe un autre principe, celui du mal, lequel force le vrai Dieu à concéder et à tolérer la corruption mauvaise et très malencontreuse dans ses très saints éléments tout à fait à l'encontre de sa propre volonté ; chose que, simplement et directement, le vrai Dieu ne ferait en aucun cas par lui-même.

Et ainsi, de toutes les manières susdites, les *Garatenses* se prennent à leurs discours.

80-81. *Recueil cathare* I, 3, 14-16, p. 823.

88-89. Cf. *supra*, 59, 42.

< DE ARBITRIO >

63. De ignorantia multorum

Quoniam multi ignorantie *tenebris involuti* asserunt quod homines, tam qui salvantur quam qui nunquam salvabuntur, habuerunt potentiam salvandi et potuerunt
5 salvari, illorum opinionem vanissimam cum verissima ratione destruere cogitavi. Sed respondeant imperiti : potest homo facere in aliquo tempore illud quod non fecit nec facit nec faciet unquam ? Si dixerint non, ergo est impossibile sine dubio, quia illud quod non potest fieri in
10 omnibus temporibus est impossibile quin fiat unquam.

Deinde propono : Quidam homo est qui nunquam fecit bonum ut valeat salvari, nec facit nec faciet unquam. Ergo secundum supradictam sententiam fuit impossibile

63, 8 facit *ex faciet corr. ms.* || 9 impossibile *ex impossibile corr. ms.*

63, 2. Cf. Job 37, 19

63, 2. « quoniam multi », cf. *supra*, 1, 1 et note. — AUGUSTIN, *De civitate Dei* X, 24 (PL 41, 301 ; CSEL 40¹, 486, 21) : « ... ignorantiae tenebris obvoluti nequaquam percipere possemus. »

11. Cf. *supra*, 6, 2, même formule : « Deinde propono. »

11-14. GUILLAUME D'AUVERGNE, *De Universo* I, 1 (60), p. 677¹ D : « Ipsa enim animae humanae mutabilitas non patitur aliquem hic immutabiliter esse bonum, vel malum. » MONETA DE CRÉMONE,

< DU LIBRE ARBITRE >

63. De l'ignorance du grand nombre

Puisque beaucoup <de gens> enveloppées des ténèbres de l'ignorance affirment que les hommes, aussi bien ceux qui sont sauvés que ceux qui ne le seront jamais, eurent le pouvoir d'être sauvés et auraient pu être sauvés, j'ai songé à démolir avec de très solides arguments leur opinion si inconsistante. Mais que les ignorants répondent : Un homme peut-il, à un moment quelconque, faire ce qu'il n'a pas fait, ne fait pas et ne fera jamais ? S'ils disent : Non, c'est donc absolument impossible, parce que ce qui ne peut arriver en aucun temps, ne peut jamais arriver.

Ensuite je propose ceci : Voici un homme qui jamais ne fit le bien lui permettant d'être sauvé, qui ne le fait ni ne le fera jamais. Donc, selon l'hypothèse susdite, il lui a été

p. 549 : « Quidam male sentiunt, credentes quod quidam homines creati sunt, qui ex necessitate salvabuntur, quidam vero ex necessitate damnabuntur... intelligunt autem praedestinationem esse Dei ordinationem, quorundam ad supplicium, quorundam ad praemium. »

13-16. Comme pour le libre arbitre des anges (*supra*, 10, 3-7 ; 14, 2-5 ; 16, 4-10 ; 17, 3-5), l'auteur réfute l'argument de la *potentia* ou pouvoir donné à l'homme de faire le bien ou le mal, principe d'Augustin : « Liberum... arbitrium et ad malum et ad bonum faciendum confitendum est nos habere » (*De correptione et gratia* 1, 2, PL 44, 917). Voir O. LOTTIN, *Psychologie et morale aux XII^e et XIII^e siècles*, t. I, Louvain-Gembloux 1942, p. 12, n. 1 ; p. 17, n. 2 : « ... liberum arbitrium est potentia bene et male operandi. » Voir *Catharisme et Valdésisme*, p. 370 et notes.

ipsum facere bonum ut valeat salvari in aliquo tempore ;
 15 ergo nunquam fuit in eo potentia salvandi, non habuit
 homo iste unquam liberum arbitrium ut valeat salvari,
 si nunquam potentia salvandi fuit in eo. Qua ergo ratione
 iudicabit eum deus, secundum sententiam ignavorum,
 si nunquam fuit in eo potentia salvandi nec faciendi
 20 bonum ut valeat salvari, sicut concessum est superius ?
 Unde secundum hoc erit opinio illorum cassa qui dixerunt
 quod homines, tam qui salvantur quam qui nunquam
 salvabuntur, habuerunt potentiam salvandi et potuerunt
 salvari, sicut supra dictum est.

25 Si autem dixerint : bene potuit homo ille agere bonum
 si voluisset, quamvis nunquam fecisset bonum nec faciat
 nec faciet unquam, sed noluit. Et hec est sententia igna-
 vorum. Sed eodem modo interrogo de voluntate sicut
 superius de potentia dictum est. Verbi gratia : Quidam
 30 homo est qui nunquam *habuit bonam voluntatem* faciendi
 bonum ut valeat salvari, nec habet nec habebit unquam.
 Sed respondeant michi si unquam homo ille potuit habere
 bonam voluntatem ut posset salvari. Si dixerint non : si
 nunquam habuit, nec unquam habebit sicut superius de
 35 potentia dictum est et etiam sicut est *rei veritas*, < si >
 ergo non potuit habere bonam voluntatem ut valeat
 salvari, sine dubio non habuit potentiam salvandi nec

15 non *ex nec corr. ms.* || 16 salvari *ex salvavari corr. ms.* ||
 17 potentia] potentiam || 19 potentia] potentiam || 21 *post erit add.*
et del. causa || dixerunt] *discerunt* || 25 bonum *add. marg.* || 35 veri-
 tas *ex veritatis corr. ms., cf. supra, 62, 77*

30. Cf. II Cor. 5, 8 35. Cf. Deut. 13, 14

21. « Cassa », MONETA DE CRÉMONE, p. 118 B : « ... promissio sua
 quam (Christus) facit fidelibus suis cassa est. »

25 s. La volonté serait-elle le facteur déterminant de ce pouvoir

impossible de faire le bien qui lui eût permis d'être sauvé
 à un moment donné ; donc il n'y eut jamais en lui la
 puissance de salut, et cet homme n'a jamais eu de libre
 arbitre lui permettant d'être sauvé, si la puissance d'être
 sauvé n'a jamais été en lui. Alors, pour quel motif Dieu le
 jugera-t-il, selon l'opinion des faibles d'esprit, si jamais
 ne fut en lui la puissance de salut ni celle de faire le bien
 lui permettant d'être sauvé, comme on l'a concédé plus
 haut ? De là découle la futilité de l'opinion de ceux qui
 disent que les hommes, aussi bien ceux qui sont sauvés
 que ceux qui ne le seront jamais, eurent la puissance d'être
 sauvés et qu'ils auraient pu l'être, comme on l'a dit
 précédemment.

Mais s'ils disaient : Cet homme aurait bien pu faire le
 bien s'il l'avait voulu, quoique jamais il n'ait fait le bien
 ni ne le fasse, ni le fera jamais, mais il n'a pas voulu.
 Telle est l'opinion des faibles d'esprit. Mais je soulève la
 question de la volonté, comme précédemment j'ai posé
 le problème de la puissance. Par exemple : Voici un homme
 qui jamais n'a eu la bonne volonté de faire le bien lui
 assurant le salut, et il ne l'a pas, et il ne l'aura jamais.
 Mais qu'ils me répondent : Cet homme a-t-il jamais pu
 avoir la bonne volonté qui lui permit d'être sauvé ? S'ils
 disent non, précisant qu'il ne l'a jamais eue et ne l'aura
 jamais — ainsi qu'on l'a dit ci-dessus de la puissance
 et comme d'ailleurs l'exige la vérité des choses —, si donc
 il n'a pas pu avoir la bonne volonté lui permettant d'être
 sauvé, sans aucun doute il n'a pas eu la puissance d'être

de libre arbitre (*supra*, 15, 27-28) où les « adversaires » monothéistes
 ne font point intervenir la *ratio* ? C'est la position signalée par
 Prévostin et adoptée ensuite par Durand de Huesca, Philippe
 le Chancelier, Guillaume d'Auvergne, cf. O. LOTTIN, *Psychologie*,
 t. I, p. 53, 1-2 ; 74-75, n. 3 ; notre étude *Catharisme et Valdésisme*,
 p. 369, 371-372 et notes.

29. Voir ci-dessus l. 15.

34. « superius » : 63, 14, 15.

34^r faciendi bonum | ut valeat salvari, quia sine bona voluntate
nullus posset salvari. Ergo nec potentia volendi nec faciendi
40 bonum ut posset salvari unquam fuit in eo.

Eodem modo interrogo de scientia. Quidam homo est
< qui > nunquam habuit scientiam discernendi bonum
a malo, verum a falso, ut valeat salvari, nec habet nec
habebit unquam, et sine dubio multi inveniuntur in
45 hoc mundo. Si dixerint non, sicut de potentia et voluntate
dictum est, ergo nunquam potuit homo ille habere scientiam
discernendi bonum a malo ut valeat salvari. Ergo
non potuit salvari, quia sine discretione nullus potest
salvari; ergo non fuit in eo potentia salvandi, nec volendi
50 nec sciendi bonum ut valeat salvari, sicut superius est
ostensum. Et secundum hoc destructa erit opinio eorum
qui dicunt quod deus iudicabit hominem per arbitrium
discernendi bonum a malo, et quod potentia salvandi erat
in illis qui nunquam salvabuntur.

55 Quod si indiscrete responderint, dicentes : Bene potest
homo facere illud quod non fecit nec facit nec faciet
unquam, et habere illam voluntatem quam non habet
nec habuit nec habebit unquam, et habere illam scientiam
quam non habuit nec habet nec habebit unquam. Ad
60 hoc respondeo : Si hoc simpliciter verum est, bene possu-
mus dicere quod homo potest facere de uno irco papam
ecclesie Romane, et omnia impossibilia ! et potest habere

59 *post quam add. et del. nunquam* || 60 *simpliciter ex simpliciter*
corr. ms. || 61 *quod homo ex homo quod corr. ms.*

41. Après la *potentia* et la *voluntas*, l'auteur considère la *scientia*
du discernement entre le bien et le mal; cf. *supra*, p. 17, 11-12;
52, 6. Au contraire, pour AVICEBRON (*Fons vitae* I, 3, p. 5, 13 s.) :
« Perfectio animae est scientia ipsius... ipsa (ignorantia)... commutatur
de ignorantia ad scientiam et sic exit de potentia ad effectum. »

sauvé, ni de faire le bien lui assurant le salut, puisque
sans bonne volonté nul ne pourrait être sauvé. Donc,
jamais ne fut en lui ni la puissance de vouloir, ni celle
de faire le bien lui permettant d'être sauvé.

Même méthode d'interrogation au sujet de la science.
Voici un homme qui jamais n'eut la science de discerner
le bien du mal, le vrai du faux, en sorte de pouvoir être
sauvé, et il ne l'a pas, et il ne l'aura jamais, et sans aucun
doute beaucoup se trouvent ainsi en ce monde. S'ils disent
non, comme on l'a dit de la puissance et de la volonté,
cet homme n'a donc jamais pu avoir la science de discerner
le bien du mal lui permettant le salut. Donc il n'a pas pu
être sauvé, puisque sans ce discernement nul ne peut
être sauvé; donc il n'y eut pas en lui la puissance d'être
sauvé, ni de vouloir, ni de connaître le bien lui permettant
le salut, comme on l'a montré plus haut. En ce cas, sera
détruite l'opinion de ceux pour qui Dieu jugera l'homme
selon le < libre > arbitre de discerner le bien du mal, et
pour qui une puissance de salut se trouvait en ceux qui
ne seront jamais sauvés.

Que s'ils répondent étourdiment en disant : L'homme
peut bien faire ce qu'il n'a pas fait, ne fait pas, et ne fera
jamais, et avoir cette volonté qu'il n'a pas, n'a pas eue et
n'aura jamais, et avoir cette science qu'il n'a pas eue,
n'a pas et n'aura jamais, à cela je réponds : Si c'est absolu-
ment vrai, nous pouvons bien dire que l'homme peut faire
d'un bouc un pape de l'Église Romaine, et n'importe
quelle chose impossible, et qu'il peut avoir la volonté

50. Cf. *supra*, p. 63, 14.

61. AUGUSTIN, *Contra Faustum* XVIII, 6 (PL 42, 346-347;
CSEL 25¹, 495, 4, 6) : « In figuris eloquiorum divinatorum... hircus
(Christus dictus est) propter similitudinem carnis peccati. » EUCHEB,
Formulae 5 (PL 50, 753 B) : « Hirci, peccatores sive gentiles. »

62. « Ecclesie Romane », cf. *supra*, 59, 28.

voluntatem *ardendi* semper in *igne* et paciendi omnia mala et pessima detrimenta! et etiam potest habere
 65 illam perfectam scientiam domini dei veri *integre et perfecte* sicut deus habet! Quod stultum est dicere et vanum opinari. Verum et si potest fieri et est in potentia simpliciter et directo illud quod non fuit nec est nec erit unquam, sine dubio hoc sequeretur scilicet quod angeli et omnes
 70 sancti possunt demones fieri et demones angeli gloriosi, et Christus potest esse diabolus et diabolus Christus gloriosus et omnia < im >possibilia possunt esse et sunt in potentia. Quod falsissimum est dicere et vanissimum credere.

75 Ratio autem hec est : Homo potest facere quicquid fecit et facit et faciet in futuro, et hoc fuit vel est in potentia ; et illud quod non fecit nec facit nec faciet unquam, non potest homo facere, nec fuit nec est in potentia
 34v ullo modo, quia illud quod nunquam pervenit | ad actum
 80 non possumus dicere recte quod sit in potentia ullo modo.

Secunda notula hec est. Dico enim quod in omnibus que fuerunt et sunt et erunt, ista duo fuerunt necessaria antequam essent, scilicet necessitas essendi et impossibilitas non essendi, et precipue penes ipsum qui omnia preterita
 85 presentia et ventura novit penitus ab eterno. Quia si deus scit aliquid esse venturum antequam sit, est impossi-

63 igne] ignem || 72 impossibilia *coni*] possibilia || 83 impossibilitas
 ex impossibilitas *corr. ms.* || 86 venturum] veturum

63. Cf. Sir. 50, 9 65. Cf. Jac. 1, 4

66-67. Cf. *supra*, 39, 33-34.

76-80. ARISTOTE, *Métaphysique* III, 4, dans *Opera omnia*, t. II (éd. DIDOT), Paris 1883, p. 506 : « Quod enim potentia et non actu est, illud est indefinitum. » Cf. *supra*, p. 47-48, n. 3.

79-80. AVICEBRON, *Fons vitæ* I, 3, p. 5, 18 : « Perfectio animæ

de brûler toujours dans le feu et de supporter tous les maux et les pires préjudices, et qu'il peut même avoir cette science parfaite du Seigneur vrai Dieu dans la <même> intégrité et perfection que Dieu possède! Ce qu'il est stupide de dire et futile de penser. Par ailleurs, si peut devenir et existe en puissance absolument et directement ce qui n'a pas été, n'est pas et ne sera jamais, il s'ensuivrait sans aucun doute <par exemple> que les anges et tous les saints peuvent devenir des démons et les démons des anges glorieux, et que le Christ peut être le diable et le diable le Christ glorieux, et que toutes les choses <im>possibles peuvent exister et sont en puissance. Ce qu'il est très faux de dire et très futile de croire.

Et en voici la raison : L'homme peut faire tout ce qu'il a fait, ou fait ou fera dans l'avenir, et cela fut ou existe en puissance ; et ce qu'il n'a pas fait, ou ne fait pas ou ne fera jamais, l'homme ne peut le faire et cela ne fut pas et n'est en puissance d'aucune manière, puisque ce qui ne parvient jamais à l'acte, nous ne pouvons pas dire correctement que, d'aucune manière, ce soit en puissance.

Voici une seconde remarque. Je dis en effet qu'en tout ce qui fut, est, et sera, deux conditions ont été nécessaires avant que cela existât, à savoir : la nécessité d'exister et l'impossibilité de ne pas exister, et surtout en celui même qui, de toute éternité, a entièrement connu tout le passé, le présent et l'avenir. Parce que si Dieu sait avant qu'elle soit qu'une chose arrivera, il est impossible qu'elle n'arrive

est exire de potentia ad effectum » ; V, 23, p. 300, 4-6 : « Existere per se in actu est impossibile... sed in intellectu et in potentia est possibile. » SACCONI (éd. A. DONDAINE), p. 74, 29 : « Omnis creatura dei boni duxit potentiam ad actum decepta errore. »

82-84. MONETA DE CRÉMONE, p. 494 A : « Dixerunt enim (sequaces Aristotelis) quod primum creatum duo habet, scilicet possibilitatem essendi ex se ipso, necessitatem vero essendi ex primo. »

84-85. Cf. *supra*, 3, 3-5 et note ; *infra*, l. 105.

86. Cf. *supra*, 7, 5-6 et note.

bile quod non sit venturum, quia deus non posset scire ipsum esse venturum si posset esse non venturum. Verbi gratia si aliquis scit Petrum hodie esse moriturum antequam moriatur est necesse ipsum esse moriturum hodie, quia est impossibile ipsum esse moriturum hodie et non moriturum hodie. Ergo antequam obiret, precessit necessitas moriendi et impossibilitas non moriendi. Fuit ergo necessarium Petrum mori hodie et fuit etiam impossibile ipsum non mori hodie penes illum qui sciebat Petrum mori hodie.

Alia obiectio hec est. Deus fecit suos angelos bonos et sanctos, ut multi credunt. Aut sciebat ipsos fieri demones antequam essent aut non ? Si non sciebat, ergo est imperfectus, non omnino omnia sciens ; quod est impossibile apud sapientes. Sciebat ergo sine dubio ipsos fieri demones antequam essent, quia factor primus est intelligens et perfecte sciens illud quod venturum est secundum quod est possibile esse venturum sicut probat Aristoteles in tertio Phisicorum, qui ait quod omnia presentia sunt ad primum factorem. Ergo necessitas essendi et impossibilitas non

89 aliquis ex aliquid corr. ms.

89-96. Référence à l'exemple cité, 17, 30-45. Comparer avec BOËCE, *De interpretatione* III (PL 64, 495 C-D), supra, p. 53, n. 27.

99-103. AVICEBRON, *Fons vitae* III, 6, p. 90, 10 : « Factor primus perfectus est » ; V, 25 (p. 303, 21-22) : « Factor primus sublimis et sanctus est sufficiens et perfectus » ; III, 13 (p. 107, 11) : « Factor primus excelsus et sanctus. » — II, 3 (p. 29, 14) : « ... apprehensio est scientia rerum » ; III, 49 (p. 188, 13-16) : « Inveni substantiam intelligentiam... percipientem et cognoscentem omnem rem » ; V, 40 (p. 329, 10-11) : « Intelligentia... est sapientia perfecta. »

104-106. Aristoteles, non inveni, revera AVICEBRON, *Fons vitae* III, 57, p. 207-208 : « ... et per hoc revelabitur tibi quomodo est scientia factoris primi excelsi et sancti ad omnia, et quomodo sunt omnia fixa in eius scientia. » AUGUSTIN, *De diversis questionibus* 17 (PL

pas, puisque Dieu ne pourrait savoir que cela même peut arriver si cela pouvait ne pas arriver. Par exemple, si avant que Pierre ne meure, quelqu'un sait qu'il doit mourir aujourd'hui, il est nécessaire que Pierre lui-même doive mourir aujourd'hui, puisqu'il est impossible qu'il doive <à la fois> mourir et ne pas mourir aujourd'hui. Donc, avant sa mort, préexistait <pour lui> la nécessité de mourir et l'impossibilité de ne pas mourir. Il fut donc nécessaire que Pierre mourût aujourd'hui et même impossible qu'il ne mourût pas aujourd'hui, aux yeux de celui qui savait que Pierre mourrait aujourd'hui.

Voici une autre objection. Dieu fit ses anges bons et saints, comme beaucoup le croient. Savait-il oui ou non, avant qu'ils existent, qu'eux-mêmes deviendraient démons ? S'il ne le savait pas, il est donc imparfait, ne sachant pas absolument tout ; ce qui, aux yeux des sages, est impossible. Il savait donc à n'en pas douter, avant qu'ils existent, qu'eux-mêmes deviendraient démons, puisque le Premier Facteur est intelligent et sait à la perfection ce qui doit arriver selon qu'il est possible que cela arrive, comme le prouve Aristote dans le troisième <livre> de la *Physique*, disant que tout est présent pour le Premier Facteur. Donc, la nécessité d'être démons et

40, 15) : « Apud Deum autem nihil deest ; nec praeteritum igitur nec futurum, sed omne praesens est apud Deum. » — *Contra Amatoria* 1, p. 5, 26 : « Omnia dicuntur ei (Deo) presentia. » DURAND DE HUESCA, *Liber Antiheresis* II, 3, p. 158 (cf. *Hérésie* II, 25, p. 114) : « ... que futura sunt iam fuerunt, verum est quia omnia que secundum dispositionem Dei fienda sunt, in predestinatione eius iam quasi facta existunt » ; *Contra Manicheos*, p. 179, 3-4 : « Deo enim nichil preteritum est vel futurum et apud illum non est brevius spacium unius diei quam mille annorum et e converso. » GUILLAUME d'AUVERGNE, *De Universo* I, 2 (3), p. 687^b A : « Creator aeternus, qui est lucidissimus, aut infallibilis conspexor, omnium saeculorum, habet omnia sibi praesentia. »

105. Cf. supra, 3, 4-5 et ci-dessus l. 84-85.

106-107. Cf. ci-dessus l. 83-84 et note.

essendi demones precessit antequam essent. Fuit ergo impossibile prorsus ipsos non fieri demones et precipue penes deum, apud quem omnia que fuerunt et sunt et
 110 erunt presentia sunt, sicut superius dictum < est >. Qua ergo ratione vel qua fronte dicere possunt imperiti, quod angeli supradicti potuerunt boni et sancti cum suo domino toto tempore permanere, cum illud fuisset semper
 115 impossibile apud deum, qui *omnia noscitur* antequam fiant, sicut Susana in libro Danielis ait : « Deus eterne, qui absconditorum es cognitor, qui omnia nosti antequam
 35 fiant » ? Et sic sequitur necessaria quod omnia ex necessitate fiunt apud primum factorem. Habent ergo esse et possunt fieri que fiunt ; et e converso que non fiunt non
 120 habent esse nec possunt fieri ullo modo. Deficit ergo sententia illorum qui dixerunt quod angeli potuerunt peccare et non peccare.

64. De sententia

Sententia vero supradicta secundum intentionem illorum qui unum solum principale principium esse credunt non posset, *ut arbitror*, ullo modo adaptari, qui novas animas

116 omnia nosti] nosti omnia Vg. || 119 e *supra* lin.

114. Cf. I Jn 3, 20 115-117. Dan. 13, 42.

64, 4. Cf. I Pierre 5, 12

110. Cf. *supra*, 3, 4-5 et ci-dessus, l. 84-85, 105.

111. Cf. *supra*, 17, 8, même formule.

112-114. Cf. *supra*, 7, 28-30.

114-117. Cf. *supra*, 3, 5-8.

117-118. R. NELLI, *Écritures cathares*, p. 190 (1^{re} éd.), 168 (2^e), traduit : « Il faut en conclure sans nul doute que tout est créé nécessairement dans le Premier Facteur. » C'est faux. L'auteur du *Liber* veut dire : Dieu sait tout, par conséquent si Dieu sait que telle

l'impossibilité de ne pas l'être a précédé l'existence < des anges >. Il fut donc totalement impossible qu'eux-mêmes ne devinssent pas démons, et surtout aux yeux de Dieu, auprès duquel tout ce qui fut, est, et sera, est présent comme on l'a dit plus haut. D'après quelle raison ou de quel front les ignorants peuvent-ils déclarer que les anges susdits auraient pu rester tout le temps bons et saints avec leur Seigneur, puisque cela aurait été toujours impossible au regard de Dieu qui connaît tout avant que ce soit, comme le dit Suzanne dans le livre de Daniel : « Dieu éternel, toi qui es témoin des choses cachées, qui a tout connu avant que cela fût » ? Et ainsi il suit nécessairement que tout arrive par nécessité aux yeux du Premier Facteur. Ce qui arrive a donc l'être et la puissance d'être ; au contraire, ce qui n'arrive pas n'a pas d'existence et ne peut d'aucune façon exister. Donc elle ne tient pas, la thèse de ceux qui ont dit que les anges purent pécher et ne pas pécher.

64. <De cette thèse>

La thèse susdite ne pourrait, à mon avis, d'aucune manière être adaptée à l'opinion de ceux qui croient qu'il n'y a qu'un seul principe principal ; qui croient que de

chose arrivera, cette chose est nécessaire. Mais ce n'est pas la connaissance que Dieu en a qui la rend nécessaire : elle l'est de sa propre cause. A plus forte raison n'est-elle pas « créée nécessairement dans le Premier Facteur » ! Cf. *supra*, p. 67, n. 14.

118. AVICEBRON, *Fons vitae* III, 3, p. 79, 1, 18, 23 : « Factor primus est supra sempiternitatem... Facere factoris primi est creare aliquid ex nihilo... Factor primus est factor tantum » ; III, 5 (p. 88, 18) : « Factor primus est factor sine tempore » ; III, 2 (p. 75, 10) : « Factor primus est initium omnium rerum » ; III, 10 (p. 100, 11) : « Factor primus est principium rerum. »

121-122. Cf. *supra*, 10, 40-41.

64, 3. « principale principium », cf. *supra*, 1, 11 et note.

5 vel spiritus credunt fieri in presenti, et quod dominus per liberum arbitrium vel per arbitrium debeat bonos et malos, *magnos et parvos* penitus *iudicare*. Sed respondeant : *Omnes gentes congregabuntur ante deum*, sicut credunt ? Si hoc verum est, ibi erit multitudo innumerabilis puerorum
 10 ex omnibus gentibus de quatuor annis et infra, et etiam admirabilis multitudo mutorum, surdorum et stultorum, qui omnes unquam *penitentiam agere* nequiverunt, nec potentiam nec scientiam faciendi bonum ullo modo a domino habuerunt. Qua ergo ratione vel quomodo dominus
 15 Ihesus illis dicere poterit : « Venite, benedicti patris mei, possidete regnum paratum vobis a constitutione mundi, 'quia' esurivi et dedistis michi manducare » et cetera, cum illud ullo modo facere nequiverunt, nec etiam fecissent, hoc penitus non esset verum ? Sed dicerent forsitan quidam,
 20 quod perpetuo damnabuntur. Respondeo. Hoc per liberum arbitrium penitus reprobatur. Qua ergo ratione dicere illis dominus poterit : « Discedite a me maledicti in ignem eternum, 'quia' esurivi et non dedistis michi manducare » et cetera ? Possent enim se rationabiliter per liberum
 25 arbitrium excusare, dicentes : Hoc ullo modo facere non

64, 11 admirabilis] amirabilis || stultorum *ex* stultorum *corr. ms.* || 16 regnum paratum vobis, cf. *supra*, 10, 13, note || 18 ullo modo facere *ex* facere nequiverunt ullo modo *corr. ms.* || 20 damnabuntur] danabuntur

7. Cf. Job. 3, 19 8. Cf. Matth. 25, 32 12. Cf. Matth. 3, 2
 15-17. Matth. 25, 34-35 22-23. Matth. 25, 41-42

6-7. ABÉLARD, *Exposito orationis dominicae 2* (PL 178, 613 D) : « ... in die iudicii... separentur grana a paleis, agni ab haedis, frumentum a zizaniis. » DURAND DE HUESCA, *Liber Antiheresis* I, 31, p. 242 ; (cf. *Hérésie*, p. 184) ; *CM*, p. 142, 25 : « ... mali cum bonis usque ad ultimum ventilabrum sunt commixti » ; 146, 10-12, 20-21. GUILLAUME D'AUVERGNE, *De Universo* I, 2 (37), p. 740^b E : « Quaedam de rectitu-

nouvelles âmes ou esprits sont créés dans le présent, et que le Seigneur doit juger précisément selon le libre arbitre ou par l'arbitre les bons et les mauvais, les grands et les petits. Mais qu'ils répondent : Est-ce que toutes les nations seront réunies devant Dieu, comme ils le croient ? Si cela est vrai, il y aura là une multitude innombrable d'enfants, de toute nationalité, de quatre ans et au-dessous, et pareillement une surprenante multitude de muets, de sourds et d'idiots, qui tous ne purent jamais faire pénitence et ne tinrent du Seigneur, d'aucune façon, ni la puissance, ni la science de faire le bien. Donc, pour quel motif et comment le Seigneur Jésus pourra-t-il leur dire : « Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume préparé pour vous depuis la constitution du monde, puisque j'ai eu faim et vous m'avez donné de quoi manger » etc., étant donné qu'ils n'auront pu en aucune façon le faire et qu'ils ne l'auront pas fait ? Cette <déclaration> ne serait-elle pas absolument fautive ? Mais certains diraient peut-être qu'ils seront damnés pour toujours. Je réponds. Cela est tout à fait incompatible avec <la doctrine> du libre arbitre. Donc, pour quel motif le Seigneur pourra-t-il dire à ceux-là : « Éloignez-vous de moi, maudits, dans le feu éternel, puisque j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné de quoi manger » etc. ? Car ils pourraient avec raison s'excuser au nom du libre arbitre en disant : « Nous n'avons

dine iustitiae ipsius (creatoris)... evident apparet... rectitudo iustitiae ipsius... prout conveniens est bonitati, et iustitiae creatoris... et per hoc claruit tibi resurrectio mortuorum tam malorum quam bonorum, tam parvulorum, quam magnorum. »

9. GUILLAUME D'AUVERGNE, *op. cit.*, I, 1 (26), p. 623^b A : « Ubi erat illa innumerabilis multitudo. »

15-17. *Recueil cathare* I, 8, 21, p. 826. Cf. *supra*, 10, 12-15 et note. 20. AUGUSTIN, *De civitate Dei* XXI, 1 (PL 41, 709 ; CSEL 40^a, 512, 13, 22-23) : « De perpetuo supplicio damnatorum... in aeternis corpora durare cruciatibus », cf. ci-dessous, I, 31-32.

22-23. *Recueil cathare* I, 8, 23-24, p. 827.

22-24. Cf. *supra*, 10, 19-21 et note.

24-26. Cf. *supra*, 10, 34-35.

valuimus, quia nec potenciam nec scientiam faciendi bonum nobis ullo modo tribuisti. Et sic liberum arbitrium secundum adversariorum sententiam penitus reprobatur.

- Audi nequissimam sententiam. Credunt enim quidam
 30 quod pueri qui uno die nascuntur et in illo eodem moriuntur, anime quorum noviter facte sunt quod cruciabuntur in suplicio eterno *in seculum et seculum seculi*, et quod
 35^v nunquam inde exire poterunt. | Bene est mirabile magnum quomodo ausi sunt predicare quod dominus Ihesus debeat
 35 omnes homines per liberum arbitrium iudicare, cum hoc penitus non sit verum, sicut superius ostensum est.

35 hoc *supra lin.*

32. Cf. Ps. 144, 1.

aucunement pu faire cela, puisque tu ne nous as aucunement accordé ni la puissance, ni la science de faire le bien. » Et ainsi le libre arbitre, tel que l'entendent nos adversaires, est absolument à rejeter.

Écoute la pire des opinions. En effet, certains croient que les enfants qui naissent tel jour et meurent le même jour, eux dont les âmes ont été faites récemment, seront tourmentés par un supplice éternel dans le siècle et les siècles des siècles et qu'ils ne pourront jamais s'en libérer. Il est vraiment très surprenant qu'ils aient osé prêcher que le Seigneur Jésus doit juger tous les hommes selon le libre arbitre, puisque ce n'est absolument pas vrai, comme on l'a montré plus haut.

31-32. AUGUSTIN, *De civitate Dei* VI, 12 (PL 41, 193 ; CSEL 40¹, 299, 18-20) : « Si anima in poenis vivit aeternis, quibus et ipsi spiritus cruciabuntur immundi, mors est illa potius aeterna quam vita » ; cf. ci-dessus, l. 20.

33. « mirabile magnum », même formule 61, 20.

34-35. Cf. *supra*, 63, 52-53.

< DE PERSECUTIONIBUS >

65. De persecutione pastoris

« Scriptum est enim : percuciam pastorem et dispergentur oves gregis. » Per pastorem intelligitur Christus ; per oves gregis disperse discipuli intelliguntur. Non enim percussit dominus deus verus suum filium Ihesum Christum simpliciter et directo per se, quia si per se proprie et principaliter hoc homicidium perpetrasset, nullus Pilatum nec Phariseos nec Iudam deberet ullo modo inculpare, quia *voluntatem dei* penitus complevisset, alioquin peccatum erat *domini resistere voluntati*. Unde ita solvitur : deus percussit filium suum quando sustinuit mortem illius, quam adimplere non valebant nisi eam ipse bonus dominus concessisset. Et hoc est quod Christus ad Pilatum ait : « Non haberes adversum me potestatem ullam nisi esset tibi datum desuper. » Datum dixit et non datam, quasi dicat : nisi hoc esset tibi concessum a deo nullam valeres contra me

65, 1 persecutione] percutione || 7 post nec ms. scrips. et expunx. f || 11 quam] que || 14 adversum me potestatem, cf. *supra*, 30, 99-100, note || esset tibi datum, cf. *supra*, 30, 100, note.

65, 2-3. Matth. 26, 31 8-9. Cf. Is. 44, 28 9-10. Cf. Gen. 50, 19. Rom. 9, 19 13-15. Jn 19, 11

65, 3-4. PS.-HILAIRE, *Epistola seu Libellus* 4 (PL 10, 735 D) : « Christus igitur accepimus... pastorem (Ioh. 10, 11). » GRÉGOIRE

< DES PERSÉCUTIONS >

65. De la persécution du pasteur

« Car il est écrit : Je frapperai le pasteur et les brebis du troupeau seront dispersées. » Par 'pasteur' il faut entendre : le Christ ; par 'brebis dispersées du troupeau' il faut entendre : les disciples. Le Seigneur vrai Dieu n'a pas en effet frappé son Fils Jésus-Christ simplement et directement par lui-même, car si par lui-même au sens propre et comme cause principale il avait perpétré cet homicide, nul ne devrait en aucune façon accuser Pilate, ni les Pharisiens, ni Judas, d'avoir parfaitement accompli la volonté de Dieu et, sinon, ils auraient péché en résistant à la volonté du Seigneur. En conséquence, voici la solution : Dieu frappa son Fils lorsqu'il toléra sa mort qu'ils ne pouvaient infliger si le Seigneur bon ne l'avait personnellement concédée. C'est ce que le Christ dit à Pilate : « Tu n'aurais contre moi aucun pouvoir si cela ne t'était donné d'en-haut. » Il dit : 'donné' et non pas 'donnée', comme pour dire : si cela ne t'avait été concédé par Dieu, tu ne pourrais me porter aucun préjudice. Car il y avait un

LE GRAND, *In Ezech.* II, 1, 8 (PL 76, 941 C) ; « ... igitur ipse pastor. » EUCHER, *Formulae* 6 (PL 50, 756 B) : « Pastor, Dominus (Ioh. 10, 11). »

7-8. Cf. *supra*, 9, 31. On ne peut pas plus inculper Pilate ou Judas que les anges.

14-16. « datum » s'applique à « hoc concessum » (neutre), la concession, faite par Dieu ; il ne s'agit pas de la puissance, « potestas » (féminin), que ne possède pas Pilate.

lesionem inferere. Erat enim principium malum per quod Pilatus et Pharisei et Iudas et alii hoc homicidium perpetrabant. Sustinebat hoc scelus dominus deus verus non valens melius de potestate inimici suum populum liberare ; qui per Ysayam ait : « Propter scelus populi mei percussus eum. » Discipuli namque fuerunt dispersi, scilicet separati a Christo in aliqua intentione non bona, per virtutem spirituum malignorum, sicut infra scriptum est : « Tunc omnes discipuli eius relicto eo fugerunt. »

44^v **66. | De persecutione prophetarum et Christi et Apostolorum et aliorum qui secuntur eos**

Cum testimonia divinarum scripturarum sepe legendo discurrem, videbatur michi in ipsis multociens affirmare mala que olim prophete et Christus et apostoli portaverunt benefaciendo pro salute animarum dimittendo, necnon etiam quomodo sequaces Christi in novissimis temporibus sustinere debent multa scandala et tribulationes et persecutiones et passiones et dolores et etiam mortem per pseudo-christos et pseudoprophetas et per malos homines et seductores, et quomodo debent dimittere persequentibus et calumpniantibus sibi et orare pro ipsis benefaciendo illis, nec etiam defendentes semetipsos, sicut modo videntur facere

17 lesionem] lexionem || 21-22 percussus eum cum cod. Hubertianus, glos. Hieron. hebr. (B.S. 13, 197)] percussit eos Vg. || 25 omnes discipuli] discipuli omnes Vg. || eius cum codd. Egerton Kenanens. Rushworth. (W. I, 158)] om. Vg. || post fugerunt sequuntur duae rubricae : Noli esse in convivii peccatorum neque (potatorum nec Vg.) in commensationibus eorum qui carnes ad vescendum conferunt (in marg. add. in libris Sallamonis [= Prov. 23, 20]). — Non omnium que a maioribus constituta sunt ratio reddi potest, alioquin multa (ex multata corr. ms.) ex his que dicta (certa J.) sunt subvertentur (JUSTINIEN, Digesta I, 3, 20, 21) (éd. Th. MOMMSEN - P. KRUEGER, t. I, Berlin 1928, p. 34).

66, 1-2 apostolorum] apostoli || 4 discurrem] discuterem || 9-10 pseudo-christos] pseudo-christi

principe mauvais par lequel Pilate, les Pharisiens, Judas et les autres perpétraient cet homicide. Le Seigneur vrai Dieu tolérait ce crime, ne pouvant mieux libérer son peuple de la puissance de l'ennemi ; lui qui dit par Isaïe : « A cause du crime de mon peuple je l'ai frappé. » En réalité, les disciples furent dispersés, autrement dit : séparés du Christ selon une intention qui n'était pas bonne, par la force des esprits malins, comme il est écrit plus loin : « Alors, tous ses disciples l'ayant abandonné s'enfuirent. »

66. De la persécution des prophètes, du Christ, des apôtres et des autres qui les suivent

Ayant souvent parcouru, au cours de mes lectures, les témoignages des divines Écritures, il me semblait y voir affirmer maintes fois les maux que jadis les prophètes, le Christ et les apôtres supportèrent en faisant le bien pour le salut des âmes, et en pardonnant, et y voir même aussi comment les disciples du Christ doivent dans les derniers temps soutenir de nombreux scandales, tribulations, persécutions, souffrances, douleurs et même la mort du fait de faux christes, de faux prophètes et d'hommes mauvais, de séducteurs, et comment ils doivent pardonner à leurs persécuteurs et calomniateurs et prier pour eux en leur faisant du bien, sans même se défendre personnellement, comme de nos jours on voit de vrais chrétiens le

20. Cf. Esd. 8, 31 21-22. Is. 53, 8 22. Cf. Act. 8, 1 24-25. Matth. 26, 56.

66, 8-9. Cf. Mc 4, 17 9-10. Cf. Mc 13, 22 10. Cf. II Tim. 3, 13

66, 11. Cf. Rituel, 4, 9.

veri cristiani, *adimplentes scripturas* sanctas ad suum
 15 bonum et honorem, sicut videntur facere impii et peccatores
 ad suum malum *ut impleant peccata sua semper* et mensuram
 patrum suorum.

Unde Paulus ad Timotheum in epistola secunda ait :
 « Hoc 'enim' scitote, quod in novissimis diebus instabunt
 20 tempora periculosa : et erunt homines seipsos amantes,
 cupidi, elati, superbi, blasphemi, parentibus non obedientes,
 ingrati, scelestes, sine affectione, sine pace, criminatores,
 incontinentes, immittes, sine benignitate, proditores,
 protervi, tumidi, voluptatum amatores magis quam dei ;
 25 habentes quidem speciem pietatis, virtutem autem eius
 abnegantes. Et hos devita. » Et Christus in evangelio
 Mathei ait : « Surgent enim pseudochristi et pseudoprophete
 et dabunt signa magna et prodigia ita ut in errorem
 inducantur si fieri potest etiam electi. » Et ad Romanos
 30 Paulus ait : « Et sicut non probaverunt habere deum in
 noticiam, tradidit illos deus in reprobum sensum, ut
 faciant ea que non conveniunt ; repletos omni iniquitate
 'et' malicia, fornicatione, avaricia, nequicia, plenos
 invidia, contentione, omicidio, dolo, malignitate susur-
 35 rones, detractores, deo odibiles, contumeliosos, superbos,
 elatos, sibi placentes, inventores malorum, parentibus non
 obedientes, insipientes, incompositos, sine affectione,
 absque federe, sine misericordia. »

19 enim] autem *Vg.* || scitote *cum vers. lat., Aug. (W. II, 635)]*
 scito *Vg.* || 21 non obedientes *cum multis codd. S. Script. vers. lat.*
et Patribus (ibid.)] inobedientes *Vg.* || 22 scelestes *cum cod. Colmar*
(ibid.)] scelati *Vg.* || 24 voluptatum *cum codd. plur. vg. vers. lat. et*
Patribus (ibid., 636)] voluptatum Vg. || 25 speciem *corr. cum Vg.]*
spem ms. cum cod. Cavens. (ibid.), cf. supra, p. 140 || 30 habere
 deum *cum Aug. (W. II, 68)] deum habere Vg.* || 32 ea *cum multis*
codd. S. Script. vers. lat. Patrib. (ibid.)] om. *Vg.* || 33 et *(ibid.*
 69)] om. *Vg.* || 34 contentione omicidio] homicidio contentione *Vg.*
 || malignitate susurrones] malegnitate sursurones || 36 sibi placentes
cum cod. Tolet. (ibid. 69)] om. Vg. || 37 insipientes] insipientes ||
 38 absque] asque

faire, accomplissant les saintes Écritures pour leur propre bien et honneur, comme on voit faire les impies et pécheurs qui <eux>, pour leur propre malheur, accumulent, toujours leurs péchés à la mesure de leurs pères.

Voilà pourquoi Paul, dans sa deuxième épître à Timothée, lui dit : « Car sachez ceci : dans les derniers jours arriveront des temps dangereux ; et les hommes seront égoïstes, cupides, hautains, orgueilleux, injurieux, n'obéissant pas à leurs parents, ingrats, scélérats, sans affection, sans paix, criminels, incontinents, sans douceur, sans bonté, traîtres, effrontés, enflés d'orgueil, amis plus des voluptés que de Dieu, ayant certes l'apparence de la piété, mais refusant sa force. Eh bien, évite ces gens-là. » Et dans l'évangile de Matthieu le Christ dit : « Car surgiront de faux christes, de faux prophètes : et ils donneront de grands miracles et prodiges, de manière à induire en erreur — si c'est possible — même les élus. » Et Paul dit aux Romains : « Et comme ils n'ont pas montré qu'ils avaient la connaissance de Dieu, Dieu les a livrés à un sens réprouvé, de sorte qu'ils ont fait des choses inconvenantes ; remplis de toute iniquité, malice, fornication, avarice, méchanceté, pleins d'envie, d'esprit de contention, de meurtres, de fraude, de malignité, murmurants, detracteurs, haïs de Dieu, violents, orgueilleux, arrogants, satisfaits d'eux-mêmes, inventeurs de maux, désobéissants à leurs parents, insensés, dissolus, sans affection, sans fidélité, sans miséricorde. »

14. Cf. Matth. 26, 56 16. Cf. I Thess. 2, 16 19-26. II
 Tim. 3, 1-5 27-29. Matth. 24, 24 30-38. Rom. 1, 28-31

31-32. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 115, 2-3. L'auteur ne s'adonnant plus qu'à énumérer des citations bibliques, il a paru opportun de relever les nombreuses variantes scripturaires du texte, fort instructives, avec la Vulgate et de restreindre les investigations comparatives dans la littérature de l'époque effectuées jusqu'ici et, désormais, de moindre intérêt.

Et beatus Petrus in epistola secunda ait : « Fuerunt
 45* vero et pseudo prophete in populo sicut | et < in > vobis
 41 magistri mendaces qui introducent sectas perdicionis et
 eum qui emit eos dominum negant superducentes sibi
 celerem perdicionem et multi sequentur eorum luxurias
 per quos via veritatis blasphemabitur et in avaricia
 45 fictis verbis de vobis negociabuntur quibus iudicium iam
 olim non cessat et perditio eorum non dormitat. » Et
 Paulus ad Thimotheum in secunda epistola ait : « Mali
 autem homines et seductores proficient in peius errantes
 et in errorem alios mittentes. » Et in Actibus apostolorum
 50 ipse Paulus ait : « Attendite vobis et universo gregi in quo
 vos spiritus sanctus posuit episcopos regere ecclesiam dei
 quam aquisivit sanguine suo. Ego enim scio quoniam
 intrabunt post discesionem meam lupi rapaces in vos
 non parcentes gregi. Et ex ipsis exurgent viri loquentes
 55 perversa ut adducant discipulos post se. Propter quod
 vigilate memoriam retinentes. »

67. De persecutione prophetarum

De persecutione autem prophetarum et Christi et
 apostolorum multociens invenitur. Ait enim Paulus de
 persecutione prophetarum ad Hebreos : « Quid adhuc
 5 dicam ? Deficiet enim me tempus enarrantem de Gedeon,
 Barac, Sanson, Iepte, David, Samuel et prophetis ; qui

49 alios cum vers. lat. (W. II, 638)] om. Vg. || 51 posuit] possuit ||
 52 enim cum vers. lat. (W. II, 177)] om. Vg. || 53 rapaces cum
 nullis codd. S. Script., cf. Matth. 7, 15 (ibid.)] graves Vg. || 54
 post ex om. vobis] ex vobis Vg. || 55 adducant cum cod. Armach.
 (ibid.)] abducant Vg. || 56 memoriam cum aliq. codd. S. Script.
 (ibid.)] memoria Vg.

67, 5 me] mihi ex me corr. ms. || 6 post David om. et cum quib.
 codd. S. Script. vers. lat. (W. II, 750)] David et Vg.

39-46. II Pierre 2, 1-3 47-49. II Tim. 3, 13 50-56. Act.
 20, 28-31.

Et le bienheureux Pierre dit dans sa seconde épître :
 « Mais il y a eu aussi de faux prophètes dans le peuple,
 comme il y aura également parmi vous des maîtres men-
 teurs, qui introduiront des sectes de perdition, et renieront
 le Seigneur qui les a rachetés, attirant sur eux une prompte
 perdition. Et beaucoup suivront leurs dérèglements, et
 par eux la voie de la vérité sera blasphémée. Et dans leur
 avarice ils trafiqueront de vous au moyen de paroles
 artificieuses ; leur jugement antérieur ne cesse pas et leur
 perdition n'est point endormie. » Et Paul dans la seconde
 épître à Timothée lui dit : « Mais les hommes méchants
 et séducteurs s'enfonceront toujours plus dans l'erreur
 et y engageront les autres. » Et dans les Actes des apôtres,
 Paul dit lui-même : « Soyez donc attentifs et à vous et à
 tout le troupeau sur lequel l'Esprit-Saint vous a établis
 évêques, pour gouverner l'Église de Dieu, qu'il a acquise
 par son sang. Car moi, je sais qu'après mon départ s'introduiront
 parmi vous des loups rapaces qui n'épargneront
 pas le troupeau ; et que, d'entre eux, se lèveront des hommes
 qui enseigneront des choses perverses, afin d'attirer les
 disciples à leur suite. C'est pourquoi, veillez, retenant
 < cela > en votre mémoire. »

67. De la persécution des prophètes

Beaucoup de textes ont trait à la persécution des
 prophètes, du Christ et des apôtres. En effet, parlant de
 la persécution des prophètes, Paul dit aux Hébreux :
 « Et que dirai-je encore ? Car le temps me manquera pour
 parler de Gédéon, de Barac, de Samson, de Jephté, de
 David, de Samuel et des prophètes qui, par la foi, ont

67, 4-21. Héb. 11, 32-40

48-49. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 296, 25.
 53-55. *Id.*, p. 170, 13-15 ; 180-181, 1.

per fidem vicerunt regna, operati sunt iusticiam, adepti sunt repromissiones, obturaverunt ora leonum, extinxerunt impetum ignis, efugaverunt aciem gladii, convaluerunt de infirmitate, fortes facti sunt in bello, castra verterunt exterorum, acceperunt mulieres de resureptione mortuos suos. Alii autem distenti sunt, non suscipientes redemptio-
 10 nem, ut meliorem invenirent resureptionem. Alii vero ludibria et verbera experti sunt, insuper vincula et carceres :
 15 lapidati sunt, temptati sunt, in occisione gladii mortui sunt, secti sunt, circuierunt in melotis, in pellibus caprinis, egentis, angustiati, afflicti ; quibus dignus mundus non erat, in solitudinibus errantes et in montibus, et in speluncis, et in cavernis terre. Et hi omnes testimonium fidei probati,
 45 non acceperunt repro[m]issionem ; deo pro nobis melius
 21 aliquid providente ne sine nobis consumarentur. » Et Christus in evangelio beati Mathei ait : « Sic enim persecuti sunt prophetas qui fuerunt ante vos. » Et in Actibus apostolorum beatus Stefanus ait : « Dura cervice et non
 25 circumcisi cordibus et auribus, vos semper restitistis spiritui sancto ; sicut patres vestri et vos. Quem prophetarum non sunt persecuti patres vestri ? Et occiderunt eos qui prenunciabant de adventu huius iusti 'Christi',

7 vicerunt cum codd. Tolet. Sarisb. Harleian. edil. Patrib. (ibid.]) devicerunt Vg. || operati ex opera corr. ms. || 9 efugaverunt cum Tolet. Sarisb. (eff-) edil. vers. lat. (W. II, 750)] effugerunt Vg. || 14 sunt cum cod. Armach. (ibid. 751)] om. Vg. || post insuper om. et] insuper et Vg. || 15-16 lapidati sunt ... secti sunt] lapidati sunt secti sunt ... mortui sunt Vg. (W. II, 151) || 16 circuierunt cum codd. Armach. Cantabrig. Sarisb. et Orig. Ambr. (ibid.]) circumierunt Vg. || 17-18 mundus non erat] non erat mundus Vg. || 18 in montibus et in speluncis cum plur. codd. S. Script. vers. lat. Orig. (W. II, 751-752)] montibus et speluncis Vg. || 19 testimonium cum codd. Amiat. Bamb. Monac. (W. II, 752)] testimonio Vg. || 20 repromissionem ex repromissionem corr. ms. || 21 ante ne om. ut cum codd. Karol. Vallic. Sarisb. Harl. vers. lat., Hieron. Aug. (W. II, 752)] ut ne Vg. || 24 Dura cum multis codd. S. Script. vers. lat. Patrib. (W. III, 83)] duri Vg. || 24-25 non circumcisi cum Gigas et Orig. Aug.

vaincu des royaumes, pratiqué la justice, obtenu les promesses, fermé la gueule des lions, arrêté la violence du feu, échappé au fil du glaive, qui ont été guéris de la maladie, sont devenus forts dans la guerre, ont mis en fuite des armées étrangères ; par qui des femmes ont recouvré leurs morts ressuscités. Les uns ont été torturés, refusant toute rémission pour trouver une résurrection meilleure ; d'autres ont souffert les moqueries, le fouet, et de plus les chaînes et la prison ; ils ont été lapidés, mis à la question, sont morts frappés par le glaive, ont été sciés, ont couru çà et là sous des peaux de brebis et de chèvre, dans le besoin, dans l'angoisse, l'affliction, eux de qui le monde n'était pas digne, errant dans les déserts, les montagnes, les antres, et les cavernes de la terre. Et, eux tous, éprouvés par le témoignage de la foi, n'ont cependant pas reçu la promesse, Dieu nous réservant un sort meilleur, pour qu'ils ne parviennent pas sans nous à leur fin. » Et dans l'évangile du bienheureux Matthieu le Christ dit : « Car c'est ainsi qu'ils ont persécuté les prophètes qui ont existé avant vous. » Et dans les Actes des apôtres, le bienheureux Étienne dit : « Durs de tête et incircconcis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours à l'Esprit-Saint : il en est de vous comme de vos pères. Lequel des prophètes vos pères n'ont-ils pas persécuté ? Ils ont tué ceux qui prédisaient l'avènement de ce juste, le Christ,

(ibid.]) incircconcisi Vg. || 25 restitistis cum multis codd. S. Script. vers. lat. Patrib. (W. III, 84)] resistitis Vg. || restitistis spiritui sancto] spiritui sancto resistitis Vg. || 28 huius cum codd. Sangerm. Sarisb. (W. III, 84)] om. Vg. || Christi (ibid.]) om. Vg.

22-23. Matth. 5, 12 24-30. Act. 7, 51-53

67, 21-22. Recueil cathare I, 10, 10-11, p. 828.

cuius vos nunc proditores et homicide fuistis ; qui accepistis
 30 legem in dispositionem angelorum, et non custodistis. »

Et in evangelio Mathei Christus ait : « Ve vobis, scribe
 et farisei ypocrite, qui edificatis sepulcra prophetarum,
 ornatis ymamenta iustorum. Et dicitis : si fuissemus in
 diebus patrum nostrorum, non essemus socii eorum in
 35 sanguine prophetarum. Itaque testimonium estis vobismet-
 ipsis, quia filii estis erorum qui prophetas occiderunt ; et
 vos implete mensuram patrum vestrorum. Serpentes,
 genimina viperarum quomodo fugietis a iudicio gehenne ?
 Ideo ecce ego mitto ad vos prophetas, et sapientes, et
 40 scribas et ex illis occiditis, et crucifigetis, et ex eis flagela-
 bitis in sinagogis vestris, et persequimini de civitate in
 civitatem ; ut veniat super vos omnis sanguis iustus, qui
 effusus est super terram, a sanguine Abel iusti usque ad
 sanguinem Zacharie filii Barachie, quem occidistis inter
 45 templum et altare. Amen dico vobis, venient hec omnia
 super generationem istam. Ierusalem, Ierusalem, que
 occidis prophetas et lapidas eos qui ad te misi sunt,
 quociens volui congregare filios tuos, quemadmodum
 galina congregat pullos sub alas et noluiti ? Ecce relinque-
 50 tur domus vestra deserta. Dico enim vobis, non videbitis me
 ' amplius ' donec dicatis : benedictus qui venit in nomine
 domini. » Et beatus Iacobus in epistola ait : « Exemplum

29 proditores] predictores || 33 ante ornatis om. et] et ornatis
 Vg. (W. I, 139) || 35 testimonium cum codd. Armach. Lichfeld. Ken-
 nens. Rushworth. (W. I, 140)] testimonio Vg. || 38 fugietis cum Vg.]
 fugetis || gehenne] iehenne || 40 illis ex ellis corr. ms. || 41 persequimini
 cum multis codd. S. Script. (W. I, 140)] persequemini Vg. || 49 post
 pullos om. suos] pullos suos Vg. || 49-50 relinquetur cum nullis
 codd. S. Script. vers. lat., Hieron. (W. I, 141)] relinquitur Vg. || 50
 videbitis me] me videbitis Vg. || 51 amplius] amodo Vg. || amplius
 donec dicatis ex donec dicatis amplius corr. ms.

31-52. Matth. 23, 29-39 52-57. Jac. 5, 10-11.

que vous venez de trahir, et dont vous êtes les meurtriers,
 vous, qui (pourtant) avez reçu la loi par le ministère des
 anges, et ne l'avez pas gardée. »

Et dans l'évangile de Matthieu le Christ dit : « Malheur
 à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui édifiez les
 tombeaux des prophètes, ornez les monuments des justes,
 et qui dites : Si nous avions vécu du temps de nos pères,
 nous n'aurions pas été complices avec eux du meurtre
 des prophètes. Ainsi vous témoignez vous-mêmes que vous
 êtes les fils de ceux qui ont tué les prophètes. Et vous
 comblez la mesure de vos pères. Serpents, races de vipères,
 comment fuirez-vous le jugement de la géhenne ? C'est
 pourquoi voici que moi-même je vous envoie des prophètes,
 des sages et des docteurs ; vous tuerez et crucifierez les
 uns, et vous en flagellerez d'autres dans vos synagogues,
 et vous les poursuivrez de ville en ville : afin que retombe
 sur vous tout le sang juste qui a été versé sur la terre,
 depuis le sang d'Abel le juste, jusqu'au sang de Zacharie,
 fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et
 l'autel. En vérité je vous dis : tout ceci viendra sur cette
 génération. Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes
 et lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois
 ai-je voulu rassembler tes fils comme une poule rassemble
 les petits sous ses ailes, et tu n'as pas voulu ? Voilà que
 votre maison sera laissée déserte. Car je vous dis, vous ne
 me verrez plus longtemps, jusqu'à ce que vous disiez :
 Béni celui qui vient au nom du Seigneur ! » Et le bien-
 heureux Jacques dans <son> épître dit : « Prenez, mes

39-42. *Recueil cathare*, I, 10, 53-55, p. 829.

48-49. *Traité cathare*, p. 112, 5-6. DURAND DE HUESCA, *CM*,
 p. 287, 16-18. Cf. *supra*, 11, 21-23.

52-54. *Recueil cathare*, II, 7, 35-36, p. 779.

accipite, fratres, laboris et patientie, exitus mali longanimitatis prophetarum, qui locuti sunt in nomine domini.
 55 Ecce beatificamus eos qui sustinuerunt sufferentiam 'enim' Iob audistis, et finem domini vidistis quia misericors est dominus et miserator. »

46* **68. | De passione et persecutione Christi**

De tribulatione autem et persecutione et passione et morte domini nostri Iesu Christi facta post tribulationem prophetarum sicut superius ostensum est, manifeste in
 5 sanctis scripturis reperitur.

Invenitur enim in evangelio beati Mathei quando Christus parvulus erat dictum fuit Iosep per angelum : « Surge et accipe puerum et matrem eius et fuge in Egyptum et esto ibi usque dum dicam tibi futurum est ut Herodes enim
 10 querat puerum ad perdendum eum. Qui consurgens accepit puerum et matrem eius et recessit in Egyptum. Et erat ibi usque ad Herodis obitum. » Et in evangelio beati Luce de Christo scriptum est : « Et erat Iosep et mater eius mirantes super his que dicebantur de illo.
 15 Et benedixit illis Simeon et dixit ad Mariam matrem eius : ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israel et in signum cui contradicetur et tuam ipsius animam pertransibit gladius ut revelentur ex

53-54 exitus mali longanimitatis *cum codd. Cavens. Tolel. typ. T* (W. III, 262 ; V.L. 26/1, 59)] *om. Vg.* || 54 prophetarum *cum cod. Oxon. typ. T (ibid.)*] prophetas *Vg.* || 55 eos *cum codd. Armach. Oxon. Utm. Sarisb. vers. lat. (ibid.) om. Vg.* || sustinuerunt sufferentiam] substinurunt subferentiam || 56 enim] *om. Vg.* || quia *cum cod. Perp. typ. T et Prosp. Baed.* (W. III, 262 ; V.L. 26/1, 59)] quoniam *Vg.*

68, 1 *ante De passione scrips. et del. de morte domini* || 9 ut Herodes enim] enim ut Herodes *Vg.* || 10 consurgens] cum surgens || 11 recessit *cum quib. codd. S. Script.* (W. I, 47)] recessit *Vg.* || 12 Herodis obitum] obitum Herodis *Vg.* || 13-14 Iosep et mater eius *cum codd. San-*

frères, pour exemple de souffrances et de patience, de mort cruelle et d'endurance les prophètes qui ont parlé au nom du Seigneur. Voyez, nous appelons heureux ceux qui ont souffert. Vous avez appris la patience de Job et vu la fin du Seigneur ; car le Seigneur est miséricordieux et clément. »

68. De la passion et persécution du Christ

Or, au sujet de la tribulation, de la persécution, de la passion et de la mort de notre Seigneur Jésus-Christ arrivée après la tribulation des prophètes, comme on l'a montré plus haut, on le constate manifestement dans les saintes Écritures.

Car on trouve dans l'évangile du bienheureux Matthieu que, lorsque le Christ était petit enfant, il fut dit à Joseph par un ange : « Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, fuis en Égypte et restes-y jusqu'à ce que je te parle ; car il arrivera qu'Hérode cherchera l'enfant pour le faire mourir. Joseph, s'étant levé, prit l'enfant et sa mère, pendant la nuit, et se réfugia en Égypte ; et il y resta jusqu'à la mort d'Hérode. » Et dans l'évangile du bienheureux Luc il est écrit au sujet du Christ : « Et Joseph et sa mère étaient dans l'étonnement des choses que l'on disait de lui. Et Siméon les bénit et il dit à Marie, sa mère : Celui-ci a été établi pour la ruine et le relèvement d'un grand nombre en Israël et en signe de contradiction et un glaive traversera ton âme, afin que les pensées de beaucoup de

german. Lichfeld. et multis vers. lat. (W. I, 319-320)] pater eius et mater *Vg.* || 16 *in² cum cod. Sangerman. et vers. lat. (ibid.) om. Vg.*

68, 7-12. Matth. 2, 13-15 13-19. Lc 2, 33-35

68, 4. Cf. *supra*, 66 s.
 16-17. PRÉVOSTIN, p. 29 (2 b) ; 244 (3) ; 252 (2).

multis cordibus cogitationes.» Et in evangelio beati
 20 Mathei scriptum est : « Et ascendens Ihesus Ierosolimam
 asumpsit duodecim discipulos 'suos' secreto et ait illis :
 Ecce ascendimus Ierosolimam et filius hominis tradetur
 principibus sacerdotum et scribis et condempnabunt
 eum 'ad' mortem et tradent eum gentibus ad iludendum
 25 et flagellandum et crucifigendum et tertia die resurget. »
 Et iterum : « Scitis 'quia' post biduum pasca fiet et filius
 hominis tradetur ut crucifigatur. » Et in evangelio Iohannis
 Christus ait : « Amen. Amen dico vobis ante quam Habraam
 fieret ego sum. Tulerunt ergo lapides ut iacerent in eum
 30 Ihesus autem abscondit se et exivit de templo. » Et
 iterum : « Collegerunt ergo pontifices et pharisey consilium
 'adversus Ihesum' et dicebant : quid faciemus quia hic
 homo multa signa facit ? Si dimittimus eum sic omnes
 credunt in eum et venient Romani et tollent nostrum
 35 locum et gentem. Unus autem ex ipsis Cayphas nomine
 cum esset pontifex anni illius dixit eis : Vos nescitis
 quicquam nec cogitatis quia expedit vobis ut unus homo
 moriatur pro populo et non tota gens pereat. Hoc autem
 a semetipso non dixit ; sed cum esset pontifex anni illius
 40 prophetavit quia Ihesus moriturus erat pro gente, et non
 46 tantum pro gente sed ut filios dei qui | erant dispersi
 congregaret in unum. Ab illo ergo die cogitaverunt ut
 interficerent eum. » Et iterum : « Non potest mundus

21 suos (W. I, 123) om. Vg. || 23 condempnabunt ex condampna-
 bunt corr. ms. || 24 ad mortem cum codd. Hubert. Ozon. (solum mortem
 W. I, 123) morte Vg. || 24 iludendum cum cod. Karol. = ilud-
 (ibid.) deludendum Vg. || 26 pasca || 32 adversus Ihesum] om.
 Vg. || faciemus cum multis codd. S. Script et vers. lat. (W. I, 589)
 facimus Vg. || 34 credunt cum plur. codd. S. Script. (W. I, 590)
 credent Vg. || nostrum locum] nostrum et locum Vg. || 35 nomine
 cum codd. Sangerman. Harleian. (W. I, 590) om. Vg. || 37 vobis
 cum cod. Egerton edit. vers. lat. (ibid.) nobis Vg. || 37-38 homo
 moriatur cum codd. Sangerman. Karol. Mart.-Turon. Cantabrig. (ibid.)

cœurs soient révélées. » Et dans l'évangile du bienheureux
 Matthieu il est écrit : « Jésus montant à Jérusalem prit
 à part les douze disciples et leur dit : Voici que nous
 montons à Jérusalem et que le Fils de l'homme sera livré
 aux princes des prêtres et aux scribes et ils le condamne-
 ront à mort. Et ils le livreront aux Gentils pour être
 bafoué et flagellé et crucifié ; et le troisième jour il ressus-
 citera. » Et encore : « Vous savez que la Pâque se célèbre
 dans deux jours, et le Fils de l'homme sera livré pour
 être crucifié. » Et dans l'évangile de Jean le Christ dit :
 « En vérité, en vérité je vous le dis : avant qu'Abraham
 ait été fait, je suis. » « Ils prirent donc des pierres pour les
 lui jeter ; mais Jésus se déroba et sortit du temple. » Et
 encore : « Les pontifes et les pharisiens assemblèrent donc
 le conseil contre Jésus, et ils disaient : Que faisons-nous
 car cet homme opère beaucoup de prodiges ? Si nous le
 laissons ainsi, tous croiront en lui, et les Romains viendront
 et ruineront notre pays et notre nation. Mais l'un d'eux,
 nommé Caïphe, comme il était le pontife de cette année-là,
 leur dit : Vous n'y entendez rien, et vous ne pensez pas
 qu'il vous est avantageux qu'un seul homme meure pour
 le peuple, et non pas que toute la nation périsse. Or il ne
 dit pas cela de lui-même, mais, étant le pontife de cette
 année-là, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la
 nation ; et non pas pour la nation seulement, mais encore
 pour rassembler dans l'unité les enfants de Dieu qui
 étaient dispersés. Dès ce jour donc, ils pensèrent à le faire
 périr. » Et encore : « Le monde ne peut vous haïr : pour moi,

moriatur homo Vg. || 40 moriturus] moriturus || 42 congregaret correxi
 cum Vg.] congregare || cogitaverunt correxi cum Vg.] cogitarunt

20-25. Matth. 20, 17-19 26-27. Matth. 26, 2 28-30. Jn 8,
 58-59 31-43. Jn 11, 47-53 43-45. Jn 7, 7

43-45. Rituel provençal (éd. L. CLÉDAT), p. 478^b, 7-10 et p. XIX.

odisse vos, me autem odit, quia ego testimonium peribeo
 45 de illo quia opera eius mala sunt. » Et iterum : « Hec
 mando vobis ut diligatis invicem. Si mundus vos odit
 scitote quia me priorem vobis odio habuit. Si de mundo
 fuissetis, mundus quod suum erat diligeret ; quia vero de
 50 mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo, propterea
 odit vos mundus. Mementote sermonis mei quem ego
 dixi vobis : non est servus maior domino suo. Si me perse-
 cuti sunt et vos persequentur, si sermonem meum serva-
 verunt et vestrum servabunt. Sed hec omnia facient
 vobis propter nomen meum quia nesciunt eum qui misit
 55 < me >. »

Et beatus Iohannes in Apocalipsi ait : « Et draco stetit
 ante mulierem que erat paritura, ut cum peperisset
 filium eius devoraret. » Et beatus Iacobus ait : « Epulati
 estis super terram et in luxuriis enutristis corda vestra
 60 in die occisionis. Aduxistis et occidistis iustum et non
 restitit vobis. » Et in Actibus apostolorum beatus Petrus
 ait : « Viri Israelite, audite verba hec : Ihesum Nazarenum
 aprobatum a deo in vobis, virtutibus et prodigiis et signis
 que fecit deus per illum in medio vestri, sicut vos scitis,
 65 hunc definito consilio et prescientia dei traditum per
 manus iniquorum adfigentes interemistis. Quem deus
 suscitavit solutis doloribus inferni, iusta quod impossibile

44 odit ex odiot corr. ms. || peribeo cum codd. Cavens. Harleian.
 (W. I, 554)] perhibeo Vg. || 60 Aduxistis cum plur. codd. S. Script.
 edit. vers. lat. Baed. (W. III, 261 ; V.L. 26/1, 57)] addixistis Vg. ||
 et¹ cum cod. Oxon. typ. SF (ibid.) om. Vg. || et² cum plur. codd.
 (ibid.) om. Vg. || 62 Nazarenum] Nazarenum virum Vg. (W. III,
 45) || 64 deus per illum] per illum deus Vg. || 65 consilio] consilio
 || 67 ante solutis scrips. et expunx. a

45-55. Jn 15, 17-21 56-58. Apoc. 12, 4 58-61. Jac. 5, 5-6
 62-68. Act. 2, 22-24

il me hait, parce que je rends de lui ce témoignage que
 ses œuvres sont mauvaises. » Et encore : « Ce que je vous
 commande, c'est que vous vous aimiez les uns les autres.
 Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a eu en haine avant
 vous ; si vous aviez été du monde, le monde aimerait ce
 qui est à lui ; mais du fait que vous n'êtes pas du monde,
 et que je vous ai choisis du milieu du monde, de ce fait
 le monde vous hait. Souvenez-vous de la parole que je
 vous ai dite : Le serviteur n'est pas plus grand que son
 maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ;
 s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre. Mais
 ils vous feront toutes ces choses à cause de mon nom,
 parce qu'ils ne connaissent pas celui qui m'a envoyé. »

Et le bienheureux Jean dans l'Apocalypse dit : « Et le
 dragon s'arrêta devant la femme qui allait enfanter, afin
 de dévorer son fils aussitôt qu'elle serait délivrée. » Et le
 bienheureux Jacques dit : « Vous avez festoyé sur terre
 et vous avez nourri vos cœurs de voluptés au jour du mas-
 sacre ; vous avez condamné et tué le Juste, et il ne vous
 a pas résisté. » Et dans les Actes des apôtres le bienheureux
 Pierre dit : « Hommes d'Israël, écoutez ces paroles : Jésus
 de Nazareth, que Dieu a approuvé parmi vous par les
 miracles, les prodiges et les merveilles que Dieu a faits
 par lui au milieu de vous, comme vous le savez, cet homme
 qui, selon le dessein arrêté et la prescience de Dieu, a
 été livré, vous l'avez fait mourir, le clouant par les mains
 des méchants ; Dieu l'a ressuscité, le délivrant des douleurs
 de l'enfer, car il était impossible qu'il y fût retenu. » Et

44-45. *Traité cathare*, p. 98, 7-8. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 181,
 19-20.

46. *Recueil cathare* I, 6, 67-68, p. 778.

47-48. *Traité cathare*, p. 91, 12-13. DURAND DE HUESCA, *CM*,
 p. 116, 17.

49-50. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 124, 6-7 et 128, 7 ; p. 127,
 19-20.

51-52. *Recueil cathare* I, 10, 5, 828.

52-53. PRÉVOSTIN, p. 166 (8) ; 274 (8).

62-68. PRÉVOSTIN, p. 59 (11).

erat illum teneri ab eo. » Et iterum : « Certissime ergo sciat omnis domus Israel quia dominum eum et Christum
 70 fecit deus hunc Ihesum quem vos crucifixistis. » Et iterum :
 « Viri Israelite, quid miramini in hoc ? aut quid nos
 intuimini quasi nostra propria virtute aut potestate
 fecerimus hunc ambulare ? Deus Habraam et Deus
 75 Ysaac et Deus Jacob et Deus patrum nostrorum glorificavit
 filium suum Ihesum, quem vos quidem tradidistis et
 negastis ante faciem Pilati, iudicante illo dimitti. Vos
 autem sanctum et iustum negastis et petistis virum
 homicidam donari vobis ; auctorem vero vite interfecistis,
 quem Deus suscitavit a mortuis, cuius nos testes sumus.
 47^r Et in fide nominis eius, hunc quem videtis et nostis | confir-
 81 mavit nomen eius, et fides, que per eum est, dedit integri-
 tatem in conspectu omnium vestrum. Et nunc, fratres,
 scio quia per ignorantiam fecistis hoc sicut principes
 vestri. Deus autem, que prenunciavit per os omnium
 85 prophetarum pati Christum suum, implevit sic. Penitemini
 ergo et convertimini, ut deleantur peccata vestra, ut
 cum venerint tempora refrigerii a conspectu domini, et
 miserit eum qui predicatus est vobis, Ihesum Christum,
 quem oportet quidem celum suscipere, usque in tempora
 90 restitutionis omnium que locutus est deus per os sanctorum
 suorum a seculo prophetarum. »

68 illum teneri] teneri illum Vg. || 69 post quia om. et] quia
 et Vg. (W. III, 48) || 70 fecit deus cum cod. Gigas (ibid.)] deus fecit
 Vg. || 71 quid nos] nos quid Vg. || 72 intuimini cum codd. Sangerman.
 Iuv. Vallic. B. 25 Sangall. (W. III, 53)] intuemini Vg. || propria cum
 codd. Gigas. Bezae, Perpign. (ibid.)] om. Vg. || potestate cum cod.
 Sarib. edit. antiq., Sixt. Clem. (ibid.)] pietate Vg. || 80 in imo f.
 46v prima insequentis fasciculi verbum notatur : confirmavit || 81-82
 integritatem cum codd. Bez. Laud. Gig. Perp. (ibid.)] integram
 sanitatem Vg. || 83 hoc cum codd. Cavens. Tolet. (W. III, 54)] om.
 Vg. || sicut cum cod. Iuv. Vallic. B. 25 (ibid.)] sicut et Vg. || 84 pre-
 nunciavit ex prenunciavit corr. ms. || 86 ergo cum codd. Bez. Laud. Gig.
 (ibid.)] igitur Vg. || peccata vestra cum codd. Cavens. Armach. Tolet.
 Bez. Demid. Gig. et Iren. Terf. (W. III, 54)] vestra peccata Vg. ||

encore : « Qu'elle sache donc très certainement, toute la
 maison d'Israël, que Dieu l'a fait Seigneur et Christ, ce
 Jésus que vous avez crucifié. » Et encore : « Hommes
 d'Israël, pourquoi vous étonnez-vous de ceci, ou pourquoi
 nous regardez-vous, comme si c'était par notre propre
 vertu ou notre puissance que nous avons fait marcher cet
 homme ? Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu
 de Jacob, le Dieu de nos Pères a glorifié son Fils Jésus,
 que vous avez, vous, livré et renié devant Pilate, quand
 celui-ci jugeait bon de le relâcher. Car c'est vous qui avez
 renié le Saint et le Juste, et qui avez demandé qu'on vous
 libérât un meurtrier ; vous avez été jusqu'à tuer l'auteur
 de la vie que Dieu a ressuscité d'entre les morts, ce dont
 nous sommes témoins. Or, c'est par la foi en son nom que
 son nom a affermi cet homme que vous voyez et connaissez,
 et c'est la foi qui vient par lui qui, en présence de vous
 tous, lui a rendu la santé. Cependant, je sais mes frères,
 que c'est par ignorance que vous avez agi, aussi bien que
 vos chefs ; mais Dieu, qui a prédit par la bouche de tous les
 prophètes que son Christ souffrirait, a accompli ces choses.
 Faites donc pénitence et convertissez-vous, afin d'effacer
 vos péchés ; alors viendront de la face du Seigneur les
 temps de rafraîchissement, il enverra celui qui vous a été
 prédit, Jésus-Christ, que le ciel doit accueillir jusqu'au
 temps du rétablissement de toutes choses, dont Dieu a
 parlé par la bouche de ses saints prophètes, depuis l'origine
 du temps. »

ut^r cum codd. plur. Laud. Gig. Perp. et Baed. (ibid.)] om. Vg. || 87
 refrigerii cum Vg.] refrigeri || 89 quidem celum cum Iren. (W. III,
 54)] caelum quidem Vg. || post celum scrips. et del. supere

68-70. Act. 2, 36 71-91. Act. 3, 12-21

68-70. Cf. supra, 24, 17-19.

Et iterum : « Apostoli unanimiter dixerunt : Domine tu qui fecisti celum et terram mare et omnia que in eis sunt ; qui spiritu sancto, per os patris nostri Davit pueri tui, dixisti : Quare fremuerunt gentes et populi meditati sunt inania ? Astiterunt reges terre, et principes conven-
 95 runt in unum, adversus dominum et adversus Christum eius. Convenerunt vere in civitate ista, adversus sanctum puerum tuum Ihesum, quem unxisti, Herodes et Poncius
 100 Pilatus cum gentibus et populis Israel, facere que manus tua et consilium tuum decreverunt fieri. » Et iterum : « Respondens autem Petrus et apostoli : Obedire oportet ' nos ' deo magis quam hominibus ? At illi dixerunt : Deo. Respondens autem Petrus dixit : Deus patrum
 105 nostrorum suscitavit Ihesum quem vos interemistis suspendentes in ligno. Hunc deus principem et salvatorem exaltavit dextera sua ad dandam penitentiam Israel et remissionem peccatorum. Et nos sumus testes horum verborum et spiritus sanctus quem dedit deus omnibus
 110 obedientibus sibi. Hec cum audissent dissecabantur et cogitabant interficere illos. »

Et iterum : « Verbum misit deus filiis Israel anuncians pacem per < Ihesum > Christum : hic est dominus omnium. Vos scitis quod factum est verbum per universam

92 unanimiter *ex unianimiter corr. ms.* || 93 terram mare *cum codd. Monac. Oxon. Paris. Tolet. Ulm. vers. lat.* (W. III, 60) terram et mare *Vg.* || 95 meditati *ex medita corr. ms.* || 96 Astiterunt *cum codd. Fuld. Rosas Sarisb.* (W. III, 61) adsteterunt *Vg.* || 98 post convenerunt *om. enim cum cod. Amial. (ibid.)* convenerunt enim *Vg.* || 103 nos *om. Vg.* || 103-104 *add. in marg.* At illi dixerunt : Deo. Respondens autem Petrus dixit *cum codd. Armach. Theod.* (W. III, 68) *om. Vg.* || 109 omnibus *ex hominibus corr. ms.* || 112 deus *cum cod. Sarisb. vers. lat.* (W. III, 106) *om. Vg.* || 113-114 *post per scrips. et del. gesu* || dominus omnium *cum cod. Perp. Lection.* (W. III, 107)] omnium dominus *Vg.*

92-101. Act. 4, 24-28 102-111. Act. 5, 29-33 112-129. Act. 10, 36-43

Et encore : « Les apôtres unanimement dirent : « Seigneur c'est toi qui as fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qui s'y trouve ; qui, par l'Esprit-Saint et par la bouche de notre père David, ton serviteur, as dit : Pourquoi les nations ont-elles frémi ? et les peuples fomenté de vains complots ? Les rois de la terre se sont levés et les princes se sont ligués contre le Seigneur et contre son Christ. Car Hérode et Ponce-Pilate se sont vraiment ligués dans cette ville avec les Gentils et les peuples d'Israël, contre votre saint serviteur Jésus que vous avez oint pour exécuter ce que votre bras et votre conseil avaient décrété de faire. » Et encore : « Mais Pierre et les apôtres, répondirent : « Nous faut-il obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ? » Mais < les Juifs > dirent : « à Dieu ». Pierre répondit : « Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus que vous-mêmes vous avez fait mourir, le suspendant à un bois. C'est lui que Dieu a élevé par sa droite comme Prince et Sauveur, pour donner à Israël pénitence et rémission des péchés ; or nous sommes témoins de ces choses, nous et l'Esprit-Saint que Dieu a donné à tous ceux qui lui obéissent. Ce qu'ayant entendu, ils frémissaient de rage, et ils songeaient à les faire mourir. »

Et encore : « Dieu a envoyé la parole aux fils d'Israël, annonçant la paix par Jésus-Christ, qui est le Seigneur de tous. Vous savez, vous, ce qui est survenu dans toute la

92-94. PS.-BONACURSUS, *Adversus haereticos I* (PL 204, 779 A). PRÉVOSTIN, p. 25 (19) et 251 (19). ERMENGAUD DE BÉZIERS I (PL 204, 1236 A). *Traité cathare*, p. 88, 11-12. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 88, 19. GEORGIUS, 1706 C. JACQUES DE CAPELLIS, p. LXXXVIII. *Recueil cathare II*, 5, 47, p. 774. Voir *supra*, cité déjà par l'auteur, 20, 34-35 ; 59, 11-12.

92-96. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 135, 5-7.

96-97. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 252, 5-6.

112-114. PRÉVOSTIN, p. 90 (25).

115 Iudeam : incipiens a Galilea, post baptismum quod predicavit Iohannes ; Ihesum a Nazaret, quomodo unxit eum deus spiritu sancto et virtute, qui pertransivit bene faciendo sanando omnes oppressos a diabolo, quoniam deus erat cum illo. Et nos testes sumus omnium que fecit in
 120 regione Judeorum et in Ierusalem, quem repulerunt Iudei et occiderunt suspendentes in ligno. Hunc Deus suscitavit tertia die et dedit eum manifestum fieri, non omni populo
 47^v sed testibus preordinatis a deo ; | nobis qui manducavimus et bibimus cum illo, postquam resurrexit a mortuis. Et
 125 precepit nobis predicare populo, et testificari quia ipse est qui constitutus est a deo iudex vivorum et mortuorum. Huic omnes prophete testimonium perhibent, remissionem peccatorum accipere per nomen eius omnes qui credunt in eum. » Et iterum : « Viri fratres, filii generis
 130 Habraam et qui in vobis timent deum, vobis verbum salutis huius missum est. Qui enim habitant Ierusalem et principes eius, hunc ignorantes et voces prophetarum que per omne sabbatum leguntur, iudicantes impleverunt ; et nullam causam mortis invenientes in eum, pecierunt a Pilato
 135 ut interficerent eum. Cumque consumassent omnia que de eo scripta erant, deponentes eum de ligno, posuerunt eum in monumento. Deus vero suscitavit eum a mortuis tertia die. »

Et beatus Petrus in epistola prima ait : « Christus igitur
 140 passo in carne, et vos eadem cogitatione armamini, quia qui passus est in carne desit a peccatis, ut iam non hominum

115 post incipiens om. enim cum codd. Armach. Colbert. Gigas Hil. (ibid.) incipiens enim Vg. || 116 predicavit] preducavit || 118 faciendo sanando (W. III, 107)] faciendo et sanando Vg. || 118 oppressos] opprensos || 120 repulerunt Iudei et cum Lection. ' Liber Comicus ' = Iudei repulerunt et (W. III, 107)] om. Vg. || 131 habitant cum codd. Cavens. Armach. Oxon. Paris. Sarisb. vers. lat. Lection. (W. III, 124)] habitabant Vg. || 136 eo supra lin. || 137 in supra lin. || 141 in carne cum plur. codd. S. Script. typ. T (W. III, 298 ; V.L. 26/1, 151)] carne Vg. || desit cum codd. Amiat. Armach. Hubert. Vallicell. (W. III, 299 ; V.L. 26/1, 152] desiit Vg. et typ. T

Judée, en commençant par la Galilée, après le baptême que Jean a prêché ; comment Dieu a oint de l'Esprit-Saint et de sa vertu Jésus de Nazareth, qui a passé en faisant le bien et en guérissant tous ceux qui étaient opprimés par le diable, parce que Dieu était avec lui. Et nous, nous sommes témoins de tout ce qu'il a fait dans le pays des Juifs et à Jérusalem, lui que les Juifs ont repoussé et tué, le suspendant à un bois. Dieu l'a ressuscité le troisième jour et lui a donné de se manifester, non à tout le peuple, mais aux témoins préordonnés par Dieu, à nous, qui avons mangé et bu avec lui, après qu'il fut ressuscité des morts. Et il nous a commandé de prêcher au peuple et d'attester qu'il est celui que Dieu a établi juge des vivants et des morts. C'est de lui que tous les prophètes témoignent que tous ceux qui croient en lui reçoivent, par son nom, la rémission des péchés. » Et encore : « Hommes, frères, fils de la race d'Abraham à vous et à ceux qui parmi vous craignent Dieu, la parole de ce salut a été envoyée. Car ceux qui habitent Jérusalem et leurs chefs, l'ignorant, ont, en le condamnant, accompli les paroles des prophètes qui sont lues chaque sabbat ; et, ne trouvant en lui aucune cause de mort, ils demandèrent à Pilate de le faire mourir. Et après qu'ils eurent accompli tout ce qui était écrit de lui, le détachant du bois, ils le mirent dans un sépulcre. Mais Dieu l'a ressuscité des morts le troisième jour. »

Et le bienheureux Pierre dans sa première épître dit : « Le Christ ayant donc souffert en sa chair, armez-vous aussi de la même pensée ; car celui qui a souffert en sa chair a rompu avec ses péchés, en sorte qu'il ne vit plus selon les

129-138. Act. 13, 26-30 139-142. I Pierre 4, 1-2

119-124. PRÉVOSTIN, p. 60 (14) ; 259 (14).
 139-141. Brevis summula IV (éd. C. DOUAIS), p. 139.

desideriis sed voluntate dei. » Et beatus Marcus in evangelio ait : « Et asumpsit ' Ihesus ' Petrum et Iacobum et Iohanem secum et cepit pavere ' et contristari ' et tedere. »
 145 Et ait illis : tristis est anima mea usque ad mortem. » Et iterum : « Facta ' est ' ora sexta ' et ' tenebre facte sunt per totam terram usque ad oram nonam. Et ora nona exclamavit Ihesus voce magna, dicens : Hely, Hely, lama zabatani ? Quod est interpretatum : deus meus, »
 150 deus meus, ut quid me dereliquisti ? » Et iterum : « Ihesus autem emissa voce magna expiravit. » Et beatus Matheus ait : « Tunc crucifixi sunt duo latrones cum eo unus a destris et unus a sinistris. » Et iterum : « Ihesus autem iterum clamans voce magna emittit spiritum. » Et beatus
 155 Lucas ait : « Et exclamans voce magna Ihesus ait : Pater in manus tuas comendo spiritum meum. Et hec dicens expiravit. »

69. De tribulatione sanctorum

De tribulatione autem et passione et morte domini nostri Ihesu Christi satis manifeste probatum est, sicut
 48: superius apertissime est ostensum. | De tribulatione autem
 5 et persecutione et morte apostolorum et eorum heredum quas debebant sustinere tempore venturo modo dicendum est, et etiam quomodo ipsi sustinuerunt in suo tempore benefaciendo et dimittendo, sicut modo videntur facere

143 asumpsit cum *codd. W. de Hales, Cantabrig.* (W. I, 257)] adsumit *Vg.* || Ihesus (*ibid.*) om. *Vg.* || 144 et contristari] om. *Vg.* || 146 est] om. *Vg.* || sexta ex sexta *corr. ms.* || et] om. *Vg.* || 147 ad oram cum *codd. Kenan. Tolet.* (W. I, 264)] in horam *Vg.* || 148 magna ex magna *corr. ms.* || 149 zabatani cum *cod. W. de Hales* (W. I, 264)] sabachtani *Vg.* || 150 me dereliquisti cum *plur. codd. S. Script. vers. lat. (ibid.)* dereliquisti me *Vg.* || 152 duo latrones cum eo] cum eo duo latrones *Vg.* || 155 exclamans cum *cod. Kenanens.* (W. I, 273)] clamans *Vg.*

convoitises des hommes, mais selon la volonté de Dieu. » Et le bienheureux Marc dans son évangile dit : « Et Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et il commença à être saisi de frayeur, de tristesse et d'abattement ; et il leur dit : « Mon âme est triste jusqu'à la mort. » Et encore : « La sixième heure venue, les ténèbres se répandirent sur toute la terre, jusqu'à la neuvième heure ; et à la neuvième heure, Jésus cria d'une voix forte : « Éloï, Éloï, lamma sabacthani? », ce qui veut dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné? » Et encore : « Or Jésus, ayant poussé un grand cri, expira. » Et le bienheureux Matthieu dit : « Alors furent crucifiés avec lui deux larrons, l'un à droite et l'autre à gauche. » Et encore : « Jésus, criant encore d'une voix forte, rendit l'esprit. » Et le bienheureux Luc dit : « Et criant d'une voix forte, Jésus dit : « Mon Père, je remets mon esprit entre tes mains » ; et en disant cela il expira. »

69. De la tribulation des saints

La preuve de la tribulation, de la passion et de la mort de notre Seigneur Jésus-Christ est suffisamment manifeste, comme on l'a montré ci-dessus très ouvertement. Pour ce qui est de la tribulation, la persécution et la mise à mort des apôtres et de leurs successeurs telles qu'ils devaient les subir dans le temps futur, il faut maintenant en parler et dire aussi comment ils les ont subies en leur temps en faisant le bien et en pardonnant, comme récemment on

143-145. Mc 14, 33-34 146-150. Mc 15, 33-34 150-151. Mc 15, 37 152-153. Matth. 27, 38 153-154. Matth. 27, 50 155-157. Lc 23, 46.

69, 2-4. Cf. *supra*, 68 s.

5. « heredum », cf. *Rituel*, 10, 10.

- veri christiani qui modo dicuntur heretici sicut in tempore
 10 Pauli vocabantur. Sicut ipse in Actibus apostolorum ait :
 « Confiteor autem hoc tibi, quod secundum sectam quam
 dicunt heresim, sic deservio deo patri meo. » Et iterum :
 « Nam de secta hac notum est ' vobis ', quia ubique contra-
 dicitur. »
- 15 Unde dominus noster Ihesus Christus, ostendens perse-
 cutionem venturam discipulis suis, ait in evangelio beati
 Mathei : « Beati qui persecutionem paciuntur propter
 iusticiam, quoniam ipsorum est regnum celorum. Beati
 estis cum maledixerint vobis homines, et persecuti vos
 20 fuerint, et dixerint omne malum adversum vos mencies
 propter me. Gaudete ' in illa die ' et exultate, quoniam
 merces vestra copiosa est in celis ; sic enim persecuti
 sunt prophetas qui fuerunt ante vos. » Et iterum : « Ecce
 ego mitto vos sicut oves in medio luporum. Estote ergo
 25 prudentes sicut serpentes, et simplices sicut colombe.
 Cavete autem ab hominibus ; tradent enim vos in conciliis
 et in sinagogis suis flagelabunt vos ; et ad reges et presides
 ducemini propter me in testimonium illis et gentibus.
 Cum autem tradent vos, nolite cogitare quomodo aut
 30 quid loquamini : dabitur enim vobis in illa ora quid
 loquamini. Non enim vos estis qui loquimini, sed spiritus

69, 12 deo patri meo cum *codd. Tolet. Sarisb.* (W. III, 200-201)]
 patrio deo meo *Vg.* || 13 vobis] nobis *Vg.* || post ubique *om. ei]* ubique
 ei *Vg.* (W. III, 226) || 21 in illa die] *om. Vg.* || 27 ad reges et presides
 cum *codd. Egerton Rushw.* (W. I, 78)] ad presides et ad reges *Vg.*

69, 11-12. Act. 24, 14 13-14. Act. 28, 22 17-23. Matth. 5,
 10-15 23-42. Matth. 10, 16-25

9. Les « veri christiani » ce sont les *Albanenses*, au rang desquels
 appartient l'auteur du ' Liber ', cf. *supra*, 45, 70 et note ; et p. 36,
 n. 10. Il constate qu'on les appelle « heretici ».

l'a vu faire par de vrais chrétiens, que l'on vient d'appeler
 hérétiques, comme on les appelait du temps de Paul.
 Comme il le dit lui-même dans les Actes des apôtres :
 « Je te l'avoue cependant : c'est selon la secte qu'ils
 qualifient d'hérésie que je sers Dieu mon Père. » Et encore :
 « ... quant à cette secte, vous savez qu'elle rencontre
 partout de l'opposition. »

Voilà pourquoi notre Seigneur Jésus-Christ, faisant
 entrevoir à ses disciples la persécution à venir, dit dans
 l'évangile du bienheureux Matthieu : « Bienheureux ceux
 qui souffrent persécution pour la justice, car le royaume
 des cieux est à eux. Soyez bienheureux quand on vous
 maudira, qu'on vous persécutera et qu'on dira fausement
 contre vous toute sorte de mal à cause de moi ; soyez
 dans la joie ce jour-là et dans l'allégresse car votre récom-
 pense sera grande dans les cieux : c'est ainsi, en effet,
 qu'on a persécuté les prophètes qui vous ont précédés. »
 Et encore : « Voici que je vous envoie comme des brebis
 au milieu des loups ; soyez donc prudents comme des
 serpents, et simples comme des colombes. Mais gardez-vous
 des hommes, car ils vous feront comparaître dans leurs
 assemblées et vous flagelleront dans leurs synagogues.
 Et vous serez conduits à cause de moi devant les rois et
 les gouverneurs, pour témoigner devant eux et devant les
 Gentils. Lors donc que l'on vous livrera, ne préméditez
 ni comment vous parlerez ni ce que vous aurez à dire :
 il vous sera donné, en effet, à l'heure même ce que vous
 aurez à dire. Car ce n'est pas vous qui parlez, c'est l'Esprit

10-12. PRÉVOSTIN, p. 43 (29) ; 256 (29). DURAND DE HUESCA,
CM, p. 242, 31-243, 1. MONETA DE CRÉMONE, p. 395 A.

17-21. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 243, 14-16. MONETA DE
 CRÉMONE, p. 511 A-B.

17-23. *Recueil cathare I*, 10, 6 - 11, p. 828.

24. *Recueil cathare I*, 10, 11, p. 828.

31-32. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 157, 18-19. *Rituel provençal*
 (L. CLÉDAT), p. 474^{a-b} et p. XIII.

patris vestri, qui loquitur in vobis. Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium et insurgent filii in parentes et morte eos afficient. Et eritis hodie omnibus
 35 hominibus propter nomen meum : qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. Cum autem persequentur vos in civitate ista, fugite in aliam. Amen, dico vobis, non consumabitis civitates Israel, donec veniat filius hominis. Non est discipulus super magistrum, nec servus
 40 super dominum suum. Suficit discipulo, ut sit sicut magister eius et servo, sicut dominus eius. Si pater familias Belzebut vocaverunt, quanto magis domesticos eius. »
 48^v | Et in evangelio Christus ait : « Amen, amen dico vobis, quia plorabitis et flebitis vos, mundus autem gaudebit :
 45 vos autem contristabimini, sed tristitia vestra vertetur in gaudium. Mulier cum parit tristitiam habet, quia venit hora eius ; cum autem peperit puerum iam non meminit pressure propter gaudium, quia natus est homo in mundo. Et vos igitur nunc quidem tristitiam habebitis ; iterum
 50 autem videbo vos, et gaudebit cor vestrum et gaudium vestrum nemo tollet a vobis. » Et in evangelio beati Mathei Christus ait : « Videte ne quis vos seducat. Multi enim venient in nomine meo, dicentes : Ego sum Christus et multos seducunt. Audituri autem estis prelia et opiniones
 55 preliorum. Videte ne turbemini ; oportet enim hec fieri

35 hominibus cum plur. codd. S. Script. (W. I, 78)] om. Vg. || 37 post Amen om. enim cum multis codd. S. Script. (ibid.)] Amen enim Vg. || 41 servo cum codd. Cavens. Armach. For.-Jul. Tolet. vers. lat. (ibid. 79)] servus Vg. || 41 pater cum cod. Lichfeld. (ibid.)] patrem Vg. || 42 domesticos ex domestiscos corr. ms. || 43 fol. 48^v-51^r Et in evangelio ... alia manu || 47 peperit cum nullis codd. S. Script. vers. lat. (W. I, 617)] pepererit Vg. || 48 in mundo cum codd. For.-Jul. Cantabrig. (ibid.)] in mundum Vg. || 49 habebitis cum nullis codd. S. Script. vers. lat. (ibid.)] habetis Vg. || 54 Audituri autem cum plur. codd. S. Script. (W. I, 141)] audituri enim Vg.

43-51. Jn 16, 20-22 52-65. Matth. 24, 4-13

de votre Père qui parle en vous. Or le frère livrera le frère à la mort, et le père le fils ; les enfants s'élèveront contre leurs parents, et ils les feront mourir. Et vous serez en haine à tous les hommes à cause de mon nom, mais celui qui aura tenu jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé. Quand on vous persécutera dans telle ville, fuyez dans une autre ; en vérité je vous le dis : Vous n'aurez pas fini de parcourir les villes d'Israël avant que vienne le Fils de l'homme. Le disciple n'est pas au-dessus du maître, ni le serviteur au-dessus de son seigneur : il suffit au disciple d'être comme son maître, et au serviteur d'être comme son seigneur ; s'ils ont appelé le Père de famille « Béelzébuth », combien plus ceux de sa maison ! »

Et dans l'Évangile le Christ dit : « En vérité, en vérité je vous le dis : vous gémirez et pleurerez, vous, tandis que le monde se réjouira ; vous serez tristes, mais votre tristesse se changera en joie. La femme, lorsqu'elle enfante, a de la tristesse parce que son heure est venue ; mais, lorsqu'elle a mis un enfant au monde, elle se ne souvient plus de sa souffrance, à cause de sa joie de ce qu'un homme soit né au monde. Vous donc, vous êtes aussi maintenant dans la tristesse, mais je vous reverrai, votre cœur se réjouira et personne ne vous ravira votre joie. » Et dans l'évangile du bienheureux Matthieu, le Christ dit : « Prenez garde que personne ne vous séduise, car beaucoup viendront en mon nom, disant : Je suis le Christ ; et un grand nombre seront séduits. Vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres ; n'en soyez pas troublés, car il faut que cela

35-36. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 331, 3-4.

44-46. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 128 1-3. — *Recueil cathare II*, Introd. 15-17, p. 762.

46-48. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 123, 19-22.

sed nondum est finis; consurget enim gens in gentem, et regnum in regnum, et erunt pestilencie et fames et terremotus per loca: hec autem omnia incicia sunt dolorum. Tunc tradent vos in tribulationem, et eritis hodie omnibus
 60 gentibus propter nomen meum. Et tunc scandalizabuntur multi, et invicem se tradent et hodie habebunt invicem. Et multi pseudoprophete surgent et seducent multos. Et quoniam habundabit iniquitas refrigescet 'autem', caritas multorum; qui autem perseveraverit usque in
 65 finem, hic salvus erit.» Et in Apocalipsi dictum est: «Ecce missurus est diabolus ex vobis in carcerem, ut temptemini et habebitis tribulationem diebus decem. Esto fidelis usque ad mortem, et dabo tibi coronam vite.» Et in evangelio Iohannis Christus ait discipulis suis:
 70 «Hec mando vobis, ut diligatis invicem. Si mundus vos hodie, scitote quia me priorem vobis hodie habuit. Si de mundo fuissetis, mundus quod suum erat diligeret, quia vero de mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo, propterea hodie vos mundus. Mementote sermonis mei, quem ego dixi vobis: non est servus maior domino < suo >.
 'Et' si me persecuti sunt, et vos persequentur; si sermonem meum servaverunt, et vestrum servabunt. Sed hec omnia facient vobis propter nomen meum, quia nesciunt eum qui misit me.»

arrive, mais ce n'est pas encore la fin. Car un peuple se soulèvera contre un peuple; un royaume contre un royaume; il y aura des pestes, des famines, des tremblements de terre en divers lieux; mais tout cela n'est que le commencement des douleurs. Alors on vous livrera aux tribulations, et vous serez en haine à toutes les nations à cause de mon nom. Alors beaucoup seront scandalisés, ils se trahiront et se haïront les uns les autres. Beaucoup de faux prophètes se lèveront, et en séduiront un grand nombre. Et parce que l'iniquité aura abondé, la charité de beaucoup se refroidira. Mais celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé.» Et dans l'Apocalypse il est dit: «Voici que le diable va jeter en prison quelques-uns d'entre vous, pour que vous soyez éprouvés: vous aurez des tribulations pendant dix jours. Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie.» Et dans l'évangile de Jean, le Christ dit à ses disciples: «Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres. Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a eu en haine avant vous. Si vous aviez été du monde, le monde aimerait ce qui est à lui; mais du fait que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, de ce fait le monde vous hait. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite. Le serviteur n'est pas plus grand que < son > maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre. Mais ils vous feront tout cela à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent pas celui qui m'a envoyé.»

59 tribulationem] tribulationem et occidens vos Vg. || 61 se cum aliq. codd. S. Script. (W. I, 142)] om. Vg. || 63 autem] om. Vg.

66-69. Apoc. 2, 10 70-79. Jn 15, 17-21.

66-67. *Recueil cathare* II, 7, 70-72, p. 780.

72. *Traité cathare*, p. 91, 12-13. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 116, 17.

73. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 124, 6-7; 127, 19-20; 128, 7.

77. PRÉVOSTIN, p. 166 (8); 274 (8).

70. Quomodo sancti passi sunt

Satis ergo manifeste in sanctis scripturis probatum est sicut superius est hostensum quomodo dominus noster Ihesus Christus hostendit in suis verbis debere suos discipulos substinere tribulationes et persecutiones et etiam mortem tempore venturo pro nomine eius. Sed modo
 5 | declaratum est quomodo ipsi substinuerunt in suis
 49* | temporibus mala multa et tribulationes et persecutiones et etiam mortem pro nomine domini nostri Ihesu Christi
 10 | sicut ipse promiserat eis in sanctis scripturis. Ait enim ipse in evangelio Iohannis : « Nunc autem ad te venio et hec loquor in mundo ut habeant gaudium meum impletum in semetipsis. Ego dedi eis sermonem tuum et mundus eos hodie habuit, quia non sunt de mundo, sicut et ego non
 15 | sum de mundo. Non rogo ut tollas eos de mundo, sed ut serves eos a malo. De mundo non sunt sicut et ego non sum de mundo. » Et beatus Iohannes in epistola prima ait : « Nolite mirari, fratres, si hodie vos mundus. Nos scimus quoniam translati sumus de morte ad vitam, quoniam
 20 | diligimus fratres. » Et beatus Petrus in epistola prima ait : « Karissimi nolite peregrinari in fervore qui ad temptationem vobis fit, quasi aliquid novi vobis contingat ; sed

70, 1 in marg. add. || 13-14 eos hodie habuit cum cod. Cantabr., Aug. (W. I, 621) odio eos habuit Vg. || 16 a malo cum quib. codd. S. Script. vers. lat. (ibid.) ex malo Vg. || 17 Iohannes ex Ihesus corr. ms. || 19 ad vitam cum quib. codd. S. Script. typ. C, vers. lat. Patrib. (W. III, 360 ; V.L. 26/1, 314) in vitam Vg. || 21 peregrinari] pelegri-nari || 22 aliquid novi] novi aliquid Vg.

70, 11-17. Jn 17, 13-16 18-20. I Jn 3, 13-14 21-35. I Pierre 4, 12-19

70, 3. Cf. supra, 69, 4-6 s.

13-14. *Traité cathare*, p. 92, 1. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 116, 18 ; 117, 25-26 ; 118, 10.

70. Comment ont souffert les saints

Il est suffisamment prouvé d'une manière manifeste dans les saintes Écritures, — on l'a vu ci-dessus — que notre Seigneur Jésus-Christ a montré dans ses paroles que ses disciples devaient subir des tribulations, des persécutions et même la mort à l'avenir, pour son nom. Mais maintenant on doit montrer comment eux-mêmes ont subi, en leur temps, beaucoup de maux, de tribulations, de persécutions et même la mort pour le nom de notre Seigneur Jésus-Christ, comme lui-même le leur avait promis dans les saintes Écritures. Il dit, en effet, lui-même dans l'évangile de Jean : « Or, maintenant je viens à toi, et je dis cela dans le monde, pour qu'ils possèdent en eux-mêmes ma joie complète. Moi, je leur ai donné ta parole, et le monde les a eus en haine, parce qu'ils ne sont pas du monde, comme moi-même je ne suis pas du monde. Je ne demande pas que tu les ôtes du monde, mais que tu les gardes du mal. Ils ne sont pas du monde, comme moi, je ne suis pas du monde. » Et le bienheureux Jean, dans sa première épître, dit : « Ne vous étonnez pas, frères, si le monde vous hait ; nous savons, nous, que nous avons passé de la mort à la vie parce que nous aimons nos frères. » Et le bienheureux Pierre, dans sa première épître, dit : « Mes bien-aimés, ne soyez pas surpris du feu ardent qui sert à vous éprouver, comme si quelque chose d'étrange vous arrivait ; mais,

15-16. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 108, 22-23 ; 126, 17-18.

16-17. ÉBRARD DE BÉTHUNE, 1540 B. *Traité cathare*, p. 91, 11-12. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 116, 15-16 ; p. 124, 12-13. GEORGIUS, 1723 C.

18. ÉBRARD DE BÉTHUNE, 1540 B. *Traité cathare*, p. 92, 1-2. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 116, 18-19 ; 118, 11 ; 126, 14-15. MONETA DE CRÉMONE, p. 15 B : « Si mundus vos hodie (Ioh. 15, 18). » *Recueil cathare* I, 10, 58-59, p. 829. « O fraires, no vos vallas merevillar si lo mont vos ha en odi. »

21-22. *Recueil cathare* II, 7, 19-22, p. 778-779.

comunicantes Christi passionibus gaudete, ut in revelatione glorie eius gaudeatis exultantes. 'Quod' si exprobamini
 25 in nomine Christi, beati eritis, quia quod est honoris glorie et virtutis dei spiritus, qui est eius, super vos requiescet. Nemo enim vestrum paciatur quasi omicida, aut fur, aut maledictus, aut alienorum appetitor. Si autem
 30 ut christianus non erubescat, glorificet autem deum in isto nomine. Quoniam tempus est ut incipiat iudicium de domo dei. Si autem primum a nobis, quis finis eorum qui non crediderunt dei evangelio? Et si iustus quidem vix salvabitur, impius et peccator ubi parebunt? Itaque et hi qui paciuntur secundum voluntatem dei, comendant
 35 animas suas fideli creatori in benefactis.»

Et Paulus in Actibus apostolorum de se ait : « Ego quidem estimaveram me adversus nomen Ihesu Nazareni debere multa contraria agere. Quod et feci Ierosolimis, et multos sanctorum ego in carceribus inclusi, a principibus
 40 sacerdotum potestate accepta, et cum occiderentur, detuli sententiam. Et per omnes sinagogas frequenter puniens eos, compellebam blasphemare; et amplius insaniens in eos, persequerbar usque in exsternas civitates.» Et beatus Petrus in epistola prima ait : « Hec est enim gratia, si

23 post ut om. et cum cod. typ. T (W. III, 302; V.L. 26/1, 161)] ut et Vg. || 24 quod] om. Vg. || 25-26 est honoris glorie et virtutis dei spiritus qui est eius > dei qui est eius spiritus cum codd. Bamberg. Karolin. Oxon. Vallicell. Sarisb. typ. T (W. III, 302; V.L. 26/1, 161)] quoniam glorie dei spiritus Vg. || 26 super vos cum plur. codd. S. Script. typ. T (W. ibid. V.L. ibid., 162)] in vobis Vg. || 27 requiescet cum cod. Oxon. edit. (ibid.)] requiescit Vg. || post requiescet om. ab aliis... honorificatus] requiescit ab aliis blasphematus a vobis autem honorificatus Vg. || 30 est cum codd. Bamberg. Oxon. Ulm. Vallic. Sarisb. typ. C (W. III, 303; V.L. 26/1, 163)] om. Vg. || 31 Quis finis cum plur. codd. S. Script. typ. C, vers. lat. Patrib. (W. ibid.; V.L. ibid., 164)] qui finis Vg. || 32 crediderunt cum codd. Iuven.-Vall. Tolet. typ. T (W. III, 303-304; V.L. 26/1, 165)] credunt Vg. || 32 quidem cum quib. codd. S. Script. typ. AT (ibid.)] om. Vg. || 34 hi cum quib. codd. S. Script. (W. III, 304; V.L.

participant ainsi aux souffrances du Christ, réjouissez-vous, pour que, lors de la révélation de sa gloire, vous vous réjouissiez aussi, transportés d'allégresse. Si l'on vous outrage pour le nom du Christ, vous serez bienheureux, parce que l'Esprit de Dieu qui est honneur, gloire, et vertu de Dieu reposent sur vous. En effet, que personne d'entre vous n'ait à souffrir comme assassin, ou voleur, ou mal-faiteur, ou avide du bien d'autrui; mais si c'est comme chrétien, qu'il n'en rougisse pas, et glorifie Dieu en ce nom. Car voici le temps où le jugement doit commencer par la maison de Dieu. Or, s'il commence par nous, quelle sera la fin de ceux qui n'ont pas cru à l'évangile de Dieu? Et si le juste pourra à peine se sauver, l'impie et le pécheur, où se présenteront-ils? Ainsi, que ceux qui souffrent selon la volonté de Dieu, confient leur âme au créateur fidèle en faisant le bien.»

Et Paul, dans les Actes des apôtres, dit de lui-même : « Pour moi, j'avais pensé que je devais par tous les moyens combattre le nom de Jésus de Nazareth; et c'est ce que j'ai fait à Jérusalem; j'ai jeté en prison un grand nombre de saints, en ayant reçu le pouvoir des princes des prêtres; et lorsqu'on les faisait mourir, j'ai donné mon suffrage; et, parcourant souvent toutes les synagogues, pour les tourmenter je les contraignais à blasphémer; et, de plus en plus furieux contre eux, je les poursuivais jusque dans les villes étrangères.» Et le bienheureux Pierre dans sa première épître dit : « Car c'est une grâce si, en témoignage

26/1, 166)] hii Vg. || 34-35 comendant animas suas fideli creatori in benefactis] fideli creatori commendant animas suas in benefactis Vg. || 37 estimaveram cum cod. Sarisb. vers. lat. (W. III, 209)] existimaveram Vg.

36-43. Act. 26, 9-11 44-57. I Pierre 2, 19-25

24-25. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 243, 10-11.
 27-28. *Recueil cathare* I, 5, 7-8, p. 824.

45 propter conscientiam dei sustinet quis tristitiam, paciens iniuste. Que est enim gratia, si peccantes colaphizati sufertis? Sed si beneficientes patienter sustinetis, hec est enim gratia apud deum. In hoc enim vocati estis, 49^v quia et Christus passus est pro nobis vobis | relinquens 50 exemplum, ut sequamini vestigia eius. Qui peccatum non fecit, nec dolus inventus est in ore eius; qui cum malediceretur non maledicebat, cum pateretur non cominabatur, tradebat autem iudicante se iniuste; qui peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum, ut peccatis 55 mortui, iusticie vivamus: cuius livore sanati estis. Eratis enim aliquando sicut oves errantes, sed conversi estis nunc ad episcopum et pastorem animarum vestrarum. Et in Actibus apostolorum scriptum est: « Facta est autem in illa die persecutio magna in ecclesia que erat Ierosolimis, 60 et omnes dispersi sunt per regiones Iude et Samarie, preter apostolos. » Et Paulus ad Romanos ait: « Quis ergo nos separabit a caritate dei? Tribulatio, an angustia, an persecutio, an fames, an nuditas, an periculum, an gladius? Sicut scriptum est: quia propter te mortificamur 65 tota die estimati sumus sicut oves occisionis. Sed in his

45 tristitiam cum codd. Armach. Lemov. (W. III, 287; V.L. 26/1, 115)] tristitias Vg. || 46 est enim gratia cum cod. Ulm. = est gratia (ibid.) enim gloria est Vg. || post peccantes om. et] peccantes et Vg. || 47 patienter cum plur. codd. S. Script. typ. T, vers. lat. (W. III, 287; V.L. 26/1, 116)] et patientes Vg. || 48 est enim gratia cum codd. Lemovic. Harleian. typ. C (ibid.) om. enim Vg. || 49 pro nobis cum codd. Fuld. Oxon. Sarisb. typ. K (W. ibid.; V.L. ibid., 117)] pro vobis Vg. || vobis relinquens cum plur. codd. S. Script. Patrib. (ibid.) relinquens vobis Vg. || 51 nec dolus inventus est cum codd. Amiat. Armach. et Patribus typ. K (W. III, 288; V.L. 26/1, 119)] nec inventus est dolus Vg. || 53 iudicante cum cod. Harleian. (W. III, 289)] iudicanti Vg. || 55 vivamus cum plur. codd. S. Script. vers. lat. Patrib. typ. C (W. III, 290; V.L. 26/1, 124)] viveremus Vg. || 56 aliquando cum codd. Hubert. Theod. Vallic. B. 25 (ibid.) om. Vg. || 57 ad episcopum et pastorem cum Pacianus (W. III, 290; V.L. 26/1, 124-125)] ad pastorem et episcopum Vg. || 60 post

de Dieu, on supporte la tristesse, souffrant injustement. En effet, quelle grâce y a-t-il, si vous êtes souffletés comme pécheurs? Mais si faisant le bien vous souffrez patiemment, c'est une grâce devant Dieu. Car c'est à quoi vous avez été appelés, parce que le Christ a souffert pour nous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces, lui qui n'a pas commis le péché, et dans la bouche duquel on n'a trouvé aucun mensonge; lui qui, maudit, ne maudissait pas, maltraité, ne menaçait pas, mais se livrait à celui qui le condamnait injustement; lui qui a porté nos péchés dans son propre corps sur le bois, afin que, morts au péché, nous vivions pour la justice; lui dont les plaies ont cicatrisé les nôtres. Car vous étiez autrefois comme des brebis égarées, mais vous êtes revenus à l'évêque et au pasteur de vos âmes. » Et dans les Actes des apôtres il est écrit: « Or il s'éleva en ce jour-là une grande persécution contre l'Église qui était à Jérusalem, et tous furent dispersés dans les régions de Judée et de Samarie à l'exception des apôtres. » Et Paul dit aux Romains: « Qui donc nous séparera de l'amour de Dieu? Serait-ce la tribulation, l'angoisse, la persécution, la faim, la nudité, le péril, le glaive? selon qu'il est écrit: A cause de Toi nous sommes mis à mort toute la journée; on nous traite comme des brebis d'abattoir. Mais en tout cela nous triomphons

omnes scrips. et del. discipuli || 62 ergo cum plur. codd. S. Script. vers. lat. Patrib. (W. II, 106)] om. Vg. || caritate dei cum Orig. Hil. Hieron. Bed. (ibid.)] caritate christi Vg. || 65 sicut oves cum cod. Sarisb. Patrib. (W. II, 107)] ut oves Vg.

58-61. Act. 8, 1 61-72. Rom. 8, 35-39

49-50. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 167-168, 1. *Recueil cathare* I, 9, 13-15, p. 827. *Brevis summula* IV (éd. C. DOUAI), p. 139.
53-54. PRÉVOSTIN, p. 56 (29) et 259 (29).
55-56. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 290, 25.
64-65. *Recueil cathare* I, 10, 27-28, p. 828.

omnibus superamus propter eum qui dilexit nos. Certus sum enim quia neque mors, neque vita, neque angeli, neque principatus, neque potestates, neque virtutes, neque instancia, neque futura, neque fortitudo, neque altitudo, neque profundum, neque creatura alia poterit nos separare a caritate dei, que est in Christo Ihesu domino nostro. » Et beatus Petrus in epistola prima ait : « Modicum nunc si contristari oportet in variis temptationibus, ut probatio vestre fidei, multo preciosior sit auro quod per ignem probatur et inveniatur in laudem, et gloriam, et honorem in revelationem Ihesu Christi. »

Et Paulus in Actibus apostolorum ait : « Viri fratres, ego omni conscientia bona conversatus sum ante deum usque in odiernum diem. Princeps autem sacerdotum Ananias precepit astantibus sibi percutere os eius. » Et iterum ait ipse Paulus ad Corinthios prima : « Usque in hanc horam esurimus, et sitimus et nudi sumus, et colaphis cedimur et instabiles sumus, et laboramus operantes manibus nostris ; maledicimur et benedicimus, persecutionem patimur et sustinemus, blasphemamur et obsecramus, tanquam purgamenta huius mundi facti sumus, omnium peripsema usque adhuc. Non ut confundam vos hec scribo sed ut filios meos karissimos moneo. » Et beatus Petrus in epistola prima ait : « Et quis est qui vobis noceat, si boni emulatores fueritis ? Sed et si quid patimini propter iusticiam beati eritis, timorem autem eorum ne timueritis ut non conturbemini. » Et Paulus ad

68 neque potestates cum cod. Vallicell., Orig, Aug. (ibid.) om. Vg. || neque virtutes cum plur. codd. S. Script, ante neque potestates (ibid.) om. Vg. || 69 fortitudo cum multis codd. S. Script. (ibid.) fortitudines Vg. || 73 contristari oportet] oportet contristari Vg. || 75 et¹ cum cod. Armach. typ. T (W. III, 274 ; V.L. 26/1, 75)] om. Vg. || 76 in revelationem cum cod. Oxon. (ibid.) in revelatione Vg. || 80 Ananias] Annanias || 82 post horam om. et] horam et Vg. (W. II, 194) || colaphis] cum laphis || 87 peripsema] perisima || 91 eritis cum aliq. codd. S. Script. typ. T Patrib. (W. III, 294 ; V.L. 26/1, 137)] om. Vg. || 92 ut non cum cod. Oxon. (ibid.) et non Vg.

par Celui qui nous a aimés. Car j'en suis certain : ni mort, ni vie, ni anges, ni principautés, ni puissances, ni vertus, ni choses présentes, ni choses futures, ni force, ni hauteur, ni profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est dans le Christ Jésus notre Seigneur. » Et le bienheureux Pierre dans sa première épître dit : « Bien qu'il faille maintenant que pour peu de temps vous soyez contristés par diverses épreuves, afin que la probation de votre foi, beaucoup plus précieuse que l'or — que l'on éprouve par le feu —, soit trouvée digne de louange, de gloire et d'honneur lors de la révélation de Jésus-Christ. »

Et Paul dans les Actes des apôtres dit : « Hommes, frères, moi, je me suis conduit devant Dieu en toute bonne conscience jusqu'à ce jour. Mais Ananie, le prince des prêtres ordonna à son entourage de le frapper sur la bouche. » Et encore, dans la première aux Corinthiens Paul dit lui-même : « Jusqu'à cette heure nous souffrons de la faim et de la soif, nous sommes nus, souffletés, et nous n'avons pas de demeure fixe ; nous nous fatiguons, travaillant de nos mains ; on nous maudit et nous bénissons, on nous persécute et nous le supportons, on nous injurie et nous prions ; jusqu'à présent nous sommes devenus comme les ordures de ce monde, et les balayures de tous. Ce n'est pas pour vous confondre que j'écris cela, mais pour vous avertir comme mes fils très chers. » Et le bienheureux Pierre dans sa première épître dit : « Et qui vous nuira, si vous avez le zèle du bien ? Et s'il arrive que vous souffriez pour la justice, vous serez bienheureux. N'ayez donc aucune crainte d'eux afin de ne pas en être troublés. »

72-76. I Pierre 1, 6-7 77-80. Act. 23, 1-2 81-88. I Cor. 4, 11-14 89-92. I Pierre 3, 13-14

Corinthios, in prima, de se ait : « Ego enim sum minimus apostolorum, qui non sum dignus vocari apostolus, quoniam persecutus sum ecclesiam dei. » Et Paulus ad Corinthios in secunda ait : « In omnibus tribulationem patimur, sed non angustiamur ; aporiamur, sed non destituimur ; persecutionem patimur sed non derelinquimur ; deicimus sed non perimus ; semper mortificationem Ihesu in corpore nostro circumferentes, <... > ut et vita Ihesu manifestetur in carne nostra mortali. » Et ad Ephesios ipse Apostolus ait : « De cetero, fratres, confortamini in domino et potentia virtutis eius. Induite vos armaturam dei, ut possitis stare adversus insidias diaboli. Quia non est nobis conluctatio adversus carnem et sanguinem, sed adversus principes et potestates, adversus mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritualia nequicie, in celestibus. Propterea accipite armaturam dei, ut possitis resistere in die malo et in omnibus perfecti stare. State ergo subcinti lumbos vestros in veritate, et induite loriceam iusticie et calciati pedes in preparatione evangelii pacis ; in omnibus asumentes scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea extinguere. Et galeam salutis assumite gladium spiritus,

98 deicimus *cum cod. Vallicell.* = deieicimus (W. II, 309) deicimur *Vg.* || 100 in carne nostra mortali (cf. 11) *cum Orig. Cassiod.* (W. II, 309) in corporibus nostris manifestetur *Vg.* || 102 et potentia *cum cod. Hubert.* (W. II, 448 ; V.L. 24/1, 275) et in potentia *Vg.* || 103 armaturam dei *cum plur. codd. S. Script. typ. X, vers. lat. Patrib.* (W. *ibid.* ; V.L. *ibid.*, 279) arma dei *Vg.* || 108 armaturam dei *cum plur. codd. S. Script. vers. lat., August.* (W. II, 450 ; V.L. 24/1, 294) arma dei *Vg.* || 110 et induite *cum plur. codd. S. Script.* (W. *ibid.* ; V.L. *ibid.*, 303) et induiti *Vg.* || 111 evangelii evangelii || asumentes *cum cod. Colmar (adsu-) typ. XK vers. lat. Patrib.* (W. II, 450 ; V.L. 24/1 309) sumentes *Vg.* || 113 *post gladium om. et] et gladium Vg.*

Et parlant de lui, Paul, dans la première aux Corinthiens, dit : « Car je suis le moindre des apôtres, et ne suis pas digne d'être appelé ' apôtre ', puisque j'ai persécuté l'Église de Dieu. » Et dans la deuxième aux Corinthiens, Paul dit : « En toutes choses nous souffrons la tribulation, sans être angoissés ; nous nous trouvons dans des impasses, sans désespérer ; nous souffrons persécution sans être abandonnés ; nous sommes abattus sans périr ; transportant toujours dans notre corps la mortification de Jésus, afin que la vie de Jésus se manifeste aussi dans notre chair mortelle. » Et l'Apôtre dit lui-même aux Éphésiens : « Du reste, frères, puisez vos forces dans le Seigneur, et dans la puissance de sa vertu : revêtez-vous de l'armure de Dieu, afin de pouvoir tenir contre les embûches du diable, vu que nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les princes et les puissances, contre les dominateurs de ce monde de ténèbres, contre les esprits de malice répandus dans les airs. Voilà pourquoi, prenez l'armure de Dieu, afin de pouvoir résister au jour mauvais, et en toutes choses demeurer parfaits. Soyez donc fermes, les reins ceints de la vérité ; et revêtez la cuirasse de la justice, les pieds chaussés pour propager l'évangile de la paix ; prenant en toutes choses le bouclier de la foi, grâce auquel vous puissiez éteindre tous les traits enflammés du malin. Prenez aussi le casque du salut

93-95. I Cor. 15, 9 96-101. II Cor. 4, 8-10 102-116.
Éphés. 6, 10-18

102-109. Cf. *supra*, 46, 10-17.

104-107. PRÉVOSTIN, p. 13 (11) - 14 ; 226 (6) ; 248 (11).

108. *Traité cathare*, p. 97, 15. DURAND DE HUESCA, *CM* (p. 175, 11), p. 176, 25.

109. PRÉVOSTIN, p. 70 (6) - 71.

111-113. Cf. *supra*, 46, 18-20.

113. DURAND DE HUESCA, *CM*, p. 175, 23.

quod est verbum dei ; per omnem orationem et obsecra-
 115 tionem orantes in omni tempore in spiritu, et in ipso
 vigilantes.»

Et ad Corinthios, in secunda, ipse ait : « Benedictus
 deus et pater domini nostri Ihesu Christi, pater misericor-
 diarum et deus tocius consolationis, qui consolatur nos
 120 in omni tribulatione nostra, ut possimus et ipsi consolari
 eos qui in omni presura sunt, per exortationem qua
 exortamur et ipsi a deo ; quoniam sicut habundant
 passiones Christi in nobis, ita et per Christum habundat
 consolatio nostra. Sive autem tribulamur pro vestra
 125 exortatione et salute ; sive exortamur pro vestra exorta-
 tione et salute que operatur in nobis in tollerancia earun-
 dem passionum quas et nos patimur ; et spes nostra
 firma est pro vobis, scientes quoniam sicut socii estis
 passionum, ita et consolationis eritis. Non enim volumus
 130 vos ignorare, fratres, de tribulatione nostra que facta est
 in Asia, quoniam supra modum gravati sumus supra
 virtutem, ita ut tederet nos etiam vivere. Sed ipsi in
 50^v nobis ipsis | responsum mortis habuimus ' ita ' ut non
 simus confidentes in nobis, sed in deo qui suscitatur mortuos ;
 135 qui de tantis periculis eripuit nos et eruit, in quem speramus
 quoniam et adhuc eripiet, adiuvantibus et vobis in oratione
 pro nobis. » Et ad Galathas Paulus ait : « Audistis enim
 conversationem meam aliquando in Iudaismo, quoniam
 supra modum persequebar ecclesiam dei, et expugnabam

115 in¹ cum typ. I vers. lat., Victor. Ambrosiast. Hieron. (W. II, 450 ;
 V.L. 24/1, 318)] om. Vg. || 126 et salute cum plur. codd. S. Script.
 vers. lat. (W. II, 294)] om. Vg. || in nobis cum cod. Sarisb. (ibid.)]
 om. Vg. || 127 post nos scrips. et expunx. et || 128 est cum codd.
 Armach. Sangerm. Langob. Regin. (W. II, 295)] om. Vg. || estis
 passionum cum Ambrosiast. Hieron. (ibid.)] passionum estis Vg.
 || 129 ita cum codd. Fuld. Colmar Hieron. (ibid.)] sic Vg. || et consola-
 tionis eritis cum codd. Fuld. Colmar vers. lat., Ambrosiast. Hieron.
 (ibid.)] eritis et consolationis Vg. || 130 vos ignorare cum codd.
 Amiat. Hubert. Sarisb. vers. lat., Tert. Ambrosiast. Hieron. (ibid.)]

et le glaive de l'Esprit, qui est la parole de Dieu ; en tout
 temps, priez et suppliez en esprit et veillez en lui. »

Et dans la deuxième aux Corinthiens lui-même dit :
 « Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ,
 Père très miséricordieux, et Dieu de toute consolation,
 qui nous console dans toute notre tribulation, pour que
 nous puissions nous-mêmes, par l'encouragement que
 Dieu nous donne, consoler aussi les opprimés. Car de même
 qu'abondent en nous les souffrances du Christ, de même
 c'est par le Christ que notre consolation abonde. Or si
 nous sommes dans l'affliction, c'est pour votre encourage-
 ment et votre salut ; et si nous sommes encouragés, c'est
 pour votre encouragement, et pour votre salut, qui
 s'accomplit en nous par votre tolérance des mêmes
 souffrances que nous-mêmes nous supportons ; et notre
 espoir est ferme à votre égard : nous savons en effet que,
 partageant nos souffrances, vous partagerez aussi notre
 consolation. Car nous ne voulons pas, frères, que vous
 ignoriez la tribulation qui nous est arrivée en Asie : nous
 avons été accablés à l'excès et au-dessus de nos forces,
 au point que nous désespérions même de vivre. Mais nous,
 nous avons reçu en nous-mêmes l'arrêt de mort, afin de ne
 pas nous confier en nous, mais en Dieu qui ressuscite les
 morts, qui nous a délivrés de tant de périls, nous en délivre,
 et qui, nous l'espérons, nous en délivrera encore, avec
 l'aide de vos prières pour nous. » Et aux Galates Paul dit :
 « Car vous avez entendu parler de ma conduite, autrefois,
 dans le judaïsme ; entendu dire comment je persécutais
 à outrance l'Église de Dieu, et la ravageais et, dans le

ignorare vos Vg. || est supra lin. || 133 ita] om. Vg. || 134 confidentes
 cum cod. Paris., Hieron. (W. II, 295)] fidentes Vg. || 135 eruit cum
 multis codd. S. Script. vers. lat. (W. II, 295-296)] eruet Vg.

117-137. II Cor. 1, 3-11 137-142. Gal. 1, 13-14

118. Recueil cathare II, 1, 12-13, p. 763.

140 illam. Et proficiebam in Iudaismo supra multos coetaneos meos in genere meo, abundantius emulator existens paternarum mearum traditionum.»

Et iterum ad Corinthios in secunda, ait : « In quo quis audet in insipientia dico audeo et ego. Hebrei sunt ? et ego. Semen Habrae sunt ? et ego ; ut minus sapiens dico plus ego : in laboribus plurimis, in carceribus habundantius, in plagis supra modum, in mortibus frequenter. A Iudeis quinquies, quadragenas, una minus, accepi. Ter virgis cesus sum, semel lapidatus sum. Ter naufragium feci, nocte et die in profundum maris fui, in itineribus sepe : periculis fluminum, periculis latronum, periculis ex genere, periculis ex gentibus, periculis in civitate, periculis in solitudine, periculis in mari, periculis in falsis fratribus ; in labore et erumna, in vigilis multis, in fame et siti, in ieiuniis multis, in frigore et nuditate. Preter illa que extrinsecus sunt, instantia mea cotidiana, sollicitudo omnium ecclesiarum. Quis infirmatur et ego non infirmor ? Quis scandalizatur et ego non uror ? » Et ad Tesalonicenses, in secunda, Paulus ait : « Ita ut et nos ipsi in vobis gloriemur in ecclesiis dei pro patientia vestra et fide in omnibus persecutionibus vestris et tribulationibus quas sustinetis in exemplum iusti iudicii dei ut digni habeamini in regno dei pro quo et patimini. Si tamen iustum est apud deum retribuere retributionem his que vos tribulant et vobis

141 meos cum multis codd. S. Script. vers. lat. Patrib. (W. II, 370)] om. Vg. || 144 sunt supra lin. || 145 post et ego³ om. ministri christi sunt] et ego ministri christi sunt Vg. || 151 periculis² ex per corr. ms. iculis supra lin. || 154 post mari scrips. et expunx. s || 156 extrinsecus ex extrinsecus corr. ms. || 157 cotidiana] cottidiana ex cotidiana corr. ms. || 161-162 persecutionibus vestris correxi cum Vg. (voir supra, p. 138)] persecutionibus nostris || 163 in cum multis codd. S. Script. edit. vers. lat. (W. II, 560)] om. Vg. || 165 retribuere retribu-

judaïsme je surpassais un grand nombre de mes contemporains au sein de ma nation, me montrant zéléteur acharné des traditions de mes pères.»

Et il dit encore dans la deuxième aux Corinthiens : « Au reste, ce que quelqu'un ose — je parle en insensé —, je l'ose moi aussi. Sont-ils Hébreux ? moi aussi ; Israélites ? moi aussi ; de la race d'Abraham ? moi aussi ; — je le dis avec moins de sagesse — je le suis davantage : par de nombreux travaux, de plus fréquentes prisons, une infinité de coups, et souvent exposé à la mort ; cinq fois j'ai reçu des juifs quarante coups de fouet moins un ; trois fois j'ai été battu de verges ; une fois lapidé ; trois fois j'ai fait naufrage ; j'ai passé une nuit et un jour au fond de la mer ; souvent en voyage, dans les périls des fleuves, périls de brigands périls des compatriotes, périls des Gentils, périls en ville, périls au désert, périls sur mer, périls parmi les faux frères ; dans le travail et les soucis, dans les veilles nombreuses, dans la faim et la soif, dans des jeûnes répétés, dans le froid et la nudité ; et en plus de ces choses extérieures, mon souci quotidien : la sollicitude pour toutes les églises. Qui est faible, sans que je ne sois faible ? Qui est scandalisé sans que je ne brûle ? » Et, dans la seconde aux Thessaloniens, Paul dit : « De sorte que nous aussi, nous nous glorifions de vous dans les églises de Dieu, à cause de votre patience et de votre foi dans toutes vos persécutions et tribulations que vous supportez, à l'image du juste jugement de Dieu, pour être trouvés dignes du royaume de Dieu, pour lequel vous souffrez. Si toutefois il est juste aux yeux de Dieu de rendre en retour l'affliction à ceux qui vous affligent, et à vous les affligés le repos avec

tionem cum multis codd. S. Script. vers. lat. (ibid.)] retribuere tribulationem Vg.

qui tribulamini requiem nobiscum in revelationem domini nostri Ihesu Christi de celo. » Et ad Timotheum in prima epistola, de se Paulus ait : « Gratias ago ei qui me confortavit in Christo Ihesu domino nostro, quia fidelem me existimavit, ponens me in ministerio, qui prius fui blasphemus, et persecutor, et contumeliosus ; sed misericordia dei consecutus sum quia ignorans feci in incredulitate. »

51^r | Et ad Thesalonicenses, in prima, ipse Apostolus ait : « Vos autem fratres, imitatores facti estis, 'fratrum' ecclesiarum dei que sunt in Iudea in Christo Ihesu ; qui eadem passi estis et vos a contribulibus vestris, sicut et ipsi a Iudeis, qui et dominum Ihesum occiderunt, et prophetas, et nos persecuti sunt, et deo non placent, et omnibus hominibus adversantur, prohibentes nos gentibus loqui ut non salve fiant, ut impleant peccata sua semper ; pervenit ira dei super illos usque in finem. » Et iterum : « Misimus fratrem nostrum Timotheum et ministrum dei in evangelio Christi, ad confirmandos vos, et exortandos pro fide vestra, ut nemo moveatur in tribulationibus istis : ipsi enim scitis quod in hoc possiti sumus. Nam et cum essemus apud vos, predicabamus nos 'vos' passuros

166 in revelationem cum plur. codd. S. Script. vers. lat., Pel. Cass. (W. II, 561)] in revelatione Vg. || domini nostri Ihesu Christi cum aliq. codd. S. Script., Iren. (ibid.) domini Ihesu Vg. || 169 in cum plur. codd. S. Script. vers. lat. Patrib. (W. II, 586)] om. Vg. || 170 me cum Ambrosiast. (ibid.) om. Vg. || 171-172 misericordia dei cum codd. Bamberg. Karolin. Monac. Vallicell. (W. II, 586-587)] om. Vg. || 174 Vos autem cum cod. Armarch. Pel.^b Cass. (W. II, 539)] om. Vg. || fratrum cum cod. Armach., Ambrosiast. Pel.^b Cass. (W. II, 539)] om. Vg. || fratrum] fratres Vg. || 175 qui cum cod. Langob. (W. II, 539)] quia Vg. || 177 Ihesum occiderunt cum cod. Armach. (ibid.) occiderunt Ihesum Vg. || 180 ut non salve fiant cum Cassiod. = non salvi (ibid.) om. non Vg. || 181 pervenit cum codd. Armach. Oxon. Sarisb. Harl. edit. Patribus (W. II, 539)] praevenit Vg. || post pervenit om. enim cum Ambrosiast. Hieron. (ibid.) praevenit enim Vg. || 182 fratrem nostrum Timotheum cum cod. Oxon. (W. II, 540)] Timotheum fratrem nostrum Vg. || 186 essemus apud vos cum cod. Langob. (W. II, 541)]

nous lorsque, du ciel, se révélera notre Seigneur Jésus-Christ. » Et dans la première épître à Timothée, Paul, parlant de lui-même, dit : « Je rends grâces à celui qui m'a fortifié, au Christ Jésus notre Seigneur, de ce qu'il m'a estimé fidèle, en m'établissant dans le ministère, moi qui auparavant étais blasphémateur, persécuteur et insolent, mais j'ai obtenu de Dieu miséricorde parce que j'ai agi par ignorance, dans l'incredulité. »

Et dans la première aux Thessaloniens, l'Apôtre dit lui-même : « Car vous, frères, vous êtes devenus les imitateurs des frères des églises de Dieu, qui sont en Judée, dans le Christ Jésus ; puisque vous, vous avez enduré de vos compatriotes les mêmes souffrances qu'eux de la part des juifs, qui ont tué le Seigneur Jésus et les prophètes ; ils nous ont persécutés, déplaisent à Dieu et s'opposent à tous les hommes ; nous empêchant de parler aux nations pour qu'elles ne soient pas sauvées, afin de combler toujours la mesure de leurs péchés ; la colère de Dieu a fondu sur eux jusqu'à la fin. » Et encore : « ... nous avons envoyé Timothée, notre frère, et ministre de Dieu dans l'Évangile du Christ, pour vous affermir et vous encourager dans votre foi, afin que personne ne fût ébranlé dans ces tribulations : car, vous le savez vous-mêmes, à cela nous sommes destinés. En effet lorsque nous étions chez vous, nous vous prédisions que vous auriez à souffrir des tribulations,

apud vos essemus Vg. || predicabamus cum multis codd. S. Script. vers. lat., Pel. Cass. (ibid.)] predicebamus Vg. || post predicabamus om. vobis cum Pel.^b (ibid.)] vobis Vg. || vos^a] om. Vg. || nos vos passuros] passuros nos Vg.

168-172. I Tim. 1, 12-13 174-181. I Thess. 2, 14-16 182-190. I Thess. 3, 2-5

170-171. DURAND DE HUESCA, CM, p. 133, 11 ; 171, 25-26.

tribulationes, sicut factum est et scitis. Propterea et ego amplius non sustinens, nisi ad cognoscendam fidem vestram, ne forte temptaverit vos is qui temptat, et
 190 inanis fiat labor vester. » Et ad Corinthios prima Paulus ait : « Si in hac vita tantum in Christo sperantes sumus, miserabiliores sumus omnibus hominibus. » Et ad Philippienses Paulus ait : « Et in nullo terremini ab adversariis, que est illis causa perditionis, vobis autem salutis, et hoc a
 195 deo : quia vobis donatum est pro Christo non solum in eum ut credatis sed etiam ut pro illo patimini, idem certamen habentes qualem et vidistis in me, et nunc audistis de me. » Unde ipse Paulus ad Timotheum in eadem epistola secunda ait : « Tu autem asecutus es
 200 meam doctrinam, institutionem, propositum, fidem, longanimitatem, dilectionem, patientiam, persecutiones, passionem : qualia michi facta sunt Antiochie, Iconi, Listris ; quales persecutiones sustinui ex omnibus me eripuit dominus. Et omnes qui pie volunt vivere in Christo Ihesu
 205 persecutionem paciuntur. »

Finito libro referamus gratiam Christo.

187 tribulationes corr. cum Vg.] tribulatione || post sicut om et cum quibusd. codd. S. Script. vers. lat., Ambrosiast. Pel. (W. II, 541) sicut et Vg. || 190 labor vester cum codd. Hubert. Cantabr. Tolet., Ambrosiast. (ibid.) labor noster Vg. || 195 post solum scrips. et expunx. autem || in eum ut] ut in eum Vg. || 196 etiam ut typ. I (V.L., 24/2, 86) ut etiam Vg. || patimini cum cod. Colmar (W. II 469) patiamini Vg. || 197 qualem cum quib. codd. S. Script. typ. V (ibid.; V.L., 24/2, 86) quale Vg. || 203 post sustinui om. et cum codd. Oxon. Tolet. Sarisb. vers. lat., Pel.^b (W. II, 638) sustinui et Vg. || 204 pie volunt cum quibusd. codd. S. Script., Orig. Aug. (ibid.) volunt pie Vg. || 206 Finito libro ... Christo, infra, alia manu : De la de quatruiduanus imprimis templatatio et delectatio et consensio et consuetudo.

Infra, alia manu, cryptogramma, cf. supra, p. 29-30 et planche I.

comme c'est arrivé, vous le savez. C'est pourquoi, n'y tenant plus, j'ai envoyé reconnaître votre foi, de peur que celui qui tente ne vous eût peut-être tentés, et que votre labeur ne devînt inutile. » Et dans la première aux Corinthiens Paul dit : « Si c'est pour cette vie seulement que nous espérons dans le Christ, nous sommes les plus malheureux de tous les hommes. » Et Paul dit aux Philippiens : « Ne soyez effrayés en rien par les adversaires ; ce qui est cause de perdition pour eux l'est de salut pour vous ; et cela de par Dieu, puisqu'il vous a donné à l'égard du Christ non seulement de croire en lui, mais aussi de souffrir pour lui, soutenant le même combat que vous avez vu en moi, et dont maintenant vous entendez parler à mon sujet. » Voilà pourquoi Paul lui-même dans la même seconde épître à Timothée dit : « Pour toi, tu as suivi ma doctrine, ma manière de vivre, mon objectif, ma foi, ma longanimité, ma charité, ma patience, mes persécutions, mes souffrances, telles qu'elles m'ont été infligées à Antioche, à Iconium, à Lystres ; tant de persécutions ai-je eu à subir, et de toutes le Seigneur m'a délivré. Et tous ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ Jésus ont à souffrir persécution. »

Le livre est fini, rendons grâces au Christ.

191-192. I Cor. 15, 19
 II Tim. 3, 10-12.

193-198. Phil. 1, 28-30

199-205

187-190. Recueil cathare II, 7, 28-30, p. 779.
 204-205. Recueil cathare I, 10, 47, p. 829.

BIBLIOGRAPHIE

Sigles et abréviations

- AFP* Archivum Fratrum Praedicatorum.
B.N. Bibliothèque nationale, Paris.
B.S. Biblia Sacra.
CC Corpus Christianorum, series latina. Turnhout.
CM Contra Manicheos, voir DURAND DE HUESCA.
CSEL Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum, Vienne.
Catharisme et Valdésisme Voir notre étude.
Controverses Voir notre étude, Hérésie et Hérétiques.
DTC Dictionnaire de Théologie Catholique, Paris.
Liber antiheresis Voir DURAND DE HUESCA.
MBVP Maxima Bibliotheca Veterum Patrum.
MGH. SS Monumenta Germaniae historica, Scriptores, Berlin.
Hérésie et Hérétiques Voir notre étude.
PG MIGNE (J.-P.), Patrologia Graeca, Paris 1857-1886.
PL MIGNE (J.-P.), Patrologia Latina. Editio prior Paris 1844-1864. Editio secunda entre [].

- Ps. Rom.* Psautier Romain.
RHE Revue d'Histoire Ecclésiastique, Louvain.
RSPT Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques, Paris.
Recueil cathare Voir VENCKELEER (Th).
Rituel latin Rituel cathare latin, sous presse.
Rituel provençal Voir CLÉDAT (L.).
SABATIER Voir *Vetus Italica*.
SC Sources Chrétiennes, Paris.
S.Script. Sacra Scriptura.
Traité cathare Voir notre étude.
Vg. Vulgate.
VL Vetus Latina.
W Wordsworth-White, Novum Testamentum latine.

* *

I. SOURCES MANUSCRITES

- Florence, Bibliothèque Nationale, Conventi soppressi I, II, 44.
 Gand, Bibliothèque universitaire, *cod.* 1125.
 Paris, Bibliothèque Nationale ms. latin 174.
 — Bibliothèque Nationale ms. latin 342.
 — Bibliothèque Nationale ms. latin 3 556.
 — Bibliothèque Nationale ms. latin 13 151.
 — Bibliothèque Nationale Collection DOAT, t. XXVI.
 — Bibliothèque Nationale : HAURÉAU (B.), *Initia opera scriptorum* (Paris 1903-1904) grand format 2392-2402.
 — Mazarine, ms. latin 795.

- Reims, Bibliothèque de la ville 495.
 Troyes, Bibliothèque de la ville 1068.

* *

II. SOURCES IMPRIMÉES

CHRONIQUES, TEXTES ET DOCUMENTS

- ABÉLARD, *Expositio in Hexaameron*, PL 178.
 — *Expositio Orationis dominicae*, PL 178.
 — *Sic et Non*, PL 178.
 ALAIN DE LILLE, *Summa quadripartita (De fide catholica contra haereticos)*, PL 210, col. 305-430.
 ALKINDI, *Liber de intellectu*, éd. A. NAGY, dans *Beiträge zur Gesch. der Philosophie des Mittelalters* II, 5, Münster 1897.
 AMBROISE, *Hexaameron*, PL 14, CSEL 32.
Annales Brixienses (MGH. SS, XVIII).
Annales Veronenses (MGH. SS, XIX).
 ANSELME D'ALEXANDRIE, *Tractatus de hereticis*, éd. A. DONDAINE, AFP, t. XX, 1950.
 ANSELME DE CANTORBÉRY, *De concordia prescientiae et praedestinationis*, PL 158.
 — *Dialogus de casu diaboli*, PL 158.
 ARISTOTE, *Métaphysique* III, dans *Opera omnia*, t. II, éd. DIDOT, Paris 1883.
 — *Physica*, éd. A. MANSION (*Corpus philosophorum medii aevi... Aristoteles latinus* VII, 2), Bruges-Paris, 1957.
 — *translatio BOETHII (Periermenias)*, dans *Aristoteles latinus* II, 1, éd. L. MINIO-PALUELLO, Bruges-Paris 1965.

- AUGUSTIN, *Contra Faustum*, PL 42, CSEL 25.
- *De Civitate Dei*, PL 41, col. 13-804 ; éd. E. HOFFMANN, CSEL 40¹, 1900 ; éd. G. BARDY - G. COMBES (*Biblioth. August.* t. 37), Paris 1960.
 - *De correptione et gratia*, PL 44.
 - *De diversis quaestionibus*, PL 40.
 - *Enarr. in Psalmos*, PL 37, CC 39.
 - *In Joannis Evangelium*, PL 35.
- AVERROËS, *Commentarii in libros physicorum Aristotelis*, Venise 1550.
- AVICEBRON, *Fons vitae*, éd. BAEUMKER (C.), (*Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters I, 2-4*), Münster 1895.
- (= IBN GABIROL, Salomon), *Livre de la source de vie* (« *Fons Vitae* »), éd. J. SCHLANGER (*Bibliothèque philosophique*), Paris 1970.
- AVICENNE, *Metaphysices compendium. Ex arabo in latinum rééd.* N. CARAME, Rome 1926.
- AYUSO MARAZUELA (Th.), *Vetus latina hispana*, t. VI.³ *Salterio*, Madrid 1953, 1962.
- *Psalterium Wisigothicum-mozarabicum* (*Biblia polyglotta Matritensis VII*), Madrid 1957.
 - *Vetus latina hispana*, t. II, *El Octateuco*, Madrid 1967.
- BERNARD DE CLAIRVAUX, *Liber de modo bene vivendi ad Sororem*, PL 184.
- BIBLIA SACRA *juxta latinam vulgatam versionem... cura et studio monachorum abbatis Sancti Hieronymi*, Rome 1926 s., treize volumes parus.
- BOËCE, *De consolatione philosophiae*, PL 63 ; éd. G. WEINBERGER, CSEL 67.
- *De Trinitate 4. Quomodo Deus sit in praedicamentis*, PL 64.

- *In librum Aristotelis de interpretatione Commentaria majora*, PL 64.
 - *In librum Aristotelis Περὶ Ἐκμύσεως*, 2^e éd. C. MEISER, Leipzig 1880.
- BONACURSUS, *Manifestatio haeresis catharorum*, PL 204, col. 775-777 ; éd. partielle ILARINO DA MILANO, dans *Aevum*, t. XII, 1938, p. 281-333 ; cf. p. 296-297.
- PS.-BONACURSUS, *Adversus haereticos qui Cathari vocantur... — Passagii nuncupantur...* — *Arnaldistas*, PL 204, col. 777-792 ; éd. partielle ILARINO DA MILANO, dans *Aevum*, t. XII, 1938, p. 297-300 ; 310-324.
- Brevis Summula*, (B.N. lat. 13.151), éd. C. DOUAI, *La somme des autorités*, Paris 1895.
- CASSIEN, *Conlationes*, PL 49 ; CSEL 13.
- CÉSAIRE DE HEISTERBACH, *Dialogus miraculorum*, éd. J. STRANGE, Cologne 1851.
- CICÉRON, *Academica*, éd. O. PLASBERG, Leipzig 1922.
- *De Legibus*, éd. G. DE PLINVAL, coll. G. Budé, Paris 1959.
 - *De Oratore*, éd. E. COURBAUD, coll. G. Budé, Paris 1950.
- CLÉDAT (L.), *Le Nouveau Testament, traduit au XIII^e siècle en langue provençale, suivi d'un rituel cathare* (*Photolithographie - Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Lyon*, IV), Paris 1887.
- Contra Amaurianos*, voir GARNIER DE ROCHEFORT.
- Corpus Juris civilis*, éd. MOMMSEN-KRUEGER, Berlin 1928 ; éd. BONFANTE (P.) - FADDA (C.), Milan 1931.
- CYPRIEN, *De catholicae ecclesiae unitate*, PL 4 ; CSEL 3. *De heresi catharorum in Lombardia*, éd. A. DONDAINE, dans *AFP*, t. XIX, 1949, p. 306-312.
- DENZIGER (A.) - SCHÖNMETZER (A.), *Enchiridion Symbolo-*

- lorum, 32^e éd., Fribourg-en-Br. - Rome - New York 1963.
- DOUAIS (C.), *La somme des autorités*, Paris 1896.
- *Documents pour servir à l'histoire de l'Inquisition dans le Languedoc*, 2 vol., Paris 1900.
- DU CANGE (Ch.), *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, 8 vol., Niort 1883-1887.
- DURAND DE HUESCA, *Liber Antiheresis*, éd. K. SELGE, *Die ersten Waldenser (Arbeiten zur Kirchengeschichte, 37)*, t. II, Berlin 1867.
- *Liber contra Manicheos*, éd. Ch. THOUZELLIER, *Une Somme anti-cathare (Spicilegium sacrum Lovaniense. Études et documents, 32)*, Louvain 1964.
- ÉBRARD DE BÉTHUNE, *Contra Valdenses*, éd. DE LA BIGNE et DESPONT, *MBVP 24*, Lyon 1677, col. 1525-1584.
- ECKBERT DE SCHÖNAU, *Sermones contra catharos*, *PL 195*, col. 11-98.
- ÉPIPHANE, *Panarion LXVI*, *PG 41* ; éd. F. OEHLER, t. II, Berlin 1859.
- ERMENGAUD DE BÉZIERS, *Contra Haereticos*, *PL 204*, col. 1235-1272.
- EUCHER, *Liber formularum spiritalis intelligentiae*, *PL 50*.
- ÉVODE (Ps.-Aug.), *De Fide contra Manicheos*, *PL 42*.
- FIRMICUS MATERNUS, *De errore profanarum religionum*, *PL 12* ; éd. A. PASTORINO (*Biblioteca di Studi superiori 27*), Florence 1956.
- FORCELLINI (A.), *Lexicon totius latinitatis II*, Padoue 1940.
- FULGENCE DE RUPE, *Epistolae*, *PL 65*.
- GARNIER DE ROCHEFORT (?), *Contra Amaurianos*, éd. BAEUMKER (C.) (*Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters XXIV, 5-6*), Münster 1926.
- GEORGIUS, *Disputatio inter Catholicum et Paterinum haereticum*, éd. E. MARTÈNE - U. DURAND, *The-*

- saurus novus anecdotorum*, t. V, Paris 1717, p. 1703-1758 ; éd. part. ILARINO DA MILANO, *Fr. Gregorio*, dans *Aevum*, t. XIV, 1940, p. 85-140.
- GRÉGOIRE LE GRAND, *In Ezech.*, *PL 76*.
- GUILLAUME D'AUVERGNE, *De Universo*, dans *Opera omnia*, t. I, Paris 1674.
- GUILLAUME DE CHAMPEAUX, *Sententiae 13-14*, éd. G. LEFÈVRE, *Les variations de Guillaume de Champeaux (Travaux et mémoires de l'Université de Lille, VI, 20)*, Lille 1898.
- HILAIRE DE POITIERS, *Liber de Synodis*, *PL 10*.
- *Tractatus super Psalmos*, *PL 9* ; *CSEL 22*.
- PS.-HILAIRE, *Epistola seu Libellus*, *PL 10*.
- IBN GABIROL (Salomon) : Voir AVICEBRON.
- INNOCENT III, *Epistolae*, *PL 216*.
- IRÉNÉE, *Adversus haereses*, *PG 7*, col. 437-1224 ; éd. W.-W. HARVEY, 2 vol., Cambridge 1857, avec une numérotation différente des chapitres pour les livres I-IV ; éd. partielle : livre III, F. SAGNARD, *SC 34*, Paris 1952.
- ISIDORE, *Allegoriae quaedam S. Scripturae*, *PL 83*.
- ITALA, *Das Neue Testament in altlateinischen Überlieferung*, éd. A. JULICHER - W. MATZKOW - K. ALAND, 4 vol. Berlin 1938, 1940, 1954, 1963.
- JACQUES DE CAPELLIS, *Disputationes... adversus hereticos*, éd. D. BAZZUCHI, *L'eresia calara*, Bologne 1920.
- JEAN SCOT ÉRIGÈNE, *De divisione naturae*, *PL 122*.
- JÉRÔME, *Ad Galatas*, *PL 26*.
- *Commentarii in Isaiam*, *PL 24*.
- *Commentarii... ad Ephesios*, *PL 27*.
- *Dialogi contra Pelagianos*, *PL 23*.
- *Liber apologeticus*, *Epist. 48, PL 22* = *Epist. 49*, éd. J. LABOURT, coll. *G. Budé*, II, Paris 1951.

- JOACHIM DE FLORE, *Expositio in Apocalipsim*, Venise 1527.
- LACTANCE, *Divinarum Institutionum*, PL 6; CSEL 19.
- *Epitome divinarum Institutionem VII, De vita beata*, PL 6.
- Liber de causis*, éd. O. BARDENHEWER, *Die pseudo-aristotelische Schrift ueber das reine Gute, bekannt unter dem Namen...*, Fribourg-en-Brigau 1882; rééd. anast., Francfort s/Main 1959; éd. A. PATTIN, dans *Tijdschrift voor Philosophie*, t. XXVIII (1), 1966.
- MALVECIUS (J.), *Chronica Brixiiana*, éd. MURATORI, *Rer. Ital. scriptores*, t. XIV, Milan 1729.
- Manifestatio haeresis albigensium et lugdunensium*, éd. A. DONDAINE, dans *AFP*, t. XXIX, 1959, p. 268-271.
- MARIUS VICTORINUS, *Adversus Arium*, PL 8; éd. P. HENRY - P. HADOT, *SC* 68, 1960.
- MONETA DE CRÉMONE, *Adversus catharos et valdenses*, éd. Th.-A. RICCHINI, Rome 1743. Rééd. anast. Ridge-wood (New Jersey, U.S.A.), 1964.
- MURATORI, *Antiquitates Italicae medii aevi*, t. V, Milan 1741.
- *Rerum Ital. scriptores*, t. XXIV, Milan 1729.
- PIERRE LE CHANTRE, *Verbum Abbreviatum*, PL 205.
- PIERRE DAMIEN, *De libris prophetarum*, PL 145.
- PIERRE LOMBARD, *Commentarium in Psalmos*, PL 191.
- *Liber Sententiarum*, PL 192, col. 519-964; éd. QUARACCHI, 2 vol., 1916.
- PIERRE MARTYR, *Summa contra Patarenos*, éd. partielle Th. KAEPPELI, *Une somme contre les hérétiques de S. Pierre Martyr (?)*, dans *AFP*, t. XVII, 1947, p. 320-335.
- PIERRE DES VAUX-DE-CERNAY, *Hystoria Albigensis*, éd. P. GUÉBIN - E. LYON (*Société de l'histoire de France*, 412), t. I, Paris 1926.

- PRÉVOSTIN, *Summa contra haereticos*, éd. J.-J. GARVIN - J.-A. CORBETT (*Mediaeval Studies* XV), Notre Dame (Indiana) 1958.
- PROSPER D'AQUITAINE, *Liber contra Collatorem*, PL 51.
- RABAN MAUR, *Commentaria in Ezechielem*, PL 110.
- *Comment. in lib. Judicum*, PL 108.
- *Commentaria in libros quatuor Regum*, PL 109.
- PS.-RABAN MAUR, *Allegoriae in universam sacram Scripturam*, PL 112.
- RAOUL ARDENT, *Homilia XIX*, PL 155, col. 2012.
- RATRAMNE DE CORBIE, *Liber de anima ad Odonem Bellovacensem*, éd. C. LAMBOT (*Analecta mediaevalia namurcensia*, 2), Namur-Lille 1951.
- ROBERT DE MELUN, *Questiones de divina pagina*, éd. R.-M. MARTIN, t. I (*Spicilegium Sac. Lovaniense* 13), Louvain 1932.
- ROLAND DE CRÉMONE, *Summa*, éd. part. F. EHRLE, dans *Miscellanea Dominicana*, Rome 1923; Livre III, éd. A. CORTESI (*Monumenta Bergomensia* 7), Bergamo 1962.
- DE ROMANO, *Annales Veronenses*, éd. C. CIPOLLA, *Antiche cronache Veronesi*, t. I, Venise 1890.
- RUFIN, *Historia monachorum*, PL 21.
- RUPERT DE TUY, *De Trinitate*, *In Genesim*, PL 167.
- *De Trinitate*, *In Danielelem*, PL 167.
- *Commentaria in duodecim prophetas minores. In Joel*, PL 168.
- SACCONI (RAYNIER), *Summa de Catharis*, éd. A. DONDAINE, *Un traité néo-manichéen du XIII^e siècle*, Rome 1939, p. 64-78.
- SALVO BURCE, *Liber supra Stella*, éd. partielle I. von DÖLLINGER, *Beiträge zur Sektengeschichte des Mittelalters*, t. II, *Dokumente*, Munich 1890; rééd. anast.

- New York 1963, p. 52 s.; éd. part. ILARINO DA MILANO, dans *Aevum*, t. XIX, 1945, p. 307-341.
- TERTULLIEN, *Adversus Hermogenem*, PL 2, CSEL 47, CC 1.
- *Adversus Marcionem*, PL 2, éd. 1844, col. 239-524; éd. Ae. KROYMANN, CSEL 47, 1906; et CC 1, 1954.
- *Adv. Praxeam*, PL 2, CSEL 47.
- *De anima*, PL 2, CC 2.
- *De carne Christi*, PL 2, CC 2.
- *De praescriptione haereticorum*, PL 2.
- Thesaurus linguae latinae* VI, Leipzig 1913.
- VACARIUS, *Liber contra multiplices et varios errores*, éd. ILARINO DA MILANO (*Studi e Testi* 115), Città del Vaticano 1945.
- VENCKELEER (Th.), « Un recueil cathare : Le manuscrit A. 6. 10 ' de la collection vaudoise ' de Dublin », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 38, 1960, p. 815-834 et t. 39, 1961, p. 761-793.
- Vetus Italica*, éd. P. SABATIER, *Bibliorum sacrorum latinae versiones antiquae seu vetus italica*, t. IV (ou II, 2), Paris 1751.
- Vetus Latina* (*Die Reste der Allateinischer Bibel nach Petrus Sabatier*) en cours d'édition à l'abbaye de Beuron, Fribourg-en-Brigau 1949 s.
- tome II, *Genesis*, éd. B. FISCHER, 1951-1954.
- t. XXIV, 1, *Epist. ad Ephesios*, éd. H. J. FREDE, 1962-1964.
- t. XXIV, 2, *Epist. ad Philippenses et ad Colossenses*, éd. H. J. FREDE, 1966-1971.
- t. XXVI, *Epist. catholicae, Apocalypsis*, 1965-1969.
- Vetus latina hispana*, voir AYUSO MARAZUELA (Th.).
- VICTORINUS (Marius) : Voir MARIUS.
- VIRGILE, *Énéide*, éd. R. DURAND, coll. *G. Budé*, 6^e éd., Paris 1957.

- WEBER (R.), *Le Psautier romain et les autres anciens psautiers latins* (*Collectanea biblica latina*, X), Rome 1953.
- WORDSWORTH (J.) - WHITE (H.-J.), *Novum testamentum latine secundum editionem sancti Hieronymi*, 3 vol. Oxford I, 1889-1898; II, 1913-1941; III, 1905-1954.
- YVES DE CHARTRES, *Décret*, PL 161.
- ZÉNON, *Tractatus*, PL 11.

*
* *

III. OUVRAGES CITÉS

- ALDOVRANDI (L.), « Acta Sancti Officii Bononiae (1291-1309) », dans *Atti et memorie della Deputazione di Storia patria della prov. d. Romagna*, Serie III, t. XIV, Bologne 1896, p. 225-300.
- ALONSO (M.), *Theologia de Averroes* (*Estudios y documentos*), Madrid 1947.
- D'ALVERNY (M.-T.), « Avendauth? », dans *Homenaje a Millás-Valllicrosa*, t. I, Barcelone 1954, p. 19-43.
- AMANN (E.), art. « Versions de la Bible », dans *Dictionnaire de théologie catholique*, t. XV², Paris 1948, col. 2700 à 2739.
- ANAWATI (G.-C.), « Prolégomènes à une nouvelle édition du *De Causis* arabe », dans *Mélanges Louis Massignon*, I (1956), p. 73-110.
- BABILAS (W.), *Untersuchungen zu den Sermoni Subalpini* (*Münchener romanilische Arbeiten* 24), Munich 1968.
- BADAWI (A.), *La transmission de la philosophie grecque au monde arabe*, Paris 1968.

- BERGER (S.), *Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles du moyen âge*, Nancy 1893.
- « Un ancien texte latin des Actes des Apôtres », dans *Notices et Extraits des Manuscrits de la B. N.*, t. XXXV, 1, 1896, p. 169-208.
- La Bibbia nell'alto medioevo (Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 10)*, Spolète 1963.
- BISCARO (G.), « Inquisitori ed Eretici lombardi (1292-1318) », dans *Miscellanea di Storia italiana*, Ser. III, t. XIX, Turin 1922.
- BLOOMFIELD (M.-W.), « A Preliminary List of Incipits of Latin Works on the Virtues and Vices... », dans *Traditio* II (1955).
- BLUMENKRANZ (B.), « La polémique anti-juive dans l'art chrétien du Moyen Age », dans *Bulletino dell'Istituto storico italiano per il medio evo e Arch. Muratoriano*, 77, 1965.
- BORST (A.), *Die Katharer (MGH, Schriften 12)*, Stuttgart 1953.
- I cataloghi delle biblioteche italiane*, fasc. 9, Rome 1928, 2. Estratto dalla *Rivista Accademie e Biblioteche d'Italia*, n° 2, Anno II.
- CIPOLLA (C.), « Il patarenismo a Verona nel secolo XIII », dans *Archivio Veneto*, t. XXV, 1883, p. 64-86 et p. 267-287.
- COURCELLE (P.), *La consolation de la philosophie dans la tradition littéraire (Études augustinienes)*, Paris 1967.
- DONDAINE (A.), « Nouvelles sources de l'histoire doctrinale du néo-manichéisme au Moyen Age », dans *RSPT*, t. XXVIII, 1939.
- *Un traité néo-manichéen du XIII^e siècle, le Liber de*

- duobus principiis suivi d'un fragment de rituel cathare*, Rome 1939.
- *La hiérarchie cathare en Italie*, I, dans *AFP*, t. XIX, 1949 ; II, dans *AFP*, t. XX, 1950.
- FAVA (D.), *La biblioteca nazionale centrale di Firenze e le sue insigni raccolte (Le grandi biblioteche storiche italiane, 1)*, Milan 1939.
- FISCHER (B.), *Verzeichnis der Sigel für Handschriften und Kirchenschriftsteller*, Fribourg 1949, revu et augmenté en 1963.
- *Die Alkuin Bibel (Velus Latina. Aus der Geschichte der lateinischen Bibel, 1)*, Fribourg-en-Brigau, 1957.
- « Bibelausgaben des frühen Mittelalters », dans *La Bibbia nell'alto medioevo (Settimane di studi del Centro italiano di studi sull'alto medioevo, X)*, Spolète 1963, p. 519-600.
- « Ein neuer Zeuge zum westlichen Text der Apostelgeschichte », dans J.N. BIRDSALL - R.W. THOMSON, *Biblical and Patristic studies in memory of Robert Pierce Casey*, Fribourg-en-Brigau 1963, p. 33-63.
- « Bibeltext und Bibelreform unter Karl dem Grossen », dans *Karl der Grosse II, Das geistige Leben*, Dusseldorf 1965, p. 156-216. Voir *Vetus Latina*, t. II.
- FLICHE (A.) - MARTIN (V.), *Histoire de l'Église*, t. X, Paris 1950.
- FREDE (H.-J.), *Alllateinische Paulus-Handschriften (V. L., Aus der Geschichte der lateinischen Bibel, 3)*, Fribourg-en-Brigau 1964.
- *Pelagius der irische Paulustext, Sedulius Scottus (V. L., Aus der Geschichte..., ibid.)*. Voir *Vetus Latina*, t. XXIV.
- GARVIN (J.-N.) - CORBETT (J.-A.), *The Summa contra haereticos ascribed to Prepositinus of Cremona*

- (*Mediaeval Studies*, XV. University of Notre Dame), Notre Dame (Indiana) 1958.
- GRABAR (A.) - NORDENFALK (C.), *La peinture romane du XI^e au XIII^e s.*, Genève 1958.
- GRIBOMONT (J.), « L'Église et les versions bibliques », dans *La Maison-Dieu*, n° 62, 1960.
- « Les éditions critiques de la Vulgate », dans *Studi medievali*, 3^e série, II, 1961, p. 363-377.
- « Conscience philologique chez les scribes du haut moyen âge », dans *La Bibbia...* (1963).
- GROUSSET (R.), *L'Asie orientale, des origines au XV^e siècle. Les Empires* (G. GLOTZ, *Histoire Générale*, X), Paris 1941.
- HALPHEN (L.), *L'essor de l'Europe*, 3^e éd., Paris 1948.
- ILARINO DA MILANO, « Il Liber supra Stella del piacentino Salvo Burce... », dans *Aevum*, t. XVI, 1942, p. 272-319; t. XVII, 1943, p. 90-146; t. XIX, 1945, p. 281-341.
- JOLIVET (J.), *Arts du langage et théologie chez Abélard*, Paris 1969.
- KLEIN FRANKE (F.), « Zur Stellung der Philosophie Salomon Ibn Gabirols innerhalb der jüdischen Philosophie des Mittelalters », dans *Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie* 13/14, 1966-1967, p. 153-160.
- KOLMEIER (J.), « Der Seinsbegriff Ibn Gabirols », dans *Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie* 13/14, 1966-1967, p. 161-197.
- « Der Ursprung des Seins nach Ibn Gabirol », *ibid.*, p. 198-206.
- « Bibliographie zu Ibn Gabirol », *ibid.*, p. 207-209.
- LACOMBE (G.), *La vie et les œuvres de Prévostin* (*Biblioth. thomiste*, XI), Kain (Belgique) 1927.

- LEFF (G.), *Heresy in the Later Middle Ages*, 2 vol., Manchester 1967.
- LITTLE (A. G.), *Initia Operum Latinorum quae saeculis XIII XIV, XV attribuantur*, 2^e éd. anast., New York 1958.
- LOTTIN (O.), *Psychologie et morale aux XII^e et XIII^e siècles*, t. I, Louvain-Gembloux 1942.
- LOWE (E.-A.), *Codices latini antiquiores*, t. I, Oxford 1934; t. II, 1935; t. VI, 1953; t. XI, 1966.
- *English Uncial*, Oxford 1960.
- MANGENOT (E.), article « Vulgate » dans *Dict. de la Bible*, t. V, Paris 1908, col. 2456-2500; *DTC*, t. XV², Paris 1948.
- MANSELLI (R.), « Dolore e morte nella esperienza religiosa catara », dans *Atti del V Convegno di Studi sul tema Il dolore de la morte nella spiritualità dei secoli XII e XIII* (Todi, octobre 1962), Todi 1967.
- « Ezzelino da Romano nella politica italiana del secolo XIII », dans *Studi Ezzeliniani* (*Studi storici*, 45), Rome 1963.
- *L'eresia del male*, Bari 1963.
- MASNOVO (A.), *Da Guglielmo d'Auvergne a san Tomaso d'Aquino* (*Univers. cattolica del S. Cuore*, 22), Milan, s. d.
- MAZZI (A.), « Aspetti di vita religiosa e civile nel secolo XII a Bergamo », dans *Bollettino della Civica Biblioteca di Bergamo*, t. XVI, 1922.
- MICHAUD-QUANTIN (P.), *Universitas. Expression du mouvement communautaire dans le moyen âge latin*, Paris 1970.
- MONTFAUCON (B. DE), *Bibliotheca Bibliothecarum manuscriptorum nova*, t. I, Paris 1739.
- MOR (C. G.), « Dominus Eccerinus, Aspetti di una forma

- presignorile », dans *Studi Ezzeliniani (Studi storici)*, 45), Rome 1963, p. 81-121.
- NELLI (R.), *Écritures cathares*, Paris 1959.
- PATTIN (A.), « Over de Schijver an de Vertaler van het *Liber de causis* », dans *Tijdschrift voor Philosophie* 23, 1961.
- PELZER (A.) - RUYSSCHAERT (J.), *Répertoire d'Incipit pour la littérature latine philosophique et théologique du moyen âge*, 3^e édition, Louvain 1964.
- PUECH (H.-Ch.), *Le Manichéisme (Publications du Musée Guimet, 56)*, Paris 1949.
- QUENTIN (H.), *Mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate*, Rome-Paris 1922.
- REY (B.), « L'homme nouveau d'après S. Paul », dans *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, t. 49, 1965, p. 161-169.
- RÖNSH (H.), *Itala und Vulgata*, 2^e éd., Marbourg 1875.
- SAFFREY (H.-D.), *Sancti Thomae de Aquino super Librum 'De Causis' Expositio (Textus philosophici Friburgenses 4/5)*, Fribourg-Louvain 1954. Cf. Préface.
- « L'état actuel des recherches sur le *Liber de Causis* comme source de la métaphysique au Moyen Âge », dans *Miscellanea mediaevalia 2. Die Metaphysik im Mittelalter*, Berlin 1963, p. 267-281.
- SMALLEY (B.), *The Study of the Bible in the Middle Ages*, 2^e éd., Oxford 1952.
- SOLARI (G.), « Di un inedito trattato neo-manicheo del XIII secolo e del suo presunto autore Giovanni di Lugio bergamasco », dans *Atti della Reale Accademia delle Scienze di Torino. Cl. di scienze morali, storiche e filologiche* 75 (1940), p. 409-435.
- VAN STEENBERGHEN (F.), *La philosophie au XIII^e siècle (Philosophes médiévaux IX)*, Louvain-Paris 1966.

- TANGL (M.), « Die arabischen Ziffern der Geheimschrift », dans *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde* 41 (1917).
- THIELE (W.), *Wortschaftzuntersuchungen zu den Lateinischen texten der Johannesbriefe (V.L., Aus der Geschichte der Lateinischen Bibel 2)*, Fribourg-en-Brigau 1958.
- *Die Lateinischen Texte des 1 Petrusbriefes (V.L., Aus der Geschichte der Lateinischen Bibel, 5)*, Fribourg-en-Brigau 1965.
- THORNDIKE (L.) - KIBRE (P.), *A catalogue of Incipits of Mediaeval Scientific Writings in Latin (The Mediaeval Academy of America)*, Cambridge (Mass.), 2^e éd., 1963.
- « Additional Addenda et Corrigenda to the revised edition of Lynn Thorndike and Pearl Kibre, *A catalogue of Incipits...* », dans *Speculum* 40 (1965), p. 116-122.
- THOUZELLIER (Ch.), « L'enseignement et les Universités », dans A. FLICHE - V. MARTIN, *Histoire de l'Église*, t. X, Paris 1950, p. 341-386.
- *Un traité cathare inédit du début du XIII^e siècle, d'après le « Liber contra Manicheos » de Durand de Huesca (Biblioth. de la RHE, 37)*, Louvain-Paris 1961.
- « Polémique sur l'origine de l'hérésie à Bergame aux XII^e-XIII^e s. », dans *RHE*, t. LXII, 1967.
- *Catharisme et Valdésisme en Languedoc à la fin du XII^e et au début du XIII^e siècle (Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Paris, Série « Recherches », 27)*, Paris 1966, 2^e éd. 1969.
- *Hérésie et Hérétiques. Vaudois, Cathares, Patarins, Albigeois (Storia e Letteratura 116)*, Rome 1969.
- « Sur l'égalité des deux dieux dans le catharisme », dans *Annales du Midi*, t. 82, 1970, p. 343-347.

- VATASSO (M.), *Initia Patrum* d'après Migne (*Studi e Testi* 17), Rome 1908, 2^e éd. anast. 1959.
- VOGEL (C.), *Introduction aux sources de l'histoire du culte chrétien au moyen âge* (*Biblioteca degli « Studi Medievali »*, I), Spolète 1966.
- WAKEFIELD (W.-L.) - EVANS (A.), *Heresies of the High Middle Ages* (*Records of civilization*, 71), New York-Londres 1969.
- WULF (M. DE), *Histoire de la philosophie médiévale*, 6^e éd., t. I, Paris 1934.

INDEX SCRIPTURAIRE

(citations et allusions)

Les chiffres gras renvoient aux n^{os} des paragraphes.

I. LIVRE DES DEUX PRINCIPES

ANCIEN TESTAMENT

Genèse		13, 14-15	55 , 6-10
1, 1-2	49 , 10-11 58 , 73-75	13, 14	p. 87
1, 2	60 , 21-25	13, 17	55 , 11-12 — p. 86 (8) et p. 87
1, 21	49 , 12-14 58 , 75-77 61 , 21-25	14, 18-20	58 , 82-87
1, 22 s.	58 , 29-30 — p. 73	14, 19	p. 86 (8)
1, 25	49 , 14-16 58 , 33-35 — p. 86	32, 30	56 , 5-6 — p. 87
1, 26	58 , 32-33	50, 19	65 , 10
1, 27	49 , 16-18 58 , 78-80 61 , 21-25 — p. 88	Exode	
1, 28	58 , 28	11, 2	51 , 9-11
2, 2-22	58 , 35-36	12, 35-36	51 , 12-15
2, 3	58 , 80-82	22, 3	51 , 5-6
2, 7	25 , 18-20 61 , 21-25 — p. 88	23, 26-27	51 , 56-59
2, 22 s.	— p. 73	23, 27	p. 88
2, 24	58 , 37-39 — p. 87. 88	24, 9-10	56 , 7-9
5, 2	11 , 49	33, 11	56 , 9-11
6, 6-7	11 , 51-33 — p. 52	Lévitique	
8, 9	11 , 49	18, 8	50 , 7-8
		20, 10	50 , 29-30
		20, 11	50 , 8-10
		26, 7-8	51 , 60-63
		26, 7	52 , 19 — p. 88 (13)

Nombres

12, 7-8 **56**, 11-14
 12, 7 p. 88
 12, 8 p. 88 (14)
 15, 32-35 **51**, 49-55
 25, 11 **60**, 4-5
 33, 55-56 **51**, 64-68
 33, 55 p. 88 (14)
 33, 56 p. 88 (14)

Deutéronome

1, 8 **55**, 13-16 — p. 89
 et n. 16; p. 90
 2, 32-34 **51**, 33-38
 2, 32 p. 89
 2, 33 p. 89
 2, 34-36 **52**, 3
 3, 3-4 **51**, 39-44
 3, 6-7 **51**, 44-47
 3, 6 p. 89 et n. 16
 13, 14 **62**, 77 **63**, 35
 20, 10-17 **51**, 16-32
 20, 12 p. 90
 20, 15 p. 89 (16)
 21, 22-23 **53**, 6-10
 21, 22 p. 89 (16). p. 90
 22, 22 **50**, 3-5 42
 22, 30 **50**, 5-6
 32, 1 **40**, 10-11 — p. 90

Juges

9, 22-23 **54**, 12-15
 9, 23 **54**, 3-4 — p. 90

I Samuel

16, 14 **54**, 6-8
 16, 23 **54**, 8-11 — p. 90

II Samuel

12, 9-12 **50**, 17-28
 12, 9 p. 91
 12, 10 p. 91
 12, 11 p. 91
 16, 21-22 **50**, 32-37

III Rois

2, 6 **16**, 12
 22, 19-23 **54**, 17-29
 22, 20 p. 91
 22, 23 p. 91

II Chroniques

20, 6 **5**, 2

Esdras

8, 31 **65**, 20

Néhémie

7, 65 **18**, 60

Tobie

2, 12 **30**, 105-107 — p.
 91

Esther

8, 13 **45**, 23

I Maccabées

2, 51 **10**, 10

Job

1, 12 **30**, 91-92 — p. 9
 (3); p. 91
 2, 3 **12**, 18-19 **60**, 6
 2, 6 **30**, 93-94
 3, 19 **64**, 7
 9, 12 **5**, 2
 10, 3 **30**, 96-98 — p. 91
 10, 22 **48**, 14-15 — p. 92
 12, 6 **30**, 43-45 **36**, 23-
 25
 16, 12 **30**, 94-95
 28, 22 **40**, 47-48
 30, 11 **30**, 73
 34, 29-30 **30**, 51-53 **36**, 30-
 31
 34, 29 p. 92
 37, 19 **63**, 2
 40, 10 **30**, 24-25 — p. 91.
 p. 92

Psaumes

2, 6 **26**, 12-13
 7, 12 **4**, 9-10
 7, 17 **60**, 8-10 — p. 100
 8, 8 **38**, 26-28
 10, 15-16 **45**, 10-12
 17, 26-27 p. 22
 18, 2 **40**, 8-10
 24, 8 **4**, 7-8
 24, 10 **40**, 15-16
 26, 13 **40**, 23
 36, 10 **45**, 12-14
 36, 29 **40**, 25-26 — p. 100
 (bis)
 43, 21 **47**, 16-17 — p. 99
 (29)
 44, 7 **40**, 28-29
 46, 10 **47**, 18-20 — p. 101
 47, 14-15 **22**, 23-25
 47, 14 p. 101
 51, 3-5 **44**, 7-11
 51, 3 **45**, 5-6 **46**, 3 —
 p. 101
 51, 5 **16**, 15
 51, 7 **45**, 6-8 — p. 100.
 101
 72, 1 **4**, 4-5
 76, 20 **40**, 13-14 — p. 100
 77, 19 **17**, 56. 70
 78, 1 **14**, 31-33
 80, 9-10 **47**, 13-15 — p. 101
 95, 5 **47**, 20
 98, 5 **40**, 30; 31-32 —
 p. 100
 103, 24 **26**, 23-24 **34**, 15-
 16
 103, 26 **30**, 22-23; 66 —
 p. 99 (29)
 103, 27-30 **27**, 8-14
 103, 27-28 **37**, 22-25
 103, 28 p. 100
 103, 29 p. 100
 105, 45 **12**, 15-16
 109, 1 **40**, 30

113, 11 **5**, 7-8
 118, 91 **26**, 25-26 **34**, 16-
 18 — p. 101
 126, 1 **13**, 35-38 — p. 101
 134, 5-6 **22**, 6-9
 134, 5 p. 101
 134, 6 p. 101
 135, 4 **61**, 19-20
 142, 10 **40**, 24-25 — p. 101
 144, 1 **64**, 32
 144, 3 **2**, 10-11 — p. 9 (3)
 144, 13 **4**, 5-7 **6**, 5-6
 145, 6 **31**, 29
 146, 5 **2**, 12-13 — p. 9 (4)
 148, 5-6 **26**, 26-28
 148, 5 p. 100
 148, 8 **26**, 30-31 — p. 101

Proverbes

6, 2 **59**, 42 **62**, 88-89
 6, 25 **18**, 13-14, 19, 28
 8, 14-16 **13**, 42-45
 8, 14 p. 92
 11, 18 **49**, 25-26
 14, 22 **12**, 4
 21, 32 **45**, 15
 16, 22 **56**, 26
 20, 24 **13**, 46-47
 23, 20 p. 20

Ecclesiaste

1, 2 **35**, 5 — p. 93, 156
 1, 14 **35**, 6-7 — p. 93,
 156, 157
 2, 17 **35**, 11-13
 3, 1-2 **35**, 7-9
 3, 1 p. 93
 3, 11 **26**, 15-16 **30**, 114
34, 8 — p. 93
 3, 14 **26**, 16-19 — p. 92.
 93
 3, 19-20 **35**, 9-11
 3, 20 p. 94, 156
 8, 3-4 **5**, 4-6

9, 5	18, 2
11, 2	17, 45
Sagesse	
1, 13	40, 45-46
1, 14	20, 33
7, 23	40, 5
11, 18	25, 16-18
11, 24-27	37, 14-20
11, 24	p. 94
11, 26	p. 94
12, 15	4, 11 30, 115-116 — p. 94
15, 1	37, 12-13 — p. 95
16, 12	37, 21-22 — p. 94. 95
Sirach	
1, 4	p. 82
3, 14	34, 9-11
4, 19	58, 53
5, 5	43, 2
13, 19-20	16, 19-21
13, 19	p. 96
13, 20	p. 96
15, 21	14, 10-21
17, 1	25, 22-23
18, 1	20, 32
19, 7	57, 13
23, 15	39, 25-26
23, 29	3, 8-10 17, 22, 62
27, 10	16, 21-23
33, 15	39, 9-11
37, 3	30, 30
38, 4	25, 21
39, 21	26, 19-20
42, 23-24	26, 21-23 34, 12- 15
42, 23	33, 18-19 — p. 96
42, 24	9, 49-50 12, 38- 39 33, 19, 20 — p. 96
43, 32-33	2, 7

43, 32	p. 96
43, 33	2, 4-5 16, 50
50, 9	63, 63
Isaïe	
1, 2	40, 11-12 — p. 98
1, 14	12, 13
3, 7	30, 76
7, 15	16, 25
9, 2	28, 13-14
14, 13-14	18, 15-16
18, 2	24, 31-32
26, 13	47, 11-13 — p. 97
31, 2	30, 34-35
40, 28	22, 32
43, 7	58, 9
43, 24	12, 11-12
44, 28	65, 8-9
45, 6-7	28, 3-6 30, 20-22 — p. 45
45, 6	p. 97
45, 8	24, 12-15
45, 20	47, 8-11 — p. 97
53, 8	65, 21-22 — p. 98
54, 16	30, 17-19, 65 — p. 98
57, 15	22, 25-26 — p. 97
65, 12	12, 25-27 — p. 97
Jérémie	
1, 6	30, 36-37
5, 19	47, 6-8
10, 10	22, 33-34
10, 23	13, 38-40
11, 9	47, 22-23
11, 10	47, 23-24
13, 23	9, 34-35 et notes
16, 11-13	47, 25-33
22, 29	40, 13
26, 15	7, 8
32, 4	33, 26
Lamentations	
5, 17	11, 43

Ézéchiel		8, 9	36, 27
7, 10-11	14, 24-26	8, 12	36, 27-29
13, 18-19	12, 20 s	8, 23-24	33, 27-28
13, 19	p. 9 (3)	8, 23-25	36, 15-23
18, 20	52, 11-12	13, 12	63, 115-117
22, 26	39, 6	13, 42	3, 6-8
24, 13	11, 24-26	Joël	
31, 8-9	30, 11-17	1, 6-7	14, 34-39
31, 8	p. 98	Amos	
35, 3-5	48, 17-23	3, 6	30, 42 — p. 99
35, 9	48, 16-17	Michée	
Daniel		4, 5	47, 36-39
2, 37-38	30, 46-49 36, 11- 15	Habacuc	
2, 38	p. 99	1, 6	30, 38-40 — p. 99
3, 87	7, 28 8, 15	3, 3-6	48, 32-39
4, 11	20, 5	Sophonie	
6, 8	20, 20-21 58, 54- 57	2, 11	47, 21-22
7, 13	22, 35-38	Malachie	
7, 21-22	44, 18-21	2, 11	47, 33-36
7, 22	22, 38-39	2, 17	12, 14
7, 24-25	44, 21-25		
8, 9-11	44, 25-31		

NOUVEAU TESTAMENT

Matthieu		5, 44	p. 104 (35) — p. 106
1, 20	25, 13-14 — p. 68	6, 24	47, 47-50
2, 13-15	68, 7-12	7, 11	28, 28-30 — p. 104
2, 14	p. 106	7, 17-18	1, 16-18 et n. 16
3, 2	64, 12	10, 16-25	69, 23-42
4, 1	30, 81-82 — p. 69. 106	10, 18	p. 106
4, 16	28, 13-14	10, 22	p. 105
5, 10-15	69, 17-23	10, 23	p. 103 (33)
5, 12	67, 22-23 — p. 104	10, 25	p. 106
5, 34-35	40, 26	11, 27	13, 48-50
5, 43-44	52, 16-18	12, 25	11, 44
5, 43	p. 104	13, 24-25	14, 28-31 — p. 9(3)
5, 44-45	52, 20-23	13, 25	48, 23-25

- 13, 39 48, 23-25
 17, 11 38, 11-12
 19, 11 33, 9-11
 19, 21 35, 29-30 — p. 105
 19, 27 35, 32-33 — p. 104
 19, 28 35, 34-35
 20, 17-19 68, 20-25
 20, 17 p. 104
 20, 18 p. 106
 20, 19 p. 106
 23, 11 60, 3-4
 23, 29-39 67, 31-52
 23, 29 p. 103 (33)
 23, 31 p. 106
 23, 34 p. 104
 23, 37 11, 21-23 — p.
 103 (33)
 23, 38 p. 106
 23, 39 p. 104
 24, 4-13 69, 52-65
 24, 6 p. 107
 24, 9 p. 103. 154
 24, 12 p. 104
 24, 24 66, 27-29
 25, 32 64, 7; 8
 25, 34-35 10, 12-15 64, 15-
 17
 25, 34 p. 106
 25, 35 11, 18-19
 25, 40 11, 19-20
 25, 41 48, 5-7 — p.105,
 107
 25, 41-42 10, 19-21 64, 22-
 23
 25, 42 10, 26-27 — p. 107
 25, 46 18, 71 48, 27-28
 — p. 104
 68, 26-27
 65, 2-3
 26, 55 45, 50-52
 26, 56 65, 24-25 66, 14
 — p. 104 (35).105
 27, 38 68, 152-153
 27, 50 68, 153-154

Marc

- 1, 12-13 30, 82-85
 1, 12 p. 108
 1, 13 p. 108
 3, 29 48, 28-30 — p. 107
 4, 17 66, 8-9
 10, 6-8 58, 39-41
 10, 6 49, 19-20
 10, 7 p. 108 (bis)
 12, 32 47, 3-4
 13, 22 66, 9-10
 14, 33-34 63, 143-145
 14, 33 p. 107. 108
 15, 33-34 68, 146-150
 15, 33 p. 107. 108
 15, 34 p. 108
 15, 37 68, 150-151

Luc

- 1, 52 45, 24-29
 2, 33-35 68, 13-19
 2, 33 p. 109
 2, 34 p. 109
 4, 1-2 30, 85-88
 4, 1 p. 109
 4, 5 58, 11
 4, 13 30, 88-89 — p. 109
 8, 11-12 44, 15-18
 8, 12 p. 109
 12, 47 9, 55-56
 13, 24 13, 54-55 — p. 109
 22, 53 45, 52-53
 23, 46 68, 155-157 — p.
 109

Jean

- 1, 3 20, 41-42 59, 6-7
 1, 9 28, 8; 8-9 — p.
 110.153.157
 1, 18 56, 17-18
 3, 27 13, 34 — p. 112
 5, 19 52, 27-29
 5, 30 13, 7-8; 17-18 —
 p. 111

- 6, 44 13, 16-17
 7, 7 68, 43-45
 8, 12 31, 16-17
 8, 58-59 68, 28-30
 11, 47-53 68, 31-43
 11, 47 p. 110.113
 11, 48 p. 113
 11, 49 p. 111
 11, 50 p. 112.113
 12, 31 47, 52-53 — p. 110,
 153
 12, 32 37, 26-27
 14, 6 13, 51-52 — p. 110
 14, 10 13, 9; 19
 14, 17 54, 15-16
 14, 30 47, 51-52
 15, 5 13, 52-53
 15, 17-21 68, 45-55 69, 70-
 79
 15, 26 54, 15-16
 16, 11 47, 54-55 — p. 110
 16, 20-22 69, 43-51
 16, 21 p. 113
 16, 22 p. 113
 17, 13-16 70, 11-17
 17, 14 p. 112.156
 17, 15 p. 113
 18, 4 6, 20-21
 19, 6 15, 27 62, 64
 19, 11 30, 99-100 65, 13-
 15 — p. 112
- Actes
- 2, 22-24 68, 62-68
 2, 36 24, 17-19 68, 68-
 70 — p. 116.118
 3, 12-21 68, 71-91
 3, 12 14, 4-5, 10-11 —
 p. 115.116.119
 3, 13 14, 12-13
 3, 16 p. 119
 3, 17 p. 116
 3, 19 p. 118.119
 3, 20 p. 116
- 3, 21 p. 118
 4, 24-28 68, 92-101
 4, 24 20, 34-35 59, 11-12
 — p. 115.116.156
 4, 25-27 47, 55-61
 4, 26 p. 115 (55).119
 4, 27 p. 116
 5, 29-33 68, 102-111
 2, 29 p. 115.116.154
 7, 3-5 55, 20-27
 7, 4 p. 117.119
 7, 5 p. 119
 7, 51-53 67, 24-30
 7, 51 p. 115.119
 7, 52 p. 117.153
 8, 1 65, 22 70, 58-61
 10, 29 56, 22
 10, 36-43 68, 112-129
 10, 36 p. 115.118
 10, 37 p. 115
 10, 38 23, 14 — p. 115
 10, 39 p. 117
 13, 26-30 68, 129-138
 13, 27 p. 120
 13, 33 55, 28-29
 14, 14 45, 61-62
 17, 23-25 20, 36-40
 17, 23-24 59, 7-9
 17, 24 p. 120.156
 17, 26 59, 9-10 — p. 120
 20, 28-31 66, 50-56
 20, 29 p. 118.120.157
 20, 30 p. 115 et n. 55
 20, 31 p. 120
 22, 23 15, 27
 23, 1-2 70, 77-80
 24, 14 69, 11-12 — p. 119.
 157
 26, 9-11 70, 36-43 — p. 120
 26, 16-18 45, 43-49
 26, 16 p. 120
 26, 17 p. 120
 26, 18 45, 61-62 — p. 120
 28, 22 69, 13-14 — p. 115

Romains

- 1, 28-31 **66**, 30-38
 1, 28 p. 122.123
 1, 29 **56**, 28 — p. 122.
 123
 1, 30 p. 122
 1, 32 **62**, 80-81 — p. 122
 7, 12 **2**, 3
 8, 28 **34**, 20-21
 8, 35-39 **70**, 61-72
 8, 35 p. 123 (bis)
 8, 36 p. 123
 8, 38 p. 123.124
 9, 16 **13**, 22-23
 9, 19 **65**, 10
 9, 22-23 **30**, 55-58
 11, 32 **33**, 30-32 **36**, 39-
 40 **37**, 28 — p.
 122.124
 11, 33 **2**, 14-16
 11, 36 **12**, 39 **21**, 13
31, 9-10 **32**, 31-
 32
 13, 1 **22**, 18-20
 14, 3 **59**, 26
 14, 11 p. 22
 14, 20 **34**, 18-19
 16, 25-26 **22**, 27-30
- I Corinthiens**
 3, 9 **12**, 17
 4, 11-14 **70**, 81-88
 4, 11 p. 124
 6, 3 **10**, 39-40
 6, 9 **50**, 51-53
 6, 10 **50**, 51-53
 8, 5-6 **47**, 44-46
 8, 6 **21**, 10-12 — p. 125
 15, 9 **70**, 93-95
 15, 10 **13**, 41
 15, 19 **70**, 191-192
 15, 24 **45**, 26-28; 68 —
 p. 124
 15, 26 **45**, 29

15, 26-28 **38**, 29-34 — p. 124.
 125

15, 39 **58**, 20-21

II Corinthiens

- 1, 3-11 **70**, 117-137
 1, 3 **52**, 32-33
 1, 6 p. 126
 1, 7 p. 126.127
 1, 8 p. 126
 1, 9 p. 125.127
 1, 10 p. 127
 2, 10 **26**, 11
 3, 4-6 **13**, 28-33
 3, 4 p. 126.127
 3, 5-6 **29**, 3-6
 3, 6 p. 127
 4, 3-4 **47**, 40-43
 4, 8-10 **70**, 96-101
 4, 9 p. 127
 4, 10 p. 127
 5, 8 **63**, 30
 5, 17 **29**, 9-10 — p. 126
 6, 14-16 **39**, 12-16
 6, 14 p. 127
 6, 15 p. 127
 6, 16 p. 127
 6, 18 **5**, 1
 11, 21-29 **70**, 143-159
 11, 22 p. 155
 11, 23 p. 125, 155

Galates

- 1, 13-14 **70**, 137-142
 1, 14 p. 127
 3, 13 **53**, 10-12 — p. 127
 3, 22 **33**, 29-30 **36**, 37-
 39
 4, 9 **40**, 36-37
 5, 17 **46**, 20-21

Éphésiens

- 1, 9-10 **38**, 12-16
 1, 9 p. 129

- 1, 10 p. 129
 2, 4 **37**, 2-3 — p. 128
 2, 5 **37**, 4-5 — p. 128
 2, 8-9 **13**, 20-22
 2, 8 p. 129
 2, 10 **27**, 6-8
 2, 14 **28**, 18-19 — p. 129
 2, 15-16 **28**, 21-25
 2, 16 p. 128.130.155
 2, 17-18 **28**, 21-25
 2, 18 p. 129
 3, 14 **21**, 7-9
 3, 15 p. 130
 4, 5-6 **21**, 4-6
 4, 5 p. 130
 4, 6 p. 128
 4, 10 **38**, 19-20 — p. 130
 4, 23-24 **24**, 9-12
 5, 5 **50**, 53-55 — p. 130
 5, 8 **28**, 15-16
 6, 10-18 **70**, 102-116
 6, 10-13 **46**, 10-17
 6, 10 p. 128
 6, 11 p. 130
 6, 12 p. 128.131
 6, 13 p. 130
 6, 14 p. 131
 6, 16 **46**, 17-19 — p. 131
 6, 17 p. 128
 6, 18 p. 129

Philippiens

- 1, 6 **13**, 24-26 — p. 9 (3)
 1, 28-30 **70**, 193-198
 1, 29 p. 132
 1, 30 p. 132
 2, 13 **13**, 26-27 — p.
 9 (3)
 3, 4-8 **35**, 18-28
 3, 7-8 **33**, 23-24
 3, 8 p. 132

Colossiens

- 1, 2 **29**, 7-8

- 1, 12-13 **45**, 30-33
 1, 12 p. 133.135.154
 1, 15-17 **21**, 16-21
 1, 15 **56**, 21
 1, 16-17 **31**, 11-15
 1, 16 **31**, 30-31 **45**, 20-
 21 **59**, 4
 1, 19-20 **38**, 6-10
 1, 19 p. 133.153.156.157
 1, 20 p. 134.135
 2, 8 **20**, 8-11 — p. 134.
 135
 2, 13-15 **45**, 34-40
 2, 13 p. 134 (bis)
 2, 14 p. 135
 2, 15 **45**, 68
 2, 20-22 **35**, 14-18 **40**, 38-
 42
 2, 20 p. 134
 2, 21 p. 135
 3, 8 **35**, 36-37 — p. 133.
 155
 3, 9-11 **24**, 6-9
 3, 9 p. 133.135
 3, 10 p. 134.136

I Thessaloniens

- 2, 14-16 **70**, 174-181
 2, 14 p. 136.137 et n. 94
 2, 15 p. 137
 2, 16 **66**, 16 — p. 136.
 137
 3, 2-5 **70**, 182-190
 3, 2 p. 137
 3, 4 p. 136.137
 3, 5 p. 137
 4, 3 **50**, 56-57

II Thessaloniens

- 1, 4-7 **70**, 160-167
 1, 4 p. 138.154
 1, 5 p. 138
 1, 6 p. 138
 1, 7 p. 138

- 1, 9 **48**, 26 — p. 138
 2, 1 **45**, 16-17
- I Timothée**
 1, 12-13 **70**, 168-172
 1, 12 p. 139
 1, 13 p. 139
 1, 17 **56**, 19-20
 4, 1 **36**, 35-36 — p. 139
 4, 1-4 **59**, 30-37 — p. 80.
 138. 139
 4, 3 **1**, 1
 4, 4 **30**, 112-113 **34**,
 6-7
 6, 13 **38**, 21-22 — p. 139
 6, 13-15 **22**, 11-16
 6, 15 p. 138
- II Timothée**
 2, 13 **41**, 13-14 — p. 139.
 140
 3, 1-5 **66**, 19-26
 3, 1 p. 139.140
 3, 2 p. 140
 3, 4 p. 140
 3, 5 p. 140
 3, 9 **58**, 2
 3, 10-12 **70**, 199-205
 3, 11 p. 139
 3, 12 p. 140
 3, 13 **66**, 10; 47-49 —
 p. 139
- Tite**
 3, 5-7 **37**, 5-11
 3, 5 p. 140
 3, 6 p. 140
- Hébreux**
 1, 5 **24**, 23-24 — p. 141
 1, 7 **24**, 27-28
 1, 8 **40**, 28-29
 1, 14 **23**, 16-17 **24**, 29-
 31 — p. 141.142
- 2, 6-7 **26**, 8-9
 2, 6 p. 141
 2, 8 **38**, 26-28 — p. 142
 2, 14 **45**, 17-19
 3, 1-2 **24**, 20-23
 3, 1 p. 142
 3, 2 p. 142
 3, 4 **20**, 30-31 **59**, 16
 — p. 141.156
 4, 13 **3**, 11-12
 6, 18 **41**, 11-12
 11, 32-40 **67**, 4-21
 11, 32 p. 141
 11, 33 p. 142
 11, 34 p. 142
 11, 36 p. 141
 11, 37 p. 141.142.155
 11, 38 p. 141
 11, 39 p. 142
 11, 40 p. 141
- Jacques**
 1, 4 **63**, 65
 1, 15 **13**, 40-41
 1, 17 **13**, 13-15
 3, 11-12 **1**, 18-22
 3, 12 p. 144
 5, 5-6 **63**, 58-61
 5, 5 p. 144
 5, 6 p. 144.145
 5, 10-11 **67**, 52-57
 5, 10 p. 144.145
 5, 11 **30**, 107-108 **59**,
 39-40 — p. 144.
 145
- I Pierre**
 1, 6-7 **70**, 72-76
 1, 6 p. 145
 1, 7 p. 146.147
 2, 19-25 **70**, 44-57
 2, 19 p. 147
 2, 20 p. 145.147
 2, 21 p. 147

- 2, 22 p. 147
 2, 23 p. 147
 2, 24 p. 148
 2, 25 **23**, 13-14 — p.
 146.147
 3, 13-14 **70**, 89-92
 3, 14 p. 146.148
 4, 1-2 **63**, 139-142
 4, 1 p. 146.148
 4, 12-19 **70**, 21-35
 4, 14 p. 145.146.148
 4, 17 p. 146.148
 4, 18 p. 147
 4, 19 **49**, 3-4 — p. 145.
 148
 5, 12 **64**, 4
- II Pierre**
 1, 17 **10**, 11
 2, 1-3 **66**, 39-46
 2, 6 **8**, 5
 3, 7 **26**, 33
 3, 10 **26**, 33-34
 3, 11 **26**, 33-34
- I Jean**
 1, 5 **31**, 6-7 **56**, 25-26
 2, 15-16 **35**, 38-43
 2, 16 p. 149.156.157
 3, 9 **9**, 48-49
 3, 13-14 **70**, 18-20
 3, 14 p. 150
- 3, 20 **3**, 5 **63**, 114
 5, 20 **11**, 54
- II Jean**
 1 **1**, 1
- Jude**
 6 p. 150
 6, 7 **48**, 8-13
- Apocalypse**
 1, 7 **56**, 15-16
 1, 8 **5**, 8-10
 2, 10 **69**, 66-69
 3, 7 **32**, 11
 3, 9-10 p. 22
 4, 11 **20**, 21-24
 5, 13 **40**, 18-22 — p. 151
 10, 5-6 **20**, 24-29
 10, 5 p. 150
 11, 17 **22**, 17-18 — p. 150
 12, 3-4 **44**, 32-35
 12, 4 **68**, 56-58
 12, 9 **44**, 12-14 **48**, 41-
 42
 13, 5-7 **44**, 36-40
 13, 5 p. 150.151
 14, 7 **59**, 13-15 — p. 150.
 151.156.157
 15, 3-4 **5**, 10-13
 20, 2 **30**, 26
 21, 5 **29**, 12-13 **38**, 17-
 18

II. RITUEL

ANCIEN TESTAMENT

Genèse		16, 21	p. 95
9, 25	p. 86 (8).88	Sirach	
Psaumes		34, 30	p. 95
73, 12	p. 100.102	34, 31	p. 95
101, 5	p. 100.102	Isaïe	
Sagesse		4, 1	p. 98
16, 20	p. 94.95	29, 19	p. 97
		58, 7	p. 97

NOUVEAU TESTAMENT

Matthieu		Actes	
3, 11	p. 106	8, 14	p. 120
6, 13	p. 105	9, 11	p. 118.120
6, 15	p. 105	9, 12	p. 121
16, 15	p. 105	9, 17	p. 119.121
16, 19	p. 105	19, 1	p. 121
18, 18	p. 107	19, 2	p. 118
Marc		19, 4	p. 121
16, 18	p. 108	19, 5	p. 118
Jean		28, 8	p. 121
3, 5	p. 111	I Corinthiens	
4, 34	p. 110	10, 7	p. 125
6, 38	p. 111	11, 24	p. 124
6, 49	p. 112.113	11, 25	p. 125
6, 50	p. 113	13, 2	p. 124.125.156
6, 52	p. 110	13, 3	p. 125
6, 53	p. 112	Éphésiens	
6, 54	p. 110	5, 25	p. 131
8, 12	p. 112	5, 26	p. 129
20, 22	p. 113	5, 27	p. 131

Hébreux		2, 21	p. 149
2, 10	p. 142	2, 22	p. 149
10, 39	p. 142	I Jean	
11, 7	p. 142	2, 5	p. 150
I Pierre		2, 6	p. 150
3, 21	p. 148	Apocalypse	
II Pierre		10, 11	p. 151
2, 20	p. 149		

INDEX

I. INDEX DES MOTS LATINS

Nota. — Cet index latin ne retient que certains mots, expressions et phrases caractéristiques de l'auteur et divers thèmes en fonction de sa doctrine.

- Abraham **55**, 2, 4, 18
Accidens **30**, 77 ; **33**, 7, n. ;
42, 9, n. Voir Index général.
Actus **63**, 79, n.
Adversarius, le diable p. 52,
294-295, n.
Adversarius, -rii, le ou les
contradicteurs monothéistes
p. 60 ; **2**, 2 ; **6**, 1, 14 ; **9**, 40 ;
10, 42 ; **11**, 1 ; **15**, 1, 26 ;
20, 3 ; **21**, 22 ; **22**, 4 ; **25**, 8 ;
30, 119 ; **31**, 4 ; **32**, 3 ; **41**, 3 ;
44, 47 ; **45**, 69 ; **49**, 6, 32, 40 ;
50, 40 ; **54**, 3 ; **55**, 30 ; **64**, 28
Adversarius, -rii (secundum
eorum fidem) **9**, 26, 36-37 ;
16, 26-27 ; **49**, 46 ; **50**, 14,
28 ; **51**, 7 ; **52**, 8 ; **53**, 3-4
Adversarius, -rii (secundum
illos ; ... illorum...) **9**, 10-
11 ; **11**, 65, 68 ; **16**, 32 ; **17**,
60 ; **25**, 24 ; **26**, 31 ; **28**, 32
Adversarius veritatis **7**, 14 ;
61, 28, n.
Adulterium **49**, 33 ; **50**, 12,
29, 38, 49-50
- Ago, agens **16**, 34, 39-45, n.
Al..., Alb... p. 41, 61, 62, 73 ;
60, 10, n. ; **61**, 2
Albanenses p. 31, 36, 58, 61,
76, 77, 79, 81 ; **45**, 70, n. ;
57, 3, n. ; p. 364, n. ; p. 432,
n.
Alienus (deus) p. 72 ; **47**, 1
Anima **62**, 43, n., 47, 49 ;
64, 4, 31 ; **66**, 6
Antiquitas **43**, 2, 40, 44, 54
Antiquus (deus), -quitate **20**,
16 ; **22**, 3, 22, 35, 43 ; **48**,
51
Arbitrium (liberum) p. 52 ;
13, 7, 12 ; **14**, 1, n., 3 ; **15**,
24, 23 ; **16**, 1, 4, 47 ; **17**,
3, 60 ; **19**, 6, 32-33 ; **52**, 7 ;
p. 391, n. ; **63**, 16, 52 ; **64**,
6, 20-21, 24-25 ; **64**, 27, 35
Définition : **10**, 5-7 ; **15**,
29-31 ; **16**, 4-6 ; **17**, 4-6, 93-
94, 102 ; **19**, 6-9
Voir Libitum (ad) ; voir
Libre arbitre. (Index général)

- Arbitrium (liberum) des anges
10, 4, 5; **17**, 72.
 Voir Libitum (ad)
- Asur (Assur), symbole du diable
30, 10, n.; **30**, 25, 66
- Auctoritas, -tes p. 44, 45; **20**,
 19; p. 235, n. 22; **31**, 26, 32;
33, 16
- Balbucio **55**, 33, n.
- Beemoth **30**, 27
- Belial **39**, 14, 18, 21; p. 294-
 295, n.
- Biblia **58**, 17; **60**, 13
- Bonitas (pura) p. 49, 56; **2**,
 4; p. 332, n.
- Caput (d) et causa (mali)
 p. 44, 66, 73; **7**, 40; **14**, 45;
16, 52-53; **39**, 28; **40**, 47-
 48; **50**, 63; **53**, 18 n.; **56**,
 23-24, n.
- Caput mali **62**, 61-62
- Causa **16**, 35; **17**, 12; **35**, 51;
39, 8
 Thème : **16**, 15-17; **17**, 12-
 22, 28-31 n., 34; **17**, 76-79,
 98. Voir Caput.
- Causa bonitatis **16**, 14-15
- Causa cognoscitur ex effectibus
49, 23-24 n.
- Causa et principium boni **14**,
 5; **43**, 20
- Causa et principium (omnis)
 mali **7**, 38-39; **15**, 24-25;
18, 51-52; **28**, 36, 37; **30**,
 61-62; **39**, 31-32; **56**, 27-28
- Causa mali **16**, 17, 26; **41**,
 17; **48**, 50, 52; **62**, 79
- Causa prima p. 332, n.
- Causa principalis mali **15**, 32;
19, 41-42
- Christiani p. 375, n. 28
 boni, p. 16, n. 7; p. 319, n.
 veri, p. 7, 8; **45**, 70, n.;
- 66**, 14; dicuntur heretici
69, 9, n.
- Cibus (caro, ovum, caseum)
59, 25, 34; **62**, 21, n.
- Coequalis **18**, 8, 12, 26, 45;
19, 3, 13; **43**, 5
- Creatio et (sive) factura **9**, 5;
23, 4; **25**, 6; **26**, 14; **49**, 42
- Creatio et (sive) factura prima
23, 10; **24**, 1, s.; **26**, 1 s.
- Creatio et factura secunda **23**,
 17-18; **27**, 1, s.
- Creatio et factura tertia **23**,
 20-21; **30**, 1, s.
- Creator et (sive) factor **20**, 2,
 14-15, n., 19; **21**, 2; **23**, 5,
 n.; **29**, 14; **40**, 34, 47; **43**,
 10, n.; **49**, 1, 2, 7; **59**, 3, 18,
 27
- Creator malus **49**, 24-25, 38;
50, 12, 38, 62; **51**, 3; **52**, 1;
53, 2, 17; **54**, 2, 31; **55**, 2;
56, 3, 23; **58**, 68
- Creator verus **49**, 26-27; **50**,
 43, 49, 58; **52**, 3, 8; **56**,
 14, n.
- Creo et (nec, vel) facio **23**, 9,
 17-18, 20; **25**, 1, 5, 9-10;
26, 3, 6; **27**, 3, s.
- Creo malum **28**, 26, 31, 36;
30, 29, 116; **31**, 3
- Deus bonus, sanctus, iustus **2**,
 3; **4**, 1-2; **6**, 4; **7**, 35; **11**,
 29; **12**, 30, 41-42; **18**, 51,
 69-70
- Deus est causa omnium causa-
 rum **7**, 10, 11; **19**, 38
- Deus facit malum **30**, 33, 59,
 60, 66
- Deus indiget... aliquid defecit
 deo et voluntati illius **11**,
 11, 14-15, n.
- Deus malus **57**, 3; **58**, 17, 24,

- 45, 51, 58, 61, 64, 68, 71;
60, 21; **61**, 14
- Deus mestus, tristis et doloro-
 sus **11**, 43, 68-69; **12**, 31-32
- Deus non posset se excusare
19, 27
- Deus novit (cogn-) ab initio
7, 5, 15, 32
- Deus scit (noscit, cogn-) omnia
 ab eterno **3**, 1, 3; **6**, 21;
7, 8; **8**, 11-12; **9**, 45; **16**,
 12-13; **17**, 22, 61-62; **63**,
 84-85
- Deus scit (novit, cogn-) omnia
 antequam fiant **3**, 5; **6**, 7;
63, 114
- Deus qui... scit omnia futura
16, 12-13; **17**, 21, 61, 74;
19, 19-20, 34-35
- Deus penes quem fiunt omnia
 ex necessitate ab eterno **6**,
 18-19; **9**, 16-17; **17**, 24-25,
 64; **19**, 23-24; **63**, 117-118
- Deus se penitet **11**, 61, 63;
12, 9, 33
- Deus sustinuit dolositatem **30**,
 6, 30
- Deus verus p. 78; **11**, 54, 70;
12, 3, 31, 42; **14**, 18; **22**, 21,
 31; **23**, 11, 13; **24**, 26; **25**, 5;
28, 35; **30**, 4, 60, 74; **31**, 12;
32, 10; **33**, 31; **40**, 6; **41**,
 1, 2, 19; **43**, 3, 22; **44**, 42;
45, 3, 57, 62, 65; **46**, 20, 22,
 24; **47**, 4, 63; **48**, 3, 24;
54, 32; **56**, 25; **58**, 7; **59**,
 20; **60**, 14; **61**, 22; **62**, 4, 9,
 13, 14, 27, 58, 82, 87; **63**,
 65; **65**, 5, 18
- Destruo **41**, 15; **42**, 3
- Diabolus p. 260 n. 17-19; **30**,
 119; **48**, 23, 48; p. 365 n.;
60, 14; **61**, 21; **62**, 3, 9, 12,
 16, 26, 31, 35, 57, 74; **63**, 71
- Voir : Asur; Beemoth;
 Belial; Faber; Satan; Seir
- Ecclesia Romana **63**, 62
- Elemens **40**, 8, 35
- Elementum, -ta **58**, 8, n., 19,
 65; **60**, 15, n.; **61**, 5, 21;
62, 4, 8, 13, 14, 22, 27, 30,
 34, 36, 39, 41, 52, 55, 59, 62,
 65, 69, 71, 85
- Essentia **23**, 11, 19, n.; **25**,
 6, 7; **26**, 3; **27**, 3; **48**, 44, n.
- Faber (Diabolus) **30**, 25, n. 17
- Facio pacem **28**, 16, 20
- Factor primus p. 68; **63**, 102,
 n., 118, n.
- Factura **24**, 16, 25; **29**, 1, 2;
62, 74
- Factura bona **62**, 13, 15
- Factura sive corruptio **62**, 23,
 26, 42, 51-52
- Fons **1**, 19, n.
- Garatenses p. 9, 18, 36, 38,
 41, 59, 60, 61, 74, 75, 76, 79,
 80; **57**, 1-2, n.; **58**, 2, 89;
59, 42; **60**, 1 n., 3, 11;
 p. 377, n.; **61**, 7; **62**, 1, 2,
 8, 29, 51, 63, 67, 76, 89
- Genesis **58**, 50, 60, 63, 69,
 73, 88, 92; **60**, 26
- Gentilis **28**, 13, 20
- Grammaticus **33**, 3
- Gravo deum p. 67; **11**, 38,
 42; **12**, 38
- Heres, -redes apostolorum **69**,
 5
- Heretici p. 7; **69**, 9, n.
- Hircus (papa, Christus) p. 52;
63, 61, n.
- Homicidium **49**, 34; **51**, 2, 5;
53, 3; **65**, 7, 18

Homo, -mines : Ignavus, -vi
17, 101 ; 50, 48 ; 56, 2 ; 63, 18, 27
 Ignorans, -tes **17, 15, 27, 86**
 Imperitus, -ti **1, 13 ; 16, 17 ; 17, 8 ; 45, 59 ; 55, 33 ; 63, 6, 111**
 Opposés aux dualistes qui sont les homines sapientes scientes. Voir Sapientes
 Homines scientes **17, 89**
 Ignavus, -vi voir Homo, -mines
 Ignorans, -tes voir Homo, -mines
 Imperitus, -ti voir Homo, -mines
 Imprudens **38, 27, n. ; 36, 5**
 Inculpo Deum **18, 17, 23-24**
 Iudeus **57, 9**
 Indoctus **7, 27**
 Inspiciens **58, 1, 2**
 Intentio **30, 8**
 Israel **28, 20, n., 26**
 Iuramentum **49, 35 ; 55, 17, 29**
 Iudas **65, 8, 18**
 Lex **60, 19 ; 61, 26**
 Libitum (ad) angelorum p. 66 ;
10, 4 ; 15, 9, 31 ; 16, 6 ; 19, 8
 Littera-Spiritus **13, 32, n.**
 Lux **23, 7, 8, n. ; 39, 17, 20**
 Maria beata Virgo **45, 23-24**
 Materia preiacens p. 68 et
 n. 16 ; **25, 2, n.**
 Matrimonium (conjunctio, nubo)
59, 22, n. ; 34, 38 ; 62, 19-20, n., 45, 46
 Mendax, mendacium **49, 35 ; 50, 29, n. ; 54, 1, 3**
 Mundus (hic) p. 110-111 et
 n. 43 ; 134, 153. Voir Index
 général

Nichil, ex nichilo p. 56 ; 68-
 69, 70, 80 ; **25, 7, 10, n. ; 28, 33 ; 30, 111 ; 31, 4**
 Oves (discipuli) **65, 3, 4**
 Pastor (Christus) **65, 1, 3, n.**
 Perfectio **18, 5 s., n.**
 Phariseus **65, 7, 18**
 Philosophi **20, 7**
 Piissimus pater **53, 13, n.**
 Petrus (domus) **17, 49-59**
 (vivo, morior) p. 53 ; **17, 30-48 ; 63, 89-96**
 Pilatus **65, 7**
 Potens in malis (alius deus)
44, 1, 4, 5, 41 ; 45, 1, s.
 Potentia **64, 13, 26**
 Potentia dei **7, 13, n. ; 43, 1-4**
 Potentia salvandi **63, 4-24, n., 37, 45, 53**
 Potentia (sum in) **63, 67, 73, 77, 78, 80 n.**
 Potestas dei **41, 4 ; 42, 1-15 ; 45, 65**
 Potestas non vera p. 72 ; **46, 23**
 Princeps mundi **47, 51, n., 53, n., 54, n. ; 58, 5 ; p. 365, n.**
 Principium mali **11, 57, 60 ; 12, 1, 3-4 ; 14, 45 ; 16, 52 ; 39, 27 ; 44, 5 ; 46, 1, s. ; 48, 49, 53 ; 62, 54, 83 ; 65, 17**
 Voir Causa mali
 Principium principale p. 51,
68 ; 1, 11, n. ; 6, 3 ; 7, 11-12 ; 11, 29, 40, 43, 55, 66 ; 12, 29, 41 ; 19, 39 ; 49, 45, n. ; 62, 57 ; 64, 3, n.
 Principium solum **57, 11**
 Principia (duo) **1, 7, 8 ; 7, 39 ; 20, 12 ; 62, 60**
 Proprie et principaliter p. 57 ;
9, 6-7 ; 14, 42 ; 25, 9-10 ; 28,

35 ; 30, 59, 60 ; 43, 21 ; 45, 64, 66-67 ; 46, 6 ; 48, 54 ; 65, 6
 Propheta **60, 19 ; 61, 26 ; 66, 1, 5 ; 67, 1, s. ; 68, 4**
 Providentia **7, 18 ; 17, 82**
 Ratio, -nes (de l'Écriture) p. 44
 Ratio, -ne, -nis, -nabilliter
 argument : **2, 5 ; 18, 22 ; 20, 4, n. ; 58, 17, n. ; 63, 6**
 idée, motif, façon : **11, 30 ; 13, 2 ; 63, 17 ; 64, 14, 21**
 raison, etc. : **7, 27, 32 ; 10, 11, 17, 18, 23, 25, 34, 39 ; 16, 2 ; 17, 8 ; 18, 17 ; 19, 27 ; 20, 11 ; 21, 22, n. ; 22, 22, 40 ; 23, 6 ; 24, 3 ; 25, 25 ; 41, 16 ; 47, 2 ; 58, 55 ; 63, 75, 111**
 (Redo) rationem **58, 57**
 Ratio divina **37, 28**
 Religiosus (adversaire monothéiste) p. 48 ; **2, 4 ; 57, 10**
 Romanus **59, 28, n., p. 375, n. 30-37**
 Voir Ecclesia Romana
 Rudis **40, 3, n.**
 Salvo **63, 3-24 passim et p. 391, n.**
 Sapiens, Sapientes p. 7, 19,
 n. 10 ; **16, 7 ; 17, 2, 100 ; 19, 25 ; 25, 24 ; 33, 8 ; 34, 24, 27 ; 39, 3 ; 42, 10 ; 43, 23 ; 44, 40 ; 46, 2, 9, 25 ; 50, 43 ; 52, 2 ; 53, 13 ; 56, 22, 30 ; 57, 16 ; 58, 12 ; 63, 101**
 Sapiens divinus **33, 4**
 Sapientia sive providentia dei
8, 2, 8, 12-13 ; 9, 18
 Saracinus **57, 8**
 Sathan **30, 72, 91, 92, 98 ; 45, 54, 56, 61, 64 ; 46, 4 ; 60, 5. Voir Satan (Index général)**

Scientia **63, 41, 42 ; 64, 13, 26**
 Scientia (dei) **7, 16, n.**
 Scientia discernendi... ut valeat
 salvari **63, 41-65 passim**
 Séir (mont), figure du diable
48, 16, n.
 Sempiternus (deus), -ternitate
20, 15 ; 22, 1, 3, 21 ; 31, 43 ; 43, 10 ; 48, 2, 44, 51, 52, 54
 Servitium angelorum **9, 51, 53 ; 10, 30 ; 11, 5**
 Servio deo **11, 9, 30 ; 12, 28 ; 13 passim ; 14, 2**
 Similis **18, 8, 12, 26, 45 ; 19, 3, 13 ; 43, 5, 9**
 Spiritus mendacii(-titi) **54, 4, 27, 31**
 Spiritus veritatis **54, 15, n.**
 Status celestis **40, 17, n.**
 Substantia **32, 8, n., 9 ; 33, 6**
 Sufferentia **30, 50, 70 ; 62, 67, 68, 70, 73, 84**
 Sum (necessitas essendi, impossibilitas non essendi) p. 53 ;
63, 83-84, n., 106-107
 Sustineo mortem **65, 11 ; 66, 9 ; 69, 5 ; 70, 6, 9**
 Tartarus **57, 9**
 Tenebra **28, 10, 13, 31, 36 ; 30, 26, 29, 116 ; 31, 3 ; 39, 17, 20**
 Universitas p. 53-55 et notes,
 56 ; **32, 6, n. ; 33, 5, 10 n. ; 35, 49**
 Voluntas **63, 57**
 Voluntas dei (Domini) **7, 13, 20, n. ; 41, 22 ; 42, 1-15, n. 10-11 ; 43, 6, 26, 27 ; 62, 40, 48, 53, 56, 58, 65, 66, 86 ; 65, 8-9**
 Voluntas salvandi **63, 26, 28-40 et n. 25 p. 392-393, 45**

II. INDEX GÉNÉRAL

Nota. — A l'exception de Jérôme, les Pères de l'Église mentionnés au chapitre V ne sont pas relevés ici. Pour les Codex bibliques, se reporter aux Sigles (p. 83). Seuls sont inclus dans cet Index les Codex qui au chapitre V ont motivé une note.

- ABÉLARD p. 42, 53, 55, 80, 246, 274, 304, 305, 369, 402
Accidens p. 208, n. 34. Voir Index des mots latins
 Accident(s) p. 57, 69, 72, 80, 307 n. 9. Voir *Accidens*
 ADDA, affluent du Pô p. 34
 Adultère p. 73, 336, n.
 ALAIN DE LILLE p. 55, 85, 154, 163, 206, 232, 233, 235, 275, 295, 301, 313, 326, 327, 328, 336, 339, 347, 369, 382, 383, 385
 ALBANO S. ALESSANDRO p. 36
 ALBANO VERCELLESE p. 36
 ALBANUS p. 36, 377
 ALBÉRIC (*Alberigo mallezardo*) p. 28
 ALBERT, évêque de Bagnolo p. 61
 ALBERT DE VALGATARIA p. 31
 ALBERTUS, ALBERTINUS p. 61
 ALBERTUS DE LA SCALA p. 32
 ALBI (Tarn) p. 77
 ALBINO p. 34, 35
 ALCUIN (école d') p. 84
 ALDRICUS DE GILINGUELLIS p. 62
 Aliments p. 27, 74, 80, 374-376, 383, n. 21. Voir *cibus*
 ALKINDI p. 49, 65, 207
Amaurianos (Contra) p. 181, 261, 306, 399
 AMAURICIENS p. 261
 AMBROISE p. 306, 359
 AMES (création quotidienne des) p. 56, 68, 75, 80, 384-385 n. Voir *Anima*
Amiatinus (codex) p. 93-94, n. 24
Annales Brixienses p. 28
Annales Veronenses p. 28, 32
 ANSELME D'ALEXANDRIE p. 31, 34, 36-37, 41, 363
 ANSELME DE CANTORBÉRY p. 199
 Antiquité des dieux p. 72. Voir *antiquitas*
 ARABES p. 51
 ARISTOTE p. 47, 48; 52, 53, 54, 162, 207, 295, 396; 63, 104
 ARMANNO PUNGILUPO p. 61
 ARNALDISTES p. 61
 ASSUR, symbole du diable p. 52, 258, 259
 AUGUSTIN p. 51, 52, 180,

- 185, 188, 189, 212, 258, 284, 294, 361, 364, 369, 375, 390, 391, 395, 398, 403, 405
 AVENDAETH p. 48, 49
 AVERROÈS DE CORDOUE p. 80
 AVICEBRON p. 49, 50, 60, 65, 66, 171, 207-209, 216, 219, 239, 243, 252, 274, 295-299, 306-308, 318, 331, 335, 394-398, 401
 AVIGENNE p. 80
 BABYLONE (roi de) p. 70
 BAGNOLENSIS p. 36, 61
 BAGNOLO p. 32, 36
 BELESMANZA, évêque hérétique de Vérone p. 36, 37, 77
 BÉLIAL p. 71, 294, 295; 39, 18, 21
 BERGAME p. 33, 34, 35, 36
 BERNARD DE CLAIRVAUX p. 165
 BERNARD DE LA MOTHE p. 163
 BERNARD OLIBA, évêque hérétique de Toulouse p. 31
 BERNOLD DE CONSTANCE p. 42
 Bible latine de Paris (B.N. 342) p. 84
 BOÈCE p. 52, 53, 54, 60, 180, 181, 213, 272, 274, 306, 383, 398
 BOLOGNE p. 30
 BONACURSUS (?) p. 189, 301, 364, 382, 383
 PS.-BONACURSUS p. 231, 232, 233, 235, 368, 374, 377, 382, 383, 427
Bonus homo, bonem hominem p. 255, n.
 BRESCIA p. 28
 Bréviaire gothique ou *Liber commicus* p. 117 et 118, n. 60
Brevis Summula p. 33, 34, 183, 234, 311, 325, 326, 327, 335, 365, 368, 429, 443
 BURCE voir SALVO
 CALOIANI, CALOIANNES p. 36
 CALOIANNES, évêque hérétique de Mantoue p. 62, n.
 CARCASSONNE p. 77
 Carolingienne (renaissance) p. 84
 CASSIEN p. 198, 221
 CATHARES p. 61, 76, 189, n. 50-53; 195, n. 22 et *passim*
 CATHARES ABSOLUS p. 373, n. 6-7
 CATHOLICI p. 375, n. 28. Voir *Christiani*
 CATON p. 18, 20, 21, n. 15
 Cause p. 57, 75. Voir *Causa, Caput et causa*
 CÉSAIRE DE HEISTERBACH p. 181
 CHINE p. 62
 CHRÉTIENS (Vrais) p. 76 et n.; p. 79, n. Voir *Christiani*
 CICÉRON p. 54, 161, 235, 379
 CIRCONCIS p. 61
 Combat de l'empyrée (thème du) p. 201, n.; 219, n.
 CONCOREZENSES p. 36, 61
 CONCOREZZO p. 36
 Concupiscence p. 220-221, n. 41
 Consolamentum p. 21, 31
 Contingences futures p. 212-13, n. 37
 CORBEIL (codex *Corbeiensis*) p. 144, n. 104
 Correctoires p. 84, 85
 Création (trois modes) p. 68, 70
 Créer p. 80
 Cryptogramme p. 21, 29, 30, 32

- Cursus velox* p. 39
 CYPRIEN p. 10, 241
- De heresi catharorum in Lombardia* p. 78-79, 219, 310, 312, 327, 362
- DESENZANO p. 28, 36
Deutéronome p. 27
 Diable p. 52, 258-259, n., 284-285, n., 294-295, n., 365, n. Voir *Diabolus*
- DIDIER p. 58
Digeste p. 20, 47, 226, 227
 Doxologie p. 105
- DURAND DE HUESCA, vaudois converti, Prieur des Pauvres Catholiques p. 45, 60, 66, 84, 167, 174-175, 181, 183, 187, 201, 219, 230-237, 240, 243-255, 259-264, 268-271, 275-283, 287-291, 295, 299-303, 311, 313, 317-324, 327, 329, 333, 335, 339, 341, 349, 351, 355, 359, 360, 364-375, 382-453, *passim*
- ÉBRARD DE BÉTHUNE p. 187, 231, 232, 234, 235, 249, 251, 261, 279, 301, 336, 365, 374, 382, 383, 439
- Écoles p. 45
- ECKBERT DE SCHÖNAU p. 233, 274, 375, 382, 383
- Église voir ROME
- Elementatio theologica* p. 48
- Éléments (quatre) p. 52, 75
 Voir *elementum*, -ia
- ÉPIPHANE p. 162
- Essences p. 69, 72, 79, 80, 81, 82. Voir *Essentia*
- ESPAGNE p. 51
- Éternité p. 72
- ERMENGAUD DE BÉZIERS p. 232-234, 301, 337, 374, 382, 383, 427
- EUCHER p. 188, 240, 395, 407
- ÉVODE p. 163
- EZZELINO DA ROMANO p. 28
- Facteur p. 71, 73, 74, 77
 Premier facteur p. 50, 57, 68. Voir *Factor primus*
- Factor* p. 219, n. 7. Voir *Factor primus*
- Facture p. 68. Voir *Factura*
- FIRMICUS MATERNUS p. 242
- FLORENCE p. 8, 15, 16, 33, 37, 63, 68, 79
- Florilège p. 22
- FRANÇAIS (Franciscos) p. 61
- FRÉDÉRIC II p. 61
- FULGENCE DE RUPE p. 275
- Futur p. 52, 67, 68, 72
- GALLUS (maître) p. 58
- GARATTUS p. 36, 41, 74, 363, n. Voir *Garatenses*
- GARDE (lac de) p. 28, 29, 34, 36
- GARNIER DE ROCHEFORT p. 181
- GENGIS KHAN p. 62
- GENTILS p. 255
- GEORGIUS p. 175, 232-235, 251, 252, 281, 291, 301, 325-327, 337, 365, 377, 382, 383, 427, 439
- GÉRARD DE CRÉMONE p. 48, 49
- Gigas* (codex) p. 116
- Gnose p. 11
- GUI DE VICENCE, inquisiteur p. 30
- GUILLAUME, archidiacre de Nevers p. 58
- GUILLAUME D'AUVERGNE, évêque de Paris p. 56, 57, 81, 165, 175, 177, 199, 206, 209, 212, 218, 240, 242, 251,

- 269, 300, 307, 309, 332, 361, 390, 393, 399, 402, 403
- G. DE BERGAME p. 58
- GUILLAUME DE CHAMPEAUX p. 66
- GUILLAUME (maître) p. 57, 59, 218
- GUILLAUME PIERRE DE VÉRONNE, évêque hérétique de France p. 31
- GUILLAUME RAFARD DE ROQUEFORT p. 31
- GRÉGOIRE LE GRAND p. 407
- GUNDISALVI p. 48
- HENRI DE ARUSIO, fils mineur p. 31, 32.
- HENRI DE SALMIGNONO p. 31
- HENRI DE VALGATERIA, évêque hérétique de Lombardie p. 31. Voir ALBERT
- HÉRÉTIQUES p. 76
- HERMOGÈNE p. 51
- HILAIRE DE POITIERS p. 186, 241, 299, 308, 313
- Ps.-HILAIRE p. 223, 386, 406
- Homicide p. 56, 73, 336 n., 343 n. Voir *Homicidium*
- HONGRIE p. 62
- HUMILIÉS p. 35
- IBN DAUD, voir AVENDAETH
- IBN GABIROL, voir AVICEBRON
- INNOCENT III p. 35
- Intelligible (monde) p. 50
- IRÉNÉE p. 51, 170, 173, 229, 246
- ISIDORE p. 51, 285
- ISRAËL p. 69, 255, n. 20
- ITALIE DU NORD p. 24
- JACQUES DE CAPELLIS p. 373, 374, 427
- JEAN DE LUGIO p. 11, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40,
- 42, 47, 51, 58, 59, 61, 62, 63, 68, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 186, 275
- JEAN DE LUZANO p. 34. Voir JEAN DE LUGIO
- JEAN DE RONCO p. 35
- JEAN SCOT ÉRIGÈNE p. 55
- JÉRÔME p. 10, 51, 85, 97, 98, 101, 105, 111, 114, 124, 125, 129, 134, 139, 148, 150, 162, 171, 179, 180, 200, 219, 261, 285, 294, 295, 361
- JOACHIM DE FLORE p. 382, 383
- JOB p. 69, 78
- JOSÉPHINS p. 61
- JUIFS p. 51
- JULIANUS, hérétique p. 30
- JUSTINIEN p. 22
- LACTANCE p. 186, 361
- LAMBERT, podestat de Bergame p. 35
- LAMBERT DE SAINT-OMER p. 163
- LANFRANC, inquisiteur à Pavie p. 21
- LÉONISTES p. 61
- Liber commicus* p. 117, 118, n. 60. Voir *Bréviaire gothique*
- Liber de causis* 2, 16-18; p. 48, 49, 65, 165, 167, 171, 306, 331
- Liber Floridus* p. 163
- Libre arbitre p. 50, 52, 65, 66, 67, 68, 77, 180-181, n. 4-5; 195, n. 22; 391, n. 13-16; 393, n. 25. Définition, p. 204-205. Voir *Arbitrium*
- Littera Bononiensis* p. 23
- Loi p. 27, 75. Voir *Lex*
- Loi (torrent) p. 34

- LOMBARDIE p. 28, 36, 63, 82
LUGLIO (Luyo) p. 34, 37
- MAGLIABECHIANA (Florence)
p. 16
Malédiction p. 73, 351, n.
MALVECIUS (*Chronica Brixiana*) p. 28
- MANICHÉENS p. 81
Manichéisme p. 82
Manifestatio haeresis albigensium p. 78, 163, 310, 312, 329
- MARCION p. 51, 246
Mariage p. 74, 75, 80, 374-376, 382, n. 19-20, 386 n. 46.
Voir *Matrimonium*
- MARIUS VICTORINUS p. 47, 162, 209
Martyre p. 39, n. Voir *Mors, -lem*
- MASTINUS, seigneur de Vérone p. 32
Mensonge p. 73. Voir *mendax*
Matière préexistante p. 51, 80, 81, 82. Voir *Materia*
- MILAN p. 63
MONETA DE CRÉMONE p. 46, 48, 58, 59, 62, 81, 163, 164, 175, 179, 180, 185, 189, 195, 197, 201, 211, 219, 230-235, 243-246, 249-261, 265, 269, 276, 281-287, 291, 295, 298-301, 306, 307, 311, 321-329, 333, 339, 343, 347, 349, 351-360, 365, 373, 382-385, 390, 392, 397, 433, 439
- MONTFAUCON p. 16
MONZA (ms. de) p. 123, n. 66, p. 143.
Mundus (hic) p. 233, n., 235, n., 255, n. Voir Index des mots latins
- NABUCHODONOSOR p. 52; identifié au diable 284-285, n.
- NAZAIRE, évêque hérétique de Concorezzo p. 62
- Œuvres du mauvais dieu p. 336, n. 33
OGODAI, grand Khan p. 62
- PADOUE p. 30
Palimpseste de Léon p. 83, 117, n. 60, p. 118, n. 61, p. 144, n. 104
- PASSAGIENS p. 61
Passé p. 52, 67, 68, 72
PATARIN(S) p. 31, 32, 61
PAUVRES LOMBARDS p. 35
PAVIE p. 21, n. 17
Perfection p. 218-219, n.
PERPIGNAN (ms. de) p. 116, n. 56
PHILIPPE BONACCOLSI, inquisiteur p. 32
PHILIPPE, Chancelier de Paris p. 393
PIÉMONTAIS (vieux) p. 82
PIERRE
Thème de vie et de mort p. 212-213; maison de — p. 214-215
PIERRE DAMIEN p. 259
PIERRE DE FERRARE p. 41, 61; 61, 2-3, n.
PIERRE DES VAUX-DE-CERNAY p. 58, 85, 154, 301, 382, 383
PIERRE LE CHANTRE, maître à Paris p. 301
PIERRE LE VÉNÉRABLE p. 369
PIERRE LOMBARD p. 180, 181, 218, 247, 304, 343
PIERRE MARTYR, inquisiteur p. 48, 230, 359, 363
PILATE p. 70, 76, 65, 7, n., 13, n., 18
PINAMONS DE BONACONSIS p. 32

- Piérôme p. 291, n. 6-10
POLOGNE p. 62
PONS OLIBA, frère de Bernard p. 31
Présent p. 52, 67, 68, 72
Prévision ou Prescience de Dieu p. 66, 68; p. 174-175, n. 2
PRÉVOSTIN p. 58, 163, 179, 183, 231-237, 243-247, 255, 257, 267, 269, 277, 279, 283, 289, 293, 300-303, 325-328, 335, 349, 353, 357, 360, 365, 367, 368, 371, 374, 377, 382, 383, 393, 419, 423, 427, 429, 433, 437, 443, 447
Principe principal p. 68. Voir *Principium principale*
PROCLUS p. 48
Prophètes p. 27, 75. Voir *Propheta*
PROSPER D'AQUITAINE p. 179
Psautier p. 84
Puissance p. 67
Puissant en iniquité p. 72
- RABAN MAUR p. 259, 285, 329
Ps.-RABAN MAUR p. 247
Rationabilité des dogmes p. 369, n.
RAOUL ARDENT p. 163
RATRAMNE DE CORBIE p. 55
RAYNIER SACCONI p. 11, 33, 36, 37, 41, 61, 62, 68, 69, 77, 79, 81, 174, 186, 191, 218, 230, 240, 241, 243, 247, 252, 253, 258, 265, 301, 309, 315, 329, 332, 337, 353, 363, 382, 383, 387, 397
Recueil cathare p. 182, 183, 193, 195, 232-235, 239, 243, 260, 263, 267, 268, 270, 271, 283, 287, 289, 293, 301, 311, 317, 328, 331, 337, 341, 342, 351, 355, 389, 403, 415, 417, 423, 427, 433-443, 449, 455
Repentance de Dieu p. 188-189, n. 50-53, 191. Voir *Deus indiget, se penitet.*
Rituel latin p. 8, 15, 16, 24, 25, 26, 27, 33, 38, 83, 85, 86, 88, 94, 95, 97, 98, 100, 102, 105-108, 110-113, 115, 118-121, 124, 125, 129, 131, 142, 148-151, 241, 332, 336, 339, 351, 353, 409, 431
Rituel provençal p. 15, 255, 281, 283, 355, 421, 433
ROBERT DE MELUN p. 163
ROLAND DE CRÉMONE p. 47, 48, 59, 162
ROMAINS p. 80
ROME (Église de) p. 74
RUFIN p. 361
RUPERT DE TUY p. 247, 259, 285
RUSSIE p. 62
- Sabbat p. 347, n. 50-53
SACCONI, voir RAYNIER SACCONI
SAGIMBENUS p. 29, 30
SAGLIMBENE p. 30
SALMIGNONO voir SERMIONE; voir HENRI DE —
SALVO BURCE p. 29, 35, 36, 163, 208, 230, 301, 336, 362, 363, 364, 373, 377
SAN MARCO (couvent de) Florence p. 16
SARRAZINS p. 62
SATAN p. 69, 77, 78, 365, n. Voir *Sathan*
Scribe A p. 18, 23, 24, 25, 26
B p. 18-20, 21, 23, 24, 25, 26
C p. 18, 20, 21, n. 15
Semeur (argument du —, *Matth.* 13, 24-25) p. 200-201, n.

- Sempiternité des dieux p. 72.
Voir *Sempiternatus*
- Sensible (monde) p. 50
- Septante p. 85
- SERIO, affluent de l'Adda p. 34
- Serment p. 73, 301, n. 336 n.
Voir *Iuramentum*
- Sermons subalpins p. 82
- Services p. 79
- SIRMIONE p. 29, 30, 31, 32
- SOCRATE p. 53
- Souffrir (Dieu) p. 76. Voir
Sufferentia
- SPÉRONISTES p. 61
- Substances p. 216, n. 99
Substances (sept) p. 233
n. 5
Substantia p. 306-307,
n. 8-9
- Synagogue p. 163
- TACITE p. 277
- TATARS (TARTARI) p. 62
- TERRE SAINTE p. 62
- TERTULLIEN p. 10, 47, 51, 80,
162, 172, 207, 209, 229, 240,
241, 246, 247, 253, 273, 335,
343, 351, 353, 358
- THÉODORIC p. 58
- THIERRY p. 58
- TOLÈDE p. 48
- Torah. p. 85
- TOULOUSAIN p. 58
- TOULOUSE p. 77
- Traducianisme p. 373, n.
- Traité cathare* p. 84, 85, 200,
201, 230-235, 240, 243, 250-
254, 268-271, 275-283, 289,
291, 299, 300, 321, 323, 327,
341, 364, 369, 374, 375, 382,
383, 417, 423, 427, 437-439,
447
- Trinité p. 78
- Universels (signes) p. 70, 71
- Universités p. 45
- VACARIUS, adversaire de l'hé-
siarque Speroni p. 167, 187,
231, 239, 240
- Valdéisme p. 275
- VALDÈS p. 35
- VALENTINIENS p. 246
- VALL'ALTA p. 34
- VAL SERIANA p. 35
- VAUDOIS p. 35, 45, 188, 295,
323, 382, 384
- VERCEIL p. 36
- VÉRONE p. 31, 32, 77
- Vetus Latina* p. 10
- VIRGILE p. 360
- VOL p. 73, 336, n., 343, n.
- VIERGE MARIE p. 78. Voir
Maria beata Virgo
- Volonté, facteur du libre
arbitre p. 392, 393, n. 25
- YVES DE CHARTRES p. 42, 243
- ZÉNON p. 247

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	7
-------------------	---

INTRODUCTION

Chapitre I : Le document.....	15
Description (15). Les scribes (19), leurs caractères, importance du second (B). Composition du recueil (27), le lieu (28), le cryptogramme (29) ; terminus <i>ante quem</i> , <i>post quem</i> (31).	
Chapitre II : L'auteur et sa technique.....	33
Le milieu bergamasque (35). Le compilateur (37) ; vocabulaire, style (39). Les éléments du recueil (41). Mode d'argumentation (43). Les sources scripturaires (45).	
Chapitre III : Rapport avec les auteurs médiévaux..	47
Le <i>Liber de causis</i> (48). Alkindi, Avicbron (49). Tertullien, Augustin (51-52). Boèce (53-54). Abélard, Alain de Lille (55). Guillaume d'Auvergne (56). Qui est Maître Guillaume? (59). Position du cathare (60). Date des éléments du recueil (61).	
Chapitre IV : La doctrine du <i>Livre des deux principes</i> .	64
Le libre arbitre (64). La création (68). Les signes universels (70). Le <i>Compendium</i> (71). Les <i>Garatenses</i> (74). Les persécutions (76). Considérations générales (77). Éternité de la matière (80). Conclusion (82).	
Chapitre V : Les Codex bibliques.....	83
Les citations empruntées à l'Ancien Testament (86). Pentateuque : Genèse (86), Lévitique (88), Exode, Nombres (88), Deutéronome (89).	

Livres historiques : Juges, I et II Samuel (90), III Rois, Tobie (91).
 Livres poétiques et sapientiaux : Job (91), Proverbes, Ecclésiaste (92), Sagesse (94), Sirach (95).
 Livres prophétiques : Isaïe (96), Ézéchiel (98), Daniel (98), Amos, Habacuc (99).
 Psautier (99).
 Les citations empruntées au Nouveau Testament (102).
 Évangiles : Matthieu (103), Marc (107), Luc (109), Jean (110). Actes des Apôtres (114).
 Épîtres de Paul : Romains (122), I et II Corinthiens (124), Galates, Éphésiens (127), Philippiens, Colossiens (132), I et II Thessaloniciens (136), I et II Timothée (138), Tite (140), Hébreux (141). Conclusion (143).
 Épîtres catholiques : Jacques (144), I et II Pierre (145), I Jean (149), Jude (150). Apocalypse (150). Caractères de la Bible utilisée par le cathare (152), son usage (153).
 Comparaison (156).

Sigles d'édition. Sigles des Codex bibliques..... 158

LE LIVRE DES DEUX PRINCIPES

Du libre arbitre..... 161

1. Des deux principes ; 2. De la bonté de Dieu ; 3. Dieu connaît tout de toute éternité ; 4. De la bonté et sainteté et justice de Dieu ; 5. De la toute-puissance de Dieu ; 6. Première proposition contre les adversaires ; 7. De l'impossibilité ; 8. Réponse à ce qui a été dit ci-dessus ; 9. Réfutation de l'exemple donné ci-dessus ; 10. Du libre arbitre des anges ; 11. Réfutation de l'opinion des adversaires ; 12. Du principe du mal ; 13. Du service de Dieu ; 14. De la destruction du libre arbitre ; 15. De l'objection des adversaires : que Dieu n'a pas voulu créer ses anges parfaits ; 16. Preuves qu'il n'y a pas de libre arbitre ; 17. Du libre arbitre que n'ont pas eu les anges ; 18. L'opinion de Maître Guillaume ; 19. Des anges.

De la création et des signes universels..... 229

I. De la création..... 229

20. Objection des adversaires à savoir que Dieu est créateur ou auteur de toutes choses ; 21. Dieu est nommé

père de toutes choses ; 22. De la toute-puissance, de l'éternité et de la sempiternité de Dieu ; 23. Réponse aux objections susdites ; 24. De la première création ou fabrication (« factura ») ; 25. Créer et faire signifient : à partir de quelque chose comme d'une matière pré-existante ; 26. De la création et fabrication (« factura ») ; 27. De la seconde création et fabrication (« factura ») ; 28. Explication du texte d'Isaïe : « Moi, le Seigneur, et il n'y en a pas d'autre » ; 29. De la fabrication (« factura ») de ceux qui avaient été créés mauvais ; 30. De la troisième création et fabrication (« factura ») ; 31. Dieu ne créa ni les ténèbres ni le mal.

II. Les termes qui désignent les signes universels. . . . 273

32. Réfutation : « omnia » et les autres « signes universels » ne signifient pas à la fois les choses bonnes et les choses mauvaises ; 33. Des signes universels ; 34. Des signes universels qui ont trait au bien ; 35. Des signes universels qui ont trait aux maux ; 36. Des signes universels désignant ceux qui à cause de leurs péchés furent soumis au pouvoir du roi de Babylone ; 37. De la miséricorde du Seigneur notre Dieu ; 38. De la réconciliation (des choses) indiquée par des signes universels ; 39. L'ensemble des êtres bons et mauvais ne provient pas d'une seule et même cause.

Résumé (*Compendium*) pour l'instruction des gens peu cultivés..... 299

40. De la création du ciel, de la terre et de la mer ; 41. De la toute-puissance du Seigneur vrai Dieu ; 42. Dieu ne peut pas faire les maux ; 43. Dieu ne peut pas faire un autre Dieu ; 44. Dieu n'est pas puissant dans le domaine du mal, mais il y a une autre puissance mauvaise ; 45. De la destruction de ce puissant ; 46. Du principe mauvais ; 47. Du dieu étranger et des nombreux dieux ; 48. On trouve une éternité mauvaise ; 49. Il y a un autre créateur ou auteur ; 50. Le dieu mauvais a perpétré la fornication ; 51. Le dieu mauvais a dû par la violence provoquer le vol et l'homicide ; 52. Du mauvais créateur ; 53. Le dieu mauvais aurait maudit le Christ ; 54. De ce dieu qui pactise avec le mensonge ; 55. Le dieu mauvais n'a pas fait ce qu'il avait promis ; 56. Ce dieu-là a été vu dans le temps.

Contre les <i>Garatenses</i>	363
57. Objection contre les <i>Garatenses</i> ; 58. Comment démasquer des gens insensés ; 59. De toute création ; 60. De la manifestation des fidèles ; 61. Notification ; 62. Autre argumentation contre les <i>Garatenses</i> .	
Du libre arbitre.....	391
63. De l'ignorance du grand nombre ; 64. De cette thèse.	
Des persécutions.....	407
65. De la persécution du pasteur ; 66. De la persécution des prophètes, du Christ, des apôtres et des autres qui les suivent ; 67. De la persécution des prophètes ; 68. De la passion et persécution du Christ ; 69. De la tribulation des saints ; 70. Comment ont souffert les saints.	
Bibliographie. Sigles et abréviations.....	457
Index scripturaire.....	475
Index des mots latins.....	489
Index général.....	495
* *	
Planche I.....	30
Carte des centres cathares en Italie du Nord (XIII ^e s.).....	34
Planche II.....	158

SOURCES CHRÉTIENNES

LISTE COMPLETE DE TOUS LES VOLUMES PARUS

N. B. — L'ordre suivant est celui de la date de parution (n° 1 en 1942) et il n'est pas tenu compte ici du classement en séries : grecque, latine, byzantine, orientale, textes monastiques d'Occident ; et série annexe : textes para-chrétiens.

Sauf indication contraire, chaque volume comporte le texte original, grec ou latin, souvent avec un appareil critique inédit.

La mention *bis* indique une seconde édition. Quand cette seconde édition ne diffère de la première que par de menues corrections et des *Addenda et Corrigenda* ajoutés en appendice, la date est accompagnée de la mention « réimpression avec supplément ».

1. GRÉGOIRE DE NYSSE : *Vie de Moïse*. J. Daniélou (3^e édition) (1968).
- 2 bis. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : *Protreptique*. C. Mondésert, A. Plassard (réimpression de la 2^e éd., 1961).
- 3 bis. ATHÉNAGORE : *Supplique au sujet des chrétiens*. *En préparation*.
- 4 bis. NICOLAS CABASILAS : *Explication de la divine Liturgie*. S. Salaville, R. Bornert, J. Gouillard, P. Périchon (1967).
5. DIADOQUE DE PHOTICÉ : *Œuvres spirituelles*. É. des Places (réimpr. de la 2^e éd., avec suppl., 1966).
- 6 bis. GRÉGOIRE DE NYSSE : *La création de l'homme*. *En préparation*.
- 7 bis. ORIGÈNE : *Homélie sur la Genèse*. H. de Lubac, L. Doutreleau. *En préparation*.
8. NICÉAS STÉPHANOS : *Le paradis spirituel*. M. Chalendar. *Remplacé par le n° 81*.
- 9 bis. MAXIME LE CONFESSEUR : *Centuries sur la charité*. *En préparation*.
10. IGNACE D'ANTIOCHE : *Lettres — Lettres et Martyre de POLYCARPE DE SMYRNE*. P.-Th. Camelot (4^e édition) (1969).
- 11 bis. HIPPOLYTE DE ROME : *La Tradition apostolique*. B. Botte (1968).
- 12 bis. JEAN MOSCHUS : *Le Pré spirituel*. *En préparation*.
13. JEAN CHRYSOSTOME : *Lettres à Olympias*. A.-M. Malingrey. Trad. seule (1947).
- 13 bis. 2^e édition avec le texte grec et la *Vie anonyme d'Olympias* (1968).
14. HIPPOLYTE DE ROME : *Commentaire sur Daniel*. G. Bardy, M. Lefèvre. Trad. seule (1947).
- 2^e édition avec le texte grec. *En préparation*.
15. ATHANASE D'ALEXANDRIE : *Lettres à Sérapion*. J. Lebon. Trad. seule (1947).
16. ORIGÈNE : *Homélie sur l'Exode*. H. de Lubac, J. Fortier. Trad. seule (1947).
17. BASILE DE CÉSARÉE : *Sur le Saint-Esprit*. B. Pruche. Trad. seule (1947).
- 17 bis. 2^e édition avec le texte grec (1968).
- 18 bis. ATHANASE D'ALEXANDRIE : *Discours contre les païens*. *En préparation*.
- 19 bis. HILAIRE DE POITIERS : *Traité des Mystères*. P. Brisson (réimpression, avec supplément, 1967).
20. THÉOPHILE D'ANTIOCHE : *Trois livres à Autolycus*. G. Bardy, J. Sender. Trad. seule (1948).
- 2^e édition avec le texte grec. *En préparation*.
21. ETHÉRIE : *Journal de voyage*. H. Pétré (réimpression, 1971).
- 22 bis. LÉON LE GRAND : *Sermons*, t. I. J. Leclercq, R. Dolle (1964).
23. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : *Extraits de Théodote* (réimpression, 1970).
- 24 bis. PROLÉMÉE : *Lettre à Flora*. G. Quispel (1966).

- 25 bis. AMBROISE DE MILAN : Des sacrements. Des Mystères. Explication du Symbole. B. Botte (1961).
- 26 bis. BASILE DE CÉSARÉE : Homélie sur l'Hexaéméron. S. Giet (réimpr. avec suppl., 1968).
- 27 bis. Homélie Pascales, t. I. P. Nautin. En préparation.
- 28 bis. JEAN CHRYSOSTOME : Sur l'incompréhensibilité de Dieu. J. Daniélou, A.-M. Malingrey, R. Flacelière (1970).
- 29 bis. ORIGÈNE : Homélie sur les Nombres. A. Méhat. En préparation.
- 30 bis. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Stromate I. En préparation.
31. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Histoire ecclésiastique, t. I. G. Bardy (réimpression, 1965).
- 32 bis. GRÉGOIRE LE GRAND : Morales sur Job, t. I Livres I-II. R. Gillet, A. de Gaudemaris. En préparation.
- 33 bis. A. Diognète. H. I. Marrou (réimpr. avec suppl., 1965).
- 34 bis. IRÉNÉE DE LYON : Contre les hérésies, livre III. En préparation.
- 35 bis. TERTULLIEN : Traité du baptême. F. Refoulé. En préparation.
- 36 bis. Homélie Pascales, t. II. P. Nautin. En préparation.
- 37 bis. ORIGÈNE : Homélie sur le Cantique. O. Rousseau (1966).
- 38 bis. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Stromate II. En préparation.
- 39 bis. LACTANCE : De la mort des persécuteurs. 2 vol. En préparation.
40. THÉODORE DE CYR : Correspondance, t. I. Y. Azéma (1955).
41. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Histoire ecclésiastique, t. II. G. Bardy (réimpression, 1965).
42. JEAN CASSIEN : Conférences, t. I. E. Pichery (réimpression, 1966).
43. JÉRÔME : Sur Jonas. P. Antin (1956).
44. PHILOXÈNE DE MABBOUG : Homélie. E. Lemoine. Trad. seule (1956).
45. AMBROISE DE MILAN : Sur S. Luc, t. I. G. Tissot (réimpr. avec suppl. 1971).
46. TERTULLIEN : De la prescription contre les hérétiques. P. de Labriolle et F. Refoulé (1957).
47. PHILON D'ALEXANDRIE : La migration d'Abraham. R. Cadiou (1957).
48. Homélie Pascales, t. III. F. Floëri et P. Nautin (1957).
- 49 bis. LÉON LE GRAND : Sermons, t. II. R. Dolle (1969).
- 50 bis. JEAN CHRYSOSTOME : Huit Catéchèses baptismales inédites. A. Wenger (réimpr. avec suppl., 1970).
51. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIE : Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques. J. Darrouzès (1957).
52. AMBROISE DE MILAN : Sur S. Luc, t. II. G. Tissot (1958).
- 53 bis. HERMAS : Le Pasteur. R. Joly (réimpr. avec suppl., 1968).
54. JEAN CASSIEN : Conférences, t. II. E. Pichery (réimpression, 1966).
55. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Histoire ecclésiastique, t. III. G. Bardy (réimpression, 1967).
56. ATHANASE D'ALEXANDRIE : Deux apologues. J. Szymusiak (1958).
57. THÉODORE DE CYR : Thérapeutique des maladies helléniques. 2 volumes. P. Canivet (1958).
- 58 bis. DENYS L'ARÉOPAGITE : La hiérarchie céleste. G. Heil, R. Roques, M. de Gandillac (réimpr. avec suppl., 1970).
59. Trois antiques rituels du baptême. A. Salles. Trad. seule. Épuisé.
60. AELRED DE RIEVAUX : Quand Jésus eut douze ans. A. Hoste, J. Dubois (1958).
- 61 bis. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY : Traité de la contemplation de Dieu. J. Hourlier (1968).
62. IRÉNÉE DE LYON : Démonstration de la prédication apostolique. L. Froidevaux. Nouvelle trad. sur l'arménien. Trad. seule (réimpr. 1971).
63. RICHARD DE SAINT-VICTOR : La Trinité. G. Salet (1959).
64. JEAN CASSIEN : Conférences, t. III. E. Pichery (réimpr., 1971).
65. GÉLASE I^{er} : Lettre contre les Lupercales et dix-huit messes du sacramentaire léonien. G. Pomarès (1960).
66. ADAM DE PERSEIGNE : Lettres, t. I. J. Bouvet (1960).
67. ORIGÈNE : Entretien avec Héraclide. J. Scherer (1960).
68. MARIUS VICTORINUS : Traités théologiques sur la Trinité. P. Henry, P. Hadot. Tome I. Introd., texte critique, traduction (1960).
69. Id. — Tome II. Commentaire et tables (1960).
70. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Le Pédagogue, t. I. H. I. Marrou, M. Harl (1960).
71. ORIGÈNE : Homélie sur Josué. A. Jaubert (1960).
72. AMÉDÉE DE LAUSANNE : Huit homélie mariales. G. Bavaud, J. Deshusses, A. Dumas (1960).
- 73 bis. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Histoire ecclésiastique, t. IV. Introd. générale de G. Bardy et tables de P. Périchon (réimpr. avec suppl., 1971).
74. LÉON LE GRAND : Sermons, t. III. R. Dolle (1961).
75. S. AUGUSTIN : Commentaire de la 1^{re} Epître de S. Jean. P. Agaësse (réimpression, 1966).
76. AELRED DE RIEVAUX : La vie de recluse. Ch. Dumont (1961).
77. DEFENSOR DE LIGUGÉ : Le livre d'étincelles, t. I. H. Rochais (1961).
78. GRÉGOIRE DE NAREK : Le livre de Prières. I. Kéchichian. Trad. seule (1961).
79. JEAN CHRYSOSTOME : Sur la Providence de Dieu. A.-M. Malingrey (1961).
80. JEAN DAMASCÈNE : Homélie sur la Nativité et la Dormition. P. Voulet (1961).
81. NICÉTAS STÉTHATOS : Opuscules et lettres. J. Darrouzès (1961).
82. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY : Exposé sur le Cantique des Cantiques. J.-M. Déchanet (1962).
83. DIDYME L'AVEUGLE : Sur Zacharie. Texte inédit. L. Doutrelcau. Tome I. Introduction et livre I (1962).
84. Id. — Tome II. Livres II et III (1962).
85. Id. — Tome III. Livres IV et V, Index (1962).
86. DEFENSOR DE LIGUGÉ : Le livre d'étincelles, t. II. H. Rochais (1962).
87. ORIGÈNE : Homélie sur S. Luc. H. Crouzel, F. Fournier, P. Périchon (1962).
88. Lettres des premiers Chartreux, tome I : S. BRUNO, GUIGUES, S. ANTHELME. Par un Chartreux (1962).
89. Lettre d'Aristée à Philocrate. A. Pelletier (1962).
90. Vie de sainte Mélanie. D. Gorce (1962).
91. ANSELME DE CANTORBÉRY : Pourquoi Dieu s'est fait homme. R. Roques (1963).
92. DOROTHÉE DE GAZA : Œuvres spirituelles. L. Regnault, J. de Préville (1963).
93. BAUDOIN DE FORD : Le sacrement de l'autel. J. Morson, É. de Solms, J. Leclercq. Tome I (1963).
94. Id. — Tome II (1963).
95. MÉTHODE D'OLYMPÉ : Le banquet. H. Musurillo, V.-H. Debidour (1963).
96. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIE : Catéchèses. B. Krivochéine, J. Paramelle. Tome I. Introduction et Catéchèses 1-5 (1963).
97. CYRILLE D'ALEXANDRIE : Deux dialogues christologiques. G. M. de Durand (1964).
98. THÉODORE DE CYR : Correspondance, t. II. Y. Azéma (1964).
99. ROMANOS LE MÉLODE : Hymnes. J. Grosdidier de Matons. Tome I. Introduction et Hymnes I-VIII (1964).
100. IRÉNÉE DE LYON : Contre les hérésies, livre IV. A. Rousseau, B. Hemmerdinger, Ch. Mercier, L. Doutrelcau. 2 vol. (1965).
101. QUODVULTEUS : Livre des promesses et des prédictions de Dieu. R. Braun. Tome I (1964).
102. Id. — Tome II (1964).

103. JEAN CHRYSOSTOME : *Lettre d'exil*. A.-M. Malingrey (1964).
104. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEIN : *Catéchèses*. B. Krivochéine, J. Paramelle. Tome II. Catéchèses 6-22 (1964).
105. *La Règle du Maître*. A. de Vogüé. Tome I. Introduction et chap. 1-10 (1964).
106. *Id.* — Tome II. Chap. 11-95 (1964).
107. *Id.* — Tome III. Concordance et Index orthographique. J.-M. Clément, J. Neufville, D. Demeslay (1965).
108. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : *Le Pédagogue*, tome II. Cl. Mondésert, H. I. Marrou (1965).
109. JEAN CASSIEN : *Institutions cénobitiques*. J.-C. Guy (1965).
110. ROMANOS LE MÉLODE : *Hymnes*. J. Grosdidier de Matons. Tome II. Hymnes IX-XX (1965).
111. THÉODORE DE CYR : *Correspondance*, t. III. Y. Azéma (1965).
112. CONSTANCE DE LYON : *Vie de S. Germain d'Auxerre*. R. Borius (1965).
113. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEIN : *Catéchèses*. B. Krivochéine, J. Paramelle. Tome III. Catéchèses 23-34, Actions de grâces 1-2 (1965).
114. ROMANOS LE MÉLODE : *Hymnes*. J. Grosdidier de Matons. Tome III. Hymnes XXI-XXXI (1965).
115. MANUEL II PALÉOLOGUE : *Entretien avec un musulman*. A. Th. Khoury (1966).
116. AUGUSTIN D'HIPPONE : *Sermons pour la Pâque*. S. Poque (1966).
117. JEAN CHRYSOSTOME : *A Théodore*. J. Dumortier (1966).
118. ANSELME DE HAVELBERG : *Dialogues*, livre I. G. Salet (1966).
119. GRÉGOIRE DE NYSSÉ : *Traité de la Virginité*. M. Aubineau (1966).
120. ORIGÈNE : *Commentaire sur S. Jean*. C. Blanc. Tome I. Livres I-V (1966).
121. ÉPHREM DE NISIBE : *Commentaire de l'Évangile concordant ou Diatesaron*. L. Leloir. Trad. seule (1966).
122. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEIN : *Traités théologiques et éthiques*. J. Darrouzès. Tome I. Théol. 1-3, Éth. 1-3 (1966).
123. MÉLITON DE SARDÈS : *Sur la Pâque (et fragments)*. O. Perler (1966).
124. *Expositio totius mundi et gentium*. J. Rougé (1966).
125. JEAN CHRYSOSTOME : *La Virginité*. H. Musurillo, B. Grillet (1966).
126. CYRILLE DE JÉRUSALEM : *Catéchèses mystagogiques*. A. Piédagnel, P. Paris (1966).
127. GERTRUDE D'HELPTA : *Œuvres spirituelles*. Tome I. *Les Exercices*. J. Hourlier, A. Schmitt (1967).
128. ROMANOS LE MÉLODE : *Hymnes*. J. Grosdidier de Matons. Tome IV. Hymnes XXXII-XLV (1967).
129. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEIN : *Traités théologiques et éthiques*. J. Darrouzès. Tome II. Éth. 4-15 (1967).
130. ISAAC DE L'ÉTOILE : *Sermons*. A. Hoste, G. Salet. Tome I. Introduction et Sermons 1-17 (1967).
131. RUPERT DE DEUTZ : *Les œuvres du Saint-Esprit*. J. Gribomont, E. de Solms. Tome I. Livres I et II (1967).
132. ORIGÈNE : *Contre Celse*. M. Borret. Tome I. Livres I et II (1967).
133. SULPICE SÈVÈRE : *Vie de S. Martin*. J. Fontaine. Tome I. Introduction, texte et traduction (1967).
134. *Id.* — Tome II. Commentaire (1968).
135. *Id.* — Tome III. Commentaire (suite), Index (1969).
136. ORIGÈNE : *Contre Celse*. M. Borret. Tome II. Livres III et IV (1968).
137. ÉPHREM DE NISIBE : *Hymnes sur le Paradis*. F. Graffin, R. Lavenant. Trad. seule (1968).
138. JEAN CHRYSOSTOME : *A une jeune veuve. Sur le mariage unique*. B. Grillet, G. H. Ettinger (1968).
139. GERTRUDE D'HELPTA : *Œuvres spirituelles*. Tome II. *Le Héraut*. Livres I et II. P. Doyère (1968).
140. RUFIN D'AQUILÉE : *Les bénédictions des Patriarches*. M. Simonetti, H. Rochais, P. Antin (1968).
141. COSMAS INDICOPLEUSTÈS : *Topographie chrétienne*. Tome I. Introduction et livres I-IV. W. Wolska-Conus (1968).
142. *Vie des Pères du Jura*. F. Martine (1968).
143. GERTRUDE D'HELPTA : *Œuvres spirituelles*. Tome III. *Le Héraut*. Livre III. P. Doyère (1968).
144. *Apocalypse syriaque de Baruch*. Tome I. Introduction et traduction. P. Bogart (1969).
145. *Id.* — Tome II. Commentaire et tables (1969).
146. *Deux homélies anoméennes pour l'octave de Pâques*. J. Liébaert (1969).
147. ORIGÈNE : *Contre Celse*. M. Borret. Tome III. Livres V et VI (1969).
148. GRÉGOIRE LE THAUMATURGE : *Remerciement à Origène*. — *La lettre d'Origène à Grégoire*. H. Crouzel (1969).
149. GRÉGOIRE DE NAZIANZE : *La passion du Christ*. A. Tuilier (1969).
150. ORIGÈNE : *Contre Celse*. M. Borret. Tome IV. Livres VII et VIII (1969).
151. JEAN SCOT : *Homélie sur le Prologue de Jean*. E. Jeaneau (1969).
152. IRÉNÉE DE LYON : *Contre les hérésies*, livre V. A. Rousseau, L. Doutreleau, C. Mercier. Tome I. Introduction, notes justificatives et tables (1969).
153. *Id.* — Tome II. Texte et traduction (1969).
154. CHROMACE D'AQUILÉE : *Sermons*. Tome I. Sermons 1-17 A. J. Lemarié (1969).
155. HUGUES DE SAINT-VICTOR : *Six opuscules spirituels*. R. Baron (1969).
156. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEIN : *Hymnes*. J. Koder, J. Paramelle. Tome I. Hymnes I-XV (1969).
157. ORIGÈNE : *Commentaire sur S. Jean*. C. Blanc. Tome II. Livres VI et X (1970).
158. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : *Le Pédagogue*. Livre III. Cl. Mondésert, H. I. Marrou et Ch. Matray (1970).
159. COSMAS INDICOPLEUSTÈS : *Topographie chrétienne*. Tome II. Livre V. W. Wolska-Conus (1970).
160. BASILE DE CÉSARÉE : *Sur l'origine de l'homme*. A. Smets et M. Van Esbroeck (1970).
161. *Quatorze homélies du IX^e siècle d'un auteur inconnu de l'Italie du Nord*. P. Mercier (1970).
162. ORIGÈNE : *Commentaire sur l'Évangile selon Matthieu*. Tome I. Livres X et XI. R. Girod (1970).
163. GUIGUES II LE CHARTREUX : *Lettre sur la vie contemplative (ou Échelle des Moines)*. Douze méditations. E. Colledge, J. Walsh (1970).
164. CHROMACE D'AQUILÉE : *Sermons*. Tome II. Sermons 18-41. J. Lemarié (1971).
165. RUPERT DE DEUTZ : *Les œuvres du Saint-Esprit*. Tome II. Livres III et IV. J. Gribomont, E. de Solms (1970).
166. GUERRIC D'IGNY : *Sermons*. Tome I. J. Morson, H. Costello, P. Deseille (1970).
167. CLÉMENT DE ROME : *Épître aux Corinthiens*. A. Jaubert (1971).
168. RICHARD ROLLE : *Le chant d'amour (Melos amoris)*. F. Vandenbroucke et les Moniales de Wisques. Tome I (1971).
169. *Id.* — Tome II (1971).
170. ÉVAGRE LE PONTIQUE : *Traité pratique*. A. et C. Guillaumont. Tome I. Introduction (1971).
171. *Id.* — Tome II. Texte, traduction, commentaire et tables (1971).
172. *Épître de Barnabé*. R.A. Kraft, P. Prigent (1971).
173. TERTULLIEN : *La toilette des femmes*. M. Turcan (1971).
174. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEIN : *Hymnes*. J. Koder, L. Neyrand. Tome II. Hymnes XVI-XL (1971).

EUSEBE DE CÉSARÉE.
Histoire ecclésiastique, I-IV : 31.
— V-VII : 41.
— VIII-X : 55.
Introduction
et Index : 73.

EVAGRE LE PONTIQUE.
Traité pratique, t. I : 170.
— t. II : 171.

EXPOSITIO TOTIUS MUNDI : 124.

GÉLASE I^{er}.
Lettre contre les lupercalia et dix-
huit messes : 65.

GERTRUDE D'HELFTA.
Les Exercices : 127.
Le Héraut, t. I : 139.
— t. II : 143.

GRÉGOIRE DE NAREK.
Le livre de Prières : 78.

GRÉGOIRE DE NAZIANZE.
La Passion du Christ : 149.

GRÉGOIRE DE NYSSÉ.
La création de l'homme : 6.
Traité de la Virginité : 119.
Vie de Moïse : 7.
Vie de sainte Macrine : 178.

GRÉGOIRE LE GRAND.
Morales sur Job, I-II : 32.

GRÉGOIRE LE THAUMATURGE.
Remerciement à Origène : 148.

GUERRIC D'IGNY.
Sermons, I : 166.

GUIGUES II LE CHARTREUX.
Lettre sur la vie contemplative :
163.
Douze méditations : 163.

GUILLAUME DE SAINT-THIERRY.
Exposé sur le Cantique : 82.
Traité de la contemplation de
Dieu : 61.

HERMAS.
Le Pasteur : 53.

HÉSYCHIUS DE JÉRUSALEM.
Homélies pascales : 187.

HILAIRE DE POITIERS.
Traité des Mystères : 19.

HIPPOLYTE DE ROME.
Commentaire sur Daniel : 14.
La Tradition apostolique : 11.

DEUX HOMÉLIES ANOMÉENNES POUR
L'OCTAVE DE PÂQUES : 146.

HOMÉLIES PASCALES.
Tome I : 27.
— II : 36.
— III : 48.

QUATORZE HOMÉLIES DU IX^e SIÈCLE : 161.

HUGUES DE SAINT-VICTOR.
Six opuscules spirituels : 155.

IGNACE D'ANTIOCHE.
Lettres : 10.

IRÉNÉE DE LYON.
Contre les hérésies, III : 34.
— IV : 100.
— V : 152 et 153.

Démonstration de la prédication
apostolique : 62.

ISAAC DE L'ÉTOILE.
Sermons 1-17 : 130.

JEAN DE BÉRYTE.
Homélie pascale : 187.

JEAN CASSIEN.
Conférences, I-VII : 42.
— VIII-XVII : 54.
— XVIII-XXIV : 64.
Institutions : 109.

JEAN CHRYSOSTOME.
A une jeune veuve : 138.
A Théodore : 117.
Huit catéchèses baptismales : 50.
Lettre d'exil : 103.
Lettres à Olympias : 13.
Sur l'incompréhensibilité de Dieu
28.
Sur la Providence de Dieu : 79.
Sur la vaine gloire et l'éducation
des enfants : 188.
Sur le mariage unique : 138.
La Virginité : 125.

PSEUDO-CHRYSOSTOME.
Homélie pascale : 187.

JEAN DAMASCÈNE.
Homélies sur la Nativité et la Dor-
mition : 80.

JEAN MOSCHUS.
Le Pré spirituel : 12.

JEAN SCOT.
Commentaire sur l'évangile de
Jean : 180.
Homélie sur le prologue de Jean :
151.

JÉRÔME.
Sur Jonas : 43.

JULIEN DE VÉZELAY.
Sermons, 1-16 : 192.
— 17-27 : 193.

LACTANCE.
De la mort des persécuteurs : 39.
(2 vol.).

LÉON LE GRAND.
Sermons, 1-19 : 22.
— 20-37 : 49.
— 38-64 : 74.
— 65-98 : 200.

LÉONCE DE CONSTANTINOPLE.
Homélies pascales : 187.

LIVRE DES DEUX PRINCIPES : 198.

MANUEL II PALÉOLOGUE.
Entretien avec un musulman : 115.

MARIUS VICTORINUS.
Traités théologiques sur la Trinité
68 et 69.

MAXIME LE CONFESSEUR.
Centuries sur la Charité : 9.

MÉLANTE : voir VIE.

MÉLITON DE SARDES.
Sur la Pâque : 123.

MÉTHODE D'OLYMPÉ.
Le banquet : 95.

NICÉAS STÉTHATOS.
Opuscules et Lettres : 81.

NICOLAS CABASILAS.
Explication de la divine liturgie : 4.

ORIGÈNE.
Commentaire sur S. Jean, I-V : 120.
— VI-X : 157.
Commentaire sur S. Matthieu, X-XI :
162.
Contre Celse, I-II : 132.
— III-IV : 136.
— V-VI : 147.
— VII-VIII : 150.
Entretien avec Héraclide : 67.
Homélies sur la Genèse : 7.
Homélies sur l'Exode : 16.
Homélies sur les Nombres : 29.
Homélies sur Josué : 71.
Homélies sur le Cantique : 37.
Homélies sur saint Luc : 87.
Lettre à Grégoire : 148.

PHILON D'ALEXANDRIE.
La migration d'Abraham : 47.

PHILOXÈNE DE MABBOUC.
Homélies : 44.

PIERRE DAMIEN.
Lettre sur la toute-puissance di-
vine : 191.

POLYCARPE DE SMYRNE.
Lettres et Martyre : 10.

PTOLÉMÉE.
Lettre à Flora : 24.

QUODVULTEBUS.
Livre des promesses : 101 et 102.

LA RÈGLE DU MAÎTRE.
Tome I : 105.
— II : 106.
— III : 107.

RICHARD DE SAINT-VICTOR.
La Trinité : 63.

RICHARD ROLLE.
Lettre d'amour t. I : 168.
— t. II : 169.

LEON LE GRAND.
Sermons, 1-19 : 22.
— 20-37 : 49.
— 38-64 : 74.
— 65-98 : 200.

RITUELS.
Trois antiques rituels du Baptême :
59.

ROMANOS LE MÉLODE.
Hymnes t. I : 99.
— t. II : 110.
— t. III : 114.
— t. IV : 128.

RUFIN D'AQUILÉE.
Les bénédictions des Patriarches :
140.

RUPERT DE DEUTZ.
Les œuvres du Saint-Esprit.
Livres I-II : 131.
— III-IV : 165.

SALVIEN DE MARSEILLE.
Œuvres, t. I : 176.

SULPICE SÉVÈRE.
Vie de S. Martin, t. I : 133.
— t. II : 134.
— t. III : 135.

SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN.
Catéchèses, 1-5 : 96.
— 6-22 : 104.
— 23-34 : 113.
Chapitres théologiques gnostiques
et pratiques : 51.
Hymnes, 1-15 : 156.
— 16-40 : 174.
— 41-58 : 196.
Traités théologiques et éthiques :
t. I : 122.
t. II : 129.

TERTULLIEN.
De la prescription contre les héré-
tiques : 46.
La toilette des femmes : 173.
Traité du baptême : 35.

THÉODORE DE CYR.
Correspondance, lettres I-LII : 40.
— lettre 1-95 : 98.
— lettres 96-147 : 111.
Thérapeutique des maladies hel-
léniques : 57 (2 vol.).

THÉODOTE.
Extraits (Clément d'Alex.) : 23.

THÉOPHILE D'ANTIOCHE.
Trois livres à Autolytus : 20.

VIE D'OLYMPIAS : 13.

VIE DE SAINTÉ MÉLANIE : 90.

VIE DES PÈRES DU JURA : 142.

Également aux Éditions du Cerf :

LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE

publiées sous la direction de

R. ARNALDEZ, C. MONDÉSERT, J. POUILLOUX

Texte grec et traduction française

1. Introduction générale. De opificio mundi. R. Arnaldez (1961).
2. Legum allegoriae. C. Mondésert (1962).
3. De cherubim. J. Gorez (1963).
4. De sacrificiis Abelis et Caini. A. Méasson (1966).
5. Quod deterius potiori insidiari soleat. I. Feuer (1965).
6. De posteritate Caini. R. Arnaldez (1972).
- 7-8. De gigantibus. Quod Deus sit immutabilis. A. Mosès (1963).
9. De agricultura. J. Pouilloux (1961).
10. De plantatione. J. Pouilloux (1963).
- 11-12. De ebrietate. De sobrietate. J. Gorez (1962).
13. De confusione linguarum. J.-G. Kahn (1963).
14. De migratione Abrahami. J. Cazeaux (1965).
15. Quis rerum divinarum heres sit. M. Harl (1966).
16. De congressu eruditionis gratia. M. Alexandre (1967).
17. De fuga et inventione. E. Starobinski-Safran (1970).
18. De mutationes nominum. R. Arnaldez (1964).
19. De somniis. P. Savinel (1962).
20. De Abrahamo. J. Gorez (1966).
21. De Iosepho. J. Laporte (1964).
22. De vita Mosis. R. Arnaldez, C. Mondésert, J. Pouilloux, P. Savinel (1967).
23. De Decalogo. V. Nikiprowetzky (1965).
24. De specialibus legibus. Livres I-II (en préparation).
25. De specialibus legibus. Livres III-IV. A. Mosès (1970).
26. De virtutibus. R. Arnaldez, A.-M. Vérilhac, M.-R. Servel et P. Delobre (1962).
27. De praemiis et poenis. De execrationibus. A. Beckaert (1961).
28. Quod omnis probus liber sit (en préparation).
29. De vita contemplativa. F. Daumas et P. Miquel (1964).
30. De aeternitate mundi. R. Arnaldez et J. Pouilloux (1969).
31. In Flaccum. A. Pelletier (1967).
32. Legatio ad Calum. A. Pelletier (1972).
33. Quaestiones et solutiones in Genesim (en préparation).
34. Quaestiones et solutiones in Exodum (en préparation).
35. De Providentia, I-II. M. Hadas-Lebel (sous presse).

IMPRIMERIE A. BONTEMPS, LIMOGES (FRANCE)

Registre des travaux : Éditeur, 6 304. Imprimeur, 1 552

Dépôt légal : 2^e trimestre 1973.